INSTITUT D'HISTOIRE UNIVERSELLE „N. IORGA“

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN

XIX, 2



BUCAREST
1942

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN

XIX, 2 — FONDÉE PAR N. IORGA — 1942

SOMMAIRE

Pages

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN
XIX, 2

LE CONSEIL DU ROI CHARLES

ESSAI SUR L'INTERNATIONALE CHRÉTIENNE ET LES NATIONALITÉS À LA FIN DU MOYEN ÂGE

I

LE PROJET DE CROISADE DE CHARLES II D'ANJOU, ROI DE SICILE

Dans ses récentes considérations sur « quelques problèmes de l'histoire des Croisades », M. J. L. La Monte, dont il n'est plus besoin de rappeler ici les importants travaux [1]), faisait remarquer combien le point de vue des historiens avait évolué, depuis un demi-siècle, quant au sens et à l'étendue qu'il convenait de donner au phénomène des croisades. Il notait la tendance moderne d'ajouter à la chronologie classique des expéditions en Terre Sainte — d'une part les guerres antérieures des cités maritimes d'Italie contre les Arabes, et même celles des empereurs byzantins contre les Musulmans, — de l'autre, les projets et les tentatives de la fin du Moyen Âge, qui précèdent les guerres contre les Turcs Ottomans, à l'époque moderne. Il n'est pas jusqu'à la relation de la campagne du général Allenby en Palestine, en 1918, qui n'ait été considérée comme une suite à celle du continuateur anonyme de Guillaume de Tyr ! Si la « brève

[1]) *Some problems in crusading historiography*, *Speculum*, XV, 1, 1940, p. 57 et suiv.

esquisse » de Nicolas Iorga et l'ouvrage considérable de M. René Grousset s'arrêtent encore à la chute de St. Jean d'Acre en 1291 [1]), la « croisade à la fin du Moyen Âge » de M. A. S. Atiya [2]) reprend le thème déjà developpé par Delaville Le Roulx et Iorga lui-même dans son beau livre sur Philippe de Mézières, complété par ses « Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XVe siècle ». À cette époque tardive, les projets sont d'ailleurs plus nombreux que les expéditions, si bien que dans le défi qu'il adressait au doge de Venise, en 1404, le maréchal de Boucicaut croyait devoir formuler cet aphorisme, qui ne vaut pas seulement pour l'époque des croisades: « *pour ce que tout fait de guerre et de bataille se doit plus mener par œuvre que par parole...* » [3]).

C'est donc à bon droit que le plus récent des historiens de cette époque, M. Atiya, a intitulé la partie de son livre qui en traite d'ailleurs abondamment: « propagande et projets » [4]). L'on a dit jadis de l'épopée des croisades, qu'elle faisait succéder l'Odyssée des marchands et des navigateurs à l'Iliade des barons, qui avaient les premiers, pris la croix pour délivrer le Tombeau du Seigneur [5]). L'on pourrait dire également que dans cette phase ultérieure, la plume des mémorialistes et faiseurs de projets tient lieu, pendant quelque temps tout au moins, de l'épée des gens de guerre, qui oublie de pourfendre l'Infidèle. À partir de la chute des dernières places fortes de Syrie, que l'indifférence des chrétiens avait

[1]) *Histoire des Croisades*, 3 vol., Paris, 1934—1936.

[2]) *The Crusade in the later Middle Ages*, London, 1938.

[3]) Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle*, II, Pièces justificatives, p. 166.

[4]) *Ouvr. cité*, p. 29 et suiv.

[5]) N. Iorga, *Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité*, t. II, *Le Moyen Âge*, p. 284.

laissé tomber aux mains des Mamelouks, la croisade est une affaire d'écritures: appels, projets, proclamations, pamphlets, qui représentent exactement ce qu'est de nos jours l'action de la presse sur l'opinion publique. Ce n'est que vers le milieu du XIVe siècle que l'idée reprend corps et marque à nouveau son emprise sur les esprits chevaleresques et aventureux, par les exploits d'Humbert de Viennois, de Pierre de Lusignan et d'Amédée de Savoie, en attendant qu'une armée entière de croisés vienne charger les janissaires dans la plaine fatale de Nicopolis.

Cette phase de projets n'est cependant en aucune manière dénuée d'intérêt; la propagande en faveur de la croisade, les mémoires qui précisent des objectifs et indiquent des méthodes pour les réaliser n'en font que mieux ressortir le sens et la portée véritable. C'est pourquoi ils ont été maintes fois déjà publiés, reproduits ou analysés; il en devient presque superflu de mentionner les noms désormais célèbres de Raymond Lulle, Pierre Dubois ou Marino Sanudo l'Ancien. Leurs ouvrages ont été précédés cependant de quelques autres écrits moins connus, dont l'un, à ma connaissance tout au moins, est demeuré par une étrange infortune, inédit jusqu'à ce jour. L'« *Hystoria de Desolacione... Civitatis Acconensis* », écrite par Thadée de Naples au lendemain de la prise de St. Jean d'Acre, a en effet été publiée dès 1873 par le Comte Riant [1]). Le « *Liber Recuperationis Terre Sancte* » de Fidence de Padoue a trouvé un éditeur dans le P. Golubovich [2]). Mais le premier et le plus important des avis ou « conseils » qui parvinrent au pape Nicolas IV, au

---

[1]) *Hystoria de Desolacione et Conculcacione Civitatis Acconensis et Totius Terre Sancte*, éd. du Comte Riant, Genève, 1873.

[2]) *Biblioteca Bio-Bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente Cristiano*, II, pp. 9—60.

moment où ce désastre l'avait décidé de faire entendre à nouveau l'appel héroïque de Clermont, celui du « premier témoin entendu » [1]) qui fut Charles II d'Anjou le Boîteux, roi de Sicile, n'a été consulté jusqu'ici que dans le texte du manuscrit, d'ailleurs unique, conservé à la *Bibliothèque Nationale de Paris.* J'ai eu à mon tour, après Delaville Le Roulx qui fut le premier à le faire connaître et à l'analyser dans son grand ouvrage, l'occasion de l'examiner et d'en prendre copie, lors de mon passage à Paris, avant le Congrès International des Sciences Historiques de Zurich, en août 1938. Ce n'est donc pas un texte inconnu: après Delaville Le Roulx qui en avait fait usage, T. G. Djuvara l'avait inclus, bien que l'on s'étonne un peu de l'y voir figurer, dans la liste de ses « cent projets de partage de la Turquie » [2]); M. Atiya en a également donné un bref résumé [3]) et d'autres auteurs ne se sont pas fait faute de le signaler, en y retrouvant des idées développées plus tard par Pierre Dubois ou Marino Sanudo, dont les œuvres ont eu une meilleure fortune [4]). Je crois cependant qu'il n'est pas sans utilité d'en publier le texte intégral, non seulement pour combler une lacune qui demeure à peu près inexplicable, mais aussi pour l'intérêt qu'il apporte à une discussion, dont les éléments principaux sont redevenus singulièrement actuels. Ce n'est pas en effet, un simple avis militaire, le plan stratégique d'une expédition contre les Infidèles, à ajouter à tant d'autres réalisés ou restés à l'état de projet; ainsi que l'on pourra s'en rendre compte,

---

1) J. Delaville le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle,* p. 16 et suiv.
2) Paris, 1914, pp. 10—11.
3) *Ouvr. cité,* pp. 35—36.
4) Cf. W. J. Brandt, *Pierre Dubois: modern or medieval?, American Hist. Review,* XXXV, 1930, p. 516.

il s'agit d'un plan beaucoup plus vaste, d'une véritable organisation internationale de la croisade, avec son armée, ses finances et sa direction politique, projet assurément repris et amplifié par Pierre Dubois ou d'autres, mais dont le mémoire du roi de Sicile est de toute évidence le premier exemple et auquel la qualité de son auteur confère une autorité incontestable. Ce n'est pas l'œuvre d'un publiciste officieux comme Pierre Dubois, que l'on a pu reléguer parfois, avec plus ou moins de dédain, au « Café du Commerce » de son époque [1]), mais bien celle d'un souverain qui n'a peut-être pas été toujours heureux dans ses entreprises militaires, mais dont le prestige n'en était pas moins réel, et qui avait hérité de son père, Charles I[er], une tradition politique concernant les chrétiens de Terre Sainte et le royaume de Jérusalem [2]). Nous nous en occupons ici, moins comme d'un projet de Croisade, que d'un plan d'organisation de l'Internationale chrétienne à la fin du Moyen Âge; l'œuvre de Charles II n'est pas, à ce point de vue, seulement un nouveau dessein de reprendre le royaume de Jérusalem, dont son père avait porté le titre, qu'une préface lointaine au « grand projet » d'Henri IV et de Sully, aux écrits de l'abbé de St. Pierre, ou même aux travaux de la Société des Nations et de ceux qui tentent d'édifier un ordre nouveau de l'Europe et du monde, à travers les bouleversements et les vicissitudes de la plus terrible des guerres. Il nous a paru que dans le débat déjà tant de fois séculaire, qui oppose la raison supérieure d'une organisation internationale de la paix et de la justice, à

---

[1]) L'observation a été faite par M. L. Halphen, lors de la communication du prof. R. Holzmann au Congrès des Sciences historiques de Zurich.

[2]) Sur la politique de Charles I[er] d'Anjou, roi de Jérusalem en 1277, v. R. Grousset, *Hist. des Croisades*, III, p. 672 et suiv.

l'instinct particulier, toujours vivant, des groupes ethniques et des nationalités, cette expérience d'un autre âge offrait un intérêt réel et demandait à être mieux connue.

* * *

Le manuscrit en lui-même ne présente d'ailleurs aucune difficulté. Écrit sur parchemin, en français de l'époque, dans l'écriture gothique du XIVᵉ siècle, il occupe les feuillets 183ᵛᵒ—190 d'un volume [1]), dans lequel se trouvent réunis des écrits et des pièces diverses concernant l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, dont plusieurs ont été publiés en partie par Delaville Le Roulx, dans son *Cartulaire général des Hospitaliers*. Le volume contient en tout 305 feuillets numérotés, plus deux préliminaires, marqués A et B [2]); on peut en lire du reste la description détaillée au *Catalogue des Mss. français de la Bibliothèque Nationale, ancien fonds, no. 6049*. Le titre du mémoire est indiqué en tête du premier feuillet: *Ce est le conseill del Roy Karles*, et c'est celui que nous lui avons conservé.

Une brève introduction de quelques lignes nous renseigne sur la date du projet et les motifs qui en ont déterminé l'envoi: après la perte de St. Jean d'Acre, le Pape Nicolas IV (1288—1292) s'adresse « aux rois, princes et prélats » de la chrétienté, en demandant leur avis sur trois questions: la guerre contre l'Infidèle, les moyens de reprendre et de garder la Terre Sainte et l'union de l'Ordre des Hospitaliers et de celui du Temple. De tous les avis qu'il reçut, celui du roi de Sicile produisit le plus d'impression et fut adopté en principe par le Souverain Pontife, mais la mort de Nicolas IV en avril 1292 et le peu

[1]) Paris, *Bibl. Nat. Ms. fr.*, no. 6049.

[2]) Il n'y a pas de feuillet portant le numéro 1.

d'empressement que montraient les autres seigneurs et souverains chrétiens pour la croisade en firent ajourner indéfiniment l'exécution. C'est donc entre août 1291, date à laquelle le pape faisait connaître au roi de France la double perte de St. Jean d'Acre et de Tyr, et avril 1292, que le « conseil du Roi Charles » est parvenu à la cour de Rome [1]). Bien que resté à l'état de projet, il dut cependant circuler, puisque l'on en retrouve les principales idées développées dans d'autres mémoires, qui lui font suite; nous aurons l'occasion de noter sur plusieurs points essentiels l'influence de cette première rédaction, qui semble avoir été considérable.

L'avis de Charles II porte essentiellement sur deux points principaux: la stratégie de la croisade et l'organisation d'une force internationale, au service du St. Siège, destinée à assurer d'une manière permanente les effectifs et les frais de l'expédition.

L'esprit de ces recommandations est empreint, comme on l'a déjà fait remarquer, « de la plus vulgaire prudence » [2]); c'est l'avis d'un souverain pleinement conscient des réalités, et non d'un faiseur d'utopies. Il débute par une déclaration d'une franchise presque brutale: entreprendre « passage général serait folie ». Ce serait méconnaître la force redoutable de l'adversaire: le « Soudan » d'Égypte, qui dispose de toutes les forces de l'Islam et dont le prestige est immense, à la suite de ses victoires répétées sur les chrétiens qu'il a chassés de Terre Sainte et sur les Tatars, qu'il a vaincu trois fois en bataille rangée [3]). Les

---

[1]) C'est à tort que T. G. Djuvara, *ouvr. cité*, p. 10, l'a daté « vers 1270 ».

[2]) J. Delaville Le Roulx, *ouvr. cité*, p. 17.

[3]) Allusion aux victoires d'Aïn Jalud (1260) et de Homs (1281), peut-être aussi à la campagne de Baïbars contre le royaume d'Arménie, vassal des Mongols (1266).

chrétiens n'ont plus aucun « refuge », c'est-à-dire aucune base sur les côtes d'Égypte ou de Syrie, pour servir de point d'appui à un débarquement. Mais en admettant que ce débarquement réussisse, malgré la défense de l'ennemi, le Soudan et ses troupes n'auraient qu'à se retirer vers l'intérieur et à attendre les effets inévitables du climat chaud et humide; les maladies ne manqueraient pas d'éclater et l'armée des croisés diminuerait tous les jours. Il convient d'adopter résolument une méthode toute différente. Le roi se livre ici à des considérations que l'on qualifierait de nos jours proprement de «géopolitiques»: ses vues, qui sont celles d'un politique avisé, se fondent en effet sur une connaissance très exacte de la géographie. La force principale du Soudan réside, à son avis, dans la longueur et la richesse du littoral dont il exerce le contrôle. La plupart de ses revenus lui viennent des ports où se rencontrent les marchands de l'Orient et de l'Occident. C'est par là également qu'il reçoit le fer et le bois, que « li mauvais crestiens » lui apportent, malgré les commandements de l'Église, qui les excommunie pour ce trafic illicite avec l'ennemi de la chrétienté. Mais surtout — et on ne laisse pas d'être étonné de la précision de ces renseignements — c'est par là qu'arrivent à l'Égypte musulmane les renforts tirés des régions voisines de la mer Noire: la milice des Mamelouks qui venait d'asseoir ses chefs sur le trône du Caire, se recrutait en effet parmi les esclaves achetés chez les peuplades à demi sauvages du littoral de la Circassie et du Caucase: beaucoup étaient d'origine coumane [1]). On les prenait tout jeunes et ils recevaient une éducation militaire qui

[1]) Cf. à ce sujet J. Bruce Boswell, *The Kipchak Turks*, *Slavonic Review*, VI, 1927, p. 82 et suiv.

en faisait « les meilleurs gens d'armes des Infidèles », d'une réputation égale à celle qu'auront plus tard les janissaires des empereurs ottomans [1]).

C'est donc là qu'il s'agit de frapper l'ennemi, au point le plus sensible: il faut mettre la côte à sac et détruire le port d'Alexandrie, son principal entrepôt et sa base navale la plus considérable.

Pour mener à bonne fin cette guerre commerciale, il suffit d'un blocus économique qui sera assuré par cinquante galères et cinquante vaisseaux de transport, capables de porter environ 1500 hommes d'armes et leurs chevaux. Cette flotte croiserait au large des côtes de l'Égypte et empêcherait toute communication avec la Méditerranée. Elle tenterait sur des points différents de débarquer de petits détachements, qui se contenteraient d'une brève incursion, en pillant et détruisant tout sur leur passage. Ce n'est qu'après avoir ruiné l'Égypte, par le blocus et des opérations navales ainsi conduites, que l'on pourrait tenter « le grand passage ».

Les grandes lignes de l'entreprise une fois arrêtées au point de vue stratégique, il convient d'en assurer l'exécution; c'est ici que le projet du roi de Sicile prend véritablement de l'ampleur. La flotte du blocus est facile à réunir: le roi de Chypre, les Templiers et les Hospitaliers fourniront chacun dix vaisseaux, le reste des cent navires sera levé par le St. Siège, qui se chargera également de recruter les 1500 hommes d'armes du corps expéditionnaire. Mais il faut voir plus loin, s'occuper de maintenir ces effectifs au complet et d'assurer le recrutement d'une

---

[1]) Ils étaient considérés plus tard comme des chrétiens apostats, passés à l'Islam. «*France soutient tirans et Mamelutz*» écrivait Molinet au XV[e] siècle, à propos des Bourguignons passés au service de Louis XI. Cf. J. Huizinga, *Im Bann der Geschichte*, 1942, p. 245.

armée permanente de la croisade. À cet effet, le roi reprend à son compte l'idée d'une union des ordres religieux ou militaires; il en était question depuis Saint Louis, et le pape Grégoire X l'avait prônée au concile de Lyon en 1274. Nicolas IV, à ce qu'il semble, ne pensait qu'aux Templiers et aux chevaliers de l'Hôpital. Mais Charles II proposait une solution d'une portée bien plus générale; c'étaient tous les ordres qu'il convenait de fondre en une seule « religion »: l'Hôpital, le Temple, les Teutoniques, Calatrava, Saint Antoine, la Trinité, les chevaliers d'Altopasso, de Roncevaux, les Prémontrés et les frères de Grammont [1]). À cet ordre nouveau il fallait un chef unique; ce serait un fils de roi, ou tout au moins un homme de haut lignage, auquel l'on promettrait le royaume de Jérusalem. Toutes les terres et les ressources de ce royaume conquis sur l'Infidèle appartiendraient de ce fait au nouvel ordre de chevalerie et à son grand-maître. Mais, en organisateur vraiment « prud'homme et sage », selon l'esprit du temps, le roi ne s'en tient pas à ces éventualités. Il exige que toutes les dîmes perçues par toutes les églises de la chrétienté, que toutes les aumônes reçues par le clergé constituent un fonds général à la disposition du grand-maître de l'ordre. Tous les droits d'achats et de ventes perçus dans toute la chrétienté devaient également être mis à sa disposition; de plus, tous ceux

---

[1]) V. sur ces ordres la note de Delaville Le Roulx, *ouvr. cité*, p. 17: « De ces ordres les plus connus sont ceux de Terre Sainte: l'Hôpital, le Temple et les Teutoniques; l'hôpital de Roncevaux, au royaume de Navarre, fut bâti en 1131 pour les pélerins allant à St. Jacques de Campostelle, comme Altopasso fut créé en Italie pour l'usage des pélerins venant au Volto Santo de Lucques. Calatrava fut institué en 1158, en Espagne, pour combattre les Maures; Saint Antoine, en Dauphiné, pour lutter contre la maladie du feu St. Antoine (1093). Les Trinitaires, les Prémontrés, Grammont, fondés aux XIe et XIIe siècles, étaient des ordres plus spécialement religieux ».

qui ne partiraient pas pour la croisade auraient l'obligation de se racheter, et leur « rançon » s'ajouterait aux sommes déjà considérables réunies par l'application rigoureuse de ces mesures fiscales. Les privilèges les plus étendus étaient assurés à l'ordre: les chevaux et armures de tous les prélats, barons, chevaliers et gens d'armes, qui viendraient à mourir par toute la chrétienté, devaient lui faire retour, pour assurer la garde de la Terre Sainte. Il s'agissait donc d'une véritable mobilisation générale des forces chrétiennes de tous pays, tant au point de vue financier que militaire.

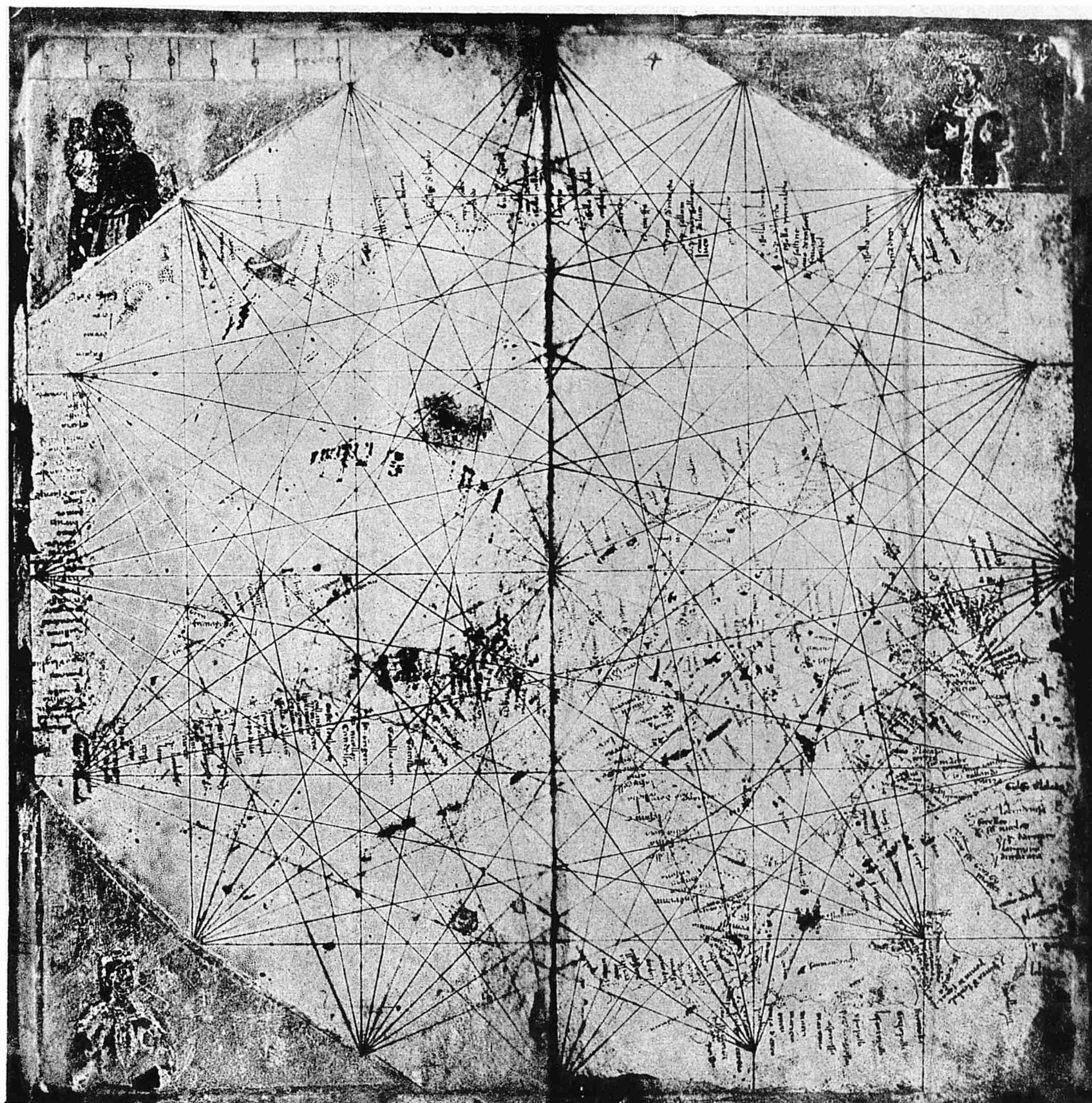
Ces ressources immenses devaient entretenir une véritable armée permanente: 2000 frères chevaliers et 200 sergents devaient être réunis et équipés, prêts à partir au premier signal. Ils devaient tous porter le manteau vermeil à la croix blanche, réunissant ainsi les couleurs du Temple et celles de l'Hôpital: les prêtres et sergents porteraient ces mêmes manteaux en « camelin », donc d'une étoffe plus grossière; selles, écus et jambières seraient marqués du même signe, lequel devait également figurer sur les bannières de l'armée. Ce n'est donc ni plus ni moins qu'un projet fort détaillé et minutieux d'uniforme militaire, qui est même le premier de ce genre au Moyen Âge. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question, qui accentue l'aspect « moderne » des idées militaires et politiques du monarque angevin. C'est avec la même minutie qu'il décrit l'organisation de cette troupe « régulière », dans toute l'acception du terme: chaque chevalier est pourvu de trois chevaux et d'une mule, ainsi que de deux écuyers « preux et vigoureux », et, si faire se peut, de bonne lignée; il faut donc ajouter 4000 écuyers à l'effectif. Ceux-ci doivent être d'ailleurs en mesure de remplacer aussitôt leur chevalier, s'il était

tué: tout ce corps d'élite doit tenir garnison en Terre Sainte et pouvoir remplacer aussitôt ses pertes éventuelles.

Le roi revient ensuite aux préparatifs du « grand passage »; la question du budget le préoccupe évidemment plus qu'autre chose. Il se propose d'ajouter encore aux ressources qu'il avait prévues, en versant au fonds de la croisade les sommes résultant de toutes les successions des papes, princes, cardinaux et autres grands personnages, ouvertes depuis quinze ans, parce que la plupart d'entre eux ont voulu laisser « moult grand chose » à la cause chrétienne.

À une expédition d'une aussi grande envergure il faut une base navale et de ravitaillement: le roi propose l'île de Chypre, « plantureuse de tous biens » ou, sur la côte de Syrie, St. Jean d'Acre et Tripolis, mais on consultera à ce sujet les gens qui ont été outre-mer et qui sont assurément mieux au courant de ces questions. Il convient de donner de grandes franchises aux « Génois, Pisans, Vénitiens, Marseillais et Catalans » pour les attirer et les encourager à s'établir dans les villes de la Terre Sainte reconquise. L'importance économique des marchands méditerranéens et de leurs colonies commerciales est donc pleinement reconnue, pour la mise en valeur des territoires arrachés aux Infidèles.

L'ordre unique, à la croix blanche, devra également être chargé de l'entretien de tous les hôpitaux de la chrétienté. Lorsqu'il sera en campagne, l'on aura soin d'assurer une étroite liaison entre l'armée de terre et la flotte; celle-ci ne devra pas s'éloigner, parce que sa présence maintient le moral des troupes. Un frère de l'ordre sera, de plus, délégué pour chaque province, afin d'y accompagner le légat envoyé par le pape, pour percevoir les sommes dues pour la croisade.



La Méditerranée orientale dans le portulan de Visconti (Venise, 1318).

Reprenant enfin à son compte une idée qui était assez répandue à cette époque, le roi Charles conseille au pape de convoquer un concile général et d'y faire venir tous les princes de la chrétienté. Le but de cette réunion doit être d'établir la paix « entre les princes du monde qui ont discorde », entre les grands barons et les communes. Cette paix générale doit être assurée pour l'effort commun de la croisade contre l'Infidèle; l'organisation de la force internationale, qu'il recommande au pape avec insistance, lui paraît le meilleur moyen de la réaliser. L'on en arrive finalement à se demander si, dans l'esprit du politique avisé que semble avoir été le royal auteur de ce projet si complexe et général, l'organisation de la paix, maintenue par une force internationale au service du pape, est destinée uniquement à des fins de croisade, ou bien si cette dernière, devenue l'objectif commun de toute la chrétienté, lui paraît le meilleur moyen d'assurer la paix entre les chrétiens et de la garantir. Il est assurément d'un grand intérêt d'examiner à ce point de vue cette formule si ancienne d'un ordre chrétien — donc européen — qui précède dans leur suite chronologique tant d'autres projets et tentatives du même genre, du Moyen Âge à nos jours.

II

LA STRATÉGIE ET LE STRATÈGE DE LA CROISADE

Il nous faut d'abord revenir sur la croisade, au sens où l'entend le conseil du roi Charles II. Il est assez évident que l'objectif qu'il a en vue est fort différent de celui que l'on considère généralement, lorsqu'il s'agit d'une croisade, au sens habituel de ce terme. Il y a loin de l'élan mystique qui soulevait les foules au cri de « Dieu

le veut », de la chevauchée presque légendaire des compagnons de Godefroy de Bouillon et de leurs exploits en Terre Sainte — à la froide raison qui établit le plan stratégique d'un blocus et d'une guerre économique. La conception de la croisade, pendant les deux siècles qui séparent le pontificat de Nicolas IV de celui d'Urbain II, s'était en effet profondément modifiée. Dès le milieu du XII[e] siècle, une déviation de l'ancienne route s'imposait toujours davantage aux expéditions des croisés. La fondation du royaume de Jérusalem et de ses seigneuries multiples, la création, surtout, des colonies commerciales nombreuses et florissantes qui s'étaient établies dans les Échelles du Levant, avaient créé là de puissants intérêts, qui mélaient constamment l'action des chrétiens à celle des Musulmans. Les nouveaux venus qui apportaient d'Occident à chaque retour de la Croisade, leur volonté de combattre l'Infidèle, se heurtaient à la mentalité nouvelle de ces Latins d'Orient, trop habitués à vivre en termes de bon voisinage, ou tout au moins de tolérance réciproque avec les émirs chevaleresques de Syrie, pour se montrer favorables à la reprise périodique des *Gesta Dei per Francos* qui venaient troubler ces bonnes relations [1]). Mais à cette force d'inertie de l'élément local plus enclin à la paix qu'à une guerre continuelle, venaient s'ajouter maintenant des raisons politiques et stratégiques. Les chefs des états croisés n'avaient pas été longs à s'apercevoir que la force principale de l'adversaire ne résidait pas dans les déserts de Transjordanie, mais bien dans les ressources presque inépuisables de l'Égypte. Celles-ci risquaient maintenant de tomber aux mains des atabegs turks, qui détenaient déjà les places les plus

[1]) Cf. G. Dodu, *Le royaume latin de Jérusalem*, Paris, 1914, p. 60 et suiv.

importantes de Syrie. Les expéditions d'Amaury Ier, qui fit flotter en 1167 sa bannière sur Alexandrie, et installa au Caire des fonctionnaires chargés de percevoir le tribut, ont ouvert la voie aux croisades du XIIIe siècle. L'énergique roi de Jérusalem tendait à établir en Égypte une sorte de protectorat, qui eût assuré aux chrétiens la possibilité d'une pénétration pacifique[1]. Il aurait peut-être réussi, s'il avait su davantage s'assurer l'appui des escadres byzantines de Manuel Comnène, dont il était devenu le neveu par alliance. Mais le sort en avait décidé autrement: les chrétiens n'étaient pas assez unis, tandis que la fortune naissante de Saladin se levait sur la vallée du Nil. La suite prouva combien les inquiétudes de ceux qui redoutaient l'union des forces musulmanes d'Égypte et de Syrie étaient fondées: vingt ans après que Saladin fût devenu vizir au Caire, avant d'accéder au trône des Fatimides déchus, Jérusalem tombait de nouveau aux mains des Infidèles et toute l'œuvre des deux premières croisades paraissait compromise.

Une nouvelle direction s'impose dès lors aux efforts des croisés. La troisième croisade se dirige encore vers les côtes de Syrie, où elle contribue à rétablir la domination franque sur tout le littoral de la Terre Sainte; mais déjà en 1192, Richard Cœur de Lion lui-même songe plutôt à l'Égypte qu'à aller reprendre Jérusalem. En 1202, les deux tendances s'affirment nettement dans les hésitations des chefs de la quatrième croisade: entre la Syrie et l'Égypte, les intérêts de Venise imposent le compromis, qui dirige l'effort des croisés vers Constantinople et substitue à l'empire byzantin la domination

---

[1]) Cf. R. Sternfeld, *Abirrungen und Ablenkungen der Kreuzzüge*, *Hist. Zeitschrift*, 106, 2, p. 304 et suiv. Cf. R. Grousset, *Hist. des Croisades*, II, p. 478 et suiv.

d'un empire latin, où Venise s'est taillé la part du lion de St. Marc. Hasard des circonstances ou trahison des Vénitiens, qui avaient à sauvegarder en Égypte de puissants intérêts économiques? Les historiens en disputent encore [1]). Mais l'Égypte est désormais à l'ordre du jour. En 1219, la croisade assiège et prend Damiette, mais une fois de plus la mésentente des croisés et les erreurs du légat pontifical empêchent les vainqueurs de réaliser tous les avantages de leur succès. Usant d'une méthode toute différente, au grand scandale de la cour de Rome, Frédéric II obtient Jérusalem au moyen d'une entente pacifique avec le maître de l'Égypte, le redoutable Malek al'Kamil. Aucun des deux souverains n'avait d'intérêt à user ses forces dans une lutte pour la possession du Delta et cette entente aboutit tout naturellement au compromis qui provoquait l'indignation du Souverain Pontife. En 1248, St. Louis, dont on ne saurait contester la ferveur religieuse et l'enthousiasme pour la croisade, prend à son tour le chemin de l'Orient; mais les vaisseaux de Gênes et de Marseille, qui emportent l'armée des croisés, cinglent vers Chypre et ensuite vers l'Égypte. La croisade est détournée de son but primitif: les exigences de la stratégie lui imposent un but essentiellement politique: le tombeau du Seigneur et les villes des Apôtres ne peuvent être repris à l'Infidèle, tant que le centre de sa puissance et de son armement reste intact: c'est en Égypte qu'il faut reprendre Jérusalem.

Au moment où cette conviction s'est imposée à l'esprit des croisés, on peut dire que l'on assiste à la naissance de l'esprit laïque ou mieux encore, à son triomphe dans

---

[1]) Cf. l'article de H. Grégoire, qui vient de paraître dans la nouvelle série américaine de *Byzantion*, XV: *The problem of the diversion of the Fourth Crusade.*

le domaine qui tient le plus à la religion et à l'Église, celui de la croisade [1]). Les faits confirment d'ailleurs toujours davantage cette manière de voir. La puissance du Soudan, qui était depuis 1250 le chef de la puissante milice des Mamelouks, se révèle toujours plus redoutable. Son armée est la seule à tenir tête aux armées mongoles, qui tentent en vain de lui enlever la Syrie. La chrétienté laisse passer l'occasion plusieurs fois renouvelée d'une action commune contre l'Islam, qui aurait succombé sous la double pression d'une offensive des croisés et de l'attaque des forces mongoles de Perse, rivales de la Horde d'Or du Kiptchak et par là favorables à l'entente avec les chrétiens d'Occident. Les Musulmans avaient entrevu le danger, dès la première prise de Damiette: « L'Islamisme, écrivait l'historien Ibn al Athîr, tous ses sectateurs et toutes ses provinces furent sur le point d'éprouver la pire condition, tant à l'Orient qu'à l'Occident de la terre. En effet, les Tartares s'avancèrent de l'Orient jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés aux frontières de l'Iraq, de l'Adharbaîdjân et de l'Arrân, et les Francs, s'avançant de l'Occident, s'emparèrent d'une ville telle que Damiette, au milieu des provinces égyptiennes dépourvues d'autres forteresses. Toutes les provinces en Égypte et en Syrie furent sur le point d'être conquises... [2]). L'occasion perdue en 1220 devait se présenter à nouveau au cours du XIII[e] siècle, mais « l'inintelligence des Francs dans la question mongole », depuis l'envoi de la tente-chapelle de St. Louis au grand Khan, jusqu'à la préférence marquée des Francs d'Acre pour les Mamelouks, contre les Mongols, en Syrie, devaient faire échouer toutes

---

[1]) Argument à ajouter à ceux réunis par G. de Lagarde, *La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Âge*, I, *Bilan du XIII[e] siècle*, 1934, p. 189 et suiv.
[2]) Cf. R. Grousset, *Hist. des Croisades*, III, p. 232.

les tentatives de réaliser l'accord entre les forces qui pouvaient écraser, par leur union, celles de l'Islam, leur adversaire commun. Le roi Charles II ne pouvait ignorer les missions qui se rendaient encore, de son temps, de la cour du khan de Perse, qui persistait à se montrer favorable aux chrétiens, à la cour du roi de France et même à celle plus lointaine du roi d'Angleterre. J'ai signalé jadis, d'après les registres mêmes de son règne du 20 mars 1291, la mention d'un envoyé du roi de France qui traversait le royaume de Naples en revenant de la cour de l'empereur des Tatars [1]). Il est donc significatif de ne trouver dans son mémoire aucune allusion à une coopération éventuelle avec les Mongols de Perse contre la principale puissance islamique, celle de l'Égypte. Sur ce point, les préjugés se révélaient plus forts que les réalités politiques.

Par contre, dans la méthode adoptée pour la guerre contre le Soudan, on retrouve l'influence des idées nouvelles, que les techniciens des opérations navales allaient bientôt appliquer en Occident, à l'occasion du conflit qui devait opposer la marine d'Edouard Ier à celle de Philippe le Bel. Il est en effet intéressant de rapprocher la méthode du blocus, étudiée dans le projet de Charles II, de celle qui fut effectivement adoptée, en 1295, par les conseillers du roi de France, dans la nouvelle phase de la lutte acharnée qu'il menait contre la politique d'encerclement du roi d'Angleterre. À la coalition continentale, qui opposait à la France « l'Allemagne, le Brabant, Juliers, Bar et Ferret, inondés de sterlings », Phi-

[1]) Cf. G. I. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois dans le mer Noire au XIIIe siècle*, pp. 186—187. M. Pelliot dans son compte-rendu de ce livre, *T'oung Pao*, 1930, pp. 205—206, estime qu'il s'agit d'une mission spéciale auprès du Khan de Perse, confiée à Robert de Senlis, valet du roi de France.

lippe IV, par la force des livres tournois, opposait un système encore plus redoutable [1]).

« Pour réduire cette insaisissable ennemie, il doit chercher de tous côtés des moyens de guerre indirecte, prendre des sûretés et des gages, s'emparer de toutes les positions d'où il pourra inquiéter, menacer, léser l'Angleterre; il doit opposer partout la terre à l'Océan... Il introduit de force ou insinue son autorité chez tous les États qui l'environnent... allongeant sa domination sur les côtes de la mer du Nord et de celles du Midi, pour en interdire l'approche au commerce insulaire » [2]). C'est une page d'Albert Vandal sur le blocus continental de Napoléon Ier, que Charles de la Roncière, l'éminent historien de la marine française, cite presque en entier pour caractériser le but poursuivi en 1295—96 par la politique de Philippe IV et les traités d'alliance, économique ou militaire, conclus avec l'Aragon, la Norvège, la Hanse, la Flandre et la Hollande: « des rivages siciliens jusqu'au fond de la Baltique, un immense réseau, à peine troué sur les côtes de Gascogne, enveloppe et paralyse le commerce britannique » [3]). Il y eut d'ailleurs un plan de campagne établi dans tous ses détails, par l'un des meilleurs amiraux de l'époque, celui qui devait organiser à Rouen le « clos des galées » du roi de France: l'illustre génois Benedetto Zaccaria, un des premiers diplomates et hommes de guerre de son temps [4]). Le plan de 1297 ressemble d'ailleurs à s'y méprendre à celui qu'indique le conseil du roi Charles en 1291—92: « Voici, dit le vieux corsaire, la melleur manière de guerroier que

---

[1]) Cf. Langlois, dans Lavisse, *Hist. de France*, III, 2, p. 297.
[2]) A. Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, Avant-propos, p. IX.
[3]) Ch. de la Roncière, *Hist. de la Marine française*, I, *Les origines*, p. 349.
[4]) Cf. R. Lopez, *Genova marinara nel Duecento, Benedetto Zaccaria*, Milano, 1933.

nous sachon pourvoier en nostre avis »: avec une escadre, « offendre » l'ennemi en mer et dans ses terres, dans ses vaisseaux et dans ses ports: par des descentes multipliées, le mettre sur les dents. Vingt huissiers, quatre galères et vingt-quatre bateaux me suffiront [1]) ». C'est exactement, à quelques vaisseaux près, le plan de campagne établi contre l'Égypte. On est d'autant plus tenté de croire que l'inspirateur du projet de 1291 est le même que celui du mémoire de 1297, que deux ans plus tôt, en 1289, Benedetto Zaccaria, à la tête d'une escadre improvisée, de laquelle faisaient partie trois galères commandées par son gendre, Paolino d'Oria, consul de Caffa, était allé attaquer et piller un bateau égyptien, au large des côtes d'Asie Mineure. Ce défi jeté à l'empire du Soudan avait provoqué un grave conflit entre la commune de Gênes et l'Égypte, et le gouvernement génois s'était vu obligé de désavouer l'initiative du vainqueur de la Meloria. De dépit, Zaccaria était allé s'engager au service du roi de Castille, pour combattre sous un nouveau pavillon les Musulmans du Maroc [2]). C'était donc un adversaire constant de l'Islam, qui devait lui-même envoyer un projet de Croisade en 1311 au Pape Clément V, à l'occasion du concile de Vienne, en même temps que le roi Henri II de Chypre [3]). Il n'y a rien d'impossible à ce qu'il ait été consulté par le roi de Sicile vingt ans plus tôt, après la chute de St. Jean d'Acre; sans doute, il avait été l'ennemi capital de la maison d'Anjou, au temps des Vêpres Siciliennes, mais depuis il avait tourné son activité vers l'Orient et acquis une expérience de la guerre contre l'Infidèle, qui devait être considérée à son entière

[1]) La Roncière, *ouvr. cité*, p. 360.
[2]) R. Lopez, *ouvr. cité*, p. 152 et suiv.
[3]) A. S. Atiya, *The Crusade in the later Middle Ages*, pp. 60—61.

valeur dans ces circonstances. Une première conclusion paraît devoir s'imposer: le plan des opérations navales du projet du roi Charles a été inspiré, directement ou indirectement, par l'amiral génois Benedetto Zaccaria, partisan convaincu, en pratique comme en théorie, de la guerre navale à outrance contre la marine des Musulmans.

On retrouve également dans d'autres écrits de l'époque, la notion, très en avance sur l'organisation de la guerre à l'âge féodal, des effets du blocus sur le détournement ou l'interruption des voies commerciales, destinées à ruiner la prospérité économique et ce que nous appelons aujourd'hui le potentiel de guerre de l'adversaire. On a vu combien le roi Charles était exactement informé des relations, alors très étroites, entre la Horde d'Or du Kiptchak et l'Égypte [1]), qui tirait ses meilleurs guerriers et ses chefs eux-mêmes des régions du littoral de la mer Noire. Il est assez vraisemblable que ce renseignement a été également fourni par les Génois de Zaccaria, qui connaissaient fort bien, par leurs comptoirs de Crimée et de la côte circassienne, les relations commerciales et politiques entre les Mongols de Russie et l'empire musulman de la Méditerranée. L'idée a été reprise ensuite dans la plupart des mémoires et projets de la première moitié du XIVe siècle, depuis le *De modo Sarracenos extirpandi* de Fr. Guillaume Adam, qui préconisait, en 1313, aussi bien l'interruption du trafic de l'Égypte avec la mer Noire, par les Détroits, que le détournement du commerce de l'Asie Antérieure vers la Syrie et le golfe Persique [2]), jusqu'aux célèbres *Secreta*

---

[1]) Cf. B. Grekov et A. Iakoubovski, *La Horde d'Or*, trad. fr. Paris, 1939, p. 78 et suiv.

[2]) V. à ce sujet C. Ferrand, *Une navigation européenne dans l'Océan Indien au XIVe siècle*, *Journal Asiatique*, 11e série, XX, 1922, p. 307 et suiv.

Fidelium Crucis de Marino Sanudo, présentées au Pape Jean XXII en 1321. L'on y retrouve tous les traits essentiels du « conseil du roi Charles »: le blocus de l'Égypte [1]) et d'Alexandrie pour intercepter les marchandises et interrompre les relations diplomatiques avec les Tatars du Nord, ennemis de la chrétienté; une expédition préliminaire, le « petit passage », dont le but serait de harceler constamment les villes de la côte égyptienne avec une armée de 5000 fantassins et 150 chevaliers, divisée en petits détachements mobiles et entreprenants, afin d'ouvrir la route au « passage général » de la grande armée des Croisés, qui ne débarquerait en Égypte qu'au moment où ces opérations préliminaires lui auraient ouvert la voie. Il faut noter cependant une différence, d'ailleurs caractéristique. Le projet du roi de Sicile recommande Chypre comme base principale de l'expédition contre l'Égypte, à l'instar de la croisade de St. Louis, tandis que celui du Vénitien s'y montre nettement opposé [2]).

Remarquons par ailleurs que le roi de Sicile ne mentionne les républiques maritimes de la Méditerranée que dans le but de leur offrir des franchises et des privilèges commerciaux après la conquête du pays ennemi: elles n'entrent pas en ligne de compte pour les opérations militaires et navales du blocus. Il est évident que les informations d'après lesquelles l'auteur du projet a établi son plan stratégique, ne leur ont pas été favorables. C'est un argument de plus à ajouter à ceux qui nous font supposer une collaboration de Benedetto Zaccaria au conseil de Charles II. Désavoué par Gênes, qui venait de passer, par l'entremise d'Alberto Spinola, un traité

---

[1]) Héthoum Ier, roi d'Arménie, en avait déjà eu l'idée. Cf. Grousset, *Hist. des croisades*, III, p. 632.

[2]) A. S. Atiya, *ouvr. cité*, p. 122.

avantageux pour son commerce avec l'Égypte, il ne pouvait songer davantage aux Vénitiens, dont les relations avec les Infidèles étaient trop bien connues. Pour l'amiral, qui avait tenté de provoquer la guerre avec l'Égypte et qui allait combattre à l'autre bout de la Méditerranée, les escadres du « miramolin » du Maroc, les marchands italiens, provençaux et catalans étaient sans doute ces « mauvais chrétiens » dont le projet du roi de Sicile dénonçait le trafic illicite de matières premières avec l'ennemi, et que le mémoire de Fr. Guillaume Adam devait bientôt accuser, non sans raison, de tirer profit du commerce des esclaves des riverains de la mer Noire, en fournissant ainsi à l'Islam ses meilleurs soldats [1]). Sans qu'il soit en aucune manière désigné expressément dans le texte du projet, il est permis de supposer que la technique et l'expérience de Benedetto Zaccaria n'ont pas été étrangères à son élaboration. Le rôle important dévolu au roi de Chypre, qui doit fournir une partie des galères du blocus et dont le royaume constitue la base navale de la croisade, n'est pas moins caractéristique à ce point de vue: l'amiral venait de conclure, de sa propre autorité, en 1288, un traité d'amitié et de commerce avec ce souverain, convention qui avait également déplu au gouvernement de la commune [2]). Dans toute la première partie du projet, celle qui regarde les opérations militaires et navales en Orient, l'influence d'un « conseiller technique » se fait sentir, qui semble partager entièrement les vues de Zaccaria sur l'organisation et la conduite de la croisade.

---

[1]) Cf. en 1304 le conflit entre Guido Da Canale, gouverneur vénitien de Crète et Ottobono Della Volta, marchand génois, à propos d'un transport de 52 esclaves « Mamoluchi », *Diplomatarium Veneto-levantinum*, I, p. 23 et suiv.

[2]) R. Lopez, *ouvr. cité*, pp. 142—143.

III

L'INTERNATIONALE CHRÉTIENNE

À ces considérations stratégiques s'ajoute le plan d'organisation d'une force permanente au service de la croisade, sous l'égide du St. Siège. L'on a vu qu'il s'agissait d'une fusion des principaux ordres militaires et religieux; l'idée n'en était pas nouvelle. Déjà sous Grégoire X, au concile de Lyon, il avait été question de l'union des Templiers et des Hospitaliers. Cette préoccupation devait s'imposer désormais à tous les auteurs des projets de croisade ou de fédération du monde chrétien. Quelques années plus tard, en 1305, Raymond Lulle allait développer ces idées et décrire minutieusement l'organisation d'une force armée commandée par le « *Bellator Rex* » [1]; c'est aussi l'origine de la « Chevalerie de la Passion » de Philippe de Mézières, destinée à entraîner à la croisade, à la fin du siècle, rois, princes et seigneurs de l'Occident chrétien tout entier. Le projet du roi Charles est cependant le premier à envisager une union générale de tous les ordres, de l'Orient latin à la Prusse et à l'Espagne. Il est également le premier à proposer pour l'armée de cet ordre unique un uniforme, qui nous est décrit dans tous ses détails, avec toutes les pièces de l'équipement et même du harnachement. L'idée en soi n'était peut-être pas absolument nouvelle; les ordres eux-mêmes avaient adopté quelque signe uniforme de ralliement pour les frères qui militaient dans leurs rangs: la croix rouge sur le manteau blanc des chevaliers de l'Hôpital ou la croix noire sur fond blanc, dont la tradition a passé des chevaliers Teutoniques du Moyen Âge aux armées de la

---

[1]) A. S. Atiya, *ouvr. cité*, pp. 77 et suiv., 140 et suiv.

Prusse, puis de l'Allemagne moderne. Le Temple avait adopté le manteau d'ordonnance, blanc pour les chevaliers, noir ou brun pour les sergents et les écuyers; ils tenaient du pape Eugène III la croix rouge sur le manteau, comme les Hospitaliers, mais leur étendard était le « gonfanon baucent » (mi-noir, mi-blanc) [1]. Mais cette fois il s'agissait de doter d'un habillement et d'un armement uniforme toute l'armée de la croisade, et c'est bien la première description détaillée de l'uniforme d'une armée européenne à la fin du Moyen Âge. Il semble que la première application pratique de cette mode nouvelle ait eu lieu dix ans plus tard, à la bataille de Courtrai: on y vit paraître le contingent des communiers d'Ypres, tous vêtus de tuniques rouges [2]. Ils précédaient ainsi, sans s'en douter, de quelques siècles les habits rouges des soldats anglais à la journée de Fontenoy. C'est également un manteau vermeil orné d'une croix blanche, qui a la préférence du roi de Sicile: l'Empire avait arboré jadis ce pavillon, qui marquait du signe de l'Église universelle la bannière rouge des empereurs romains [3]. Et puis la mode était aux couleurs vives: « et serait, ajoute le mémoire, belle chose et noble et beaux habits et honestes ». Mais contrairement à d'autres souverains des temps modernes, qui se préoccupent uniquement de ces détails vestimentaires, Charles II est également le premier à établir le principe d'une troupe régulière en service actif, pourvue non seulement d'une tenue, mais aussi

[1]) Cf. J. Picquet, *Des banquiers au Moyen Âge. Les Templiers*, Paris, 1939, p. 2.

[2]) *Chronicon Comitum Flandrensium, Corpus Chron. Flandrie*, éd. J. de Smet, I, p. 168: « *ordinaverunt Yprenses omnes indutos tunicis rubeis ad castri Curtracensis custodiam* », apud W. J. Brandt, *Pierre Dubois: modern or medieval, American hist. Review*, XXXV, p. 516.

[3]) Cf. le c. r. de P. Wentzcke, *Hoheitszeichen u. Farben des Reichs, Hist. Zeitschr.*, 164, 1941, p. 116.

d'une organisation uniforme, avec des réserves en état de remplacer les pertes qui se produiraient au cours de la campagne. Sur ce point, les mémoires suivants fourniront bien d'autres détails. Raymond Lulle, dans son *Liber de Fine*, après avoir esquissé l'organisation d'un ordre unique, défini les pouvoirs de son chef, le « roi guerrier », élu par le pape et les cardinaux, et décrit la tactique employée par les Sarrazins, qui enveloppent l'ennemi en l'attaquant et le harcelant sans cesse avec leurs forces légères de cavalerie, en arrive à recommander une division, que l'on pourrait dénommer décimale, des forces de la croisade: *unus dominus supra decem et alius supra centum et alius supra mille et alius supra X millia et sic usque ad ipsum mille millia ascendendo* [1]). Les possibilités numériques de l'époque ne pouvaient évidemment dépasser ce chiffre, même en théorie. Dans son traité déjà tant de fois cité, *De recuperatione Terrae Sanctae*, Pierre Dubois recommande également l'habillement et l'équipement uniforme de l'armée des croisés, divisée en centuries et cohortes (huit de douze hommes par centurie) [2]). M. Atiya a déjà fait remarquer que ce système ressemble à celui des Mamelouks, avec leurs émirs ou *mugaddims* de dix, cent, mille etc. [3]). Mais les défenseurs de l'Égypte s'inspiraient eux-mêmes d'un autre modèle, celui que Gengis-Khan avait donné aux Mongols [4]). Il y a certainement dans cette tendance de créer des troupes régulières, disciplinées, divisées en détachements commandés par des chefs soumis à une hiérarchie

---

[1]) Apud Atiya, *ouvr. cité*, p. 81.

[2]) *De Recuperatione*, éd. Langlois, 23, p. 17.

[3]) *Ibid.*, p. 81 en n.

[4]) F. Grenard, *Gengis-Khan*, p. 39 et suiv. Cf. R. Grousset, *L'empire des Steppes*, Paris, 1939, p. 282.

invariable, non seulement une réaction contre l'anarchie féodale de l'Europe médiévale, mais aussi une volonté certaine d'imiter la première force militaire du temps, celle dont la supériorité s'était affirmée sur tous les champs de bataille: l'armée mongole. Cette supériorité, Pierre Dubois la reconnaissait en prenant pour modèle de son organisation politique l'empire du grand Khan, et Marino Sanudo l'affirmait en proposant comme exemple aux croisés la tactique des conquérants de l'Asie: la fuite devant un ennemi supérieur en nombre n'est pas une honte, mais une manœuvre utile, « car ainsi font les Tatars qui ont usurpé jusqu'ici une grande partie du monde » [1]). Cette influence se laisse également entrevoir dans le projet du roi Charles, qui précède ceux du Français et du Vénitien.

* * *

Ces innovations hardies supposent de toute évidence des frais et des ressources considérables. Là encore, le roi de Sicile et les conseillers qui l'inspirent se trouvent être des précurseurs. Tout ce que les projets ultérieurs nous ont fait connaître de l'organisation financière et politique, qui doit subvenir aux besoins militaires de la croisade, ils l'ont emprunté, de toute évidence, au « conseil » royal envoyé au Pape en 1292 et répandu ensuite sur son ordre. Pierre Dubois l'avait lu, qui en reproduisait, point pour point, les données essentielles: l'union des ordres en une « religion » unique, la mise en valeur de tous leurs biens, dont il espérait tirer un revenu de 800.000 livres tournois, la mobilisation générale de tous les revenus de l'Église et la constitution d'une caisse commune de la

[1]) *Secreta Fidelium Crucis*, éd. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 84.

croisade, à laquelle seraient versées toutes les dîmes de la chrétienté, les successions des princes ecclésiastiques et séculiers, les chevaux d'armes et les armures des seigneurs et chevaliers qui viendraient à décéder, tout cela est tiré du «conseil du roi Charles». Dubois y a ajouté sans doute d'autres chapitres qui donnent à son œuvre plus de relief et d'originalité [1]). Il a emprunté à Raymond Lulle l'idée des missionnaires formés dans des écoles spéciales, où l'on enseignerait plus particulièrement les langues orientales, et en a fait le point de départ d'une théorie générale de l'enseignement et des réformes qu'il y faudait réaliser. Il a également développé le chapitre — purement fiscal dans le projet du roi de Sicile — sur les biens de l'Église, pour y ajouter celui où il reprend l'idée d'une réforme de toute l'organisation ecclésiastique, qui agitait depuis longtemps déjà le monde des clercs. Mais c'est surtout le dernier paragraphe du projet de Charles II, qui avait simplement indiqué la nécessité d'un concile général de la chrétienté, pour établir la paix perpétuelle, que l'avocat de Coutances a développé dans son traité, en l'érigeant en un véritable système politique. Le concile est toujours le point de départ de la grande réforme, mais ses conséquences sont bien plus étendues et s'étendent aux domaines les plus divers. Il s'agit de fonder la paix de la chrétienté sur l'arbitrage international obligatoire [2]), appuyé par cette organisation internationale dont il a été question plus haut et qui représente une véritable fédération du monde chrétien, dont le chef spirituel resterait le Pape, mais dont les pouvoirs

---

[1]) Cf. l'analyse du *De recuperatione* par E. Zeck, ds. le *Jahresbericht des Leibniz Gymnasiums zu Berlin*, I—II, Berlin, 1905—1906.

[2]) *De Recuperatione*, éd. Langlois, 12, p. 11.

temporels seraient délégués au roi de France. Cette paix doit être maintenue contre l'agression: nous arrivons ainsi tout naturellement au chapitre des sanctions, qui vont du boycottage et du blocus à une véritable guerre d'extermination contre l'agresseur [1]). Les survivants seront exilés en Terre Sainte et devront combattre au premier rang contre l'Infidèle [2]); et c'est pour Pierre Dubois une véritable satisfaction de constater que les républiques maritimes d'Italie, Venise, Gènes et Pise, dont les discordes et les guerres toujours impunies ont empèché la délivrance de la Terre Sainte, pouvaient être enfin contraintes à observer la paix, au commun profit de la chrétienté, qu'elles ont tant de fois trahie [3]).

On a comparé parfois ce projet de l'auteur du *De recuperatione* à l'organisation de la Société des Nations et à ses principes d'action et de sécurité collective [4]). Le parallélisme est en effet des plus frappants: les sanctions préconisées par la S. D. N. prévoyaient des mesures d'ordre moral et diplomatique, des mesures d'ordre financier, des mesures d'ordre économique, telles que l'embargo sur les importations, les exportations de matériel de guerre et de matières premières essentielles, suivies du boycottage international et du blocus. L'on en arrive ainsi fatalement aux opérations militaires: le rappel de certaines de ces hypothèses prévues par l'assemblée de Genève n'est pas dénué d'intérêt:

---

[1]) *Ibid.*, 4, p. 4.

[2]) *Ibid.* Cf. 21, p. 17.

[3]) *Ibid.*, 10, p. 10. Cf. ses projets sur la Lombardie, exposés dans la *Summaria brevis et compendiosa doctrine*, éd. H. Kämpf, Leipzig, 1936, p. 14. *Quellen z. Gesch. des Mittelalters u. der Renaissance*, hg. v. W. Goetz, IV.

[4]) R. Schmid, *Dante u. Pierre Dubois. Aufsätze zur Geschichte der Antike u. des Christentums*, Berlin, 1937, p. 92 et suiv.

« Si les circonstances de l'affaire imposent des opérations militaires, pour défendre la victime de l'agression ou contre le territoire de l'agresseur, le Conseil pourrait recommander l'emploi de:

1. Force permanente de police internationale.

2. Force internationale formée de contingents fournis par les États membres.

3. Forces nationales agissant directement sous l'autorité de la Société... ».

Pour ce qui est du premier point, « l'établissement d'une force permanente de police internationale, recrutée par voie d'engagements volontaires sous l'autorité de la Société, destinée à empêcher toute action individuelle contraire au pacte et pour exécuter les décisions de la Société, n'est pas encore, de l'avis général, susceptible d'application pratique »[1]).

L'on y avait songé pourtant, ces dernières années: on se rappelle le retentissement du projet d'André Tardieu, qui prévoyait l'organisation d'une force internationale d'aviation au service de le S.D.N., dont on retrouve l'écho jusque dans les romans de la Princesse Bibesco[2]); plus recemment encore, un autre homme politique français, M. Paul-Boncour, voulait créer un corps de spécialistes, « double, triple ou quadruple de ce qu'est aujourd'hui la garde mobile, et dont l'action manifesterait la force de l'État français sans engager les producteurs, sans troubler l'économie nationale, sans même émouvoir profondément l'opinion »[3]); en somme, un corps de troupes

---

[1]) Cf. *Action collective et neutralité*, publications du Centre européen de la dotation Carnegie, Bulletin no. 3—4, 1936, pp. 196—197.

[2]) *Égalité*, Paris, 1935.

[3]) J. de Rovera, dans le *Tribune des Nations* du 20 février 1936. Cf. G. I. Brătianu, *La Roumanie et la crise du système politique européen*, Bucarest, 1936, p. 54 et suiv.

de métier, superposé à l'armée nationale française et pouvant être engagé, en dehors d'elle, dans les opérations prévues par l'application des sanctions de la S.D.N., sur n'importe quel point du continent ou même de la planète. Manière assez singulière, soit dit en passant, de servir les intérêts de la S.D.N., sans recourir à la mobilisation des forces nationales et qui pouvait faire prévoir, dès 1936, le défaut de la cuirasse révélé par les événements tragiques de 1940. Toujours est-il que ces projets ne sont pas sortis des cartons, où Genève a classé tant d'utopies. Le monde moderne n'a connu, en fait d'action militaire internationale, que la formule intermédiaire, proposée d'ailleurs également par Pierre Dubois: une armée composée de contingents nationaux, marchant sous leurs bannières et dirigée par un état-major composite, aux ordres d'un commandant unique. C'est une armée de ce type que l'Europe a envoyé en Chine, lors de la révolte des Boxers en 1900; après la création de la S.D.N., telle fut l'organisation du détachement chargé de contrôler le plébiscite de la Sarre et d'y maintenir l'ordre. Le projet d'une troupe internationale à la disposition d'un pouvoir suprême, dont la volonté s'imposerait à toutes les nations, n'a pas été réalisé de notre temps, bien qu'il ait été formulé depuis plus de six siècles. Il semble du reste — et ce n'est pas l'aspect le moins surprenant de ces recherches — qu'il ait été beaucoup plus près d'être réalisé, à l'époque lointaine des dernières croisades, qu'à celle des assemblées périodiques de la Société des Nations. Il est vrai que la fusion des ordres militaires ne put aboutir et que la seule conséquence de tous les projets qui en agitèrent l'idée fut le célèbre procès des Templiers et la destruction de leur ordre par Philippe le Bel. De tous

les arguments réunis par Pierre Dubois [1]), la fiscalité rapace du roi de France n'avait retenu que celui qui démontrait l'inutilité des immenses ressources, réunies par un ordre qui se désintéressait désormais de la défense de la Terre Sainte. Mais la flotte internationale aux ordres du St. Siège, avec un corps expéditionnaire destiné à la guerre d'Orient, à peu près tel que l'avait entrevu le roi Charles II, fut effectivement réalisé quelques années plus tard, bien que sur un théâtre d'opérations sensiblement différent de celui qu'avaient recommandé les projets de croisade.

Le programme indiqué par le « conseil du roi Charles » reçut en effet un commencement d'exécution à l'avènement au trône de France de Philippe de Valois: ce souverain chevaleresque et magnifique ne pouvait rester indifférent à la grande idée de la croisade, et le St. Siège, installé depuis Clément V en Avignon, ne pouvait que l'encourager à l'entreprendre. Le 16 juin 1330, le pape Jean XXII accordait au nouveau roi de France la levée d'une dîme pour deux ans; « l'année suivante (5 décembre 1331) il promulguait des indulgences pour quiconque se croiserait, et Philippe VI prenait les dispositions nécessaires pour faire déposer en lieu sûr le produit de la dîme consentie par le St. Siège jusqu'au jour où le voyage d'outre-mer s'effectuerait » [2]). En août 1332, une alliance navale était conclue à Rhodes entre le Grand-Maître de l'Hôpital et Venise, en son nom et celui de l'empereur byzantin Andronic III Paléologue, contre les émirs turcs

---

[1]) Cf. H. Kämpf, *Pierre Dubois u. die geistigen Grundlagen des französischen Nationalbewusstseins um 1300*, Leipzig, 1935, *Beiträge zur Kulturgesch. des Mittelalters u. der Renaissance*, hg. v. W. Goetz, 54, p. 11 et suiv.

[2]) J. Delaville Le Roulx, *ouvr. cité*, I, p. 86.

d'Asie Mineure[1]). Déjà, le 22 juin, le sénat vénitien décrétait le boycottage commercial de la « Turquie », malgré les intérêts considérables des négociants de la République qui trafiquaient dans ces parages[2]). Les corsaires turcs étaient devenus la plaie de l'Archipel, au point de déterminer Venise de donner cette fois tout son concours à la croisade. Déjà, le roi de France et, comme de juste, le St. Siège adhéraient à la ligue de Rhodes. Le 11 mai 1332, les envoyés du Doge, Giovanni Bellegno, Blasio Zeno et Marino Morosini remettaient au roi de France un mémoire qui lui offrait la coopération des forces vénitiennes: une flotte considérable devait transporter cinquante mille hommes de pied et 20.000 chevaux; une escadre de vingt à trente voiles devait ravager auparavant le littoral musulman. C'était appliquer presque à la lettre le projet de Charles II, et surtout celui plus récent et plus complet de Marino Sanudo. L'approvisionnement devait être fourni par le royaume de Naples, la Sicile, l'empire byzantin et les régions de la mer Noire, dont on faisait ressortir l'importance pour les vivres et les « matières premières »[3]); là aussi le mémoires donnait raison à Sanudo. Le roi prit la croix à Melun le 25 juillet 1332; Marseille consultée, dressait un plan de campagne qui prévoyait « une série de coups de mains plutôt qu'une guerre régulière »[4]); on en revenait ainsi de nouveau au « conseil du roi Charles ». Les projets se multipliaient: entre autres, le roi de France reçut

[1]) J. Gay, *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient*, Paris, 1904, pp. 22—23.

[2]) G. I. Brătianu, *Les Vénitiens dans le mer Noire au XIVe siecle*, Acad. Roumaine, *Études et Recherches*, XI, 1939, p. 7 et suiv.

[3]) G. Thomas, *Diplomatarium Veneto-Levantinum*, I, p. 220: ... *et precipue Mare Maius, ibi enim est et habebitur habundantia et summa bladi et victualium.*

[4]) J. Delaville Le Roulx, *ouvr. cité*, I, p. 89.

alors celui du dominicain allemand Burchard ou Brochard, dont l'*Advis directif* ne reçut pas l'approbation de son conseil [1]).

L'objectif principal de la croisade demeurait l'Égypte, mais un nouveau théâtre d'opérations devenait nécessaire, dont les anciens avis n'avaient pu reconnaître l'importance: l'Asie Mineure tombée aux mains des émirs Turcs de Sarukhan, Aïdin et Mentéché, dont les corsaires représentaient un danger réel pour les communications de l'armée des croisés.

Ce fut finalement sur ce nouveau théâtre de la guerre que l'idée d'une expédition internationale de croisade put enfin prendre corps. Il en fut de l'enthousiasme pour le « grand passage » de 1333, comme de tant d'autres projets. Le pape Jean XXII mourut en 1334 et bien que le roi de France partit l'année suivante pour Avignon, avec toute sa cour et les rois de Bohême et de Navarre [2]), la menace de la guerre anglaise devait bientôt l'écarter du rêve de la croisade. Pour le siècle de la guerre de Cent Ans, l'activité des chevaliers, amateurs d'exploits guerriers ou de butin lucratif, allait être détournée vers d'autres actions que celle du « recouvrement de la Terre Sainte », bien que les essais de croisade n'aient pas manqué, tant en Méditerranée qu'ailleurs. La guerre franco-anglaise était déjà commencée, lorsque le St. Siège et Venise réussirent quand même à réunir les éléments d'une flotte et d'une armée destinées à combattre l'Infidèle. L'organisation de cette force eût réjoui assurément l'ombre de Charles II: elle réalisait entièrement le premier point de son programme. La ligue qui comprenait les galères

---

[1]) A. S. Atiya, *ouvr. cité*, pp. 110—111.
[2]) Delaville Le Roulx, *ibid.*, p. 101.

pontificales, commandées par Martino Zaccaria, le neveu de Benedetto, celles de Venise aux ordres de Pietro Zeno et celles du roi de Chypre commandées par Corrado Piccamiglio, reçut encore cinq vaisseaux de Gênes et une escadre des chevaliers de Rhodes, ayant à sa tête le prieur de Lombardie, Giovanni di Biandrate, en tout vingt-quatre ou vingt-sept bâtiments [1]). Ils emportaient un corps expéditionnaire qui débarqua le 28 octobre 1344 à Smyrne et s'empara de la ville et de toutes ses fortifications, à l'exception d'un château isolé sur l'Acropole, qui resta aux mains des Turcs. Une brillante victoire navale compléta le succès de ce débarquement et Smyrne demeure aux mains des chrétiens pendant près de soixante ans, jusqu'à l'invasion de Tamerlan en Asie Mineure, en 1402. Même la sortie malencontreuse qui coûta le vie à Martino Zaccaria et Pietro Zeno, en janvier 1345, ne rendit pas la ville aux Turcs d'Oumour Bey, qui l'avaient perdue.

Ce succès fut malheureusement sans lendemain. En Occident, la guerre qui retenait de plus en plus les forces de la France et de l'Angleterre et se compliquait d'autres opérations en Castille ou en Flandre, enlevait à la croisade l'appui des deux royaumes les plus puissants de la chrétienté. Une suite imprévue de ces événements ne fut pas moins décisive pour l'avenir des projets de croisade et la possibilité de leur réalisation. Les embarras financiers du roi d'Angleterre l'obligeaient à procéder à une revision de ses comptes avec les banquiers florentins, et le nouveau règlement des dettes qu'il finit par leur proposer se révéla si désastreux, qu'il entraîna une suite

---

[1]) A. S. Atiya, *ouvr. cité*, p. 293. Cf. N. Iorga, *Latins et Grecs d'Orient et l'établissement des Turcs en Europe*, ds. *Études Byzantines*, II, p. 203 et suiv.

de faillites retentissantes. Les Bardi et les Peruzzi eux-mêmes n'en furent pas exemptés[1]). Du coup, le St. Siège perdit son principal appui pécuniaire et la croisade ses bailleurs de fonds. Au moment où elle se réalisait enfin, même sur le plan plus modeste d'une expédition sur les côtes d'Asie Mineure, la ligue internationale de la croisade dirigée par le Pape rentrait dans le domaine des hypothèses et des possibilités non réalisables. L'Internationale chrétienne avait échoué une fois de plus.

Il n'en est pas moins remarquable de constater que l'ébauche de la croisade de Smyrne fut tout de même plus dans l'esprit du projet de Charles II, que dans celui des nombreux avis ou conseils qui l'ont suivi. La réunion d'une escadre internationale contre l'Infidèle, fût-il d'Égypte, de Syrie ou d'Anatolie, avait été dans l'ordre des possibilités: la réussite de 1343 confirmait pleinement le projet de 1292. Ce qui distingue particulièrement le projet du roi de Sicile de celui de Pierre Dubois, ou même de celui de Marino Sanudo, c'est en premier lieu la direction de la croisade ou pour mieux dire, son commandement. Le roi de Sicile le réservait à quelque prince de haut lignage, fils de roi s'il se pouvait, désigné par le Pape et agissant aux ordres du St. Siège et au nom de toute la chrétienté[2]). Pierre Dubois, en recommandant la suppression du patrimoine de St. Pierre et la substitution du roi de France au pape, dans l'organisation et le commandement de l'entreprise, détourne en fait l'Internationale chrétienne au profit de ce monar-

---

[1]) Cf. A. Sapori, *La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi*, Firenze, 1926, p. 63 et suiv.

[2]) Il est presque superflu de rappeler à ce propos l'étude d'A. Fliche, *Le rôle international de la papauté au Moyen Âge*, *Bullet. of the internat. Committee of hist. sciences*, I, 5, 1928, p. 582 et suiv.

que [1]). Supposons l'une des principales puissances modernes dominant, par son influence et le nombre de ses clients, le Conseil et l'assemblée de la Société des Nations: l'effet n'en serait-il pas sensiblement analogue? Pour Sanudo également, les « secrets des fidèles de la Croix » représentent exactement le point de vue et les intérêts de Venise; la politique du Sénat en 1332 a adopté entièrement les lignes essentielles de son projet. Celui du roi de Sicile, qui les a inspirés pour une grande part, reste cependant plus objectif et ne s'écarte point de l'idéal commun de la chrétienté. Pour lui, le pape est le chef suprême des croisés, et l'armée qu'il se propose de réunir assemble, sous une même bannière, toutes les forces des princes chrétiens, de même que la direction financière de la croisade est confiée au grand-maître de l'ordre militaire, nommé par l'Église: rien n'indique pour cette haute fonction un prince ou un seigneur issu d'une dynastie particulière. L'escadre internationale est constituée par des forces de caractère international: ordres du Temple et de l'Hôpital, royaume de Chypre, le dernier des états croisés, vaisseaux affrétés directement par le St. Siège. C'est à peu de chose près ce qui advint en 1343.

Il nous faut donc revenir au « conseil du roi Charles » pour marquer à la fois son réalisme et son originalité: le mérite de bien des innovations a été attribué à ceux qui l'ont simplement copié ou s'en sont largement inspiré sans le citer. Mais ces innovations elles-mêmes n'étaient pas aussi hardies qu'elles ont pu le sembler par la suite. Lorsque Pierre Dubois recommandait « l'arbitrage international comme moyen d'assurer la paix perpétuelle

---

[1]) Cf. H. Kämpf, *Pierre Dubois u. die geistigen Grundlagen des französischen Nationalbewusstseins um 1300*, Leipzig, 1935, p. 97 et suiv.

entre les peuples de l'Occident, fédérés en « états-unis » ou « l'adoption de l'uniforme militaire » ou encore la « colonisation des pays lointains », c'étaient là bien moins « des hardiesses prophétiques qui ne pouvaient être tenues que pour des imaginations frivoles » [1]), selon la définition de Ch. V. Langlois, qu'un reflet de l'esprit du temps et des questions qui agitaient réellement l'opinion publique du XIVe siècle. Les croisades qui se succédèrent presque sans interruption, en Égypte, en Afrique ou contre les Turcs jusqu'à celle de Nicopolis, en sont la meilleure preuve. Il serait vain de nier la tendance de l'époque d'organiser les forces de la chrétienté pour la lutte centre l'Infidèle. Et lorsque Renan regardait l'avocat de Coutances comme « le plus ancien publiciste du Moyen Âge », dont les idées « originales, pénétrantes, hardies, sortaient si complètement de la routine du temps » [2]), peut-être convient-il, en comparant ses projets dont on ne saurait contester l'ampleur et l'habileté, à celui plus ancien, plus modeste et par là plus réel de Charles II d'Anjou, de considérer avec moins de sévérité l'esprit de ce siècle, enclin aux idées généreuses et désireux de poursuivre la recherche de cette pierre philosophale qui a été et reste toujours — hélas ! — la paix perpétuelle et la fédération de tous les états du monde civilisé. Peut-être faut-il également dégager de cette expérience lointaine d'une Internationale, que le Moyen Âge ne pouvait concevoir que sous la bannière de la croisade, cette leçon qui me paraît n'avoir perdu en rien de sa valeur, après tant de siècles: l'union des forces, qui étaient hier celles

---

1) *De recuperatione Terre Sancte*, Collection de textes p. servir à l'enseignement de l'hist. Introduction, pp. XVII—XVIII.

2) E. Renan, *Études sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel*, pp. 284, 381.

de la chrétienté et qui pourraient être aujourd'hui encore celles de l'Europe, n'était possible que devant un danger commun, dans le but d'un effort qui exigeait la mobilisation de l'ensemble de leurs ressources militaires et financières. Elle était placée sous l'égide d'une puissance dont l'autorité, plus spirituelle que temporelle, présentait en même temps une garantie d'objectivité et de désintéressement, qui seule pouvait assurer sa supériorité sur les intérêts particuliers des souverains et des nations, en l'espèce le St. Siège. L'existence de tant de projets, dont celui du roi Charles II ouvre la longue série, et leur réalisation partielle, n'en font que mieux ressortir ces traits essentiels et fondamentaux de l'Internationale chrétienne du Moyen Âge, qui fut créée et ne put vivre qu'en fonction de l'idée de croisade.

IV

LA CROISADE ET LES NATIONALITÉS

C'est qu'en effet la croisade représente en dernière analyse l'unité du monde chrétien, l'unité que l'Empire n'avait pu réaliser et qui ne se soumettait pas davantage à la théocratie pontificale, en vertu de sa seule prétention au gouvernement du monde. Par contre, la lutte contre l'Infidèle offrait un terrain réel d'entente et d'action, qui pouvait opposer les forces coalisées de la Croix à celles de l'Islam, Charlemagne à Mahomet: c'est bien ainsi que l'avait compris l'auteur de la *Chanson de Roland*, qui rangeait dans l'« ost » des Musulmans les contingents païens de l'Asie, ou ceux des schismatiques et des hérétiques de l'Orient byzantin [1]). La croisade est donc, plus

[1]) Cf. P. Boissonnade, *Du nouveau sur la chanson de Roland*, Paris, 1923, p. 168 et suiv. et H. Grégoire et R. de Keyser, *La chanson de Roland et Byzance*, *Byzantion*, XIV, 1939, p. 265 et suiv.

que toute autre entreprise humaine, une affaire essentiellement internationale. Vérité banale, si l'on veut, mais il devient nécessaire de la rappeler, à propos de certaines théories récentes ; car il a été souvent question, ces dernières années, du concept de nationalité en histoire: des communications d'un réel intérêt ont été faites à ce sujet, dans plusieurs congrès internationaux des sciences historiques [1]). Deux thèses semblent vouloir se préciser et s'affrontent dans les principaux ouvrages qui en ont traité récemment: celle qui considère l'éclosion de l'idée nationale seulement à la fin du XVIII[e] siècle, et son plein épanouissement au XIX[e], le siècle classique des nationalités ; l'autre, qui en recherche les manifestations à une époque beaucoup plus reculée, en plein Moyen Âge. C'est l'argument développé par le dernier ouvrage de M. Marc Bloch sur *la société féodale :* « Par réaction contre l'historiographie romantique, écrit-il à ce sujet, il a été de mode, chez certains historiens plus récents, de refuser aux premiers siècles du Moyen Âge toute conscience de groupe, national ou ethnique. C'était oublier que, sous la forme naïvement brutale de l'antagonisme contre l'étranger, le « horsin », de pareils sentiments n'exigent pas un bien grand raffinement d'esprit. Nous savons aujourd'hui qu'ils se sont manifestés, à l'époque des invasions germaniques, avec beaucoup plus de force que ne

[1]) Cf. les communications présentées par les historiens polonais, MM. Walek-Czarnecki, M. Handelsman et B. Dembinski à Oslo en 1928, *Bullet. of the Internat. Committee of hist. Sciences*, I, 5, 1928, pp. 559—571 et celles réunies dans le même *Bulletin*, II, 2, 1929: H. Koht, *Nationality and History*, p. 217 et suiv.; Oncken, *Deutsche geistige Einflüsse in der deutschen Nationalitätenbewegung*, p. 249 et suiv., et l'étude de Steinacker, citée plus loin, p. 332; cf. aussi L. Eisenmann, *Quelques aspects nouveaux de l'idée de nationalité*, *ibid.*, p. 225 et suiv. et N. Iorga, *Origine et développement de l'idée nationale, surtout dans le monde oriental*, ds. *Études Byzantines*, II, p. 575 et suiv.

le croyait, par exemple, Fustel de Coulanges »[1]). Sans vouloir remonter aussi haut, les historiens recherchent dans l'histoire du Moyen Âge les indices qui s'opposent à l'universalisme factice des lettrés et des clercs et peuvent prouver l'existence des particularismes nationaux. On retrouve ainsi jusqu'à l'époque des croisades des manifestations de cet ordre, dans les querelles qui éclatent à tout instant entre des contingents de croisés appartenant à des nationalités diverses; l'Université est divisée en « nations » dès le XIII[e] siècle, bien que ces divisions ne correspondent pas toujours au sens moderne du mot, et des conflits entre ces groupes « nationaux » éclataient aussi bien à l'Université d'Oxford qu'à celle de Paris [2]). Pierre Dubois passe pour l'un des premiers auteurs d'une théorie politique nationaliste, malgré l'ampleur de son projet de fédération du monde chrétien; mais il travaille évidemment pour le roi de France. On s'est demandé si ses écrits sont d'un homme du Moyen Âge ou s'ils portent déjà l'empreinte des temps modernes [3]); la même question s'est posée pour l'énigmatique figure de Philippe le Bel. « Celui-ci est le roi de France, écrit à ce propos M. Heimpel, dont Ranke a dit que le souffle âpre de l'histoire moderne l'entoure. Nous savons aujourd'hui que ce jugement appelle la revision. Ranke ne voyait que le rationaliste, le maître des légistes, l'ennemi de Boniface VIII, celui qui détruisit de sang-froid l'ordre des Templiers; mais le même homme était « moyenâgeux », « fantastique »: il pensait à l'empire, à Byzance, à la

[1]) *Les classes et le gouvernement des hommes*, Paris, 1940, p. 232.

[2]) G. C. Coulton, *Nationalism in the Middle Ages*, *The Cambridge Historical Journal*, V, 1, 1935, pp. 18 et suiv.

[3]) Cf. l'article déjà cité de W. Brandt, *Pierre Dubois, modern or medieval*, *Amer. Hist. Review*, XXXV, 1930, pp. 507—521.

domination universelle; il voulait fonder un ordre de chevalerie mondial et conquérir à sa tête la Terre Sainte. Si c'étaient là des chimères, elles constituaient d'autant moins une hypocrisie de la part de Philippe, que sa piété était réelle. La chimère est une force historique, tant que les images qu'elle évoque gardent leur valeur dans la conscience des contemporains »[1]). Plutôt que le contraste entre l'esprit médiéval et la conception politique moderne, distinction qu'il est souvent difficile de définir au sens absolu, mieux vaut considérer ici l'opposition de l'universel et du particulier, qui est de tous les temps et marque si fortement de son empreinte l'époque des projets de croisade. Nul autre temps — si ce n'est peut-être le nôtre — n'a mieux marqué l'alternance des internationales ou des impérialismes qui aspirent à la conquête du monde, et des séparatismes étroits de la cité ou du fief. L'équilibre que représente parmi ces extrêmes la constitution d'états nationaux, forts de leur unité et conscients de leur rôle historique, n'avait pas encore été atteint[2]). Pour les penseurs et les écrivains du XIVe siècle, l'Europe n'était encore qu'une mosaïque infiniment complexe de principautés, seigneuries, bailliages et villes plus ou moins libres[3]), dont la carte enchevêtrée n'avait pas été simplifiée par la formation des grandes monarchies de l'âge moderne. L'ombre de l'empire romain planait sur ce fourmillement d'états et Dante, dans sa *Monarchie*, évoquait la majesteuse ordonnance de l'unité du monde

---

1) K. Heimpel, *Frankreich und das Reich*, *Hist. Zeitschrift*, 161, 1940, p. 237.

2) Cf. Steinacker, *Volk, Staat u. Nation u. ihre Beziehungen bei den römisch-germanischen Völkern*, *Bullet. of the Internat. Committee of hist. Sciences*, II, 2, p. 230.

3) G. de Lagarde, *La structure politique et sociale de l'Europe au XIVe siècle*, ds. *L'organisation corporative du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime*, Louvain. 1939, III, p. 91 et suiv.

antique. De leur côté, les zélateurs de l'autorité pontificale dérivaient toujours de la Cité de Dieu et du système des planètes et des astres, l'unité du monde chrétien, soumis au Souverain Pontife. Mais cette vieille querelle du Sacerdoce et de l'Empire avait plus d'écho désormais parmi les polémistes, qui poursuivaient la lutte vaine des Guelfes et des Gibelins, que dans la pensée et l'action des gouvernants et des politiques. Seule une fédération pouvait encore réunir les membres épars de l'unité chrétienne, et la croisade seule pouvait la faire aboutir.

*
* *

Ces considérations nous ont été suggérées par la théorie récente de M. Al. Domanovszky, professeur et ancien recteur de l'Université de Budapest sur « l'état national hongrois au Moyen Âge ». L'historien magyare défend en effet une thèse entièrement opposée à celle que nous avons tirée de l'examen objectif des mémoires et projets de croisade de la fin du Moyen Âge. Selon lui, le royaume de Hongrie fut depuis une époque très reculée un état *national* au sens le plus complet de ce terme et c'est dans une mission de *croisade* aux confins de l'Europe Orientale qu'il a pris conscience de sa nationalité.

Les idées de M. Domanovszky nous étaient connues depuis le dernier Congrès international des Sciences historiques à Zurich, en septembre 1938, où il présenta une communication, dont le titre indiquait suffisamment le contenu et l'objet [1]).

---

[1]) *Der ungarische Nationalstaat im Mittelalter*, VIIIe Congrès International des Sciences Historiques, Zürich, 1938, *Communications*, I, pp. 96—99. Nous reproduisons ici, avec quelques additions, la première partie d'une étude parue en 1940 à Bucarest: *Théorie et réalité de l'histoire hongroise, à propos de quelques ouvrages récents.*

Il s'y déclarait convaincu que l'idée nationale est beaucoup plus ancienne en Europe que son affirmation dans les doctrines politiques du siècle « des nationalités ». Déjà Meinecke constatait que le facteur décisif résidait principalement dans « la volonté d'être une nation », ou, ce qui revient au même, dans la conscience d'un particularisme qui distingue un peuple de ses voisins. Si l'on admet cette définition, le sentiment « national » est bien antérieur aux théories du XIXe siècle et l'on peut retrouver son expression jusque dans les textes du Moyen Âge, bien que la plupart soient déformés par le tour d'esprit « universaliste » des clercs qui les rédigeaient. C'est en partant de ce point de vue que l'auteur cherche à démontrer combien les Magyars étaint déjà conscients de leur langue et de leur nationalité distincte, dès les premiers temps de leur établissement en Pannonie.

« La nation hongroise est née quand Arpad fut élu prince par les tribus de différentes langues et de race mélangée. Cette décision fit prendre conscience aux Hongrois de leur communauté d'aspirations et d'instincts ». Mais ce fut avec Saint Étienne et la conversion au christianisme que « l'idéologie hongroise d'aujourd'hui » est née, aux environs de l'an mille: « la réforme de son premier roi fut la grande révolution spirituelle du peuple hongrois » [1]). Les conseils du fondateur de la monarchie apostolique à son fils, que nous a transmis le texte de l'*Institutio morum*, portent déjà l'empreinte d'une tradition toute nationale [2]).

---

[1]) *Quelques idées sur la formation de l'esprit national hongrois*, idées développées dans un discours du 20 septembre 1939 à Budapest à l'occasion de la rentrée des Facultés. *Nouv. Revue de Hongrie*, LXI, 1939, pp. 392, 396.

[2]) *Congrès de Zurich*, *Communications*, I, p. 98.

Cette conscience d'un état et d'une mission nationale n'a fait que se développer aux siècles suivants, au cours de la lutte sans cesse renouvelée contre les nomades des steppes asiatiques; mais il convient de reproduire ici les propres termes de M. Domanovszky:

« Chacun, nous dit-il, à l'ouest de ce pays, — et même ceux qui n'ont que des connaissances historiques assez superficielles — sait que c'est nous qui avons défendu l'Europe contre le Croissant. Mais qui connaît les sacrifices du peuple hongrois dans ce domaine avant l'apparition des Turcs? On a entendu peut-être le nom des Mongols, mais on ne se doute pas des torrents de sang que notre peuple avait déjà versé dans ses luttes contre les Petchénègues, les Ouzes, les Coumans, et après l'invasion mongole, contre les Tatares. En vérité, il suffirait de feuilleter les bulles pontificales du XIIIe siècle pour y lire l'épithète des rois de Hongrie: *athleta Christi*, qui est l'équivalent des épithètes humanistes: *clipeus*, *murus*, *antemurale*, *propugnaculum Christianitatis*. Ce fut une tâche dure et ingrate, car le peuple hongrois dut s'acquitter tout seul de sa mission qui devint pour lui une question vitale; de la part des autres peuples qu'il avait défendus et que le danger direct cessait de menacer, il ne pouvait attendre aucune assistance » [1]).

Cette expression d'« athlète du Christ », attestée dans les actes de la chancellerie pontificale en 1238, donc *avant* l'invasion mongole [2]), est pour le moderne historien de l'état national hongrois l'argument capital en faveur de sa thèse. Le sentiment national de son peuple et la conscience de sa mission historique, dès l'époque la plus

---

[1]) *Nouv. Revue de Hongrie*, *ibid.*, pp. 393—394.

[2]) *Congrès de Zurich*, I, *ibid.*

reculée, le distinguent nettement des autres peuples ou tribus qui l'entourent. « La Hongrie de Saint Ladislas (1077—1095) n'avait plus d'affinités spirituelles avec les peuples des steppes.

Au XIIIe siècle, le Hongrois ne comprend plus la mentalité des Coumans nomades que le roi Ladislas IV (1272—1290) veut installer chez nous, il rejette cette invasion de l'esprit oriental avec tant de ferveur chrétienne que l'histoire pourrait appeler cette époque la seconde période des saints hongrois » [1]). Cette conscience d'une mission nationale se révèle supérieure aux affinités de race et de langue: « les individus, les groupes de peuples, même de race étrangère, avaient toujours la possibilité de se rallier à la grande famille des guerriers hongrois. On y recevait toujours volontiers les étrangers qui offraient leurs services. Ainsi s'opéra l'assimilation. C'est ainsi que Jean Hunyade († 1456) fils d'un réfugié valaque, devint tout à fait Hongrois, fut un bâtisseur d'églises hongroises, le mécène et le représentant hongrois de la culture humaniste de son temps » [2]). Si l'on en croit cette interprétation, les Hongrois auraient manifesté dès le XIe et le XIIe siècle un « nationalisme actif et conscient » et ils auraient été parmi les premiers à fonder en Europe un état « national » au sens moderne de ce mot. Il y a donc là un titre irrécusable aux prétentions qu'ils manifestent aujourd'hui, sur toute l'étendue des territoires réunis autrefois à la Couronne de Saint Étienne. C'est la conclusion qui se dégage, même sans qu'il ait besoin de l'affirmer expressément, de tout l'exposé de la théorie de M. Domanovszky, lequel d'ailleurs ne se fait pas faute de

---

[1]) *Nouv. Revue de Hongrie*, *ibid.*, p. 393.

[2]) *Ibid.*, p. 394.

reprocher aux voisins occidentaux de la Hongrie de ne jamais l'avoir traitée d'égal à égal, mais de s'en être servi comme d'un défenseur ou de l'avoir exploitée comme un marché.

J'avais déjà eu l'occasion de prendre part à la discussion qui suivit, à Zurich, la communication de l'historien hongrois et d'y formuler certaines observations suggérées par cette théorie; je n'y serais pas revenu, s'il ne m'avait semblé nécessaire de dissiper certaines confusions [1]).

C'est ainsi que la théorie de M. Domanovszky reçut alors l'approbation de Mlle Uhlirz, de l'Université de Graz, par l'effet d'une analogie qui nous paraît sans fondement; — elle pensait en effet devoir remonter au Xe siècle pour rechercher les origines du sentiment national en Italie, et ne se montrait pas autrement surprise de rencontrer au XIe la conception d'un état national chez les Hongrois, entourés de peuples différents et hostiles et forcément isolés dans leur nouvel habitat de conquérants [2]).

[1]) Le compte-rendu du Congrès des Sciences historiques par le prof. Karl Brandi, l'historien allemand bien-connu, nous en fournit un exemple (*Historische Zeitschrift*, 159 (1938), p. 216). Les objections formulées à cette occasion par les historiens roumains (M. Lupaş et moi-même) y sont présentées comme une suite de la polémique engagée par M. Domanovszky contre N. Iorga; c'est ce dernier qui aurait provoqué contre son critique de Budapest les « violentes attaques » de ses collègues roumains. Je ne sais qui a pu présenter à M. Brandi un résumé aussi tendancieux de ces débats, présidés par la rigoureuse objectivité de M. Louis Halphen; il me faut ajouter que si celui-ci dut intervenir à un moment donné dans la discussion, ce ne fut pas à l'occasion de ma brève réplique.

Toujours est-il qu'il n'y avait pas le moindre rapport entre la communication de M. Domanovszky ou les arguments qui lui furent opposés, et son ouvrage sur *la méthode historique de M. Nicolas Jorga*, que je ne connaissais pas à cette époque; pour autant qu'il m'en souvient, il n'y a pas été fait la plus petite allusion. Cf. pour toute cette discussion *Congrès de Zurich, Communications*, II, p. 327 et suiv. Pour l'ouvrage concernant N. Iorga, v. A. Sacerdoţeanu, *M. Domanovszky et l'histoire des Roumains, Revue de Transylvanie*, V, 1939.

[2]) *Congrès de Zurich, Communications*, II, p. 330. V. plus loin, p. 363 et suiv., l'article de M. Berza, *Sentiment national et esprit local chez les Lombards méridionaux aux IXe—Xe siècles.*

Il y a lieu de faire ici une distinction très nette; il est évident que l'on tend aujourd'hui à retrouver au Moyen Âge certains indices du sentiment national, que les historiens du dernier siècle se refusaient à prendre en considération[1]). Nous avons mentionné plus haut le point de vue de M. Marc Bloch. Dans son essai, plus récent encore, sur « le développement et les formes de la conscience nationale en Europe jusqu'à la fin du XIX[e] siècle », M. J. Huizinga en arrive à des conclusions toutes semblables: « il nous a été facile de démontrer que l'opinion selon laquelle tout contraste national était étranger au Moyen Âge et le sentiment national serait un produit des temps modernes, ne peut plus se soutenir. Aussi loin que l'on regarde au Moyen Âge, l'on y aperçoit de nombreuses manifestations d'une conscience nationale très vive et même d'un véritable nationalisme... »[2]). Il est vrai qu'il ajoute « qu'elles n'avaient pas grand' chose à faire, au début, avec l'état et la politique; les tendances et les problèmes politiques ne déterminent pas en premier lieu la formation d'un lien national ». Cet écart entre les idées et les faits, il le constate encore davantage lorsqu'il s'agit de définir la formation complexe des états du Duc de Bourgogne et le projet de les diviser en deux royaumes: « il est presque superflu de constater qu'il n'a pas été question dans ce partage d'un point de vue national ou ethnique. Les frontières linguistiques ne jouaient alors aucun rôle en politique et il n'était pas davantage question de minorités nationales. Cependant le contraste

---

[1]) Cf. H. Zatschek, *Das Volksbewusstsein, sein Werden im Spiegel der Geschichtsschreibung*, Brünn, 1936, analyse des principales sources narratives de l'histoire du Moyen Âge.

[2]) *Im Bann der Geschichte*, p. 158.

du wallon et du thiois existait depuis des siècles, tel qu'il avait éclaté dans le soulèvement flamand de 1302, lorsque l'on fit prononcer aux Français, à Bruges, les mots *schild en vriend*. C'étaient là des mouvements spontanés du sentiment, ils agissaient sous la surface; on ne les avait pas encore reconnus comme d'importants facteurs sociaux ou politiques et l'on n'en tenait pas compte. Alors que dans le destin de Charles le Téméraire se décidait pour des siècles l'avenir de la communauté germano-romane de l'Europe, les contemporains n'ont pu se rendre compte de l'aspect ethnique de ces grands événements »[1]. La pensée si exacte et si nuancée du grand historien hollandais a su trouver ici la juste mesure, et l'affirmation d'un « nationalisme » médiéval y trouve aussitôt son correctif. Il ne faut pas confondre le sentiment et la raison, l'instinct élémentaire de l'attachement au sol natal, de l'hostilité envers tous ceux « d'un autre habit et langage » avec la conscience claire d'une nationalité, encore moins avec l'idéologie nécessairement agressive d'un nationalisme triomphant. Pour ce qui est du particularisme qui opposait déjà, en des temps plus reculés encore, l'Hellène au Barbare, il n'est pas difficile d'en découvrir au Moyen Âge des manifestations caractéristiques. L'on peut trouver, en effet, maint exemple de cet esprit qui oppose les particularités d'un peuple à un autre, aussi bien en Angleterre, après la conquête normande, que dans « la naissance du couple France-Allemagne » ou même en Italie, où l'on voit déjà paraître sous la plume d'un évêque du Xe siècle, l'argument linguistique, lorsqu'il oppose aux prétentions historiques des Byzantins sur l'Apulie

[1]) *Ouvr. cité*, pp. 316—317.

une preuve tirée de la langue des habitants de cette province, qui est le roman d'Italie et non le grec [1]).

Il est évident que la génération de Fustel de Coulanges est allée trop loin, en refusant au Moyen Âge européen toute conscience, même rudimentaire, d'une nationalité. Mais ce n'en sont là, après tout que les « préludes obscurs »; ce sentiment du terroir et de l'opposition au forain, qui tient plus de l'instinct que de la conscience, est de toutes les époques; on pourrait remonter plus haut que le Moyen Âge, à l'Antiquité, et il n'est certainement pas étranger aux particularismes provinciaux, qui se manifestent dès le IIIe siècle de notre ère, dans le procès de dissolution de la première grande unité du monde méditerranéen, l'empire romain.

La conception d'un état national et la conscience active d'un nationalisme sont bien autre chose. Il paraît incontestable sur ce point, que les facteurs d'universalité, qu'ils soient d'Église ou d'Empire, conservent à l'époque médiévale le premier rôle; c'est à peine s'ils ont commencé à le perdre, en Occident, aux approches des temps modernes.

Pour en revenir au cas particulier de la Hongrie, nous nous bornerons pour l'instant, à analyser le contenu de ces bulles pontificales du XIIIe siècle, dont M. Domanovskzy semble tirer ses principaux arguments; nous serons alors mieux en état de nous rendre compte si les expressions, dont il fait un si grand cas, manifestent réellement la conscience d'un état national, ou si elles participent de cette internationale chrétienne du Moyen Âge, qui a établi aux confins orientaux de l'Europe catholique la monarchie apostolique de Saint Étienne.

---

[1]) M. Bloch, *La société féodale; les classes et le gouvernement des hommes*, pp. 233, 237.

Il suffit pour cela de se reporter aux textes et l'on s'apercevra aussitôt que l'on en peut tirer toutes les conclusions que l'on veut, à la seule condition de n'en citer que ce qui peut convenir à la thèse qu'ils sont destinés à défendre ; c'est même un exemple classique de l'interprétation toute différente que l'on peut donner à une expression, selon qu'on l'isole, pour servir à d'autres fins, ou que l'on la replace dans l'ensemble du contexte, dont elle a été détachée.

Il s'agit en effet de la bulle de 1238, par laquelle le pape Grégoire IX exhorte le roi de Hongrie, Béla IV, à partir en guerre et à prendre la croix contre le tzar schismatique de Bulgarie, d'origine vlaque, Jean Assan II. Il importait de dégager l'empire latin de Constantinople de la double pression, qu'exerçaient sur lui les Grecs de Nicée à l'Est, et au Nord les Vlaques et les Bulgares ; le roi de Hongrie était tout indiqué pour mener à bien cette diversion, qui ne pouvait qu'augmenter l'étendue de ses possessions balkaniques. Mais comme en fait ce souverain, apparenté à l'empereur grec et au tzar de Tirnovo, manifestait peu d'enthousiasme pour leur faire la guerre [1]), le pape crut devoir donner à cette expédition le caractère d'une croisade « afin que par toi la foi catholique soit propagée, la liberté des églises conservée et la religion chrétienne défendue ». C'est dans ce but qu'il l'exhortait au combat, *velut fortis athleta Christi*, afin de mériter la couronne promise à ceux qui prennent les armes pour la foi et le royaume des cieux [2]).

Qu'y-a-t-il donc de « national » dans cet appel du pontife à la croisade qui n'est même pas dirigée, en l'es-

[1]) E. Darkó, *Byzantinisch-Ungarische Beziehungen in der zweiten Hälfte des XIII. Jahrh.*, Weimar, 1933, p. 7.

[2]) Cf. Hurmuzaki, *Doc.* I, 1, CXXV, pp. 166—167 et CXXXI, p. 173.

pèce, contre les peuples infidèles des steppes asiatiques, mais bien contre le souverain orthodoxe d'un pays chrétien? Singulier exemple, par ailleurs, de l'aveuglement des contemporains, qui rehaussaient de l'éclat de la croix les guerres, même entre chrétiens, alors que l'ombre menaçante de la grande invasion mongole, qui devait écraser trois ans après les armées de Béla IV, planait déjà sur l'Europe Orientale et menaçait de soumettre ou de détruire tous les royaumes qu'elle trouverait sur sa route [1]). On voit combien l'interprétation donnée à cette expression: « l'athlète du Christ » est loin de la réalité historique. Ce n'en est d'ailleurs pas le seul exemple. Au XVe siècle, le même titre a été décerné à Jean Hunyade, et si l'on veut considérer ce dernier entièrement assimilé à la conception « nationale » de l'état hongrois, il sera plus difficile de l'interpréter ainsi lorsqu'il s'applique à Étienne le Grand de Moldavie, prince orthodoxe d'un pays roumain. Il est évident que le sens en est universel et chrétien, et non national.

Déjà, au temps de la première croisade, Bohémond, sous les murs d'Antioche, exhortait son connétable Robert à charger les Turcs en lui recommandant d'être un « athlète courageux du Christ » *(Esto igitur fortissimus athleta Christi!)* [2]).

Passons à l'épisode, d'ailleurs assez obscur, de l'immigration des Coumans en Hongrie au temps de Ladislas IV, dans le dernier quart du XIIIe siècle, qui aurait provoqué chez ses sujets une telle réaction « nationale »

---

[1]) Cf. la relation du fr. dominicain Julien de 1235, Dr. N. Pfeiffer, *Die ungarische Dominikanerprovinz*, Zurich, 1913, p. 93 et suiv.

[2]) *Histoire anonyme de la première Croisade*, éd. L. Bréhier, Classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, p. 84; cf. aussi p. 68: « Boamundus... ut fortissimus Christi athleta ».

que M. Domanovszky croit pouvoir la qualifier de « seconde période des saints hongrois ». L'avant-dernier des Arpadiens sur le trône de Hongrie semble avoir été d'un caractère à la fois violent et sensuel: après avoir répudié et fait enfermer la reine Isabelle d'Anjou, il s'entoure de « païens, Tatars, Sarrazins ou autres ». Deux princesses de cette race, Kuptchak et Mandula se partagent ses faveurs; il mentionne son parent Arbuz, un Couman. Était-ce simplement un caprice passager ou bien faut-il voir dans cette influence orientale à la cour du roi de Hongrie l'indice d'un changement politique plus profond, un rapprochement de l'empire tatare de Nogaï, qui étendait à cette époque sa suprématie sur toutes les régions du Bas-Danube? [1]) Rome devait l'interpréter ainsi: en août 1288, le pape Nicolas IV sommait le roi Ladislas de reprendre son épouse légitime et d'abandonner les « *Tartari, Saraceni, Neugerii et Pagani* » dont il s'était entouré et contre lesquels il prêchait la croisade. C'est à la suite de cet appel du Souverain Pontife, transmis au clergé hongrois par l'archevêque d'Esztergom, qu'une réaction se produisit contre les Orientaux; en 1289 le roi Ladislas en faisait mention, en restituant à l'évêque d'Alba Iulia les propriétés qu'il lui avait confisquées, pour avoir agi contre ses amis les Coumans. Mais il ne renonçait pas pour cela à ses erreurs et l'année suivante, après l'échec d'un légat pontifical envoyé en Hongrie, le pape devait s'adresser au Roi des Romains, qui était Rodolphe de Habsbourg et aux bans de Slavonie, pour intervenir en Hongrie

---

[1]) Cf. à ce sujet A. Domanovszky, *Die Geschichte Ungarns*, München, 1925, p. 82 et G. I. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIIIe siècle*, Paris, 1929, pp. 234—236.

et y rétablir le sens de la mission apostolique du royaume. Déjà en 1287 son prédécesseur Honorius IV avait appelé à l'aide, dans le même but, le roi des Romains, le roi de Bohême et les nobles de Slavonie et de Pologne [1]). Les événements de Hongrie et la crise intérieure de ce royaume devaient inquiéter encore longtemps la cour pontificale; bien après l'assassinat de Ladislas IV et l'avènement d'André III, soutenu par Rome et Rodolphe de Habsbourg, le pape Boniface VIII écrivait encore en 1299 à l'archevêque d'Esztergom, pour lui faire part de ses craintes et lui montrer le royaume menacé de toutes parts par les schismatiques et les païens. Il fallut l'avènement de la maison d'Anjou pour ramener la Hongrie aux traditions catholiques et à sa mission de croisade, qu'elle avait paru un moment sur le point d'abandonner.

Pas plus qu'au temps de Béla IV, il n'est question en Hongrie, à la fin du XIIIe siècle, après la grande tourmente de l'invasion mongole, de la réaction d'un esprit national. Assurément les grands du royaume devaient se montrer jaloux de la prépondérance des étrangers, coumans ou tatars dans les conseils du roi; leur instinct de protection contre le « horsin » devait les amener à défendre leurs intérêts menacés. Mais l'initiative de cette lutte a été prise par la cour de Rome et c'est encore la notion de la croisade qui reparaît dans les bulles pontificales: la croisade, entreprise essentiellement internationale, placée sous l'égide du St. Siège et de la chrétienté universelle.

[1]) Cf. Hurmuzaki, *Doc.* I, 1, CCCLXXIII—CCCLXXVI, pp. 463—466; CCCLXXXIII—CCCLXXXIV, pp. 475—478; CCCXC, p. 485; CCCXCII, p. 487; CCCXCVIII—CCCCI, pp. 492—497.

D'ailleurs, puisque M. Domanovszky mentionne l'*Institutio morum* du fondateur de la monarchie, n'est-ce pas dans ce texte, dont l'original a été perdu, mais que des copies du XVe siècle nous ont conservé, que se trouve le conseil de ne pas gouverner un royaume d'une seule langue, reconnu comme trop faible? *Regnum unius linguae fragile et imbecille est:* cette définition s'oppose clairement à la notion d'un état «national», donc unitaire. Rappelons enfin la légende qui s'attache déjà à une époque très ancienne à la figure de Saint Étienne et qui en fait non seulement le roi investi par le Saint Siège, mais lui attribue également la qualité réservée aux clercs, de légat pontifical *de latere*, chargé de fonder et d'organiser l'Église aux confins de la chrétienté. En 1238, le roi Béla IV invoquera encore cette tradition, pour s'assurer de nouveaux avantages, au cours de son expédition en Bulgarie [1]). Le véritable caractère de la monarchie de St. Étienne, état polyglotte, destiné à propager la foi de l'Église apostolique et romaine parmi les peuples divers du bassin carpathique et danubien, investi par le St. Siège d'une mission permanente de croisade [2]), ressort de tout cela avec une singulière évidence. C'est en vain que M. Domanovszky proteste contre cette interprétation: «Nos ennemis, dit-il, ont essayé souvent de diminuer les mérites et les sacrifices hongrois de cette époque, en prétendant qu'aucun but national n'avait guidé nos aïeux dans leurs luttes, que la Hongrie nationale naquit seulement au XIXe siècle, que notre seul

[1]) P. von Vaczy, *Die erste epoche des ungarischen Königtums*, Pécs, 1935, p. 103 et suiv.

[2]) Il n'y a pas lieu d'insister ici sur les origines de cette conception et la question de la «Sainte Couronne». Cf. G. I. Brătianu, *Die geschichtliche Mission Ungarns*, Bucarest, 1941.

mérite est d'avoir réalisé ce que l'Église nous proposait... l'aspiration universelle du christianisme»[1]). C'est justement parce que la mission de la Hongrie était la croisade, à laquelle toute la chrétienté était tenue de prendre part, qu'elle ne pouvait être, dans l'esprit de ses dirigeants, un «royaume d'une seule langue», un état national.

La croisade de Béla IV constitue d'ailleurs une application au sens strict d'un cas prévu par le *Décret*, plus explicite sur ce point que les *Décrétales de Grégoire IX*, contemporaines de ces événements. «Le canoniste argumente... *a fortiori :* s'il faut approuver la croisade d'outremer qui n'a pour but que le recouvrement de la Terre Sainte, à plus forte raison faut-il prêcher la croisade pour sauve garder l'unité de l'Église, car l'âme est plus précieuse que le corps, car les schismatiques et les désobéissants sont plus dangereux que les Sarrasins. Ils sont aussi plus coupables, eux qui trahissent la foi qu'ils ont embrassée»[2]). C'est une extension de la théorie, déjà formulée par Innocent III dans les premières années du XIII[e] siècle et que l'on appela l'*Exposition en proie;* pour exterminer l'hérésie dans un pays, l'Église peut l'offrir comme butin à l'armée des conquérants appelée par son chef à la guerre sainte: c'est l'exemple classique de la croisade des Albigeois. Sur ce point, l'opinion pourra varier au cours du siècle: dans le *Songe du Vergier* de 1376, le chevalier soutient que le pape «devrait premièrement et avant tout œuvre procéder contre les Florentins et leurs allyez par voie de pitié et de miséricorde et par plusieurs exhortations et prédications avant que par la voie de la guerre»[3]). Mais le St. Siège ne l'entendait

[1]) *Nouv. Revue de Hongrie*, LXI, p. 395.
[2]) H. Pissard, *La guerre sainte en pays chrétien*, Paris, 1912, p. 109.
[3]) H. Pissard, *ouvr. cité*, p. 119.

pas ainsi; le pontificat d'Innocent III, qui fut l'apogée du pouvoir de l'Église romaine, proclame la première croisade politique pour la défense des biens temporels, du patrimoine de St. Pierre: ce fut la guerre de 1199 contre Markward d'Anweiler, pour maintenir les droits du jeune Frédéric II, pupille et vassal du pape [1]). Depuis lors, ce droit de proclamer la guerre sainte, même en pays chrétien, même contre des chrétiens d'un autre rite ou simplement adversaires de la politique papale, reste définitivement acquis au successeur de St. Pierre. En 1238, le pape lance non seulement le roi de Hongrie à l'assaut des Balkans, mais prépare également la croisade contre Frédéric II en Allemagne et en Italie. Cette croisade ne dépend pas moins de l'initiative du pape que celle contre l'Infidèle, elle n'est pas moins internationale dans son principe comme dans son exécution, que les expéditions dirigées au secours de la Terre Sainte. Et c'est pourquoi nous ne saurions être d'accord avec la conception trop étroitement et trop prématurément « nationale » de l'histoire hongroise de M. Domanovszky. Ainsi, il affirme par exemple au sujet de Béla IV « qu'il poursuivit une politique extérieure bien définie » et qu'il voulait fortifier le front méridional de son royaume, en l'entourant d'une ceinture d'états vassaux; c'est dans ce but qu'il réussit à imposer la suzeraineté de la Hongrie à la Bosnie, à la Serbie et à la Coumanie, située sur le territoire roumain actuel [2]). Il me semble prêter à ce monarque des vues politiques modernes, alors qu'il n'était sans doute que l'instrument désigné par le pape, pour accomplir aux confins orientaux du monde catholique ses desseins de croisade contre les schismatiques, adver-

[1]) *Ibid.*, p. 122 et suiv.

[2]) *Die Geschichte Ungarns*, München, 1925, pp. 62—63.

saires déclarés, autant que les Coumans païens ou l'Infidèle musulman. L'expansion du royaume arpadien, au XIII[e] siècle, suit l'initiative des missionnaires [1]): ce sont eux qui lui indiquent la voie à suivre, lorsque l'Ordre Teutonique ne lui inspire plus confiance.

Internationale par ses origines et ses objectifs, la croisade ne l'était pas moins par les moyens qu'elle mettait en œuvre. On a pu dire, il est vrai: *Gesta Dei per Francos*, mais bien que le contingent français des croisés fût le plus important et que la croisade constitue le chapitre principal de l'expansion française au Moyen Âge [2]), personne ne songerait à donner à ce terme un sens exclusif. Il serait encore moins admissible d'en limiter le sens à des *Gesta Dei per Hungaros :* le seul fait de constituer un royaume de « plusieurs langues » exclut déjà cette interprétation. Les armées hongroises au Moyen Âge ont toujours compris les contingents les plus divers. C'est aussi pourquoi, sans compter les Vlaques et les Slaves qu'ils trouvèrent à leur arrivée en Pannonie, ou les Alains et les Coumans qui s'y réfugièrent par la suite, les rois de Hongrie du XII[e] et du XIII[e] siècle se sont crus obligés d'établir à leurs frontières des colons d'Allemagne et des Flandres, dont les descendants sont les « Saxons » de Transylvanie et même de faire appel à l'ordre Teutonique, on encore, après l'invasion mongole, aux Hospitaliers de St. Jean. L'expédition d'André II

---

[1]) Cf. le baptême des Coumans en 1227, « au delà des forêts », d'après la chronique d'Albéric des Trois-Fontaines, *Mon. Germ. Hist.*, SS. XXIII, p. 920. Les Coumans demandent à être baptisés, ce qui entraîne une mission religieuse et crée le motif de l'expansion politique. V. aussi la mission dominicaine envoyée à la recherche de la « Grande Hongrie » du Volga, en 1235—1238 et l'édition nouvelle de la relation du fr. Julien: L. Bendefy, *Fontes autentici itinera fr. Iuliani illustrantes*, *Archivum Europae Centro-Orientalis*, III, 1937, pp. 1—50.

[2]) Cf. J. Longnon, *Les Français d'Outre-mer au Moyen Âge*, Paris, 1929, p. 102 et suiv.

en Palestine fut un événement isolé et tout à fait exceptionnel: la vraie croisade des rois de Hongrie était aux frontières de leur propre royaume. L'on ne doit pas s'étonner de voir rappeler à chaque instant le caractère international de leurs guerres, même et surtout de celles contre les envahisseurs de la steppe. En décrivant les invasions tatares en Europe et la foudroyante campagne de 1241, qui faillit emporter le royaume de St. Étienne, M. Fernand Grenard nous montre le roi Béla rassemblant derrière le Danube « cent mille hommes, dit-on, de toute nationalité, Magyars, Allemands, Croates, Italiens, Français, Espagnols, accourus à la défense de la chrétienté ». C'est bien là l'armée typique de la croisade; et d'ailleurs, au désastre du Sajo, auquel le roi de Hongrie échappe à grand' peine en y abandonnant sa tente, ses armes et son sceau, « les chevaliers du Temple se firent tuer jusqu'au dernier, avec tout le contingent des « Latins »[1]). C'était cela qui valait aux rois de Hongrie l'appui et la protection de Rome. C'est ce que les derniérs Arpadiens paraissaient avoir oublié à la fin du XIIIe siècle et ce qui amena finalement leur chute et l'avènement d'une dynastie étrangère, la maison d'Anjou, qui devait reprendre au XIVe la mission interrompue et porter la croix catholique contre les Lithuaniens et les Tatars, païens ou musulmans, les Valaques ou les Serbes schismatiques.

Mais leurs armées étaient l'expression la plus fidèle de la féodalité internationale, qui illustrait alors de ses derniers exploits les champs de bataille et les tournois de la guerre de Cent ans: chevaliers allemands et français y voisinaient avec les archers anglais et les mercenaires

---

1) F. Grenard, *Gengis Khan*, p. 192.

italiens. Les croisades contre les Turcs, qu'entreprit à la fin du siècle Sigismond de Luxembourg appelaient sous ses drapeaux toute la chevalerie aventureuse de l'Occident: jamais les Hongrois ne furent « seuls » à soutenir le choc de la puissance ottomane. Souvent, au contraire, les princes de Valachie et de Moldavie qui se trouvaient, eux, à l'avant-garde de la chrétienté menacée par les Turcs, purent se plaindre à juste raison, du faible soutien qu'ils trouvaient en Hongrie et même en Pologne, dans la deuxième moitié du XVe siècle.

Les appels répétés d'Étienne de Moldavie, « l'athlète du Christ » de cette époque, obligé de combattre à la fois l'invasion turque et les prétentions hostiles des rois de Hongrie et de Pologne, en sont une preuve éloquente. Nul ne conteste les sacrifices hongrois dans les batailles du XIVe et du XVe siècle, mais l'objectivité historique la plus élémentaire nous oblige à les replacer dans l'ensemble des luttes soutenues avec tant d'abnégation, par tous les peuples chrétiens de l'Europe orientale, qui ont fait de leur corps un rempart à l'Occident. C'est ce qu'a si bien relevé le savant historien français du Moyen Âge, Ferdinand Lot: « On s'attache aux luttes stériles de la France et de l'Angleterre aux XIVe et XVe siècles. Ce qui importe à l'histoire européenne, c'est la résistance aux Turcs des Grecs, des Serbes, des Hongrois, des Valaques, des Moldaves, des Russes enfin, du XIIIe au XVIe siècle. C'est grâce à l'immolation des « Balkaniques » et des Slaves de l'Est, que la civilisation occidentale a pu se continuer dans l'Europe occidentale, et c'est ce dont Allemands, Italiens, Français etc. ne se rendent pas suffisamment compte » [1]).

---

[1]) *Revue historique*, LVII, 1932, t. CLXX, p. 330.

Une conclusion s'impose: le *sentiment* national, au sens primitif d'un particularisme étroit, qui distingue la langue et les mœurs d'un peuple de celles des autres, peut avoir existé chez les Hongrois dans la mesure où il se manifeste de tout temps et en tout lieu.

Mais il serait absurde d'en faire le fondement d'une conception ou d'une théorie de *l'état* national; au contraire, il n'est pas au Moyen Âge d'expression politique plus parfaite de l'idée internationale de croisade, que le royaume hongrois de « plusieurs langues », qui a reçu du St. Siège le véritable sens de la mission apostolique [1]), bien que le titre soit de toute évidence plus récent.

* * *

J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'interpréter et de commenter ailleurs une autre expression, non moins caractéristique, qui indique pour l'époque des dernières croisades l'existence d'un principe *ethnique*, à défaut de la conscience précise d'une nationalité. C'est le décret du Sénat de Venise qui concède en 1333 à la nouvelle colonie de Tana, à l'embouchure du Don, la faculté d'accorder le droit de cité vénitien, à titre strictement colonial, à des marchands étrangers qui s'engageraient à résider sur le territoire de la concession vénitienne, à la seule condition qu'ils soient *latins de langue et d'origine* [2]). Il n'y a pas à cette époque d'« italianité » au sens politique, puisque l'« Italie » restera encore longtemps pour les diplomates une simple expression géographique, mais il

---

[1]) Cf. aussi A. Brackmann, *Zur Entstehung des ungarischen Staates*, *Forschungen u. Fortschritte*, XVI, 1940, pp. 334—335.

[2]) G. I. Brătianu, *Les Vénitiens dans le mer Noire au XIVe siècle*, Ac. Roum., *Ét. et Recherches*, XI, p. 18 et suiv.

est une *latinité*, qui est différente de celle de l'Église romaine, fondée entièrement sur l'unité de la foi et non sur des considérations d'origine et de langue. Il n'en est pas moins vrai — et ceci confirme entièrement notre thèse — que cette conception de caractère *ethnique*, qui réunit sans doute les Provençaux et les Catalans aux citoyens des diverses républiques italiennes, ne s'oppose nullement, dans l'esprit du gouvernement vénitien, à la notion internationale de la croisade, qui constitue justement en 1332—33, le principe directeur de toute sa politique orientale.

Ces circonstances d'un ordre si divers n'en font que mieux ressortir l'importance et l'intérêt de ce doyen parmi les projets de croisade, qu'est le conseil du roi Charles II d'Anjou, dont on trouvera le texte ci-dessous. Il marque l'un des caractères essentiels de cette époque de transition, à l'aube des temps modernes: des méthodes politiques et militaires, qui portent déjà l'empreinte d'un nouvel âge: blocus, guerre économique, constitution d'une armée permanente et régulière, mobilisation financière et organisation détaillée et minutieuse d'une action internationale, au service de l'idéal ancien du recouvrement de la Terre Sainte et de l'unité chrétienne. Il mêle ainsi le passé à l'avenir et pose des problèmes dont l'humanité, après tant de siècles de guerres et d'aventures, n'a toujours pas découvert une solution satisfaisante. Il serait facile de conclure avec les paroles désabusées de l'Ecclésiaste, mais ce serait méconnaître la valeur de la lutte tant de fois séculaire pour un idéal de justice et de paix, dans laquelle, selon la fière devise du Taciturne, «point n'est besoin de réussir pour entreprendre, ni de vaincre pour persévérer».

G. I. BRĂTIANU

V

LE CONSEIL DU ROI CHARLES TEXTE DU PROJET

Ce est le Co[n]seill del Roy Karles

Ci dit que au tens que acre fu perdue et tute | la letre (*sic*) de Surie, Pape Nicole quart qui au | lor estoit nostreuer uois et chemin coment il | porroit grauer la paenisme et coment la terre | sainte se porroit garder et maintenir si ot con | seill de faire uneon de la maison del hospital et | dou temple et manda par universe terre as Roys [1]) | as princes et as prelas de mander conseill sur le | fait de union si li fu mande le conseill qui plus | fu loe deuoit mettre en euure si fu le conseill | que le Roys charles dona en si com vous por | res veoir ci apres.

Remembrance soit a tous ceaus qui | cest present escrit verront et orront | que ce est le conseill que li tres excellent char | les li segons Roys par la grace de dyeu de Jherusalin | et de cessile a done e done en recorrement de la terre | sainte et en quel tens se porroit recourer, ne co | ment elle se porroit tenir ne mantenir en mains | de crestiens. Le conseill dou recourement fu tel | quar de entreprendre au tens de maintenant | passage general se seroit folie. Rayson porqoy | Nous veons que li sarrasin ont on jour de | huy mout grant pooir. Et celui qui mante | nant est soudan a tout le pooir de la paines | me et disons que huy est li iours que li soudans | est en si grant victorie et puissance par rai | son des crestiens qui a son tens sont chacies | de la terre sainte. et par raison des Tatars qui | par tres foys ont este chacies et en champ par | le dit soudan puis que la guerre comensa. | Disant

[1]) Les premières lignes sont écrites à l'encre rouge.

que il ne voi pas aucun refuge que | li cristiens aient pour passer outre mer. Item | disoit li Roys que li sarrasins sont sages et | sauent plus de guerre que li cristient. Et que | quant li crestien decendroient la ou li passages | seroit aordenes Li soudans et sa force la leur de | fendroit mout. Et se ce estoit que li cristien pre | issent terre par force et se fussent herbergies de | nouel en leur uenue li sarrasin ne se combattro | int point aeaus amcois se retrerroent en leur | terres qu il ont e grans et larges. Item coment | la terre soit chaude et destempree pour soufrir | la chalor lost des crestiens apetisseroient tous | jours et les sarracins si veioient leur auanta | ge se combatroient volentiers a eaus. Porqoy | por toutes ces raisons de sus dites et plusors | autres qui se porroient dire li Roys disoit | que il ne conseilleroit pas quant a maintenant | ni nen veoit que ce fust le proufit des crestiens | de faire passage. Et trouoit une autre manie | re de voie bien conveignable disoit de mante | nant que il y auroit pape que comenecast la | guerre as saracins. Item que li soldans a | voit bien XL jornees de marine en laquel | marine estoient cites chasteaus viles bones | fors. Et disoit que la plus grant rente que | li soudans ait il auoit par la marine. Et en | cores disoit lauoir que venoit del leuant | si come sont riches dras pierres precioses | auoir de pois perles et autres plusors riche | ces uenoient en alixandre et li cristien la | loyent querre et achater en alixandre dunt | li soudans receuoit grans rentes de cheteurs | et de uendeours. Item que le mauues cris | tien portoient en babiloine fer et marram con | tre la uolonte de sainte glise porquoy il es | toient escomenie. Item disoit que de la mer | maiour uenoient les mamelours jounes | et petis et estoient portes en babiloine ven | dus et achates et ces sont les meilleurs gens | darmes de la

paenisme. disait que atollir | se gaaing et ce profit qui mout uaut au | soudan et a destruire la marine et gaster le | port daleixandre dont mout de bien uient | au soudan

† *non nobis*[1])

et a garder que nous apors de la | crestiente ne puise uenir en le paenisme | consille li dis roys que la gleyse de rome | ordenast de maitenant que cinquante | galies et cinquante huissiers fusent mis | en mer appareillies de portes cheuaus et gens | darmes. Disant le dis Roys une bone ray | son que li soudans nauoit poeur de ganir | toute sa marine. Et disoit que cestes ga | lies et huissiers defendroient que jameis | niroit nuil bien de crestiente e la paenisme | Item que cestes galies et huissiers destrui | roient toute la marine disant que icestes | galies et huis-siers portassent iusques a | m v̊ homes par raison que quant Jces vais | seus uenroient a terre en plusors leus il | saudroient fors a terre. Et ces gens darmes | corre-roient une lyue ou ii por tuer por | destruire por gaster por prendre quant que | il trouuaroint des enemis de la foy. Apres | la course faite il se recoureroient en leur | vaysseaus et le cris de toute la terre iusques | a la marine et feront grans despens et grans | messions en leur uenues. Apres la nauie | se partira dileuc et sen yra ferir autre part | Et en ceste maniere perdront et despendront | le profit quil auoient de la mer. Item | les vaisseaus de sus dis se lonc ce qu il sem | ble au roy li glyse porroit bien auoyr quar | il auoit entendu li hospitas li tem-pliers | Li Roys de Chipre chascun par soy tenust | X Galies por le terre garder. Por quoy ce | uendroit que li glise feist le remanent et por | chassast les gens darmes de sus dis. Et disoit | le Roys que par yceste guerre et

[1]) Ecriture du XVII[e] siècle (en marge).

par yceste empri | se li sarracin veiroient a grant confusion | et porroient plus estre domagies par yce que | par general passage quant a present. Item | conseilloit le dis Roys que par raison que | passage peut estre grant et fors que li papes | feist son passage de gens qui nen puissent | legirement morir. Et se lun moroit quen | len eust tant toust 1. vif por le mort. et | conseilloit en tel maniere que li pape fist | de la maison del hospital dou temple et des | alamans et dou cles et de caletraue et de sain | te Antoyne et de la trinite et de le autipas | et de ronceaus et premostier et de grant | mont feist toute une religion. Et de ceste | religion preissent. 1. home de grant | valor et de grant pooir fill de Roy se | len le peust trouer couenable. Et se il non | se pooit trouer fill de roy que len preyst preu | doume et de haut lignage et le plus profita | ble quant a ce fait que len porroit trouer | Et que celi fust maistre de cele religion | Et quant ce li morroit li chapitres de | cele religion et le couent en eslirront. | 1. autre ausi couenable ou plus quon | luy estoyt si se poit atrouer. Item con | seilloit le dis rois que cestui maistre la | [terre] conquise fust Roys de Jherusalin en rece | uant a soy et al dite religion toutes rentes | toutes possessions tous biens appartenans | audit royaume que roys que roys (*sic*) porroit | auoir audit royaume se il estoit. Item | conseilloit le dis roys que le maistre de | cele religion portassent leur manteaus | vermeils e la crois blanche. Li prestres et | li freres sergant portassent manteaus de came | lin ou plus religious a la crois blanche. | Item conseille le dis Roys que les di | esmes de toutes les glises universaument | par tout le monde fussent dones au dis maistre | a la conqueste de la terre par quoy se puis | se tenir tous jours et maintenir en la | main des crestiens. Item conselle le | dis Roys que toutes les hau-

mosnes | qui sont acoustumes par le monde et dites | religions fussent de laissiee et comisse | en la main dou dit maistre por la suste | nance de la dite terre. Item conseille | le dis rois que toutes uentes et achas qui | se feront par le monde que li dismes de dy | eu qui en est bailies puisse uenir en la main | dou dit maistre et de la religion por | la sustenance de la dite terre. Item con | seilloit li dit roys que li papes feist pre | eischier la crois par tout le monde por or | dener que tous ceaus qui passarint porroyent | et sufficient seroient passassent et ceaus qui | uolonte auoient de demorer et qui sufficient | ne seroient de passer feissent raencon de | la crois. Et la dite raencon fust rendue | en la main dou dit maistre por la susten | ance de la terre sancte. Item conseille | li dis roys que tous les chauaus darmes | et armeres des prince qui morroient des pre | las des barons des chevaliers et de toutes au | tres manieres de gens qui morroient | et armes auroient venissent en la main | dou dit maistre par la sustenane (*sic*) de la | terre. Item conseilloit li dis Roys que | ceste religion fust bien priuiligiee par | la glise de rome et par tous les princes | qui sont par uniuerse monde a ce que leur biens | ne leur possessions ne leur fussent en | pachie en riens. Item conseille li dis | rois que le maistres de la religion demorast | 1. poy de tens de sa lamer a requierre les | princes dou monde de securs daide et de lor | auoir ale sustentance de la dite terre di | sant que a la requeste que le dis maistres | feroit as dis barons et au pardon que il en | receuroient la dite terre se porroit ga | aignier et gardier. Item disoit li dis | rois que les armes si come sunt selles | escus et gambeisons que les chevaliers portas | sent tal seinail com lor manteaus demos | trent et les banieres fossent teles com | lospital porte maintenant. les armes | des

freres sergens fussent autre teles et | leur banieres . com il soloient porter | au tems a uenir. Item disoit li roys | que chascun del hospital ou dou temple | de cest habit et de ces armes se deuroient | tenir per paies disant cest raison par | quoy que li temple portoient la crois | uermeille et par la crois uermeille con | seille le dis roys que tous eusent man | teaus uermells. Et par raison de lospi | tal qui porte la crois blanche mostre | la crois blanche sur le mantel vermeil | et seroit belle chose et noble et beaus ha | bis et honestes. Item conseille li dis | roys que le maistres de cele religion eu | st $\overset{m}{\text{II}}$ freres chevaliers de sa religion en sa com | panie au couent. Et $\overset{c}{\text{II}}$ freres sergens | darmes et conseilloit que chascun fraire | chevaliers ait IIII bestes. Set assaueur . 1. che | ual et une mulace et II bons roncins dar | mes et conseloit. que chascun frere chevalier | ait II escuier pros et uigoros et de ligna | ge si se pooit trouer. Et que ces II escui | ers eussent armentes bones et suficiens | por eaus armer sur ces II roncins. Et | que li escuier fussent tel que se il auenoit | que leur maistre morust que lom peust | faire frere de lun des II [1]). et conseilloit que le | maistres de cele religion tenist tous iours | en la terre sainte ceste quantite de gens | et se lun morit que lom peust tant tost re | courer . 1. autre. Et est auis au dit roy que | y ceste sume et y cest quantite de gent dar | mes nomes de sus la terre conquise ceaus | qui venroient de leur volonte par raison de pe | lerinage et aueuques les autres crestiens | qui uenroient et qui porroient peuplier | les terres disoit le dis Roys que se la ter | re estoy conquise elle se porroit bien tenir | et maintenir en la main des

---

1) Passage reproduit par Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIV siècle*, p. 19, n. 1 (depuis: *Item conseille li dis roys...*).

Ce est le cōseill del Roy Karles

Cidit que au tens que acre fu perdue 7 tute
la terre de surie. Pape Nicole quart qui au
lor estoit uostreuer uois 7 chemin coment il
porroit grauer la paenisme 7 coment la terre
sainte se porroit garder 7 maintenir si ot cō
seill de faire union de la maison del hospital 7
dou temple 7 manda p̄ uniuerse terre as Roys
as p̄nces 7 as p̄las de mander conseill sur le
fait de union si li fu mande le cōseill qui plus
fu loe deuoit metre en euure si fu le conseill
que le Roys charles dona en si com vous por
res veoir ci apres

Remembrance soit a touz ceaus qui
cest present escrit verront 7 orront
que ce est le conseill que li tres excellent char
les li segons Roys par la grace de dyeu de Jhr'lm
7 de cessile a done e done en recorrement de la t're
sainte 7 en quel tens se porroit recouer. ne co
ment elle se porroit tenir ne mantenir en mains
de crestiens. Le conseill dou recourement fu tel
quar de entreprendre au tens de maintenant
passage general se seroit folie. Rayson porquoy
Nous veons que li sarrasin ont ou jour de
huy mout grant pooir. Et celui qui mainte
nant est soudan a tout le pooir de la paines

Premier feuillet du ms. contenant le « conseil du roi Charles ».

crestiens | tous jours. Item conseille li dis roys que | laide dou passage por tant que li passages | se feit es forciement que li gliese de rome | regardast les testamens qui li pape qui mort | ont este puis XV ans en sa on fait. Et que | li prince et li cardenal et toutes autres manie | res de gens qui mort ont este par universe | monde puis le tens deuant dit que tout | fust mis au passage quar ledis roys a en | tendu qui cil que trespasse sont ont leyssie | mout grant choses a la terre sainte e tou | tes autres grace et toutes aumosnes que li | prince porroient faire a layde et au secors dou | dit passage. Et cest auoir et toutes autres | choses de sus dites que nous auons nome | qui tochent a la religion ausi monteroint | une summe dauoir. Por qui conseille li | dis roys que de cest auoir lon porchassat vi | goros chaualiers et gens darmes bones et | sufficiens disant le dis roys que par raison | dou grant donage (*sic*) que li soudans et li sar | racins par les dites galies et usiers qui leur | auroient destruite la maniere (*sic*) et feit mout | de maus. Creant fermemant li dis Roys | que li dis passages quant li uenroit a lay | de de dieu que li cristien uenroient au des | sus des sarrasins. Et en ceste forme creant | le dis Roys que le dite terre se conqueroit | et par la forme de sus dite dou maistre et | de la religion la terre se tenroit apres le | conquest. Item disoit li dis Roys que | le passage uenist en chipre que lisle de chi | pre est planteurouse de tous biens ce est | la plus procheine isle que la terre sainte | aie apertenans a li et la conuenroit quil | prisent refirschament que lors consent | conseill ou le dis passage prendroint ter | re. Car il conuenroit que il prissent ter | re en chipre ou en acre ou a triple en lun | de ces III leus. Toutes fois disoit li dis | rois que en la place ou ceaus conseillerroi | ent plus qui ont vse la terre doutre mer |

que la nauie preist terre quar miaus le | doivent sauoir ceaus que nous. Item | conseille li dis roys que lon soit larges | de doner frachises (*sic*) acoutumes si comest | geneuois pisans venicians marceilliens, | Catelans cant il iseront bien de la glise | et a toutes manieres de gens que peuplier | se vorroient en la terre sainte. Car par ceste | voie seroit 1 grant renom a la cristiende et | uendroyent las gens de toutes teres a peu | plier la dite terre par ceste maniere et par ces | te voie sembloit au dit Roy que le patre | monis de Jhesu Crist torneroit en mains de | crestiens. Et par ceste uoie le porroint | tenir tous jours mes au seruise de Jhesu Crist | Ce estoit li conseils dou deuant dit roy di | sant toutes foys que se nus estoit qui meil | lor conseill donast por la dite terre que | mout li pleiroit mes cesti li sembloit bon | et couemable (*sic*) Item conseille li dis Roys | que tous les hospitaus qui sunt par universe | monde de quelque condition il soient qui | sunt aunes a la dite religion. Item con | seille le dis rois que tous les dismes les queus | li prince ont receu di li gyse (*sic*) par raison de | la terre sainte et uolontat nauroient de | passer que les dis dismes fussent rendus | en la main dou dit maistre por raison de | la sustentance de la terre et au securs de la | dite terre. Item consilie li dis rois que | les L deuant dites galies et les L huissi | ers qui sunt establis por guerroier le sou | dan ne se partent de lost. Car grant con | fort feront a lost tant com eles seront | pres de eaus. Item conseille le dis rois | que les legas envoies par la volonte et | per le mandent dou pape a receuoir les | choses de sus dites aient auecques eaus en | chascune prouince ou il yront. 1. frere de | la dite religion assauoir la certeinite de | la dite recete. Item conseille li dis roys | que par cestes choses de sus dites et par au | tres qui porroient estre au profit de

cristi | ente que quant pape sera quil ordenast con | cile general en aucun leuc couenable es | sefforsast a ce quil aust tous les princes de | la terre de crestiende. Et la premiere chose | quil feist qui meist pais entre les princes | dou monde qui ont discorde ensemble et | entre les grans barons et meist pais de co | munes et faire ceste pais et ceste concorde | entre les crestiens quil ordenast et trai | tast que les choses qui sont dites de sus | qui sunt faites et ordenees par raison et | par le profit de la terre sainte. Et tous jors | disoit le dis Roys qui qui porroit amender | a son conseill que il li plairoit mout et | lamendent li tendroit a bon toutes fois | ce quil auoit conseilie li sembloit bon. |

Paris, Bibl. Nat. Ms. fr. 6049, f. 183vo—190.



SENTIMENT NATIONAL ET ESPRIT LOCAL CHEZ LES LOMBARDS MÉRIDIONAUX AUX IXe—Xe SIÈCLES

Les chapitres 42—54 de la *Chronique Salernitaine* racontent d'une manière très circonstanciée la carrière du futur prince de Bénévent, Sicon, depuis son arrivée sur le territoire de la principauté jusqu'à son avènement, en 817 [1]).

Personnage important à Spolète, en conflit avec le roi Pépin, fils de Charlemagne, Sicon décide de s'expatrier et part pour Constantinople. Pendant la traversée de la péninsule, il s'arrête aux portes de la ville de Bénévent, où le prince Grimoald IV sort à sa recontre et le décide de ne plus poursuivre son voyage vers la capitale byzantine. Comblé de dons par le petit souverain lombard, Sicon devient sous peu gastald d'Acerenza et, un peu plus tard, après quelques conflits avec des nobles bénéventains, il finit par monter, à la suite d'un complot qui mit fin à la vie de Grimoald IV, sur le trône de son hôte et bienfaiteur.

Mais ce ne sont pas les détails de ces conflits et de ces intrigues qui me semblent dignes d'une attention spéciale. Ce qui me paraît particulièrement intéressant, et qui à ma connaisance n'a pas été encore relevé, c'est le dialogue qui se noue entre les divers personnages et que le chroniqueur a toujours soin de reproduire dans son récit.

Voici, par ex., comment Sicon explique à Grimoald IV, lors de leur première rencontre, les motifs de son départ de Spolète: « Pro nulla re alia extera regna peto, nisi propter insidiam domini mei regis, qui me nimirum habet valde exosus; et vereor, ne una die incidam in manu eius; proinde, mi princeps, propria desero et aliena quaero ».

---

1) *Chronicon Salernitanum, M. G. H. SS. III*, pp. 491-496.

Le prince rassemble ses nobles et leur propose de retenir chez eux cet important personnage: « Quomodo tam nobilissimum tamque praeclarissimum virum in extera regna sinimus ire? ». Voici la réponse du comte Radechis: « Si velis nimirum huc in nostra urbe illum, domine, detinere, solamen a vestra dignitate et a tuis quippe fidelibus sufficienter poterit ipse habere; set prorsus exinde valde veremur, ne a parte regis nostrae patriae exinde evenire clades ». Et voilà, maintenant, la fière remarque du prince Grimoald: « Si Dei eius genitricis suffragium optinemus, si cicius ad dimicandum cum eis valido exercitu, Deo praevio, audacter pergamus, meliusque multo est pugnando mori quam alienae gentis nempe subdere colla ».

Le prince annonce à Sicon la décision de le retenir à Bénévent, à quoi ce dernier répond: « Melius est mihi, domine, meisque filiis et uxori apud vestram gratiam manere cum exiguo pane et aqua, quam in extera gente praecipua vina pluraque dapes opesque plurima optinere ». Et, enfin, la conclusion de Grimoald: « Caro nostra es; mane apud nos; quia de quibus dixistis rebus, satis a parte nostra poteris ipse habere ».

Jusqu'ici, tout est très simple et, naturellement, du plus grand intérêt. La notion de patrie s'étend à l'Italie lombarde en son entier; le roi franc est pour les gens de Bénévent, comme pour ceux de Spolète, *rex nostrae patriae*. En opposition avec cette patrie si étendue et en faisant mieux ressortir son unité, il y a les *regna extera*, fussent-ils l'Empire byzantin ou d'autres pays. Mais à cet élément territorial, s'en ajoute un autre, tout aussi important, le lien du sang: *caro nostra es*. Comment pourrait-on mieux exprimer la parenté physique qui unit tous les Lombards entre eux?

Unité territoriale et unité de race, ce n'est pas tout. Il y a encore cet attachement au sol natal, qui fait préférer la plus dure des vies dans sa patrie — qui est, remarquons-le encore une fois, tout aussi bien à Bénévent qu'à Spolète — à une vie même opulente à l'étranger. Et, comme dernier élément pour définir ce sentiment national si bien exprimé, nous trouvons l'opposition à l'étranger. Ce roi franc n'est autre que le représentant de *l'aliena gens* qui a soumis la patrie et contre lequel on a le devoir de lutter virilement, car *melius multo est pugnando mori quam alienae gentis nempe subdere colla*, Issu de la tradition romaine de la liberté, ou bien exprimant la tra-

dition de la liberté germanique des Lombards, ce sentiment a, en tout cas, de la grandeur.

Mais si jusqu'ici les choses sont simples et nous permettent de constater l'existence d'un assez complexe sentiment national à cette époque, d'autres éléments surgissent dans les chapitres suivants et font se brouiller cette image si claire.

En effet, comme je le rappelais un peu plus haut, après quelque temps le prince Grimoald confia à son nouveau sujet le gastaldat d'Acerenza. C'est ici que nous constatons immédiatement un changement d'attitude envers ce frère si chaleureusement reçu au début. Car des protestations s'élèvent aussitôt: « Non ipsa civitas proseliti, set Beneventi geniti, optinere quippe debuerant ». Et le chroniqueur d'ajouter: « et murmur magnum exinde inter eos (scil. Beneventanos) erat ».

Un beau jour, les deux fils de Sicon, Sicard et Siconolf, chasseurs passionnés, poursuivent jusque très loin un cerf; de guerre lasse, ils rentrent à la maison, mais après avoir donné l'ordre à leurs serviteurs de continuer la poursuite du gibier. Ceux-ci, en effet, suivant l'ordre de leurs maîtres, poussent si loin, qu'à un moment donné ils se trouvent aux alentours de la ville de Conza, résidence du comte Radechis. Des gens de ce dernier, connaissant le ressentiment de leur maître envers le gastald d'Acerenza, enlèvent le cerf et les chiens de Sicon et les portent à leur comte. Sicon envoie des émissaires pour protester et redemander ses chiens, et ceux-ci reçoivent de Radechis la réponse suivante: « Siconi dicite, advena in nostram ingressus est patriam; numquid ut iudicet? plus nimirum magis eum affligo, insuper et canes minime reddere facio ».

Pour venger cet affront, Sicon envoie ses hommes dévaster les possessions de son ennemi, ce dont Radechis va incessamment se plaindre au prince dans ces termes: « Unum superbum accolam huc tenuisti, necnon et Aggerentiam ei tribuisti; si placet nimirum et Cumsam ei cede, quia valde eam iam depraedatus est ». Le prince promet à Radechis satisfaction complète et ordonne à Sicon de se présenter devant lui. En recevant cet ordre, Sicon s'exclame: « Quomodo pergo, qui sum nimirum in hac terra accola. Si Beneventum nempe adeo, Radechisi plane consanguinei vivere me non sinerent ! ». Cette crainte le fait penser à reprendre son vieux plan de se rendre à Constantinople, mais il cède aux instances de ses

subordonnés — qui lui jurent de mourir, au besoin, avec lui — et renonce à l'idée du départ, tout en faisant dire au prince qu'étant malade, il ne peut pas exécuter son ordre de se présenter à Bénévent. Grimoald décide alors, bien qu'à contre-coeur, de partir avec ses troupes contre Acerenza.

Après un siège de quelques jours, le prince, qui n'était pas trop convaincu des raisons de Radechis, se retire avec ses gens un peu plus loin de la ville. Un beau jour, Radechis tâche d'attaquer Acerenza seul avec ses hommes, mais les deux fils de Sicon font des prouesses de vaillance et poursuivent jusque très loin l'ennemi en déroute, ce qui fait proférer à Grimoald de graves menaces à l'adresse de Sicon, mais tout en se réjouissant intérieurement et en disant à ses intimes: « Unum exterum hominem habere propter vos non valeo».

Quoique dites en secret, ces paroles furent rapportées à Radechis, qui décida, par dépit, de faire la paix avec son adversaire. Accompagné rien que par deux de ses hommes, Radechis va frapper aux portes d'Acerenza, est reçu et, à une entrevue avec Sicon, lui propose une étroite alliance politique, en allant jusqu'à lui promettre de l'aider de toutes ses forces à obtenir l'honneur suprême, le trône princier. Sicon n'en croit pas ses oreilles, et lorsque Radechis lui offre de confirmer ses promesses par un serment solennel, il répond: « Vereor in tali re me quippe obicere, quia sum prorsus exulem, et ex meis stegmatibus erga me nullus habeo; valde metuo, ne domus meae exinde consumpcionem nempe eveniat ».

Ayant conclu ce pacte, les deux anciens ennemis se présentent devant le prince, qui témoigne de nouveau à Sicon son ancienne amitié.

Quelque temps après, un autre noble bénéventain, tout aussi ambitieux que Radechis, Rofrid, propose à Sicon un pacte semblable à celui conclu avec le comte de Conza [1]). À quoi Sicon répond:

[1]) Je reproduis les passages suivants du chap. 48 (p. 494) pour leur intérêt en ce qui concerne l'histoire des mœurs à cette époque: « Uno denique die dum saepedictus Sico pergeret balneum, ipse Rofrit nempe ut talia cernens, famulis suis prorsus praecipiens, ut citius cum eo valneum properarent, et quoniam nequibat in patulo cum ipse sermocinaret, saltim nempe loqui in valneum cum ipso valeret. Set dum, ut diximus, valneum introyssent, Siconem profecto ibidem nvenit, atque, erga eum nimirum resedit. Dum denique Sico capud saponem inungeret, statim clam Rofrit dorsum eius coepit abluere. Dum Sico sciscitaret

« Exul ego sum, mihi autem talia dicite minime ». Et puis, aux instances de Rofrid, il ajoute: « Terra vostra est, in vestra denique potestate sum; quod bonum quippe et utile vestris comparet oculis, facito ».

À la suite d'un conflit avec Dauferius, père de Rofrid, le prince Grimoald IV est assassiné et le trône devient vacant. De graves dissensions s'ensuivent sur le choix du futur souverain, mais Radechis élève sa voix dans l'assemblée, en disant: « Ex nostris prorsus omnimodis principem minime faciamus, set exterum hominem Siconem principem sublevemus et forsitan Deo volente nostrae patriae invidiam exturbamus ». Sicon est élu prince et Radechis rentre chez soi, où sa femme lui demande ce qu'il avait fait pendant la journée. « Miserum principem Siconem elegimus », répondit-il. Comme sa femme ne comprenait pas cette manière de s'exprimer, Radechis expliqua sa pensée: « Exterum est nempe; sicut volumus, sic eum habemus; quando volumus, tenemus; quando volumus, eum videlicet spernimus ». À quoi son épouse lui répliqua: « Quid est quod dicis exterum? Numquid non Sico genuit filias? Eas Beneventanis mox viris copulando, tunc sic eum appellas exterum? ».

Il est facile de s'apercevoir que dans cette seconde partie du récit nous ne retrouvons plus nulle trace d'un sentiment national italique ou lombard, nulle idée de l'unité du peuple qui habite la péninsule. Sicon n'est plus qu'un *proselitus*, qu'un *accola*, qu'un *exul*, qu'un *advena*, qu'un *exterus homo*. Les Bénéventains ne sont des *consanguinei* que pour Radechis, et non pour Sicon aussi. Ceux qui se trouvent autour de ce dernier ne sont pas ses *stegmates;* ceux-ci sont restés à Spolète. Le territoire de la patrie, enfin, se rétrécit: *nostra patria* ne dépasse plus, pour les Bénéventains, les frontières de la principauté.

À quoi devons-nous cette différence si marquée entre les deux parties du récit? Serait-ce à la seule fantaisie désordonnée de l'écrivain salernitain, ou bien aurait-elle des causes plus profondes?

---

ac diceret: Quis ille est qui meum dorsum aqua perfundit ? ipse statim dorsum linquens, aquam capiti eius silicet fundere coepit, adnectens: Sile, Sico, nunc sile, quia Rofrit ego sum. Cum vero Sico vox eius nimirum cognovisset, ilico exiliens, cum magno pavore dixit: Quid est, quod de me illusio simulque et yronia facis? Quis talia cognosceret, et non irridebit mihi? »

Il est, certainement, impossible de séparer dans ce long exposé la part due à la tradition de celle qui est l'œuvre du chroniqueur. Il va sans dire que la forme, l'amplification littéraire appartiennent à l'auteur de la chronique, qui va jusqu'à faire parler en vers l'épouse du comte Radechis. Quant à la substance même du récit, elle a dû, sans nul doute, être empruntée à la tradition orale, dans laquelle le chroniqueur de Salerne a toujours puisé copieusement. Cette tradition, formée certainement depuis le IXe siècle, avait à sa base des faits historiques indéniables. Sicon était bien un immigré à Bénévent [1]),

[1]) D'après l'épitaphe de Sicon, le futur prince se trouvait à Benevent depuis son enfance (*M. G. H. Poet. lat. Medii Aevi*, t. II, pp. 649—651):

« Natus in Ausoniae praestanti corpore terra,
Francorum postquam caede subacta fuit.
Quem mater cernens eleganti luce nitentem,
Esse datum credit caelitus alma sibi,
Quae cum sensisset domini iam munere plenum,
Ad loca se rapuit non nocitura pio.
Cuius ad adventum laetatus ductor herilis,
Excepit gaudens spem, Benevente, tuam.
Mox Arichis princeps arcana in mente puellum
Collocat, et spondet prolis habere loco.
Adhibuit curam nutriendi maximus heros,
Quem successorem sperat habere pium.
Nec minus et Grimoald, natus de principe princeps,
Sublatum erudiit iura tenendo patris ».

Les *Gesta episcoporum neapolitanorum* du diacre Jean *(M. G. H. SS. ser. lang. et it.*, p. 428) précisent que Sicon venait du Frioul: « Interea Beneventani... Siconem Furou iliensem, qui puerulus illuc cum sua matre venerat accola, ducem fecerunt ».

Que l'idée de l'origine spolétaine de Sicon s'était répandue assez tôt chez les Lombards, il ressort aussi du fait que nous la trouvons mentionnée dans de vieilles listes de princes. Ainsi, le *Catalogus principum Salerni* (*M. G. H.*, *ibid.*, p. 210) note, en effet: « Syco Spolitinus, qui comes per annos 15, menses 8 »; de même, le *Catalogus regum langobardorum et ducum beneventanorum* (*ibid.*, p. 494), que d'ailleurs le chroniqueur de Salerne a reproduit dans son ouvrage, en le faisant précéder son exposé, affirme: « Sico exul de civitate Spoletina sedit ann. 15 et mens. 2 »). Même Erchempert, si bien informé toujours, et qui écrit dans la seconde moitié du IXe siècle, parle de Sicon comme s'il n'était venu à Bénévent que pendant le règne de Grimoald IV (*Historia Langobardorum Beneventanorum*, c. 8, *M. G. H.*, *ibid*, p. 237): « Interea Radechis comes Consinus, Sico Agerentinus castaldeus, quem Grimoalt dudum proselitum receperat honoribus plurimis deferens, sub dolo insurgentes in eum, cum iam extremum spiritum traheret, gladio eum peremerunt ».

où il avait été comblé de faveurs par le prince Grimoald, qui, à son tour, fut vraiment en guerre avec le roi Pépin; l'élection de Sicon fut aussi réellement aidée par Radechis. C'est sur ces faits — et sur d'autres qui peuvent être historiquement tout aussi réels, mais que nous ne pouvons pas contrôler par d'autres textes — que fut brodé le récit, fixé par écrit, et sous la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, dans la seconde moitié du Xe siècle, par la plume du chroniqueur de Salerne.

Le récit devait circuler, sans doute, sous une forme dialoguée, mais il est impossible de préciser quelle est la partie pour ainsi dire originale du dialogue et quels sont les remaniements qui lui furent apportés par le chroniqueur. Mais je crois que le problème est secondaire, car le dialogue ne fait que donner une forme prégnante à des sentiments qui se manifestent par les faits eux-mêmes. Or, les sentiments qui sont en jeu peuvent être tout aussi bien du IXe siècle — époque où se forma la tradition — que de la seconde moitié du Xe, quand cette tradition fut consignée par le chroniqueur. Car entre le IXe et le Xe siècle, les circonstances politiques — qui, seules, à mon avis, peuvent nous donner la clef de l'opposition qui existe entre la première et la seconde partie du récit — ne changèrent pas sensiblement.

Le péril franc et la soumission de l'Italie par les troupes de Charlemagne dans la seconde moitié du VIIIe siècle avaient dû certainement aiguiser chez les Lombards le sentiment de l'appartenance à la même race. Au moment où le sol italique était conquis par le roi d'outre-Alpes, la principauté de Bénévent, qui s'étendait sur presque toute l'Italie méridionale et qui ne fut jamais englobée dans le nouveau règne créé en Italie, dut être regardée comme le dernier refuge de la liberté lombarde. Au début du IXe siècle, la guerre continuait encore entre les nouveaux maîtres de la péninsule et les princes de Bénévent. Dans ces circonstances, il est facilement expliquable qu'un homme de Spolète pût se considérer à Bénévent dans sa propre patrie et qu'un prince de Bénévent le considerât comme un frère de la même race.

Mais, la fin du VIIIe siècle et le début du IXe est en même temps l'époque où se prépare le morcellement de la principauté, qui se fera voir pendant le IXe siècle. Sans qu'il y ait une vraie féodalité, nous y rencontrons une atmosphère féodale qui mènera,

après la mort du fils et successeur de Sicon, Sicard, au fractionnement de la principauté, une partie gardant la vieille capitale de Bénévent, l'autre ayant comme capitale Salerne. Peu d'années plus tard, Capoue se détache aussi de l ancienne unité, pour se créer une vie propre. Parallèlement, le même mouvement s'avère dans l'Italie ainsi dite byzantine, où du duché de Naples se détachent tour à tout Gaète, Amalfi et Sorrente.

Mais à Bénévent ce mouvement de désagrégation ne s'arrête pas à la création des trois nouveaux organismes politiques à la place de l'ancienne principauté. Les gastalds — qui pourtant n'arriveront jamais à la pleine indépendance des comtes francs de la Gaule — se posent toujours davantage en véritables maîtres des territoires qui leurs avaient été confiés par le prince de Bénévent. Parmi ceux-ci, on trouve en première ligne justement ceux de Conza et d'Acerenza, territoires régis au début de IXe siècle par Radechis et Sicon. Or, cet esprit féodal est un esprit local, plus borné, et c'est lui que nous voyons apparaître dans la seconde partie du récit.

Tant qu'il ne s'agissait que de recueillir un fugitif, de manifester une oposition à l'étranger, le sentiment de l'unité avait joué et l'exilé était accueilli avec empressement. Mais dès que les intérêts entrèrent en jeu, dès qu'il s'était agi de le pourvoir d'un bénéfice, de le faire participer à la vie publique, le sentiment local se fit voir, et le nouvel arrivé devint un étranger. D'ailleurs, il faut remarquer que celui qui reste jusqu'à la fin — et même lorsqu'il se voit obligé de lui faire la guerre — du côté de Sicon, c'est bien le prince, qui représente d'autres intérêts que ses magnats. Et si, au dernier moment, des nobles importants se rallient à la cause de Sicon et appuient sa candidature au trône, c'est toujours parce qu'ils espèrent que sous le nouveau règne l'esprit local pourra triompher complètement.

Je disais un peu plus haut que dans la seconde moitié du Xe siècle — époque où écrivait le chroniqueur de Salerne — la situation n'était pas de beaucoup changée. Il est vrai qu'un regroupement de l'Italie méridionale s'esquissa à cette époque sous le prince de Capoue, Pandolf Tête-de-Fer. Mais ce regroupement est passager et l'unité n'est que de surface. L'esprit local continue à être très fort, et c'est lui qui va permettre, peu de temps après, à des gens hardis et décidés, de donner à l'Italie méridionale une nouvelle forme d'unité politique, à savoir l'unité normande.

Mais, à côté du sentiment local, il devait y avoir aussi un autre, celui de l'opposition à l'étranger, qui cette fois-ci est l'Allemand. Car le chroniqueur de Salerne est le contemporain d'Otton Ier, dont les visées sur l'Italie méridionale sont connues. Cette opposition à l'ètranger devait être en relation aussi avec le sentiment de l'unité des peuples de la péninsule, que nous retrouvons à la même époque exprimé dans un passage célèbre de la *Legatio Constantinopolitana* de Liutprand de Crémone, qui reproduit la réponse donnée par l'ambassadeur d'Otton Ier aux prétentions de l'empereur byzantin Nicéphore Phocas sur l'Italie méridionale: « Terram, quam imperii tui esse narras, gens incola et lingua Italici regni esse declarat ».

Mais si pour l'évêque de Crémone ce sentiment de l'unité italique pouvait très bien s'accomoder de la domination allemande du *Regnum Italiae,* du récit sur lequel j'ai voulu attirer l'attention, ressort une manière différente d'envisager la domination étrangère. Et ceci s'explique peut-être non seulement par les circonstances du début du IXe siècle, mais aussi par le fait que notre chroniqueur écrivait à Salerne, où le règne du prince Gisulf représenta l'opposition à la domination allemande dans l'Italie méridionale.

M. BERZA

ESCLAVES DU SUD-EST ET DE L'EST EUROPÉEN EN ESPAGNE ORIENTALE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

Contrairement à ce que l'on a souvent affirmé, l'esclavage a continué d'exister dans les régions méditerranéennes pendant toute la durée du Moyen Âge [1]. Fort différent, au bas Moyen Âge, surtout quant à ses sources, de ce qu'il avait été durant les premiers siècles qui suivirent la chute de l'Empire romain d'Occident, il n'en reste pas moins une institution des plus vivaces.

Deux grands faits dominent son histoire dans les pays européens de la Méditerranée occidentale et centrale parmi lesquels figure l'Espagne. C'est d'abord la prise de contact avec l'Islam qui détermine, dans les pays chrétiens du sud-ouest de l'Europe, un recrutement presque exclusivement musulman des esclaves [2]. Cette situation perdure, en gros, jusqu'à la fin du XIII[e] siècle.

---

[1] En fait d'ouvrages généraux sur l'histoire de l'esclavage en Europe au Moyen Âge, on consultera de préférence: E. Biot, *De l'abolition de l'esclavage ancien en Occident*, Paris, 1840; L. Cibrario, *Della schiavitù e del servaggio*, Milan, 1868—69, 2 vol.; J. A. Saco, *Historia de la esclavitud desdelos tiempos mas remotos hasta nuestros dias*, Paris—Barcelone, 1875—1878, 3 vol.; O. Langer, *Die Sklaverei in Europa während der letzten Jahrhunderte des Mittelalters*, Bautzen, 1891 et R. Livi, *La schiavitù domestica nei tempi di mezzo e nei moderni. Ricerche storiche di un antropologo*, Padoue, 1928. Ces ouvrages sont de valeur fort diverse. Cf. mon appréciation critique dans l'introduction (pp. 283—295) de Ch. Verlinden, *L'esclavage dans le monde ibérique médieval*, *Anuario de historia del derecho español*, t. XI, Madrid, 1934, pp. 283—448.

[2] Cf. dans le travail cité à la fin de la note précédente, le développement que j'ai consacré à l'esclavage dans le monde ibérique chrétien jusqu'au XII[e] siècle (pp. 365—448). Dans les États musulmans le recrutement des esclaves est déjà d'une complexité beaucoup plus grande. Cf. mon étude de l'esclavage dans l'Espagne musulmane dans *Anuario de historia del derecho español*, t. XII, 1935, pp. 361—424.

Jusqu'à la fin du XIIe siècle, c'est, selon les pays, la guerre de Reconquête ou la guerre de course, qui fournit le plus grand nombre d'esclaves. Au XIIe siècle, par suite du développement du grand commerce maritime, la traite joue un rôle de plus en plus important. Mais c'est surtout aux XIVe et XVe siècles que le commerce méditerranéen atteint sa plus grande ampleur [1]), et c'est là le second des grands faits qui influent sur le développement de l'esclavage. Tous les pays méditerranéens entretiennent entre eux des rapports maritimes très actifs. Aussi trouve-t-on maintenant des esclaves provenant de régions de plus en plus nombreuses dans les États catholiques riverains de l'antique *Mare Nostrum* [2]). Des colonies italiennes de la Mer Noire, d'Asie Mineure et des Balkans on importe en Italie, en Espagne et dans le sud de la France des esclaves russes, criméens (Tartares), caucasiens (Circassiens, Mingréliens, Abkhazes), arméniens, bosniaques, bulgares, valaques, etc. [3]).

---

[1]) Pour l'Espagne méditerranéenne, cf. mes articles sur « *La place de la Catalogne dans l'historie commerciale du monde méditerranéen médiéval* », *Revue des Cours et Conférences*, t. XXXIX, Paris, 1937—38. pp. 586—606 et 737—754 et « *The rise of spanish trade in the middle ages* », *The Economic History Review*, t. X, Londres, 1940, pp. 44—59.

[2]) En attendant la parution de mon livre sur l'esclavage dans l'Europe médiévale, cf. pour l'Espagne méditerranéenne J. Miret y Sans, *La esclavitud en Cataluña en los ultimos tiempos de la edad média*, *Revue hispanique*, t. XLI, 1917, pp. 1—109. Pour le Roussillon, A. Brutails, *Étude sur l'esclavage en Roussillon du XIIIe au XVIIe siècles*, *Nouv. Rev. hist. de dr. franç. et étranger*, 1886. pp. 388—427. Pour Montpellier: Ch. Verlinden, *Note sur l'esclavage à Montpellier au bas moyen âge (XIIIe—XV siècles)*, *Études d'histoire dédiées à la Mémoire de Henri Pirenne*, Bruxelles, 1937, pp. 451—469. Pour Marseille: A. Mortreuil, *Mœurs et institutions marseillaises au moyen âge. L'esclavage*, *Revue de Marseille*, t. IV, 1858, pp. 153—174. Pour l'Italie, la bibliographie est très dispersée. On pourra s'en faire une première idée en parcourant le livre de Livi cité à la p. 371, note 1.

[3]) Sur le commerce des esclaves dans les colonies italiennes, cf. G. I. Brătianu, *Actes des notaires génois de Péra et de Caffa de la fin du XIIIe siècle (1281—1290)*, *Académie Roumaine. Études et Recherches*, t. II, Bucarest, 1927, pp. 116, 129, 130, 136, 147, 150, etc. et du même: *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIIIe siècle*, Paris, 1929, pp. 229, 291, 296. Voir aussi les publications de C. Desimoni, *Actes passés en 1271, 1274 et 1279 à l'Aias (Petite Arménie) et à Beyrouth devant des notaires génois*, *Archives de l'Orient latin*, t. I, 1881, pp. 456, 477, 490, etc.; *Actes passés à Famagouste de 1299 à 1301 par devant le notaire génois Lamberto di Sambuceto*, *ibid.*, t. II, 1882, pp. 27, 49, 51, etc. et *Revue de l'Orient Latin*, t. I, 1893, pp. 76, 83, 99, etc. Pour les époques ultérieures, la bi-

En même temps, les conquêtes catalanes dans le sud de l'Empire byzantin [1]) jettent sur les marchés de l'Europe du Sud-Ouest de nombreux esclaves grecs, dont l'appartenance à la religion chrétienne orthodoxe n'empêche nullement la réduction en captivité.

J'ai réuni dans cet article quelques données concernant les esclaves originaires du Sud-Est et de l'Est européen mentionnés dans les documents espagnols — surtout catalans — des XIVe et XVe siècles. Je traiterai successivement des Grecs, des Balkaniques (Albanais, Bosniaques, Bulgares et Valaques), des Russes, des Caucasiens et des Criméens (Abkhazes, Mingréliens, Circassiens et Tartares).

I.

GRECS

Je commencerai mon étude par les esclaves grecs qui constituent assurément l'un des groupes les plus curieux. L'illustre érudit barcelonais A. Rubio y Lluch y a déjà consacré un bref essai que je complèterai dans la mesure du possible [2]).

Il n'est pas étonnant que les conquêtes catalanes en Grèce aient développé fortement le commerce des esclaves. Tout au début du XIVe siècle, des Almogavares ou routiers catalans, qui avaient été au service du jeune Frédéric III de Sicile dans la guerre qu'il venait de soutenir contre les Angevins de Naples, allèrent se mettre

---

bliographie est trop dispersée pour que l'on puisse en fournir ici un relevé même sommaire. J'ai pu réunir beaucoup de documents inédits au cours de recherches entreprises dans les archives de Gênes, Venise, Naples et Palerme.

[1]) Sur l'expansion catalane en Grèce, voir les nombreux travaux d'A. Rubio y Lluch résumés en partie par lui-même dans un petit volume de la collection *Hispania: Los Catalanes en Grecia*, Madrid, 1927; aussi G. Schlumberger, *Expédition des Almogavares ou routiers catalans en Orient de l'an 1300 à l'an 1311*, Paris, 1902 et L. Nicolau d'Olwer, *L'expansió de Catalunya a la Mediterrania oriental*, Barcelone, 1926, et, en dernier lieu, E. Dade, *Versuche zur Wiedererrichtung der lateinischen Herrschaft in Konstantinopel*, Jena, 1938, pp. 97—157; cf. mon c. r. dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XVIII, 1939, pp. 176—178.

[2]) Cf. A. Rubio y Lluch, *Mitteilungen zur Geschichte der griechischen Sklaven in Katalonien im XIV. Jahrhundert*, *Byzantinische Zeitschrift*, t. 30, 1929—1930. *(Festgabe A. Heisenberg)*, pp. 462—468.

sous les ordres d'Andronic II Paléologue. Dès 1305, l'empereur cessa de s'entendre avec ses mercenaires [1]). Les Catalans se mirent alors à travailler pour leur propre compte, et, délaissant la guerre contre les Turcs, s'emparèrent de quelques-unes des principautés franques qui se maintenaient encore en Grèce, principalement des duchés d'Athènes et de Néopatrie. Une grande partie de la Morée étant tombée entre leurs mains, leurs chefs y exercèrent l'autorité au nom du roi de Sicile. En 1377, lors de l'extinction de la branche cadette de la maison d'Aragon qui régnait en Sicile, la plupart des possessions catalanes de Grèce furent annexées aux États de Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon, qui dominait ainsi un vaste empire méditerranéen, et gouvernait de Barcelone, de Valence ou de Saragosse des populations riveraines de la Mer Égée ou de la Mer Ionienne.

La Grèce catalane n'eut qu'une existence éphémère. Combattus per les Vénitiens et les Génois, ainsi que par une compagnie navarraise qui, à partir de 1377, entreprend la conquête de l'Albanie, les duchés catalans, à partir de 1402, disparaissent l'un après l'autre.

Plusieurs des villes grecques qu'avaient occupées les Catalans devinrent des centres importants de la traite des esclaves ortho-

---

[1]) L'assassinat du chef catalan Roger de Flor en 1305 ouvrit une période de luttes acharnées entre Catalans et Byzantins. Les Catalans s'emparèrent de la Thrace et menacèrent plusieurs fois Constantinople. Ils se procurèrent aussi des auxiliaires turcs. Une confuse lutte d'influences opposa alors Frédéric de Sicile à Charles de Valois, époux de Catherine de Courtenay, héritière du dernier empereur latin. Grâce à son lieutenant, Théobald de Chepoy, Charles parvint à prendre la Compagnie catalane à son service. De nouveau plusieurs chefs catalans furent assassinés et le dernier, Bernard de Rocaforte, fut livré au roi de Naples. Chepoy était, à la fin de 1308, maître de la situation. Entretemps Charles de Valois cherchait à se rapprocher du roi d'Aragon, ainsi que du roi de Serbie Stephan Urosch II; cf. C. Jireček, *Geschichte der Serben*, t. I, Gotha, 1911, p. 345. Il avait également noué des relations avec des Grecs mécontents d'Andronic II. Ceux-ci étaient surtout nombreux en Anatolie, région que le gouvernement de Constantinople abandonnait de plus en plus aux Turcs. Finalement, cependant, Charles de Valois ne put se décider à entreprendre une expédition sérieuse contre le Basileus, d'autant plus qu'en 1309 Chepoy quitta la Compagnie pour regagner la France. Les Catalans passèrent alors au service de Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, avec lequel ils se brouillèrent rapidement et qu'ils dépouillèrent de ses États. C'est à partir de ce moment qu'ils commencèrent à travailler pour leur propre compte.

doxes. Thèbes semble avoir été un des marchés où ce commerce était le plus florissant et les Majorquins paraissent y avoir pris une part importante [1]).

D'après Rubio i Lluch, le plus ancien acte de la pratique où il soit question d'esclaves grecs destinés à la Catalogne daterait de 1326. Dans le courant de cette année, deux marchands de Barcelone, Joan Bru et Francesch Cama, reçoivent à Majorque une commande de 426 livres en lainages à transporter en Romanie. Ils achètent à Thèbes de la soie et des esclaves grecs, mais, pendant le voyage de retour, en voulant se rendre à Chypre, ils sont attaqués à Cerigo par des Vénitiens [2]). En réalité, les archives notariales de Venise renferment des documents relatifs à des ventes d'esclaves grecs par et à des Catalans et remontant à des dates plus anciennes. Ainsi, par devant Leonardo Marcello, notaire à Candie, Phyliparchus de Caristo, habitant de Négropont, vend, le 9 juin 1301, à un médecin catalan de Majorque « *unum meum sclavum de genere Grecorum nomine Leonem quem cepimus in Samo* » [3]). Le 12 octobre 1304, un Catalan de Barcelone vend à un autre Catalan de la même ville « *unam meam sclavam de partibus Romanie quam ego comparavi in Turchia, nomine Cali* » [4]). Le 7 novembre de la même année, un habitant de Candie vend à Raymundus Carbonelus, catalan, « *unam meam sclavam de genere Grecorum de Romania* » [5]) et, le 12 décembre, Franciscus Catalanus vend une autre Grecque à un Candiote [6]). Le 4 janvier 1317, le notaire Stephanus Bon de Candie passe un acte par lequel un habitant de cette localité vend à l'un de ses concitoyens un esclave grec « *quem conduxi de societate Catellanorum* » [7]). Il est fait allusion ici à la Grande Compagnie Catalane qui, comme on voit, se livrait, elle aussi, à la traite. Les registres du même notaire contiennent plusieurs au-

---

[1]) Telle est du moins l'opinion de Rubio, *Mitteilungen*, p. 463.

[2]) *Ibid.*, p. 464.

[3]) Archives de l'État à Venise: *Fonds du Notariat de Candie*, B. XI, 141 (non folioté).

[4]) *Ibid.*

[5]) *Ibid.*

[6]) *Ibid.*

[7]) Arch. État Venise: *Fonds de Candie*, Not. Stefanus Bon (non folioté).

tres documents analogues et il serait aisé de multiplier les exemples [1]).

Assurément, on ne saurait affirmer que toutes les ventes de Grecs faites à Candie et où interviennent des Catalans aient eu pour conséquence l'importation en Catalogne, ou dans une autre région de l'Espagne méditerranéenne, des esclaves ainsi jetés sur le marché. Il est très probable, toutefois, qu'une partie de ceux qui furent acquis par des Catalans traversèrent la Méditerranée dans toute sa longueur et vinrent poursuivre leur existence dans la péninsule ibérique [2]). Retenons aussi que Candie fut pour les Catalans qui s'adonnaient à la traite un centre d'une particulière importance.

Des ventes d'esclaves grecs où intervinrent des Catalans eurent également lieu à Palerme dès le début du XIV[e] siècle. Ainsi, un notaire inconnu, instrumentant dans cette ville en 1308, passe le 2 décembre de cette année un acte par lequel Bernardus de Mingisola, catalan, vend à Armandus de Russo, habitant Termini Imerese, « *sclavam unam suam grecam de Romania nomine Cali* » pour 3 onces et 22½ tarènes [3]). Ici également on pourrait multiplier les exemples [4]), ce qui ne doit pas étonner étant données, d'une part, les relations politiques entre l'Aragon et la Sicile, gouvernés par la même dynastie, et, d'autre part, les rapports déjà anciens entre Frédéric III et la Compagnie catalane. Le fait que ces esclaves grecs vendus à et par des Catalans dès les premières années du XIV[e] siècle, parvenaient en Espagne plus de dix ans avant l'époque signalée par Rubio i Lluch (1326) est prouvé par une ordonnance de Jaime II du 28 octobre 1314 [5]).

---

[1]) Des indications sur le rôle joué par des Catalans dans la traite, si active dans les comptoirs de la Méditerranée orientale au bas Moyen Âge, seront fournies au tome II de mon livre sur *L'esclavage dans l'Europe médiévale*.

[2]) Cf. ci-dessous le document de 1314 reproduit à la n. 5.

[3]) Arch. État Palerme: *Notai defunti*. Not. inconnu de 1308 (la date se trouve f° 34 v°). L'acte analysé ci-dessus figure au f° 100 v°.

[4]) Cf. l'étude de l'esclavage en Sicile au t. II de mon ouvrage d'ensemble.

[5]) Arch. Cour. d'Aragon, Barcelone: *Chancellerie*, R. 211, f° 229 v°: « Jacobus, etc. Fidelibus suis vicario et baiulo Barchinone vel eorum loca tenentibus salutem, etc. Significamus vobis nos, ad instantiam et suplicationem proborum hominum civitatis Barchinone, providisse quod, licet nos mandatum nostrum dudum fecerimus quod aliqui vel aliquis habentes servos grecos et grecas non possent eos vel eas vendere seu distrahere, quod domini eorum possint eos vel eas vendere

Des documents catalans postérieurs nous apprennent que, pendant tout le XIVe siècle, il y eut en Espagne méditerranéenne, des esclaves grecs. Un document du 11 août 1337 met en scène une esclave grecque qui avait commis un vol à Daroca [1]). En 1343, un certain nombre de Grecs qui exerçaient à Majorque le métier de sculpteurs ou tailleurs de pierres *(lapicida)* prétendent jouir de la liberté, car ils ont payé leur affranchissement. Ils avaient donc travaillé d'abord en qualité d'esclaves. Il en sera de même, trente ans plus tard, de Jordi de Deu qui fut l'un des collaborateurs de l'imagier Aloy pour la décoration des tombeaux royaux de Poblet.

Cependant, dès le milieu du siècle, certains Grecs réduits en esclavage parviennent à recouvrer la liberté en recourant à l'intervention royale. Ainsi, le 9 septembre 1351, Pierre III ordonne que Miquel de Thèbes et sa femme soient libérés puisqu'il a été prouvé que «*tempore... captionis et antea fore franchos et liberos et non servos alicuius*». Cela ne signifie pas, toutefois, que le trafic d'esclaves grecs diminue. En voici une preuve: en 1358 le navire *Sant Cristofol*, patron Bartolomeu Albesa de Mallona, prend dans le golfe d'Arcadie, en Morée, 26 esclaves grecs [2]).

Ces esclaves sont généralement originaire de territoires grecs non soumis à l'autorité catalane. On le voit, notamment, par une lettre datée de Thèbes, 28 décembre 1360, par laquelle Mateu de Moncada, viguier général des duchés d'Athènes et de Néopatrie, signale aux autorités de Majorque que des marchands navigant sur un vaisseau nommé *Santa Maria* ont acheté 5 esclaves grecs à Lépante. Comme ce territoire entretient de bonnes relations avec les duchés catalans, il serait souhaitable que les marchands restituent les esclaves [3]).

---

cuicumque vel cuibuscumque voluerint et ubicumque in terra nostra, ipsis tamen assertantibus idonee in posse vestro quod dicti Greci seu Grece qui vendentur de terra nostra per alliquos nullatenus extrahantur. Dat. Ilerde, quinta Kal. Novembr. anno Domini M°CCC°XIIII°». Ce texte montre que déjà avant 1314, des mesures concernant les esclaves grecs avaient dû être prises.

[1]) Rubio, *Mitteilungen*, p. 464.

[2]) *Ibid.*

[3]) Cf. A. Rubio i Lluch, *Els governs de Matheu de Moncada y Roger de Lluria en la Grecia Catalana*, *Anuari del Institut d'Estudis catalans*, t. IV, 1911—12, p. 13. Voir aussi du même: *Documents per l'historia de la cultura catalana migeval*, t. II, p. 189.

Il est certain que la plupart des traitants n'auront pas voulu s'exposer à des ennuis de cette sorte, mais il ne faudrait cependant pas s'exagérer leurs scrupules de conscience. Le 28 mai 1368, par un document daté de Messine, Frédéric III de Sicile ordonne de restituer à Berenguer de Soler, habitant de Thèbes, le prix d'un esclave grec, appelé Michali, parce que celui-ci, sous prétexte qu'il s'agissait d'un libre, lui avait été enlevé par un nommé Pere de Pou. Cela n'avait pas empêché le dit Pou de revendre le Grec à Majorque [1]).

En 1382, le roi d'Aragon ordonne d'affranchir un certain nombre d'esclaves grecs détenus par des habitants de Tortosa [2]). Ce document marque le début d'une réaction contre la réduction en esclavage des Grecs. On peut le prouver par une suite de textes de la même époque. En 1384, le roi rend la liberté à Michael Condo, « *de natione grecorum, filius Nicole Conde, loci Desplanes, comitatus Xifalonie, regni Neapoli* », qui avait été pris avec ses parents et vendu à Majorque. Le roi déclare que « *homines dicti comitatus et regni, quamvis sint Greci, non debent captivari, cum solum in captivatione grecorum, que fieri solebat, intelligerent Greci de dominio imperatoris* ». Distinction importante que nous avons déjà vu s'ébaucher dans un document de 1360 [3]). Un acte de 1388 va plus loin. Nous y voyons Jean I[er] d'Aragon considérer les Grecs comme des esclaves tout à fait particuliers qui jouissent du libre arbitre, propriété qu'aucun autre document n'accorde jamais à d'autres captifs [4]).

Vers la même époque naît entre l'évêque et le chapitre de Barcelone d'une part et le conseil municipal de cette ville de l'autre, une véritable polémique au sujet des esclaves grecs. Je ne puis m'attarder ici à l'étude de cette contestation qui relève plutôt de la condition des esclaves à la fin du Moyen Âge. En 1393, nous voyons qu'un évêque grec se rend lui-même en Espagne pour y obtenir l'émancipation de certains membres de sa famille qui avaient été réduits à la servitude. Il invoque à ce propos une bulle ponti-

---

[1]) Rubio, *Mitteilungen*, p. 465.
[2]) *Ibid.*, p. 466.
[3]) Cf. ci-dessus, p. 377.
[4]) Rubio, p. 467. Cf. aussi à propos de ce document: Miret y Sans, *La esclavitud*, p. 23.

ficale [1]). Le pouvoir royal semble d'ailleurs fort mal informé sur les conceptions pontificales concernant la question, car, en 1395 encore, le roi demande à l'évêque de Barcelone de lui envoyer le texte de la bulle [2]).

Les documents principalement catalans qui viennent d'être commentés à la suite de Rubio i Lluch prouvent qu'il y eut, au XIVe siècle, des esclaves grecs dans plusieurs centres importants de l'État aragonais. On peut y ajouter un certain nombre de textes qui apportent des renseigmenents supplémentaires.

Il devait y avoir certainement beaucoup d'esclaves grecs en Espagne méditerranéenne, puisque nous en trouvons même dans de petites localités comme Bañolas. Un document des archives de Gérone nous fait connaître, en effet, une sentence du viguier de cette localité, datée de 1324, par laquelle deux bourgeois de Santa Maria de Camos sont déclarés innocents du viol d'une esclave grecque appartenant à Pedro Plana de Bañolas [3]).

Il y avait aussi des esclaves grecs dans d'autres localités d'importance secondaire. Ainsi, des actes de 1330 et 1333 sont relatifs à deux ventes successives de l'esclave grecque Ventura à des habitants de Santa Coloma de Queralt [4]). À Manresa, en 1324, un nommé Guillem de Costafreda, marchand, vend à un corroyeur de l'endroit une esclave grecque qu'il possède en commun avec un autre marchand de Manresa. En 1341, Bernat Hisogoll de Puigcerdà vend à Pere Exarcell, corroyeur de Manresa, « *quendam grecum album nomine vocatum Nicholaus, servum et captivum* » [5]). Dans l'île de Majorque, à Artà, un acte de 1339 nous parle d'une grecque

---

[1]) Rubio i Lluch, p. 467. Cf. déjà antérieurement S. Sampere y Miquel, *Las costumbres catalanas en el tiempo de Juan I*, *Asociación literaria de Gerona*, I, 1877, p. 279, n. 3. Cette publication paraît avoir échappé à Rubio.

[2]) Rubio, p. 468. Voir également à ce sujet: F. Monsalvatje y Fossas, *Geografia historica del condado de Besalù*, Olot, 1899, p. 94: lettre de Jean Ier à son ambassadeur à la cour pontificale.

[3]) Monsalvatje y Fossas, *op. cit.*, p. 90. On remarquera que ce document est antérieur au plus ancien texte catalan cité par Rubio.

[4]) J. Segura, *Aplech de documents curiosos e inedits fahents per la historia de las costums de Catalunya* (*Jochs Florals de Barcelona*), Barcelone, 1885, p. 154.

[5]) J. Sarret i Arbos, *Historia de l'estat politic-social de Manresa*, Manresa, 1925, p. 88.

affranchie [1]). A Perpignan dans le Roussillon, qui relève également du roi d'Aragon, le 22 décembre 1371, Marie, veuve d'André Giter, chevalier, vend à Raymond Gitard, de Fitou en France, une esclave grecque du nom de Marie, pour 25 livres barcelonaises de tern [2]).

Ces textes provenant d'endroits secondaires et situés dans des parties très diverses de l'État aragonais, prouvent qu'il y eut des esclaves grecs partout.

Par un acte de 1352, passé à Majorque, on voit qu'à ce moment les ventes de Grecs et de Grecques devaient être courantes. Aux termes de ce document. Bernat Sa Fabrega de Barcelone vend à Arnau Bertran de la même ville « *duas servas meas grechas, altera Arena et altera Maria, precio videlicet CXXXIX librarum regalium Maiorice minutorum* ». L'acheteur reçoit les garanties suivantes: *de eviccione et omni dampno et etiam de omni vicio absconso et morbo caduco, ad bonum usum et consuetudinem terre Maiorice... et quod dicte serve non sunt tolte, nec de pace vel treuga domini Regis aut de alio loco suspecto, immo sunt de bona guerra* [3]). Le notaire, en rédigeant cet acte, n'a pas éprouvé le besoin d'employer des formules compliquées ou peu usuelles, ce qui aurait été certainement le cas si ce genre de transactions avait été rare. De même, en 1364, Francesch de Mitjavila de Gérone, vend à Jaume de Mitjavila, de la même ville, une Grecque qui est simplement qualifiée de « *quandam sclavam grecham, servam et captivam meam, vocatam Alamandam, alias Dramant, quam emi a Bonanato de Tornavellis condam cive Gerunde* » [4]).

---

[1]) J. Ramis d'Aireflor i Sureda, *Antigues possessions d'Artà, Bol. soc. Arqueol. Luliana*, t. XXIV, Palma, 1932, p. 64.

[2]) A. Brutails, *Étude sur l'esclavage en Roussillon, Nouv. Rev. hist. de dr. franc. et étr.*, 1886, p. 390. Je cite ici Perpignan, non pas comme centre secondaire, mais comme localité située dans une région excentrique de l'État aragonais. Brutails (*op. cit.*, p. 396) signale que l'on trouve des esclaves grecs en Roussillon surtout après 1350.

[3]) Miret y Sans, *La esclavitud*, p. 18.

[4]) Cette première vente a été faite en 1356. *Ibid.*, p. 19. Aux archives municipales de Barcelone figure, dans une boîte spéciale contenant des documents notariés intéressant l'esclavage, un acte inédit de 1395 relatif à la vente d'un grec appelé Michel. Un autre acte de 1361 affranchit un grec appelé Nicolas. Il gardera son pécule et « tous ses biens ». Le maître renonce à ses droits et actions et même à la révocation en servitude en cas d'ingratitude.

Un des derniers documents aragonais, où il soit question d'esclaves grecs est un diplôme du roi Martin, daté du 8 juillet 1401 [1]). Cet acte défend de recevoir les revendications en liberté « *servorum de natione Grecorum, seu qui fuerint Ermines, Albanesos, Rossos, Bugros, Bloschs, vel de partibus aut regionibus Constantinopolitano imperatori subiectis* », c'est-à-dire, donc, essentiellement des esclaves orthodoxes. Cependant, l'on ne trouve plus guère de Grecs au XVe siècle, mais les autres nations énumérées dans ce diplôme continueront à fournir des esclaves pendant cette période [2]). L'esclavage des Grecs apparaît, au contraire, comme un phénomène distinctif de XIVe siècle. Nous constatons, en effet, que dans les quelques documents du début du XVe siècle où il est question d'esclaves grecs, on admet presque toujours les revendications qu'ils élèvent pour obtenir la liberté. C'est le cas, par exemple, en 1419. L'Empereur de Constantinople envoie alors un ambassadeur à Alphonse IV pour le prier de faire libérer une cinquantaine d'habitants de la Morée que des pirates catalans avaient vendus comme esclaves en Sicile et dont quelques-uns avaient fini par arriver en Catalogne [3]). Le roi en fait restituer un certain nombre à l'ambassadeur et ordonne au baile général de Catalogne d'instituer une enquête sur le cas particulier d'une femme et de ses deux enfants [4]).

---

[1]) Cf. M. Kovalewsky, *Die ökonomische Entwicklung Europas bis zum Anfang der Kapitalistischen Wirtschaftsform*, t. III, p. 495.

[2]) Cf. ci-dessous, p. 1383 et suiv.

[3]) Archives de la Couronne d'Aragon (Barcelone), *Chanc. R.*, 2691 f° 64 v°: « Exposuit coram excellentiam nostram Paulus Sofiano ambaxiator excellentíssimi imperatoris Constantinopolitani quod Petrus Loreta et... *(lacune)* Jou, patroni cujusdam navis, hostili more, ceperunt in partibus Damiate ditionis dicti imperatoris ñavem quamdam et postea cum eadem navi ceperunt in partibus de la Morea, ditionis eiusdem imperatoris, quinquaginta personas vel quasi, quas postmodum cum dicta navi ad regnum ipsum nostrum Sicilie attulerunt, ibique illas tanquam servas et captivas vendiderunt ». L'ambassadeur grec demande qu'on restitue ces personnes à la liberté « tanquam christianas, liberas et nulli servituti subiectas ». 4 déc. 1419.

[4]) *Ibid.*, f° 65: « Batle general, Segons sem informats en poder de un mercader daqueixa ciutat appellat en Marti Çacoma serien une fembra ab dos infants los quals serien stats venuts per sclaus. E, segons se diu, son de la Morelia qui es del Emperador de Constantinoble, e que son stats presos per un cossari appellat en Pere Loreta, per cobrar los quals e altres per semblant, lo dit Emperador ha trames a nos un embaxador seu appellat Paulo Sofiano, al qual nos havem

D'autre part, en 1424, une Bulgare, appelée Marie et âgée de 30 ans, a été vendue par acte notarié à Jeanne, épouse de Pierre Salavert, marchand de Barcelone, qui l'a payée 70 livres barcelonaises de tern. Or, l'esclave revendique sa liberté en prétendant être grecque. Le mari de l'acheteuse est si bien convaincu de ce que sa captive risque de lui être enlevée, qu'il se retourne aussitôt contre le vendeur et demande la rescision de la vente [1]). Ceci prouve assez que l'esclavage des Grecs n'était plus, au XVe siècle, un fait généralement admis.

Quelle était la raison de ce fait? Il faudra attendre, pour pouvoir fournir une réponse satisfaisante à cette question, que l'étude de l'esclavage des Grecs ait été faite pour tout le monde méditerranéen catholique. Remarquons, cependant, dès à présent que l'on trouve vraisemblablement des esclaves grecs en Espagne à partir de la fin du XIIIe siècle [2]), c'est-à-dire peu de temps après la chute de l'Empire latin de Constantinople. D'autre part, on n'en rencontre plus après le début du XVe siècle. Or, à ce moment, le Basileus, assiégé de toutes parts par les Turcs, manifeste son désir de voir se réaliser l'union des Églises, afin de s'assurer l'appui de la chrétienté occidentale. Il est très probable que l'on n'aura plus, à ce moment, considéré ses sujets comme des ennemis de l'Église catholique, ainsi qu'on l'avait fait depuis plus d'un siècle. Du coup, la légitimité de leur réduction en esclavage aura soulevé des doutes dont nous avons trouvé les traces dans les documents que nous avons analysés. D'autre part, les duchés catalans de Grèce, qui servaient de base aux marchands pour leurs opérations de traite, disparaissent à la même époque.

---

fets liurar alguns qui son stats trobats en estes parts... ». Le second de ces deux documents inédits est signalé par A. Gimenez Soler, *El corso en el Mediterraneo en los siglos XIV y XV*, *Archivo de investigaciones historicas*, t. I, 1911 p. 157.

[1]) Archives municipales de Barcelone: *Boîte spéciale:* Actes notariés relatifs à l'esclavage.

[2]) Menendez y Pelayo, *Historia de los Heterodoxes españoles* (Ière éd.), t. II, p. 750, signalé par Rubio, *Mitteilungen*, p. 462. Ne figure pas dans l'édition définitive des œuvres de Menendez y Pelayo (Madrid, 1911). Il s'agit d'une lettre adressée à Jaime II d'Aragon par le célèbre médecin Arnau de Villanova. Cf. sur celui-ci P. Diepgen, *Arnald von Villanova als Politiker und Laientheologe (Abhandlungen zur mittl. und neuer. Gesch.* de v. Below, Finke et Meinecke, H. 9), Berlin, 1909.

II.

BALCANIQUES: ALBANAIS, BOSNIAQUES, BULGARES ET VALAQUES

J'ai étudié séparément et en premier lieu le recrutement des esclaves grecs parce que leur présence en Espagne au XIV[e] siècle ne manque pas de provoquer un réel étonnement. Ils n'étaient cependant pas les seuls non-libres originaires de la péninsule balkanique — et appartenant généralement à la religion orthodoxe — que l'on rencontrât alors au sud des Pyrénées. Des Albanais, des Bosniaques, des Bulgares et des Valaques y ont partagé leur sort.

La première mention d'une esclave albanaise que j'aie relevée au cours de mes recherches date de la fin du XIV[e] siècle. En effet, le 4 septembre 1393, Raymundus Gassuli, tavernier et bourgeois de Barcelone, cède à Dominicus de Salas, marchand de Lérida, une néophyte albanaise appelée Marie et âgée de 19 ans. Le prix est de 43 livres barcelonaises de tern [1]). En 1397, est vendue une autre Marie, également albanaise [2]). De ces deux femmes, la première a changé deux fois de maître en l'espace de huit jours. Sans doute faut-il y voir une conséquence d'une ordonnance de Jean I[er] d'Aragon (1387—1395) par laquelle ce roi avait prescrit d'admettre les revendications en liberté de certains esclaves *« de partibus aut regionibus Constantinopolitano imperatori subiectis »*, et notamment des Albanais. Martin I[er] abrogea cette disposition à la demande du magistrat de Barcelone. Le 8 juillet 1401, il décide, en effet, que les revendications en liberté des Albanais et des orthodoxes

---

[1]) Archives municipales de Barcelone (= A. M. B.): *Boîte Esclavage.* Voici, à titre d'exemple, le début de l'acte: «Noverint universi quod ego, Raymundus Gassuli, tabernarius, civis Barchinone, gratis et ex certa scientia vendo et ex causa venditionis concedo vobis, Dominico de Salas, mercatori, civi Ilerde, presenti et vestris et quibus velitis, quandam servam et captivam meam neophitam, vocatam Mariam, que fuit de nacione Albanencium, etatis decem novem annorum vel circa, quam vobis jam tradidi corporaliter et de facto, quamque ego emi a Petro Pellicerii, sartore, cive Barchinone, cum instrumento inde confecto in posse notarii infrascripti, XXVIII die mensis Augusti proxime lapsi. Cedens et mandans vobis et vestris et quibus velitis omnia jura, omnesque acciones reales et personales et alias quascumque michi compentencia et competentes et competere debentia et debentes in predicta serva et captiva et contra quascumque personas et res... ».

[2]) A. M. B., *ibid.*

en général ne seront plus reçues que moyennant remboursement du prix d'achat et conversion préalable au catholicisme [1]). Or, l'Albanaise vendue en 1393 était une néophyte: son maître pouvait donc — à cette date — craindre de la perdre !

Après les dispositions nouvelles arrêtées par Martin Ier, les acquereurs d'esclaves balkaniques durent se sentir rassurés ! Aussi les voyons-nous continuer à acheter des Albanais, ou plutôt des Albanaises, car, chose curieuse, on ne rencontre guère que des ventes de femmes. Ainsi, une Albanaise de 44 ans passe, en 1413, pour le prix modique de 13 livres et 15 sous barc. de tern, du patrimoine de Johanneta, veuve du vénérable Berenger Dusay, bourgeois de Barcelone, dans celui d'un certain Bernard Lonch [2]). Treize ans plus tard, Jacobus d'Alos, corailleur de Barcelone, vend à la veuve d'un marchand de la même ville une Albanaise de 25 ans, appelée Erma [3]).

Le dernier acte relatif à la vente d'une Albanaise dont nous disposions date de 1440 (20 août). Par ce document, un hôtelier de Barcelone, Johannes Pages, vend à Bartholomé Sentiust, boutiquier de la même ville, l'Albanaise Marguerite, âgée de 26 ans, pour 55 livres barc. de tern [4]).

---

[1]) « Tenore praesentis privilegii, providimus, statuimus, ordinamus et volumus quod, non obstantibus quibusvis provisionibus in contrarium editis sive factis, quas, in quantum hinc derogant, abolimus et tollimus, nullus officialium nostrorum civitatis et regni predictorum exaudiat vel admittat de cetero vocem servorum de natione grecorum seu qui fuerint ermines, albanesos, rossos, bugros, bloschs, vel de partibus aut regionibus Constantinopolitano imperatori subiectis, se in libertatem proclamare volentium aut qui tempore dicti domini regis Johannis, quorundam persuasionibus dictam proclamantes libertatem et *alforiam* contra eorum dominos questiones petitionesque plurimas intentarunt qui nunc sint et remaneant apud eorum dominos captivi et servi perpetuo, sicut ante, nisi solvant et reddant predictis eorum dominis, qui eos emerunt, precia pro quibus empti fuerunt, casu tamen et non alias quo obtinuerint in futurum ut veri catholici ab eorum debere servitutibus liberari » (Kowalewsky, *op. cit.*, p. 495). *Alforia* signifie liberté.

[2]) A. M. B., *Boîte esclavage.*

[3]) *Ibid.* Acte incomplet: le prix manque.

[4]) Archives notariales de Barcelone (= A. N. B.): Not. Antonio Brocard. Minutier de 1440 (non folioté). J'ai signalé que toutes les ventes indiquées ci-dessus se rapportent à des femmes. Peut-être s'agit-il d'un esclave albanais de sexe masculin dans un relevé d'esclaves fugitifs utilisé par J. Miret, *La esclavitud*, p. 43. Il y est question d'un individu « *de nacio de Olbanges* ».

Quant aux Bosniaques, les ventes que j'ai relevées remontent toutes au début du XVe siècle et concernent à nouveau exclusivement des femmes. L'une d'elles date de 1400 (24 juillet). Deux marchands de Barcelone, Johannes Cebriani et Anthonius Mayol, vendent à cette date à une veuve de la même cité une néophyte, Marguerite, «*de partibus Bocine*», c'est-à-dire de Bosnie. L'esclave est âgée de 30 ans et vaut 25 livres barcelonaises de tern. Des garanties sont fournies «conformément à la coutume de Barcelone» [1]).

Trois ventes datent de 1411. Le 18 juin de cette année, Petrus Salvatoris, patron de nef, bourgeois de Barcelone, vend à Galcerand Dusay, de la même ville, une néophyte, appelée Bocassava, «*de natione Bociorum*», âgée de 20 ans, pour 65 livres barcelonaises de tern. Quatre jours plus tard, un marchand de Barcelone, Bernardus Serra, cède à un concitoyen une autre néophyte *de Bocnia*, âgée de 35 ans, au prix de 58 livres [2]). Peut-être ce Serra s'intéressait-il spécialement aux Bosniaques, car le 17 septembre il passe devant le notaire Antonio Brocard un acte par lequel il vend à un autre marchand de la ville, appelé Gabriel Mollet, «*quandam servam et captivam meam neophitam vocatam Eudora de natione Bossinorum*». L'esclave a vingt-deux ans et se vend pour 68 livres barcelonaises de tern. La transaction a lieu *ad usum Barchinone* [3]).

Le dernier acte concernant les Bosniaques est particulièrement intéressant. Il nous a été conservé au complet dans le minutier du notaire Antonio Brocard pour 1412. On y voit un certain Gerardus Gato, marchand sicilien de Syracuse, vendre à Bertrandus de Castelleto à Barcelone «*quandam servam et captivam meam non baptizatam vocatam Cohava*». Cette esclave est qualifiée de «*paterinam oriundam parcium de Bossina*». Nous savons, en effet, que le patarisme ou bogomilisme existait encore à ce moment en Bosnie [4]). Le prix est de 105 florins d'or d'Aragon, équivalant à 57 livres et 15 sous barcel. de tern [5]).

[1]) A. M. B., *Boîte Esclavage.*

[2]) A. M. B., *ibid.*

[3]) A. N. B., *Not. Antonio Brocard:* Minutier de 1411 (non folioté).

[4]) Cf. S. Gheorghieff, *Les Bogomiles et les hérésies chez les Yougoslaves*, Lausanne, 1920; J. Ilič, *Die Bogomilen in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, 1923; A. Cronia, *Il Bogomilismo*, Rome, 1925.

[5]) A. N. B., *Not. Antonio Brocard:* Minutier de 1412 (non folioté). Acte du 20 octobre 1412. Voir ce document aux Pièces Justificatives, n° 1.

La mention d'une Bosniaque patarine nous autorise, sans doute, à voir également une esclave bosniaque dans la personne d'une certaine Primissiana «*de nacio de Paterins*» qu'un marchand de Barcelone, appelé Nicholau Pujades, avait vendue à Arnau Serrit de la même ville au prix de 70 livres. Comme cette esclave, âgée de 17 ans, est malade, l'acheteur demande la rescision de la vente par un acte du 18 mai 1419 [1]). On notera d'ailleurs que, chronologiquement, ce document se rattache à la série précédente [2]).

Parmi les Balkaniques, le groupe de loin le plus important est constitué par les Bulgares.

La première mention que j'en ai relevée est de 1390. A cette date, un certain Anthoni Vidal, patron de nef de Barcelone, vend à P. Marti, boutiquier de la même ville, une Bulgare appelée Marie, âgée de 15 ans, au prix de 43 livres barcelonaises [3]). De même, le 1er octobre 1398, Raymundus Canet, marchand et bourgeois de Barcelone, fait rédiger, à la demande de l'acheteur, Francisco de Vilaplana, marchand de la même ville, l'acte relatif à la vente d'une néophyte bulgare âgée de 23 ans, qu'il avait cédée à celui-ci sept moins auparavant pour 60 livres barcelonaises de tern [4]).

Il y a lieu de faire de nouveau mention ici de l'ordonnance de Martin Ier datée du 8 juillet 1401, par laquelle ce roi stipulait que les revendications en liberté de certains esclaves ne seraient plus reçues dorénavant que moyennant remboursement du prix d'achat et conversion préalable au catholicisme. Les Bulgares y

[1]) A. M. B., *Boîte Esclavage.* Je n'ai rencontré qu'une seule mention d'un esclave bosniaque de sexe masculin. Il s'agit de la fuite d'un individu « de nacio de Bocins ». Cf. J. Miret, *La esclavitud*, p. 43.

[2]) Il n'est cependant pas impossible que cette esclave patarine ait été bulgare. On sait que le bogomilisme est originaire de Bulgarie et qu'il s'y est maintenu longtemps. Cf. V. Sharenkoff, *A study of manicheism in Bulgaria, with special reference to the Bogomils*, New-York, 1927. Il faut souligner, en outre, que la distinction entre les Bulgares et les Bosniaques n'est pas toujours faite avec netteté dans les actes. Ainsi un document de 1411 parle d'une esclave « de nacione Burgariorum vel Bossinorum »; cf. ci-dessous, p. 388.

[3]) A. M. B., *Boîte Esclavage.* Voici le début de l'acte: « Com vos Nanthoni Vidal, patro de nau, ciutada de Barchinona, haiats venuda a mi P. Marti, botiguer, ciutada de Barchinona, une sclava et cativa appellada Maria, de linatge de Burgars, de edat de XV annys o entorn por preu de quaranta tres lbrs. de Barchinona... ».

[4]) A. M. B., *Boîte Esclavage.*

sont mentionnés sous le nom de *Bugri* [1]). Aussi n'est-il pas surprenant que la vente des esclaves originaires de Bulgarie continue encore pendant plusieurs décades.

Parmi les nombreuses données concernant les esclaves bulgares que j'ai pu relever, trois seulement se rapportent à des hommes. Ce sont des extraits des comptes de la garde des esclaves de Barcelone. Ainsi, en 1425, on verse une indemnité de 20 livres pour la fuite d'un Bulgare de 25 ans appelé Pere [2]). En 1432, 65 livres sont payées à un marchand barcelonais et 40 livres à un épicier de la même ville pour les dédommager de la fuite de deux esclaves « *de nacio de Burgars* », répondant aux noms de Michel et Étienne [3]).

Toutes les ventes que j'ai rencontrées sont relatives à des femmes. Ainsi, le 31 août 1405, Nicolaus Madronchs, marchand et bourgeois de Barcelone, vend à Francisca, veuve de Francisco Vilar, calfat de la même ville, une esclave bulgare non encore baptisée, appelée Malicha et âgée de 18 ans. Le prix est de 44 livres barc. de tern [4]). Deux actes de 1408 nous attestent l'activité, en tant que traitant, d'un marchand barcelonais du nom d'Anthonius Salavert. Le 7 février de cette année, ce dernier a vendu à Trapani en Sicile à Pere Albert, marchand de Perpignan, une néophyte bulgare de 9 ans pour 55 livres barcelonaises de tern. Il fait rédiger l'acte à Barcelone le 5 avril suivant. Deux jours après, il vend encore à Guérald de Clasquerino, seigneur de Castellar dans le Vallès, une autre néophyte bulgare, Yaguda, de 16 ans, au prix de 58 livres barc. de tern [5]).

---

[1]) Cf. ci-dessus, p. 381.

[2]) Compte des recettes et dépenses de Raphael Ferrer, administrateur général de la garde des esclaves de Catalogne pour la période qui va du 26 janvier 1425 au 26 juillet de la même année, Archives de la Cour d'Aragon à Barcelone: *Generalidad*, n° 15, f° 114, r°. (Reg. in 4°. Les 79 premiers feuillets portent environ 1600 mentions d'esclaves que leurs propriétaires avaient fait assurer pour le cas de fuite. Malheureusement, dans la plupart des cas, *ni* la provenance, ni l'âge des esclaves ne sont relevés. Au f° 99 r° commence le compte des dépenses faites par l'administrateur général et notamment celui des indemnités payées à des particuliers à la suite de la fuite de leurs esclaves. Ici les indications sur la provenance des esclaves sont plus fréquentes).

[3]) J. Miret, *Le esclavitud*, p. 42.

[4]) A. M. B., *Boîte Esclavage.*

[5]) *Ibid.*

En 1411, a lieu la vente d'une esclave dont le vendeur ignore l'origine exacte puisqu'il la qualifie « *de nacione Burgariorum vel Bossinorum* ». Quoiqu'il en soit, elle avait vingt ans, ce qui explique sans doute qu'elle atteint le prix respectable de 65 livres [1]) ! Cette vente a lieu à Barcelone. D'autres ventes ont pour théâtre des localités moins importantes. A Igualada, l'hôtelier Jaume Gil reconnaît, en 1420, à Pere Reverdit, fabricant de bâts de la même ville, que celui-ci a payé 40 florins d'Aragon pour l'échange d'une esclave bulgare, appartenant à Gil, contre trois lopins de terre situés à Odena [2]). A Gérone, en 1423, Léonor, épouse de Dalmacio de la Ala, bourgeois de Gérone, vend à Alamanda, fille du *donzell* (titre nobiliaire) Dalmacio de Palol, domicilié à Palol-de Onar, une Bulgare appelée Constance, âgée de 19 ans. Cette esclave avait été acquise de l'épouse d'un *donzell* de Granollers en 1413. Le prix est de 60 livres barc. de tern [3]). A Manresa, deux femmes bulgares, l'une âgée de 40 ans, l'autre sa fille, de 15 ans, sont vendues pour 60 livres barcel. de tern par Pere Ricolf, marchand, agissant pour le compte de son frère Jaume, à Bernat Bellsolà, pareur de draps. Cet acte est passé le 14 mai 1426 [4]). L'année suivante, Rafela, épouse de Guillem Galceran de Ripis, donne procuration à Joan Abadal pour vendre ou donner en gage une Bulgare, Catherine, de 25 ans [5]). A Palma de Majorque, l'inventaire de la succession d'un riche bourgeois appelé Ramon de Sant Martì inventaire établi en 1434, mentionne « *una sclava appellada Catarina de nacio de Burgars de edat de XXXV anys o aquen entorn* » [6]).

Citons encore quelques actes qui contiennent des particularités curieuses. Le 12 mai 1424 est passé à Barcelone un acte par lequel Petrus Salavert, marchand et bourgeois de cette ville, demande

---

[1]) A. N. B., *Not. Antonio Brocard.* Minutier de 1411 (non folioté).

[2]) J. Segura, *Historia d'Igualada*, Barcelone, 1908, t. II, p. 262.

[3]) E. Girbal, *Esclavos*, *Revista de Gerona*, t. VII, 1883, p. 48 et F. Monsalvatje y Fossas, *Geografia historica del Condado de Besalù*, *Noticias historicas*, t. X, Olot, 1899, p. 93. Cf. aussi M. Kovalewsky, *Die ökonomische Entwicklung Europas*, t. III, p. 484.

[4]) J. Sarret i Arbos, *Historia de l'estat politic-social de Manresa*, Manresa, 1925, p. 88.

[5]) *Ibid.*, p. 89.

[6]) G. Llabres, *Inventario de la herencia de Ramòn de Sant Martì*, *Bol. Soc. Arq. Lul.*, t. III, Palma, 1889—90, p. 311.

la rescision de la vente d'une néophyte bulgare de 30 ans que sa femme a acquise pour 70 livres barc. de tern. Le motif invoqué est que l'esclave prétendait être grecque. Or l'esclavage des Grecs n'est plus guère admis au XV[e] siècle [1]). Anthonia, veuve de Bernard Puig, *magister axie* et bourgeois de Barcelone, vend pour 11 ans à Jean Franch, marchand de Perpignan, l'usufruit d'une esclave bulgare, Marguerite, âgée de 31 ans, qui devra être affranchies après cette période. La vente se fait en 1429 au prix de 31 livres barc. de tern [2]). Une autre vente à temps est conclue en 1442. Le 4 juillet de cette année, Ursola, veuve de Petrus Crepells, notaire de Barcelone, vend pour 3 ans et 4 mois et demi à Anthonius Bells, changeur de la même ville, « *operas et servitutes cuiusdam serve vocate Johanne de genere Burgariorum* ». L'esclave est âgée de 40 ans. La venderesse a acheté elle-même pour 4 ans les « *operas et servitutes* » de l'esclave à un docteur en décrets. Après la période pour laquelle la vente est valable, Bells sera tenu de restituer la Bulgare à la veuve du notaire. Pendant tout le temps qu'elle vivra sous son toit, il devra fournir à l'esclave la nourriture, la boisson, les chaussures et les vêtements nécessaires [3]). Le prix est de 15 livres barcelonaises. En réalité, on le voit, il s'agit d'un contrat de louage de services dissimulé sous la forme d'une vente à temps [4]).

Les derniers documents relatifs à la vente d'esclaves bulgares sont de 1445. Le 20 février de cette année Guillermus Baioles, marchand et bourgeois de Barcelone, vend à Francina, femme de Georgius Dotens de Perpignan, une esclave bulgare, Catherine, âgée de 15 ans, pour 67 livres et 10 sous barc. de tern. Le 27 avril, Franciscus Ferrer, marchand et bourgeois de Barcelone, cède à Aldoncia, femme de Franciscus Lobet, de la même ville, une autre

---

[1]) Cf. ci-dessus, p. 382.

[2]) A. M. B., *Boîte Esclavage. Magister axie :* maître de la hache.

[3]) A. M. B., *Not. Antonio Brocard :* Minutier de 1442 (non folioté). Voir ce document aux Pièces Justificatives, n° II.

[4]) Peut-être la formule « operas et servitutes » est-elle inspirée des formules « opera et servicia » adoptées par les notaires siciliens notamment pour la vente des esclaves grecs. M. Gaudioso, *La schiavitù domestica in Sicilia dopo i Normanni. Legislazione, dottrina, formule*, Catania, 1926, p. 92 et suiv. En Sicile cette formule est employée pour de véritables ventes qui n'ont rien de commun avec un contrat de louage.

Catherine, également bulgare, de 25 ans, pour 68 livres barc. de tern. Enfin, le marinier Bernardus Dellacant de Barcelone vend, le 18 mai, à Elionor, femme de Johannes Thomas, marchand de la même ville, qui achète sur ses biens propres, une Bulgare de 20 ans appelée Erma et ce pour 73 livres barc. de tern [1]).

On ne rencontre plus d'esclaves bulgares après la milieu du XVe siècle. Sans doute faut-il y voir une conséquence de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Ce fait n'aura plus permis d'amener des Bulgares à travers les Détroits, chemin probablement habituel par où on les acheminait vers l'Italie pour les disperser, de là, dans le reste du monde méditerranéen.

Les esclaves valaques ne sont mentionnés que dans un seul texte, celui de l'ordonnance, déjà citée, promulguée par Martin Ier en 1401. Ils y figurent sous le nom de *Bloschs* [2]).

III.

RUSSES

Après les esclaves grecs et balkaniques dont la présence dans l'Espagne méditerranéenne du bas Moyen Âge semblera déjà surprennante, l'attention du lecteur sera certainement retenue par les nombreux captifs russes que l'on rencontre dans les textes. En effet, d'une part, ils sont, eux aussi, chrétiens comme les esclaves des deux groupes précédents; d'autre part, ils proviennent d'une région très éloignée. Nous n'avons pas à étudier ici comment, dès le XIIIe siècle, les colonies italiennes de la Mer Noire expédièrent vers les régions méditerranéennes de grandes quantités d'esclaves [3]) et comment, parmi ceux-ci, les Russes devinrent progressivement plus nombreux. Il nous suffit de noter pour le moment que dans la partie méditerranéenne de l'Espagne, l'esclavage des Russes est surtout un phénomène caractéristique du XVe siècle.

Certes, Kovalewsky a émis autrefois l'hypothèse que, sous le nom de Sarrasins, des marchands d'esclaves musulmans auraient

---

[1]) A. M. B., *Not. Antonio Brocard:* Minutier de 1445 (non folioté).

[2]) Cf. ci-dessus, p. 381.

[3]) Cf. surtout G. I. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIIIe siècle,* Paris, 1929, passim.

vendu, déjà bien plus tôt, des chrétiens orthodoxes à des marchands de pays catholiques. Il cite un document daté de 1303, provenant des archives de l'Audiencia à Palma de Majorque, où il s'agit d'une « *sarracena alba* » qui porte à la fois les noms de Mobarcha et d'Axinia. Ce dernier nom, ajoute le savant russe, montre qu'elle est slave, tandis que le premier lui aura été donné par ses premiers maîtres mahométans [1]). Il se pourrait donc que cette Slave ait été une Russe, mais, outre que cela n'est pas certain, le cas auquel fait allusion Kovalewsky est trop isolé pour que nous puissions en dégager une conclusion de portée quelque peu générale.

Les deux actes de vente les plus anciens que j'ai relevés sont de 1398. Par le premier, daté du 15 octobre, Petrus Bosch, *porterius domini Regis* [2]) et bourgeois de Barcelone, vend à Franciscus Letonis, charpentier *(fusterius)*, bourgeois de la même ville, une esclave néophyte du nom d'Agathe, de nationalité russe, âgée de 35 ans. Le prix est de 26 livres, 6 sous barc. de tern. Le 18 octobre l'acheteur revend la même esclave à Anthonius Ces Tries, changeur *(argenterius)* et bourgeois de Barcelone. Cette fois le prix n'est plus que de 25 livres 10 sous [3]). Il faut donc croire que le charpentier s'était aperçu de quelque défaut de l'esclave. Si non, il n'aurait, sans doute, pas consenti à la revendre avec perte trois jours après l'avoir acquise. Cela ne l'empêche d'ailleurs pas de garantir l'acheteur contre les vices cachés ! Quel pouvait bien être le défaut que présentait aux yeux du charpentier Franciscus Letonis, l'esclave russe Agathe? L'ordonnance du roi Martin Ier du 8 juillet 1401, à laquelle j'ai déjà fait allusion [4]) fournit le mot de l'énigme. Dans cet acte, nous l'avons vu, le roi revient sur une ordonnance de son frère et prédecesseur Jean Ier (1387—1395), et décide que les revendications en liberté des esclaves russes et, en général, des esclaves orthodoxes ne seront plus reçues si ce n'est moyennant remboursement du prix d'achat et conversion

---

[1]) M. Kovalewsky, *Die ökonomische Entwicklung Europas bis zur Entstehung der kapitalistischen Wirtschaftsform*, t. III, p. 483.

[2]) Les *porterii* ou *porters* sont des agents d'exécution de la justice royale en Aragon.

[3]) A. M. B., *Boîte Esclavage.*

[4]) Cf. ci-dessus, p. 384, n. 1.

préalable au catholicisme. Or, l'esclavage Agathe était une néophyte ! Elle pouvait donc, en 1398, réclamer sa liberté conformément aux dispositions arrêtées par Jean I[er]. Il faut croire d'autre part, que cette éventualité n'impresionnait pas le nouvel acquéreur.

Après 1401, les droits des propriétaires d'esclaves russes furent évidemment beaucoup mieux garantis. Aussi voit-on les ventes se multiplier. Le 29 octobre 1402, un document signalé par F. Monsalvatje y Fossas [1]) atteste la vente d'une esclave russe de 25 ans, appelée Anne, et de sa fille Lucie, âgée de 15 jours, pour le prix impressionnant de 100 livres barcelonaises de tern. Un acte inédit de la même année (1[er] septembre) nous apprend que Franciscus Nodrissa, marchand et bourgeois de Barcelone, vend à Bernardo de Campo, marchand et bourgeois de la même ville, une néophyte russe, Marguerite, âgée de 28 ans, pour 42 l. barc. de tern. Un autre acte de vente du 25 mai 1408 met en présence deux membres de la noblesse. Catherine, veuve de l'honorable Raymond de Papiolo, *domini castri de Papiolo fundati in Lupricato* (Llobregat), vend au vénérable Anthonius Axalada, *donzell*, domicilié à Ousonia, et à sa femme Marguerite, qui paie sur ses biens paraphernaux, une néophyte russe, appelée Florence, âgée de 22 ans et valant 57 l. barc. de tern. Le 24 avril 1409, Johannes Vilahut, notaire de la chancellerie royale et bourgeois de Barcelone, vend à Narasio Jutglat, marchand et bourgeois de Palma de Majorque, une néophyte russe de 27 ans, appelée Hélène. Le prix est 40 l. barc. de tern. La même année (le 4 juin), Guillaume de Muntells, marchand et bourgeois de Barcelone, cède pour 58 l. barc. de tern et par l'entremise d'Arnald Gallart, marchand de Giruja dans le vicomté de Castelbon, son mandataire, une néophyte russe, Marguerite, âgée de 15 ans, à Bertrand Daguilar, bourgeois d'Urgel [2]).

Pendant toute la première moitié du XV[e] siècle, les ventes continuent activement.

Bernard Grau, marchand bourgeois de Barcelone, vend, le 8 août 1411 à Pierre Maria, marchand et bourgeois de la même ville, son

---

[1]) *Geografia historica del Condado de Besalù, Noticias historicas*, t. X, Olot, 1899, p. 96.

[2]) Tous ces documents proviennent des A. M. B., *Boîte Esclavage*.

esclave néophyte russe Stassia, de 40 ans, pour 40 l. barc.[1]). Jusqu'à présent nous n'avons rencontré que des ventes de femmes, toutes qualifiées de néophytes. Voici, cependant, quelques ventes de jeunes garçons. Le 3 mars 1423, Franciscus Ça Rovira, marchand et bourgeois de Barcelone, vend à Jacobus Solerii, savetier, bourgeois de Gérone, un néophyte russe, Georges, âgé de 16 ans, pour 60 l. barc. de tern. Ursolą, femme de Gomes Dormaço, *donzell*, originaire du royaume de Castille, cède à Bartholomeus Geronella, forgeron et bourgeois de Barcelone, un autre néophyte russe, également appelé Georges, mais âgéde 13 à 14 ans, pour 58 l. barc. de tern. Cet acte est passé le 5 janvier 1424. Le 11 décembre de la même année, l'acheteur revend le jeune esclave au même prix à un licencié-ès lois d'Igualada[2]). Georgius Dencona, marchand et bourgeois de Barcelone, vend, le 9 juillet 1429, à Pierre Limona, fromager et bourgeois de la même ville, un russe, Jean, de 17 ans, pour 61 l. barc. de tern[3]). Le 15 mai 1445, Johannes Lopeç, *loci de Vilbal in Biscaya, regni Castelle* (= Bilbao), babitant de Barcelone, vend au mineur Bartholomé Ferrer, pêcheur et bourgeois de Barcelone, un néophyte russe, appelé Georges et âgé de 20 ans, pour 59 livres barc. de tern[4]). La même année, le 4 mars, Philippus de la Cavaleria avait vendu à Verano Rosellay (Rucellai?), marchand de Florence, qui réside à Barcelone, un jeune russe de 12 ans, dont le nom est —

---

[1]) A. N. B., *Notaire Antonio Brocard:* Minutier de 1411 non folioté. Voici, à titre d'exemple, le libellé de la minute: «Bernardus Grau, mercator, civis Barchinone, vendo vobis Petro Marie, mercatori, civi Barchinone, et vestris et quibus velitis quandam servam et captivam meam neophitam vocatam Stassiam, de genere Rossorum, etatis quadraginta annorum vel circa quam etc. Cedo jura etc. Quibus juribus etc. Constituens etc. Pretium est quadraginta libre Barchinonensium. Renuncians etc. Dando etc. Promitto teneri de viciis et eviccione ad usum Barchinone. Obligo bona, jura, etc. Curitor Raymundus Muntada». Les formules non développées dans la minute, le sont évidemment dans les grosses. La boîte : *Esclavage* du A. M. B. contient de pareilles grosses. L'indication du courtier permet au notaire de retrouver éventuellement tous les éléments dont il aurait besoin au moment de grossoyer.

[2]) Grosses aux A. M. B., *Boîte Esclavage.* Cf. aussi pour la dernière vente, J. Segura, *Historia d'Igualada*, t. II, p. 262 d'après le compte de la succession du licencié en droit Vincent Pedriça.

[3]) A. M. B., *Boîte Esclavage.*

[4]) A. M. B., *Not. Antonio Brocard:* Minutier de 1445.

évidemment — Georges, pour 51 l. 10 sous barc. de tern [1]). Nous sommes ici en présence d'un cas qui a pu donner lieu à une réexportation vers l'Italie d'où provenaient cependant la plupart des esclaves originaires du bassin oriental de la Méditerranée et des rives de la Mer Noire [2]).

Quelques documents d'une autre nature parlent également d'esclaves russes de sexe masculin. Ainsi un procès-verbal de 1439 se rapporte à un meurtre commis par Simon, esclave éthiopien du monastère de Montealegre: le Noir avait tué, en le frappant d'une barre de fer, un esclave russe du même monastère, appelé Ignacio [3]). Le compte de la garde des esclaves nous apprend également que certains esclaves russes essayaient de s'enfuir, et fréquemment y parvenaient. En 1428, par exemple, on paie à un marchand et à un forgeron barcelonais des montants de 60 livres chacun pour les indemniser de la fuite de leurs esclaves russes, Martin et Jean. La même année, un charpentier se voit allouer 55 livres dans un cas analogue. Un marchand de Perpignan touche également pareille somme en 1429, tandis qu'un fabricant de tissus de coton de cette ville ne reçoit que 50 livres en 1431 [4]). Toutes ces indemnités correspondent évidemment aux prix d'achat déclarés. En 1437 est signalée la fuite de deux Russes, l'un âgé de 40 ans et l'autre de 36 à 38 ans. Pour permettre aux gardes préposés à la surveillance des frontières et des ports de les reconnaître, on décrit leur habillement et l'on attire l'attention sur le fait qu'ils sont armés d'une épée, d'une lance et d'un écu [5]). Un Russe de 21 ans, appartenant au monastère de Montealegre, où avait eu lieu, en 1439, l'assassinat rapporté plus haut, s'enfuit au cours de l'année 1452 [6]).

---

[1]) *Ibid.*

[2]) Beaucoup d'esclaves — et notamment un grand nombre de Russes — sont importés du royaume de Naples qui était à l'époque qui nous occupe soumis au même souverain que l'Aragon: Alphonse V (1416—1458), roi de Naples de 1442 à 1458. Sur la traite entre Naples et l'Espagne méditerranéenne, une étude détaillée figurera au t. II de mon ouvrage sur l'esclavage dans l'Europe médiévale.

[3]) J. Miret y Sans, *La esclavitud*, p. 36.

[4]) *Ibid*, p. 42. Sur la garde des esclaves, cf. ci-dessus, p. 387, n. 2.

[5]) J. Miret y Sans, *op. cit.*, p. 46.

[6]) *Ibid.*, p. 53.

Il est à noter qu'à partir du milieu du XVe siècle, les mentions d'esclaves russes deviennent excessivement rares. Outre la fuite d'un homme en 1452 que je viens de rapporter, je n'ai plus relevé que deux ventes de femmes en 1456, une demande de livraison d'une femme en 1461 et une rescision de vente, également d'une femme, en 1462 [1]). Après cette date, je n'ai plus trouvé d'esclaves russes. Sans doute, la raison principale de ce fait reside-t-elle dans la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. A partir de ce moment, il devient extrêmement difficile, si non impossible, de faire encore du commerce avec les colonies italiennes des rives de la Mer Noire. Or, comme c'était surtout à l'intervention de ces comptoirs que les esclaves russes parvenaient dans les diverses régions méditerranéennes, on comprend qu'ils s'y font désormais beaucoup plus rares. On a pu vendre encore quelques Russes après 1453, on ne les importe plus en masse.

IV.

CAUCASIENS ET CRIMÉENS

Ce groupe se rattache, du moins géographiquement, à celui des Russes que nous venons d'étudier. Les Abkhazes, Mingréliens, Circassiens et Tartares dont il sera question ci-dessous étaient évidemment exportés de leur pays d'origine par les colonies italiennes de Caffa et de Tana, ainsi que par quelques établissements secondaires du même ordre [2]).

Quant aux Abkhazes et Mingréliens, les mentions en sont excessivement rares dans les documents espagnols. En 1452 est signalée la fuite d'un esclave « *de nacio de abguas* » appartenant à une veuve de Caldas de Montbuy et arrêté dans la viguerie de

---

[1]) A. M. B., *Boîte Esclavage*, 1456 (3 janvier). Acte endommagé. Vente de Thiana (Tania?), Russe de 40 ans, pour 49 livres barcelonaises; 1456 (2 avril). Gabriel Boferill, notaire et bourgeois de Barcelone, vend la Russe Juliana, de 25 ans, pour 65 livres (endommagé); 1461 (27 mars). Bernard Cisa, marchand, a vendu Cathérine, russe, pour 65 livres à Joan Bruch. Celui-ci demande la livraison de l'esclave; 1462. Pere Canyelles a vendu à Cipprià Vilell, bourgeois de Barcelone, une Russe, appelée Cathérine, au prix de 32 livres. L'acheteur demande la rescision parce que Cathérine prétend être libre.

[2]) Cf. G. I. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois*, p. 192 et suiv., 229.

Vich [1]). Un acte du 16 septembre 1446 nous apprend que Bérenger Corn, marchand et bourgeois de Barcelone, a vendu à Miguel Salvat, cordonnier, une petite esclave blanche, appelée Catherine et âgée de 12 ou 13 ans. Elle est « *de nacio de Migrells* » et a coûté 53 l. barc. de tern. L'acte est une demande de rescision [2]).

Les Circassiens et les Circassiennes sont beaucoup plus nombreux. Le premier texte qui les concerne est de la fin du XIVe siècle. En effet, le 24 octobre 1393, Guillermus Cornelii, courtier, bourgeois de Barcelone, vend, en tant que mandataire d'un pareur ou apprêteur de draps *(perator pannorum lane)* de Perpignan, une nommée Melitba, qualifiée d'esclave néophyte, «*que fuit de natione Xarquesorum*». L'esclave est âgée de 30 ans et achétée pour 40 l. barc. de tern par la femme d'un marchand de Barcelone [3]). Le fait que les esclaves caucasiens étaient importés des colonies italiennes est attesté notamment par un acte du 28 avril 1401, dans lequel nous voyons un marchand génois Enricus Scarsafiga, vendre à Pierre Rodon, bourgeois de Perpignan, une néophyte circassienne de 22 ans, appelée Marguerite. L'acte, passé à Barcelone, indique un prix de 71 livres et 10 sous barc. de tern [4]). On sait la part que les Génois prenaient au commerce de la Mer Noire: il est donc possible que nous soyons ici en présence d'un cas d'importation directe. Si les deux contrats précédents concernent des femmes, en voici, un de 1404 (24 avril) qui rapporte la vente d'un jeune homme de 18 ans. Par cet acte, Franciscus Riera, marchand et bourgeois de Barcelone, cède à Anthonius Riquart, maître en médecine et bourgeois de la même ville, un néophyte circassien, appelé Georges, pour 40 livres barcelonaises de tern [5]).

Quand il s'agissait de femmes, celles-ci, nous l'avons vu déjà, étaient souvent vendues avec l'enfant qu'elles nourrissaient encore. Ainsi, le 7 janvier 1411, Petrus Palau, marchand et bourgeois de Valence, vend à Petrus Pou, bourgeois de Barcelone, une néophyte circassienne de 22 ans, appelée Lucie, avec sa fille, Laurentia, âgée de 10 moins. Le prix global est de 55 l. barc. de tern. L'acte

[1]) Miret, *La esclavitud*, p. 68.
[2]) A. M. B., *Boîte Esclavage.*
[3]) *Ibid.*
[4]) *Ibid.*
[5]) *Ibid.*

ajoute que la vente a été faite par le courtier public, selon la coutume de Barcelone [1]. Peut-être peut-on supposer que le nourrisson intervient pour un montant assez élevé dans ce prix. En effet, la même année, par un acte du 3 octobre, Gabriel Bonini, marchand et bourgeois de Barcelone, vend à André dez Portell, des mêmes cité et profession, « *quandam captivam meam christianam vocatam Lucia de natione Xarquessiorum* ». Or, cette esclave a également 22 ans et cependant le prix n'atteint que 33 livres [2].

Les actes de vente ne sont pas les seuls où on trouve mentionnés des esclaves circassiens. Kovalewsky a signalé un curieux document rédigé en majorquin et conservé à l'*Archivo de protocolos* de Gérone. Ce texte nous apprend que, le 1er avril 1411, comparut devant le lieutenant gouverneur de Gérone un certain Jacques « *de natione Xarques* ». Il était accusé d'avoir frappé une prostituée du nom de Bartholomea de plusieurs coup de couteau au visage et à la main droite, puis de lui avoir coupé deux doigts, tout ceci « *per ço com no li volia consentir son cors* ». L'esclave eut d'abord la main coupée; il fut ensuite chassé nu par les rues et finalement pendu [3].

Tout comme les autres esclaves, les Circassiens essayaient parfois de se soustraire par la fuite à la captivité. Ces fuyards sont toujours des hommes. Le compte inédit de la Garde des esclaves de Catalogne pour 1425, que j'ai déjà utilisé antérieurement, signale, entre autres, un paiement de 2 l. 14 s. 4 d. destiné à récompenser un personnage qui a ramené un Circassien fugitif de Cabrera [4]. En 1428, un charpentier de Barcelone touche 50 l. comme indemnité pour la fuite d'un Circassien du nom de Georges. La même somme est versée en 1430 dans un cas analogue à un médecin barcelonais [5]. Le monastère de Chartreux de Montealegre près de Barcelone qui, décidément, possédait assez bien d'esclaves [6] perd, en 1445, un captif circassien de 23 ou 24 ans. La fuite dût être d'autant plus aisée pour ce captif qu'il parlait fort bien le catalan.

---

1) *Ibid.*
2) A. N. B., *Not. Antonio Brocard.* Minutier de 1411 (non fol.).
3) Kovalewsky, *Die ökonomische Entwicklung Europas*, t. III, p. 485.
4) A. C. A., *Generalidad*, n° 15, f° 131 r°.
5) J. Miret, *La esclavitud*, p. 42.
6) Cf. ci-dessus, p. 394.

Comme deux Russes fugitifs en 1337 [1]), il s'est armé d'une épée, d'une lance et d'un écu [2]). En 1452, le même monastère voit encore s'enfuir un autre Circassien, de 25 ans, appelé Campo [3]).

Après le milieu du XVe siècle, les Circassiens, tout comme les Russes et pour le même motif, deviennent très rares [4]). Les deux derniers documents les concernant que j'ai rencontrés datent l'un de 1455 et l'autre de 1457. Le 14 février 1455, la marquise de Montpalaü, prieure de St. Daniel de Gérone, vend pour 36 livres une Circassienne blanche de 25 ans, appelée Marie [5]). Enfin, le 9 juin 1457, Guillermus Martbi cède à Marchus Çafont, administrateur d'immeubles *(magister domorum)* et bourgeois de Barcelone, une Circassienne de 30 ans, pour 50 livres [6]).

A côté de ces esclaves d'origine caucasienne, les Criméens sont représentés essentiellement par les Tartares. Ceux-ci apparaissent plus tôt que les Circassiens. Alors que l'on rencontre ces derniers à partir de 1393 [7]), les documents les plus anciens qui mentionnent des esclaves tartares sont de 1369.

De cette année datent trois ordonnances royales assez contradictoires. Par la première, Pierre IV interdit aux Juifs de Barcelone sous peine d'une amende de 1.000 morabotins d'or, de posséder des esclaves tartares, ceci afin d'éviter qu'ils ne les convertissent au judaïsme [8]). Puis, par un privilège accordé à Valence

---

1) Cf. ci-dessus, p. 394.
2) J. Miret, *op. cit.*, p. 47.
3) *Ibid.*, p. 53.
4) Cf. ci-dessus, p. 395.
5) F. Monsalvatje, *Geografia historica del Condado de Besalù*, p. 93.
6) A. M. B., *Boîte Esclavage.*
7) Cf. ci-dessus, p. 396.
8) J. Miret y Sans, *La esclavitud*, p. 22: « Judei terre nostre et signanter civitatis Barchinone perfida auditate augmentationis erronee legis sue plus quam alia racionabili causa ducti a quodam tempore citra emerunt ac emant indiferenter et secum teneant servos tartaros quos, tanquam constacia fragiles et brutalibus plurimum inherentes palliatis coloribus et suasionibus, ad eorum abiciende legis de facili attrahunt unitatem, ex quibus absurda lex et nacio ipsorum augmentantur et votivum suis ingluniosis afectibus succedit obtatum, presentim quia tartari ipsi si jugo christiane servitutis subicerentur multo facilius converterentur, exuta priori veste pestifera, ad luminosam et salutiferam legem Christi. Propterea volentes huiusmodi absurdo abusui viam precludere tenore presentis statuimus et ordinamus quod nullus judeus terre nostre sub pena nostre gracie et

le 5 juillet, ces mêmes Juifs reçoivent l'autorisation d'acheter des esclaves turcs ou tartares avec la réserve, toutefois, que ceux qui auraient été convertis au judaïsme seront acquis au roi [1]). A Majorque existe un régime analogue [2]). Ces hésitations de l'administration royale semblent prouver que la jurisprudence à suivre à l'égard des Tartares n'est pas encore bien arrêtée. On peut en déduire que leur apparition sur le marché aragonais est encore récente.

C'est également de l'année 1369 que date le premier acte de vente relatif à une esclave tartare que j'aie rencontré. Le 19 décembre, Pons Sa-Ruvira, marchand barcelonais, vend à Constance, épouse du *donzell* Arnau Guillem de Besora, « *quandam esclavam meam vochatam Tholo, de genere Tartarorum* », âgée de 25 ans, pour 33 l. barc. de tern [3]). L'année suivante (26 avril), la même acheteuse acquiert d'un autre marchand une seconde Tartare pour 31 l. de tern [4]). Vers la même époque des Tartares se vendent également dans des localités d'importance secondaire. Ainsi, le 3 octobre 1371, Bernardo Bayona, curé de Castellón de Ampurias, achète pour 30 l. une esclave tartare blanche baptisée [5]). L'inventaire du château de Thous (1372—1410) mentionne également deux Tartares: une femme et sa fille [6]). Dans ces conditions, il n'est pas

---

mercedis ac mille morabatinorum auri a quolibet qui contra ordinacionem et statutum nostra huiusmodi fecerit amittendorum et nostro applicandorum erario, de cetero emat nec emere vel ternee audeat seu presumat aliquem ex predictis servis tartaris immo jam emptos, in christianos titulo vendicionis aut alias transferre vel de eis intra unum mensem a die qua presens ordinacio nostra eis notificata fuerit in antea computandum se spoliare habeant indilate ».

[1]) F. Baer, *Die Juden im Christlichen Spanien. I. Aragonien und Navarra*, Berlin, 1929, p. 546. Le document est connu d'après une confirmation de 1383.

[2]) G. Llabres et F. Fita, *Privilegios de los Hebreos mallorquines en el Codice Pueyo, Bol. de la Real Acad. de la Hist.*, t. XXXVI, Madrid, 1900, p. 383.

[3]) J. Miret, *La esclavitud*, p. 20. L'acte contient une formule qui indique l'intervention d'un courtier: « Ego Raymundus de Guanta, cursor publicus et juratus civitatis Barchinone confiteor et recognosco vobis dicti venerabili emptrici quod predictam sclavam emistis me mediante et per manus meas palam et publice et in encanto publico in civitate Barchinone ».

[4]) *Ibid.* Le vendeur lui remet « possessionem corporalem », formule assez fréquente.

[5]) F. Monsalvaltje, *Geografia historica del Condado de Besalù*, p. 92.

[6]) « Item una sclava appellada Margarida, de linatje de Tartres. Item altra sclava apellada Eliesen, filla de la dita Margarida ». R. d'Alos, *Inventaris de Castells Catalans (sigles XIV—XVI), Est. Univers. Catalans*, t. IV, 1910, p. 134.

étonnant qu'on en trouve aussi à Gérone. Le 18 octobre 1377, Pere Ferrer, marchand et bourgeois de cette ville, acquiert de Pere Çarrovira, marchand de Barcelone et antérieurement peaussier *(pelayre)* à Gérone, une Tartare, appelée Lucie, pour 30 livres barcelonaises de tern [1]).

Les ventes se poursuivent régulièrement pendant les dernières décades du XIVe siècle. De 1385, par exemple, date un contrat par lequel trois marchands barcelonais vendent à un quatrième de la même ville « *duos esclavos conjugues, servos et captivos nostros de genere Tartarorum* ». L'homme a 35 ans et la femme 22. Comme ils portent tous deux des noms chrétiens, nous avons certainement affaire à un ménage de baptisés [2]). D'autre part, un règlement des tisserands de laine et de couvertures de Majorque, datant de 1391, interdit à ces artisans d'employer des captifs sarrasins ou des descendants d'esclaves grecs, tartares ou turcs [3]). Ces faits, outre l'intérêt qu'ils présentent pour l'étude de la condition des esclaves, prouvent évidemment que les Tartares deviennent de plus en plus nombreux.

Il n'est donc guère surprenant que les ventes se multiplient particulièrement à la fin du XIVe et au début du XVe siècle. Ainsi, le 24 juillet 1397, Nicholaus de Podio Alto, marchand et bourgeois de Barcelone, cède à Anthonius Compayn, de la même ville, une Tartare, appelée Marguerite, pour 29 l. 5 s. barc. de tern [4]). En 1398, le 31 mai, Pierre Sabellas, marchand et bourgeois de Barcelone, vend à Manuel Milano, marchand lombard d'Alexandrie, une néophyte tartare, Catherine, de 20 ans, pour 53 l. barc. de tern [5]). Il y a, évidemment, ici possibilité de réexportation vers l'Italie. Franciscus de Pirariis, marchand et bourgeois de Barcelone, vend, le 30 septembre 1398, à Anthonius Amat, patron de

---

1) E. Girbal, *Esclavos, Revista de Gerona*, t. VII, 1883, p. 47.

2) Miret y Sans, *La esclavitud*, p. 20.

3) A. Pons, *Els gremis, Bol. de la Soc. Arqueol. Luliana*, t. XXII, Palma, 1929, p. 211: « Primerament que alcun taxidor laner o flassader no dege daqui avant ensenyar, o mostrar lo dit offici de taxidor ne enson teler meta alcun sarrayn catiu o franch ne alcun bort, o fill de catiu grech, o de tartre ne de turch ne de altre linatge de infiels... ».

4) A. M. B., *Boîte Esclavage*.

5) *Ibid.*

barque *(barquerius)* et bourgeois de la même ville, un néophyte tartare de 33 ans, pour 44 l. barc. de tern. Le 16 mai de l'année suivante, notre marinier acquiert encore un Tartare, de 18 ans cette fois. Il le paie 49 livres [1]). Un fonctionnaire de la trésorerie royale se rend acquéreur en 1399 (22 juillet) d'un Tartare de 25 ans, le néophyte Martin, au prix de 40 l. barc. de tern. Le 22 septembre, un marchand de Tortosa s'assure la possession d'une jeune fille de même provenance et âgée de 20 ans. Il dépense dans ce but 58 l. barc. de tern [2]).

Tout au début de la décade suivante, le minutier du notaire barcelonais Juan Nadal pour 1400—1401 nous fournit un acte par lequel une néophyte tartare de 28 ans passe d'un propriétaire à un autre pour 43 l. barc. de tern [3]). Un bourgeois de Vicence, Franciscus de Torrentibus, et Franciscus de Nerta, de la paroisse de Ste. Eugénie de Berga, mandataires de Marguerite, veuve de Bernard de Torrentibus, apothicaire et bourgeois de Vicence, vendent le 15 avril 1404 à Pierre Ferrer, marchand et bourgeois de Barcelone, une néophyte tartare de 25 ans au prix de 45 l. et 10 s. barc. de tern [4]). Et l'on pourrait multiplier les exemples par dizaines.

Contentons-nous pour l'instant de signaler encore une curieuse vente à temps de 1441. Le 5 décembre de cette année, Joan Coll, prêtre et bénéficier de Sainte Marie de la Mer à Barcelone, vend à Michèle, femme de Raymond Rotundi, marchand et bourgeois de cette ville, une Tartare néophyte au prix de 27 l. barc. et ce pour 4 ans et 9 mois [5]). Cette vente a évidemment été précédée d'un affranchissement à terme certain.

Dans les comptes de la Garde des Esclaves, on relève aussi quelques mentions de Tartares fugitifs. Je ne citerai que les deux dernières qui sont, en même temps, les données les plus récentes sur les esclaves de Crimée que j'aie rencontrées en Espagne. En 1451, un Tartare de 24 ans, appelé Jordi et appartenant à un certain Gaspard Guasch de Molins de Rey, s'enfuit et est pris près

[1]) *Ibid.*

[2]) *Ibid.*

[3]) A. N. B., *Not. Juan Nadal* (non folioté).

[4]) A. M. B., *Boîte Esclavage.*

[5] A. N. B., *Not. Antonio B.ocard*, Minutier de 1442 (non folioté).

de Berga. Il réussit à s'échapper de prison, passe les Pyrénées et le Val d'Andorre et arrive dans le comté de Foix. Au col de Quérol en Cerdagne, un garde de la Generalidad de Catalogne le voit et le livre au baile de Tarascon. Celui-ci écrit au propriétaire qui se met aussitôt en voyage. Mais le garde de la Généralité, sans doute pris de pitié, envoie au baile un ordre d'élargissement. Aussitôt le Tartare s'enfuit vers Toulouse, lieu d'asile de presque tous les esclaves fugitifs de Catalogne [1]). En cours de route, il est encore emprisonné à deux reprises, mais parvient chaque fois à s'enfuir. Entretemps, le maître était arrivé à Tarascon, porteur d'un ordre d'arrêter l'esclave. De retour à Barcelone, il dépose plainte contre le garde de la Généralité en Cerdagne [2]). Le mal que se donne ce propriétaire prouve à suffisance que cet esclave représentait pour lui un bien de valeur. Sans doute faut-il en chercher l'explication dans le fait que les Tartares se font de plus en plus rares. C'est, en effet, en 1461, que nous rencontrons notre dernier texte relatif à un captif de cette race. Celui dont il s'agit est un fugitif de 18 ans, qui parle bien le catalan [3]). Ceci permet-il de conclure qu'il était né en Catalogne, ou faut-il simplement admettre qu'il était venu très jeune? Quoiqu'il en soit, après 1461, on ne trouve plus trace de Tartares. C'est que pour eux également, l'occupation par les Turcs des deux rives des Détroits, en 1453, signifiait la fin de la traite si étendue dont ils avaient été l'objet jusque là.

* * *

Les indications fournies dans les pages qui précèdent sur la présence d'esclaves du Sud-Est et de l'Est européen en Espagne orientale à la fin du Moyen Âge, compléteront les données dont on disposait déjà pour d'autres régions et principalement pour l'Italie [4]).

---

[1]) Cette ville n'admettait pas la légitimité de l'esclavage.

[2]) J. Miret, *La esclavitud*, p. 54.

[3]) *Ibid.*, p. 48.

[4]) Cf. surtout les travaux déjà cités de G. I. Brătianu, auxquels il convient d'ajouter, pour la fin du XIV[e] siècle, I. Sakasov, *Documents récemment découverts datant de la fin du XIV[e] siècle et concernant les Bulgares de la Macédoine vendus comme esclaves*, *Makedonski Pregled*, t. VII, Sofia, 1934. Ces documents proviennent du notaire vénitien M. Bresciano, instrumentant en Crête en 1381—1383. Aux 222 actes vus par Sakasov et dont 130 sont relatifs à des esclaves bulgares, un nouveau dépouillement entrepris à Venise en 1938 m'a permis d'en

Contrairement à la documentation fournie par les registres de certains notaires italiens — surtout vénitiens — les renseignements contenus dans les actes notariés espagnols ne fournissent généralement pas, à côté de la nationalité des esclaves, de plus amples informations sur leur origine [1]). Néanmoins, tels qu'ils sont, ces renseignements sont des plus précieux, car ils permettent de se rendre compte de l'extraordinaire étendue du rayon d'action de la traite médiévale, qui acheminait les esclaves d'un bout de l'Europe à l'autre.

Il n'entrait pas dans mes intentions d'étudier dans ce travail la condition des esclaves qui apparaissent dans les documents analysés ci-dessus. D'autre part, on ne peut se faire une idée critiquement établie de leur importance numérique que par l'examen approfondi du mouvement des prix, par l'analyse des milieux sociaux dans lesquels ils sont utilisés, par la concurrence qu'ils font au travail libre, etc. Je ne pouvais songer à aborder toutes ces questions dans le cadre d'un bref article de revue. Je les reprendrai d'ailleurs dans mon ouvrage d'ensemble. Retenons, cependant, dès à présent, que l'on trouve des esclaves du Sud-Est et de l'Est européen non seulement dans les localités importantes de l'Espagne méditerranéenne chrétienne, mais aussi dans de nombreux centres secondaires. En outre, les propriétaires d'esclaves appartiennent aux conditions les plus diverses et se recrutent dans tous les rangs de la société. C'est assez dire que l'esclavage en général, et celui des Européens de l'Est et du Sud-Est en particulier, était, dans la région que nous avons étudiée, un phénomène tout à fait courant.

CHARLES VERLINDEN

---

ajouter beaucoup d'autres concernant également, en grande partie, des esclaves originaires du Sud-Est européen. Rien que dans les archives notariales venitiennes j'ai pu réunir plus de 2000 actes inédits relatifs à l'esclavage médiéval. Ces matériaux et ceux — également très nombreux — provenant d'autres dépôts italiens, français et espagnols seront mis en œuvre dans mon ouvrage sur l'*Esclavage dans l'Europe médiévale.*

[1]) Cf. les indications concernant les localités d'origine qu'à pu réunir I. Sakasov.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Barcelone, 20 octobre 1412.

Gerardus Gato, marchand et bourgeois de Syracuse en Sicile, vend au noble Bertrandus de Castelleto, domicilié à Barcelone, une esclave bosniaque patarine. (Archives notariales de Barcelone: Notaire Antonio Brocard, Minutier de 1412, non folioté).

Noverint universi quod ego, Gerardus Gato, mercator, civis civitatis Cesarauguste insule Sicilie, gratis et ex certa sciencia vendo vobis nobili Bertrando de Castelleto, domiciliato in civitate Barchinone, presenti et vestris et quibus volueritis quandam servam et captivam meam non baptitzatam vocatam Cohava, paterinam oriundam parcium de Bossina, quam vobis jam tradidi corporaliter et de facto. Cedens et mandans vobis et vestris et quibus velitis omnia jura omnesque acciones reales et personales et alias quascumque mihi competencia et competentes et competere debencia et debentes in predicta serva quam vobis vendo et contra quascumque personas et res ratione et occasione ejusdem. Quibus juribus et accionibus supradictis possitis vos et vestri et quos volueritis uti, agere et experiri et omnia alia facere in judicio et extra judicium quecumque et quem admodum ego facere poteram ante presentem vendicionem et jurium cessionem, et possem nunc et etiam postea quandocumque. Ego enim facio et constituo vos et vestros et quos volueritis in hiis dominos et procuratores in rem vestram propriam ad faciendum inde vestre libitum voluntatis.

Pro pretio vero predicte serve quam vobis vendo dedistis et solvistis michi et confiteor me a vobis habuisse et recepisse centum quinque florenos auri Aragonie boni et justi ponderis, valentes quinquaginta septem libras et quindecim solidos Barchinonensium de terno. Et ideo renunciando exceptioni pecunie non numerate et pretii predicti non habiti et non recepti et legi subvenienti deceptis ultra dimidiam infra pretii et dolo malo et accioni in factum et omni alii juri romano et consuetudini contra hic repugnantibus, dono et remitto vobis et vestris, si predicta serva quam vobis vendo plus modo valet aut amodo valebit pretio antedicto. Insuper convenio et bona fide promitto vobis quod predictam servam quam vobis vendo, quamque assero fore de bona guerra, faciam vos et vestros et quos volueritis habere tenere et possidere in pace contra omnes personas, quodque tenebor vobis et vestris semper de firma et legali eviccione ejusdem et de restitucione omnium missionum, dampnorum et interesse littis et extra, et de morbo caduco et aliis morbis et viciis absconcis eiusdem serve, ad usum et consuetudinem Barchinone. Et pro hiis complendis et firmiter attendendis obligo vobis et vestris omnia bona mea mobilia et immobilia habita et habenda. Et ut predicta omnia et singula majori gaudeant firmitate, non vi nec dolo sed sponte juro in animam meam per dominum Deum et eius sancta quatuor evangelia manibus meis corporaliter tacta, predicta omnia et singula attendere et complere, tenere et observare et in aliquo non contrafacere vel venire aliquo jure vel etiam ratione. Hec igitur omnia et singula supradicta facio, paciscor et promitto ego dictus Gerardus Gatto vobis dicto nobili Bertrando de Castelleto et vestris, necnon et notario infrascripto ut publice persone pro vobis et aliis etiam personis omnibus quarum interest et intererit recipienti, paciscenti et etiam legitime stipulanti. Ad hec ego, Raymundus Muntada, curitor, civis Barchinone, fateor vobis dicto nobili emptori quod predicta serva fuit per me venaliter exposita et subastada palam et publice per dictam civitatem et vobis venditam me mediante.

Actum est hoc Barchinone, vicesima die octobris, anno a Nativitate Domini millesimo CCC duodecimo. Signa testium Gerardi Gatto, venditoris jurati et Raymundi Muntada, curitoris predicti.

II

Barcelone, 4 juillet 1442.

Ursola, veuve de Petrus Crepells, notaire de Barcelone, vend pour 3 ans et 4 mois et demi à Anthonius Bells, changeur de la même ville, les services d'une esclave bulgare. (Archives notariales de Barcelone. Notaire Antonio Brocard, Minutier de 1442, non folioté).

Ursola, uxor discreti Petri Crepells, quondam notarii, civis Barchinone, gratis et ad tempus trium annorum et quatuor mensium et medii primo et continue venturorum, vendo vobis Anthonio Bells, argentario, civi dicte civitatis, hic presenti et vestris et quibus volueritis per dictum tempus operas et servitutes cuiusdam serve vocate Johanne, de genere Burgariorum, etatis quadraginta annorum vel circa, cuius serve ego emi operas et servitutes ad quatuor annos a venerabili Guillermo Jorda, doctore in decretis, cum instrumento inde recepto in posse discreti Johannis Montagut, auctoritate regia notarii publici per totam terram et dominationem illustrissimi domini regis, XVIª die mensis novembris proxime lapsi. Quibus quidem tribus annis et quinque mensibus elapsis, vos dictam servam michi restituere et tradere teneamini si vixerit, et eam per dictum tempus teneamini tenere et providere in cibo et potu, in calciatu et vestitu condecenter ad vestri cognitionem, et sanam et infirmam ad usum et consuetudinem Barchinone. (Suivent des clausules abrégées)... Precium est quindecim librarum Barch... Insuper promitto teneri de eviccione ad usum et consuetudinem Barchinone, salvo tamen quod ipsa sit ad vestris risicum, periculum et fortunam vestri Anthonii Bells.

DION CASSIUS ET LA RELIGION DES EMPEREURS

L'importance de l'œuvre de Dion parmi les sources littéraires de l'histoire de l'Empire ne saurait être exagérée. Elle serait considérable, même si l'historiographie romaine de cette période nous était connue autrement que par des bribes. Dans l'état actuel de notre documentation elle est simplement irremplaçable, et ceci me dispense d'en dire plus long sur l'intérêt qu'elle peut présenter pour l'étude d'une institution aussi mal connue que le culte impérial.

Cet intérêt est même double. D'une part, comme il est facile de s'en douter, les informations offertes par l'*Histoire Romaine* sont nombreuses et variées; de l'autre, Dion étant, parmi nos sources, le seul qui se soit proposé de retracer avec quelque détail l'histoire de Rome pendant un millénaire, il est aussi le seul chez qui l'on puisse s'attendre à rencontrer une prise de position à l'égard d'une forme de piété qui, née avec l'Empire, allait durer autant que lui.

C'est surtout cette attitude de Dion que je me propose d'esquisser dans les pages qui suivent. Cependant, une lecture attentive m'ayant permis de relever dans son texte des indications pour le moins sujettes à caution sur le sens de l'apothéose impériale, c'est par l'examen de ces indications qu'il me paraît opportun de commencer mon exposé.

Dans une étude précédente [1]), il m'est déjà arrivé d'attirer l'attention sur le discours attribué à Tibère dans le LVIe livre de l'*Histoire Romaine*, à l'occassion des funérailles d'Auguste [2]). Dans cet éloge funèbre, véritable morceau d'apparat, composé selon

---

[1]) *Recherches sur le culte impérial*, Bucarest, 1939, p. 150, n. 3 et 155, n. 2.
[2]) Ch. 35—42.

les règles les plus rigoureuses de la tradition rhétorique, il va de soi qu'on ne saurait chercher la pensée du prince, et encore moins sa propre parole [1]). Forme et contenu ne remontent pas plus loin que Dion, et c'est ce qui — du point de vue du problème qui nous occupe — confère à ces pages un intérêt singulier. En effet, après avoir rappelé la carrière du défunt et ses exploits surhumains, Tibère n'est-il pas censé avoir dit, en s'adressant à ses auditeurs: τοιγαροῦν διὰ ταῦτα εἰκότως καὶ προστάτην αὐτὸν καὶ πατέρα δημόσιον ἐποιήσασθε, καὶ ἄλλοις τε πολλοῖς καὶ ὑπατείαις πλείσταις ἐπεγαυρώσατε, καὶ τὸ τελευταῖον καὶ ἥρωα ἀπεδείξατε καὶ ἀθάνατον ἀπεφήνατε [2]). À travers l'imprécision et le vague des termes [3]), la pensée qui se fait jour dans le dernier membre de la phrase reproduite est qu'au moment du discours Auguste aurait été officiellement divinisé. Or, il suffit de se rappeler que, mort le 19 août 14, le premier *diuus* canonique n'a été consacré que le 17 septembre [4]), pour se rendre compte qu'en commettant un anachronisme aussi grossier Dion avouait ne rien comprendre à la nature particulière de l'apothéose romaine [5]).

---

[1]) Sur les discours dans l'*Histoire Romaine*, voir, en dernier lieu, Schwartz, *s. v.* Cassius (40), *R.-E.*, III, col. 1717 et suiv.

[2]) LVI, 41,9.

[3]) J'ai à peine besoin de rappeler que l'équivalent grec de *diuus* n'est pas ἥρως, mais θεός. Cependant, pour parler d'un mortel divinisé, Dion semble éprouver une certaine répugnance à user de ce dernier terme; il préfère s'en tenir à celui d'ἡμίθεος. Dans le même discours dont il vient d'être question (LVI 36,2), le *diuus Julius* n'est pour Tibère que l'ἡμίθεος ἐκεῖνος Καῖσαρ. Toutes les fois que, parmi les excès de certains princes despotiques, il lui arrive de citer la prétention à la divinité et l'usurpation du nom θεός, l'historien ne manque pas d'accompagner cette précision de réserves significatives. Aussi lit-on (LIX 28,8) au sujet de Caligula: οὗτος οὖν ὁ θεὸς καὶ οὗτος ὁ Ζεὺς (καὶ γὰρ ἐκαλεῖτο τὰ τελευταῖα οὕτως) ..; et, à propos de Commode (LXXII 16,1): οὗτος οὖν ὁ χρυσοῦς, οὗτος ὁ Ἡρακλῆς, οὗτος ὁ θεὸς (καὶ γὰρ καὶ τοῦτ' ἤκουεν)...

[4]) Les textes chez J. Gagé, *Le calendrier d'Auguste*, appendice à son édition des *Res Gestae Diui Augusti*, Paris, 1935, p. 181.

[5]) Ce qui complique encore les choses, c'est, d'une part, le fait que le caractère posthume de l'apothéose impériale semble n'être pas resté inconnu à Dion, qui le mentionne expressément dans un passage important du livre LI 20,8 (μεταλλάξασι μέντοι κἀνταῦθα τοῖς ὀρθῶς αὐταρχήσασιν ἄλλαι τε ἰσόθεοι τιμαὶ δίδονται καὶ δὴ καὶ ἡρῷα ποιεῖται); de l'autre, le fait que l'anachronisme que je viens de signaler ne l'empêche pas de donner par la suite une relation passablement correcte des cérémonies de la consécration (LVI 46).

Cette incompréhension devient plus évidente pour qui lit les dernières phrases du discours, l'exhortation où, sur le point de congédier son auditoire, Tibère est censé proclamer: οὔκουν οὐδὲ πενθεῖν αὐτὸν ἡμῖν πρέπει, ἀλλὰ τὸ μὲν σῶμα αὐτοῦ τῇ φύσει ἤδη ἀποδοῦναι, τὴν δὲ ψυχὴν ὡς καὶ θεοῦ ἀεὶ ἀγάλλειν [1]).

Si, comme je l'ai fait observer ailleurs [2]), l'historien exprime ici, à sa manière, la vieille croyance dualiste qui oppose à la nature périssable du corps la glorieuse incorruptibilité de l'âme, l'apothéose impériale commence à nous être trop bien connue pour que, dans les paroles qu'on vient de lire, nous puissions voir autre chose qu'un lieu commun de la littérature funéraire gréco-romaine. Nous savons désormais que le « prétexte » rituel de la consécration a été, à partir d'Auguste, un miracle, à savoir la disparition corporelle du futur *diuus ;* nous savons qu'assuré plus tard par des procédés magiques, l'ἀφανισμός était prouvé au cours du Ier siècle par des témoins prêts à certifier sous serment l'ascension de l'empereur défunt ; nous savons enfin, et ce n'est pas là le trait le moins caractéristique de l'apothéose romaine, qu'aucune consécration n'a été proclamée si ce n'est par le Sénat, après enquête préalable — une enquête qui rappelle d'assez près les modernes procès de canonisation [3]).

Que dire dès lors de la méprise de Dion, qui fait parler Tibère d'apothéose à un moment où elle n'est pas encore décrétée, dans des termes que la religion officielle aurait désavoués? Et que dire du scrupule qui, quelques chapitres plus loin, le pousse à consigner un détail aussi significatif que le don fait par Livie à Numerius Atticus... ὅτι τὸν Αὔγουστον ἐς τὸν οὐρανόν, κατὰ τὰ περί τε τοῦ Πρόκλου καὶ περὶ τοῦ Ῥωμύλου λεγόμενα, ἀνιόντα ἑωρακέναι ὤμοσε [4]).

Sans doute, la critique n'est pas son fort [5]), et ce ne sont pas les dons de l'esprit qui confèrent du prix à son œuvre, quelles

[1]) LVI 41,9.

[2]) *Recherches sur le culte impérial*, p. 155, n. 2.

[3]) Je me suis longuement étendu sur ce sujet dans mes *Recherches* plusieurs fois citées (notamment, p. 96 et suiv., 159 et suiv.), où l'on trouvera également la bibliographie de la question.

[4]) LVI 46,2.

[5]) Ce qu'il écrit au sujet de la légende de Decius Mus (dont il n'arrive pas à démêler le sens) pourrait passer pour une profession de méthode, si méthode il y avait: οὐ δύναμαι τοῖς λεγομένοις ἀπιστῆσαι· ὅταν δὲ δὴ τὰς αἰτίας

qu'aient pu être ses illusions à ce sujet [1]). On éprouve néanmoins des scrupules à se contenter d'explications aussi sommaires que le manque d'intelligence ou le manque d'attention, si l'on pense que les exégèses judicieuses ne sont pas rares dans l'*Histoire Romaine* [2]), et que, dans le domaine des sentiments religieux, Dion ne s'est pas fait faute de noter la tendance des foules à révérer les choses qui, « placées loin de leurs regards ou s'écartant de leur nature, paraissent avoir une grande supériorité » [3]).

Ce qui, de sa part, nous est apparu comme une inadvertance, ne s'expliquerait-il pas plutôt par une sorte de parti pris théorique, qui, en lui cachant les sources profondes de la mystique impériale, le rendrait indifférent à ses manifestations les plus solennelles? Précisément, l'on ne peut douter que Dion n'ait été foncièrement hostile aux tentatives de confondre les plans divin et humain, qu'il s'agisse d'*hybris* de la part des gouvernants ou de servilisme de la part des gouvernés. Οὐδεὶς — fait-il dire à Mécène, dans un discours sur lequel j'aurai l'occasion de revenir — ἑκὼν τοιοῦτό τι τῷ κρατοῦντι ψηφίζεσθαι δοκεῖ, πάντα δὲ δή τις

αὐτῶν ἐκλογίσωμαι, καὶ πάνυ ἐς ἀπορίαν καθίσταμαι . . . καὶ ταῦτα μὲν ὅπῃ ποτὲ καὶ δι' ἃς αἰτίας οὕτως ἔχει ζητεῖν ἄλλοις μελήσει (fr. 35, 8—9 Boiss.). Cf. LV 1, 4· θαυμαστὸν μὲν οὖν τό τινα φωνὴν παρὰ τοῦ δαιμονίου τοιαύτην τῳ γενέσθαι, οὐ μέντοι καὶ ἀπιστεῖν ἔχω . . .

[1]) Voir notamment le curieux (pour la psychologie du personnage si précieux) excursus LXXII 23,4—5.

[2]) Cf., à titre d'exemple, LIII 16, 7—8: ὁ Καῖσαρ ἐπεθύμει μὲν ἰσχυρῶς Ῥωμύλος ὀνομασθῆναι, αἰσθόμενος δὲ ὅτι ὑποπτεύεται ἐκ τούτου τῆς βασιλείας ἐπιθυμεῖν, οὐκέτ' αὐτοῦ ἀντεποιήσατο, ἀλλὰ Αὔγουστος ὡς καὶ πλεῖόν τι ἢ κατὰ ἀνθρώπους ὢν ἐπεκλήθη· πάντα γὰρ τὰ ἐντιμότατα καὶ τὰ ἱερώτατα αὔγουστα προσαγορεύεται . . . LIII 18, 2—3: ἡ γὰρ δὴ τοῦ Καίσαρος ἥ τε τοῦ Αὐγούστου πρόσρησις δύναμιν μὲν οὐδεμίαν αὐτοῖς οἰκείαν προστίθησι, δηλοῖ δ' ἄλλως τὸ μὲν τὴν τοῦ γένους σφῶν διαδοχήν, τὸ δὲ τὴν τοῦ ἀξιώματος λαμπρότητα. καὶ ἥ γε τοῦ πατρὸς ἐπωνυμία τάχα μὲν καὶ ἐξουσίαν τινὰ αὐτοῖς, ἥν ποτε οἱ πατέρες ἐπὶ τοὺς παῖδας ἔσχον, κατὰ πάντων ἡμῶν δίδωσιν, οὐ μέντοι καὶ ἐπὶ τοῦτο ἀρχὴν ἐγένετο ἀλλ' ἔς τε τιμὴν καὶ ἐς παραίνεσιν...

[3]) Je transcris en entier cet intéressant passage, qui met au compte de Numa des réflexions qui de toute évidence appartiennent à Dion: ἐπειδὴ γὰρ εὖ ἠπίστατο τοὺς πολλοὺς τῶν ἀνθρώπων τὸ μὲν ὁμοφυές σφισι καὶ σύννομον ἐν ὀλιγωρίᾳ, ὡς μηδὲν βέλτιον ἑαυτῶν ὂν ποιουμένους, τὸ δὲ ἀφανὲς καὶ ἀλλοῖον, ὡς καὶ κρεῖσσον πίστει τοῦ θείου θεραπεύοντας, χωρίον τέ τι ταῖς Μούσαις ἱέρωσεν (fr. 6.3 Boiss).

αὐτὰ αὐτὸς παρ' ἑαυτοῦ λαμβάνων οὐχ ὅσον οὐκ ἔπαινον ἴσχει, ἀλλὰ καὶ γέλωτα προσοφλισκάνει . . . [1]).

Ici, par la bouche du ministre, c'est l'historien qui parle. Et non seulement ici. Toutes les fois que, dans cet ordre d'idées, il lui arrive de rapporter des faits qui heurtent ses convictions et blessent sa piété, Dion ne se prive pas de manifester sa réserve, voire sa réprobation, qu'il se contente d'une simple glose ou s'engage dans un long développement.

Voici César, discrètement blâmé pour s'être abandonné à l'orgueil « comme s'il eût été immortel » (ἐφ'ἑαυτῷ ἔτι πολλὰ μεγάλα ἐλπίζων, οὐδὲν μέτριον ἔπραττεν, ἀλλ' ὡς καὶ ἀθάνατος ὢν ὑπερεφρόνησε [2]) ; Sextus Pompée, accusé d'avoir poussé « la présomption et l'orgueil jusqu'à se regarder comme fils de Neptune, parce que son père avait eu autrefois le commandement sur toute l'étendue de la mer » (δόξαν τέ τινα καὶ φρόνημα, ὡς καὶ τοῦ Ποσειδῶνος παῖς ὤν, ὅτι πάσης ποτὲ ὁ πατὴρ αὐτοῦ τῆς θαλάσσης ἦρξε [3]) ; Caligula, violemment attaqué, dans une page qu'il serait trop long de reproduire, mais qui est dans toutes les mémoires, d'avoir voulu « paraître tout autre chose qu'un homme et qu'un empereur » (ὑπερ ἄνθρωπον νομίζεσθαι . . . πάντα μᾶλλον ἢ ἄνθρωπος αὐτοκράτωρ τε δοκεῖν εἶναι), et cela au point d'en perdre la raison (τῶν μὲν ἥρωα τῶν δὲ θεὸν αὐτὸν ἀνακαλούντων, δεινῶς ἐξεφρόνησεν [4]). Voici Hadrien, éperdu d'amour, « écoutant avec plaisir ses courtisans lui dire mensongèrement (μυθολογούντων) qu'une étoile était née de l'âme d'Antinoüs » et « s'exposant ainsi à la raillerie de ses sujets » (διὰ ταῦτα μὲν ἐσκώπτετο [5]). Et qui ne se rappelle pas l'apostrophe par laquelle, après avoir exposé l'organisation donnée par Commode à son culte, Dion se venge de celui qu'il jugeait « plus redoutable

[1]) LII 35,2. Cf. également cet autre passage, où l'historien exprime à la première personne les réflexions que lui inspire la conduite du Sénat à l'égard de César: ἦρξαντο γὰρ τιμᾶν αὐτὸν ὡς καὶ μετριάσοντα· προχωροῦντες δὲ, ἐπειδὴ χαίροντα τοῖς ψηφιζομένοις ἑώρων (πλὴν γὰρ ὀλίγων τινῶν, πάντα αὐτὰ ἐδέξατο), ἀεί τι μεῖζων, ἄλλος ἄλλο καθ' ὑπερβολὴν ἐσέφερον, οἱ μὲν ὑπερκολακεύοντες αὐτόν, οἱ δὲ καὶ διασκώπτοντες (XLIV 7,2).

[2]) XLIII 41,3.

[3]) XLVIII 19,2. Cf. XLVIII 48,5.

[4]) LIX 26. Cf. LIX 28.

[5]) LXIX 11,4.

que toutes les maladies et que tous les maléfices » en ajoutant: οὕτω καθ' ὑπερβολὴν ἐμεμήνει τὸ κάθαρμα [1]).

Les textes que je viens de citer se dispensent de commentaire. L'hostilité de l'historien pour tout ce qui ressemblerait à l'adoration d'un homme par des hommes n'a plus besoin d'être démontrée, et elle suffit à expliquer des méprises comme celles que j'ai signalées en commençant. Toutes les fois qu'il nous renseigne — pour ainsi dire — objectivement sur des manifestations du culte impérial, Dion ne se soucie pas de pénétrer le sens d'une forme de piété qui, à ses yeux, n'en est pas une; de même lorsque, s'inspirant de Thucydide [2]), dans des discours qui sont entièrement de son cru, il prend la peine d'imaginer ce que tel personnage a pu penser de son propre culte ou de celui d'un prédécesseur, il ne peut faire moins que de lui attribuer ses pensées et ses sentiments à lui.

Les données qu'il fournit se répartissent dès lors sur deux plans, qui ne coïncident jamais et dont aucun n'est celui de la vérité: d'une part, la description sèche (quand elle n'est pas caricaturale) d'une forme de culte qui a bien pu avoir ses côtés pénibles, mais auquel n'a pas manqué la sincérité [3]), ni la chaleur [4]); de l'autre, les conceptions de l'historien sur la survie réservée aux êtres d'ex-

---

[1]) LXXII 15, 4.

[2]) Sur l'imitation de Thucydide par Dion, on peut consulter les dissertations de Litsch, *De Cassio Dione imitatore Thucydidis*, Freiburg, 1893 et Kyhnitzsch, *De contionibus quas Cassius Dio historiae suae intexuit, cum Thucydide comparatis*, Leipzig, 1894.

[3]) Dion lui-même est obligé de l'admettre, en parlant d'Auguste, pour des marques de déférence qui, il est vrai, n'équivalent pas à un culte: καί μοι δοκεῖ ταῦθ' οὕτω τότε οὐκ ἐκ κολακείας ἀλλ' ἐπ' ἀληθείας τιμηθεὶς λαβεῖν (LIII 33,1). Lire à ce sujet les pages pénétrantes de P. Wendland, *Die Hellenistisch-römische Kultur*, 2e—3e éd., 1912, p. 147—148.

[4]) Qu'on pense, par exemple, à l'enthousiasme soulevé dans la foule par l'entrée de Vespasien à Alexandrie. Si, comme on dit, la foi fait des miracles, il faut bien qu'ils aient eu la foi les infirmes qui (c'est Dion qui l'affirme) ce jour là retrouvèrent la santé en se laissant toucher par l'empereur: τοῦ Οὐεσπασιανοῦ δὲ ἐς τὴν 'Αλεξάνδρειαν ἐσελθόντος ὁ Νεῖλος παλαιστῇ πλέον παρὰ τὸ καθεστηκὸς ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ ἐπελάγισεν· ὅπερ οὐπώποτε πλὴν ἅπαξ γεγονέναι ἐλέγετο. καὶ Οὐεσπασιανὸς δὲ αὐτὸς τυφλόν τέ τινα καὶ ἕτερον οὐκ ἀρτίχειρα, προσελθόντας οἱ ἐξ ὄψεως ὀνειράτων, τοῦ μὲν τὴν χεῖρα πατήσας τοῦ δὲ τοῖν ὀφθαλμοῖν προσπτύσας, ὑγιεῖς ἀπέφηνε (LXVI 8,1).

ception, qui n'ont rien à voir avec la religion impériale et où il n'entre aucun élément mystique.

Cette dernière particularité est assez significative. En effet, si, parmi les formes d'adoration dont les empereurs romains ont été l'objet de leur vivant ou après la mort, il n'en est pas où le mysticisme n'ait de part, qu'il s'agisse de culte officiel ou privé, il n'est que plus curieux de voir Dion professer une doctrine de l'immortalité qui n'emprunte ses éléments qu'à la politique. Ce n'est pas que, pour une fois, il ait pris la peine de s'exprimer sur ce sujet en son propre nom. Fidèle à son modèle et à ce parti pris d'objectivité dans l'exposé qui n'est du reste qu'un leurre [1]), c'est toujours par des intermédiaires qu'il nous fait connaître ses opinions, qu'ils s'appellent Auguste ou Mécène. Aussi est-ce dans des discours de ces personnages que j'ai cru surprendre sa pensée, encore que sous une forme qui n'a rien de précis ni de systématique.

Le premier texte qui, dans cet ordre d'idées, mérite de retenir l'attention, c'est le fragment d'une diatribe prononcée par Octavien contre Antoine, peu de temps avant leur dernier conflit. Τίς δ'οὐκ ἂν θρηνήσειε — est-il censé avoir dit — καὶ ἀκούων καὶ ὁρῶν αὐτὸν τὸν 'Αντώνιον . . . πάντα μὲν τὰ πάτρια τοῦ βίου ἤθη ἐκλελοιπότα, πάντα δὲ τἀλλότρια καὶ βαρβαρικὰ ἐζηλωκότα, καὶ ἡμῶν μὲν ἢ τῶν νόμων ἢ τῶν θεῶν τῶν προγονικῶν μηδὲν προτιμῶντα, τὴν δ'ἄνθρωπον ἐκείνην καθάπερ τινὰ Ἶσιν ἢ Σελήνην προσκυνοῦντα, καὶ τούς τε παῖδας αὐτῆς Ἥλιον καὶ Σελήνην ὀνομάζοντα, καὶ τὸ τελευταῖον καὶ ἑαυτὸν Ὄσιριν καὶ Διόνυσον ἐπικεκληκότα; [2])

Que, sur le point d'entreprendre la guerre qui allait faire de lui l'unique maître du monde, le futur Auguste ait pris pour thème de ses attaques contre l'allié de Cléopâtre des manifestations de celui-ci qui, au point de vue de l'orthodoxie romaine, étaient faites pour susciter l'indignation et l'horreur, on peut le considérer comme certain [3]). Il y a donc des chances pour que, du moins en ce qui concerne le contenu, Dion ait trouvé le discours d'Octavien

---

[1]) Je n'en veux pour preuve que les textes cités plus haut, p. 411 et n. 1. Cf. également l'*excursus* justificatif LXXII 18, 3.

[2]) L 25,2—4.

[3]) Cf. K. Scott, *Octavian's Propaganda and Antony's « De ebrietate sua », Classical Philology*, XXIV, 1929, p. 133 et suiv.; *The Political Propaganda of 44—30 B. C., Memoirs of the Amer. Academy Rome*, XI, 1933, p. 1 et suiv.

dans sa source. Si, néanmoins, je persiste à lui en attribuer la teneur, c'est parce que les accusations contre l'inconduite d'Antoine reviennent, dans d'autres passages de l'*Histoire*, presque dans les mêmes termes [1]). C'est aussi parce que l'hostilité à l'égard de la théocratie à l'orientale, qui, dans une telle circonstance, eût pu n'être de la part d'Octavien qu'un moyen de faire valoir son propre attachement aux traditions républicaines [2]), trouve son complément dans l'attitude que Dion lui fait adopter à un autre moment important de sa carrière.

Cette fois les circonstances sont changées. Le vainqueur d'Actium n'a plus personne à ménager et il ne dépend que de lui d'être le despote de l'Empire ou son premier citoyen. Qu'il se soit décidé pour la dernière alternative, c'est déjà bien, mais qu'il ait profité de la remise des pouvoirs pour faire, devant le Sénat, l'aveu de ses inquiétudes philosophiques, c'est vraiment trop beau pour que nous ne soupçonnions pas Dion d'avoir collaboré à son discours [3]). Qu'ensuite les mêmes idées se retrouvent — développées —

---

[1]) L. 5,2—3: καὶ τό τε στρατήγιον βασίλειον ὠνόμαζε (scil. Antonius), καὶ ἀκινάκην ἔστιν ὅτε παρεζώννυτο· ἐσθῆτί τε ἔξω τῶν πατρίων ἐχρῆτο, καὶ ἐπὶ κλίνης ἐπιχρύσου, δίφρου τε ὁμοίου, καὶ ἐν τῷ κοινῷ ἑωρᾶτο. Συνεγράφετό τε αὐτῇ, καὶ συνεπλάττετο, αὐτὸς μὲν Ὄσιρις καὶ Διόνυσος, ἐκείνη δὲ Σελήνη τε καὶ Ἶσις, λέγοντες εἶναι . . . XLVIII 39, 2: καὶ ἄλλα τε ἐν τούτῳ πολλὰ ἔξω τῶν πατρίων ἐξεδιῃτήθη, καὶ Διόνυσον ἑαυτόν νέον αὐτός τε ἐκάλει, καὶ ὑπὸ τῶν ἄλλων ὀνομάζεσθαι ἠξίου. Sur le comportement d'Antoine, aussi bien que sur le sens de son alliance avec l'« Égyptienne », voir les belles études d'H. Jeanmaire, *La politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre*, *Rev. arch.*, XIX, 1924, p. 241—261 et *Le messianisme de Virgile*, Paris, 1930, p. 16 et suiv.

[2]) On ne dira jamais assez combien tout se tient et s'enchaîne dans l'œuvre d'Auguste, et la religion ne fait point exception. C'est ce qu'a très bien vu, entre autres, M. Immisch, qui, pour exprimer l'esprit de cette œuvre, par opposition à l'esprit de la tentative d'Antoine, a trouvé cette jolie caractérisation: « ...alles ist klar, beherrscht, die verkörperte Sophrosyne. Gegen den romantischen Überschwang, der höchst rationale und dabei noch nicht schwunglose Geist des klassizistischen Empire. Ethos gegen Pathos » (*Aus Roms Zeitwende*. « Das Erbe der Alten » XX, Leipzig, 1931, p. 22). Cf. également les pages judicieuses consacrées par M. Pettazzoni à l'œuvre religieuse augustéenne dans le volume *Augustus*. Roma, 1938, p. 217 et suiv.

[3]) Tel n'est pas l'avis de Miss L. R. Taylor, qui, on se demande sur quels indices, croit pouvoir affirmer que Dion aurait emprunté ce discours à Tite Live ou aux propres mémoires d'Auguste: *The Divinity of the Roman Emperor* (*Philol. Monographs* publ. by the Amer. Philol. Assoc., 1), Middletown, Conn., 1931, p. 157.

dans le long discours de Mécène [1]), qu'on a de tout temps considéré comme l'essai le plus remarquable que Dion nous ait légué de son éloquence et comme la synthèse de sa pensée politique [2]), voilà qui est fait pour enlever les dernières hésitations. Et il ne reste plus qu'à relire ces textes importants, pour que l'attitude de l'historien à l'égard du culte impérial s'éclaire pour nous d'un jour définitif.

Ἀθάνατοι μὲν γὰρ οὐκ ἂν δυνηθείημεν γενέσθαι, ἐκ δὲ δὴ τοῦ καλῶς ζῆσαι καὶ ἐκ τοῦ καλῶς τελευτῆσαι καὶ τοῦτο τρόπον τινὰ κτώμεθα [3]). Cette pensée, si grecque par l'inspiration, que l'unique survie à laquelle nous puissions rêver soit la gloire, Dion la fait donner par Auguste comme justification dans une situation particulièrement délicate. Ἀφ'οὗπερ καὶ ἐγὼ — lui fait-il ajouter — τὸ μὲν ἤδη ἔχων τὸ δὲ ἕξειν ἐλπίζων, ἀποδίδωμι ὑμῖν καὶ τα ὅπλα καὶ τὰ ἔθνη κ.τ.λ.

Ce qui procure à l'homme l'immortalité, c'est la renommée. Mais on n'accède pas à la renommée, si ce n'est par la vertu. C'est donc la vertu qui confère l'immortalité, et vertu, quand il s'agit d'un homme d'État, veut dire clémence, équité et, ce qui donne du prix à ces qualités, modération. Une fois encore Dion aura l'occasion d'exposer son point de vue à ce sujet, une fois encore il nous fera entendre la même leçon avec une clarté qui ne laisse rien à désirer.

Τήν τε οὖν ἄλλην λαμπρότητα — fait-il recommander au jeune prince par Mécène — σαυτῷ διὰ τῶν ἀγαθῶν ἔργων παρασκεύαζε, καὶ εἰκόνας σου χρυσᾶς μὲν ἢ καὶ ἀργυρᾶς μηδέποτε ἐπιτρέψῃς γενέσθαι (οὐ γὰρ μόνον δαπανηραὶ ἀλλὰ καὶ εὐεπιβούλευτοι καὶ ὀλιγοχρόνιοί εἰσιν), ἄλλας δὲ ἐν αὐταῖς ταῖς τῶν ἀνθρώπων ψυχαῖς καὶ ἀκηράτους καὶ ἀθανάτους ἐξ εὐεργεσιῶν δημιούργει· μὴ μέντοι μηδὲ

---

[1]) LII 14—40.

[2]) Voir P. Meyer, *De Maecenatis oratione a Dione ficta*, Berlin, 1891, qui dispense de la littérature antérieure. Cf. M. Hammond, *The significance of the speech of Maecenas in Dio Cassius' Book LII*, *Trans. and Proceedings of the Amer. Philol. Assoc.*, LXIII, 1932, p. 88—102.

[3]) LIII 9,5. Cf. également LVI 2,3 (c'est toujours Auguste qui est censé parler): ὧν χρὴ μεμνημένους τὸ θνητὸν τῆς φύσεως ἡμῶν ἀιδίῳ διαδοχῇ γενῶν ὥσπερ τινῶν λαμπαδίων παραμυθεῖσθαι, ἵν' ἐν ᾧ μόνῳ τῆς θείας εὐδαιμονίας ἡττώμεθα, τοῦτ' ἐξ ἀλλήλων ἀθάνατον καθιστώμεθα.

ναόν ποτε περιίδῃς σαυτῷ γενόμενον. μάτην γὰρ παμπληθῆ χρήματα ἐς τὰ τοιαῦτα ἀναλίσκεται, ἃ κρεῖττόν ἐστιν ἐς τὰ ἀναγκαῖα δαπανᾶσθαι (πλοῦτος γὰρ ἀκριβὴς οὐχ οὕτως ἐκ τοῦ πολλὰ λαμβάνειν ὡς ἐκ τοῦ μὴ πολλὰ ἀναλίσκειν ἀθροίζεται), καὶ ἐς εὔκλειαν οὐδὲν ἀπ' αὐτῶν προσγίγνεται. ἀρετὴ μὲν γὰρ ἰσοθέους πολλοὺς ποιεῖ, χειροτονητὸς δ' οὐδεὶς πώποτε θεὸς ἐγένετο, ὥστε σοὶ μὲν ἀγαθῷ τε ὄντι καὶ καλῶς ἄρχοντι πᾶσα μὲν γῆ τεμένισμα ἔσται, πᾶσαι δὲ πόλεις ναοί, πάντες δὲ ἄνθρωποι ἀγάλματα (ἐν γὰρ ταῖς γνώμαις αὐτῶν ἀεὶ μετ' εὐδοξίας ἐνιδρυθήσῃ), τοὺς δ'ἄλλως πως τὰ κράτη διέποντας οὐ μόνον οὐ σεμνύνει τὰ τοιαῦτα, κἂν ἐν ἁπάσαις ταῖς πόλεσιν ἐξαιρεθῇ, ἀλλὰ καὶ προσδιαβάλλει, τρόπαιά τέ τινα τῆς κακίας αὐτῶν καὶ μνημεῖα τῆς ἀδικίας γιγνόμενα· ὅσῳ γὰρ ἂν ἐπὶ πλεῖον ἀντάρκέσῃ, τοσούτῳ μᾶλλον καὶ ἡ κακοδοξία αὐτῶν διαμένει [1]).

Les longues périodes, les développements qui mêlent sans grâce les considérations pratiques à la réflexion morale n'ajoutent que peu de chose à ce que nous connaissions déjà de l'attitude de Dion. Elles en soulignent toutefois la rigueur, et une affirmation comme ἀρετὴ μὲν γὰρ ἰσοθέους πολλοὺς ποιεῖ, χειροτονητὸς δ' οὐδεὶς πώποτε θεὸς ἐγένετο peut être considérée comme synthétisant le jugement de l'historien sur deux siècles de culte impérial [2]).

Ce jugement n'est pas favorable, il s'en faut. Aussi souhaiterait-on qu'il fût plus nuancé, qu'il tînt compte de ce qu'il a pu y avoir de sincère et d'émouvant dans l'élan qui — plus d'une fois, et même sous des princes dont les traditionalistes trouvaient à redire — a porté les foules à adorer les représentants d'un régime qui les comblait de bienfaits. « La formule *pace parta terra marique* — écrit M. Jean Gagé — est devenue à ce point la devise du régime d'Auguste (et de ses successeurs, pourrait-on ajouter) qu'on la verra reparaître, isolée dans sa majesté, toutes les fois qu'il s'agira de résumer symboliquement son œuvre » [3]). N'est-il pas significatif de constater qu'à l'époque même où elle se répandait à travers le monde, au delà des mers une voix s'élevait pour pro-

---

[1]) LII 35,3—6.

[2]) À des nuances près, c'est l'opinion professée sur l'adoration des empereurs par les deux Pline, avec lesquels l'historien grec a en commun une conception toute laïque du principat. Cf. K. Scott, *The Elder and the Younger Pliny on Emperor worship, Trans. a. Proc. of the Amer. Philol. Assoc.*, LXIII, 1932, p. 156-165.

[3] *Actiaca, Mél. d'Arch. et d'Hist.*, LIII, 1936, p. 81.

clamer: μακάριοι οἱ εἰρηνοποιοί, ὅτι αὐτοὶ υἱοὶ Θεοῦ κληθήσονται [1])? Comment lire, d'autre part, le tableau brossé par notre historien du culte d'Auguste dans les provinces d'Orient [2]), sans se souvenir des dédicaces qui, de la Syrie à l'Espagne et du Nil à la Mer Noire, vantent les exploits de celui qu'une inscription d'Halicarnasse appelle Δία δὲ πατρῷον καὶ σωτῆρα τοῦ κοινοῦ τῶν ἀνθρώπων γένους [3])?

Le sentiment qui poussait à de telles transpositions semble avoir échappé à Dion, et cela est d'autant plus singulier qu'il n'est pas sans reconnaître les mérites de la nouvelle forme de gouvernement [4]). L'eût-il connu, qu'on se demande s'il ne l'eût pas trouvé blasphématoire, ce croyant pieux jusqu'à la superstition [5]), pour qui les guérisons opérées par Vespasien à Alexandrie n'étaient que la voie choisie par la Divinité pour signaler ce prince à la vénération générale [6]), et qui, dans le même discours de Mécène dont j'ai reproduit un fragment, à côté des conseils que l'on vient de lire, ne sait donner d'autre recommandation «pour devenir véritablement immortel» si ce n'est de «vénérer la Divinité en tout et partout»: ὥστ' εἴπερ ἀθάνατος ὄντως ἐπιθυμεῖς γενέσθαι, ταῦτά τε οὕτω πρᾶττε, καὶ προσέτι τὸ μὲν θεῖον πάντῃ πάντως αὐτός τε σέβου κατὰ τὰ πάτρια καὶ τοὺς ἄλλους τιμᾶν ἀνάγκαζε... [7]).

---

[1]) Mt., 5,9. Cf. la belle exégèse d'H. Windisch, *Friedensbringer-Göttersöhne*, *Ztschr. f. neutest. Wiss.*, XXIV, 1925, p. 240—260.

[2]) LI 20,6—8.

[3]) Ancient Inscr. Brit. Mus. IV, 1 no. 894. Cf. W. H. Buckler, *Auguste, Zeus Patroos*, *Rev. de Philol.*, LXI, 1935, p. 177—188.

[4]) LIII 19,1: ἡ μὲν οὖν πολιτεία οὕτω πότε πρός τε τὸ βέλτιον καὶ πρὸς τὸ σωτηριωδήστερον μετεκοσμήθη· καὶ γάρ που καὶ παντάπασιν ἀδύνατον ἦν δημοκρατουμένους αὐτοὺς σωθῆναι.

[5]) Tout le monde connaît la part importante faite aux prodiges dans les récits de l'*Histoire Romaine*. Pour mon compte, j'ai pu noter 41 chapitres où des miracles sont racontés avec un luxe de détails digne d'un sujet plus important. Quant à la créance accordée par Dion lui-même à des ragots aussi soigneusement recueillis, je n'en donnerai qu'un exemple. Après avoir rapporté la tradition selon laquelle, au cœur de l'Asie, Apollonius de Tyane aurait annoncé l'assassinat de Domitien au moment même où il était commis à Rome, pour tout commentaire, il ajoute: τοῦτο μὲν οὕτως ἐγένετο, κἂν μυριάκις τις ἀπιστήσῃ... (LXVII 18,2).

[6]) LXVI 8,2: τὸ μὲν θεῖον τούτοις αὐτὸν ἐσέμνυνεν.

[7]) LII 36,1.

Que, dans ces conditions, la « véritable immortalité » promise au jeune prince soit tout au plus une gloire impérissable, j'ai à peine besoin de le dire. La confondre avec la radieuse éternité attribuée aux empereurs par une doctrine astrologique dont les premiers échos romains se lisent chez Cicéron [1]), mais qui n'arrivera à l'élaboration définitive que plus tard [2]), ce serait commettre une grave méprise. Suivant cette doctrine, « les empereurs sont non seulement dès leur venue au monde destinés à régner, mais ils reçoivent du ciel toutes les qualités royales et une nature supérieure. Leur âme est d'une autre essence que celle du reste des hommes; elle est divine, comme les puissances sidérales qui l'ont fait descendre sur la terre. Avant de s'unir à un corps mortel, elle vivait en dehors du temps dans le monde suprasensible, et après avoir séjourné un instant ici-bas, cette âme céleste retournera dans les sphères étoilées où elle vivra éternellement » [3]).

Chez notre historien, il n'est nulle part question d'une telle prédestination. Encore moins peut-on parler d'une nature surhumaine, qui conférerait aux puissants de la terre l'espoir d'une vie éternelle parmi es dieux ou les astres. L'âme seule survit à l'aventure terrestre, mais l'âme, tout le monde ne l'a-t-il pas reçue en partage? Si quelque chose peut nous élever au-dessus de nos semblables, faire que nous affrontions victorieusement l'infini du temps, c'est la renommée que nos faits nous auront acquise. La gloire est l'unique défense contre l'oubli, et cette précaire immortalité est la seule à laquelle il nous soit permis d'aspirer.

D. M. PIPPIDI

---

[1]) *De re publ.*, VI 13: « Sed quo sis, Africane, alacrior ad tutandam rem publicam, sic habeto: omnibus, qui patriam conseruarint, adiuuerint, auxerint, certum esse in caelo definitum locum ubi beati aeuo sempiterno fruantur. Nihil est enim illi principi deo qui omnem mundum regit; quod quidem in terris fiat, acceptius quam concilia coetusque hominum iure sociati, quae ciuitates appellantur. Harum rectores et conseruatores hinc profecti, huc reuertuntur ». Cf. VI 16 et le commentaire de P. Boyancé, *Études sur le Songe de Scipion*, Bordeaux—Paris, 1936, p. 138 et suiv.

[2]) Cf. Fr. Cumont, *L'éternité des empereurs romains*, *Rev. d'hist. et de litt. rel.*, I, 1896, p. 435 et suiv.

[3]) Cumont, *art. cit.*, p. 448.

LE PRIX DE L'OR AU DÉBUT DU V[e] SIÈCLE

À PROPOS D'UN PASSAGE DE SYMMAQUE

Symmaque, indifférent à la plupart des événements qui remplissent l'histoire de Rome vers la fin du IV[e] siècle, nous donne toutefois, presque sans s'en douter, certaines informations du plus vif intérêt. Ainsi dans un passage du X[e] livre de ses « Lettres », il jette un reflet inattendu sur la vie économique romaine au temps de Théodose I.

Dans une supplique adressée à l'empereur et rédigée à la requête du corps des banquiers de la Ville, Symmaque parle de la hausse du prix de l'or et de la nécessité d'en modifier le cours d'échange:

« Vendendis solidis, quos plerumque publicus usus exposcit, collectariorum corpus obnoxium est, quibus arca vinaria statutum pretium subministrat. huic hominum generi taxationis exiguae vilitate nutanti divus frater numinis vestri tantum pro singulis solidis statuit conferendum, quantum aequitas illius temporis postulabat, ddd. imppp. sed paulatim auri enormitate crescente vis remedii divalis infracta est, et cum in foro venalium rerum maiore summa solidus censeatur, nummulariis pretia minora penduntur, petunt igitur de aeternitate vestra pro ratione praesenti iusta definitionis augmenta, qui iam tanto oneri sustinendo pares esse non possunt. haec est causa querimoniae, quam divinis sensibus vestris fides gestorum plenius intimabit; si petitionis genus probabile iudicatis, quaeso ut huic quoque parti praecepto mansuetudinis vestrae salubre remedium deferatur » [1]).

---

[1]) *Epistolae*, X, 29 (*Symmachi opera*, *M. G. H.*, A. A., VI, I, 1883, ed. Otto Seeck).

On peut sans doute regretter que Symmaque n'ait pas également indiqué le taux demandé par les banquiers romains. On aurait pu de la sorte connaître d'une manière encore plus précise le niveau atteint à la fin du IVe siècle par la hausse du prix de l'or.

En effet, dans les années qui suivirent le règne de Constantin le Grand, on avait dû se rendre compte que l'État n'était plus à même de rester le maître du jeu des valeurs monétaires. La bourse variait de Constantinople à Rome, d'Asie Mineure en Gaule, bien que la réforme de Constantin eût fixé au début du IVe siècle le poids et la valeur des espèces monétaires. Une distribution inégale de l'or, qui représente sans doute un des aspects les plus caractéristiques de la vie économique de l'Empire, accusait encore davantage cette situation déjà grave [1]).

Nous possédons toutefois quelques textes contemporains qui nous permettent de suivre les détails de cette évolution du prix de l'or vers le début du Ve siècle. Nous pourrons suppléer à l'aide de ces textes à l'imprécision du passage de Symmaque, dont l'intérêt du point de vue des problèmes économiques qui s'y reflètent garde toute son importance.

La réforme monétaire de Constantin avait mis fin à la situation précaire de la monnaie romaine et à l'incertitude économique qui en résultait. Au nouveau sou d'or — *solidus aureus* — frappé en raison de 1/72 de la livre romaine (4,55 gr.) correspond une nouvelle monnaie d'argent — le *miliarense* — taillée, elle aussi, sur le pied de 72 à la livre. Le rapport entre l'or et l'argent fut établi à 1/13,88, une livre d'or équivalant à 1000 pièces d'argent [2]).

La perte des provinces riches en or, — la Dacie surtout, — les produits orientaux payés en or, l'or envoyé régulièrement aux nombreux chefs barbares qui menaçaient les frontières, tout cela eut comme résultat une raréfaction du métal précieux [3]). L'équi-

[1]) Cf. G. I. Brătianu, *La distribution de l'or et les raisons économiques de la division de l'Empire Romain*, *Istros*, II, 1935; republié dans ses *Ét. Byz. d'hist. écon. et sociale*, Paris, 1938, p. 59 et suiv.

[2]) Cf. Mommsen-Blacas, *Hist. de la monnaie rom.*, III, pp. 81—82; E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, Paris, 1901, p. 570.

[3]) Cf. E. Stein, *Gesch. des spätrömischen Reiches*, I, Wien, 1928, p. 23 et n. 2. Le même point de vue chez H. Geiss, *Geld- und naturalwirtschaftliche Erscheinungsformen im staatlichen Aufbau Italiens während der Gotenzeit*, dans *Vierteljahrsschrift f. Soz. und Wirtschaftsgesch.*, Beiheft 27, 1931, p. 6 et 53.

libre entre l'or et l'argent devait être rapidement rompu en faveur du premier.

C'est ainsi que s'explique la hausse ininterrompue que connut le prix de l'or aux IVe et Ve siècles. Les textes que nous allons citer en éclaircissent quelques étapes des plus importantes.

Un décret du 19 février 397 fixe le prix de la livre d'argent à 5 sous d'or [1]), au lieu de 5,54 sous d'or qui résulte de l'égalité 1 livre d'or = 1000 pièces d'argent, qu'avait fixé, en 312, Constantin le Grand. Il s'ensuit donc qu'à la fin du IVe siècle, le rapport entre l'or et l'argent n'était plus de 1/13,88 mais de 1/14,40.

Le prix de l'or continue à monter puisque, vingt-cinq ans plus tard, nous constatons un nouveau changement. Selon un décret de 422, une livre d'argent ne valait plus que 4 sous d'or [2]). Entre l'or et l'argent, le rapport est cette fois-ci de 1/18.

Un décret de 419 nous permet de constater la même hausse aussi par rapport au billon. L'*adaeratio* du prix de la viande est fixée à cette époque à 1000 deniers pour 20 livres de viande, somme qui représentait selon le même décret le sixième d'un sou d'or [3]). Vingt-six ans plus tard, en 445, un autre décret fixait le prix d'échange du sou d'or entre 7000 et 7200 deniers [4]). Il s'ensuit donc une hausse de 16,66%. Nous avons toutefois le droit de penser que cette majoration admise par l'État était au-dessous de la réalité économique, puisque une livre d'argent ne valait plus que 4 sous d'or selon le décret de 422 cité plus haut, et par conséquent, la majoration réelle était de 20%.

Ces décrets qui nous montrent très clairement l'évolution du prix de l'or dans sa hausse ininterrompue depuis la réforme monétaire de Constantin, nous permettent de juger de l'intérêt que présente pour nous le texte de Symmaque reproduit au début de cette note. C'était un problème des plus graves et non seulement pour les banquiers romains, que ce jeu du prix de l'or dont ils étaient

---

1) *Cod. Theod.*, XIII, 2, 1.
2) *Cod. Theod.*, VIII, 4, 27.
3) *Cod. Theod.*, IV, 10.
4) *Nov. Valentin*, III, 14.

à la fois les profiteurs et les victimes. La rareté du métal précieux dans la partie occidentale de l'Empire rendait cette crise encore plus aiguë. La supplique de Symmaque en est une preuve éloquente et nous devons lui savoir gré pour cette information qui contraste avec le peu d'intérêt qu'il accorde d'habitude aux événements dont il est le témoin.

EM. CONDURACHI

VAGENITIA

Tel est le nom donné à la fin du Moyen Âge au littoral de l'Épire opposé à l'île de Corfou. C'est bien le nom d'une r é g i o n, car les sources grecques et latines que nous allons énumérer plus loin ne permettent pas d'y voir aussi le nom d'une v i l l e, comme le pensaient Tafel [1]) et les éditeurs des *Acta Àlbaniae* [2]), ainsi que le connaisseur si averti de la topographie épirote, P. Aravantinos [3]); ce dernier a cru trouver les ruines même de cette ville dans un endroit appelé Παληοβενετιά, à une dizaine de kilomètres du port actuel de Gouménitza [4]); « il semble, dit-il, qu'après la destruction

---

[1]) Tafel, *Symbolarum criticarum geographiam byzantinam spectantium partes duae*, II (*Abh. Bayr. Akad.*, V, 3, 1849), pp. 95—96; Tafel et Thomas, *Urkunden zur ältesten Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig* (*Fontes rerum austr., Dipl. et acta*, XII), p. 472.

[2]) Thallóczy, Jireček, Sufflay, *Acta et diplomata res Albaniae illustrantia*, Vienne, 1913, I, No. 129 en note.

[3]) Χρονογραφία τῆς Ἠπείρου, Athènes, 1858, II, pp. 101 et 122.

[4]) Voici la description de ces ruines, telle qu'elle a été donnée par Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, 2-e éd., Paris, 1825, II, pp. 153—154: « C'est au bac de Chouvles qu'il faut passer la Calamas, pour visiter les ruines d'une ville maintenant appelée Palaeo-Venetia ou la vieille Venise, qu'on trouve deux milles à l'Occident dans un cirque qui s'ouvre sur la rive droite du fleuve. L'indication de d'Anville, fondée sur l'autorité de Tite-Live, m'avait appris que ces restes étaient ceux de Gitanes, située à dix milles de la mer sur le chemin qui de ces rivages conduit par Ianina dans la Macédoine, et en suivant la côte au Midi jusqu'à Nicopolis. Dans sa dégradation on trouve encore à Gitanes une enceinte à base cyclopéenne avec des restaurations helléniques, romaines et modernes superposées comme par époques historiques pour attester le passage et les travaux de diverses nations qui ont commandé dans l'Épire. Ces remparts embrassent l'étendue d'une demilieue de terrain disposé en pente vers le S.O. On remarque à des intervalles irréguliers une porte principale d'entrée, des bastions et un chemin couvert ou plutôt

de Vagenitia, la capitale a été transportée à Mazaraki, qui conserva aussi ce caractère au début de la domination turque ».

Sauf erreur, c'est Marin Drinov [1]) qui le premier a vu dans le nom de Vagenitia une survivance des Vaïounites, mentionnés une seule fois dans les *Actes de St. Démétrius* [2]) parmi les tribus slaves qui assiégèrent Thessalonique (vers 617—619) [3]). Il fut suivi par Constantin Jireček [4]) (lequel, à l'instar de son grand-père Šafařik [5]), apelle les Vaïounites *Vojniči*, en reconstruisant ainsi la forme slave de leur nom), Gregor Krek [6]), Stojan Nova-

de longs murs, qui aboutissent à la Thyamis. Sur le bords de ce fleuve on trouve une place publique en forme de quai, défendue par un tetragone régulier. Dans l'intérieur de la place on remarque plusieurs murailles qui la divisaient en estacades échelonnées par étages comme on en trouve encore dans la ville de Lépante. Dans ces intervalles qui forment une suite escarpée de retranchements, on trouve des débris d'édifices, des tombeaux avec des inscriptions funéraires, et les décombres de quelques églises dont le style atteste le séjour des Venitiens qui ont laissé à Gitanes le nom de leur ville capitale ».

[1]) *Zaselenie balkanskago poluostrova Slavjanami*, dans les *Čtenija* de Moscou, 1872, tome IV, p. 172; réimp.imé dans les Oeuvres complètes de Drinov, publiées par l'Académie Bulgare, I, p. 312.

[2]) Migne, *Patrol. gr.*, tome CVI, col. 1325; Tougard, *De l'histoire profane dans les Actes grecs des Bollandistes*, Paris, 1874, p. 118: « Or il arriva comme il a été dit, sous l'episcopat de Jean, de sainte mémoire, que la race des Slaves se souleva, multitude immense, composée des Drogouvites, des Sagoudates, des Velegezites, des Vaïounites, des Veızites et autres peuples. D'abord, inventant des barques creusées dans un seul arbre, ils en construisirent, armèrent sur la mer, ravagèrent toute la Thessalie et les îles d'alentour et celles de la Grèce, et même les Cyclades avec toute l'Achaïe, l'Épire avec la plus grande partie de l'Illyricum, et une portion de l'Asie, rendirent inhabitées la plupart des villes et des provinces, et résolurent unanimement de marcher aussi contre cette ville aimée du Sauveur et de la ravager comme les autres ». Il faut observer que tandis que les Drogouvites, les Sagoudates et les Velegezites sont mentionnés dans plusieurs passages des *Actes de St Démétrius* ainsi que dans d'autres sources byzantines, les Vaïounites en revanche apparaissent pour la première et unique fois dans ce passage.

[3]) Selon les conclusions de J. Laurent (dans la *Byz. Zeitschrift*, IV, 1894, p. 429) adoptées par Tafrali, *Thessalonique des origines au XIV[e] siècle*, Paris, 1919, pp. 108—113.

[4]) *Geschichte der Bulgaren*, Prague, 1876, pp. 12'—122.

[5]) *Slavische Altertümer*, Leipzig, 1844, II, pp. 223—224.

[6]) *Einleitung in die slavische Literaturgeschichte*, Graz, 1887, p. 312.

ković, Lubor Niederle [1]), František Dvornik [2]). C'est surtout Novaković qui s'est plus spécialement occupé de la question sur laquelle il est revenu à deux reprises [3]); il est le seul aussi qui ait tenté de préciser l'étendue et les limites [4]) de Vagenitia, qu'il considère comme « une région slave ou du moins colonisée par les Vagenètes slaves, lesquels, comme on voit, ont laissé leur nom à toute la région maritime de l'Épire » [5]).

Tout récemment encore le slavisant berlinois Max Vasmer écrivait: « In der Slavenzeit (6. bis 15. Jahrhundert) ist im Epirus, etwa nördlich des Golfes von Arta, der slavische Stamm der Βαιουνῖται durch die Demetrius-Legende bezeugt, dessen Name sich trotz der lautlich schwer deutbaren Abweichung nicht von Βαγενετία trennen lässt. Die Ausbreitung der Albaner im 15. Jahrhundert hat vermutlich bald die Reste der slavischen Sprachinseln in diesem Lande beseitig... Heute ON Βαγενήτι, Kreis Ioannina, auch Βαγενίτη im Kreis Konitsa. Zu vergleichen ist etwa der serbokroatische Name *Vojnica* « Stadt in Bosnien » (Vuk) oder noch besser serbokroatisch *Vojnić* (mehrhaft belegt), das auf *Vojьnitj — zurückgehen muss. In den Acta S. Demetrii wird der südslavische Stamm Βαιουνῖται erwähnt. Dem griechischen τ kann ein volkssprachliches τσ zugrunde liegen. Nicht überzeugend ist für mich der Versuch von Stergiopulos, Ἠπειρωτικὰ Χρονικά, IX, 219, den

---

1) *Manuel de l'antiquité slave*, I, Paris, 1923, p. 109: « Les Vaïounites dont l'habitat n'est pas exactement connu mais peut être localisé le plus vraisemblablement en Épire au nord de la baie d'Arta, dans la Vagenétie ultérieure des XIe — XIVe siècles ». Dans son grand ouvrage *Slovanské starožitnosti*, II, Prague, 1906, p. 437 il rejette la forme *Vojnići*, déjà jugée inadmissible par Krek; il attire l'attention sur la petite ville de Vonitsa en ajoutant entre parenthèses: Vojnica? Mais la forme Vonitsa est récente; la plus ancienne forme est Βόνδιτζα, Bundicia, cf. Vasmer dans l'ouvrage cité plus loin, pp. 67—68; aux passages énumérés par Vasmer il faut ajouter la plus ancienne mention dans une liste d'évêchés du Xe siècle: ὁ Βουνδίτζης (*Nea Taktika*, éd. Gelzer dans *Georgius Cyprius*, Leipzig, 1890, p. 78).

2) *Les Slaves, Byzance et Rome au IXe siècle*, Paris, 1926, p. 14.

3) *Prvi osnovi slovenske književnosti kod balkanskih Slovena*, Belgrade, 1893, pp. 71—76; *Ohridska arhiepiskopija u početku XI veka*, *Glas* de l'Acad. Serbe, LXXVII, 1908, pp. 12—15.

4) Nous reviendrons là-dessus à la fin de notre article.

5) *Prvi osnovi*, p. 72.

Namen Βαγενίτη von neugr. βαγένι « Fass » abzuleiten, das seinerseits slavisches Lehnwort ist, s. G. Meyer, *Neugr. Stud.*, II, 15 »[1]).

Nous reviendrons plus loin sur le nom de ces deux villages, derivé sans doute d'un patronyme (τοῦ Βαγενίτη); en effet, au cours de notre étude nous aurons l'occasion de mettre en lumière un fait qui pourrait constituer un argument en faveur de l'opinion des savants slaves: c'est la présence de *homines vageniti* à Corfou au XIVe siècle et la persistance jusqu'à l'époque moderne d'un nom de famille *Vaïonitis* dans la population rurale de cette île.

Pourtant, malgré cette forme si curieuse (Vaïonitis), et tout en nous défendant de vouloir sous-estimer les traces que les Slaves ont laissées dans la toponymie de l'Épire [2]) nous hésitons à nous ranger à l'avis de ces savants. Il est difficile d'admettre que les Vaïounites allèrent, après le siège de Thessalonique, s'établir si loin de cette ville; nous trouvons plus tard les Drogouvites et les Sagoudates établis entre Thessalonique et Verria, et les Velegezites en Thessalie; et si le passage, traduit plus haut, des *Actes de St. Démétrius* parle de l'Épire, ainsi que de l'Asie Mineure, comme but de conquête pour les barbares, c'est sans doute par amplification oratoire. Tout indiquerait plutôt que les Vaïounites se trouvaient dans le voisinage de la cité macédonienne, ainsi que le pensaient les savants non prévenus comme Tafel [3]) et Tougard [4]). Voilà pourquoi un savant bulgare, G. Balasčev [5]), rejette tout rapprochement entre les Vaïounites et Vagenitia. Se basant sur le suffixe ίτης qui désigne en grec un nom ethnique, dérivé d'une racine βαιουν et supposant une erreur de copiste (βαιουνῖται pour βαβουνῖται), il croit retrouver cette racine dans le nom de la montagne et du fleuve B a b u n a (entre Prilep et Veles) « à une distance de trois journées de Thes-

[1]) Vasmer, *Die Slaven in Griechenland*, Berlin, 1941 (*Abh. Preuss. Akad. phil.-hist. Klasse*, 1941, No. 12), pp. 20 et 21.

[2]) Cette question, déjà mise en lumière par les slavisants russes Hilferding (1831—1872) et Makušev (1837—1883), a été reprise récemment par leur compatriote A. Seliščev, *Slasjanskoe naselenie v Albanii*, Sofia, 1931, pp. 201—276; v. aussi Vasmer, pp. 20—65 et surtout p. 317.

[3]) Tafel, *De Thessalonica ejusque agro*, Berlin, 1839, pp. LXXIX et 535, pense même qu'ils s'y trouvaient établis au moment même du siège.

[4]) P. 259.

[5]) Balasčev, *Slověnskoto pleme* Βαιουνῆται, dans la *Jagić-Festschrift*, Berlin, 1908, pp. 495—503.

salonique ». Certes, cette identification est fort risquée; mais c'est avec raison que Balasčev conclut: « lors du siège de Thessalonique par les Slaves, il faudrait s'attendre en premier lieu à la participation des tribus les plus rapprochées; ce n'est qu'en second lieu que les autres et surtout celles qui vivaient près du golfe d'Arta pourraient entrer en ligne de compte ».

* * *

Au IXe siècle apparaît une seule fois, pour disparaître aussitôt, l'évêché de *Vagonitia*. Dans la liste de présence du synode photien (879) nous trouvons l'évêque Στέφανος Βαγονιτείας [1]). Faut-il voir là un évêque de la région qui nous occupe, ou bien plutôt une création éphémère destinée à hâter la conversion des Vaïounites macédoniens?

En revanche, c'est bien à notre région que se rapportent deux monuments sigillographiques. Le premier est le sceau de plomb de Théodore, spathaire impérial et archôn de Vagenitia (ἄρχ[ον]τι [Βαγ]ενιτ[ί]ας); il se trouve à Bucarest et remonte au VIIe ou VIIIe siècle [2]). Le second est le sceau d'Hilarion protospathaire impérial et archôn de Vagenitia; il se trouve à Athènes et daterait, d'après Schlumberger du Xe—XIe siècle, d'après Konstantopoulos du IXe ou X^e [3]).

Ce n'est que pendant les guerres contre les Normands que Vagenitia apparaît chez les auteurs byzantins. Anne Comnène raconte qu'après le retour de Robert Guiscard en Italie (Mai 1082), son fils Bohémond « arriva devant Jannina par la Vagenitia » (καταλαμβάνει διὰ τῆς Βαγενητίας τὰ 'Ιωάννινα) [4]). Faute d'avoir une idée nette sur la position de cette région, feu Chalandon, et d'après lui Murnu, ont été bien a tort amenés à supposer, en se basant sur ce passage,

---

[1]) Mansi, tome XVII, p. 375. Quatre manuscrits nous ont conservé cette liste; parmi eux un seul (Ottob. 27) donne la forme Βαγενητίας; les autres donnent Βαγονειτείας (Vat. 1152 et Vat. 1183) et Βαγονιτείας (Vat. 1115); c'est cette dernière qui est la forme originale (communication du R. P. Vitalien Laurent).

[2]) Publié par Bănescu, *O colecție de sigilii bizantine inedite, Memoriile secț. istor.* de l'Académie Roumaine, série III, tome XX, 1938, pp. 2—3.

[3]) Publié par Schlumberger, *Sceaux byzantins inédits, Revue des études grecques*, IV, 1891, pp. 120—121 et par Konstantopoulos, Βυζαντιακὰ μολυβδόβουλλα, *Journal intern. d'archéol. numismatique*, V, 1902, p. 203, No. 105.

[4]) *Alexias*, V, 4.

« qu'il y eut entente entre les Normands et les Valaques [dans les environs de Metzovo], car autrement la marche de Bohémond de Kastoria vers Ioannina, franchissant la chaîne du Grammos en laissant derrière lui toute une série de places encore aux mains des Grecs, s'expliquerait difficilement » [1]).

Peu après, parlant du jeune imposteur que le roi normand de Sicile, Guillaume II, avant d'entreprendre sa grande expédition contre l'Empire byzantin (1185), avait feint de reconnaître pour l'empereur Alexis II Comnène, le métropolite de Thessalonique Eusthate raconte que ce faux-Démétrius « était, dit-on, un jeune paysan de quelque part en Vagenitia » (καὶ ἦν μέν, φασίν, ἐκεῖνο παιδίον ἀγροικικὸν ἔκ ποθεν Βαγεντίας) [2]).

Pour le XIIIe siècle nos sources deviennent beaucoup plus abondantes:

Le traité de partage conclu après la prise de Constantinople par les Croisés (*partitio regni graeci*, fin septembre 1204), mentionne parmi les territoires dévolus aux Vénitiens la « provintia Dirrachii et Arbani cum chartolaratis de Glauiniza, de Bagenatia » [3]). Une année plus tard, ces territoires, avec l'île de Corfou, sont soustraites à la juridiction du podestat vénitien à Constantinople et soumises directement au pouvoir central. Dans ce document (*refutatio Marini Zeni*, octobre 1205) ces territoires sont définis avec plus de précision: « Dimisimus communi Venecie provinciam Dirrachii cum chartolarato Glauenizi, et provinciam Vagenecie, et Corfu cum tota eius insula. Hec sunt enim sub Dirrachio, videlicet Sfinarsa [cum chartolarato de Glauenitis, quod chartolaratum potest esse cum tribus vel quatuor casalibus, et Ablona; est catepanikium Vagenatie et habet unum chartolaratum de Gliki cum aliis duabus villis et duobus agridiis idem (id est) parvis casalibus » [4]).

---

[1]) Chalandon, *Essai sur le règne d'Alexis Comnène*, Paris, 1900, p. 86; Murnu, *Vlahia mare*, Bucarest, 1913, pp. 122—123.

[2]) *De Thessalonica a Latinis capta*, p. 419.

[3]) Tafel et Thomas, *Urkunden*, p. 472. *Acta Albaniae*, No. 129.

[4]) *Urkunden*, p. 570. *Acta Albaniae*, No. 130. Le site de Glavinitza n'a pu être établi malgré les nombreuses discussions qu'il a provoquées, cf. Ivanov, *Bălgarski starini iz Makedonija*, 2-e éd., Sofia, 1931, pp. 16 et 551. Le port de Glyky déjà mentionné dans l'antiquite (K. Miller, *Itineraria romana*, Stuttgart, 1916, col. 563) se trouvait près de l'actuel Fanari ou Splandza, à l'embouchure du fleuve Glykys (l'antique Achéron).

Ainsi il semble bien qu'à la veille de la prise de Constantinople par les Latins notre région formait un κατεπανίκ ον, petit gouvernement [1]) dépendant probablement du thème de Durazzo et ayant à sa tête un archôn, à en juger par le sceau du protospathaire Hilarion mentionné plus haut. Ceci pour la période d'avant 1204. Pour la période après 1204, il est certain que sous les despotes d'Épire ce katepanikion fut érigé en thème englobant aussi l'île de Corfou. Nous possédons en effet un chrysobulle de Théodore Ange, empereur de Thessalonique, du 1 juin 1228, confirmant les privilèges de l'Église de Corfou « qui devront être respectés par ceux qui seront à la tête de l'administration financière dans l'île de Corfou et dans le thème de Vagenetia » [2]). Le gouverneur du thème portait le titre de « duc »; dans un manuscrit de Berlin nous trouvons, d'une main du XIVe siècle, un exercice d'écriture ainsi conçu: μεγαλυπέροχε δοὺξ θέματος Βαγενετήας [3]).

Pour la même période, les sentences canoniques de Démétrius Chomatianos, archevêque d'Achrida (1216—1234) nous fournissent des renseignements précieux; deux d'entre elles [4]) ne font que mentionner des personnages originaires « du thème de Vagenitia »; mais dans une troisième [5]) apparaissent les petits-fils de feu Chrysoïoannes, originaires du thème de Vagenitia et de l'ἀρχοντία de Sopoton (οἱ ἀπὸ τοῦ θέματος Βαγενητίας τῆς ἀρχοντίας τοῦ Σοπωτοῦ); et dans une quatrième [6]) il est question d'une terre: τὸν τόπον τὸν λεγόμενον Ράην τὸν διακείμενον ἐν τῷ θέματι Βαγενιτείας κατὰ τὸν ἄρχοντα (lisez τὴν ἀρχοντίαν) τοῦ Βριτεποῦ καὶ τῶν Μανδρίων (lisez Μαιανδρίων). Voilà donc les noms des deux subdivisions (archonties)

---

[1]) Sur le sens que finit par prendre le terme katepanikion, voir Kyriakides, Βυζαντιναὶ μελέται, dans Ἐπετηρὶς de la Faculté des Lettres de l'Université de Thessalonique, III, 1939, p. 549.

[2]) Miklosich et Müller, *Acta graeca*, III, p. 14: ἵνα . . . σεβάζωνται παρὰ τῶν κατὰ καιροὺς ἐνεργούντων τὴν Κέρκυραν νῆσον καὶ τὸ τῆς Βαγενετίας θέμα. Ainsi que l'a montré Dölger, *Beiträge zur byz. Finanzverwaltung*, Leipzig, 1927, p. 73, l'expression ἐνεργῶν est synonyme de πράκτωρ (Steuerbeamte des Themas).

[3]) Bees, *Vulgärgriechische Verse aus einem Berliner Palimpsest*, *Byz.-neugr. Jahrbücher*, XIII, 1937, p. 65.

[4]) Pitra, *Analecta sacra et classica*, Paris, 1891, VI, pp. 159 et 538.

[5]) P. 193.

[6] P. 441.

du thème de Vagenitia et qu'il faudra localiser. Il est vrai que dans l'Épire et dans l'Albanie du sud les toponymes dérivant du slave **сопотъ** et **врътъпъ** sont extrêmement fréquents [1]; mais pour le premier cas nous pouvons, sans hésiter, nous en tenir à l'actuel Supoti sur la côte, mentionné dans les auteurs byzantins, les documents napolitains [2]) et les portulans [3]); il faut observer pourtant que le village actuel est une création récente qui ne s'élève pas exactement sur l'endroit de la cité médiévale: « Sopoton, dit Aravantinos, était une ville importante à l'époque byzantine et au début de la domination turque, située dans une plaine entre les villages Kiaparo et Pikerni, à une demi-heure du petit golfe appelé Kamarasi. À cause des incessantes incursions des Barbaresques, les Chrétiens quittèrent cette ville et s'établirent autour du château-fort qui portait alors aussi le nom de Sopoton mais fut plus tard appelé Bortsi. Ce fort de Sopoton s'est conservé jusqu'à nos jours embrassant une assez grande superficie et s'élevant sur un site escarpé à une heure de distance de la mer; à proximité de lui a été fondé le village de Bortsi, dont les habitants adoptèrent l'islamisme au XVIIIe siècle » [4]).

Quant à la seconde archontia, la carte de l'état-major autrichien signale, au nord de Gouménitza et près de la rive gauche du Kalamas, le monastère Raj qui est aussi mentionné par Aravantinos [5]) sous la forme hellénisée de « Ῥάγιον ἤτοι Ἱεράγιον ». Selon Leake « the plain near the mouth of the Kalama is called Rai » [6]). Faut-il placer là, dans les sinuosités du delta du Kalamas, l'antique ville de Maiandria mentionnée par Pline [7]) et dont notre archontia semble avoir conservé le nom?

Dans une autre sentence canonique émanant d'un contemporain de Chomatianos, le métropolite de Naupacte Jean Apokaukos (1206—1232), il est question de Théodore Vodinopoulos du village

---

[1]) Cf. Vasmer, pp. 24, 50, 60.

[2]) *Acta Albaniae*, I, no. 390, 394, 431, 432.

[3]) Cf. Tomaschek, *Idrisi*, *Sitz.-ber. Wiener Akad.*, CXIII, 1886, p. 347.

[4]) Aravantinos, II, p. 154.

[5]) II, p. 3.

[6]) Leake, *Travels in norhtern Greece*, Londres, 1835, IV, p. 71.

[7]) *Hist. nat.*, IV, 1, 1. Je n'ai pas pu consulter la thèse de doctorat de Hans Treidler, *Epirus im Altertum. Studien zur historischen Topographie*, Leipzig, 1917.

Vrestianes dans la petite Vagenetia (ὁ ἀπὸ Μικρᾶς Βαγενετίας, χωρίον Βρεστίανες, Θεόδωρος ὁ Βοδινόπουλος) qui raconta qu'au début de l'hiver il transportait, suivant l'habitude dans son pays, de la farine vers les régions plus basses qui voisinent avec la thème de Nicopolis dans lesquelles il allait passer l'hiver avec ses troupeaux, avant que, disait-il, la crue du fleuve Reachova n'empechât aussi le transport des farines (ἄλευρα καθὼς ἐστιν ἔθος ἐν τῇ χώρᾳ αὐτοῦ μετεκόμιζε πρὸς τὰ χθαμαλώτερα μέρη τὰ συνοροῦντα τῷ θέματι Νικοπολιτῶν)[1]. Ce passage eût été très précieux si l'on pouvait localiser d'une manière satisfaisante ce village et ce fleuve. J'ai bien retrouvé trois toponymes Breštjani, mais aucun d'eux ne peut être identifié avec notre village, puisque ces toponymes se trouvent trop au nord, dans les régions de Bérat, Premeti et Liaskoviki.

Dans la Chronique de Morée, notre région apparaît lors de la guerre du prince d'Achaïe Florent de Hainaut dans le despotat d'Arta (1292) contre les Byzantins et Génois, lesquels « avaient ravagé les contrées de Vagenitia qui étaient près de la mer »:

τὰ μέρη τῆς Βαγενετίας τὰ ἦσαν πρὸς τῆς θαλάσσης
ὅλα τὰ ἐκουρσέψασιν κ' αἰχμαλωτίσανέ τα[2]).

Et la version française, parlant du mariage de la princesse Thamar avec Philippe de Tarente (1294), dit qu'il fut stipulé « que le prince [de Tarente] eust le chastel de Saint Donnat [Paramythia] ou toute la Vegenecie et appartenances »[3]).

En 1315, le patriarche de Constantinople Jean Glykys signe un acte pour confirmer, contre les empiétements de l'évêque de Chimara, le caractère stavropégiaque au monastère de Mesopotamon dans le thème de Vagenitia (ἐστὶ καὶ ἡ ἐν τῷ θέματι μὲν Βαγενιτίας τελοῦσα φερωνύμως διὰ τὸ ἀμφίρρυτον καὶ ἐξ ἐμβολῆς καὶ μίξεως ποταμῶν ἀποτετμημένη καὶ οἷον νῆσον εἶναι τοῦ Μεσοποτάμου κατωνο-

---

[1]) Pétrides, *Jean Apokaukos, lettres et autres documents inédits*, *Izvěstija* de l'Institut arch. russe à Constantinople, XIV, 1909, p. 75. Dans une lettre du même Apokaukos publiée par Papadopoulos Kerameus, *Noctes petropolitanae*, Petersbourg, 1913, p. 294, « Vagenitia » apparaît comme une région voisine de Chimara.

[2]) Vers 9163—4, éd. Schmitt, London, 1904, p. 592.

[3]) Ed. Longnon, Paris, 1911, p. 263; cf. aussi p. 256.

μασμένη σεβασμία μονή) [1]. L'église de ce monastère, qui date de la seconde moitié du XII[e] ou du début du XIII[e] siècle, s'est très bien conservée; ce beau monument qui s'élève entre les fleuves Bistrica et Vrysi, au-dessous du village actuel de Mesopotamon, a été étudié par Versakis [2]; par contre les bâtiments du monastère sont en ruines «ainsi que la haute muraille qui l'entourait et qui devait lui donner l'aspect d'un château-fort». Ajoutons que la v i l l e de Mesopotamon est mentionnée par Cantacuzène [3] et par la chronique de Jannina [4].

En février 1319, peu après l'acquisition de Jannina, l'empereur Andronic Paléologue accorde des privilèges a ses habitants; ce chrysobulle mentionne entre autres τὸ περὶ τὴν Βαγενετίαν λιβάδιον τὴν Σκουπίτζαν [5]. Il y a encore aujourd'hui deux villages de ce nom, l'un dans la région de Paramythia, l'autre dans celle de Philiates, tout près des embouchures du Kalamas et qui correspond mieux à la désignation λιβάδιον (lieu de pâturages). Il faut observer que le chrysobulle d'Andronic Paléologue est le seul document qui puisse être invoqué en faveur de l'opinion que Vagenitia était une v i l l e ou un fleuve, comme le pensait Novaković; car s'il s'agissait d'un thème on s'attendrait à une expression comme τὸ κατὰ τὴν Βαγενετίαν. On pourrait aussi objecter que dans une énumération de propriétés c'est une manière bien vague de désigner un lieu de pâturages en disant qu'il se trouve dans un t h è m e, tandis que, en désignant la v i l l e près de laquelle se trouve cette propriété, on serait d'une précision qui ne laisserait rien à désirer. Mais cette objection ne doit pas nous arrêter: la position de ce lieu de pâturages était, en effet, bien connue puisque c'était tout récemment (ἀρτίως) qu'il avait été cedé aux citoyens de Jannina par le *pinkernis* Sirjannis [6] après que celui-ci eût occupé la ville au nom d'Andronic Paléologue.

---

[1] Miklosich et Müller, *Acta graeca*, I, p. 1 et IV, pp. VII—IX.

[2] Βυζαντιακὸς ναὸς ἐν Δελβίνῳ, 'Αρχαιολογικὸν Δελτίον, I, 1915, pp. 28—41.

[3] Ed. Bonn, I, p. 509.

[4] *Epirotica*, éd. Bonn, p. 237.

[5] Miklosich et Müller, *Acta graeca*, V, p. 83.

[6] Une biographie de ce personnage, dont plusieurs toponymes de l'Épire et de l'Albanie ont conservé le nom, a été donnée par le regretté St. Binon, *À propos d'un prostagma inédit d'Andronic Paléologue, Byz. Zeitschr.*, XXXVIII, 1938, pp. 133—155 et 377—407.

C'est en se basant sur ce passage et en prenant Vagenitia pour le nom d'un fleuve (qu'il identifiait à la Voïoussa) que Novaković a été amené à tracer les limites de notre région d'une manière qui ne correspond guère à la réalité: « Ce passage nous amène à considérer la vallée de la Voïoussa comme la principale contrée de la Vagenetie; mais d'un autre côté, de tous les indices recueillis, la Vagenetie apparaît comme une plus vaste province embrassant une partie de l'Albanie méridionale et de l'Épire, c'est-à-dire les pays situés entre les fleuves Semeni-Devol et le fleuve d'Arta d'une part, et d'autre part entre la mer et les limites des régions de Jannina, Devol et Achrida » [1]).

Il est inutile de montrer combien les limites tracées par Novaković dépassent de très loin les vraies limites de notre province; celles-ci pourraient être indiquées de la manière suivante, en tenant compte des sources mentionnées plus haut ainsi que d'un chrysobulle de 1361 qui sera analysé plus loin:

La province de Vagenitia s'etendait, au nord, jusqu'à Chimara, et, au sud, jusqu'à la région du fleuve Glykys qu'elle englobait. Dans l'intérieur, elle comprenait au nord la région de Delvino, mais laissait la région d'Argyrokastro en dehors de ses limites: ensuite ces limites s'enfonçaient, semble-t-il, plus profondément dans l'intérieur en embrassant la région de Tsarakovista: plus au sud ces limites arrivaient jusqu'au fleuve Vyros.

Au mois de mars de la même année 1319, l'armée byzantine ravagea et pilla un village appartenant à Jacques Contarini, ce qui amena la République de Venise à demander une indemnité au Gouvernement byzantin. Nous n'avons pas pu identifier ce village « quod vocatur Vestrova situm in pertinentiis Vagenetie » [2]).

En janvier 1361, le frère d'Étienne Dušan, l'empereur Syméon Uros de Thessalie, accorda un chrysobulle [3]) à un grand féudataire Jean Tzafa Orsini, confirmant les biens de celui-ci dont les titres de propriété avaient péri à Arta dans un incendie. Parmi ces biens

---

[1]) *Prvi osnovi*, p. 75.

[2]) *Diplomatarium veneto-levantinum*, I (*Monumenti storici pubblicati dalla deput. ven. di storia patria*, V), p. 136; cf. aussi pp. 146 et 161.

[3]) Publié plusieurs fois; l'édition la plus accessible est celle de Miklosich et Müller, *Acta graeca*, III, pp. 126—129. Voir à propos de ce chrysobulle nos observations dans la *Revue internationale des études balkaniques*, III (5), 1937, p. 271.

le chrysobulle énumere toute une série de villages et de terres dans le thème de Vagenitia, dont deux avaient été donnés par Orsini, l'un « en dot à son gendre protospathaire », l'autre à son neveu à titre de *pronoia:* la plupart de ces villages ont été identifiés par Aravantinos [1]) dont nous reproduisons en note le commentaire:

Ἔτι καὶ ἐν τῷ θέματι τῆς Βαγενετίας χωρίον τὴν Σελιανήν [2]), τοὺς Κορτούς [3]), τὸ Δοχώριον, τοὺς Βαριάδας [4]), σὺν τῇ τοῦ Βουδέσι, τὸν Στύλον τοῦ ἐρημίτου μετὰ τοῦ Μαυροποταμοῦ, τοῦ Πρινέα σὺν τῇ τοῦ Κακοῦ Πηλοῦ καὶ τῆς Ἡγουμενίτζας [5]), τοὺς Δολιανούς [6]), τοὺς Πε[τζιοὺς] [7]), καθὼς δέδωκεν αὐτοὺς προῖκα πρὸς τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ τὸν πρωτοσπαθάριον, καὶ τὸν Σωτῆρα [8]) καὶ τὴν Κινστέρναν καὶ τὴν Ἀρλίσκαν καὶ τὴν Νιστάν [9]), τὴν Κωσόβαν, τὴν Πετρώδαν [10]), τὴν Σφίναν σὺν τῇ. . . τοὺς Γιαννιτζοπούλους, τὴν Φιάτζαν καθὼς δέδωκεν αὐτὴν τῷ ἀνεψιῷ αὐτοῦ Κυρίῳ Ἰω. τῷ Τσάφᾳ Οὐρσίνῳ διὰ προνοίας καὶ τὴν Βράσπαν.

Dans cette intéressante série deux villages méritent une attention particulière: le premier est Sotira, à l'est et tout près de Droviani, ce qui confirme ce que nous avons dit plus haut sur l'extension de notre région vers le nord; aussi serions-nous tentés d'identifier le *stylos de l'hermite* avec le cap Stilo sur l'actuelle frontière gréco-albanaise. Le second village est Variades, qui montre que le thème de Vagenitia comprenait la région de Tsarakovista au sud de Jannina; ainsi notre province s'étendait assez profondément vers l'intérieur, jusqu'aux sources du fleuve Vyros.

---

[1]) Χρονογραφία τῆς Ἠπείρου, II, pp. 313—314.

[2]) Σέλιανη, χωρίον τῆς Παραμυθίας.

[3]) Κορτοὺς, τὸ Κορτέον τοῦ Μαργαριτίου.

[4]) Βαριάδες, χωρίον τῆς Τσαρακοβίστας.

[5]) Ἡγουμενίτσα, τὸ νῦν ἠρημωμένον ἐπίνειον.

[6]) Δολιανοί, ἡ νῦν Δόλιανη τῶν Φιλιατῶν.

[7]) Πιτζιούς, οὕτω διορθωτέον τὸ κενόν, σώζονται δὲ οἱ Πιτζιοὶ ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ τῶν Φιλιατῶν πλησίον τῆς Δόλιανης.

[8]) Σωτήρα, ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ τοῦ Ἀργυροκάστρου.

[9]) Νιστά, ἡ παράλιος θέσις Νίστα ὅπου τὸ χωρίον Πλαταργιὰ ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ τοῦ Μαργαριτίου.

[10]) Πετρώδα χωρίον τῶν Φιλιατῶν μετονομασθὲν ὑπὸ τῶν Ἀλβανῶν Γκούρτζὰ (Πετρώδης).

Dans la Chronique de Jannina, due aux moines Comnène et Proklos, Vagenitia est mentionnée à deux reprises [1]) à l'occasion d'événements ayant eu lieu en 1367 et 1382.

Dans un document latin rédigé à Corfou le 5 novembre 1373, il est question de *homines vageniti* dans cette île. Ce document a été publié par Jean Romanos dont nous croyons opportun de reproduire le commentaire:

« Sous la domination des rois angevins de Naples venaient s'établir à Corfou des hommes du continent épirote, le plus souvent agriculteurs et pauvres qui, ayant besoin de protection dans un pays étranger, recouraient à quelqu'un parmi les barons de l'île ou les bourgeois habitant la citadelle (qui s'appelaient καστρηνοὶ) et se mettaient de leur propre gré sous le patronage de ces derniers afin d'obtenir de la sorte sécurité et moyen d'existence. Ceux qui de cette manière tombaient sous la dépendance ou servage des barons et καστρηνοὶ étaient appelés Βαγενῖται (homines vageniti) du nom de la contrée d'où ils venaient et qui, à l'époque byzantine, formait le thème de Vagenetia; non sans rapport avec ce nom nous paraît le patronyme Βαγιονίτης que portent encore quelques paysans à Corfou » [2]).

Observons à ce propos qu'une famille Βαγενίτης apparaît aussi à Jannina au XVIe siècle [3]); c'est sans doute de ce patronyme que dérive le nom des deux villages en Épire cités au début de cette étude.

Et, pour être complets, ajoutons que le document publié par Romanos, avait déjà été connu de Hopf qui le cite dans son Histoire de la Grèce [4]); mais dans une rarissime brochure le savant allemand allait encore plus loin et soutenait que ces *vageniti* étaient des tziganes; voici son argumentation:

« Nun weiss ich recht wohl, dass der Name vageniti sich daher erklären lässt, dass der Korfu gegenüberliegende Landstrich, aus dem jene Vaganten eingewandert waren, im Mittelalter Vagenetia hiess — ein slavischer Name der sich in dem heutigen Vonizza,

---

[1]) *Epirotica*, éd. Bonn, pp. 215 et 229.

[2]) Romanos, Δημοσία κερκυραϊκὴ πρᾶξις περὶ ἀποδόσεως ἐθελοδούλων ἐκ Βαγενετίας, Corfou, 1882 (brochure de 14 pages).

[3]) Aravantinos, II, p. 261.

[4]) Ersch et Gruber, *Encyklopädie*, tome 86 (1870), p. 33.

früher auch Bonditza, erhalten hat. Allein ebenso steht urkundlich fest, dass die nach Korfu übergesiedelten Vageniti, vielleicht auch schon die auf dem Festlande verbliebenen, später sämtlich sich einem einzigen Baron, dem Gianuli de Abitabulo, zu eigen gaben, der wohl die Anrechte der frühern Mitbesitzer erwarb; dass sie dann zusammen an einem bestimmten Punckte angesiedelt wurden und den Kern eines Lehens ausmachten, welches gegen Ende des 14. Jahrhunderts als Lehen des Abitabulo oder *feudum Acinganorum* (Zigeunerlehen) von den Venetianern, den Nachfolgern des Hauses Anjou im Besitze von Korfu seit 1386, bezeichnet wird. Und dies Zigeunerlehen bestand fort auf der Insel bis zum Anfange dieses, Jahrhunderts, bis zur Aufhebung der Feudalverfassung Korfu's » [1]).

La grande autorité de Hopf fit que cette théorie fut adoptée par un historien de valeur, Frédéric Albanas [2]); mais elle ne résiste pas à un examen sérieux et n'a été suivie ni par Romanos, ni par d'autres érudits qui se sont occupés du fief des tziganes à Corfou, tels Sakellaropoulos [3]) ou Andreades [4]).

Au début du XIVe siècle dans les documents vénitiens le seigneur d'Argyrokastro, l'albanais Ghin Zenevisi, est appelé sebastrocrator de Vagenetia ou de « staria » (στερεά, continent) [5]). Et dans une notice insérée dans les Annales vénitiennes de Stefano Magno sous l'année 1443 il est question de la construction par Simo Zenevisi (fils de Ghin) du château-fort de Strovili [6]) « sopra il capo di Vagenitia » [7]).

---

[1]) Hopf, *Die Einwanderung der Zigeuner in Europa. Ein Vortrag*, Gotha. 1870 (brochure de 47 pages), p. 18.

[2]) Περὶ τῶν ἐν Κερκύρᾳ τίτλων εὐγενείας, Corfou, 1890, pp. 12—13 et 37—38.

[3]) Οἱ σέμπροι τῆς Κερκύρας, dans la revue Μελέτη, 1911.

[4]) Περὶ τῆς οἰκονομικῆς διοικήσεως τῆς 'Επτανήσου ἐπὶ Βενετοκρατίας, tome II, Athènes, 1914.

[5]) Voir les documents des années 1400 et 1414 résumés par Iorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades*, Paris, 1899, I, pp. 100 et 221—222; cf. aussi Hopf. *Geschichte Griechenlands*, II, p. 102.

[6]) Situé non loin de la mer, entre Sayada et Konispolis; cf. Aravantinos, II, p. 162.

[7]) Iorga, III, p. 145; Hopf, *Chroniques greco-romanes*, Berlin, 1873, pp. 194 et 289 (le même fait relaté aussi par Giovanni Musachi); cf. Hopf., *Geschichte*, II, p. 122.

Ce passage semble être la dernière apparition de Vagenitia dans les sources historiques; on voit que déjà au XVe siècle ce nom tombe en désuétude et qu'il est remplacé par celui de Στερεά pour désigner le littoral de l'Épire. Et aujourd'hui dans le langage des insulaires de la Mer Ionnienne, cette dénomination est restée seule en usage, ayant supplanté le nom, complètement oublié, de Vagenitia.

M. LASCARIS

MIRCEA L'ANCIEN ET LES TATARES

Les plus anciennes relations des principautés roumaines avec les Tatares sont peu connues et les historiens ne s'en sont guère occupé. L'opinion selon laquelle l'empire tatare ne représenterait rien d'autre qu'une horde de pillards, avec laquelle on ne saurait entretenir des relations politiques, des alliances et des traités, quoique erronée, a persisté fort longtemps. On sait aujourd'hui qu'il en est tout différemment; les Tatares ont possedé une organisation politique, une diplomatie et une politique étrangère [1]). Dans ces conditions, une étude scientifique sur les relations entre les Tatares et les Roumains est possible et nécessaire.

On ne connaît pas encore les circonstances dans lesquelles la suprématie tatare, établie à la suite de la grande invasion de 1241 dans les régions entre les Carphates et le Danube, a pris fin. Il paraît certain que, tout comme en Russie, il ne s'agissait pas d'une occupation militaire directe, mais bien d'une suprématie exercée sur de petites formations d'États roumains (les différents « voévodats » sont indiqués, comme on le sait, dans le diplôme du roi de Hongrie Béla IV pour les chevaliers de l'ordre de Saint Jean, en 1247). Il est probable même que la fondation de la principauté de Valachie, c'est-à-dire la réunion de tous les petits États en un seul, complétée à une date et dans des circonstances inconnues jusqu'à présent, se soit accomplie de la même façon qu'en Russie, où l'un des cnèzes ou ducs, celui de Moscou, devint le représentant de tous les autres vis-à-vis du khan des Tatares et obtint de ce chef la suprématie et, par la suite, l'unification de la Russie sous son sceptre. On se demande si telle n'était pas aussi la situation

[1]) Voir dernièrement, R. Grousset, *L'empire des steppes*, Paris, Payot, 1939.

du voévode d'Argeş vis-à-vis des autres voévodes et cnèzes de Valachie, et si ce n'est pas de cette manière qu'il devint l'unificateur du pays, à l'aide des Tatares, dont il était le représentant pour toute la région. Ceci n'est pour le moment qu'une hypothèse, que nous pensons développer à une autre occasion. Mais nous ferons observer en sa faveur l'existence d'une alliance militaire entre le premier prince de Valachie, Bessaraba, l'unificateur du pays, et les Tatares.

On a déjà le fait que pendant la guerre de ce prince contre le roi de Hongrie Charles Robert d'Anjou, le premier fut soutenu par «les indifèles», c'est-à-dire les Tatares [1]).

Il y a pourtant d'autres preuves de cette alliance, qui sont moins connues. À la bataille de Velboujd (27 juin 1330), livrée entre les Serbes commandés par le fils du «cral» Stéphane de Déciani, le futur Stéphane Doušan, d'une part, et les Bulgares des tsars Michel et Alexandre, alliés à Bessaraba de Valachie, de l'autre, il est de nouveau question de la coopération tataro-valaque. Dans la préface au «Zakonik» (code des lois) de Stéphane Doušan, dans laquelle ce souverain fait lui-même le récit de cette bataille [2]), les ennemis qui s'étaient levés contre les Serbes sont énumérés comme il suit: «L'empereur de Grecs et puis Michel et son frère Bélaur et Alexandre l'empereur des Bulgares et Bessaraba Ivanco, le beau-père d'Alexandre, ensemble avec les Tatares Noirs, ceux qui vivent à la frontière» (s'entend la frontière du pays de Bessaraba, donc, ses voisins). Cette précision, selon laquelle les Tatares étaient les voisins de Bessaraba et qu'ils étaient venus avec lui, en passant bien entendu par la Valachie vers les régions sud-danubiennes, démontre bien l'existence d'une alliance entre le premier prince de Valachie et les Tatares.

Enfin nous possédons une troisième indication sur ces relations à la même époque. Le «tsar» Michel de Vidin avait trouvé la mort dans cette bataille de Velboujd, dont il a été question et son fils Šišman n'avait pas réussi à conserver le trône de son père.

---

[1]) Hurmuzaki, *Documente*, I-2, pp. 14—15. G. I. Brătianu, *Originile stemelor Moldovei şi Ţării Româneşti*, *Revista Istorică Română*, I, 1931, pp. 59—60.

[2]) *Dušanov Zakonnik*, édition critique d'Alexandre Soloviev, Belgrade, 1929, pp. 5—6.

L'année suivante (1331), Alexandre de Trnovo s'empara de Vidin, en profitant d'une révolte des boyards de cette ville, et réussit ainsi à unifier pour quelque temps au moins la Bulgarie. Šišman, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, le fils d'Alexandre, n'ayant pas la possibilité de se réfugier ni en Serbie, ni en Bulgarie, où régnaient ses ennemis, passa le Danube et « se rendit chez les Tatares »[1]), ce qui signifie qu'il traversa le fleuve en Valachie et de là se rendit au pays des Tatares. Le passage du prince bulgare à travers la Valachie de Bessaraba pour se rendre en exilé chez les Tatares est encore un indice des bonnes relations politiques qui existaient entre le prince de Valachie et le khan du Kipčak. À l'époque suivante, et surtout après la mort de Bessaraba, on constate une nouvelle orientation politique de la Valachie vers la Hongrie chrétienne et c'est alors que l'offensive hongroise délivre la Moldavie des Tatares.

On pourrait rechercher avec profit les influences tatares sur l'ancienne organisation politique et sociale des Roumains, datant de l'époque de la suprématie tatare, suivie, comme on l'a vu, d'une période d'alliance politique. Ces influences n'ont pas encore été étudiées à fond par les historiens. C'est surtout dans le domaine de l'armement qu'on peut s'attendre à de pareilles influences tatares, puisqu'il s'agit d'un peuple militaire par excellence. Nous signalons dans cet ordre d'idées un fait particulièrement intéressant relaté par le chroniqueur byzantin Kalkokondyles: Les boucliers avec lesquels les soldats valaques des XIVe et XVe siècles se défendaient contre les flèches ennemies étaient identiques à ceux des Tatares. « Les Tatares ont des boucliers semblables à ceux des Roumains », affirme cet écrivain contemporain[2]). Nous ne savons pas exactement comment étaient construits ces boucliers tatares, il paraît que tout l'armement défensif des fils de la steppe était recouvert de cuir[3]), il s'agirait donc de boucliers en bois couverts de cuir, destinés à préserver les soldats des traits lancés contre eux.

---

[1]) Cantacuzenus, ed. Bonn, II, p. 19 et P. Nikov, *Istorija na Fidinskoto knězestvo*, dans l'*Annuaire de l'Université de Sofia*, XVIII, 1922, pp. 92—93.

[2]) Kalkokondyles, ed. Darkó, p. 127 (ed. Bonn, p. 136): « Θυρεοῖς τοῖς τῶν Δακῶν παραπλησίος »,

[3]) R. Grousset, *ouvr. cité*, p. 283.

Ce rapprochement fait par le chroniqueur byzantin est fort intéressant et il est bien probable que les Roumains aient adopté ces boucliers dans la première phase de leur histoire militaire.

À l'époque de Mircea l'Ancien (1386—1418) on constate de nouveau des relations d'amitié entre la Valachie et les Tatares; ceci résulte de l'interprétation d'un autre passage de la chronique du même Kalkokondyles, passage qui n'a pas été relevé, à notre connaissance, par aucun des historiens roumains. L'historien byzantin affirme que sous le règne du sultan Bajazet I, peu avant la bataille d'Ankara (1402), un grand nombre de Tatares étaient arrivés en Valachie et de là ils avaient envoyé une ambassade au sultan Bajazet. Ils demandaient d'entrer à son service, moyennent une solde et une région dans laquelle ils pourraient s'établir, après avoir traversé le Danube. Ils promettaient de combattre aux côtés du sultan dans toutes ses guerres en Europe. C'était donc une offre de s'engager comme mercenaires du sultan. Bajazet, toujours selon Kalkokondyles, très heureux d'une pareille proposition, leur promit une grosse récompense s'ils passaient le Danube, à son service, ce qu'ils firent peu après. Mais plus tard, le sultan craignant que les commandants des Tatares entrés à son service ne se rendissent maîtres des provinces de son empire, où il les avait établis, assembla tous les chefs des Tatares et ordonna qu'on les fit exécuter. La masse des Tatares fut par la suite colonisée en Macédoine [1]).

Ce passage de la chronique de Kalkokondyles est d'ailleurs confirmé par les chroniqueurs turcs. En parlant de la bataille d'Ankara de 1402 entre Timour-Lenk, le khan des Mongols et Bajazet, l'auteur de la chronique anonyme turque, ainsi que Nesri

[1]) Kalkokondyles, ed. Darkó, pp. 943—944: « 'Επὶ μὲν οὖν Παιαζητέω λέγεται μοῖραν οὐκ ὀλίγην Σκυθῶν ἐπὶ Δακίαν ἐλθοῦσαν πρεσβεύσασθαι πρὸς Παιαζήτην, αἰτεῖσθαι αὐτῶν τοὺς ἡγεμόνας χρήματά τε καὶ ἀρχήν, ἐφ' ᾧ διαβάντας τὸν Ἴστρον συνδιαφέρειν αὐτῷ τοὺς ἐπὶ τῇ Εὐρώπῃ ἐναντίους πολέμους. Τὸν δὲ ἡδόμενον τῷ λόγῳ προσίεσθαι τὴν αἴτησιν αὐτῶν καὶ ὑπισχνεῖσθαι μεγάλα. Διαβάντων δὲ ἐκείνων κατοικίσαι αὐτοὺς ἀνὰ τὴν Εὐρώπην, θεραπευθέντας τοὺς ἡγεμόνας αὐτῶν ἀνὰ μέρος ἕκαστον καὶ σκεδασθέντας οὕτω αὐτοὺς χρησίμους γενέσθαι ἔστε ἱπποδρόμους καὶ ἐς πόλεμον. Ὕστερον μέντοι Παιαζήτης ὀρρωδῶν, μή τι, νεωτερίσωσιν οἱ ἡγεμόνες αὐτῶν συνιόντες σφίσι, συλλαβὼν τούτους, ἀπέκτεινε τῶν δὲ Σκυθῶν καὶ νῦν ἔτι ἀνὰ τὴν Εὐρώπην πολύ τι πλῆθος πολλαχῇ σκεδασθέντων ἔστιν ἰδεῖν καὶ ὑπὸ 'Αμουράτεω, μέντοι ἐν τῇ Μακεδονίᾳ ἡ περὶ Θέρμην καὶ παρὰ 'Αξίον ποταμὸν χώρα κατῳκίσται . . . ».

et Djamil (traduit au XVI[e] siècle par l'historien allemand Leunclavius) rapportent qu'au cours de cette bataille le sultan des Turcs fut soutenu aussi par des forces tatares, « une multitude presque innombrable, sortie de la région de Dešt, qui avait traversé la Moldavie et était ensuite passée en Romanie » [1]). Le sultan les avait amenés ensuite avec lui en Anatolie [2]). À noter que Dešt, ou mieux Dešt-Kipčak, signifie la khanat de la Horde d'Or ou du Kipčak, établi au sud de la Russie.

Le récit de Kalkokondyles combiné avec les informations fournies par les chroniques turques, réclame certaines explications et suscite en même temps d'intéressantes réflexions. Tout d'abord il faut observer qu'il ne s'agit pas seulement d'un certain nombre de fuyards ou de déserteurs de l'armée du khan des Tatares, mais bien d'une armée entière, avec ses chefs, « une multitude presque innombrable », comme la qualifie la chronique turque. Le sultan craignait même qu'ils ne se révoltassent et se rendissent maîtres des provinces de son empire au sud du Danube, et c'est pourquoi il fit abattre leurs chefs.

C'est donc une armée tatare avec ses commandants qui traversa la Valachie à l'époque de Mircea l'Ancien et selon toutes les sources cet exode eut lieu bien peu de temps avant la bataille d'Ankara. On peut même préciser l'année: 1401, car l'année précédente il y avait eu une guerre en Moldavie, le prince Juga avait été renversé au profit d'Alexandre le Bon, ensuite en automne eut lieu une invasion des Turcs en Valachie. D'autre part, le passage des Tatares se fit au moins un an avant la bataille d'Ankara, car il y a eu auparavant leur colonisation en Europe.

Le passage de cette armée tatare par la Valachie ne fut pas, à notre avis, une conquête du pays roumain, elle n'eut pas comme but le pillage, mais se fit au contraire avec l'assentiment de Mircea. Ni Kalkokondyles, ni les chroniques turques ne parlent de guerre et de combats; les chefs tatares se trouvaient sur le territoire de la Valachie et envoyèrent de là leurs ambassadeurs au sultan et

---

[1]) La Turquie d'Europe.

[2]) Leunclavius, *Annales*, p. 18, Nešri, trad. Nöldke, dans la *Zeitschrift der Morgenländischen Gesellschaft*, XV, p. 362. Giese, *Die altosmanischen anonymen Chroniken*, p. 53: « Die tatarischen Truppen waren auch angekommen. Er (Bajazed) nahm sie mit. Sie waren aus Dest über Kara Bogdan gekommen ».

ce ne fut qu'à la suite d'un réponse favorable qu'ils passèrent le Danube. Ces tractations préliminaires indiquent une situation pacifique en Valachie; les Tatares n'avaient pas été vaincus par Mircea et ils n'étaient point obligés à tout prix de se réfugier au delà du Danube; ils n'étaient, d'autre part, ni des conquerants victorieux, car en ce cas ils n'auraient pas quitté le pays conquis pour réclamer leur propre soumission sous les ordres d'un nouveau maître. Il résulte donc de ces considérations que Mircea était en bonnes relations avec les Tatares, du moins avec certains Tatares, et qu'il leur a permis d'entrer pacifiquement dans son pays.

Pour expliquer la nature et les causes de ces relations, il nous faut examiner la situation des pays tatares à cette époque. Mais auparavant il faut établir deux faits préliminaires: les Tatares qui ont traversé en 1401 la Moldavie et la Valachie constituaient une armée en exil, des gens qui ne pouvaient plus demeurer dans leur pays et cherchaient un patron et un maître. D'autre part, leur participation auprès du sultan Bajazet à la bataille d'Ankara contre le khan Timur-Lenk signifie qu'ils faisaient partie d'une fraction tatare adversaire du grand khan des Mongols.

Le khanat de Kipˇak ou de la Horde d'Or, qui s'étendait en Europe des monts Ourals jusqu'à l'embouchure du Dniester [1]), venait d'être de nouveau unifié sous le règne de Toqtamiš, l'ancien chef de la Horde Blanche. Cette unification avait eu lieu en 1381 et Toqtamiš l'avait obtenue avec l'aide de Timour-Lenk (Tamerlan) lui même [2]). Mais l'accord ne dura pas longtemps entre les deux chefs tatares et la guerre éclata en 1387. Toqtamiš le khan du Kipčak, fut battu après plusieures années de combats et perdit son trône, mais après le départ de l'ennemi, il réussit à se faire rétablir [3]). Il était déjà à cette époque l'ami de Ladislas Jagellon, le roi de Pologne, auquel il envoya une lettre datée de l'embouchure du Don, donc de Tana, lettre dont l'original, a été conservé, dans laquelle il raconte ses malheurs, la révolte de certains de ses sujets et la manière dont il réussit à reprendre le pouvoir. Toqtamiš de-

---

[1]) Grousset, *ouvr. cité*, pp. 468—469.

[2]) *Ibidem*, p. 485.

[3]) *Ibidem*, pp. 519—521 et Skrzypek, *Poludniowa-wschodna polityka Polski (1386—1399)*, Varsovie, 1939, pp. 115—122.

mande au roi de Pologne de lui livrer les déserteurs du pays tatare et lui envoie en même temps un privilège muni de son sceau en or, pour les commerçants de Pologne qui auraient à négocier dans ses terres. La lettre finit par une proposition formelle d'alliance contre tous leurs ennemis communs [1]).

Mais la guerre des Mongols n'était pas terminée; trois fois de suite Toqtamiš fut détrôné, après être revenu dans son pays avec de nouvelles forces. En fin de compte, en 1398 il fut complètement vaincu et dut se retirer avec son armée en Lithuanie, où il fut bien reçu, tandis que le Kipčak recevait de par la grâce de Timour un nouveau maître, Timour-Kutlu [2]).

Toqtamiš s'était rendu en Lithuanie avec une armée importante, avec tous ses commandants, ce qui lui permettait de promettre au grand duc Witold son appui pour la conquête de toute la Russie [3]). Le grand duc Witold fut tout à fait gagné à la cause de Toqtamiš et décida d'intervenir dans les affaires tatares. Il fit lever une grande armée lithuanienne et tatare et se mit en campagne contre le nouveau khan des Tatares du Kipčak, Timour-Kutlu. La bataille décisive eut lieu à la rivière de Worskla le 12 août 1399 [4]). Witold et Toqtamiš furent vaincus, ce dernier avait d'ailleurs pris la fuite avec les siens avant la fin du combat, le grand duc Witold ne réussit à s'échapper qu'avec un petit nombre d'hommes, car son armée avait été entourée et un cheval fut tué sous lui [5]).

Des contingents moldaves avaient participé à la bataille, envoyés par le prince de Moldavie, Stéphane I (1393—1399), vassal de la couronne polonaise [6]). Comme le règne de ce prince cesse subitement justement à cette époque et les sources historiques n'en font plus mention après la date de la bataille de Worskla,

---

[1]) Une traduction polonaise dans la *Biblioteka Warszawska*, 1853—III, pp. 571—574 et en russe dans l'*Istorija Tatarij v materialah i dokumentah*, Moscou, 1937, pp. 72—73.

[2]) Grousset, *ouvr. cité*, pp. 521—522, Zdan, *Stosunki litewsko-tatarskie za czasów Witolda* dans l'*Athénum Wilenskie*, Wilno, VII, 1930, pp. 529—530, M. Kolankowski, *Dzieje wielkiego ksiestwa Litewskiego* I, Varsovie, 1930, p. 69.

[3]) *Voskresenskaia Lietopis* dans la *Polnoe sobranie russkich letopisei*, XV, p. 73 et Skrzypek, *ouvr., cité*, p. 121.

[4]) *Tverskaja Lietopis* (*Polnoe Sobranie*, VIII, pp. 458—459).

[5]) *L. c.* et aussi la *Voskresenskaja Lietopis* (*Polnoe Sobranie*, XV, pp. 72—73).

[6]) Les chroniques russes citées aux deux notes précédentes.

certains historiens roumains ont cru pouvoir inférer que Stéphane avait trouvé sa mort dans cette bataille [1]). Pourtant les chroniques russes comprènent une liste détaillée de tous les princes chrétiens qui tombèrent pour la foi dans ce combat contre les infidèles. Or, le nom du prince de Moldavie n'y figure pas [2]).

L'armée de Toqtamiš n'avait pas été détruite à Worskla, les plus lourdes pertes avaient été supportées par les chrétiens, les Tatares alliés aux Lithuaniens s'étaient enfuis avant le désastre. Après leur retraite, selon la chronique russe, « ils avaient constitué une plaie pour le pays de Lithuanie » [3]).

Il ressort clairement des faits examinés jusqu'ici que le passage des Tatares par la Moldavie et la Valachie en 1401 a été une conséquence de la bataille de Worskla. Les Tatares de Toqtamiš ne pouvaient demeurer plus longtemps en Lithuanie, où leur présence était non seulement « une plaie », mais aussi un danger, car ils allaient attirer de nouvelles incursions du khan de Kipčak sur le pays. D'autre part le sultan Bajazet était devenu l'ennemi de Timour-Lenk, depuis que celui-ci avait brûlé la ville de Sivas en Asie Mineure, au mois d'octobre 1400 [4]). C'était le seul souverain qui pouvait accorder protection à ces Tatares dissidents. Leur passage de Lithuanie par la Moldavie, se fit tout naturellement. Les Moldaves avaient combattu à Worskla à côté d'eux, ils les connaissaient; le nouveau prince de Moldavie, Alexandre, reconnaissait Witold comme son suzerain dès 1401 [5]), et celui-ci était l'allié de Toqtamiš. D'autre part, Mircea l'Ancien de Valachie était l'ami d'Alexandre; c'est avec son appui que celui-ci avait obtenu le trône contre son rival, le prince Juga, et de bonnes relations existaient aussi entre Mircea et Witold [6]).

---

[1]) I. Minea, *Principatele române, față de politica împăratului Sigismund*, Bucarest, 1919, p. 97.

[2]) Les chroniques russes citées ci-dessus.

[3]) *Voskresenskaja Lietopis*, XV, p. 73.

[4]) J. Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, ed. Pesth. I, 1839, p. 238.

[5]) P. P. Panaitescu, *Hrisovul lui Alexandru cel Bun pentru episcopia armeană*, 1401, dans la *Revista Istorică Română*, IV, 1934, p. 45.

[6]) I. Minea, *ouvr. cité*, pp. 97—98. Une lettre de Transylvanie de 1400 annonce que les ambassadeurs de Witold avaient passé par ce pays pour commencer les pourparlers avec les boyards de Mircea.

C'est bien l'armée de Toqtamiš, ou du moins une grande partie de cette armée, qui obtint le libre passage par la Valachie vers les régions du sud du Danube. Mais il nous reste à résoudre une question; comment se fait-il que Mircea ait permis aux Tatares de passer au service de son ennemi, le sultan Bajazet, qui encore pendant l'automne précédent venait de lancer une expédition contre la Valachie? [1]).

Un rapport vénitien de l'époque jette une certaine lumière sur ce problème. Il s'agit d'une lettre de Candie, écrite par un vénitien qui y était arrivé du port d'Énos, datée du 11 avril 1402. Cette lettre, qui souffrit probablement un certain retard, relate que « Mircea le Valaque avec les Hongrois et les Tatares des régions occidentales (?) de la Valachie marchent contre Bajazet *(Milcus autem Vlachus et Ungari et Tartari a partibus occidentalibus Vlachie veniunt contra dictus Bajasitum)* « Toutes les routes de Valachie vers le pays de Bajazet sont coupées » [2]). Si nous considérons que la lettre en question a dû avoir un retard de quelques mois, étant apportée à Venise par des négociants et que, écrite à Candie, elle contenait des nouvelles apprises à Énos, sur des événements qui se passèrent sur le Danube, il résulte qu'il est question des mêmes Tatares établis en Valachie en 1401. Il ressort de cette information vénitienne que Mircea aurait essayé de se servir de ces Tatares dissidents, venus dans son pays, pour combattre les Turcs, et qu'il s'était mis en campagne avec eux et avec des contingents venus d'Hongrie pour attaquer les confins de l'Empire Ottoman. Le prince de Valachie voulait faire des Tatares ses mercenaires, c'est pourquoi il les avait accueillis dans son pays. Ce qui se passa ensuite, nous ne le savons pas au juste. Il est probable que les Tatares n'ont pas voulu combattre contre les Turcs, leur corréligionnaires, et sont entrés en relations avec Bajazet au moyen de certains ambassadeurs qui lui offrirent leur soumission, comme l'affirme la chronique byzantine. Mircea ne sut ou ne voulut pas les arrêter, pour ne pas avoir des troubles sur son territoire et c'est ainsi qu'ils passèrent le Danube au service de leur nouveau maître

---

1) N. Iorga, *Acte și fragmente*, III, pp. 4—5.

2) N. Iorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XV-e siècle*, I-re série, 1899, pp. 116—117.

après avoir été pour quelques temps au service du prince roumain [1]).

* * *

L'épisode que nous venons de relater eut aussi un épilogue. Onze ans plus tard, en 1412, les ambassadeurs du khan tatare « Zélédin » se présentèrent devant le roi de Pologne, Ladislas Jagellon, qui se trouvait alors à Bude, en visite chez son voisin, le roi Sigismond de Hongrie, empereur d'Allemagne. Les Tatares amenaient avec eux trois chameaux couverts de brocard *(tribus camelis panno copertis)* et d'autres cadeaux précieux de la part de « l'empereur des Tatares », pour le roi de Pologne, en lui offrant en même temps une alliance contre tous ses ennemis. « Cette ambassade, écrit le chroniqueur polonais Dlugosz, a étonné, mais a épouvanté en même temps les nations étrangères ». Le roi Ladislas qui venait de signer à Loublau une alliance avec l'empereur Sigismond, demanda aux ambassadeurs tatares de prendre les mêmes engagements vis-à-vis du roi de Hongrie et des Romains, son hôte, ce que ceux-ci firent de bonne grâce. Sigismond en fut tout heureux, car, dit le même chroniqueur, « cette ambassade fit accroître son prestige et effraya les Vénitiens, ses ennemis » [2]).

Le khan en question s'apelle dans les sources orientales *Bolod*, et il était un grand ennemi des Moscovites [3]), ce qui explique son rapprochement de la Pologne et par suite de la Hongrie. Sigismond avait pensé probablement se servir de ces nouveaux alliés dans la guerre contre les Turcs, car le traité récemment signé avec la Pologne était justement dirigé contre ceux-ci [4]). À cette époque régnait sur la partie européenne de l'Empire Ottoman le sultan Mussa, l'ami et l'allié de Mircea de Valachie. Une invasion tatare contre les Turcs à cette date n'aurait pu se développer qu'à travers

---

[1]) Voir aussi une autre interprétation du sens de ce rapport vénitien de Candie, chez G. I. Brătianu, *Recherches sur Vicina et Cetatea Albă*, Bucarest, 1935, p. 85, note 1: les auteurs du rapport auraient confondu l'arrivée d'une armée alliée avec une invasion ennemie.

[2]) I. Dlugosz, *Historia Poloniae*, ed. Leipzig, 1712, I-2, col. 328.

[3]) R. Grousset, *ouvr. cité*, p. 548. Bolod régna de 1407 à 1412.

[4]) C'est du moins l'interprétation que donne de l'alliance de Sigismond avec le sultan « Zeledin » l'historien allemand G. Beckmann, *Der Kampf Kaiser Sigmunds gegen die werdende Weltmacht der Osmanen*, Gotha, 1902, pp. 67—68.

le territoire des principautés roumaines; c'était donc une menace indirecte à l'adresse de Mircea.

Mais tout comme la première fois, les Tatares ne marchèrent pas contre les Turcs. Le khan avait pensé à s'allier avec la Pologne contre Moscou, mais par pour servir d'instrument aux plans de lointaines expéditions chrétiennes. C'est ainsi que cette «alliance» n'eut pas d'autre suite que le cadeau des chameaux venus du désert jusqu'à Bude en Hongrie.

*
* *

Cet épisode peu connu du règne de Mircea de Valachie a son importance; il constitue un anneau des relations très étendues que ce prince, grand diplomate, nouait avec des nombreux pays lointains pour servir sa politique habile autant que compliquée.

P. P. PANAITESCU

HISTRIA (ISTROS) AU XVIIe SIÈCLE

Sitôt après la publication de l'article sur l'apparition du nom Istria au XVIe siècle (v. vol. XVIII, p. 137 et suiv.), je suis tombé par hasard sur deux passages de l'ouvrage du *globetrotter* turc Evliyâ Tchélébi [1]), qui certifient que le nom d'Istria était encore en usage dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il s'agit notamment du passage p. 371 du IIIe vol. de son *seyâhetnâme*, dans lequel E. Tch. relate entre autre son voyage entrepris de Babadagh en Roumélie vers la fin du mois Dsi'l-hiddje 1062, c'est-à-dire nov. 1652. Il rencontra, alors qu'il se dirigeait vers le sud de Babadagh, un village du nom de Yayla, et ensuite celui de češme Ine (Ene) Khan [2]) où il trouva une forêt très étendue. Il arriva ensuite au bourg *(qaşaba)* Isterabad (استراباد), qui tenait de la province *(eyâlet)* Otchakov (Ozu) et du canton *(nâḥide)* de Babadagh. Il est vrai que dans la description detaillée qui suit dans l'ouvrage cité de cet endroit — c'était alors un fief *(khaşş)* de l'agha des janissaires, siège d'un *subaši* et d'un intendant de ville *(šehr kyâyasî)*, ayant 1500 maisons, beaucoup d'auberges, tavernes et magasins, un hospice *(ʿimâristân)* situé au pied d'une colline *(baïr)*, 200 boutiques et plusieures églises, jardins et vignobles *(bâghlî ve bâghčelı)* — il manque toute indication quant à des ruines antiques, mais la continuation de l'itinéraire vers le sud par Qara Murâdlî (aujourd'hui Cara Murat) et Qara Ṣu

[1]) V. Fr. Babinger, *Die Geschichtsschreiber der Osmanen und ihre Werke*, Leipzig, 1927, p. 219 ss.

[2]) Cet endroit apparaît sur la carte russe (probablement exacte) comme *Yünan češme*, tandis que sur les cartes roumaines plus récentes (sans doute fautives) comme *Inam cişme*. Il serait fort à désirer qu'une commission scientifique rectifiât une fois pour toutes la toponymie turque des localités de la Dobroudjea.

(aujourd'hui Carasular) montre bien qu'il s'agit du même endroit que Ahmed Ferîdoun indique sous la forme Istra. Il est donc plus que vraisemblable que dans cette source plus ancienne aussi le nom doit être *Isterâbâd* et non *Istra bâghı*. Ce nom évidemment formé de manière pompeuse d'après la ville renommé d'Astrâbâd ou Asterâbâd, chef-lieu de la province persane homonyme, située à l'angle S.E. de la mer Caspienne, se compose du nom de Ister et du mot persan *âbâd*, c'est-à-dire ville.

Evliyâ Tchélébi repasse une seconde fois par cette bourgade lorsqu'en mai-juin 1657 (1067 h), venant de Silistrie, par Kharmanli, Dudukdji, Qorunadjaq et Bulbullu[1]) il atteignit « l'important bourg » d'Ister (استر), habité par des rayas (sujets non-musulmans) et de là se rendit par Ine (Ene) Khan česmesi à Babadagh. Cette double attestation du nom d'Ister que fait E. Tch. dans sa relation de voyage, prouve clairement que vers la fin du XVIIe siècle ce nom était toujours en usage et que bien plus tard il fut remplacé par une dénomination turque.

Bucarest FRANZ BABINGER

[1]) Bulbullu est probablement identique à *Biulbiul* sur les nouvelles cartes roumaines, bien qu'il soit situé à l'écart.

DIE PLÄNE ZUR TEILUNG DER RUMÄNISCHEN FÜRSTENTÜMER IN DER ZWEITEN HÄLFTE DES ACHTZEHNTEN UND IN DER ERSTEN HÄLFTE DES NEUNZEHNTEN JAHRHUNDERTS

Geleitet von dem Gedanken einer Gemeinbürgschaft innerhalb der orthodoxen Christenheit, deren Vertreter bereits zu Beginn des achtzehnten Jahrhunderts alle im Südosten Europas wohnhaften orthodoxen Völker zum Verteidigungskampf gegen die mohammedanische Eroberungssucht um das russische Reich zu scharen versucht hatten, begann Peter der Grosse am 21. Februar 1711 den heiligen Krieg gegen die Türken. Die bei Stanileschti erlittene Niederlage und der am Pruth abgeschlossene Friede liessen jedoch diese panorthodoxen Pläne zum Stillstand kommen. Für den Augenblick verzichtete der Zar allerdings auf den Kampf mit dem osmanischen Reiche und richtete seine Blicke sowohl nach Norden wie nach Westen, wo ein neues europäisches Gleichgewicht im Entstehen war. Seine unmittelbaren Nachfolger waren zufrieden, wenn sie ihre Macht festigen konnten. Behauptete jedoch in Russland ein Herrscher lange Zeit hindurch seinen Thron, so konnte er sich dem starken Drange nach orthodoxer Gemeinbürgschaft nicht entziehen und musste sich im Namen der religiösen Einheit zum Krieg vorbereiten. Er musste im Blick auf die Hilfe, die ihm diese ungeheure Anziehungskraft in Aussicht stellte, versuchen, sich diese zur Verwirklichung seiner zum Schaden des osmanischen Reiches geplanten Eroberungen und zur Schaffung eines Ausganges zum freien Meere nutzbar zu machen.

Russland war jedoch nicht der einzige Staat, der sich im Südosten Europas überragenden Einfluss zu sichern wünschte. Österreich blieb seinen alten, auf den Balkan gerichteten Ausdehnungs-

absichten treu; Preussen jedoch, durch Friedrich II. zur Grossmacht geworden, wünschte ein keinen Schwankungen ausgesetztes Gleichgewicht der Kräfte in diesem Teile Europas zu schaffen. So musste es unter diesen drei Staaten zu einer Gegensätzlichkeit kommen, die äusserlich sich durchaus nicht bemerkbar machte, sich vielmehr hinter dem Schein eines gegenseitigen Einverständnisses verbarg. So kam es im Verlaufe des ganzen achtzehnten Jahrhunderts zum Schaden der beteiligten Staaten und Völker zur Aufstellung und gelegentlich auch zur Verwirklichung zahlreicher Teilungspläne, zur Schaffung neuer politischer oder wirtschaftlicher Einflusssphären, ohne dass auf die Interessen der beteiligten Völker oder auf die in ihnen wirksamen Strömungen, ihre nationale oder religiöse Eigenart irgendwelche Rücksicht genommen wurde. So kam es zu den wiederholten Teilungen Polens, zur Einverleibung der im Kaukasus, am Nordufer des Schwarzen Meeres und in Richtung auf das Adriatische Meer gelegenen Teile des osmanischen Reiches, zur Besetzung der Bukowina durch die Österreicher und — wir greifen hier schon in das nächste Jahrhundert hinüber — zur Wegnahme Bessarabiens durch die Russen.

Auf den folgenden Seiten wollen wir versuchen, mit dem Blick auf die rumänischen Fürstentümer die wichtigsten Pläne darzustellen, welche im Laufe des achtzehnten und zu Beginn des neunzehnten Jahrhunderts ein politisches Gleichgewicht zu schaffen bestimmt waren.

I. DIE ORIENTPOLITIK KATHARINAS II. UND DIE PLÄNE ZUR TEILUNG DES OTTOMANISCHEN REICHES

a) *Die ersten Teilungspläne*

Im Jahre 1736, bei Ausbruch des österreichisch-russisch-türkischen Krieges, machte Marschall Munich den Vorschlag, das Empfinden für orthodoxe Gemeinbürgschaft auszunutzen, um die Völker des Balkans zum Aufstand zu veranlassen und auf diese Weise sich die Einverleibung der Krim und der Moldau zu erleichtern [1]. Auf dem Kongress von Nemirow schlug er in gleicher Absicht die Anerkennung der Moldau und der Walachei als unab-

[1] A. Sorel, *La question d'Orient au XVIII-ème siècle. Le partage de la Pologne et le traité de Kainardji.* Paris, 1889, S. 10—11.

hängiger, jedoch unter den Schutz Russlands gestellter Fürstentümer vor [1]). Da man jedoch auf das verbündete Österreich Rücksicht nehmen musste, so schien das russische Kabinett zuzustimmen, als Graf Ostein im gleichen Jahre zu Petersburg ein Übereinkommen vorschlug, demzufolge bei etwaiger Auflösung der europäischen Türkei Österreich Albanien, Bosnien und die Walachei bis Braila nehmen sollte [2]). Allein des Krieges wechselvolles Spiel zerstörte diese Eroberungspläne. Die Niederlagen, welche die Österreicher erlitten, erlaubten es den Türken, den Frieden von Belgrad zu schliessen, der für sie insofern ehrenvoll war, weil er ihnen Belgrad und Oltenien zurückgab, aber auch peinlich, weil alle Verträge aufgehoben wurden, die früher zwischen der otomanischen Pforte und Russland abgeschlossen waren, sodass letzteres nun tatsächlich die von Österreich verlorene Rolle der Schutzmacht der auf dem Balkan wohnhaften Völker spielte [3]).

Viel günstiger für den russischen Ausdehnungsdrang war jedoch die Herrschaft Katharinas II. In den beiden von dieser Zarin mit den Türken geführten Kriegen sind die wichtigsten Ziele der auf den Orient gerichteten Eroberungspolitik abgesteckt worden, allerdings unter dem Vorwand der Befreiung der orthodoxen Völker vom Joch des Islam. Gestützt auf die gemeinsame Glaubensform und die Hoffnung, welche die an der Donau, auf dem Balkan und im Kaukasus wohnhaften Völker auf sie setzten, versuchte die Zarin Spannungen hervorzurufen wie die griechische Revolte des Jahres 1769 oder den Versuch, einen neuen politischen Zustand im Rahmen oder unter dem Schutz Russlands zu schaffen.

b) *Der Krieg von 1769—1774 und der Verlust der Bukowina*

Nach Ausbruch des russisch-türkischen Krieges von 1769—1774 reisten, aufgefordert von General Romanzoff, dem Oberbefehlshaber der in den rumänischen Fürstentümern befindlichen Be-

---

[1]) Hammer, *Geschichte des osmanischen Reiches*, erste Auflage, Bd. VII, S. 482 ff.

[2]) H. Uebersberger, *Russlands Orientpolitik in den letzten Jahrhunderten*. Stuttgart, 1913, Bd. I, S. 184.

[3]) D. A. Sturdza—Colescu-Vartic. *Acte şi documente relative la istoria Renaşterii României*, Bukarest, 1900, Bd. I, S. 48—58 u. S. 105—115.

satzungstruppen, rumänische Abgesandte nach Petersburg, um dort die in der Moldau und der Walachei herrschenden Zustände zu schildern und ihre Wünsche in Bezug auf deren künftige Lage vorzutragen [1]). Am 28. März (8. April) 1770 stellten sich die rumänischen Vertreter der Kaiserin vor. Bischof Innocentius und Metropolit Grigore wünschten in ihrer Ansprache den Schutz Russlands und die Änderung der Regierungsform der Fürstentümer [2]). Katharina II. liess sie durch den Grafen Panin wissen, dass sie die angebotene Unterwerfung und den Treueid der rumänischen Länder in der Hoffnung annähme, sie würden der ihnen gebotenen Hilfe wert bleiben [3]).

Die Moldauer wünschten eine selbständige Moldau, geleitet von dem Adel, verwaltungsmässig wie rechtlich unter russischer Kontrolle und unter dem militärischen Schutz Russlands stehend [4]).

Die Vertreter der Walachei neigten einer Verschmelzung ihres Gebietes mit Russland zu, mit einem gewissen Anteil des Adels an der Regierung [5]).

Trotz alles Wohlwollens, das die Zarin den rumänischen Wünschen entgegenbrachte, gaben der Verlauf des Krieges und die Vorbereitungen zur Teilung Polens Veranlassung, die Frage der rumänischen Staaten von neuen Gesichtspunkten aus anzusehen.

Friedrich II. der durch den im Jahre 1764 abgeschlossenen Vertrag genötigt war, sich allen von Katharina II. gegebenen po-

---

[1]) Die Walachen schickten den Metropoliten Grigore, die Mönche Chesarie und Filaret (später Bischöfe von Rimnik), Nikolaus Brankowean und Michael Kantakuzino (vgl. N. Iorga, *Genealogia Cantacuzinilor* von Banul Mihail Cantacuzino, Bukarest, 1902, S. 176—177).

Die Moldauer entsandten den Bischof Innocentius von Husch, die Äbte Bartholomeus Mazareanu von Solca und Benedikt von Moldavitza, ferner Jenakachi Millo und Johann Paladi, welcher auf der Reise zu Nischni-Nowgorod starb. (Vgl. *Archiva Românească*, Bd. I, zweite Ausgabe, S. 249—268 und 129—248; Nikolaus Iorga, *Die Reisen des Banater Priesters Michael Popovici nach Russland 1770—1771*, Arad, 1901).

[2]) *Arhiva Românească*, I, S. 187—188 und 199—220.

[3] *Ebenda*, I, S. 201.

[4]) *Ebenda*, S. 129 ff; 202—205, 206 ff; 220—224. Vgl. auch N. Iorga, *Istoria Românilor*, Bukarest, 1938, Bd. VII, S. 269—279; A. D. Xenopol, *Istoria partidelor politice în România*. Bd. I, Bukarest 1910, S. 5—11.

[5]) *Archiva Românească*, I. S. 210—219; N. Iorga, *a. a. O.*, Bd. VII, S. 268.

litischen Anregungen zu fügen, wobei er seine eigenen Pläne allerdings verbarg, benutzte die Gelegenheit des russisch-türkischen Krieges, um seine Haltung zu ändern. Er war einerseits zur Beteiligung an einer Teilung Polens bereit, indem er Anspruch auf Polnisch-Preussen erhob, andererseits versuchte er eine Annäherung an Österreich, das wegen der russischen Absichten auf Herrschaft über die an den Karpathen und der Donau gelegenen Länder beunruhigt war; denn diese Herrschaft würde ihm den natürlichen Ausgang zum Schwarzen Meere versperren. Die Habsburger gaben sich allerdings Rechenschaft darüber, dass ein Einvernehmen mit Preussen den russischen Versuchen, sich auf Kosten des ottomanischen Reiches auszudehnen, ein Halt gebieten werde; allein sie entschieden sich nur schwer. Die sogenannten « aufschiebenden Verhandlungen », die von Friedrich II. mit dem Gesandten Frankreichs in Berlin zu Beginn des Jahres 1769 geführt wurden, beschleunigten die Annäherung. Die Begegnung zwischen Friedrich II. und Josef II. in Neisse vom August 1769, der die andere vom September 1770 in Neustadt (Mähren) folgte, schufen die Grundlagen des « deutschen patriotischen Systems». Österreich und Preussen versprachen sich gegenseitige Unterstützung gegen Russland und Frankreich und setzten die entsprechenden Grenzen für Einfluss und Ausdehnung fest [1]).

Die feindliche Haltung Österreichs gegenüber den russischen Plänen veranlasste die Türken, sich diesem zu nähern. Im März 1778 schlug die Pforte der Maria Theresia ein gegen Russland gerichtetes Bündnis vor und bot ihr als Gegenleistung Polen an [2]). Nach der im Hafen von Tschesme erfolgten Vernichtung der türkischen Flotte durch die Russen (7.—8. Juli 1770) wünschte sie die Vermittelung Österreichs und Preussens. Dieses Verlangen fand Josef II. und Friedrich II. in Neustadt. Im Einvernehmen mit Kaunitz legten sie fest, mit welchen Mitteln die russischen Fortschritte aufzuhalten seien und entsandten den Prinzen Heinrich von Preussen nach Petersburg, um die Absichten der Katharina II. in Bezug auf Polen und die europäische Türkei zu erfahren (12.

[1]) C. I. Andreescu, *La France et la politique orientale de Catherine II (1764—1774)*, Bd. I, Paris, 1928, S. 136—137.

[2]) Ed. Driault, *La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris 1898, S. 53—54.

Oktober 1770) [1]). Da man diese Ansprüche nicht mindern konnte, griffen die neuen Verbündeten zu Mitteln der Abschreckung. Unter der Drohung, es werde zu einem Bruche mit den deutschen Mächten kommen und besonders infolge des Einmarsches österreichischer Truppen in Polen, schien die Zarin auf die donauwärts gerichtete Ausdehnung verzichten zu wollen und begnügte sich mit dem grundsätzlichen Einverständnis, sich an der Teilung Polens zu beteiligen. Trotzdem setzte Österreich die Verhandlungen mit der Türkei fort und schritt sogar zur Unterzeichnung des Bündnisvertrages vom 6. Juli 1771, durch welchen es für sein Einschreiten zur Rückgabe der bisher von den Russen besetzten Fürstentümer eine Unterstützung von 11.250.000 Gulden, eine Grenzberichtigung in Siebenbürgen und die Abtretung Olteniens erlangte [2]). Am 25. Juli 1771 zahlte die Türkei in Semlin die erste Rate von zwei Millionen Gulden [3]), aber der Vertrag wurde vom Wiener Hofe nicht ratifiziert. Der Hauptgrund war der Widerstand Friedrichs II., der eine Annäherung Österreichs an die Türkei nur als ein Mittel ansah, um die Zarin zu zwingen, auf alle das ottomanische Reich schädigenden Gebietserweiterungen zu verzichten und die Teilung Polens anzunehmen, aber dadurch die gemeinsame Front mit Preussen nicht aufgehoben wissen wollte. Es gelang ihm, die österreichischen Pläne zu Fall zu bringen, indem er diesmal seine Beziehungen zu Russland ausnutzte. Aus Furcht vor der Ratifikation des Bündnisvertrages, d. h. einem möglichen Krieg mit Österreich, erklärte Katharina II. dem König von Preussen den Verzicht auf die rumänischen Fürstentümer. Der preussische Gesandte Solms wurde von Friedrich II. beauftragt, zu Petersburg die Übereinkunft vom 15. Januar 1772 zu unterzeichnen, durch welche Russland und Preussen die Teilung Polens beschlossen [4]), um Österreich zu zwingen, sich dieser neuen Lage anzupassen.

Maria Theresia machte einen letzten Versuch, die Verantwortung für die Teilnahme an der Teilung Polens von sich abzuwälzen.

[1]) Andreescu, *a. a. O.*, I, S. 137.

[2]) *Ebenda*, I, S. 143; N. Iorga, *Geschichte des osmanischen Reiches*, Gotha, 1913, IV, S. 501; vgl. auch Albert Sorel, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Autriche*, Paris, 1884, S. 156—157, Jahrgang XIV.

[3]) N. Iorga, *a. a. O.*, IV, S. 501.

[4]) Andreescu, *a. a. O.*, I, S. 143—144.

Am 23. Januar 1772 unterbreitete Kaunitz dem König Friedrich II. fünf Vorschläge zur Entschädigung Österreichs: 1. Galizien und Schlesien; 2. Belgrad und ein Teil von Bosnien; 3. Ansbach und Baireuth; 4. die Walachei; 5. ein Teil von Polen. Der König von Preussen war jedoch mit keinem Vorschlag einverstanden, der eine Entschädigung auf Kosten Deutschlands oder der Türkei vorsah [1]. Ein anderer, der Katharina gemachter Vorschlag befürwortete eine Teilung des türkischen Reiches, wobei Russland den östlichen Teil der Balkanhalbinsel mit der Moldau, der Walachei, Bulgarien, Rumelien, Thrazien, Konstantinopel einschliesslich der Dardanellen nehmen sollte; Österreich sollte den westlichen Teil mit Serbien, Bosnien, der Herzegowina, Albanien und Mazedonien bis zum Meere zufallen, Ägypten aber sollte an Frankreich gegeben werden [2]. Aber auch dieser Vorschlag fand keinen Anklang. Im Gegenteil: Katharina und Friedrich verpflichteten sich durch das zu Petersburg am 10. Februar 1772 getroffene Übereinkommen, Zwangsmassnahmen gegenüber einem Widerstand Österreichs zu ergreifen, welches nunmehr durch den in Wien am 19. Februar 1772 abgeschlossenen Vertrag sich bereit erklärte, dem Übereinkommen betreffs Teilung Polens beizutreten, gleichzeitig verzichtete es auf die Ratifizierung des Bündnisvertrages vom 6. Juli 1771 und auch auf die Ausdehnungspläne, die entweder zum Schaden oder mit Unterstützung des ottomanischen Reiches durchgeführt werden sollten wie es auch seine Vermittelung zum Abschluss des Friedens zwischen Russen und Türken versprach [3].

Dank der österreichisch-preussischen Vermittelung begannen Friedensverhandlungen zwischen Russen und Türken. Auf dem Kongress von Fokschani (August—September 1772) legte der walachische Adel den russischen Bevollmächtigten die Denkschrift vom 6./17. August vor, die einen einheimischen Fürsten forderte, der unter dem Schutz Russlands, Österreichs und Preussens stehen sollte; die Zahlung des Tributes an der Pforte sollte durch Vermit-

---

[1]) *Ebenda*, I, S. 144 und Anmerkung.

[2]) Driault, *Question d'Orient*, S. 56; vgl. auch A. Beer, *Joseph II., Leopold II. und Kaunitz, Ihr Briefwechsel*, Wien, 1873, Vorrede, S. X; A. Tratchewski, *Diplomatie de Vergennes ou la France et l'Allemagne sous Louis XVI (Revue historique*, XIV), S. 279.

[3]) Andreescu, *a. a. O.*, I, S. 143—144.

telung der Vertreter dieser Mächte in Konstantinopel erfolgen [1]). Während des Kongresses von Bukarest (November 1772—März 1773) wünschte ein aus der Walachei stammendes Gesuch vom 15./26. Januar 1773 die Herrschaft Russlands [2]), während ein anderes, später eingebrachtes Gesuch die Vereinigung der Moldau mit Polen vorschlug, wobei Vorrechte gewährt werden sollten in der Art, wie sie Kurland zugestanden waren; gegen jährliche Zahlung eines Tributes sei das Ganze unter den Schutz Russlands, Österreichs und Preussens zu stellen [3]). Einen neuen Versuch unternahm der walachische Adel am 30. März (10. April) 1774, indem er der Zarin, dem Grafen Panin und dem Marschall Romanzoff eine Denkschrift übersandte, in welcher er an die Versprechungen erinnerte, die im Jahre 1770 zu Petersburg gemacht worden waren und die Unterstellung ihres Landes unter den Schutz Russlands verlangte [4]). Die gegenseitigen Verpflichtungen unter den drei Mächten verhinderten auch die teilweise Verwirklichung dieser Vorschläge. Der zu Kuciuk-Kainargi am 17. Juli 1774 abgeschlossene Friede brachte den rumänischen Ländern nicht die geringste Veränderung, weder in politischer Hinsicht noch in Bezug auf die Gebietsverhältnisse, sondern nur ein Erstarken des russischen Einflusses durch das Zugeständnis des Rechtes, zu Gunsten der im türkischen Reiche lebenden orthodoxen Christen einschreiten zu können [5]).

Der Friede von Kuciuk-Kainargi hatte für die Moldau eine schmerzliche Folge, da die Österreicher die Bukowina raubten. Obgleich der Bündnisvertrag mit der Türkei vom 16. Juli 1771 nicht ratifiziert war, und Österreich sich daher nicht für verpflichtet hielt, zur Unterstützung seines ottomanischen Bundesgenossen einen Krieg zu beginnen, behauptete Österreich, dass es zwischen den

---

[1]) *Genealogia Cantacuzinilor*, herausgegeben von N. Iorga, Bukarest, S. 492—495; N. Iorga, *Histoire des relations russo-roumaines*, Jassy, 1917. Die rumänischen Ansprüche sind in der Denkschrift angeführt vom 30. August/10. September 1772; sie gründeten sich jedoch grossenteils auf gefälschte Akten. (Vgl. N. Iorga, *a. a. O.*, S. 178 und *Istoria Românilor*. Bd. VII, S. 282 ff.).

[2]) *Genealogia Cantacuzinilor*, S. 508—512.

[3]) *Ebenda*, S. 512—514 (ohne Datum) und 532—535 (datiert vom 13./24. Juni 1775).

[4]) *Ebenda*, S. 514—525; vgl. auch N. Iorga, *Istoria Românilor*, VII, S. 585—587.

[5]) Vgl. den Vertrag (Artikel 6) in Sturdza, *Acte şi documente*, Bd. I, S. 131—132.

beiden Kriegführenden vermittelt und die Türkei vor zu grossem Gebietsverlust bewahrt habe. Kraft dieser vermeintlichen Dienste bielt es sich für berechtigt, als Entschädigung eine Gebietserweiterung zu verlangen.

Im Verlaufe der zur Teilung Polens geführten Verhandlungen verzichtete Josef II. auf Gebietsausgleich im türkischen Reiche und entschied sich für Galizien. Panin konnte daher glauben, er werde die Taktlosigkeit nicht soweit treiben, dass er auch die Walachei und die Moldau verlange. Er täuschte sich jedoch. Unter dem Vorgeben, der Vertrag vom 6. Juli 1771 habe Österreich formelle Rechte auf einen Teil der Fürstentümer verliehen, kündigte Kaunitz im Mai 1772 dem russischen Gesandten zu Wien an, die zur Besetzung Galiziens entsandten österreichischen Truppen würden in die Moldau einmarschieren [1]). In den russisch-türkischen Friedensverhandlungen war grundsätzlich die Räumung der Fürstentümer beschlossen worden, die unter ottomanischer Herrschaft zu bleiben hätten — Josef II. verharrte jedoch auf seinen Plänen [2]).

Am 23. November 1774, nach Abschluss des Friedens von Kuciuk-Kainargi liess Kaunitz dem österreichiscben Gesandten in Petersburg die Gründe wissen, die für eine Angliederung der von Rumänen orthodoxen Glaubens bewohnten Bukowina an das katholische Österreich massgebend seien: 1. Das Habsburgerreicb wolle ein für allemal die Grenzstreitigkeiten mit der Moldau bereinigen; 2. es benötige einen Streifen Landes zur Einrichtung einer ständigen Quarantäne zur Abwehr der Pest, die von Zeit zu Zeit im Orient wüte; 3. die Bukowina müsse, da sie nichts anderes als die natürliche Verlängerung Pokutiens und Galiziens sei, an Österreich angegliedert werden [3]).

Die österreichischen Forderungen wurden von Katharina II. gebilligt, die sie sogar in Konstantinopel unterstützte. Durch Intrigen und Bestechungen, durch Drohungen und Versprechungen

[1]) N. Iorga, *Histoire des Roumains de Bucovine à partir de l'annexion autrichienne* (1775—1914), Jassy, 1917, S. 10—19.

[2]) Beweis dafür ist seine Reise nach Siebenbürgen. Vgl. sein an Maria Theresia gerichtetes Schreiben aus Sächsisch-Reen vom 15. Januar 1775 in: Arneth. *Letzte Regierungsjahre Maria Theresias*, Bd. II, Wien, 1877, S. 613—614.

[3]) *Ebenda*, S. 479—480 und N. Iorga, *a. a. O.*, S. 22—23.

gelang es Österreich, die Bukowina zu erlangen, trotz des energischen Widerstandes des moldauischen Adels und des Fürsten Gregor Alexander Ghika[1]). Durch den Vertrag vom 2. Mai 1775[2]) wurde ein Gebiet von 10.000 Quadratkilometern und mit einer Bevölkerung von 75.000 Seelen dem rumänischen Volke entrissen, dem es seit undenklichen Zeiten zugehörte.

Selbst Maria Theresia hat in einem vom 4. Februar 1775 datierten Briefe anerkannt, dass den Rumänen Unrecht geschehen sei, wenn sie schreibt: «Die moldauischen Angelegenheiten....., in denen wir vollständig im Unrecht sind..... Ich gestehe, ich weiss nicht, wie wir uns noch herausziehen werden; schwerlich ehrenvoll und das schmerzt mich ganz unaussprechlich»[3]).

Der Abschluss dieses Raubes an moldauischem Boden war die Tragödie, die sich zu Jassy ereignete, nämlich die erbarmungslose Ermordung des Fürsten Gregor Alexander Ghika, der es gewagt hatte, den Plänen seiner mächtigen Nachbarn Widerstand zu leisten.

c) *Der griechische und der dakische Plan*

Katharina II. konnte nicht so leicht auf ihre ehrgeizigen Eroberungspläne verzichten. Der russisch-türkische Krieg hatte nur ihre Eigenliebe befriedigt. Aber sie wollte mehr. Der Gedanke, die im ottomanischen Reich wohnenden orthodoxen Christen zum Aufstand zu veranlassen und mit ihrer Hilfe sich den Weg nach Konstantinopel zu öffnen, die Türken nach Asien zu treiben und die entschwundene Herrschaft der Palaeologen wieder erstehen zu lassen, verliess sie niemals. Sie gab sich aber Rechenschaft darüber, dass die benachbarten Staaten niemals eine tatsächliche Angliederung der europäischen Türkei zulassen würden. Sie suchte daher eine Formel, hinter welcher sie die Wirklichkeit verstecken könne. Unter dem Einfluss des greisen Marschalls Münich und ganz besonders unter dem ihres Günstlings, des Fürsten Potemkin,

---

[1]) N. Iorga, *a. a. O.*, S. 24 ff.

[2]) Sturdza—Colescu-Vartic, *Acte şi Documente*, Bd. I, S. 62—65 (Abtretungsvertrag der Bukowina vom 7. Mai 1775) und S. 65—66 (Ausführungsbestimmungen vom 12. Mai 1776).

[3]) Arneth, *a. a. O.*, Bd. II, S. 489.

neigte sie zur Schaffung eines unabhängigen Staates, der jedoch durch sein Herrscherhaus an Russland gebunden sein und als Pufferstaat diesem die tatsächliche Herrschaft im Schwarzen Meer und dem westlichen Mittelmeer geben sollte [1]. So entstand der grossartige griechische Plan, welcher am Vorabend der französischen Revolution ganz Europa in Spannung hielt.

Die im Frühjahr 1779 erfolgte Geburt eines Grossfürsten liess die bisher nebelhaften Pläne der Zarin Gestalt gewinnen. Ihr Enkel wurde in der christlich orthodoxen Religion getauft, als der offiziellen Religion des künftigen griechischen Königreiches und erhielt zum Andenken an Konstantin den Grossen und an den letzten Kaiser von Byzanz den Namen Konstantin [2]. Aus dem Archipelag wurden sechs Ammen griechischer Abstammung gebracht und zur unmittelbaren Umgebung des Kindes gehörten nur griechische Kinder. Einige Höflinge behaupteten sogar, der junge Prinz zeige bereits eine besondere Vorliebe für die Sprache seiner zukünftigen Heimat. Als der Hofmarschall einst fragte, ob er zum Unterhalt Konstantins die gleiche Summe anweisen solle wie für dessen Bruder Alexander, antwortete die Zarin: « Selbstverständlich, denn er ist ja schon von Kind auf Herrscher ». Ehe sie nach Mogilew abreiste, wo sie mit Josef II. zusammentreffen sollte, liess sie ein Bild Konstantins malen, in der Hand die Fahne Konstantins des Grossen mit der Inschrift: « In hoc signo vinces ». Sie liess auch eine Münze schlagen, auf welcher die Göttin der Liebe zu sehen war, wie sie am Ufer des Bosporus stehend den Grossfürsten trug, die Hoffnung aber ihm den Stern des Orient zeigte, während Schiffe sich nach Konstantinopel wandten [3].

Aber für die Teilung bedurfte man einer günstigen öffentlichen Meinung in Europa und Bundesgenossen unter den Grossmächten.

---

[1] F. H. Geffken, *Katharina II., die Pforte und Europa*, In: *Deutsche Rundschau*, Bd. 15, Berlin, 1878, S. 78. Vgl. auch die Depesche des preussischen Gesandten Götz an Friedrich II. aus Petersburg vom 26. Dezember 1780 (Auszug davon bei Zinkeisen, *Geschichte des osmanischen Reiches in Europa*, Gotha, 1856, Bd. VI, S. 268).

[2] Geffken, *a. a. O.*, S. 86.

[3] C. I. Andreescu, *La France et la politique orientale de Catherine II (1775—1792)*. Paris. 1929. Bd. II. S. 154—155.

Voltaire predigt in seinem «Tocsin des rois» die Zerstörung des ottomanischen Reiches und dessen Ersetzung durch ein grossartiges griechisches Königreich [1]. Choiseul-Gouffier, der späterhin bei der Pforte die Politik der Zarin bekämpfte, schrieb, die russische Politik sei im Jahre 1774 nur deshalb gescheitert, weil sie die Angliederung der orthodoxen Länder beabsichtigte und fügte hinzu, der Ruhm der Zarin werde seinen Gipfelpunkt erreichen, wenn sie diese Länder in unabhängige Republiken verwandeln würde [2]. Der französische Advokat Linguet verfasste zwischen 1774 und 1776 eine Arbeit, in welcher er gegen die Erstarkung Russlands Einspruch erhob und vorschlug, Polen durch Einführung des erblichen Königtums zu stärken, Preussen und Österreich aber in die französische Einflusssphäre durch Gebietserweiterungen in Polen und Deutschland hineinzuziehen, Frankreich solle die Niederlande sich angliedern [3]. Jean Louis Carra veröffentlichte im Jahre 1777 einen ziemlich verwickelten Plan: Österreich solle die Walachei und Bulgarien bis zum Balkangebirge, Serbien und Bosnien, jedoch ohne Ragusa nehmen; Preussen solle die Moldau und Bessarabien, Rotrussland, Galizien, Polen bis Danzig, Kurland und Samogitien erhalten; Russland würde die Krim, die Gegend um das Asowische Meer, Otschakof und alles Land bis zur podolischen Grenze besetzen; Frankreich sollte Kreta, Cypern, Morea, Negroponte und den Grossteil des Archipelag zufallen; der Rest der Türkei mit Konstantinopel solle Venedig zu Gute kommen. Die Interessen der Untertanen dieser vier vertragschliessenden Mächte sollten in Konstantinopel von Körperschaften vertreten werden, die aus Vertreter jeder einzelnen von ihnen zu bilden seien [4].

---

[1] *Correspondance*, Bd. XVI, S. 380.

[2] *Voyage pittoresque dans l'empire ottoman, en Grèce, dans la Troade, les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie Mineure.* Paris, 1842. Nicolai Caragea übermittelte dem Gross-Vezir die Übersetzung der wichtigsten Stellen, was zur Folge hatte, dass Choiseul-Gouffier bei seinem Amtsantritt als französischer Gesandter bei der Pforte unfreundlich empfangen wurde. (Vgl. Bericht des Gesandten Dietz an Friedrich II. aus Konstantinopel vom 10. November 1784 bei N. Iorga, *Acte şi fragmente*, Bd. II, S. 187).

[3] T. G. Djuvara, *Cent projets de partage de la Turquie*, Paris, 1914, S. 306—314. Der Plan ist wahrscheinlich für Vergennes ausgearbeitet worden.

[4] *Essai particulier de politique dans lequel on propose un partage de la Turquie européenne.* Paris, 1777. Vgl. Djuvara, *a. a. O.*, S. 315—317.

Die europäischen Mächte zeigten sich gleichfalls den Plänen Katharinas nicht zur Gänze geneigt.

Preussen konnte eine Teilung nicht billigen, die ihm keinerlei wirklichen Vorteile bringen, sondern nur die österreichisch-russische Freundschaft verstärken konnte. Sofort nach dem Zusammentreffen in Mogilew sandte Friedrich II. den preussischen Kronprinzen nach Petersburg, um dem Besuch Josephs II. ein Gegengewicht zu bieten [1]). Nachdem er durch den Brief des Grafen Görtz aus Petersburg vom 26. Dezember 1779 über den Plan Katharinas [2]) unterrichtet war, gab er in Versailles zu verstehen, dass Österreich seinen alten Verbündeten, Frankreich, verrate, um Vorteile in der europäischen Türkei zu gewinnen.

Graf von Vergennes, der französische Minister der auswärtigen Angelegenheiten, liess sich hierdurch nicht allzusehr in Aufregung bringen. Im Gegenteil: trotzdem er grundsätzlich erklärt hatte, keinerlei Verletzung der Grenzen des ottomanischen Reiches dulden zu wollen, bewies er viel Toleranz. Er legte keinen Einspruch ein, als die Österreicher die Bukowina besetzten und er schien auch den Russen günstig gesinnt zu sein, da er ihnen zu dem Abkommen verhalf, das am 10. März 1779 zu Konstantinopel abgeschlossen wurde. Seine den auswärtigen Vertretern Frankreichs gegebenen Anweisungen lassen allerdings eine gewisse Unruhe vermuten, doch fehlen hierfür tatsächliche Beweise. In einem gegebenen Augenblick glaubte er, man rede von einem Übereinkommen zwischen Russland und Venedig zur Teilung der Türkei [3]). Erst die Zusammenkunft von Mogilew zwang die französische Diplomatie zu einiger Rührigkeit.

Österreich jedoch war im Zusammenhang mit seinen gleichzeitigen orientalischen Interessen zu klarer Haltung genötigt. Kaunitz, der die Lösung der russisch-preussischen Freundschaft erstrebte, hatte alles Interesse, gute Beziehungen zur Zarin zu besitzen, sogar mit der Verpflichtung, sich mehr oder weniger die russischen Gesichtspunkte zur Aufteilung der Türkei zu eigen zu machen.

---

[1]) C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 158—159.

[2]) Zinkeisen, *a. a. O.*, Bd. VI, S. 268 f.

[3]) Ergänzung zu der dem französischen Gesandten in Wien, Baron von Bréteuil, gegebenen Anweisung aus Versailles vom 9. März 1777 (Sorel, *Instructions aux ambassadeurs français en Autriche*, S. 520—522, K. XXVI).

Österreich konnte in Bezug auf die Erhaltung des ottomanischen Reiches keine feindliche Haltung einnehmen, teils weil es mit dem nordischen Kaiserreich nicht in Konflikt kommen wollte, teils weil es in einer möglichen Teilung ein Mittel sah, um sich weiterhin in dem europäiscben Südosten auszudehnen. Daher schien in der türkischen Frage sich die polnische Frage insofern zu wiederholen, als Österreich ebensoschnell bereit war, sich an der Teilung der Türkei zu beteiligen, wie es an der Teilung Polens nicht fern geblieben war [1]).

Im übrigen hatte Österreich in den letzten Jahren mehrfach Anwandelungen, in der Nachfolge der Türkei die Herrschaft auf dem Balkan und am Adriatischen Meer anzutreten.

Entsprechend dem Plan vom Jahre 1772 fuhren Josef II. und Kaunitz im Jahre 1776 [2]) und im Januar 1778 fort, Pläne für die Teilung der Türkei auszuarbeiten, sei es durch völlige Vertreibung der Türken aus Europa, sei es durch Aufreizung der auf dem Balkan und an der Donau wohnenden Völker [3]). In einer Denkschrift des Grafen Kobentzel vom Jahre 1778 sind die Grundzüge einer Teilung zusammengefasst, wie sie das Wiener Kabinett auffasste. Es handelte sich um zwei Pläne. Der erste zog die Teilungsgrenze durch Siebenbürgen und die Walachei entlang dem Altfluss in der Richtung auf den Archipelag; dementsprechend würde Österreich Bosnien, Serbien, Albanien, Griechenland, Morea, Teile der Walachei (Oltenien) und Bulgarien sowie Rumelien besetzen; der Rest sollte den Russen zukommen. Der zweite Plan sah die Vertreibung der Türken nicht nur aus Europa, sondern auch aus Asien und Afrika vor. Österreich sollte Bosnien mit der Donau bis zum Schwarzen Meere, die Moldau und eine Grenzberichtigung in Polen längs der Bukowina erhalten. Russland hätte die übrigen europäischen Provinzen zu nehmen. Die asiatischen Besitzungen sollten an russische Prinzen der Sekundogenitur fallen und Konstantinopel sollte Freistadt werden. Ägypten sollte an eine Macht gegeben werden, welche für die Teilung einzutreten habe; man dachte jedoch nicht an Frankreich, sondern an den Malteserorden [4]).

---

[1]) Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 155—156.

[2]) E. Bourgeois, *Manuel historique de la politique étrangère*, Paris, 1898, Bd. I, S. 444.

[3]) A. Beer, *Die erste Teilung Polens*. Wien, 1873, Bd. I, S. 130.

[4]) *Ebenda*, Bd. II, S. 40—41.

Um diese geplante Neuordnung besser vorzubereiten, wurde im Jahre 1779 Kobentzel zum Gesandten in Petersburg ernannt. Ein Jahr darauf entschloss sich Josef II. zu einer Begegnung mit Katharina II. Nur mit grosser Schwierigkeit gab Maria Theresia ihre Zustimmung [1]; aber die Zarin griff mit Freuden den Plan der Zusammenkunft auf, für die sie Mogilew als Treffpunkt bestimmte.

Die beiden Souveräne trafen sich im Mai 1780; obwohl Josef II. durch Kaunitz mit den nötigen Anweisungen versehen war [2], wurde sehr wenig von Politik geredet. Da Katharina sich sehr wohl Rechenschaft darüber gab, dass ein Zusammenwirken mit Österreich die räumliche Ausdehnung, die es mit Waffengewalt zu gewinnen trachtete, schmälern könne, versuchte sie, den Ehrgeiz Josefs auf Italien zu lenken und fragte ihn, was er von einer Herrschaft über Rom halte. In schlichtester Weise entwickelte sie ihre Gedanken betreffs Schaffung eines griechischen Königreiches in Konstantinopel. Josef II. merkte gleichwohl sehr gut, dass die orientalische Frage in Russland den ersten Platz einnehme und dass es nur die als Freunde ansehe, die sich rasch entschliessen würden, ihm darin Beistand zu leisten [3].

Der Tod Maria Theresias (29. November 1780) machte das österreichisch-russische Bündnis möglich. Josef II. neigte dazu, auch Friedrich II. für die Teilung der Türkei zu gewinnen, um dessen politische Tätigkeit lahmzulegen und um ihn im Falle eines bewaffneten Konfliktes als Bundesgenossen zu haben [4]. Trotzdem wurde Kobentzel im Januar 1781 ermächtigt, mit den russischen Diplomaten zu verhandeln [5].

Katharina klagte Josef am 15. Januar 1781, dass die Türken nicht gewillt seien, die im Friedensvertrag von Kuciuk-Kainargi festgesetzten Bedingungen betreffs der Konsulen in der Moldau

---

[1] Geffken, *Katharina II.*, S. 89.

[2] A. Beer, *Josef II., Leopold II. und Kaunitz*, Vorrede, S. X.

[3] C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 158—159. Vgl. auch das Schreiben Josefs II. an Maria Theresia aus Smolensk vom 14. Juni 1780 in: A. von Arneth, *Maria Theresia und Josef II.* Wien, 1867/68, Bd. III, S. 258.

[4] Schreiben Josefs II. an Kobentzel aus Wien vom 23. Dezember 1780 (Beer, *Josef II., Leopold II. und Kaunitz*, S. 26).

[5] Tratschewsky, *Diplomatie de Vergennes*, S. 281; C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 161.

und in der Walachei, der Zollgebühren und der Durchfahrt russischer Schiffe durcb den Bosporus zu erfüllen [1]). Am 24. Februar 1781 bot Josef ihr seine Dienste in Konstantinopel an und sprach ihr seine Anerkennung wegen ihrer Teilnahme an dem Geschick der im ottomanischen Reich wohnhaften orthodoxen Christen aus [2]). Es gingen nun Gerüchte über Verhandlungen zwischen diesen beiden Grossmächten herum. So sprach man in Frankreich und Preussen von einem die Türken betreffenden Geheimabkommen. Daher hielt Josef es für vorteilhaft, wenn man vor aller Öffentlichkeit eine gemeinsame Erklärung des Inhalts abgäbe, dass kein Bündnisvertrag zwischen ihren beiden Staaten bestünde; die Verhandlungen sollten schriftlich weitergeführt werden, wodurch sie sicherer und leichter geheim gehalten werden könnten [3]). So entzog man sich gegenseitig einem Vertragsabschluss.

Diesem Vorschlage entsprechend fand ein Briefwechsel statt, der die Bedingungen des österreichisch-russischen Bündnisses enthielt und die Haltung jedes der beiden Grossmächte hinsichtlich der gebietsmässigen und politischen Lage oder hinsichtlich der Möglichkeit eines Angriffes durch einen benachbarten Staat festlegte. Es handelt sich um den Brief Josefs II. aus Wien vom 21. Mai 1781 und das Schreiben Katharinas II. aus Zarskoje-Selo vom 24. Mai 1781 [4]).

Österreich garantierte den Besitzstand Russlands in Europa sowie alle Verträge oder Übereinkommen, die zwischen Russland und der Türkei abgeschlossen waren (Abkommen vom 9. Oktober 1704 betr. die Grenzen des Asow- und Kubangebietes; Vertrag von Kuciuc-Kainargi; Abkommen vom 4. April 1775 betr. das Gebiet von Kinburn sowie die Ausführungsbestimmungen dazu vom 10. März 1779). Russland bestätigte den Vertrag vom 25. Juli 1772 und den Frieden von Teschen, garantierte die Abtretung von Holstein an Dänemark gegen Überlassung der Kreise Oldenburg und Delmenhorst, garantierte ferner den Besitzstand Österreichs mit

---

[1]) A. von Arneth, *Josef II. und Katharina II. von Russland,* Wien, 1868, S. 37, Nr. 18 (aus Petersburg).

[2]) *Ebenda,* S. 45, Nr. 22 (aus Wien).

[3]) *Ebenda,* S. 69-70, Nr. 3 (aus Wien).

[4]) *Ebenda,* S. 78-81, Nr. 33 und S. 87, Nr. 35. Betreffs dieses Bündnisses vgl. auch A. Tratschewsky, *Das russisch-österreichische Bündnis vom Jahre 1781* (*Historische Zeitschrift,* Bd. XXXV, 1875).

Ausnahme von Belgien sowie die zwischen Österreich und der Türkei abgeschlossenen Verträge und Abkommen (Vertrag von Passarowitz vom 21. Juli 1718; Vertrag von Belgrad vom 18. September 1739; Abkommen vom 7. Mai 1771 betr. Umwandelung des auf 25 Jahre abgeschlossenen Friedens in einen dauernden; Abkommen vom 7. Mai 1775 betr. Besetzung der Bukowina und der Vergleich vom 12. Mai 1775 betr. die bei der Grenzziehung in der Bukowina entstandenen Schwierigkeiten). Die vertragschliessenden Teile verpflichteten sich, von der Türkei die Anerkennung dieser Verträge und Abkommen zu verlangen; für den gegenteiligen Fall verpflichteten sie sich, innerhalb von drei Monaten den Krieg zu erklären. Jeder der vertragschliessenden Teile hatte ein Hilfskorps von 10.000 Infanteristen, 2000 Reitern und die entsprechende Artillerie zu schicken; Österreich könne an deren Stelle 400.000 Rubel schicken, falls Russland von Schweden angegriffen würde. Sollte Österreich auf seinem eigenen Gebiet angegriffen werden, dann könne es das Hilfskorps zurückrufen. Weder ein Sonderwaffenstillstand noch ein Sonderfriede dürfe abgeschlossen werden. Für die Verfassung und den gegenwärtigen Besitzstand Polens wurde Bürgschaft übernommen.

Dieses Verteidigungsbündnis, besonders gegen die Türkei und Preussen gerichtet, bereitete den Boden vor für ein künftiges Einverständnis über eine Teilung des ottomanischen Reiches und die Verwirklichung des griechischen Planes, der jetzt mit viel Begeisterung sogar von Josef II. unterstützt wurde [1]).

Innere Unruben im tatarischen Hanat der Krim riefen eine neue Verstimmung zwischen Russland und der Türkei hervor. Der Krieg mit der Türkei schien vor der Tür zu stehen und Katharina II. schien ihn zu wünschen, um wenigstens teilweise ihre Eroberungspläne verwirklichen zu können [2]). Sie veranlasste den österreichischen Kaiser, die Massnahmen betr. das ottomanische

[1]) Brief Josefs II. an Katharina II. aus Wien vom 19. Februar 1782 (Arneth, *a. a. O.*, S. 123, Nr. 53).

[2]) Vgl. die Depesche des englischen Gesandten in Russland, Harris, an Hugh Elliot in Berlin aus Petersburg vom 16./27. August 1782 (James Harris, Lord Malmesbury, *Diaries and Correspondence*, Bd. I, London, 1844, S. 540). In seiner am gleichen Tage an Lord Grantham gerichteten Depesche sagt Harris, die Zarin habe die « chimärische » Idee eines östlichen Kaiserreiches keineswegs aufgegeben. Josef II. dagegen habe vernünftigere und leichter durchführende Pläne. Er wolle

Reich eiligst zum Abschluss zu bringen, um im Fall des vollständigen Bruches fertig zu sein. Ihre in Angelegenheit des Bündnisses im Jahre 1783 geschriebenen Briefe wurden durch andere ergänzt, in denen das «grosse Projekt» auseinandergesetzt wurde.

In ihrem aus Zarskoje-Selo vom 10. September 1782 [1]) datierten Briefe entwickelte Katharina die Gründe ihrer Unzufriedenheit mit der Hohen Pforte in Bezug auf die Freiheit des Handels und der Schiffahrt durch die Meerengen, den Aufstand in der Krim, das Verhalten der Pforte in der Moldau und der Walachei. Falls der Diwan nicht Genugtuung geben werde, müssten beide Mächte die Bestimmungen des geheimen Artikels in Anwendung bringen, d. h. den Kriegsplan aufstellen und eine vorläufige geheime Übereinkunft festsetzen in Bezug auf die Entschädigungen oder Erwerbungen, die man von den Friedensbrechern fordern werde. Als Grundlage dieser Übereinkunft habe die völlige Unantastbarkeit und gegenseitige Gewährleistung des gegenwärtigen Besitzstandes sowie die Erledigung der mit der Türkei gemeinsamen Angelegenheiten zu gelten. Gleicherweise seien Massnahmen vorzusehen, um spätere Streitigkeiten zu vermeiden und vollkommene Gleichheit zu bewahren in Bezug auf künftige Eroberung im Falle eines Krieges mit dem türkischen Kaiserreich.

Bosnien, Serbien und einige Teile der Türkei, die Ungarn benachbart seien oder diesem einstmals gehört hätten oder einige Teile der Türkei am Adriatischen Meere nahe gelegen. Sollten die Interessen Österreichs es verlangen, würde er nicht darauf verzichten, auf einen Teil der Besitzungen Venedigs zu fordern. In Deutschland wünsche er Frieden und verzichte daher auf Schlesien. Im allgemeinen ziehe er es vor, die Türken «soweit hier als möglich, zu vertreiben und seine italienischen Besitzungen zu vergrössern». (*Ebenda*, Bd. I, S. 538—539).

Bei der Vorbereitung eines Lehrplanes für ihren Enkel Konstantin, verlangte die Zarin die Herstellung einer Karte des künftigen griechischen Reiches. Die nördliche Grenze sollte von dem Gebiet der Republik Ragusa ausgehen und über Sofia, Philippopel und Adrianopel zum Schwarzen Meere führen. Der südliche Teil der europäischen Türkei und die griechischen Inseln des Archipelags sollten in den neuen Staat einbezogen werden (Vgl. Geffken, *Katharina II.*, S. 86, und die Depesche Véracs an Vergennes aus Petersburg vom 7. Februar 1783 in: Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 168). Der preussische Gesandte in Petersburg, Görtz, teilte diese Karte Hertzberg mit, der ihm u. a. antwortete: « ... sie gilt um so viel als die Kenntnis des Theilungsvertrages... » (Vgl. Görtz, *Denkwürdigkeiten*, Bd. I, S. 189, bei Geffken, *a. a. O.*, S. 89).

[1]) Arneth, *Josef II. und Katharina*, S. 143—157, Nr. 65.

Zur Vermeidung etwaiger Reibungen schlug Katharina die Schaffung eines unabhängigen, zwischen den drei Reichen gelegenen Staates vor. Dieser Staat, der Dazien heissen solle, sei aus der Moldau, der Walachei und Bessarabien zu bilden mit einem erblichen unabhängigen Fürsten an der Spitze, der der Religion der Mehrheit anzugehören habe. Zwischen Dnjestr und dem Schwarzen Meere werde er an Polen und Russland angrenzen, in Richtung auf Österreich sei er durch dessen letzte Erwerbungen, die in dem Geheimartikel garantiert waren, zu begrenzen, d. h. den Oltfluss bis zur Donau. Er könne weder mit Österreich noch mit Russland je vereinigt werden. Polen müsse in den gegenwärtigen Grenzen bestehen bleiben. Russland solle nur Otschakoff mit dem dazu gehörigen, zwischen Bug und Dnjestr gelegenen Bezirk nehmen ebenso wie eine oder zwei Inseln aus dem Archipelag. Josef möge seine Ansprüche anmelden [1].

Falls die Türken gänzlich aus Europa vertrieben werden sollten, sei das alte byzantinische Kaisertum unter Herrschaft des Grossfürsten Konstantin wiederherzustellen, der seinerseits keinerlei Ansprüche auf den russischen Thron erheben dürfe. Die Grenzen dieses Kaiserreiches würden die Donau und ein grosser Teil des Balkans im Norden bilden, wobei für Österreich sehr wenig an der Westgrenze oder im Archipelag abfallen werde.

In seiner aus Wien vom 13. November 1782 datierten Antwort legte Josef II. dar, er begreife das Streben Russlands, nicht zuviel Gebiet weder für sich noch für den Verbündeten in Anspruch zu nehmen und versuchte seine Tätigkeit in das rechte Licht zu stellen, die er zur Beruhigung der Geister entfaltet habe und die angesichts des griechischen Projektes in Europa notwendig geworden sei. Er wies auf seine Rolle bei der Beruhigung Preussens und Frankreichs hin und fügte hinzu, dass man diesen beiden Staaten eine Genugtuung schuldig sei. Er anerkannte die Inbesitznahme von Otschakoff und den Inseln des Archipelags, gestand die Schaffung des Königreiches Dazien und die Wiederbelebung des christlichen Kaisertums in Konstantinopel zu, forderte aber Hotin, zum Schutze von Galizien und die Bukowina, deren Grenzen

---

[1]) *Ebenda*, S. 169—175, Nr. 74. Vgl. zum griechischen Plan E. Laloy, ***Les plans de Catherine II pour la conquête de Constantinople***, Paris, 1913, S. 1 ff.

zu berichtigen seien, ferner einen Teil der Walachei, vom Ufer des Alt bis Nikopolis und die Donau entlang bis Belgrad, beide Donauufer in einer Breite von drei Seemeilen, d. h. mit den Städten Vidin, Orschowa und Belgrad, um Ungarn verteidigen zu können; von Belgrad aus habe die Grenze in gerader Richtung auf das Adriatische Meer zu verlaufen bis zur Mündung der Drina, die in das Gebiet Österreichs zu fallen habe; weiterhin die Beherrschung des Hinterlandes sowohl von Istria wie von Dalmatien, wofür, da noch im Besitze Venedigs, diesem als Entschädigung Morea, Kandia, Cypern usw. zu geben seien. Der Handel auf der Donau habe für die Österreicher vollkommen frei zu sein; weder Dazien noch Griechenland dürften das Recht haben, Taxen von den österreichischen Schiffen zu erheben oder ihnen irgendwelche Hindernisse zu bereiten. In Deutschland habe es keine Ansprüche und stimme für Beibehaltung der Bestimmung des Teschener Friedens. Im übrigen erklärte er sich am 9. Oktober 1781 mit dem Abkommen betr. bewaffnete Neutralität einverstanden [1]).

Katharina billigte den Plan Josefs, die benachbarten Staaten zu schonen und den Versuch zu machen, ein stillschweigendes Einverständnis von Seiten Frankreichs zu erlangen. Sie gestand es gleichfalls als Notwendigkeit zu, in Mähren und Böhmen eine Beobachtungsarmee aufzustellen und Sachsen in der Neutralität zu halten. Sie billigte die Gebietsansprüche des österreichischen Kaisers und versprach ihm Handelsfreiheit auf der Donau und gleiche Behandlung der österreichischen wie der russischen Untertanen in Dazien und Griechenland. Österreich solle Häfen am Adriatischen Meere erhalten; doch seien die Venetianer als eventuelle Bundesgenossen gegen die Türken vorsichtig zu behandeln. Desgleichen würde die Besetzung des Archipelages sowie Moreas allzusehr den Besitzstand des griechischen Staates schmälern [2]).

---

[1]) Vgl. zu dieser Frage C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 128—139 und 168.

[2]) Katharina II. an Josef II. aus Petersburg vom 4. Januar 1783 (Arneth, *a. a. O.*, S. 182—188, Nr. 79). In seiner Depesche aus Petersburg vom 17. Januar 1783 teilt Görtz dem preussischen Könige mit, man habe Österreich alles zugestanden, was es im Frieden von Belgrad verloren habe (Bosnien, Serbien und Belgrad); die Moldau und die Walachei würden vereinigt und ein unabhängiger Staat unter der Herrschaft des Fürsten Potemkin werden (N. Iorga, *Acte şi fragmente*, Bd. II, S. 165).

Soweit waren die Verhandlungen über die Verwirklichung des griechischen Planes vorgeschritten, als im Hanat der Krim Unruhen ausbrachen, die mit der durch kaiserlichen Ukas vom 19. April 1783 verfügten Einverleibung dieses Gebietes in das russische Reich endeten [1]. In seinem Briefe aus Peterwardein vom 19. Mai 1783 beglückwünschte Josef II. die Zarin zu dieser Eroberung und sprach die Hoffnung aus, dass er seinerseits in ähnlichem Falle auf die Unterstützung Russlands werde rechnen dürfen.

Entsprechend den Verpflichtungen aus dem mit Russland abgeschlossenen Bündnisvertrage begann er Verhandlungen mit der Pforte, um diese zur Anerkennung des neuen Zustandes zu veranlassen [2]. Zu gleicher Zeit begann er — allerdings vergeblich — Verhandlungen mit Vergennes, um Frankreich gegen einen Landgewinn für den Plan der Teilung des ottomanischen Reiches zu gewinnen [3].

Inzwischen wurden in Konstantinopel die Verhandlungen fortgesetzt zwischen dem russischen Gesandten Bulgakoff, dem der österreichische Internuntius Herbert von Rathkeal Hilfsstellung leistete, und den türkischen Bevollmächtigten, die von dem französischen Gesandten Saint Priest beraten wurden. Am 21. Juni 1781 gelang durch Unterzeichnung eines Handels- und Freundschaftsvertrages zwischen Russland und der Türkei der erste Schritt zu einer Verständigung. Am 8. Januar 1784 wurde das Übereinkommen von Konstantinopel unterzeichnet, in welchem das Schicksal der am Nordufer des Schwarzen Meeres gelegenen türkischen Besitzungen festgelegt wurde. Russland behielt die Halbinsel Krim und besetzte die Insel Taman und einen Teil des Kubangebietes bis zum Fluss dieses Namens, verzichtete aber auf Otschakoff. Die übrigen Bestimmungen des Friedens von Kuciuk-Kainargi blieben in Kraft [4]. Katharina II. war es also gelungen, bis zum Schwarzen Meer vorzudringen. Sie war mit diesem Ergebnis durchaus zufrieden und bewies ihren Mitarbeitern ihre grosse Dank-

---

[1] Über die Begleiterscheinungen bei der Besetzung der Krim, vgl. C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 170—176.

[2] Arneth, *a. a. O.*, S. 202—203, Nr. 86.

[3] Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 176—178.

[4] *Ebenda*, Bd. II, S. 181—182.

barkeit [1]), gab aber darum ihre Pläne, die Türken gänzlich aus Europa zu vertreiben, keineswegs auf [2]).

Josef II. dagegen konnte nichts erreichen. Im Jahre 1783 glaubte man in Petersburg, Österreich werde die rumänischen Fürstentümer erhalten. Der preussische Minister Görtz gab die Ansicht eines hohen russischen Würdenträgers wieder, welcher geäussert hatte, die beiden kaiserlichen Höfe würden die Unabhängigkeit der Moldau und der Walachei verlangen, welche in wenigen Jahren durch Angliederung an Österreich das Schicksal der Krim teilen würden [3]).

Russland wäre zur Hilfeleistung bereit gewesen [4]), um den griechischen Plan nicht zu gefährden [5]). Ebenfalls im Jahre 1783 verlangte Josef II. von den Türken eine Grenzberichtigung, durch welche er Oltenien und die beiden Saveufer bis zur Mündung des Unaflusses ebenso wie die Schleifung der Befestigungen von Belgrad und Orschowa erlangt hätte; aber er konnte nicht einmal freie Schiffahrt auf der Donau und in den Meerengen erreichen, sondern nur geringe wirtschaftliche Vorteile [6]). Dieser Fehlschlag entmutigte ihn jedoch nicht, sondern kettete ihn nur noch mehr an die Pläne Katharinas, die er sogar mit Waffengewalt zu unterstützen die Absicht hatte, falls sie ihm einen unmittelbaren Vorteil bringen würden. Am 14. Juli 1784 erhob der österreichische Internuntius Herbert von Rathkeal Anspruch auf Orschowa, jedoch ohne jeden Erfolg [7]). Im gleichen Jahre 1784 sprach man

---

[1]) Vgl. sein Schreiben an Josef II. aus Petersburg vom 23. Januar 1784 (Arneth, *a. a. O.*, S. 218, Nr. 98).

[2]) Caillard an Vergennes aus Petersburg vom 4. Februar 1784 (Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 183). Vgl. auch die von Vergennes an Ségur gegebenen Anweisungen aus Versailles vom 16. Dezember 1784 (A. Rambaud, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Russie*, Paris, 1890, Bd. II, S. 393, Nr. 44) und am Ritter de la Colinière aus Versailles vom 16. Februar 1785 (*Ebenda*, Bd. II, S. 383, Nr. 43).

[3]) Aus Petersburg vom 25. November 1783 (N. Iorga, *Acte şi fragmente*, Bd. II, S. 173).

[4]) Aus Petersburg vom 28 November 1783 *(Ebenda)*.

[5]) N. Iorga, *Histoire des relations russo-roumaines*, S. 196—197.

[6]) C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 184—185.

[7]) Undatiertes Schreiben Gaffrons an den König von Preussen aus Konstantinopel in: N. Iorga, *Acte şi fragmente*, Bd. III, S. 183.

von der Absicht des Kaisers, Oltenien zu verlangen [1]). Ein Jahr darauf brachte er 13 Regimente an die siebenbürgische Grenze und schien die Absicht zu haben, die Grenze der Bukowina weiter südwärts zu verlegen [2]), und sogar die gesamte Moldau zu besetzen, falls die Türken ihm nicht Oltenien abtreten würden [3]). Wieder ein Jahr später war von neuem die Rede von einem Sanitätskordon wie in der Bukowina, was als ein Schritt zur völligen Eingliederung der Fürstentümer betrachtet wurde [4]). Seite an Seite mit Russland, hielt Josef II. sich für den Beschützer der rumänischen Fürsten [5]) und forderte durch Aufrufe die Bevölkerung der Fürstentümer zu Aufständen gegen die türkische Herrschaft auf [6]).

Die Bewohnerschaft neigte teilweise dazu, die österreichische Herrschaft anzunehmen oder wenigstens um sie zu bitten. So verlangten Johann und Konstantin Kantakuzino, die Söhne des Rădukanu, den Einmarsch österreichischer Truppen in das Prahovatal und priesen sich glücklich, die ersten Untertanen Josefs II. zu sein [7]). Alle diese Dinge kamen jedoch über das Planen nicht hinaus. Die Tätigkeit der bei der Pforte tätigen diplomatischen Vertreter und besonders des französischen Gesandten Saint Priest sowie der reichlich energische Widerstand einiger führender Männer des türkischen Staatswesens, die einer durch fortgesetzte Abtretungen entstehenden Zerbröckelung ihres Reiches sich widersetzten, machten diese Pläne zunichte, sodann zu ihrer Verwirklichung es keine andere Möglichkeit mehr gab als den Krieg.

Gegen Ende des Jahres 1786 griff Katharina II. die Frage der Entfernung der Türken aus Europa und die Wiederherstellung

---

[1]) N. Iorga, *Acte şi fragmente*, Bd. II, S. 178.

[2]) *Ebenda*, S. 191—192.

[3]) *Ebenda*, S. 192—194 und 195 (Depesche des preussischen Königs an Görtz vom 21. Mai 1785).

[4]) *Ebenda*, S. 211—212.

[5]) Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria Românilor*, Bd. X, S. 29, Nr. XXVIII, Bericht des preussischen Konsuls König).

[6]) N. Iorga, *Acte şi fragmente*, Bd. II, S. 231—232.

[7]) N. Iorga, *Histoire des relations russo-roumaines*, S. 203; C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 218—219. Bezeichnend ist die aus Cherson stammende Nachricht, liesse seinen Neffen, den Sohn des Herzogs von Toscana, durch griechische Lehrer erziehen. (N. Iorga, *a. a. O.*, S. 201 und Hurmuzaki, *a. a. O.*, Bd. X, S. 32, Nr. XXX, Bericht Königs).

des christlichen Kaiserreiches in Konstantinopel erneut auf. Medaillen, die den künftigen Kaiser Konstantin zeigten, die Errichtung starker und nur einige Stunden vom Bosporus entfernter Festungen im Cherson und Sevastopol, die Ansammlung eines Heeres von etwa 100.000 Mann zwischen Cherson und Astrachan, veranlassten die Vertreter Englands und Preussens, die Türken wachsam zu machen. Von einem offensichtlichen Widerstande der Westmächte war jedoch nicht die Rede. In Frankreich, Vergennes, der unausgesetzt die Unversehrtheit des ottomanischen Reiches verteidigt hatte, starb. Sein Nachfolger, Montmorin, erwies sich als Schwächling; die Verhandlungen zum Abschluss eines französisch-russischen Handelsvertrages sowie zur Schaffung eines Vierbundes veranlassten Frankreich, sich die politischen Gedanken Russlands zu eigen zu machen. Preussen fürchtete sich, allzustark Widerspruch zu äussern, um nicht Österreich gänzlich in die Arme Russlands zu treiben; England benügte sich, die Türkei zum Widerstand aufzureizen. Angesichts eines solchen Zustandes konnte Katharina sich als Herrin der Lage betrachten und um endgültig die Haltung sowohl ihrer Freunde wie ihrer Feinde zu klären, unternahm sie einen Triumphzug an den Ufern des Schwarzen Meeres.

Zur Teilnahme an dieser Reise lud Katharina am 10. August 1786 Josef II. ein, wobei sie zugleich seine Unterstützung zur Beilegung neuer im Zusammenhang mit Unruhen im Kaukasus mit der Türkei entstandenen Streitigkeiten erbat [1]). Im ersten Augenblick empfand der österreichische Kaiser diese Einladung als von einer gewesenen Prinzessin von Zerbst ausgehend als eine ziemliche Unverschämtheit; er hatte sogar die Absicht, sich Preussen zu nähern, aber Friedrich II. starb am 17. August 1786 und sein Nachfolger nahm die Vorschläge zur Zusammenarbeit kühl auf (6. Dezember 1786). So war Josef genötigt, am 22. Dezember 1786 die Einladung der Zarin anzunehmen [2]).

Am 18. Januar 1787 reiste Katharina in Begleitung der Grosswürdenträger und der fremden Gesandten, unter denen sich auch

---

[1]) Arneth, *a. a. O.*, S. 274—277, Nr. 130 (aus Zarskoje-Selo) und Geffken, *a. a. O.*, S. 106.

[2]) Arneth, *a. a. O.*, S. 281, Nr. 134 und Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 222—223.

der Frankreichs, Graf Ségur, befand [1]), von Petersburg ab. Fürst Potemkin, der Gouverneur der Krim, hatte die Reise glänzend vorbereitet, zeigte angebliche Städte und Dörfer, die Aussenseite einer Zivilisation und einen vermeintlichen Fortschritt, auch Triumphbogen, die den Weg nach Byzanz wiesen. Er zeigte aber auch wirkliche Festungswerke bei Cherson, befestigte Hafenanlagen bei Sewastopol und eine starke Kriegsflotte. Zahlreiche Untertanen begrüssten durch Zurufe die Zarin; Tataren, Polen, Griechen, Rumänen brachten ihre Huldigungen dar. Alexander Mavrocordat Firaris begrüsste sie in Kiew. In der Nähe von Cherson traf sie sich mit Josef II., der unter dem Namen eines Grafen von Falkenstein gekommen war. Hier trafen auch Bulgakoff und Herbert von Rathkeal aus Konstantinopel ein. Ohnmächtig standen die Türken bei dieser Entfaltung von Glanz und Kraft. Ein Marineschauspiel in der Mündung des Dnjepr beschleunigte das Einvernehmen zwischen Katharina II. und Josef II. Als dieser infolge aufregender Nachrichten über die inneren Verhältnisse Belgiens abreisen musste, stimmte er auf Grund der von Kaunitz gegebenen Anweisungen grundsätzlich den Vorschlägen der Zarin zu [2]). Bald darauf führten neue Spannungen zwischen der Pforte und Russland zum russisch-österreichisch-türkischen Kriege von 1787—1792, in dessen Verlauf neue Pläne zur Teilung der europäischen Besitzungen des türkischen Reiches auftauchten.

Der griechische Plan wurde, nach den Aussagen einiger Zeitgenossen wie des Fürsten von Ligne, nicht mit genügender Energie verfolgt [3]). Er war von den Wechselfällen des Krieges abhängig und mit dem Abschluss des Friedens erledigt.

Gelegentlich versuchten sogar die Vertreter der rumänischen Fürstentümer eine teilweise Verwirklichung des Planes, indem sie

---

[1]) Über Stellung Ségurs und teilweise der französischen Regierung zu dieser politischen Kundgebung der Zarin, vgl. Léonce Pingaud, *Choiseul-Gouffier. La France en Orient sous Louis XVI*, Paris, 1887, S. 181—183 und 187—188.

[2]) Über diese Reise und ihre politischen Ergebnisse vgl. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 223—224 und 225—229; Pingaud, *a. a. O.*, S. 184—188; A. Brückner, *Katharina II. und Russlands Politik im Mittelmeere 1788—1789*, in: *Historische Zeitschrift*, Bd. XXVII, 1872, S. 86—88; E. Jauffret, *Catherine II et son règne*, Paris, 1860, S. 350 ff, usw.

[3]) A. Brückner, *a. a. O.*, S. 115.

an die christlichen kriegführenden Mächte Gesuche um Gewährung von Schutz richteten. Kaum war der österreichische Konsulatsvertreter von Metzburg aus Bukarest abgereist, als der Metropolit Leon Gheuka ihm als dem Vertreter des österreichischen Kaisers, den er als den einzigen Verteidiger der rumänischen Anliegen betrachtete, schrieb, um ihn um seinen Schutz zu bitten. Als die österreichischen Truppen die Grenze überschritten hatten, übte er erneut wegen des Schutzes Druck auf den Hof in Wien aus [1]). Fürst Konstantin Ypsilanti verständigte sich gleichfalls mit Metzburg inbetreff der Entsendung einer österreichischen Armee zur Verteidigung und Befreiung der Moldau [2]). Johann Kantakuzino, dessen Bruder sich in österreichischen Diensten befand, neigte anscheinend zu einer von Russland auszuübenden Protektion. Als er sich im Februar 1790 in der Moldau befand, sprach er mit Potemkin über das Recht der Fürstenwahl, über die Vereinigung der beiden Fürstentümer Moldau und Walachei zu einem einzigen christlichen, ausgedehnten und kraftvollen Staat. Man gewinnt den Eindruck, als habe er selbst nach dem Thron dieses Einheitsstaates gestrebt [3]). Schliesslich wandte sich am 20./21. Mai 1791 der walachische Adel an Russland und Österreich mit einem Gesuch, dessen geistige Urheber der Metropolit Filaret II. und Johann Kantakuzino waren, in dem eine Neuorganisation der Fürstentümer vorgesehen war, die ihnen fast völlige Selbständigkeit allerdings unter dem Schutze dieser beiden christlichen Mächte, gab [4]).

In der russischen öffentlichen Meinung wurde die Verwirklichung des Planes nur selten behandelt. Im April 1788 sprach Katharina II. noch davon, dass sie das Königreich Dazien durch Vereinigung der Moldau mit der Walachei schaffen wolle; zur Wiederaufrichtung des griechischen Kaiserreiches erwartete sie die Landung des Admirals Paul Jones in Konstantinopel, wo der Grossfürst Konstantin auf den Thron gesetzt werden sollte. Diese

---

[1]) N. Iorga, *Histoire des relations russo-roumaines*, S. 203—204. Vgl. auch *Arhiva românească*, Bd. II, S. 292 ff.

[2]) N. Iorga, *a. a. O.*, S. 204—205; Vgl. auch Hurmuzaki, *a. a. O.*, Bd. X, S. XLII.

[3]) N. Iorga, *a. a. O.*, S. 208.

[4]) N. Iorga, *Viaţa unui mitropolit de altă dată: Filaret al II-lea* (*Convorbiri literare* Bd. XXXV, 1901), S. 1126—1131 und Anmerkung mit deutschem Text.

Hoffnung wurde im Dezember 1788 durch den Fall der Festung Otschakoff genährt, so dass man im Januar 1789 glaubte annehmen zu können, Potemkin werde im Laufe dieses Jahres nach Konstantinopel gelangen. Bald darauf gab man sich allerdings Rechenschaft darüber, dass die Wiederherstellung dieses Kaiserreiches unmöglich sei [1]). Leichter schien die Schaffung Daziens, dessen Thron anscheinend dem Fürsten Potemkin zugedacht war. Durch die Tatsache, dass er als offizieller Thronanwärter gelten konnte, bot ihm der Fürst von Ligne im Jahre 1788 seine Unterstützung zur Erlangung des Titels: « Fürst der Moldau und Walachei » an, falls er bereit wäre, selbst bis zur Donau vorzustossen und die Truppen Romanzoffs auf Bukarest marschieren zu lassen; im Weigerungsfalle sollten die Fürstentümer unter der gemeinsamen österreichisch-russischen Schirmherrschaft unabhängig werden [2]). Da Potemkin den Oberbefehl über die in den Fürstentümern stehenden Truppen übernahm, schienen seine ehrgeizigen Pläne kurz vor der Verwirklichung zu stehen. Im Jahre 1789 schrieb Hertzberg an den preussischen Gesandten in Konstantinopel, dass diese Pläne keinem Nachbarstaate gefallen könnten [3]). Ein Jahr darauf übernahm Potemkin von den Österreichern die albanischen und rumänischen Freiwilligen [4]). Zu gleicher Zeit, trotzdem man zu Giurgiu Waffenstillstand schloss (19. September 1790) verkaufte er sein gesamtes in Russland befindliches Vermögen, sammelte alles, was ihm in der Moldau geblieben war und schlug sein Hauptquartier in Jassy auf [5]). Man konnte jedoch kein Ergebnis seiner ehrgeizigen Pläne sehen, da er am 16. Oktober 1790 starb. Übrigens hatte sich schon vor seinem Tode die Meinung Katharinas über den künftigen Inhaber des Thrones von Dazien geändert. Am 8. Januar 1790 schlug die Zarin ihrem Verbündeten die Vereinigung der Moldau, Bessarabiens und der Walachei zu einem von einem orthodoxen Fürsten zu regierenden freien und unabhängigen Staat vor, was die Ansprüche der Nachbarn dämpfen und das

---

[1]) Brückner, *a. a. O.*, S. 114—115.

[2]) N. Iorga, *Histoire des relations russo-roumaines*, S. 211. Über die Pläne Potemkins, *ebenda*, S. 210—213.

[3]) N. Iorga, *Acte şi fragmente*, Bd. II, S. 270.

[4]) *Ebenda*, S. 312.

[5]) *Ebenda*, S. 311.

Gleichgewicht der Kräfte an der Donau sicherstellen würde [1]. Man gab sogar zu, dass der Fürst edlerer Herkunft sein müsse als Potemkin. Am 12. März 1790 erblickte der preussische Gesandte in Petersburg, von der Goltz, in der Zuerkennung des Titels eines Hetmanes der südlichen Provinzen des russischen Kaiserreiches einen Ausgleich für seinen Verzicht auf den Thron Daziens, den Konstantin hätte besitzen sollen bis die Thronbesteigung in Byzanz möglich sein werden [2].

Der Friedensschluss vertagte von neuem die Verwirklichung des griechischen Planes. In dem zu Sistov am 4. August 1791 abgeschlossenen Frieden gab Österreich den Türken die Moldau und Walachei zurück, erhielt jedoch Alt-Orschowa und den Unnabezirk in Bosnien; Hotin blieb in der Hand der Kaiserlichen bis zum Abschluss des Friedens mit Russland [3]. Durch den in Jassy am 9. Januar 1792 abgeschlossenen Frieden, gab Russland alle Eroberungen mit Ausnahme von Otschakoff heraus und erlangte die Bestätigung der den Fürstentümern gewährten Privilegien [4]. Kein Gebietsausgleich auf Grund des Planes zur Teilung des ottomanischen Reiches fand statt.

DER PLAN DES VIERBUNDES

Ein weiterer Teilungsplan wurde von dem französischen Gesandten in Petersburg, Grafen von Ségur ausgearbeitet. Diesem war es gelungen, dass am 11. Januar 1787 ein französisch-russischer Handels- und Schiffahrtsvertrag abgeschlossen wurde [5], der grundlegend für die Anbahnung einer Verständigung zwischen diesen beiden Staaten wurde. Bei der Erklärung des Krieges zwischen den Russen und Türken, verlangten die in Petersburg wie in Konstantinopel beglaubigten französischen Vertreter eine ungeminderte

---

[1] Hurmuzaki, *a. a. O.*, Ergänzungsband, I, Teil 2, S. 73, Nr. 128.

[2] N. Iorga, *Acte şi fragmente*, II, S. 292—93 und 296. Vgl. auch Brückner, *Russlands Politik*, S. 115 und C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 288—289.

[3] Sturdza, *Acte şi documente*, I, S. 71—79; der Ergänzungsvertrag, *ebenda*, I, S. 79—81.

[4] *Ebenda*, I, S. 219—225.

[5] Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, Bd. VI, Paris, 1809, S. 393.

friedliche Einwirkung zur unveränderten Erhaltung des ottomanischen Staates; allein sowohl Choiseul-Gouffier wie auch Ségur waren von der Zwecklosigkeit ihrer Bemühungen überzeugt. Weil jedoch der Graf von Montmorin wünschte, dass Frankreich neutral bliebe und ihnen befahl, den Einflüsterungen der Leiter der kriegsführenden Staaten zwar Gehör zu schenken, ohne allerdings zu ihnen Stellung zu nehmen [1]), versuchte Ségur, auf das Höchste aufgebracht, aus eigenem Antriebe diese tatenlose Neutralität unbemerkt in eine tätige umzuwandeln und wurde in Petersburg der eigentliche Minister der auswärtigen Angelegenheiten Frankreichs, wobei er über die Anweisungen seines Vorgesetzten einfach hinwegging. Da er das zwischen den beiden Verbündeten bestehende Band nicht zerreissen konnte, so wandte er sich im Oktober 1787 an den russischen Minister Bezborodko mit dem Vorschlage eines gegen die Türkei gerichteten Dreierbundes zwischen Frankreich, Österreich und Russland. Dieser Vorschlag wurde von Katharina II. gutgeheissen, die der französischen Regierung die Vermittlerstellung bei den künftigen Friedensverhandlungen zusagte. Der österreichische Minister Kobentzel, der von dem Vorschlage in Kentnnis gesetzt wurde, bot seinen ganzen Einfluss auf, um das Vertrauen Russlands zur französischen Regierung zu stärken. Ostermann, Woronzoff und Markoff waren gleicherweise günstig gesinnt.

Ségur sah diese Annäherung in doppelter Form. Die eine, weniger vorteilhaft, dafür aber mit geringeren Schwierigkeiten belastet, bestand in der Erneuerung des Bündnisses von 1756, durch welches sie sich Unterstützung bei Streitigkeiten in Deutschland zusagten, die Neutralität Russlands im Falle eines englisch-fran-

---

[1]) Montmorin an Ségur aus Versailles vom 19. September 1787 (C. Andreescu, *a. a. O.*, Bd. II, S. 255. — Text im Archiv des französischen Aussenministerium, Russland betreffend Bd. 122). Trotzdem schloss sich das französische Kabinett einesteils von dem Wunsche beseelt, sich im Blick auf die von England und Preussen und Holland eingenommene Haltung (Flassan, *a. a. O.*, VI, S. 417), andererseits hoffend, sich an der Teilung des ottomanischen Reiches beteiligen zu können (Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, S. 221—222), grundsätzlich den Vorschlägen Ségurs an, obwohl Montmorin fürchtete, dass dieser zu grosse Verpflichtungen einginge und verlangte von Noailles, ihm in Wien ein Gegengewicht zu schaffen (Montmorin an Noailles aus Versailles vom 2. Oktober 1787; französisches Aussenministerium, Russland betreffend Bd. 122; vgl. C. Andreescu, *a. a. O.*, S. 236).

zösischen Krieges und die Neutralität Frankreichs im Falle eines russisch-türkischen Krieges zusagten; die andere, weiter ausgreifend und daher viel schwieriger, bestand in der Schliessung der russischen Häfen für die englischen Schiffe und die Gewährung eines Beistandes zur See im Falle eines englisch-französischen Konfliktes; dafür sollten die französischen Häfen den russischen Schiffen geöffnet und einige Kriegsschiffe im Mittelmeer und im Hinblick auf die Besetzung der Insel Kandia zur Verfügung gestellt werden [1]).

Ohne die allerlei Schwankungen ausgesetzte politische Haltung Ludwigs XVI. und Montmorins in Rechnung zu stellen, setzte Ségur seine Verhandlungen fort. Am 6. November 1787 meldete er, dass die Annäherung zur Gänze Wirklichkeit geworden sei und aus der Lage Vorteile zu erwarten seien [2]). In der Tat schlug Bezborodko einige Tage später in förmlicher Weise ein Bündnis zwischen Russland, Österreich und Frankreich vor und wünschte die Zustimmung des österreichischen Kaisers und Montmorins [3]), die nach den aus Paris durch den Prinzen von Nassau-Siegen gebrachten Nachrichten durchaus sicher schien [4]).

Trotz aller Quertreibereien der leitenden Männer Frankreichs schlugen die russischen Minister im folgenden Jahre die Fortsetzung der Verhandlungen vor und zwar diesmal zwecks Abschluss eines Vierbundes zwischen Frankreich, Österreich, Russland und Spanien, in erster Linie gegen die Türkei und Schweden gerichtet und in zweiter Linie gegen England und Preussen, deren Intrigen in ganz Europa, in Holland und in Schweden, in Polen und in dem Orient Reibungen hervorriefen. Die Bedingungen des Bündnisses, zu denen auch die Garantie für die Unversehrtheit Polens gehörte, wurden festgelegt [5]). Montmorin schien sie zu bil-

---

[1]) Ségur an Montmorin aus Petersburg vom 31. Oktober 1787 (C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 235—236).

[2]) Ségur an Montmorin aus Petersburg vom 6. November 1787 (*Ebenda*, II, S. 236—237).

[3]) Ségur an Montmorin aus Petersburg vom 12. November 1787 (*Ebenda*, II, S. 237).

[4]) Ségur an Montmorin aus Petersburg vom 23. November 1787 (*Ebenda*, II, S. 237).

[5]) Pingaud, *Choiseul-Gouffier*, S. 222—223; Rambaud, *Instructions aux ambassadeurs en Russie*, II, S. 442 ff; Jauffret, *Catherine II*, S. 348—349.

ligen, weil sie im Grunde nichts anderes seien als Verkuppelung eines französisch-spanischen Familienpaktes mit dem österreichisch-russischen Bündnis [1]). Es ist möglich, dass in diese Verhandlungen der Befriedungsplan einbezogen wurde, der vom preussischen Könige Frankreich zugeschrieben war: Russland habe auf die Krim zu verzichten und die Pforte ihm Otschakoff, Bender und Bessarabien abzutreten; Österreich könne Belgrad, Hotin und einen Teil von Bosnien besetzen; die Moldau und die Walachei seien als unabhängige Staaten zu erklären [2]). Sofort nach der Besetzung Otschakoffs durch die Russen, bot die Zarin als Preis für das Bündnis mit Frankreich wirksame Hilfe gegen England an, wobei sie auf die Bedingung, Polen unversehrt zu erhalten, verzichtete und sich so mit der Anerkennung der ersten Teilung begnügte.

Trotzdem wurden die Verhandlungen immer weniger mit Nachdruck geführt. Auf der einen Seite zog sich Ludwig XVI. zurück. Er wollte die Unversehrtheit Polens nicht anerkennen, er wollte nicht in Streit mit den Türken geraten und verzichtete auf Einschreiten in Holland. Auf der anderen Seite sah Spanien in dem Eintritt in den Vierverband keinen Nutzen. Gleichzeitig verlor Katharina unter dem Einfluss Potemkins, der sich Preussen und England zu nähern begann, ihre Begeisterung [3]). Ein letzter von Ségur unternommener Versuch, den König von Spanien zum Eintritt in das Bündnis zu veranlassen, missglückte [4]). Die Verhandlungen gerieten ins Stocken. Montmorin zog sich immer weiter zurück, Katharina aber erklärte im April 1789 den Plan für vorläufig zurückgestellt; er sollte, falls die Notwendigkeit dazu sich herausstellen würde, späterhin wieder aufgenommen werden [5]). Es folgte allerdings noch ein Briefwechsel; aber trotz aller von Ségur

---

[1]) Montmorin an Ségur aus Versailles vom 23. November 1788 (Rambaud, *Instructions*, II, S. 445 ff). Die Zustimmung Spaniens blieb jedoch eine wesentliche Bedingung.

[2]) Friedrich Wilhelm II. an Keller vom 1. September 1788 (N. Iorga, *Acte şi fragmente*, II, S. 247).

[3]) Ségur an Montmorin aus Petersburg vom 13. Januar 1789 (Rambaud, *a. a. O.*, II, S. 448).

[4]) C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S.238—239; Rambaud, *a. a. O.*, II, S. 452—459.

[5]) Ségur an Montmorin aus Petersburg vom 21. April 1789 (Rambaud, *a. a. O.*, II, S. 471).

aufgewandten Kraft, konnte sein Plan als erledigt betrachtet werden. Im übrigen wurde — und darin spiegelte sich die veränderte Haltung der Zarin, hervorgerufen durch den von der französischen Regierung bezeigten passiven Widerstand wieder — das Anerbieten Ségurs, den Frieden mit den Schweden zu vermitteln, zurückgewiesen. Er nahm bald darauf Urlaub und verliess am 11. Oktober 1789 die Hauptstadt Russlands [1].

DER PLAN HERTZBERG

Viel interessanter ist der von dem Grafen Ewald Friedrich von Hertzberg, dem Minister des neuen Königs von Preussen, Friedrich Wilhelm II., entworfene Plan.

In Weiterbefolgung der politischen Grundsätze Friedrichs II., versuchte der preussische Minister mit allen Mitteln ein Gegengewicht gegen die Macht Österreichs zu schaffen, sei es, dass er ihr neue Feinde schuf, sei es, dass er durch neue Landangliederungen die Macht Preussens verstärkte. Daher war das Bündnis mit dem russischen Reich für ihn notwendiger als das mit England, dessen wahrer Zweck nur in dem Wunsche bestand, den Hof von St. Petersburg einzuschüchtern, ihn von Österreich abzusondern und ihn weiter an den Hof von Berlin heranzuziehen. Die gegen die Türken gerichteten Pläne Katharinas II. und der Entwurf des griechischen Planes waren der geeignete Augenblick dazu. Diese Pläne zu unterstützen, bedeutete das beste Mittel, Russlands Freundschaft zu gewinnen zusammen mit einiger Gebietsentschädigung, und der neue griechische Staat wurde ein natürlicher Feind des benachbarten Österreichs, daher ein Freund Preussens sein.

Diese Gedanken veranlassten Hertzberg zu Plänen zur Herstellung eines dauernden politischen Gleichgewichtes im Südosten Europas, die im Jahre 1772 einsetzten und unter verschiedenen Formen bis zu seinem Sturze auftraten.

Die ersten Anzeichen seiner Gedanken zeigten sich bei seiner im Zusammenhang mit der bayerischen Frage entfalteten diplomatischen Tätigkeit. Im Jahre 1780 entwickelte er sie dem Thronfolger; von 1783 an versuchte er sie persönlich vor Friedrich II.

[1] *Ebenda*, II, S. 471—472; C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 238—239.

zu begründen, indem er zeigte, wie die Schaffung eines griechischen Staates ein Hindernis für die Ausdehnung Österreichs, die auf die im Raume der Karpaten und der Donau gelegenen Länder und nach dem Balkan gerichtet waren, bedeutet würde [1]. Im Jahre 1786, zur Zeit der holländischen Unruhen, wünschte er sogar einen Krieg im Orient, der den Abschluss eines Bündnisses zwischen Russland, Österreich und Frankreich verhindert haben würde, sodass Preussen jegliche Handlungsfreiheit im Westen bleiben würde [2]. Diese Auffassung war der des Grafen von Ségur völlig entgegengesetzt.

Während der in Konstantinopel geführten Verhandlungen, die dem Bruch zwischen Russland und der Türkei vorausgingen, legte Hertzberg am 27. August 1787 dem König Friedrich Wilhelm II. eine seinen Plan entwickelnde Denkschrift vor [3]. Nicht viel später, am 7. September 1787, gelangte die Nachricht von der Kriegserklärung nach Berlin. Die Lage schien äusserst günstig. Sogar die englische Regierung, beunruhigt durch die Möglichkeit eines Bündnisses zwischen Österreich, Frankreich und Russland schien den König von Preussen zu einer Annäherung an die Zarin zu veranlassen. Der englische Gesandte in Paris, Herzog von Dorset, brachte der Londoner Regierung am 4. Oktober 1787 zur Kenntnis, dass sich in der französischen Politik infolge der orientalischen Ereignisse eine Schwankung zu vollziehen scheine. Am 11. Oktober 1787 gewann er den Eindruck, dass die zwischen Frankreich, Österreich und Russland geführten Bündnisverhandlungen sich nicht nur auf die ottomanische Frage, sondern auch auf eine gemeinsame Haltung England und Preussen gegenüber bezögen. Und am 18. Oktober 1787 äusserte er seine Besorgnis darüber, die französische Regierung könne mit den beiden kaiserlichen Höfen übereinge-

---

[1] C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 239—240.

[2] Vgl. die dem preussischen Gesandten in Petersburg, Baron von Keller gegebene Anweisung vom 3. September 1786 bei Paul Bailleu, *Graf Hertzberg* (*Historische Zeitschrift*, Bd. 42, 1879), S. 465.

[3] « Plan de pacification que, dès le moment que les deux Cours impériales seraient embarquées sans retour dans une guerre avec la Porte Ottomane, le roi de Prusse pourrait proposer par une médiation armée aux puissances belligérantes et qui paraît concilier non seulement leurs intérêts, mais aussi ceux de toutes les autres puissances de l'Europe ».

kommen sein betreffs einer Teilung des ottomanischen Reiches, die ihm den Besitz von Cypern und Ägypten einbringen würde [1]. Um die Gefahr eines solchen Bündnisses abzuwehren, war es notwendig, dass Preussen zu versuchen habe, seinen Einfluss in Petersburg zurückzugewinnen, was im übrigen auch Hertzberg beabsichtigte [2].

Zunächst versuchte der preussische Minister zu erfahren, wie sich die ottomanische Regierung zu seinem Plan stellen werde. Am 24. November 1787 schrieb er an Diez, seinen Vertreter in Konstantinopel, folgendes: « Croyez-vous qu'on pourrait engager la Porte à céder à l'Empereur toute la Moldavie et la Valachie et à la Russie la Crimée, Otchakoff et la Bessarabie, à condition que le roi de Prusse, la France et d'autres Puissances garantissent à l'empire ottoman son existence constante en Europe, au-delà du Danube, de sorte que cette rivière et la rivière de l'Unna fussent les limites éternelles entre l'empire turc et la Chrétienté?... Ne serait-ce pas un avantage pour la Porte si, par le sacrifice de ces pays, qui ne lui sont d'aucun prix, elle pourrait acheter et s'assurer l'existence constante et tranquille du beau reste de l'empire ottoman en Europe?... » [3].

Am 14. Dezember 1787 erhielt der Baron von Keller den Auftrag, den russischen Ministern zu erklären, dass Friedrich Wilhelm wünsche, in das Bündnissystem des nordischen Kaiserreiches einbezogen zu werden und dass es durch Einigung aller Kräfte der Freunde Russlands versuchen werde, Frieden mit den Türken zu erreichen [4]. Die Zarin nahm diesen Vorschlag mit einigem Misstrauen auf; sie begnügte sich jedoch, dem preussischen Minister zu versichern, keine Ansprüche erheben zu wollen, welche die Interessen Preussens oder die zwischen diesen beiden Staaten bestehenden freundschaftlichen Beziehungen zu stören geeignet seien und dass sie im geeigneten Augenblicke sich der guten Absichten des Königs gern erinnern werde [5]. In Berlin waren die Diplomaten

---

[1]) Public Record Office, Band 23 (vgl. C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 241—242).

[2]) Vgl. den Mitte Dezember 1787 von der englischen an die preussische Regierung gerichteten Einspruch (Bailleu, *Hertzberg*, S. 468).

[3]) N. Iorga, *Acte și fragmente*, II, S. 226.

[4]) Bailleu, *Graf Hertzberg*, S. 468.

[5]) *Ebenda*, S. 469.

äusserst zufrieden. In seiner an Keller gerichteten Depesche teilte der König mit, er habe Grund zur Annahme, die Türkei werde die Vermittelung Preussens und Englands als den Dank ihrer geographischen Lage einzigen unparteiischen Mächten annehmen. Sollte die Zarin mit diesem Vermittelungsvorschlag einverstanden sein, so könne ein Befriedungsplan ausgearbeitet werden, welcher den Interessen aller Mächte gerecht würde [1]).

Friedrich Wilhelm dachte dabei sicherlich an den Plan Hertzberg. Dieser wurde am 15. Dezember 1787 erweitert und am 19. Januar 1788 dem Könige erneut vorgelegt [2]). Die Türkei hatte auf die Krim zu verzichten, die endgültig ebenso wie Bessarabien und Otschakoff in den Besitz Russlands gelangen würde, das jedoch auf Georgien und die gesamte Gegend jenseits von Kuban zu verzichten haben werde, ebenso wie es seine Konsuln aus sämtlichen türkischen Städten mit Ausnahme von Konstantinopel und Smyrna abzuberufen habe. Österreich solle die Moldau und die Walachei in Besitz nehmen, jedoch unter der Bedingung, dass Galizien an Polen abzutreten sei, welches seinerseits an Preussen die Städte Danzig und Thorn sowie die Provinzen Posen und Kalisch abzutreten habe. Die dem Plan zu Grunde liegenden Gedanken schienen Hertzberg unwiderleglich. Die Türkei könne auf die Krim verzichten, weil es diese mit Waffengewalt niemals wieder gewinnen könne. Die Moldau, die Walachei und Bessarabien seien bereits in hohem Masse dem ottomanischen Reiche gegenüber selbständig; die Abtretung dieser Gebiete sei daher nichts anderes als die Bestätigung eines bereits vorhandenen Zustandes. Durch die Abtretung der beiden erstgenannten Gebiete an Österreich entstünde an der Donau eine feste Grenze; durch die Abtretung des als drittes erwähnten Gebietes liesse sich die ottomanische Herrschaft im Kaukasus festigen. Durch den Gebietszuwachs aus Polen könne das preussische Königreich nach Osten und Südosten eine klare Grenze schaffen [3]).

Die Ansichten der preussischen Minister in Petersburg, Wien und Konstantinopel entsprachen keineswegs den Erwartungen

---

[1]) *Ebenda*, S. 469—470.

[2]) C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 242.

[3]) Vgl. die an Diez aus Berlin vom 22. Januar 1788 gegebenen Anweisungen bei N. Iorga, *Acte şi fragmente*, II, S. 228.

Hertzbergs. So meldete der Gesandte von Keller am 14. Februar 1788, Russland scheine geneigt zu sein, eine Gebietsvergrösserung Preussens ebensowenig zuzulassen wie den Erwerb der rumänischen Fürstentümer durch Österreich, da Russland allein auf sie einen Rechtsanspruch zu besitzen meine. In seinen Depeschen vom 16. und 17. Februar 1788 schrieb Jakobi aus Wien, er habe den Eindruck, die Russen stünden dem Plane ablehnend gegenüber und der österreichische Kaiser werde einer Abtretung Galiziens nicht zustimmen, da dieses Gebiet ihm die Tore zu Polen öffne und die Grenze gegen Preussen sichere; im übrigen gewinne man den Eindruck, dass Frankreich sich jetzt einer Teilung des ottomanischen Reiches widersetzen werde. Diez endlich machte in seiner Depesche vom 8. März 1788 Hertzberg darauf aufmerksam, die Türken seien in den Krieg gegangen, gerade um die verlorenen Gebiete zurückzugewinnen und sie würden es nicht so leicht zugeben, andere abzutreten [1]. Hertzberg beachtete diese Mitteilungen nicht. Am 11. März 1788 legte er seinem Könige den alten Plan in neuer Form vor. Man wartete jedoch zunächst die Antwort Russlands auf das Angebot einer Friedensvermittelung ab. Schon am 12. März teilte der russische Gesandte Romanzoff mit, dass die Zarin es abgelehnt habe, die Dienste der preussischen Regierung in Anspruch zu nehmen, da eine Friedensvermittelung die Türken nur zum Widerstand ermutigen würde. So wurde der Plan in Erwartung einer für ihn günstigeren Kriegslage zurückgestellt [2]. Die von den Türken seit 1788 mit Feldzugsbeginn erlittenen Niederlagen schienen jedoch von neuem die Frage eines von Preussen ausgehenden Einschreitens aufzurollen, obwohl der österreichische Rückzug es nicht gestattete, den Teilungsplan aufrechtzuerhalten. Hertzberg blieb hartnäckig, und änderte ihn nur dahin, die Türken hätten nichts abzutreten, aber Österreich habe Galizien an Polen abzugeben, was für Preussen die Gewährung einer Gebietsentschädigung am baltischen Meere möglich mache. Es musste jedoch die Verbindung mit der Pforte noch enger gestaltet werden. Am 10. Oktober 1788 erhielten Diez und der Major von der Goltz den Auftrag, dem Grosswesier die Vermittelung Preussens und vielleicht sogar ein Bündnis vorzu-

[1]) C. Andreescu, *a. a. O.*, II, S. 243—244.
[2]) Bailleu, *Graf Hertzberg*, S. 476—478.

schlagen [1]). Die im Feldzug des Jahres 1789 errungenen russisch-österreichischen Erfolge zwangen die Berliner Regierung zu zielbewusstem Vorgehen. Sie schlug den Türken ein militärisches Bündnis vor und verlangte als Gegenleistung, dass die Moldau und die Walachei an Österreich abzutreten seien, das seinerseits Galizien an Polen abzugeben habe. Diese Bedingung wurde jedoch von den Türken nicht angenommen; trotzdem schloss Diez unter Ausserachtlassung der von seiner Regierung gebotenen Einschränkungen zwischen Preussen und der Türkei ein geheimes Schutz- und Trotzbündnis zu Konstantinopel am 31. Januar 1790 ab, durch welches die Preussen sich verpflichteten, in den Krieg einzutreten, um die Ottomanen bei der Wiedereroberung der Krim zu unterstützen. Die rumänischen Fürstentümer hätten der Pforte zu verbleiben, Österreich aber hätte Galizien zu verlieren [2]).

Der in Warschau am 29. März 1790 mit Polen abgeschlossene Freundschafts- und Bündnisvertrag setzte die Entschädigungen fest, die Preussen zu gewähren seien und ergänzte die Bemühungen Hertzbergs zur Verwirklichung seines Planes [3]). Nach zwecklosen, mit der österreichischen Regierung geführten Verhandlungen verlangte Friedrich Wilhelm II. eine endgültige Antwort und unter-

---

[1]) *Ebenda*, S. 486—487. Graf von der Goltz hatte ebenfalls einen dem des Grafen Hertzberg ähnlichen Plan: Österreich solle Galizien und Lodomerien an Polen abtreten, das seinerseits Danzig, Thorn und Kalisch Russland zu überlassen habe; die Türkei habe an Österreich Belgrad und Gebiete in Serbien, Bosnien, Kroatien und Dalmatien sowie die rumänischen Fürstentümer bis zum Dnjstr zu geben; falls Österreich nicht in die Abtretung Galiziens einwillige, so solle Polen in der Moldau, in der Walachei und in Bessarabien Entschädigungen erhalten (Frühjahr 1788). Vgl. H. I. Creux, *Pitt et Frédéric-Guillaume II; l'Angleterre et la Prusse devant la question d'Orient en 1770*, Paris 1886, S. 14 ff.

[2]) Karl Ritter von Sax, *Geschichte des Weltverfalls der Türkei bis Ende des 19. Jahrhunderts und die Phasen der «Orientalischen Frage» bis auf die Gegenwart*, Wien, 1908, Bd. II, S. 124. Der Vertrag ist veröffentlicht in: Martens, *Recueil des principaux traités conclus par les puissances de l'Europe depuis 1761 jusqu'à présent*. Göttingen, B. IV, S. 466; Graf Angeberg, *Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne (1762—1862)*, Paris, 1862, S. 216—220; H. Abeken, *Der Eintritt der Türkei in die Europäische Politik des achtzehnten Jahrhunderts*, Berlin, 1856, S. 342—344; usw. Friedrich Wilhelm II. genehmigte am 20. Juni 1790 in Schönwalde den Vertrag, berief jedoch Diez von seinem Posten ab.

[3]) Martens, *a. a. O.*, IV, S. 471 ff; Angeberg, *a. a. O.*, S. 222—226; *usw.*

stützte seine ultimative Forderung durch eine militärische Demonstration in Schlesien [1]). Leopold II. entschloss sich zu verhandeln, zog jedoch England auf seine Seite, welches zwar eine rasche Beendigung des orientalischen Konfliktes wünschte, ohne eine allzugrosse Stärkung Preussens zuzulassen. Am 27. Juni 1790 trafen sich in Reichenbach die Vertreter Österreichs, Preussens, Englands und Hollands. Nach einigen, die Teilung des ottomanischen Reiches betreffenden Auseinandersetzungen, in deren Verlauf Österreich sich weigerte, Galizien abzutreten, dafür aber als Entschädigung Polen die Moldau anbot [2]), wurde am 27. Juli 1790 ein Übereinkommen vereinbart, durch welches Österreich sich verpflichtete, mit den Türken einen Waffenstillstand abzuschliessen, wobei der status quo ante aufrechtzuerhalten und der von den Seemächten sowie von Preussen zu garantieren sei. Friedrich Wilhelm II. verzichtete also auf die Durchführung des Hertzbergschen Planes [3]). Am 17. September wurde zu Giurgiu der österreichisch-türkische Waffenstillstand abgeschlossen und am 30. Dezember 1790 begannen zu Sistov die Friedensverhandlungen, die jedoch kein Ergebnis zeitigten. Dagegen schien von neuem ein Streit zwischen Österreich und Preussen auszubrechen; das energische Einschreiten Pitts zwang jedoch die Preussen, die Kriegsvorbereitungen einzustellen [4]). Graf Hertzberg fiel in Ungnade und das von Finkenstein, Alvensleben und Schulenburg gebildete Ministerium schlug dem Kaiser Leopold II. eine Annäherung und sogar ein Bündnis vor [5]). Die Verhandlungen mit der Türkei wurden wieder aufgenommen und am 4. August 1791 wurde der Vertrag von Sistov unterzeichnet, kraft dessen Österreich, die Bestimmungen des Überein-

---

[1]) Über diese Verhandlungen vergleiche Abeken, *a. a. O.*, S. 325 ff.

[2]) *Ebenda*, auch das Schreiben Leopolds II. an Katharina II. aus Wien vom 13. Juli 1790 (Beer und Fielder, *Leopold II., Franz II. und Katharina II., ihre Korrespondenz*, Wien, 1874, S. 128.

[3]) Abeken, *a. a. O.*, S. 337—338.

[4]) Über die Friedensvorbereitungen vgl. Ch. de Burenstam, *Les négociation de paix entre l'Autriche et la Turquie à Schistova (déc. 1790-août 1791) d'après les dépêches du marquis de Lucchesini, médiateur prussien et les lettres de M. de Tarrach, son secrétaire de légation (Revue d'histoire diplomatique*, Paris, 1898, B. 12), S. 225—256.

[5]) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, Paris, 1885—1904, Band II, S. 208—209.

kommens von Reichenbach ausser Acht lassend, Orschowa und den Bezirk Unna unter Duldung Preussens sich anfügte [1]), das sich zur Teilnahme an einer neuen Teilung Polens sich vorbereitete. Obwohl siegreich, so entschloss sich doch bald darauf Katharina II., durch die feindliche Haltung Preussens und Englands beunruhigt, zu Verhandlungen mit den Türken. Durch den zu Jassy am 9. Januar 1792 abgeschlossenen Vertrag gewann Russland eine feste Grenze am Dnjstr und verzichtete für den Augenblick auf den griechischen und den dakischen Plan [2]).

KLEINERE WÄHREND DES KRIEGES 1787—1792 ENTSTANDENE PLÄNE

Während des österreichisch-russisch-türkischen Krieges tauchten noch andere Pläne und Vorschläge auf, die jedoch von geringerer Bedeutung waren oder keine stärkere diplomatische Vertretung fanden.

Der Plan eines Namenlosen nahm den Türken die Besitzungen in Europa, Kleinasien, Palästina und an der Küste des Mittelmeeres. Drei grosse erbliche Monarchien sollten sich bilden: 1. Die europäische Türkei, beginnend an den Donaumündungen bis Bosnien und in Asien bis Rhodos für einen französischen Prinzen; 2. der Rest Klein-Asiens mit den beiden Armenien und Georgien für den Grossfürsten Konstantin von Russland; 3. Polen, Kurland und der zwischen Bug und Dnjstr gelegene Bezirk für den Grossherzog von Toskana. Frankreich sollte sich die österreichischen Niederlande mit Ägypten nehmen; Österreich sollte Bayern, die Moldau und Walachei erhalten; Russland in Besitz der Krim, der kleinen Tatarei und des Kubangebietes verbleiben. Nach vollzogener Teilung sollte aus Syrien und Palästina ein Königreich für den Infanten Don Philipp gebildet werden; Marokko und der Rest Afrikas seien auf drei Reiche aufzuteilen, für einen spanischen, einen sardinischen Prinzen sowie für den Herzog von Modena.

---

[1]) Burenstam, *a. a. O.*, S. 254—255; G. Noradounghian, *Recueil d'actes internationaux de l'Empire Ottoman*, Bd. II, Paris, 1900, S. 13—16; D. A. Sturdza-Colescu-Vartic, *Acte şi documente*, Bd. I, S. 71—79.

[2]) Noradounghian, *a. a. O.*, Bd. II, S. 16—21; Sturdza—Colescu-Vartic, *a. a. O.*, I, S. 219—225.

Entschädigungen hätten der Kurfürst von Baiern, die Könige von Sardinien, Schweden, Holland, Dänemark und ausserdem Venedig (Cypern und Kreta) zu erhalten. Falls Russland und Österreich die Teilnahme Frankreichs an der Teilung nicht zugeben sollten, dann würde diese Macht sich mit Preussen, Schweden, Dänemark und der Liga der deutschen Fürsten verbünden, um ein Gross-Polen mit der Walachei, der Moldau und Bessarabien unter einem erblichen König zu schaffen. Man solle die Freiheit der Meere und freie Durchfahrt durch den Bosporus, die Dardanellen, die Meerenge von Gibraltar und den Sund verkünden [1]).

Auf diesen Plan antwortete Volney in seinen « Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, avec une carte relative au partage éventuel de la Turquie » [2]). Die russische These verteidigend, schlug er die Wiederherstellung des byzantinischen Kaiserreiches von Konstantinopel nach den Plänen Katharinas vor. Griechenland, Morea und der Archipel sollten Teile dieses neuen Staates bilden. Österreich sollte als Entschädigung die Moldau, Bulgarien, Bosnien und die ganze türkische Küste am Adriatischen Meere erhalten. Frankreich könne sich entweder Ägypten oder Morea mit Kreta oder Kreta oder Cypern einverleiben.

Volneys Plan ist anscheinend von der französischen öffentlichen Meinung ungünstig aufgenommen worden, die eine Teilung des ottomanischen Reiches keineswegs wünschte oder sie nur unter der Bedingung bedeutender Gebietsentschädigungen für Frankreich zugestanden hätte. Beide Ansichten fanden im gleichen Jahre ihre Vertreter.

In « Examen du livre intitulé Considérations sur la guerre actuelle des Turcs » wandte sich Peyssonel gegen den von Volney skizzierten Plan, indem er nachwies, dass eine Vergrösserung Russlands das gegenwärtige europäische Gleichgewicht erschüttern werde. Er fügte hinzu, dass seine an Ort und Stelle angestellten Nachforschungen ihm den Beweis für die korrekte und gerechte Haltung der Türken ihren christlichen Untertanen gegenüber geliefert hätten und schloss mit dem Ausdruck der Überzeugung,

---

[1]) *Rêve politique sur le partage d'une partie de l'Empire Ottoman*, Paris, 1788. Vgl. Djuvara, *a. a. O.*, S. 318—319.

[2]) Erschienen in London 1788. Vgl. Djuvara, *a. a. O.*, S. 320—323.

die Teilung des türkischen Reiches sei weder notwendig noch vorteilhaft [1]).

Der königliche Geograph Brion de la Tour antwortete Volney gleichfalls und erklärte sich grossenteils für den zu Beginn des Jahres 1788 entstandenen Plan und forderte die Ausdehnung Russlands nach Asien zu, indem man die Küsten des Mittelländischen und des Schwarzen Meeres an Österreich und Frankreich gäbe. Das ottomanische Reich würde in grossem Masse aufgeteilt sein, wenn man auf seine Trümmern vier Monarchien gründe: 1. Von den Mündungen der Donau bis ausschliesslich Bosnien, mit den Küstengebieten Klein-Asiens, einen Teil des Archipelag und Konstantinopel; 2. den Rest von Klein-Asien, mit beiden Teilen Armeniens und mit Georgien bis zum Kaspischen Meere sei unter die Herrschaft der Grossfürsten Konstantin zu stellen, wobei Russland die Krim, die kleine Tatarei und das Kubangebiet zu behalten habe; 3. Polen, Kurland, Bessarabien sowie die Gegend zwischen Bug und Dnjstr seien zu einer für den Grossherzog von Toskana, den Neffen Josefs II. bestimmten Monarchie zu vereinigen; 4. Syrien und Palästina seien dem Herzog von Parma zu übertragen. Die Moldau sowie der Rest von Bessarabien (zwischen Pruth und Dnjstr) seien an Österreich zu geben. In Afrika seien drei Königreiche zu bilden, die einige europäische Fürsten als Entschädigung zu erhalten hätten [2]).

Im übrigen entstanden Gerüchte über derartige Pläne aus den Zeitumständen auf oder es handelte sich um Wünsche, die von den Bewohnern der in Betracht kommenden Gegenden ausgingen und die wünschten, der einen oder der andern der beteiligten Mächte angefügt zu werden.

In einer Depesche vom 1. September 1788, die aus Berlin an den Baron von Keller, den Gesandten von Petersburg, abging, sagte Friedrich Wilhelm II. unter anderm: « Vous me marquerez aussi ce que vous pensez d'un plan de pacification, attribué à la

---

[1]) Die Broschüre ist im Jahre 1788, wahrscheinlich in Paris erschienen. Vgl. Djuvara, *a. a. O.*, S. 323—325.

[2]) « Du partage de la peau de l'ours ou Lettres à l'auteur du Rêve politique sur le partage de l'Empire ottoman et à l'auteur des considérations sur la guerre actuelle des Turcs », Paris, 1788; Djuvara, *a. a. O.*, S. 326—328.

France, que voici: La Russie renoncerait à la Crimée et la Porte lui céderait en revanche *Otchakow, Bender et la Bessarabie;* l'empereur aurait Belgrade, *Chotin* et une partie de la Bosnie; *la Moldavie et la Valachie seraient des provinces indépendantes.* Ce plan, s'il était fondé, serait à coup sur rejeté par la Porte et ne serait pas même agréé par la Russie, à cause de l'article de la Crimée, dont la conservation fait pour elle un point d'honneur» [1]).

Hier ist wahrscheinlich die Rede von irgend einem Plan, der entweder den Grafen von Ségur zum Urheber hatte im Zusammenhang mit dem Plan eines Vierbundes oder den französischen Gesandten in Konstantinopel, Choiseul-Gouffier, bei seinen Friedensvermittelungsversuchen [2]).

Im übrigen kamen Vorschläge sogar von den Bewohnern der rumänischen Fürstentümer. Am 21. Mai 1791 richtete der Adel der Walachei, an der Spitze der Metropolit Filaret II. und der Spatar Johann Kantakuzino an Russland und Österreich eine Denkschrift, in welcher die Errichtung eines österreichisch-russischen Protektorates über die Walachei gewünscht würde, die jedoch die Pforte tributpflichtig zu bleiben habe [3]).

II. DIE PLÄNE ZUR TEILUNG DER TÜRKEI IM ZEITALTER NAPOLEONS

a) *Der nahe Orient und die Diplomatie der französischen Revolution*

Die diplomatische Tätigkeit Englands und Preussens hatte noch einmal die Türkei vor dem Untergang bewahrt; ja die Kämpfe im Westen schienen ihr die Möglichkeit zur Beseitigung der Anarchie im Innern zu geben. Im übrigen hatten alle Westmächte unterschiedlos volles Interesse, das ottomanische Reich unversehrt zu erhalten. So sicherte Preussen das Gleichgewicht der Kräfte in Mittel- und Osteuropa; England sicherte sich seine Politik der Eroberungen in Asien und Frankreich setzte seine Handelstätigkeit in der Levante fort. Während England und sein festländischer

[1]) N. Iorga, *Acte şi fragmente,* Bd. II, S. 247.

[2]) Über die Vermittlertätigkeit Choiseul-Gouffiers vgl. Léonce Pingaud, *Choiseul-Gouffier, La France en Orient sous Louis XVI,* S. 237—238.

[3]) N. Iorga, *Viaţa unui metropolit de altă dată: Filaret II (Convorbiri literare,* XXXX, 1901), S. 1126—1131. Der deutsche Text in der Anmerkung.

Verbündeter einen eventuellen Zerfall der Türkei durch Aufrechterhaltung des Friedens im nahen Orient zu verhindern suchten, sah Frankreich die Rettung der Türkei nur in einem neuen Krieg mit Russland. So gehörte dieser Krieg in das politische Programm der neuen revolutionären Führung hinein. In seinen Grundzügen von Dumouriez vorgezeichnet, dann von Lebrun-Tondu ausgearbeitet, ist dieses Programm seinem wesentlichen Inhalte nach in dem Bericht enthalten, der von Danton und Barrère dem Wohlfahrtsausschuss am 23. Mai 1793 vorgelegt wurde. In diesem wurde die Schaffung eines Bundes der befreundeten Staaten vorgeschlagen, um ein Gegengewicht gegen die Macht der reaktionären Koalition zu schaffen [1]). Dieses Programm blieb bis zum Ende des Jahrhunderts in Gültigkeit, als die Expedition des Generals Napoleon Bonaparte nach Ägypten den Bruch der diplomatischen Beziehungen zwischen der Türkei und Frankreich herbeiführte.

Trotz dieser einheitlichen Haltung der westlichen befreundeten oder feindlichen Mächte, verzichtete Katharina II. nicht auf ihre Pläne zur Ausdehnung im europäischen Orient. Sie trat nicht an die Seite der übrigen reaktionären Staaten im Kampfe gegen die Revolution, sondern begnügte sich mit feindseligen Kundgebungen oder mit Repressalien an den französischen Staatsbürgern, die sich innerhalb ihres Hoheitsgebietes aufhielten. Unter dem Vorwand, die Türken, Polen und Schweden, die ehemaligen Verbündeten der Bourbonen, überwachen zu müssen, bewahrte sie sich volle Handlungsfreiheit. Sie benügte sich jedoch nicht mit der zweiten Teilung Polens, sondern wünschte die Pläne zur Teilung des ottomanischen Reiches wieder aufzunehmen.

Gegen Ende des Monates Mai 1794 forderte die Zarin von der türkischen Regierung den Verzicht auf die Beziehungen zu Frankreich; sie liess wissen, dass die russische Armee bereits an den Ufern des Dnjstr stehe und die Flotte zum Auslaufen aus dem Hafen Sewastopol bereit sei, wobei sie hinzufügte, das einzige Mittel, den Frieden aufrechtzuerhalten, sei die Abtretung sowohl eines am Bosporus gelegenen Hafens als auch der rumänischen

---

[1]) Archiv des französischen Aussenministeriums, Paris. *Mémoires et documents*, France, Bd. 651, S. 59—67.

Fürstentümer [1]). Der Aufstand des Kosciusko hindert die Russen allerdings daran, zur Tat zu schreiten, aber der Plan blieb bestehen. Im österreichisch-russischen Vertrage vom 3. Januar 1795, in welchem Österreich dem zwischen Preussen und Russland am 23. Januar 1793 abgeschlossenen polnischen Teilungsvertrage beitrat, wurden neben dem Vorbehalte eines Geheimbündnisses gegen Preussen alle alten gegen die Türkei gerichteten Übereinkünfte wieder lebendig. Gleichzeitig wurde jedem der vertragschliessenden Teile die Gebiete angegeben, die ihm, falls es zur Auflösung der Türkei käme, im Sinne des griechisch-dakischen Projektes vom Jahre 1782 zufallen sollten [2]). Laut Aussage des Franzosen Durosoy, des ehemaligen Sekretärs des moldauischen Fürsten Alexander Mavrocordat, entfalteten die Russen im Laufe des Jahres 1795 eine ausgedehnte Propaganda zur Entfernung der Türkei aus Europa, indem sie den christlichen Untertanen des Sultans die Freiheit versprachen. Unter den führenden rumänischen und griechischen Persönlichkeiten, welche diese Propaganda leiteten, sind Alexander Mavrocordat, der Patriarch Eugen und der Erzbischof von Pultawa zu erwähnen [3]).

Der Tod Katharinas und die tatsächliche Teilnahme Russlands an der antifranzösischen Koalition vertagte jedoch die Verwirklichung dieser Pläne. Sie konnten erst gegen Ende der Herrschaft Pauls I. wieder aufgenommen werden, diesmal allerdings unter dem Einfluss einer französisch-russischen Annäherung. Am 2./14. September 1800 legte der Kanzler Fedor Wasiliewitsch Rostopschin dem Zaren eine Denkschrift vor, welche eine Teilung des ottomanischen Reiches im Einverständnis mit Frankreich, Öster-

---

[1]) Hurmuzaki, *Documente*, Ergänzungsband, I, Teil 3, S. 97, Nr. 168 (Brief des Agentes Chénié an Robespierre aus Konstantinopel vom 11. Juni 1794 betreffend die russische Mission bei der Pforte).

[2]) Vertrag zur Teilung der Türkei bei Martens, *a. a. O.*, Bd. VI, S. 168 und Angeberg, *a. a. O.*, S. 396—398. Betreffs des gegen Preussen gerichteten Geheimvertrages und die Erneuerung der gegen die Türkei gerichteten Verträge; vgl. Martens, *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec des puissances étrangères* (15 Bände, Petersburg, 1874—1909). Band II, S. 228 ff. Vgl. auch Sorel, *L'Europe et la Révolution*, Bd. IV, S. 193—195.

[3]) Brief Thainvilles an den Wohlfahrtsausschuss aus Alexandrien vom 15. Frimaire des Jahres II = 6. Dezember 1795 bei E. de Marcère, *Une ambassade à Constantinople. La politique orientale de la Révolution française*, Paris, 1927, Bd. II, S. 254.

reich und Preussen, gegen den Willen Englands vorschlug. Russland sollte die Moldau und einen Teil der Walachei, Bulgarien und vielleicht einen Teil von Rumelien mit Konstantinopel nehmen. Österreich sollte Bosnien, Serbien, den Rest der Walachei und vielleicht auch Mazedonien erhalten. Preussen sollte das Kurfürstentum Hannover mit Paderborn und Münster, Frankreich Ägypten zufallen, Griechenland und die Inseln sollten eine eigene Republik bilden [1]).

b) *Napoleon Bonaparte und das ottomanische Reich*

Napoleon schlug seinerseits dem Zaren Paul I. und dann Alexander I. eine Teilung entsprechend den von Katharina II. vorgeschlagenen Grundsätzen vor. Dieser Versuch blieb freilich ergebnislos. Die Pläne zur Eroberung im Orient wurde für gelegenere Zeiten zurückgestellt, da die russische Regierung es vorzog, den Kampf gegen Frankreich aufs Neue zu beginnen, indem es der Koalition als Rückhalt diente [2]).

Napoleon lenkte seine Blicke in eine andere Richtung. Im Jahre 1802 fragte er sich infolge von Interventionen, die von rumänischer Seite ausgegangen waren, was für die im Karpaten-Donauraum liegenden Fürstentümer zu geschehen habe: ob man ihnen zur Erlangung der Freiheit behilflich sein oder sie an Österreich geben solle? [3]). In der Denkschrift vom 10. Juni 1802 war der Tribun Felix Beaujour der Ansicht, dass sie an Österreich anzuschliessen seien; nur auf diese Weise könnten die Ursachen eines russischentürkischen Konfliktes beseitigt werden [4]). In Auswirkung dieser Ansicht versuchte Napoleon in den Jahren 1804 und 1805 zu einem Einvernehmen mit Preussen und ganz besonders mit Österreich hinsichtlich des Orientes zu gelangen [5]). Im Jahre 1805 liess er

---

[1]) Duc de Broglie, *La politique de Russie en 1800 d'après un document inédit*, (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. III, 1889), S. 1—12 und A. Tratschewski, *L'Empereur Paul et Bonaparte Premier Consul* (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. III, 1889), S. 281 ff. Vgl. auch E. Driault, *La Politique extérieure du Premier Consul*, Paris, 1910, S. 141 ff.

[2]) A. Vandal, *Napoléon et Alexandre I. De Tilsit à Erfurt*. Paris, 1891, S. 5.

[3]) Pompiliu Eliade, *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie*, Paris, 1898, S. 333 ff.

[4]) Hurmuzaki, *Documente*, Ergänzungsband, I, Teil 2, S. 219 ff., Nr. 310.

[5]) Paul Bailleu, *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807*. Band II, S. 322 und 360.

den österreichischen Kaiser mit dem er am Vorabend eines Streites stand, schreiben: « qu'on ne peut plus se battre raisonnablement que pour l'empire de Constantinople » und wies darauf hin, dass der Orient sehr wohl ein Mittel zur Annäherung ihrer beiden Staaten bilden könne, um eine über das zuträgliche Mass hinausgehende Ausdehnung Russlands zu verhindern, die eine Gefahr für ganz Europa bedeuten würde [1]).

In der Umgebung Napoleons befanden sich allerdings auch Gegner der Teilung des ottomanischen Reiches wie Montgaillard, der in seiner vom 26. August 1805 datierten Denkschrift trotzdem die Möglichkeit einer unausweichlichen Operation zugab, bei der er jedoch für Frankreich wenigstens die Insel Kreta beanspruchte [2]). Im Gegensatz dazu gab es sehr reichlicher Weise auch Meinungen, die sich für eine Teilung aussprachen und die interessanteste ist die, welche Talleyrand zum Ausdruck brachte.

Der französische Aussenminister meinte, das europäische Gleichgewicht könne nur durch ein Bündnis mit einem russlandfeindlichen und vom englisch-preussischen Einfluss befreiten Österreich gesichert werden. In seinem aus Strassburg am 17. Oktober 1805 an den Kaiser gerichteten Schreiben [3]) entwickelte er diesen Gedanken und wies zugleich auf die Mittel zu seiner Verwirklichung hin: « ... en ôtant tout principe de mésintelligence entre la France et l'Autriche, (qu'on) sépare les intérêts de l'Autriche de ceux de l'Angleterre, (qu'on) les mette en opposition avec ceux de la Russie et, par cette opposition, (qu'on) garantisse l'empire ottoman... Qu'en échange des États vénitiens, du Tyrol, de ses possessions en Souabe et de ses prétentions sur les États voisins, lesquelles demeureront à jamais éteintes, on lui donne la Valachie et la Moldavie, la Bessarabie et la partie la plus septentrionale de la Bulgarie; maîtresse alors de deux fertiles provinces, acquérant pour ses anciens États un débouché par le Danube, qui coulera presque

---

[1]) A. Vandal, *a. a. O.*, I, S. 7—8.

[2]) *Mémoires diplomatiques de Montgaillard (1805—1819).* Paris, 1896, S. 130-137.

[3]) P. Bertrand, *M. de Talleyrand, l'Autriche et la guerre en Orient en 1805* (Dokumente) in: *Revue d'histoire diplomatique* (1889; Bd. 39, S. 63—75), S. 63—68, und *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon, publiées d'après les originaux conservés aux archives des affaires étrangères.* Paris, 1889, S. 156—174. Sturdza-Colescu-Vartic, *Acte şi documente*, Bd. II, S. 436—445.

entier sous ses lois, et une portion des côtes de la Mer Noire, elle n'aura point à regretter des pertes si richement compensées. Elle convoite ces deux provinces; elle les verrait, avec un regret amer, entre les mains des Russes... L'empire ottoman n'aurait point lui-même à les regretter... La souveraineté de la Porte ottomane sur la Valachie et la Moldavie — n'est plus que nominale... (et) par le sacrifice d'une souveraineté idéale, la Porte ottomane aura acheté sa sûreté et l'espoir d'un long avenir... Du moment qu'elle (l'Autriche) sera en possession de la Valachie et de la Moldavie, les Russes, aujourd'hui ses alliés, deviendront ses rivaux et ses ennemis naturels. Les Valaques et les Moldaves, préférant la domination des Russes, à cause de la conformité de religion, la tiendront constamment en éveil. Elle sera forcée de porter de ce côté toute son attention et toutes ses forces. Loin de s'associer, comme elle ferait peut-être aujourd'hui, aux projets des Russes contre l'empire ottoman, elle serait intéressée à les traverser et à les combattre. Si elle en formait elle-même, la France aurait plus de facilité pour les prévenir ou pour en arrêter l'exécution. L'Autriche, ennemie naturelle des Russes, aura pour alliée naturelle la France. Les Allemands seront pour toujours exclus de l'Italie et les guerres, que leurs prétentions sur ce beau pays ont entretenues pendant tant de siècles, pour jamais éteintes. L'Angleterre ne trouvera plus d'alliés sur le continent ou n'en trouvera que d'inutiles. Les Russes, comprimés dans leurs déserts, porteront leur inquiétude et leurs efforts vers le midi de l'Asie où le cours des événements les mettra en présence et en opposition avec les Anglais, aujourd'hui leurs alliés... ».

Anhangsweise war ein aus 14 Artikeln bestehender Entwurf beigefügt, von denen Artikel 9 Österreich die Walachei, die Moldau, Bessarabien und einen Teil Bulgariens nördlich einer von der Mündung des Sereth in die Donau bis Mangalia am Schwarzen Meer gezogenen Linie zusprach; ein zusätzliches, aus 3 Artikeln bestehendes Abkommen enthielt die Verteilungspläne [1]). Diesem Entwurf entsprechend schrieb Talleyrand nach dem bei Austerlitz errungenen Siege an Napoleon, er möge Österreich nicht zerstören,

---

[1]) Bertrand, *Talleyrand*, S. 68—73. Vgl zu diesem Plan auch Djuvara, *a. a. O.*, S. 337—342.

und bat ihn, die Denkschrift vom 17. Oktober 1805 erneut zu lesen [1]). Die Napoleon gemachten Andeutungen betreffs eines gemeinsamen Vorgehens im Orient fanden jedoch bei den österreichischen Bevollmächtigten kein Gehör [2]) und der Vertrag von Pressburg (26. Dezember 1805) nahm Österreich seine italienischen Besitzungen, ohne ihm eine Entschädigung an der Donau zu gewähren [3]).

Im übrigen verzichtete Napoleon auf die Teilung. In seinen im Jahre 1806 dem General Sébastiani gegebenen Anweisungen schrieb er eigenhändig: « Je ne soutiendrai aucun rebelle à la Porte, ni aucun de mes anciens amis d'Égypte ou de Syrie, ni aucun Grec... Le but de toute négociation doit être la fermeture du Bosphore aux Russes et l'interdiction du passage de la Méditerranée dans la Mer Noire à tous les bâtiments armés ou non armés; de ne laisser naviguer aucun Grec sous pavillon russe; de fortifier et d'armer toutes les places contre la Russie; de soumettre les Georgiens et de faire reprendre à la Porte l'empire absolu sur la Moldavie et la Valachie... Je ne veux point partager l'empire de Constantinople, voulut-on m'en offrir les trois quarts; je n'en veux point. Je veux raffermir et consolider ce grand Empire et m'en servir tel que, comme opposition à la Russie » [4]).

---

[1]) Bertrand. *a. a. O.*, S. 74—75. Brief Talleyrands an Napoleon aus Wien vom 5. Dezember 1805.

[2]) Wertheimer, *Geschichte Österreichs und Ungarns in den ersten Jahrzehnten des XIX. Jahrhunderts.* Leipzig, 1884, Bd. I, S. 372 und Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 10.

[3]) Am 9. Dezember 1806 erneuerte Talleyrand der Wiener Regierung das Angebot auf eine Verständigung betreffs des Orients und Napoleon gab seine Zustimmung, da er Sicherheit bezüglich der Neutralität Österreichs benötigte (vgl. Vandal, *a. a. O.*, S. 15). Gerüchte über diese Verhandlungen gelangten bis in die rumänischen Fürstentümer. Am 30. Oktober 1806 schrieb Hammer aus Jassy an Stadion, Napoleon sei entschlossen, die rumänischen Fürstentümer Österreich zuzugestehen, um es für sich günstig zu stimmen (vgl. N. Iorga, *Documente privitoare la familia Callimachi*, Bd. I, Bukarest, 1902, S. 147—149). General Sébastiani äusserte sich an Talleyrand aus Konstantinopel am 16. Oktober 1806, es sei besser, die Moldau und Walachei an Österreich oder an irgend jemand anderen zu geben als an Russland. (P. Coquelle, *Sébastiani, ambassadeur à Constantinople*, 1806—1808 in: *Revue d'histoire diplomatique*, Bd. 18, 1904, S. 582.

[4]) Coquelle, *a. a. O.*, S. 577 f.

Diese Haltung wurde im allgemeinen bis zum Sommer 1807 bewahrt, ganz besonders, als gegen Ende Dezember 1806 ein neuer russisch-türkischer Krieg ausbrach [1]).

In diesem Zeitraum bestanden noch verschiedene Pläne zur Teilung der Türkei; sie standen ganz besonders mit der Lage der rumänischen Fürstentümer in Verbindung und gingen von den Kreisen aus, die unter russischem Einfluss standen.

c) *Die englischen Teilungspläne*

Einer von ihnen ist wahrscheinlich im Sommer 1806 vom Fürsten Ypsilanti, dem Beherrscher der Walachei, ausgearbeitet; er verlangte von dem russischen Aussenminister Popov die Wiedervereinigung der beiden Donaufürstentümer unter einheitlicher, ihm anzuvertrauenden Führung und die Aufstellung eines Nationalheeres mit Hilfe russischer Offiziere [2]). In der Zeit der russischen

[1]) Zwischen dem 13. und 20. Juli 1806 verhandelte General Clarcke, der Stellvertreter Talleyrands im Aussenministerium, mit dem russischen Abgesandten d'Oubril über ein französisch-russisches Einverständnis, wobei zur Bedingung gemacht wurde, die Petersburger Regierung solle alle Ansprüche auf die Moldau und die Walachei aufgeben (Brief d'Oubrils an Budberg aus Petersburg vom 26. Juli/7. August 1806; Vgl. Tratschewski, *Mission de Savary à St. Pétersburg*, Bd. III, in: Société historique russe, *Sbornic*, Bd. 82, S. 436—447). Am 11. November 1806, nach dem Sieg von Jena, schrieb Napoleon an Selim III. u. a.: « Reprenez confiance. Les destins ont promis la durée de votre empire; j'ai la mission de le sauver et je mets en commun avec vous mes victoires ». (E. Driault, *Tilsit. France et Russie sous le premier Empire. La question de Pologne. 1806—1809*. Paris, 1917, S. 116). Als Antwort auf die russisch-türkische Kriegserklärung versicherte Talleyrand, dass Frankreich dafür eintreten müsse, dass die Unabhängigkeit und die Unversehrtheit der Türkei respektiert werde. (Comte de Garden, *Histoire générale des traités de paix et autres transactions principales entre toutes les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie*, Bd. X, Paris, 1801, S. 187: Bericht Talleyrands aus Warschau vom 28. Januar 1807). Das Gleiche sagt auch die an den französischen Senat gerichtete Botschaft vom 29. Januar 1807. (*Ebenda*, S. 183 f. Vgl. auch Driault, *Tilsit*, S. 83). Am 29. Januar 1807 schlug Talleyrand Preussen ein Bündnis zur Rettung der Türkei vor, doch ohne Erfolg; denn am Tage zuvor war der englischpreussische Bündnis- und Subsidienvertrag abgeschlossen. (Driault, *Tilsit*, S. 83—84).

[2]) Bogischitsch, *Oeuvre de Popov*, S. 47—50. (Der Text enthält von Popov sieben erläuterte Vorschläge). In den Erinnerungen Langerons ist die Rede von der Schaffung eines dazischen Königreiches durch Vereinigung Bessarabiens, der Moldau, der Walachei und Serbiens unter der Herrschaft Ypsilantis. (Vgl.

Besetzung ist Ypsilanti von den Russen allerdings zum Leiter beider Fürstentümer ernannt worden [1]), aber zur vollen Verwirklichung des Planes fehlte es an der Zeit, weil die in Tilsit erfolgte Verständigung zwischen Napoleon und Alexander I. eine neue Lage schuf.

Infolge des russisch-türkischen Bruches verlangte der englische Gesandte in Konstantinopel, Arbuthnot, am 25. Januar 1807 von der Pforte die Erneuerung des Bündnisses vom Jahre 1798, sofortige Ausweisung Sebastianis, die Abretung der türkischen Schiffe und der Dardanellenbefestigungen an die Engländer, die Abtretung der Moldau und der Walachei an die Russen bis zum Abschluss eines allgemeinen Friedens. Von der türkischen Regierung abgewiesen, flüchtete er sich nach Tenedos, kam jedoch mit der englischen Flotte zurück; aber die von den Türken in die Länge gezogenen Verhandlungen und die von Sébastiani geleiteten Vorbereitungen zur Verteidigung veranlassten, dass die englische Flotte sich rasch zurückzog und die englischen Vorschläge endgültig abgewiesen wurden [2]).

DEUTSCHE TEILUNGSPLÄNE

Als Hardenberg, Minister König Friedrich Wilhelms III., der bei dem Abschluss der Konvention von Bartenstein die erste Rolle spielte, erkannte, dass der englisch-preussisch-russisch-französische Krieg einen für Napoleon günstigen Ausgang nehmen werde, hoffte er, sowohl von Seiten Preussens als auch Russlands mit den bevorstehenden Verhandlungen betraut zu werden. Am 23. Juni 1807, vor dem ersten Zusammentreffen Napoleons mit Ale-

---

Auguste Boppe, *La mission de l'adjutant-commandant Mériage à Widin. 1807—1809*, in *Annales de l'École libre des sciences politiques*, 1886, Bd. I, S. 262 f.). Gegen diesen Plan wandte sich der Plan des Fürsten Moruzzi zur Schaffung einer Vereinigung der an der Donau und auf dem Balkan vorhandenen Fürsten, Paschas und Häuptlinge zur Erleichterung des Kampfes gegen die Russen (*Ebenda*, S. 261—264).

[1]) Boppe, *a. a. O.*, S. 271 und P. Bertrand, *Lettres*, usw. S. 297; Brief Talleyrands an Napoleon aus Warschau vom 8. Februar 1807.

[2]) A. de Juchereau de Saint-Denis, *Les révolutions de Constantinople en 1807 et 1808*, Paris, 1918, S. 58—59; Driault, *Tilsit*, S. 122—132 und *Les Anglais devant Constantinople et Alexandre, 1807* (rôle de Sébastiani à Constantinople) in: *Revue historique*, Bd. 73, 1900, S. 24—60.

xander I. zu Tilsit, überreichte er dem Zaren einen Plan zur allgemeinen Befriedung, durch welchen er Preussen durch eine neue Aufteilung des ottomanischen Reiches vor dem Untergang zu retten hoffte. Russland sollte die Moldau und die Walachei, Bulgarien und Rumelien mit Adrianopel, Konstantinopel und die Meerengen erhalten; Österreich sollte Dalmatien, Bosnien und Serbien, Frankreich Griechenland und die Inseln des Archipels nehmen. Preussen, Österreich und Russland sollten auf ihre Anteile an dem polnischen Staate verzichten, den wiederherzustellen und dem König von Sachsen zu geben wäre. Dafür sollte Preussen Sachsen und die Hansastädte mit dem Recht auf Bildung eines norddeutschen Bundes erhalten. Dieser Vertragsentwurf, der unmittelbar durch die diplomatische Tradition Friedrichs II. beeinflusst war, schien mit den wesentlichsten Zügen der napoleonischen Politik übereinzustimmen, so wie sie die Zeitgenossen auffassten. Alexander I. zeigte sich von diesem Plan nicht allzu entzückt. Es hat den Anschein, als ob er diesen Plan Napoleon mitgeteilt habe; jedenfalls war dieser unzufrieden und gab dem preussischen König zu verstehen, er wünsche Hardenberg weder als bevollmächtigten Unterhändler noch als Erstminister [1]. Am 21. Juni 1807 wurde der französisch-russische Waffenstillstand abgeschlossen und bald darauf begannen zu Tilsit direkte Verhandlungen.

DAS TILSITER TEILUNGSPROJEKT

In der Zwischenzeit änderte Napoleon seine Haltung gegenüber dem orientalischen Problem. Im Mai 1807 bot er dem Sultan — jedoch vergeblich — ein militärisches Bündnis, die Zurückgabe der Krim und Georgiens, die Unabhängigkeit Polens und die Garantierung der teritorialen Unversehrtheit des osmanischen Reiches an; als Gegenleistung sollte die ottomanische Armee an der Donau angreifen und auf der Krim landen. Die von Caulaincourt mit Emin Vahid Effendi zu Warschau in den ersten Tagen des Juni

[1] L. von Ranke, *Hardenbergs Denkwürdigkeiten*, Bd. III, S. 458—464; Vandal, *Napoléon et Alexandre*, Bd. I, S. 71; S. Tatitscheff, *Alexandre I et Napoléon d'après leur correspondance inédite (1801—1802)*, Paris, 1891, S. 139—144; E. Driault, *Tilsit*, usw. S. 161—165 und *La question d'Orient en 1807. L'armistice de Slobodzie* (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. 14, 1900, S. 410—451; Bd. 15. S. 51—68), S. 424—426.

geführten Verhandlungen scheiterten an der Trägheit der türkischen Regierung [1]). Der Sturz Selims III. vergrösserte noch die Entfremdung zwischen den ehemaligen Freunden und erlaubte Napoleon, das berühmte Tilsiter Teilungsprojekt auszuarbeiten.

Die Artikel 21—24 des französisch-russischen Friedensvertrages, der zu Tilsit am 7. Juli 1807 abgeschlossen wurde, waren für die Türkei günstig, welcher die im Laufe des Krieges verlorengegangenen Provinzen zurückgegeben wurden und der der Abschluss eines verlustlosen Friedens zugesichert wurde. Alexander I. hatte durch diesen Vertrag keinerlei wirkliche Vorteile, nur das mündliche Versprechen Napoleons, dass er nicht auf Räumung der Donaufürstentümer drängen werde. Die einzige delikate Klausel war in den geheimen Sonderartikeln enthalten: Man habe an Frankreich die jonischen Inseln und Cattaro abzutreten, die unter gemeinsamem russisch-türkischen Protektorat standen, ohne jedoch noch die Ansicht der Pforte zu hören [2]). In dem am gleichen Tage abgeschlossenen Offensiv- und Defensivbündnis wurde aber festgesetzt, dass Russland an England den Krieg zu erklären habe, falls dieses bis zum 1. November 1807 nicht mit Frankreich einen Frieden schliessen würde und dass, falls die Pforte die Vermittelung Frankreichs nicht annehme und nicht zum Frieden gewillt sei, Napoleon mit dem Zaren gemeinsame Sache machen werde, um dem ottomanischen Reiche alle europäischen Provinzen mit Ausnahme von Konstantinopel und Rumelien zu nehmen (Art. 8) [3]). Aus diesen Klauseln ging allerdings nicht hervor, ob Napoleon die Teilung wünsche. Es hing von zahlreichen und verwickelten Vorbedingungen ab. Und selbst wenn diese erfüllt sein sollten, so war die Art der Teilung zu wenig bestimmt; Konstantinopel und Rumelien waren ausdrücklich ausgenommen.

Man behauptete sogar und zwar auf Grund dieser von Napoleon hingeschleppten Verhandlungen, die in Tilsit gefundene

---

[1]) Über die Gesandtschaft Emin Vahid Effendi's vgl. Driault, *Tilsit*, usw. S. 141—143.

[2]) Text bei Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, Anhang I, S. 503—504.

[3]) Text *ebenda*, Anhang I, S. 507. Vgl. auch Driault, *Question d'Orient en 1807* (Bd. XIV,S. 429—435); Driault, *Tilsit*, usw. S. 193—194; Vandal, *a. a. O.*, I, S. 105—106.

Formel sei nichts anderes als eine Ausflucht, um den Bestand des ottomanischen Reiches nicht zu gefährden [1]).

In der Tat begnügte sich Napoleon nicht mit den genauen Anweisungen, die er an Sébastiani schickte, um die Zustimmung des Diwans und des Sultans zu erlangen; er sandte in die Fürstentümer den Oberstleutnant Guilleminot, um die Einstellung der russisch-türkischen Kämpfe zu vermitteln [2]). Nach zwölftägigen dank der Rührigkeit des französischen Unterhändlers geführten Verhandlungen, unterzeichneten die Vertreter der kriegführenden Mächte Galib Effendi und Sergius Lascaroff, zu Slobozia am 21. August 1807 einen Waffenstillstand, der bis zum 21. März 1808 dauern sollte. Demnach sollten die Russen die Donaufürstentümer innerhalb von 35 Tagen räumen und die Türken sich bis südlich der Donau zurückziehen und Besatzungen nur in Ismail, Galatz und Braila lassen. Den kriegführenden Staaten sollte es verboten sein, sich bis zum Zusammentritt des Friedenskongresses in die Verwaltung der Donaufürstentümer einzumischen [3]). Die ottomanische Regierung fügte sich den Anweisungen Napoleons und am 23. August 1807 teilte ihm Sébastiani die formelle Zustimmung des Diwans zu allen Artikeln des Tilsiter Friedensvertrages und die Bereitschaft die französische Vermittelung anzunehmen, mit. Allerdings ohne Vertrauen in die Aufrichtigkeit Napoleons, schlug er geschickt eine festumrissene Politik ein: Fortsetzung des Krieges mit England, volle und loyale Ausführung der in Tilsit festgesetzten Forderungen, Beseitigung jeglichen Grundes, der zum Bruch des französisch-türkischen Bündnisses führen könne, um auf diese Weise die Türkei vor dem völligen Zusammenbruch zu retten, der durch ein französisch-russisches Bündnis eintreten würde [4]). In der Tat hatte der Diwan Gründe, beunruhigt zu sein.

---

[1]) Driault, *Tilsit*, S. 193; Vgl. auch das Schreiben Talleyrands an Sébastiani vom 9. Juli 1807, die Schreiben Napoleons an Talleyrand aus Tilsit vom 9. Juli 1807 und an Sébastiani vom 7. September 1807 (Coquelle, *Sébastiani à Constantinople*, S. 601—603).

[2]) Vgl. zu dessen Anteil am Abschluss des Waffenstillstandes Driault, *Question d'Orient en 1807*, Bd. XIV, S. 437—439 und XV, S. 51.

[3]) Noradounghian, *Traités*, Bd. II, S. XXI; Martens, *a. a. O.*, Bd. VIII, S. 689; vgl. auch Driault, *a. a. O.*, Bd. XV, S. 51—52.

[4]) Driault, *a. a. O.*, XIV, S. 449—450.

Einerseits wurden die in Tilsit festgesetzten Forderungen infolge von falscher Auffassung in übertriebener Weise verbreitet. In Bosnien sprach man von völliger Auflösung des ottomanischen Reiches; Bosnien und die Herzegowina würden mit Dalmatien vereinigt werden, Morea würde an Italien angeschlossen werden, das zum adriatischen Königreich werden sollte, Serbien werde von Österreich, die Moldau und die Walachei von den Russen genommen werden [1]). Im November 1807 verbreiteten die Dragomane Emin Vahid Effendis, die sich auf der Reise nach Konstantinopel befanden, zu Widin die Nachricht von der Einverleibung der Donaufürstentümer in das russische Reich [2]). Zu Beginn des nächsten Jahres erzählte zu Widin ein gewisser Mezertiecz, Arzt von Beruf, die Franzosen verlangten von der Pforte Morea, Cypern, Kreta und anderes; einige Zeit später berichtete er in Rustschuk, die Moldau, die Walachei und Serbien würden den Türken endgültig genommen werden [3]). In den Kreisen der fremden Gesandten zu Tilsit ging sogar ein aus 10 Artikeln bestehender Geheimvertrag von Hand zu Hand, dass die europäische Türkei zugleich mit etwaigen von der russischen Armee in Asien gemachten Eroberungen an Russland fallen solle; Bonaparte werde Spanien und Portugal nehmen, Rom samt dem Kirchenstaat dem Königreich Italien anfügen, Tunis, Alger, Malta und Ägypten besetzen [4]).

Auf der andern Seite hoffte Alexander I., günstige politische Konstellation sowie eine nachhaltige diplomatische Tätigkeit würden Napoleon veranlassen, die nebelhaften Pläne zu klären und zu verwirklichen, die er in Bezug auf Teilung des ottomanischen Reiches wie die in Tilsit nur in Umrissen festgesetzte Einflusssphäre in Europa, Asien und Afrika hegte.

---

[1]) *Ebenda*, XIV, S. 446—447 (Schreiben des französischen Konsuls in Bosnien an Talleyrand aus Trawnik, vom 13. September 1807).

[2]) Boppe, *Mériage à Vidin*, S. 282 (Schreiben Mériages vom 16. November 1807).

[3]) *Ebenda*, S. 284—285 (Schreiben Mériages vom 25. Februar 1808).

[4]) Garden, *Histoire des traités*, Bd. X, S. 238—40. (Ein ähnlicher, ebenfalls aus 10 Artikeln bestehender Plan ist von einem Agenten der englischen Regierung übersandt).

DIE TEILUNG DER TÜRKEI UND DIE FRANZÖSISCH-RUSSISCHE DIPLOMATIE 1807—1808

Die neue französisch-russische Politik verlangte gewisse Änderungen in der Führung der auswärtigen Angelegenheiten beider Kaiserreiche und in ihren diplomatischen Beziehungen. Talleyrand, der einer zu Gunsten Russlands durchgeführten Teilung der Türkei ebenso feindlich gegenüberstand wie einem Bündnis mit dem Zaren, wurde im August 1807 durch den Grafen von Champagny ersetzt. Baron von Budberg, der Befürworter des Bündnisses mit Preussen, Österreich und England, musste seinen Platz dem Grafen Romanzoff räumen, der für die Verwirklichung des alten griechischen Projektes eintrat [1]. Die Verhandlungen zur Durchführung der in Tilsit nur umrissartig aufgestellten Pläne wurden durch neue Gesandte geführt: Savary in Petersburg und Tolstoi in Paris. Wir können uns hier nicht mit den Einzelheiten dieser Verhandlungen beschäftigen, sondern wollen nur die wichtigeren Gesichtspunkte hervorheben und die Pläne darstellen, die aus ihnen sich entwickelten.

In den ersten dem Grafen Tolstoi gegebenen Anweisungen, wünschte der Zar die Eingliederung der « unter dem Namen Basarabia » verstandenen Gegend mit den Festungen Bender, Ackermann, Chilia und Ismail, der Burg Hotin und einem Gebiete zwischen Kuban und Phase, die Aufrechterhaltung der früheren mit der Türkei abgeschlossenen Verträge, die Bestätigung der den Donaufürstentümern durch Ferman von 1802 zugestandenen Vorrechte mit Ypsilanti als Herrscher eines oder beider Länder, falls sie nicht an Russland fallen sollten, die Erhebung Serbiens zum Fürstentum und die Räumung Preussens von den französischen Truppen [2]. Napoleon liess keine Diskussion oder Forderung zu, vor Räumung der Fürstentümer von der russischen Armee und

---

[1] Driault, *a. a. O.* Bd. XIV, S. 435—436, und *Tilsit*, S. 233.

[2] Vgl. das Schreiben Alexanders I. an Tolstoi aus Kamenoi-Ostroff vom 14./26. September 1807 in: General Schilder, *L'ambassade de Tolstoi à Paris 1807—1808. De Tilsit à Erfurt* (Société historique russe, *Sbornic*, Bd. 89, Petersburg, 1893, S. 107—108) und die Anweisungen bei Tatitscheff, *Alexandre I et Napoléon*, S. 215—19.

verknüpfte mit dieser Räumung den Abzug der Franzosen aus Preussen [1]).

Trotzdem hätte er der Abtretung der Fürstentümer zugestimmt und als Vermittler bei den Verhandlungen mit der ottomanischen Regierung mitgewirkt, falls Russland seinerseits mit der Einverleibung Schlesiens sich einverstanden erklärt hätte [2]).

Während diese Fragen von den Abgesandten der beiden Höfe und Regierungen verhandelt wurden, unternahm England einen diplomatischen Vorstoss, um das französisch-russische Bündnis zu sprengen. Im Herbst des Jahres 1807 befand sich in Petersburg ein junger englischer Offizier, Wilson, der, ohne eine amtliche Stellung zu besitzen, in den Adelskreisen sehr freundlich aufgenommen wurde, wo er eifrig für den Bruch mit Frankreich wirkte. Infolge der von Napoleon in Angelegenheit des türkischen Orients eingenommenen Haltung wurde Wilson von der englischen Regierung beauftragt, in Petersburg den Nachweis zu führen, England sei zu einigem Nachgeben auf dem Balkan und an der Donau bereit. Bei einer am 30. Oktober 1807 stattgehabten Zusammenkunft erklärte Wilson den Romanzoff, England werde niemals einer völligen Auflösung des ottomanischen Staates zustimmen, es erkenne aber die Interessen an, die Russland an der Donau habe und sei sogar bereit, sie zu verständigen oder sie nach Möglichkeit verwirklichen zu helfen. Es werde Frankreich die jonischen Inseln wegnehmen und sie bei Friedensschluss an Russland abtreten. Es werde sogar der Einverleibung der rumänischen Fürstentümer zustimmen unter der Bedingung, dass für Österreich ein entsprechender Ausgleich geschaffen werde, das jedoch mit dieser teilweisen Auflösung der Türkei einverstanden sein müsse. Diese Bedingung, die nach Wilsons Ansicht entscheidend war, hatte

---

[1]) Vgl. die Schreiben Champagnys an Savary aus Fontainebleau vom 26. September /8. Oktober 1807 (A. Tratschewski, *Mission de Savary à Pétersbourg*, in Société historique russe, *Sbornic*, (Bd. 88), Bd. IV, S. 212) und aus Fontainebleau vom 1/13 Oktober 1807 (*Ebenda*, S. 236-237); das Schreiben Tolstois an Romanzoff aus Fontainebleau vom 26. Oktober/8. November 1807 (Schilder, *a. a. O.*, Soc. Hist. russe, *Sbornic*, Bd. 89, S. 177—178); Driault, *Tilsit*, S. 231—232; Tatitscheff, *Alexandre I et Napoléon*, S. 237—239.

[2]) Napoléon an Savary aus Fontainebleau vom 26. Oktober/7. November 1807 (Tratschewski, *a. a. O.*, Soc. hist. russe, *Sbornic*, Bd. 88, S. 283) und Tolstoi an Romanzoff am gleichen Tage (Schilder, *a. a. O.*, Soc. hist. russe, *Sbornic*, Bd. 89, S. 178—179).

wahrscheinlich die entgegengesetzte Wirkung, weil Russland nicht gewillt war, über die Frage der Aufteilung der Türkei mit Österreich zu verhandeln. Romanzoff machte von dieser mit dem englischen Beauftragten gehabten Unterredung Savary Mitteilung, wobei er ihm zu verstehen gab, dass er nur aus Neugierde von den gemachten Vorschlägen Kenntnis genommen habe und die französische Regierung möge nunmehr die Verhandlungen beschleunigt zu Ende führen [1]. Der von Wilson gemachte Versuch, in der russischen Öffentlichkeit durch Verteilung des Heftes « Réflexions sur la paix de Tilsit » eine günstige Atmosphäre zu schaffen, blieb erfolglos. Er beschleunigte im Gegenteil den Entschluss des Zaren, der am 7. November 1807 den Abbruch der diplomatischen Beziehungen mit England bekanntgab, wobei er sich erneut zu den Grundsätzen des Seerechtes bekannte, deren Gültigkeit von England bestritten wurde. Zugleich verschloss er den englischen Schiffen die russischen Häfen und bereitete sich zum Kriege vor [2].

In gleicher Zeit suchte Napoleon nach einer Formel, die geeignet war, Alexander zufrieden zu stellen, ohne dort endgültige Bindungen zu enthalten.

In den Anweisungen für Caulaincourt, den neuen Gesandten in Petersburg, vom 11. November 1807, wurden die Gedanken Napoleons entwickelt, wie sie in der Zeit zwischen Tilsit und Erfurt entstanden waren. Er sah drei Möglichkeiten für die Lösung des orientalischen Streites: 1. einen Frieden, welcher der Türkei den gegenwärtigen Besitzstand sicherte, so dass die in Tilsit gefassten Pläne aufgegeben wurden; 2. eine teilweise Teilung, durch die Russland die rumänischen Fürstentümer erhalten sollte, Frankreich als Entschädigung Schlesien, was sofort durchgeführt werden könnte; 3. eine weitergreifende Teilung, die aber jedoch erst bei einer neuen Zusammenkunft der beiden Kaiser beschlossen werden könnte [3].

---

[1]) Bericht Savarys aus Petersburg vom 4. November 1807 (Vgl. Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 161—164).

[2]) Über diese Verhandlungen vgl. Vandal, *a. a. O.*, Bd. I, S. 161—167 und Driault, *Tilsit*, S. 234—235.

[3]) Champagny an Caulaincourt aus Paris vom 12. November 1807 (Schilder, *a. a. O.*, Soc. hist. russe, *Sbornic*, Bd. 89, S. 737—738) und A. Vandal, *Instructions données par Napoléon à M. de Caulaincourt après la paix de Tilsit* (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. IV, 1890, S. 54—78), S. 70—71; Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 186—187.

Das offiziell mitgeteilte Verlangen Alexanders I., sich mit der Abtretung der rumänischen Fürstentümer einverstanden zu erklären [1]), wurde mit zwei Entwürfen zu einem Vertrage zwischen Frankreich und Russland beantwortet. Der erste Entwurf hatte die Unversehrtheit des türkischen Reiches zur Grundlage und sah die Räumung Schlesiens von den Franzosen und die der Donaufürstentümer durch die Russen vor, überliess diesen jedoch Bessarabien, wie es in Artikel 3 hiess, «als berechtigte Entschädigung für die Unkosten, die entstanden waren, weil der Diwan seine Verpflichtungen diesen Provinzen gegenüber nicht eingehalten habe»; ausserdem wurde das russische Verhalten den Donaufürstentümern gegenüber festgelegt. Der zweite Entwurf gestand die Annexion Schlesiens durch die Franzosen zu und die Angliederung der Moldau, der Walachei und Bessarabiens an Russland zusammen mit den Donaumündungen, wobei die Grenze an dem der Türkei am nächsten gelegenen Arm entlang laufen sollte [2]). Am 12. Januar 1808 erhielt Sébastiani von Napoleon Auftrag, festzustellen, welche Haltung die Türkei inbetreff der Abtretung der Donauländer einnehmen werde [3]), obgleich noch nicht einmal sicher war, ob der Kaiser selbst sie zugestehen werde [4]). Noch mehr. Als er erfuhr, dass der Zar die Annexion Schlesiens nicht genehmigen werde, versuchte er die russischen Ansprüche durch eine Annäherung an Österreich zu dämpfen [5]); jedoch der erneut ausbrechende Kampf

---

[1]) Savary an Napoleon aus Petersburg vom 18. November 1807 (*Correspondance de Napoléon I*, Bd. VII, S. 364—385); zu ergänzen mit den Forderungen Romanzoffs an Tolstoi aus Petersburg vom 26. November/8. Dezember 1807 (Schilder, *a.a. O.*, Soc. hist. russe, Sbornic, Bd. 89, S. 259) und vom 11./23. Januar 1808 (*Ebenda*, S. 362). Vgl. auch Driault, *Question d'Orient en 1807*, S. 56—57 und Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 169—170 und 220—222.

[2]) Diese beiden Pläne sind dem Briefe Tolstois an Romanzoff aus Paris vom 3./15. Januar 1808 angefügt (Schilder, *a. a. O.*, Soc. hist. russe, *Sbornic*, Bd. 89, S. 356—358 und 358—359); beide vom 2./14. Januar 1808 datiert. Das Schreiben Tolstois, S. 355.

[3]) Napoleon an Champagny aus Fontainebleau vom 12. Januar 1808 und Champagny an Sébastiani aus Paris vom 14. Januar 1808 (Coquelle, *Sébastiani à Constantinople*, S. 606—607).

[4]) Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 231—232.

[5]) *Ebenda*, S. 233—237: Audienz Metternichs vom 22. Januar 1808 und die darauf folgenden Verhandlungen. Vgl. auch Djuvara, *a. a. O.*, S. 368—373.

mit England nötigte ihn, dieses Hin- und Herziehen aufzugeben und sich so eng wie möglich an Russland anzuschliessen, selbst unter Verzicht auf seine Grundsätze hinsichtlich des europäischen Orients. Das an Alexander I. gerichtete Schreiben vom 2. Februar 1808 macht den Eindruck der völligen Rückkehr Napoleons zu den mit Paul I. im Jahre 1801 aufgestellten Plänen. Eine durch österreichische Truppen verstärkte französisch-russische Armee sollte gegen den Bosporus und von da gegen Ägypten und Indien vorstossen, um Englands Macht in Asien zu brechen. Das zerstörte türkische Reich sei zu teilen, entsprechend einem Plan, der bei einer Zusammenkunft der beiden Kaiser festzulegen sei [1]). Es waren schöne Worte, die Alexander I. entzückten [2]), die aber keinen andern Zweck hatten, als das französisch-russische Bündnis zu verlängern und für eine gewisse Zeit die Unversehrtheit der Türkei zu retten.

Trotzdem wurden in Petersburg die Verhandlungen zwischen Caulaincourt und Romanzoff eifrig fortgesetzt. Der russische Kanzler schlug zu Beginn des Jahres 1808 zwei Teilungssysteme vor: Russland solle die Moldau und die Walachei besetzen und Frankreich Schlesien oder Ägypten erhalten. In einem bestimmten Augenblick bot er Frankreich Bosnien und Ägypten und Österreich Serbien an, wobei er Konstantinopel für Russland in Anspruch nahm [3]). In einer neuen Formel wurden Frankreich Morea, Albanien, der Archipel und ein Teil von Bosnien angeboten; der Rest dieser Provinz zusammen mit Kroatien sollte an Österreich gegeben werden; Russland sollte die Walachei, die Moldau, Bulgarien und möglicherweise auch Serbien zufallen; doch verzichtete man auf Ver-

---

[1]) Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 242—244. Brief Napoleons an Caulaincourt aus Paris vom 2. Februar 1808 (*Ebenda*, Bd. III, Beilage 1, S. 555 und Soc. hist. russe, *Sbornic*, Bd. 89, S. 433, vom 12./24. Februar 1808, als der französische Gesandte Romanzoff Mitteilung machte) und Driault, *Question d'Orient en 1807*, Bd. XV, S. 67—68.

[2]) Bericht Caulaincourts aus Petersburg vom 26. Februar 1808 in: A. Vandal, *Documents relatifs au partage de l'Orient, négocié entre Napoléon et Alexandre I, janvier-juin 1808* (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. IV, 1890, S. 421—470) bes. 431—432 und seinen Bericht an Napoleon aus Petersburg vom 27 Februar 1808 (*Ebenda*, S. 432—434); Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 280—283.

[3]) Vandal, *Documents*, S. 440—446: Caulaincourts Bericht Nr. 29 aus Petersburg vom 2. März 1808.

langen Caulaincourts auf letzteres, um es einem Erzherzog oder einem griechischen Prinzen zukommen zu lassen, der sich mit einer russischen Grossfürstin zu verheiraten habe. Zum Ausgleich für Konstantinopel und die Dardanellen bot der Kanzler Frankreich Syrien und Ägypten an und Caulaincourt wollte Serbien und je einen Teil Mazedoniens und Rumeliens dem österreichischen Staate anfügen, um diese beiden Mächte ins Gleichgewicht zu erhalten [1]). Bei einer neuen Zusammenkunft entwickelte Romanzoff einen ausgedehnten Plan gemeinsamer Betätigung. Im Fall einer Teilung von geringerer Ausdehnung, sollte Russland die Moldau, Bessarabien, die Walachei und Bulgarien erhalten, Frankreich sollte Albanien, einen Teil von Bosnien, Morea und Kreta in Besitz nehmen; Österreich solle Kroatien und der Rest von Bosnien zufallen; Serbien aber solle einem Erzherzog oder Prinzen gegeben werden, der mit einer russischen Grossfürstin verheiratet sei. Im Fall einer Teilung von grösserer Ausdehnung sollte Russland die Moldau, die Walachei, Bessarabien, Bulgarien und einen Teil von Rumelien erhalten; Frankreich solle Bosnien, Albanien, Morea, Kreta, Cypern, Rhodos, den Archipel, Smyrna, die Levanteküste, Syrien und Ägypten in Besitz nehmen, Österreich hätte Serbien, Mazedonien bis zum Meere ohne Saloniki, das an Frankreich fallen werde, zu bekommen. Kroatien könnte entweder von Frankreich oder von Österreich genommen werden. Man setzte sogar schon die entsprechenden Grenzen fest. Caulaincourt gestand den Russen weder Konstantinopel noch die Dardanellen zu, verlangte aber zu gleicher Zeit Russlands militärische Hilfe zur Eroberung von Syrien und Ägypten. In einer Anmerkung zu seinem Berichte spricht er von Konstantinopel, das unabhängig mit einem gewissen Landbesitz in Rumelien und in Anatolien sein solle, wofür die Russen Entschädigungen in der Richtung auf Trapezunt erhalten sollten [2]). Die Besprechungen betreffs des Schicksals von Konstantinopel und der gegenseitigen Hilfeleistung zur Durchführung der Teilung liessen sich nicht so leicht zum Abschluss bringen,

---

[1]) Bericht Nr. 20 aus Petersburg vom 4. Mai 1808 (*Ebenda*, S. 446—451); Bericht Nr. 21 aus Petersburg vom 7. März 1808 (*Ebenda*, S. 451—452).

[2]) *Ebenda*, Bericht Caulaincourts aus Petersburg vom 9. März 1808. Plan Romanzoffs in A. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Bd. VIII, Paris, 1849, S. 449—456.

da keine der beteiligten Parteien nachgeben wollte [1]). Daher blieb es dabei, dass sie bei einer Zusammenkunft mit Napoleon und Alexander beendet werden sollten [2]).

Zu einem gegebenen Zeitpunkt schienen die Verhandlungen ins Stocken zu geraten und es entstand sogar eine gewisse Kühle in den Beziehungen zwischen den beiden Höfen und zwar wegen der rumänischen Fürstentümer. Es tauchten sogar neue Pläne auf, die diesen Zustand kennzeichneten. Unter dem Einfluss Talleyrands erwies sich der Graf d'Hauterive in zwei vom Sommer 1808 datierten Denkschriften als Gegner einer russischen Ausdehnung nach dem Balkan und dem Bosporus, liess jedoch eine Teilung des ottomanischen Reiches nach folgenden Gesichtspunkten zu: Die Balkanhalbinsel ist in zwei Teile zu teilen durch eine Linie, die von Nikopolis nach Süden dem Ägäischen Meere zu verläuft. Alles, was östlich dieser Linie zu liegen kam, sei an Russland zu geben, einschliesslich von Konstantinopel und den Dardanellen; was westlich gelegen sei, sei zwischen Österreich und Frankreich zu teilen, doch so, dass letzteres den gesamten Archipel und Ägypten in Besitz nehmen solle [3]). Im russischen Lager überreichte der Graf Pozzo di Borgo, ein Landsmann Napoleons, aber sein unversöhnlicher Feind, dem Zaren eine Denkschrift des Inhalts, er möge im Einverständnis mit Österreich eine Teilung durchführen, welche

---

[1]) Vgl. Berichte Nr. 23 aus Petersburg vom 10. März 1808 (Russland bietet Frankreich in Austausch mit Constantinopel Neapel an); Nr. 24 aus Petersburg vom 12. März 1808 (Alexander will bei der Eroberung der levantischen Städte, aber nicht Syriens und Ägyptens mitwirken); Nr. 25 aus Petersburg vom 12. März 1808 (Vgl. Vandal, *a. a. O.*, S. 257—260, 263—265, wo sich auch die übrigen Berichte finden, die sich auf die in Petersburg gepflogenen Verhandlungen beziehen).

[2]) Schreiben Caulaincourts an Napoleon aus Petersburg vom 16. März 1808 (*Ebenda*, S. 465—467) über den Wunsch Alexanders, mit ihm eine Zusammenkunft in Erfurt zu haben; Bericht Nr. 34 aus Petersburg vom 21. Mai 1808 (*Ebenda*, S. 467—468), laut welchem Alexander bedingungslos die Art der Zusammenkunft billigte entsprechend dem von Caulaincourt gemachten Vorschlag, der dem Bericht vom 22. Mai 1808 angefügt ist (Vandel, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. III, Beilage I, S. 515); Bericht Nr. 39 aus Petersburg vom 24. Juni 1808 (Vandal, *Documents*, S. 468—469), laut welchem Alexander den Wunsch äusserte, die geplante Begegnung für den August festzusetzen.

[3]) Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, S. 403—406; Djuvara, *a. a. O.*, S. 374—375.

Russland den Besitz der rumänischen Fürstentümer zu bringen habe [1]). Aber die Geschicklichkeit Caulaincourts und besonders die merkwürdige Geduld Alexanders [2]) brachten die Wiederaufnahme freundschaftlicher Beziehungen zu Stande, sodass während Volksunruhen in Konstantinopel ausbrachen, die Zusammenkunft von Erfurt zu Stande kam. Von der ihm durch Napoleon gewährten Freiheit Gebrauch machend, kündigte der Zar Caulaincourt an, dass er am 27. September in Erfurt sein werde, um über die orientalische Frage zu verhandeln [3]).

DER TEILUNGSPLAN VON ERFURT

Bei den zu Erfurt geführten Verhandlungen sah Napoleon sich genötigt, einen Teil des ottomanischen Reiches trotz aller von den Türken erhaltenen Beweise ihrer Freundschaft zu opfern [4]), aber er tat es heimlich, um letztere nicht zu einem Bündnis mit England zu treiben. Die Tilsiter Pläne wurden sehr eingeschränkt. Napoleon, um nicht allzuviel nachgeben zu müssen und Alexander, um etwas unbedingt sicher in die Hand zu bekommen, einigten sich darin, dass die rumänischen Fürstentümer in russischen Besitz

---

[1]) Djuvara, *a. a. O.*, S. 376—378 (datiert aus dem Jahre 1809); Bittard des Portes, *Préliminaires de l'entrevue d'Erfurt. 1808* (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. IV, 1890, S. 95—144), S. 117—118.

[2]) Schreiben Caulaincourts an Champagny vom 14. Juni 1808 (Bittard des Portes, *a. a. O.*, S. 118). Eine Erklärung für diese Haltung Alexanders gibt uns P. Rain (*Alexandre I, 1777—1825*, Paris, 1913, S. 187), auf Grund des vom Zaren an seine Mutter gerichteten Schreibens, in welchem er u. a. sagt: « Il faut que la France puisse croire, que son intérêt politique peut s'allier avec celui de la Russie; dès qu'elle n'aura pas cette croyance, elle ne verra plus dans la Russie qu'un ennemi qu'il sera de son intérêt de chercher à détruire »; es müsse Zeit gewonnen werden « pour pouvoir respirer librement et augmenter pendant ce temps précieux nos moyens, nos forces. Mais ce n'est que dans le plus profond silence que nous devons y travailler » (Grossfürst N. Mihailowitsch, *Relations diplomatiques de la Russie et de la France, 1808—1812*, Paris, 1906. — Petersburg, 1905, Bd. I, S. 24; dort der volle Wortlaut des Briefes).

[3]) Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 379—380.

[4]) Brief Latour-Maubourgs an Champagny aus Konstantinopel vom 25. August 1808 während der Erfurter Zusammenkunft, in: P. Coquelle, *La Tour-Maubourg, chargé d'affaires à Constantinople, 1809—1812* (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. XIX, 1905, S. 572—605), S. 573.

gelangen sollten [1]). Das am 12. Oktober 1808 abgeschlossene Abkommen ist durch die Beziehungen gekennzeichnet, welche zwischen den vertragschliessenden Teilen in Bezug auf den Gegenstand ihrer Verhandlungen geschaffen wurden. In Artikel 8 anerkannte Napoleon die Vereinigung der Fürstentümer Moldau und Walachei mit dem russischen Reiche, als dessen Grenze nun die Donau festgesetzt wurde. In Artikel 9 verpflichtete sich der Zar, das mit Frankreich getroffene Abkommen geheim zu halten und die notwendigen Verhandlungen unmittelbar mit der Pforte zu führen; Frankreich verzichtete auf eine vermittelnde Tätigkeit, um die französisch-türkische Freundschaft nicht zu gefährden und die Ottomanen nicht in die Arme Englands zu treiben. Artikel 10 setzte fest, was im Falle eines Widerstandes der Türken oder des Eingreifens einer andern Macht zu geschehen habe; sollte die Türkei nicht nachgeben, sondern zum Kriege treiben, dann habe Napoleon nicht teilzunehmen; sollte Österreich die Partei der Türken gegen Russland ergreifen, dann habe Frankreich diesem beizustehen; sollte jedoch Österreich an Frankreich den Krieg erklären, dann habe Alexander Napoleon zu unterstützen. In den Schlussbestimmungen gewährleisteten sich beide die Unversehrtheit des ottomanischen Reiches; eine neue Zusammenkunft sollte im folgenden Jahre über die hiermit zusammenhängenden Fragen entscheiden [2]).

Die drei an Latour-Maubourg gerichteten Depeschen vom 2. November 1808 zeigen den Kampf zwischen der Notwendigkeit, die in Erfurt gefassten Beschlüsse zu verwirklichen und dem Wunsche, sich die Freundschaft der Türkei nicht gänzlich zu verscherzen. In der ersten, die Zahl 30 tragenden Depesche erklärte Napoleon, es sei ihm nicht gelungen, irgend etwas in Beziehung auf den russisch-türkischen Frieden zu erlangen. Alexander habe die Moldau und die Walachei gefordert, Frankreich habe sich dagegen erklären müssen und so sei man zu keinem Beschluss gekommen. Er fügte hinzu, dass er den ottomanischen Anliegen sich weiterhin verpflichtet wisse und gewährleiste die Unversehrtheit der Türkei bis

---

[1]) Über die Verhandlungen und die verschiedenen Formen der Erfurter Übereinkunft vgl. Driault, *Tilsit*, S. 359; Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. I, S. 426—428 und 475—482.

[2]) Noradounghian, *Traités*, Bd. II, S. XXI und 80—81 (Text Nr. 26).

zur Donau, falls die Russen nicht aus den rumänischen Fürstentümern vertrieben werden könnten. In seiner zweiten Depesche — Zahl 31 — gab er seinem Vertreter den Auftrag, die Türken von der Notwendigkeit des Verzichtes auf diese beiden Provinzen zu überzeugen, jedoch Sorge zu tragen, dass die französischen Levanteinteressen nicht gefährdet würden. Die dritte Depesche — Zahl 32 — zählte die Gründe für dies Nachgeben auf, schloss jedoch mit einer Redensart, die mit dem vorher Gesagten im Widerspruch stand: « Il vaut mieux montrer la France opposée à cette cession. C'est l'affaire des Russes de persuader les Turcs » [1]).

DIE LETZTEN FORMEN DES TILSITER PLANES UND DER VERLUST BESSARABIENS

Der von den Türken mit den Engländern an den Dardanellen am 10. Januar 1809 abgeschlossene Friede und die von der Pforte unternommenen Versuche, sich der englischen Diplomatie zur Verteidigung ihres gesamten Besitzstandes [2]) zu bedienen, nötigten die beiden Tilsiter Partner, eine klare Stellung einzunehmen. Der russisch-türkische Krieg flammte wieder auf mit seinem wechselnden Kriegsglücke, das manchmal den Türken die Hoffnung des Sieges schenkte, schliesslich jedoch den Russen die Gewissheit des Enderfolges aufleuchten liess. Vollauf in Anspruch genommen mit der Festigung seiner eigenen Dynastie und der Schaffung eines dauerhaften Kräftegleichgewichtes in Osteuropa durch Wiederherstellung eines polnischen Staates, verhielt sich Napoleon den in Erfurt übernommenen Verpflichtungen gegenüber durchaus korrekt trotz aller Neigung zu einem gegen die russischen Ausdehnungspläne gerichteten Bündnis mit Österreich [3]).

---

[1]) Coquelle, *Latour-Maubourg*, S. 574—576.

[2]) *Ebenda*, S. 578. Vgl. auch Sir Robert Adair, *The negociations for the peace of the Dardanelles in 1809—1810, with dispatches and official documents*, London, 1845.

[3]) Über die Verhandlungen mit dem jungen Metternich vgl. Vandal, *Napoléon et Alexandre I*, Bd. II, S. 376, 394, 396—403. Im übrigen machten auch die Russen Vorschläge an Österreich, indem sie ein Protektorat über Serbien anboten, und zwar als Gegenleistung für die Anerkennung der Einverleibung der Fürstentümer (Mission des David d'Alopeus, *ebenda*, S. 343—351.

In seiner Rede zur Eröffnung der gesetzgebenden Körperschaften am 3. Dezember 1808 gab er bekannt, dass mit seinem Einverständnis der Zar seinem Reiche Finnland, die Moldau, die Walachei und einen Teil von Galizien einverleibt habe [1]). Die polnische Frage schuf jedoch Meinungsverschiedenheiten zwischen den beiden Freunden. Als Antwort auf die Ansammlung bedeutender russischer Kräfte nahe der Grenze des Grossherzogtums Warschau, wandte er sich den Türken, Schweden und Österreichern zu, wodurch er ein Gegengewicht gegen eine mögliche feindselige Haltung Russlands schaffen konnte. Am 27. April 1810 beauftragte er Latour-Maubourg, der ottomanischen Regierung ein militärisches Bündnis anzutragen, wobei Frankreich ihr den Besitz der rumänischen Fürstentümer gewährleistete und im Fall eines Erfolges die Krim versprach [2]).

Die Zurückziehung der russischen Truppen von der polnischen Grenze liess im Mai 1811 eine Beruhigung eintreten, deren erste Auswirkung die offensichtliche Einstellung der diplomatischen Verhandlungen und der gegen Russland gerichteten Rüstungen war [3]). In Wirklichkeit bestand das französisch-russische Bündnis nur noch nach aussen hin. Napoleon fuhr in seinen Vorbereitungen für den im Jahre 1812 unternommenen Angriff fort und Alexander traf die nötigen Massnahmen zu einer unter den günstigsten Bedingungen zu führenden Verständigung.

Die französischen Vorschläge vom April 1811 wurden erneuert. Am 14. September 1811 wurde Latour-Maubourg vom Kaiser beauftragt, den ottomanischen Diwan zu überzeugen, dass eine Aussöhnung mit den Feinden eine unverzeihliche Schwäche bedeuten würde, umsomehr als die französische Hilfe nahe sei. Am 21. September 1811 wünschte er die Entsendung eines Bevollmäch-

---

[1]) Vandal, *a. a. O.*, II, S. 189—191; Coquelle, *a. a. O.*, S. 590 Anmerk. 2.

[2]) Vandal, *a. a. O.*, III, S. 157—158; Coquelle, *a. a. O.*, S. 592. Kurz vorher verlangte Alexander Galizien von Österreich und bot dafür die Walachei und die Moldau bis zum Sereth an, wobei Russland von Bessarabien und die Moldau zwischen Sereth und Pruth behalten wollte. Vgl. die Schreiben Saint-Juliens an Metternich aus Petersburg vom 10./22. Februar, 11./23. Juli und 1./13. August 1811, in: N. Mihailowitsch, *L'empereur Alexandre I*, Petersburg, 1912, Bd. I, S. 402, 412 und 416.

[3]) Vandal, *a. a. O.*, III, S. 159—160.

tigten nach Paris, um über das gegenseitige Verhältnis und ein Übereinkommen in Bezug auf gemeinsames militärisches Vorgehen zu verhandeln. Um die Verhandlungen zu erleichtern und den Rest türkischen Misstrauens zu beseitigen, entschloss er sich, auf den Brief zu antworten, durch welchen Sultan Mahmud ihm einige Jahre zuvor seine Thronbesteigung angezeigt hatte, wobei er diesem seinen Wunsch zum Ausdruck brachte, beide Kaiserreiche zum gemeinsamen Kampf gegen Russland zu vereinigen [1]). Die Niederlage der ottomanischen Armee und der am 28. Oktober 1811 erfolgte Abschluss eines Waffenstillstandes zwischen Türken und Russen entmutigte ihn keineswegs [2]). Am 27. Januar 1812 war er bereit, dem Sultan den gesamten Besitzstand des ottomanischen Reiches die Rückgabe der Krim und die Wiederherstellung des polnischen Reiches zu garantieren. Als Gegenleistung wünschte er den Abbruch der mit Russland im Gange befindlichen Verhandlungen und die Stellung einer Armee von 80.000 Mann, welche die Donau zu dem Zeitpunkte zu überschreiten habe, in dem er in Russland einfallen werde [3]). Die am 15. Februar 1812 erlassenen Anweisungen waren von dem Entwurf eines Vertrages und der Vollmacht ihn abzuschliessen, begleitet [4]). Der Zeitpunkt war gut gewählt. Denn Mahmud war über die russischen Forderungen entrüstet. Aber die im Januar und Februar gemachten Vorschläge gelangten zu spät nach Konstantinopel und unter dem Druck der Freunde Russlands legte sich die Aufregung des Sultans.

Im übrigen wurden die russischen Pläne, statt dem ottomanischen Reiche zu schaden, dem Abschluss eines Friedens immer günstiger. In Tilsit bekannte sich der Zar zu dem Gedanken der Herrschaft über Konstantinopel; in Erfurt begnügte er sich mit dem sicheren Gewinn der rumänischen Fürstentümer. Im Frühjahr 1810 hatte er die Walachei und die Moldau bis zum Sereth an Österreich abgetreten gegen eine Annäherung, die ihm den Plänen Napoleons gegenüber Sicherheit gegeben hätte, wobei er für sich

---

[1]) Der Text des Waffenstillstandsvertrages bei Noradounghian, *a. a. O.*, Bd. II, S. XXII, Nr. 444.

[2]) Coquelle, *Latour-Maubourg*, S. 599—600.

[3]) *Ebenda*, S. 601; Vandal, *a. a. O.*, Bd. II, S. 333.

[4]) St. Julien an Metternich aus Petersburg vom 22. Dezember 1811—3. Januar 1812 (N. Mihailowitsch, *a. a. O.*, Bd. I, S. 454).

nur den Rest der Moldau und Bessarabien behalten wollte. Da es ihm nicht gelang, die Zustimmung der Wiener Regierung zu erlangen, war er bereit, den Türken diejenigen Gebiete zu überlassen, welche er Österreich angeboten hatte. In diesem Sinne machte General Kutusoff im Anschluss an die zu Ende geführten Waffenstillstandsverhandlungen Friedensvorschläge; aber er stiess auf den entschiedenen Widerstand des Sultans. Gerade als der Friedensvertrag vor dem Abschluss zu stehen schien, wurden die Verhandlungen abgebrochen [1]). Russland fand wirksame Hilfe bei den Vertretern Englands, Adair und später Liston, und bei dem schwedischen Gesandten, die mit Freuden die Vermittelung übernahmen, um die Türken von Frankreich zu trennen [2]). Die Unterhändler blieben in Bukarest in Erwartung neuer Vorschläge seitens des Zaren. Von dem französischen Angriff bedroht und daher genötigt, sobald als möglich, den Kampf mit den Türken ein Ende zu bereiten, begnügte sich Alexander I. mit dem Pruth als Grenze. Diese Formel war schon längst von den russischen Diplomaten vorgesehen. Der österreichische Gesandte in Petersburg lernte sie schon im Juli 1810 kennen [3]). Im September 1811 erklärte Kocheleff, die Abtretung Bessarabiens und die Festlegung der Grenze am Pruth könnten sofort zum Abschluss des Friedens führen [4]). Im März 1812 fand sich diese Formel unter den russischen Vorschlägen; sie war jedoch von dem Wunsche begleitet, ein politisches und militärisches Bündnis gegen Napoleon abzuschliessen [5]). Die Verhandlungen wurden auf neuer Grundlage aufgenommen, trotz aller Versuche Napoleons, den Konflikt zu verlängern. Der Sultan nahm die Mitteilung zu einem österreichisch-französischen Bündnis kühl entgegen, obwohl in diesem die Unversehrtheit des türkischen Reiches gewährleistet war und antwortete den immer dringender werdenden Vorschlägen Napoleons ausweichend, fuhr jedoch fort, mit

---

[1]) *Ebenda.*

[2]) St. Julien an Metternich aus Petersburg vom 14./26. April 1811 (*Ebenda*, Bd. I, S. 409). Vgl. Vandal, *a. a. O.*, Bd. III, 236—237.

[3]) St. Julien an Metternich aus Petersburg vom 14./26. April 1811 (N. Mihailowitsch, *a. a. O.*, Bd. I, S. 409).

[4]) St. Julien an Metternich aus Petersburg vom 16./28. September 1811 (*Ebenda*, Bd. I, S. 446).

[5]) Vandal, *a. a. O.*, Bd. III, S. 443—444.

den Russen wegen des Friedens zu verhandeln [1]). Gleichwohl suchte er bis zum Beginn der französisch-russischen Feindseligkeiten Zeit zu gewinnen. Die Intervention der Napoleon feindlichen Mächte, die nicht versäumten, der Hohen Pforte die Abmachungen von Tilsit und Erfurt mitzuteilen, führten zum Abschluss des Friedens von Bukarest (28. Mai 1812), durch welchen Russland Bessarabien gewann und die Türkei sich zur Neutralität in dem eben losbrechenden Kampfe verpflichtete [2]). Ein letzter Vorschlag Napoleons zu einem französisch-türkischen Bündnis gegen Russland [3]) gelangte zu spät an die Pforte. Sein Abgesandter, General Andréossy, überschritt die ottomanische Grenze in Dalmatien am 29. Juni 1812, einige Tage nach der Ratifizierung des Friedensvertrages. Am gleichen Tage zog der neue Gesandte Russlands, Graf Italinski, in Konstantinopel ein [4]).

Sei es aus Eigenliebe, sei es um sein Ansehen bei dem Diwan zu bewahren, kam er später mit Freundschaftsangeboten zur Hohen Pforte. Doch der französische Einfluss in Konstantinopel war von neuem vernichtet. Niemand achtete auf die Worte dessen, gegen den sich ganz Europa erhob [5]).

* * *

So endete der grossartige Plan von Tilsit, durch den Napoleon nach dem Versuch, durch Kampf Russland an der Grenze des Abendlandes aufzuhalten, durch Freundschaft und ausserordentliche Versprechungen sich bemühte, es an den europäischen Osten in Asien zu ketten. Es ist richtig, dass durch das neue Gleichgewicht der Kräfte, das sich auf Grund der Verständigung mit Alexander I. bildete, der französische Kaiser für sich die Rolle eines Schiedsrichters in Anspruch nahm. Es ist wahrscheinlich,

---

[1]) *Ebenda*, Bd. III, S. 333 f.; Coquelle, *a. a. O.*, S. 602 ff.

[2]) Der Text des Vertrages bei Noradounghian, *a. a. O.*, Bd. II, S. XXII und 87—89, Nr. 446; D. A. Sturdza — Colescu-Vartic, *Acte şi documente*, Bd. I, S. 296—302 (Artikel 4—6 beziehen sich auf Bessarabien).

[3]) Die Anweisungen für Andréossy bei P. Coquelle, *Andréossy, ambassadeur à Constantinople, 1812—1814* (*Revue d'histoire diplomatique*, Bd. XX, 1906, S. 234—259), S. 237—239.

[4]) Über die Reise Andréossys *ebenda*, S. 239—248 und Vandal, *a. a. O.*, Bd. III, S. 444—448.

[5]) Coquelle, *Andréossy*, S. 253—254 und 258.

dass seine nach Tilsit und Erfurt entfaltete diplomatische Tätigkeit, die eine möglichst weitgehende Begrenzung der russischen Territorialansprüche zum Ziele hatten, das türkische Reich vor dem völligen Zusammenbruch gerettet hat, und seine Pläne zum Einfall in Russland haben es dem Sultan ermöglicht, im Jahre 1812 einen einigermassen günstigen Frieden zu schliessen. Gequält von der Furcht von einem übermächtigen Russland, welches früher oder später das Schwarze Meere und den Durchgang zum Mittelländischen Meer beherrschen könnte, auch als er jeglichen Einfluss im Orient verloren hatte und seine Herrschaft stand durch eine ganz Europa umfassende Koalition vor dem Zusammenbruch, hat er nicht aufgehört, sich mit dem Schicksal des türkischen Reiches zu beschäftigen. Am 31. März 1815 liess er seine Sorge, wie sich infolge seiner Niederlage das künftige Geschick des Orients gestalten werde, in den an Fleury de Chaboulon gerichteten Worten durchblicken: « Si je succombe dans la lutte qui se prépare, ... la Grèce sera agrandie de la Macédoine et des Iles Ioniennes; il se formera dans les Balkans des États indépendants pour être, comme la Suisse et la Hollande, des points neutres; au centre de l'Europe l'Autriche cédera le pas à un vaste empire hongrois; la suprématie commerciale et matérielle sera au pouvoir de la Russie établie à Constantinople et de l'Angleterre maîtresse de l'Afrique... »[1]).

Obwohl Napoleon der ausgesprochene Vertreter einer Bewegung war, welche das nationale Eigenleben der Völker sowie einen Neuaufbau Europas auf dem Prinzip der Nationalitäten, das in Westeuropa teilweise schon durchgeführt war, ausdrücklich betonte, so hat er, was den Osten anbetrifft, nicht den Versuch gemacht, die eigentlichen Wünsche der Bewohner jener Gegenden zu befriedigen, die Gegenstand seiner diplomatischen Handlungen waren; er hat vielmehr ein politisches Gleichgewicht aufrichten geholfen, das keine Rücksicht nahm auf die Sehnsucht nach nationalem Zusammenschluss. Sowohl in den Plänen von Tilsit und Erfurt, als auch in denjenigen, die entworfen wurden, entweder auf Grund des französisch-russischen Einverständnisses, oder der Versuche den Forderungen Alexanders I. nach Gebietserweiterung einen Damm entgegenzusetzen und ein Bündnis gegen diesen zusammenzubringen, ist ständig der Gedanke lebendig gewesen, das tür-

[1]) Barral, *Prophéties de Napoléon I-er* (*Nouvelle Revue*, Bd. 112), S. 197—198.

kische Reich als Mittel zu benutzen, um die politischen Ansprüche des einen oder des andern seiner Verbündeten zu befriedigen; aber dieser Gedanke hat den französischen Einfluss in Konstantinopel zunichte gemacht und hat es Russland erlaubt, Bessarabien zu gewinnen in einer Zeit, in welcher der Sturz Napoleons die Bewegung zur Befreiung der Völker vernichtete, die von der französischen Revolution verkündet worden war.

Gestützt auf eine reaktionäre Gedankenwelt und allein mächtig geblieben in einem durch die napoleonischen Kriege geschwächten Europa, konnten die Russen einen starken Druck auf die im Karpathen-Donauraum liegenden Gebiete ausüben, ohne dass die Türken ernstlichen Widerstand entgegensetzen konnten. So oft in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts die Frage nach dem Kräftegleichgewicht im Südosten Europas aufgeworfen wurde, brachte Russland den Zustand der rumänischen Fürstentümer zur Sprache und bereitete sich auf eine kommende Herrschaft vor. Wechselfälle in der internationalen Politik haben auf dem Pariser Kongress veranlasst, dass drei im Süden Bessarabiens gelegene Bezirke zurückgegeben wurden, die Rumänien jedoch aufs Neue auf dem Berliner Kongress verlor. Der Weltkrieg und die russische Revolution erst haben der Bewohnerschaft der Bukowina und Bessarabiens die Möglichkeit gegeben, ihrem Willen dadurch Ausdruck zu verleihen, dass sie sich an den rumänischen Staat wieder anfügten. Neue politische Verhältnisse haben im Jahre 1940 den Verlust Bessarabiens und eines Teiles der Bukowina veranlasst, die durch Kampf im Juli 1941 zurückgewonnen wurden.

In dem Zeitraum, mit dem wir uns in der vorliegenden Arbeit beschäftigt haben, im 19. und 20. Jahrhundert sind offensichtlich die zu unserm Schaden nach Norden und Osten vorgenommenen Grenzveränderungen, wie eine genaue Untersuchung ergibt, niemals durch die Verwirklichung nationaler Strömungen des rumänischen Volkes entstanden, sondern durch Notwendigkeiten, die nur mit einem politischen Gleichgewicht unter den uns benachbarten Staaten zu tun hatten; daher sind sie mehrfach wertlos geworden und haben nur noch stärker die Bildung eines Rumäniens von überallher anschliessenden Nationalstaates in die Erscheinung treten lassen.

CONSTANTIN I. ANDREESCU

UN EFFET DE LA PROPAGANDE RUSSE DU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE AU MONASTÈRE DE COŞULA

Sans toujours trouver le temps de leur consacrer des études approfondies, Nicolas Iorga qui pressentait l'intérêt iconographique s'attachant à certaines peintures religieuses, ne laissait pas de les signaler et d'en publier des reproductions chaque fois que cela lui était possible, en ne manquant pas, avec la générosité qui le caractérisait, d'exhorter les autres à un examen plus minutieux [1]).

C'est ainsi qu'il publiait dans le Bulletin de la Commission des Monuments historiques la photographie d'une peinture décorant l'intérieur du monastère de Coşula, qui représente une scène de moisson, l'accompagnant du commentaire suivant:

« Un peintre, de beaucoup plus récent, a ajouté vers 1820 (le caractère des vilaines inscriptions nous le démontre), une nouvelle peinture qui, soit qu'elle provienne de l'inspiration de ce peintre tardif, soit qu'elle reproduise d'une manière grotesque quelque peinture plus ancienne, présente l'avantage de nous faire voir tout espèce de figures curieuses prises dans la réalité... On nous montre un Turc, tel que l'étaient ceux qui faisaient le commerce dans la Moldavie de ce temps, et même, fuyant devant son sabre, un paysan dont le costume correspond à celui des paysans moldaves de cette région » [2]).

Dénuée de toute qualité artistique, cette peinture à l'huile qui recouvre d'anciennes fresques ne saurait nous intéresser que par le sujet, rarement représenté dans nos églises. Quelle est la signifi-

---

[1]) *Buletinul Comisiunii Monumentelor Istorice*, An. XXXIII, fasc. 104, 1940, p. 63.

[2]) *Ibid.*, An. XXXI, fasc. 95, 1938, fig. 10, pp. 9, 15.

cation de cette scène? L'inscription à demi effacée nous permet de déchiffrer peu de mots qui ne nous fournissent aucun éclaircissement: « Când au trimes... ».

Examinons-la en détail, quoique la mauvaise reproduction de la peinture nous rende la tâche difficile:

On y voit au premier plan, à gauche, dans un vaste champ de blé, un personnage à barbe, vêtu à l'orientale, qui semble donner des ordres en tendant à bout de bras un bâton. Un serviteur porte les pans de son manteau, tandis qu'un autre se tient à genoux devant lui. On distingue à droite, toujours au premier plan, un moissonneur vêtu d'une courte et ample chemise, par-dessus laquelle il porte une veste à manches retroussées; il est chaussé de sandales (opinci) lacées sur des bas qui retombent (obiele?). Plusieurs moissonneurs occupent le fond du tableau, tandis qu'au centre de l'arrière-plan se tient un enfant [1]).

Nous consultons vainement le Manuel des peintres de l'Athos, l'Hermineia — le thème de la moisson n'y figure que dans la description de la parabole du riche qui a eu de belles récoltes et que nous voyons représentée dans les églises de Valea et de Chiţorani. Mais, dans cette dernière scène, on voit le riche contempler son blé déjà serré en meules devant les granges qu'il fait bâtir.

Dans le texte des évangiles, c'est la parabole de la semence qui fait mention de la moisson: ... «pour ne pas arracher l'ivraie avec le blé, laissez-les croître ensemble jusqu'à la moisson, et au temps de la récolte je dirai aux moissonneurs: « arrachez d'abord l'ivraie et faites-en des gerbes afin de la brûler; quant au blé, ramassez-le et le mettez dans ma grange ». Et puis voici l'interprétation: « La moisson est la fin du monde et les moissonneurs sont les anges ». L'illustration de ce texte peut être vue à l'église de Chiţorani — elle ne correspond nullement à la représentation qui nous intéresse, car on y distingue clairement le nimbe des anges moissonneurs, sans y observer d'autres personnages [2]). D'ailleurs, le Manuel enseigne la manière de laquelle il faut peindre cette scène. En outre, la proximité de la gueule du Léviathan nous confirme qu'il s'agit là d'une figure du Jugement dernier.

---

[1]) *Ibid.*, fig. 10.

[2]) *Ibid.*, An. XXXIII, fasc. 104, 1940, fig. 11, p. 81.



Peinture du monastère de Coşula.

C'est en examinant les scènes qui décorent les murs de l'église dédiée à Saint Élie de Iaroslavl, en Russie, église datant de la fin du XVIe siècle, que nous avons retrouvé un thème semblable à celui dont nous nous occupons:

Voici un vieillard barbu, vêtu à l'orientale, qui, le bâton à la main, semble donner des ordres à un serviteur qui se penche sur un enfant. Quatre moissonneurs occupent le reste du tableau. Il s'agit, l'inscription nous le fait savoir, d'un épisode de la vie du prophète Elisée [1]).

Dans les ménées roumains plus anciens, copiés d'après des ménologes et des synaxaires grecs, cet épisode ne se trouve pas — voilà que nous ne nous étonnons plus de ne pas l'avoir rencontré dans l'Hermineia, manuel des peintres de l'Athos — il figure en échange *in extenso* dans la *Vie des Saints* éditée au monastère de Neamtz en l'année 1813 [2]). Ceci pourrait donc être une interpolation slave dans le récit de la vie de saint Élisée qui a, par ailleurs, inspiré tout un cycle de compositions à la suite du cycle de saint Élie. Nous transcrivons l'épisode (en raccourcissant quelque peu la récit), car il pourrait servir à l'identification d'autres moments de ce thème:

Le prophète guérit une Sunamite de la stérilité et ressuscite plus tard son fils.

« Un jour que le prophète Elisée passait par Sunam, une brave femme l'arrêta pour lui offrir l'hospitalité. Elle dit à son mari:

— Ce saint homme passe souvent par notre ville; arrangeons-lui un petit pavillon avec un lit, une table, une chaise et un chandelier, afin qu'il puisse prendre du repos chez nous.

Ainsi firent-ils, et le prophète se reposait chez eux chaque fois qu'il traversait Sunam.

Se trouvant un jour dans ce pavillon, l'homm de Dieu se demanda par quel moyen il pourrait montrer sa reconnaissance envers cette femme qui avait fait preuve d'une si grande bonté. Il la fit appeler par son serviteur Giézée et lui dit:

— Comment te remercierai-je de ton hospitalité? quel est ton désir?

---

[1]) I. A. Vahrombev, *Ţerkova vo imia cv. proroka Ilii vă G. Iaroslavlă*, Iaroslavl, 1906, fig. 19.

[2]) *Vieţile Sfinţilor.*

Elle répondit:

— Point n'ai-je besoin de quoique ce soit, care je vis en paix parmi les miens.

Giézée dit à son maître après le départ de cette femme:

— Comme ils n'ont pas de fils et que son mari se fait vieux, prie Dieu, ô mon maître, de leur donner un héritier.

Dieu accéda aux prières de son prophète.

La Sunamite mit au monde un fils qui grandit et qui alla un jour rejoindre son père aux champs à l'époque de la moisson. Au bout de quelque temps, l'enfant se plaignit d'avoir mal à la tête.

Le père ordonna à l'un de ses serviteurs de reconduire l'enfant à la maison auprès de sa mère.

Au bout de quelques heures, l'enfant rendit l'âme sur les genoux de sa mère.

La Sunamite s'en fut dire à son mari:

— Donne-moi un serviteur et une ânesse pour que je puisse me rendre auprès de l'homme de Dieu au mont Carmel.

Quand elle se fut approchée du mont Carmel, le prophète enjoignit à son serviteur Giézée d'aller au-devant d'elle.

Et Giézée se rendit au-devant d'elle et l'amena auprès du prophète.

La Sunamite se jeta aux pieds de saint Élisée et Giézée fit mine de la retenir.

— Laisse-là, dit Élisée, car son âme est en ce moment attristée et le Seigneur m'a caché la cause de son affliction.

Et la femme dit:

— Ai-je demandé un fils à mon Seigneur? N'est-ce point toi-même qui le demandas pour moi à Dieu? N'ai-je point dit: Ne fais pas de vaines illusions à ton esclave? Et voici que mon fils vient de mourir.

Saint Élisée la suivit à Sunam et il fit imposer par Giézée son bâton à l'enfant mort, sans obtenir de résultat. Alors, Élisée entrant dans son pavillon vit l'enfant mort qui gisait sur son lit. Par sept fois le saint homme se coucha sur lui et lui souffla au visage et le réchauffa, et l'enfant ouvrit les yeux. Le prophète fit alors appeler la femme et lui dit:

— Prends ton fils.

Et la Sunamite tomba aux pieds du prophète en louant le Seigneur».

Voici les moments du récit que le peintre de Iaroslavl a illustrés:

1. Le mari de la Sunamite, entouré de moissonneurs dans un champ de blé, ordonne à son serviteur de conduire l'enfant malade auprès de sa mère (c'est sans nul doute la scène que nous retrouvons à Coşula).
2. La Sunamite tient l'enfant malade sur ses genoux.
3. La Sunamite étend l'enfant mort sur le lit de saint Élisée dans le pavillon.
4. La Sunamite demande à son mari la permission d'aller au mont Carmel.
5. La Sunamite, à dos d'âne, conduite par son serviteur, se rend auprès de saint Élisée.
6. Le prophète Élisée envoie Giézée au-devant de la Sunamite.
7. La Sunamite est conduite par Giézée auprès d'Élisée.
8. La Sunamite embrasse les genoux du prophète.
9. La Sunamite reçoit l'enfant vivant des mains d'Élisée.

Que la *Vie des Saints* éditée au monastère de Neamtz, travail qui a été commencé en l'année 1809 (les récits du mois de juin, contenant la Vie de saint Élisée, ont vu le jour en décembre 1813), ait pour base des textes slaves, la dédicace ainsi que les vers qui précédent les récits du premier volume en font foi.

On y lit:

« Au temps du règne de notre généreux et seul maître empereur de toutes les Russies, Alexandre Pavlovitch... ».

Puis:

« C'est sous son règne éclatant
que fut commencée l'édition
De ces livres qui longtemps gisèrent sans être traduits,
dont deux viennent d'être imprimés,
C'est-à-dire qu'ils ont été tirés de la langue slave
pour l'usage du peuple roumain ».

Et encore, dans la préface:

« Car le très puissant empire de Russie vient de tendre les ailes de son autorité, recouvrant et protégeant comme il le ferait pour de jeunes oiseaux, ce peuple roumain, alors que le très généreux et bien-veillant empereur Alexandre I entoura des bras de sa haute bienveillance et de sa grandeur les deux Principautés ».

Et plus loin:

« On a corrigé certaines Vies qui ne correspondaient pas aux (versions) grecques »[1].

Nous avons donc sous les yeux un des premiers effets culturels de l'occupation russe qui devait assujetir temporairement les Principautés. C'est sur la similitude de la religion grecque d'Orient, du rite orthodoxe, que s'appuyait la propagande russe pour exercer son influence, car le clergé ne pouvait voir dans le conflit des puissances suzeraines que la possibilité du triomphe de la chrétienté.

L'introduction d'un épisode de la vie de saint Élisée, familier à l'iconographie russe, inconnu à la peinture athonite, dans la seconde série des peintures de Coşula, apparaît ainsi comme un écho isolé de cette propagande. Le peintre, qui doit avoir été un moine étranger, comme le démontre le choix du sujet et les « inscriptions latines inattendues »[2] qu'on lit sur quelques tableaux, a très probablement connu la célèbre église de saint Élie à Iaroslavl.

MARIA GOLESCU

---

[1]) Ioan Bianc, Nerva Hodoş şi Dan Simionescu, *Bibliografia veche românească*, III, pp. 15, 16, 18, 87.

[2]) N. Iorga, *Bulet. Com. Mon. Ist.*, An. XIX, fasc. 48, 1926, p. 70.

LES CROISADES EN ORIENT AU BAS MOYEN ÂGE
OBSERVATIONS CRITIQUES SUR L'OUVRAGE DE M. ATIYA

INTRODUCTION

Il est bien connu aujourd'hui que le grand mouvement des croisades, expression d'un conflit millénaire entre l'Occident et l'Orient (conflit grâce auquel le terme de croisade jouit dans les heures dramatiques actuelles d'une nouvelle vogue) ne finit pas avec la chute de Saint-Jean d'Acre en 1291, date qu'ont prise comme limite finale pour leurs récits non seulement les historiens plus anciens, mais même l'auteur d'un vaste ouvrage récent, si animé et si coloré, sur les « saints passages », M. René Grousset [1]). Pourtant l'idée de la croisade contre les Mécréants ne s'éteignit pas avec la fin du XIIIe siècle. Elle continuait à préoccuper l'Occident durant tout le Moyen Âge et même à des époques plus rapprochées de nous. Cependant le procès de laïcisation, le rôle toujours plus important des facteurs temporels — politiques et surtout économiques — à côté du sentiment religieux, devint au bas Moyen Âge plus évident qu'il ne l'avait été auparavant. L'enthousiasme des masses larges de la chrétienté catholique pour la guerre sainte avait fort diminué, quoique un certain intérêt de sa part subsistât toujours. À cet égard on ne saurait parler au Moyen Âge tardif de vastes mouvements populaires. En fait, à côté de la Papauté, qui, malgré les multiples crises dont elle souffrait (la « captivité babylonienne », le grand schisme occidental et le mouvement conciliaire), continuait sa fonction naturelle de propagande pour la défense de la communauté chrétienne par la guerre contre l'Infidèle, à côté aussi de l'Ordre mili-

[1]) *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, 3 volumes, Paris, 1934—1936.

taire des Hospitaliers faisant de la croisade une mission essentielle en vertu de sa règle et de ses traditions — ceux qui à cette époque s'intéressaient à la guerre contre les Musulmans orientaux, c'étaient les États directement menacés du Proche-Orient (Byzance, la Petite Arménie, Chypre) et plus tard les États du Sud-Est européen (les pays balkaniques, les principautés roumaines, la Hongrie). Les républiques maritimes italiennes, Gênes et Venise, y pensaient également, mais seulement lorsque leurs intérêts économiques se trouvaient en péril et qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'en sortir. De même, la Bourgogne se préoccupait de la croisade orientale, par l'effet de l'ambition, de la solidarité chrétienne ou tout simplement de l'esprit chevaleresque de ses ducs, puisque ses intérêts politiques ou matériels n'en étaient pas directement touchés. Quant aux rois occidentaux, ce n'étaient peut-être que Philippe VI et Jean le Bon de France qui songeassent sérieusement au passage d'outre mer, mais ils furent empêchés de réaliser leurs desseins par le grand conflit avec l'Angleterre et par la mort du dernier de ces souverains. À part donc l'Église, les États et les monarques mentionnés, l'esprit de croisade n'animait plus que des personnalités isolées et des groupes restreints de chevaliers — avant tout français — comme à la belle époque des expéditions en Terre Sainte. Ceux-ci étaient toujours sensibles au grand idéal médiéval et toujours en quête de prouesses. Les royaumes de l'Occident, en cours de consolidation au bas Moyen Âge, étaient trop absorbés dans leurs complications intérieures et extérieures pour que leurs monarques pensassent à des entreprises guerrières si lointaines, si pleines de risques, fussent-elles au nom de la Croix. D'ailleurs, l'échec final des croisades antérieures, des grandes croisades du XIe au XIIIe siècle, ne pouvait pas les y encourager. Le réalisme croissant de la politique européenne était le principal obstacle à l'idéalisme croisé, ce qui empêchait l'organisation d'expéditions de grande envergure. On peut dire — à l'encontre de ce qu'affirme J. Huizinga dans son œuvre du reste magistrale: *Le déclin du Moyen-Âge* [1]) — que la croisade orientale n'était plus un problème politique de premier plan, capable de déclencher un mouvement général de la chrétienté catholique. Elle demeurait néanmoins un problème spirituel, qui préoccupait sin-

---

[1]) Trad. par Mlle J. Bastin, Paris, Payot, 1932, p. 115. Voir aussi notre conférence donnée à l'Université de Leipzig: *Ein entscheidender Moment in der südosteuropäischen Geschichte: Der Kreuzzug nach Warna* (sous presse).

cèrement toute une série de propagandistes. Il ne faut pas oublier en effet qu'à l'époque classique du « saint passage » il n'y avait pas eu une semblable efflorescence de traités relatifs à la Terre Sainte, formant une véritable littérature. L'influence de ces propagandistes, au delà d'un intérêt purement platonique, réussit dès le milieu du XIVe siècle à pousser des groupes assez importants de contemporains à l'action armée, à des expéditions croisées. Toutefois elles furent trop modestes ou trop mal conduites pour ne pas échouer, et avec la fin du XIVe siècle l'idée de croisade, en ce qui concerne son sens primitif, revêtait résolument un caractère de piété platonique, ayant perdu son ancien entraîn et son ancienne ardeur de sacrifice, en face du particularisme européen, des calculs politiques et en général des nouveaux problèmes qui surgissaient par suite de l'évolution historique.

En somme, on peut très bien parler de croisade orientale au bas Moyen Âge. Celui qui, parmi les premiers, a réagi contre l'ancienne thèse concernant la fin de ces entreprises avec celles du XIIIe siècle, thèse « née de la lassitude des historiens, et en contradiction avec les faits », a été J. Delaville le Roulx, dans son grand — bien que peu homogène — ouvrage sur *La France en Orient au XIVe siècle. Expéditions du maréchal Boucicaut* [1]), où il a retracé pour la première fois, à l'aide d'un matériel riche et en partie neuf ou inédit, l'histoire d'ensemble des projets et des expéditions de croisade au XIVe siècle [2]). Mais si les historiens se sont arrêtés, quant aux croisades, à la prise d'Acre, ce n'était pas seulement à cause de la lassitude, comme le croyait ce même savant français, puisque cette raison n'est « ni la seule, ni même la plus sérieuse. Il en est deux autres — fait observer Charles Kohler à propos de ce livre [3]) — qui me paraissent avoir infiniment plus de poids. La première, c'est que la plupart des écrivains qui ont traité la matière dans son ensemble, n'ont vu dans les croisades qu'un mouvement religieux et populaire; or comme il était impossible de soutenir la même thèse pour le XIVe siècle, ils n'ont pas jugé à propos de faire rentrer dans leurs récits les expéditions de cette époque contre les Infidèles; pour eux, ces expéditions ne sont plus des

[1]) 2 volumes, Paris 1885-86 dans la *Bibliothèque des Écoles, françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 44-45. En renvoyant à cet ouvrage, nous ferons désormais usage dans les notes de la forme abrégée: *France*.

[2]) Voir l'introduction de l'auteur.

[3]) Compte-rendu dans la *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, No. 12, 19 mars 1888, p. 227.

croisades. La seconde, toute matérielle, c'est qu'ils manquaient de documents pour étudier l'Orient latin après le XIIIe siècle, n'ayant à leur disposition que Guillaume de Tyr qui s'arrête en 1184, ses continuateurs qui vont jusqu'en 1291 et les textes contenus dans le recueil de Bongars, dont aucun ne dépasse l'année 1310 ». Malgré certaines parties aujourd'hui vieillies et de nombreuses erreurs de faits, cet ouvrage de Delaville le R. est encore utile dans son ensemble. De toute manière, il a le grand mérite d'avoir ouvert de nouvelles et larges perspectives pour l'étude des arrière-croisades entreprises en Orient. Les résultats atteints par lui ont été mis à profit par feu Nicolas Iorga, qui lui aussi a dépassé la limite chronologique traditionnelle, dans les travaux suivants: *Philippe de Mézières (1327—1405) et la croisade au XIVe siècle* [1], *Brève Histoire des croisades et de leurs fondations en Terre Sainte* [2] et dans le recueil de matériaux documentaires: *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XVe siècle* [3]. C'est le premier de ces ouvrages qui nous intéresse ici tout particulièrement. Dans cet important ouvrage, d'une érudition multiple et vaste, dans ce livre bourré de renseignements et contenant beaucoup d'inédit, nous trouvons non seulement un récit pénétrant, limpide, conduit avec beaucoup d'aisance et de vivacité, de la vie et de l'activité de Philippe de Mézières, de cet ardent et infatigable propagandiste du « saint passage », mais aussi un ample exposé des expéditions de croisade d'Humbert II de Viennois, de Pierre I de Lusignan et nombre d'informations sur celle d'Amédée VI de Savoie, complétant et améliorant les chapitres respectifs de Delaville le R. C'est une œuvre de jeunesse, mais qui déjà faisait présager le futur grand historien. On y rencontre aussi, ça et là, quelques erreurs de détail ou d'interprétation — comme on le verra plus loin — qui sont pourtant explicables dans un ouvrage de plus de 500 pages fourmillant de dates.

À côté des livres d'érudition de Delaville le R. et de Iorga se place le manuel très largement conçu, comme horizon, et très utile de M. Louis Bréhier: *L'Église et l'Orient au Moyen Âge: les croisades* [4], qui consacre

---

[1]) Paris, 1896, dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 110. Nous le citerons ci-après: *Méz.*

[2]) Paris, 1924. Il y traite très rapidement, en quelques pages seulement, les expéditions du Moyen Âge tardif.

[3]) 6 volumes, Paris et Bucarest, 1899—1916.

[4]) 5-e édition, Paris, 1928, dans la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. La Ière édition parut, dans la même collection, en 1907.

une centaine de pages à la fortune de la croisade au XIVe et aussi au XVe siècle, en terminant avec la conquête de Constantinople par les Ottomans. Appuyé en général sur d'excellentes données bibliographiques, l'auteur nous trace, sous le titre: « Les théoriciens de la croisade »[1]), ce « tableau d'ensemble » des projets de « saints passages », qui fait défaut à l'ouvrage de Delaville le R., auquel Kohler reprochait justement « d'avoir analysé l'un après l'autre et avec un grand luxe de détails, chacun de ces documents dont un très grand nombre n'offrent que de légères différences, et, par suite, de se répéter fréquemment; on trouvera peut-être qu'il eût mieux fait de les comprendre dans un tableau d'ensemble, où l'idée que l'on se faisait, au XIVe siècle, des meilleurs moyens d'accomplir une croisade eût été placée au premier plan et mise en relief »[2]). Une pareille vue d'ensemble, bien que limitée aux seuls projets de l'époque de Clément V, a été donnée par Franz Heidelberger quelques annés après Bréhier,—mais indépendamment de lui et sans même connaître le compte-rendu de Kohler,—dans la thèse de doctorat intitulée: *Kreuzzugsversuche um die Wende des 13. Jahrhunderts*[3]). Pour en revenir au livre de M. Bréhier, on y trouve encore une large place faite au « développement des missions »[4]) en relation avec l'idée de croisade, ce qui manque pareillement à Delaville le R. Somme toute, il s'agit d'un bon récit général, clair, méthodique, précis, sauf parfois de petites inadvertances (par ex.: certains détails sur « les croisades de Pierre Ier de Lusignan »[5]), faciles à reconnaître à l'aide des ouvrages de Delaville le R. et de Iorga, largement utilisés par l'auteur.

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'OUVRAGE DE M. ATIYA

Les croisades orientales au bas Moyen Âge, bien qu'on eût commencé à en parler une soixantaine d'années auparavant, étaient, on le voit, un sujet peu traité dans son ensemble, malgré les études de détail qui

---

1) *Ibid.*, pp. 248-58.

2) Kohler, compte-rendu cité.

3) Berlin et Leipzig 1911, pp. 77-80 (*Abhandlungen zur Mittleren und Neueren Geschichte*, hgg. von Georg v. Below, Heinrich Finke und Friedrich Meinecke, Heft 31). Une autre étude à ce sujet, qu'a bien voulu nous signaler notre collègue M. Émile Lăzărescu, à savoir: G. Mazzoni, *La crociata alla fine del secolo XIII ed al principio del secolo XIV*, Urbino, 1938, 48 pp., nous est restée malheureusement inaccessible.

4) Bréhier, pp. 268-86.

5) *Ibid.*, pp. 296—305.

sont assez abondantes. Qu'on ne s'étonne donc pas, si dans les synthèses d'histoire générale, grandes et petites, on n'en trouve encore aucun chapitre spécial. On comprend après tout cela que le livre de M. Aziz Suryal Atiya: *The Crusade in the later Middle Ages*[1]), l'objet de notre étude, devait être bien venu. On connaissait déjà cet érudit égyptien, professeur en Angleterre, d'après quelques articles concernant l'histoire du Proche-Orient[2]) et surtout d'après sa monographie au sujet de l'une des plus importantes expéditions de croisade du Moyen Âge tardif, celle de Nicopolis. Cet ouvrage: *The Crusade of Nicopolis*[3]), à l'origine thèse de doctorat présentée à l'Université de Londres, ne fut pas accueilli d'une façon égale. C'est ainsi que Iorga, dans un compte-rendu de la *Revue Historique du Sud-Est Européen*[4]), tout en relevant quelques erreurs, louait «la magnifique information» de cette étude «d'une extraordinaire densité», où il trouvait «beaucoup d'informations nouvelles» et aussi de l'inédit. M. William Miller, l'auteur d'un autre compte-rendu paru dans *The English Historical Review*[5]), la considérait «a learned monograph... based on a wide study of the available materials and a visit to the site of battle», tandis que M. le général Radu Rosetti, dans son article: *Notes on the battle of Nicopolis*[6]), l'estimait comme un «excellent study», encore qu'il ne fût pas toujours de l'avis de l'auteur, auquel il apportait même d'importantes rectifications reposant sur des considérations d'ordre militaire. En dépit de certaines réserves, ce sont là, on le voit bien, des jugements favorables. Mais on rencontre également un compte-rendu plutôt défavorable. M. Georg Stadtmüller, dans la *Historische Zeitschrift*[7]), jugeait l'ouvrage d'une façon plus sévère, mais à ce qui nous semble aussi plus judicieuse, lorsqu'il y relevait à travers beaucoup d'imperfections — spécialement dans l'information bibliographique, — «mehr

---

[1]) Londres, Methuen et Co., 1938, relié, XVI + 604 pp. in 8°, 2 planches colorées, 8 planches monocromes et 4 cartes géographiques, prix: 30 s. netto.

[2]) Voir la bibliographie, p. 561, de l'ouvrage dont nous parlons et dont nous ferons désormais mention sous la forme: *Crus.*

[3]) Londres, mêmes éditeurs, 1934, relié XII + 234 pp. in 8°, 3 cartes. On le trouvera ci-après avec le titre abrégé: *Nicop.*

[4]) T. 11, Bucarest et Paris 1934, pp. 275-78.

[5]) T. 50, Londres, 1935, pp. 542-43.

[6]) *The Slavonic and East European Review*, t. 15 (1937), pp. 629-38.

[7]) T. 151, Berlin, 1935, pp. 578-79. Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous attirer l'attention sur ce compte-rendu.

Eifer als Geschick und Methode ». Il estimait que « überhaupt liegt die grundsätzliche Schwäche Atiyas in dem mangelnden Blick für alles machtpolitische Geschehen » et il voyait dans les pages portant sur la propagande de croisade le seul progrès réalisé par l'auteur pour la science (bien qu'il s'agisse seulement, ajoutons-nous, du développement de certains faits effleurés déjà par Delaville le R.).

Cependant l'étude sur l'expédition de Nicopolis n'était que le dernier chapitre d'un ouvrage plus vaste, qui préoccupait depuis de longues années M. Atiya [1]). Il voulait tenter un nouveau récit à propos des croisades — orientales — du bas Moyen Âge et c'est ainsi que naquit l'ouvrage publié en 1938, où l'auteur, tout en tenant compte des livres de Delaville le R. et de Iorga qui ont plutôt un caractère biographique, nous assure être le premier à traiter le sujet principalement comme un mouvement général et « in its entirety from the Western as well the Oriental sides » [2]).

Mais il convient, avant que nous procédions plus loin, d'esquisser en quelques traits la teneur du livre dont nous nous occupons. M. Atiya nous trace d'abord, dans l'introduction, un tableau des facteurs favorables et défavorables au mouvement de croisade aussi bien en Occident qu'en Orient, à l'époque qui nous intéresse. Il passe ensuite à l'examen détaillé de la propagande de croisade de la fin du XIII[e] à celle du XV[e] siècle. Puis, dans les deux chapitres sur la question tatare et celle de l'union des Églises orientales, l'attention de l'auteur est retenue par la situation de l'Orient en ce qui concerne l'idée de croisade. Il arrive finalement au récit des expéditions de croisade elles-mêmes et il nous en donne la description depuis le projet de Charles de Valois jusqu'à l'entreprise de Nicopolis. Dans la conclusion il cherche à dégager les causes et les conséquences de ces expéditions. Après quoi il nous offre une série d'annexes contenant un texte et des regestes de documents inédits, des listes de pèlerins et de voyageurs en Orient, des tables chronologiques. À la fin de l'ouvrage figurent une très riche bibliographie et l'index. Voilà le contenu de ce livre d'une magnifique tenue typographique, embelli de splendides illustrations, livre dont l'aspect délecte vraiment le regard.

Sa teneur ne correspond malheureusement pas à cette émotion esthétique. En effet elle ne mérite qu'une confiance limitée. Il est bien vrai qu'à première vue l'ouvrage fait aussi beaucoup d'impression par l'exu-

1) Préface à *Nicop.*

2) Préface à *Crus.*, p. VI.

bérance des ses notes et de sa bibliographie. Elle donne l'illusion facile d'un travail très poussé, très au courant. Surtout la partie orientale, islamique, de cette bibliographie peut induire le lecteur en erreur, en une erreur dangereuse pour la science. La preuve la plus convaincante, c'est qu'elle a pu dérouter même un savant de la sagacité de Iorga. En effet, dans un compte-rendu consacré à cet ouvrage dans la *Revue Historique du Sud-Est Européen*[1]), il écrivait qu'on « sera... reconnaissant à l'auteur d'avoir présenté des sources musulmanes non encore employées » et que « la bibliographie sera du plus grand secours, surtout pour les sources arabes ». Or, en ce qui concerne ce côté oriental du livre de M. Atiya, si nous y regardons de plus près, il faut dire que nous n'apprenons presque rien de nouveau, en tout cas aucun fait ou interprétation de quelque importance pour la croisade au bas Moyen Âge, en comparaison avec les travaux antérieurs, qui connaissaient déjà les principales sources arabes employées par l'auteur, comme également toutes ses sources occidentales essentielles. Par exemples, pour nous limiter à ce côté oriental, si apprecié jusqu'ici dans l'œuvre de M. Atiya, il convient de dire que les chroniques de al-Maqrîzî et de al-Nuwairî (considéré longtemps comme l'*Anonyme arabe)* ont déjà été utilisées, en ce qui concerne la conquête d'Alexandrie de la part des croisés en 1365, par nombre d'auteurs, dont Iorga notamment [2]); la chronique d'Ibn Khaldûn, au sujet de la croisade de Tunisie en 1390, l'a déjà été par Delaville le R. [3]). D'ailleurs l'immense majorité des écrits musulmans qui figurent dans la bibliographie de l'érudit égyptien, ne regardent proprement pas son sujet et n'est pas mise à profit dans son récit. On y rencontre par exemple des sources comme celles-ci: « Baktût... Manual of the equestrian art, the manipulation of weapons on horseback, and the veterinary treatement of horses » ou bien « Piri Re'îs Bahrija. Das (!) türkische Segelhandbuch für das mittelländische Meer vom Jahre 1521 » [4]). M. Stadtmüller a déjà très justement remarqué à propos de l'ouvrage sur la croisade de Nicopolis: « während gänzlich Belangloses angeführt wird, sind neuere wichtige Arbeiten unbekannt geblieben » [5]). Cette obser-

---

[1]) T. 16 (1939), pp. 88-90.
[2]) *Méz.*, pp. 283 n. 3, 288 n. 2 et passim.
[3]) *France*, I, p. 115.
[4]) *Crus.*, pp. 544, 560.
[5]) Compte-rendu cité.

vation trouve ici également son application. En vérité, malgré le luxe excessif des références bibliographiques de M. Atiya, on cherche vainement parmi celles-ci les études importantes d'Enrico Cerulli sur les rapports des Éthiopiens avec le concile florentin, l'*Histoire de l'Extrême-Orient* de M. Grousset, la *Geschichte des Osmanischen Reiches* de Iorga, *Das orientalische Problem* de Max Silberschmidt, le gros livre sur la question tatare de M. Giovanni Soranzo, etc. [1]). L'utilisation de ces travaux aurait épargné à l'auteur beaucoup d'erreurs. Cependant le nombre inquiétant de celles-ci ne s'explique pas seulement par ces lacunes dans l'information, mais aussi, comme on le verra dans les pages suivantes, par d'autres défauts touchant la préparation scientifique, la méthode et l'esprit critique de l'auteur.

A vrai dire, le livre dont nous nous occupons contient également quelques contributions positives, que nous ne manquerons pas de relever, mais leur nombre est trop mince par rapport aux graves errements qui les encombrent. À tout prendre, ce dernier essai d'ensemble sur les croisades orientales au bas Moyen Âge ne saurait être utile que pour ceux qui connaissent d'une manière spéciale le sujet, pour être à même de démêler les parties bonnes du récit de ses nombreuses erreurs. Étant donné l'importance du problème, nous croyons ne pas faire une besogne tout à fait inutile en essayant ce triage, que nous commencerons par l'examen des apports positifs de M. Atiya.

2. CONTRIBUTIONS

Elles consistent dans un petit nombre de détails nouveaux, dans quelques caractérisations, remarques et corrections justes et dans le développement heureux de certaines idées déjà énoncées par d'autres. Nous les présenterons en général dans l'ordre des chapitres de l'ouvrage, en y ajoutant, bien entendu, nos propres observations et compléments.

Dans le chap. I, portant sur *la naissance d'une nouvelle époque dans l'histoire des croisades* (après la chute d'Acre), M. Atiya fait place [2]), à la différence des autres historiens, à la description de Taddeo da Napoli concernant la prise de la même ville par les Musulmans. Mais, en échange, il passe sous silence les projets de recouvrement de la Terre Sainte dus

---

[1]) Nous reviendrons sur ces ouvrages ci-après.

[2]) *Crus.*, p. 44.

à Hélion de Villeneuve et à Garcias de Ayerve, adressés à Charles IV le Bel, sur lesquels nous renseigne Delaville le R. [1]). L'érudit égyptien ensuite a raison de corriger l'assertion de ce même savant français [2]), qui croyait que la situation politique de l'Europe occidentale était, à l'époque du pape Nicolas IV (1288-92), favorable à une croisade. Cependant notre auteur a oublié d'ajouter que même d'après Delaville le R. [3]) la mise en marche de la croisade, qu'aurait rendue possible le moment politique, rencontrait des obstacles qui en empêchèrent la réalisation: tels le manque d'enthousiasme religieux et surtout le défaut d'« une marine marchande et militaire » pour attaquer l'Égypte, la clef de la puissance musulmane. Or, les royaumes de l'Occident ne disposaient pas de cette flotte nécessaire et les républiques maritimes italiennes, qui en étaient dotées et qui étaient par conséquent seules capables de transporter outre-mer une armée chrétienne, ne voulaient pas prêter leur concours, pour ne pas compromettre les relations commerciales qu'elles entretenaient avec les Musulmans, relations qui garantissaient leur prospérité économique.

Nous sommes en outre dans les sentiments de M. Atiya [4]), selon lesquels la politique de croisade de Nicolas IV sera suivie, en ce qui concerne ses traits saillants, par ses successeurs. Il a donc raison d'appeller ce pontificat si bref, de 4 ans: « the birth of a new epoch in the history of the crusades ».

Le chap. IV, sur *Raymond Lulle*, fait figure nouvelle par rapport aux récits de Delaville le R. et de M. Bréhier, et l'érudit égyptien est dans le juste en rectifiant l'assertion de ces auteurs, d'après laquelle le mystique catalan, se rendant compte de l'échec de l'emploi de la force dans la solution du conflit grandiose entre l'Occident et l'Orient, aurait renoncé à l'idée de croisade pour une autre méthode: la délivrance de la Palestine à l'aide de l'Évangile. Mais déjà Heidelberger [6]) et Adam Gottron [7]) avaient attiré l'attention — ce qui malheureusement ne résulte guère du livre de M. Atiya, bien qu'il connaisse les études de ces auteurs — sur

---

1) *France*, I, pp. 80-81, 83.

2) *Ibid.*, I, p. 25.

3) *Ibid.*, I, pp. 25-26.

4) *Crus.*, pp. 45-46.

5) Delaville le R., *France*, I, p. 28; Bréhier, p. 270.

6) *Ouvr. cité*, pp. 67-68.

7) *Ramon Lulls Kreuzzugsideen*, Berlin et Leipzig, 1912, pp. 28, 35, 37 (*Abhandlungen zur Mittl. u. Neuer. Gesch.*, cit. ci-dessus, p. 6, n. 3).

le double programme de Lulle: la mission religieuse et la croisade, comme actions simultanées. Il est vrai que le Bienheureux qui n'est pas toujours très conséquent dans ses écrits, se prononce dans l'un de ses premiers ouvrages (il s'agit du *Liber contemplationis in Deum*, composé vers 1272 [1]), pour la croisade pacifique au lieu de celle militaire, celle-ci n'ayant pas donné de résultats. En effet, il écrit au sujet des croisés: « Je les vois aller outre-mer à la Terre Sainte et s'imaginer qu'ils la reprendront par la force des armes; et à la fin tous s'y épuisent sans venir à bout de leur dessein. Aussi pensé-je que cette conquête ne se doit faire que comme tu l'as faite, Seigneur, avec tes apôtres, c'est-à-dire par l'amour, les oraisons et l'effusion des larmes. Donc, que de saints chevaliers religieux se mettent en chemin, qu'ils se munissent du signe de la croix, qu'ils se remplissent de la grâce du Saint-Esprit, qu'ils aillent prêcher aux infidèles la vérité de ta passion, et qu'ils fassent pour l'amour de toi ce que tu fis pour l'amour d'eux; et ils peuvent être certains que, s'ils s'exposent au martyre pour l'amour de toi, tu les exauceras en tout ce qu'ils veulent accomplir à l'effet de te glorifier » [2]). Malgré cela, Lulle insiste beaucoup, en d'autres traités postérieurs, sur la croisade armée, comme il ressort des pages de Heidelberger, Gottron et M. Atiya. Ce visionnaire romantique, qui, comme un peu plus tard Philippe de Mézières, voulait réformer le monde, finit par devenir l'adepte d'une double action: d'une croisade militaire conçue d'après un plan très large, et de l'organisation la plus systématique possible des missions religieuses, comme complément pacifique de l'entreprise armée.

Quel était en fait le rapport entre ces deux idées: de croisade et de mission? M. Bréhier est de l'avis que « bien que l'encouragement donné aux missions se soit combiné souvent avec des plans de croisade, il y avait entre l'idée de convertir les infidèles et celle de leur faire la guerre une contradiction trop forte pour qu'elles pussent se concilier. Deux politiques en réalité étaient en présence: pour l'Europe du XIVe siècle

---

[1]) Et non pas en 1298, comme l'affirme Gottron (p. 20), qui a faussement compris la citation latine reportée par B. Hauréau (*Histoire littéraire de la France*, t. 29, Paris, 1885, p. 235), où l'on dit seulement que Lulle fit hommage de cet ouvrage mystique à un couvent en 1298. En réalité l'écrit se trouvait en cours de rédaction lorsque l'auteur était âgé de quarante ans, d'après ce qu'il dit dans ce travail même. Or, étant donné que Lulle naquit en 1232 (*Crus.*, p. 74), la date qui nous intéresse se place vers 1272.

[2]) Traduction de B. Hauréau, *Histoire litt. de la France*, ibid., p. 229.

la croisade était déjà celle du passé; l'avenir était aux missionnaires. . . »[1]. Nous ne saurions être du même sentiment. Car en vérité, à y regarder de plus près, les croisades orientales — et c'est bien de celles-ci qu'il s'agit — ne visaient pas la conversion des Mécréants, mais la *reconquête* de la Terre Sainte du pouvoir des derniers et la sauvegarde de la chrétienté de leurs progrès territoriaux, tandis que les missions avaient en effet comme but la *conversion* des Infidèles. Il n'y avait donc pas une opposition de principe et c'est bien Lulle qui en fournit la preuve. La croisade et la mission religieuse pouvaient se mettre d'accord, se compléter, comme actions parallèles ou successives, en ce sens que la première devait préparer la voie à la seconde.

En ce qui touche le plan de croisade de l'écrivain catalan, qui était excellent connaisseur des choses musulmanes, nous rencontrons une remarque intéressante de M. Atiya[2], qui trouve « some similarity » entre le système décimal proposé par Lulle pour la division de l'armée chrétienne en unités et celui qui existait chez les Mameluks.

Nous trouvons trés réussies, quoique les idées n'en soient pas originales, les trois pages du début du chap. VI concernant *Marino Sanudo le Vieux*, où l'auteur en développant — sans l'avouer du reste — quelques-unes des pensées effleurées par Delaville le R., met heureusement en relief la relation intime entre le commerce levantin et l'idée de croisade au bas Moyen Âge. En réalité elle avait déjà commencé à se dessiner pendant les grandes croisades et on peut bien la saisir lors de la conquête de Constantinople en 1204 par suite des menées vénitiennes. D'ailleurs les ambassadeurs de Venise montrèrent au pape Urbain V, en 1366, d'une manière lapidaire la situation spéciale de la Sérénissime en ce qui concerne la dite relation, voire la prééminence du commerce avec l'Égypte musulmane sur toute idée de croisade: « Gli esposero il sito et condition di Venetia, la quale non haveva campi, vigne nè altra possessione, salvo l'essercitio della mercantia, il quale quando mancasse, porterebbe seco la rovina della città et Veneta Republica, il chè la Santita Sua non doveva permetter, che potesse seguire alli divotissimi figli di S. Chiesa »[3]. On ne pouvait pas envisager de mener à bon terme la guerre sainte sans tenir compte du facteur économique. Marino Sanudo, en sa double et assez rare

[1]) Bréhier, p. 269; cf. aussi, p. 212.
[2]) *Crus.*, p. 81 n. 3.
[3]) Iorga, *Méz.*, p. 310 n. 3.

qualité de bon Vénitien et de bon chrétien, avait tâché, quelques dizaines d'années plus tôt, de trouver une solution grâce à laquelle la croisade au lieu de contrecarrer le commerce levantin, pût amener la conquête de la clef de ce commerce, l'Égypte, qui aurait dû être confiée à la première puissance maritime de l'époque, Venise. L'Égypte, centre de l'empire mameluk, une fois occupée, les autres pays, y compris la Palestine, auraient pu être, selon le même raisonnement, aisément délivrés du joug musulman.

Dans le chap. VII, ayant trait à la propagande de croisade développée par *Pierre de Thomas et Philippe de Mézières*, il est à retenir la rectification de la forme fautive Pierre Thomas (employée par ex. par Iorga, *Méz.*, passim), pour celle de Pierre *de Thomas* [1]). Le très regretté historien roumain s'est empressé lui-même d'accepter cette mise au point [2]). Qu'on n'oublie pas cependant que la forme correcte avait déjà été employée par le comte Louis de Mas Latrie [3]) et par Delaville le R. [4]).

Les chap. VIII et IX, sur *les pèlerins et les propagandistes de croisade aux XIV[e] et XV[e] siècles*, sont, dans un pareil ouvrage d'ensemble, relativement neufs. L'auteur a pleinement raison de rappeler l'attention du lecteur sur l'étroite connexion des pèlerinages et de l'idée de croisade [5]). Pour nous, l'importance de ces voyages pieux aux Lieux Saints, pendant le bas Moyen Âge paraît, en ce qui concerne le maintien de l'intérêt général autour de la Terre Sainte, plus grande que celle des mémoires-projets de croisade. Car, en fait, ces derniers ayant été adressés soit à de hautes personnalités soit à des autorités de l'époque: rois, papes ou conciles, ils ne parvenaient qu'à la connaissance des cercles plus restreints de la société occidentale, tandis que les voyages de dévotion même s'ils étaient entrepris seulement par une petite fraction de la communauté chrétienne, préoccupaient cependant d'une manière directe des cercles plus larges, même populaires, avec lesquels le pèlerin se trouvait en contact, en leur partageant — le plus souvent de vive voix, mais quelquefois aussi par écrit — ses impressions recueillies dans les loin-

---

[1]) *Crus.*, p. 129 n. 1.

[2]) Compte-rendu de la *Crus.*, cité ci-avant, p. 534 et n. 1.

[3]) *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, II, Ière partie. Documents, Paris, 1852, pp. 281-84; édit. par le même de la chronique de Guillaume de Machaut, *La Prise d'Alexandrie*, Genève, 1877, p. 281 n. 24.

[4]) *France*, I, p. 123 et n. 3.

[5]) *Crus.*, p. 155.

taines contrées de l'existence corporelle du Sauveur. Aussi bien les pèlerinages en Orient tenaient-ils en éveil la conscience de la liaison spirituelle des croyants avec la Terre Sainte et stimulaient en même temps leur désir de la voir délivrée par la croisade du joug de l'Infidèle.

Nous admettons bien avec M. Atiya [1]) — dans le chap. XII, sur *les préludes des expéditions de croisade au bas Moyen Âge* — qu'en parlant de ces entreprises armées, on peut distinguer trois périodes, dont chacune présente les mêmes traits généraux. La première s'étend entre la fin du XIIIe siècle et environ la moitié du XIVe, pendant laquelle ont lieu de petites actions préliminaires — des « préludes » selon le mot de l'auteur — précédant les campagnes plus importantes qui vont suivre. La seconde, allant approximativement de la moitié jusqu'à la fin du XIVe siècle, c'est l'âge de ces expéditions croisées, dont la prise d'Alexandrie (en 1365), l'expédition de Tunisie (en 1390) et le désastre de Nicopolis (en 1396) forment les moments saillants. La troisième regarde, d'après M. Atiya, le XVe siècle; elle va, ajoutons-nous pour la préciser de plus près, jusque vers la moitié du siècle, ayant comme trait caractéristique l'expédition de Varna (en 1444), dont la fin malheureuse décide du sort de Constantinople, qui succombe sous les coups de l'Infidèle (en 1453).

Nous trouvons dans la même suite logique, encore qu'en chapitres différents, dans le VIIIe et le IXe, quelques idées très bien formulées sur la transformation subie par la notion de croisade vers la fin du XIVe siècle et le début du XVe, lorsque celle-ci, de guerre offensive qu'avaient été les grandes entreprises de l'Occident pour la reconquête de la Terre Sainte sur les Égyptiens, devint, par les progrès des Ottomans, plutôt une lutte défensive de l'Europe contre le Turc [2]). « The war with the Muhammadans was no more a purely Asiatic affair. The Turhish advance in Europe had changed the battleground between East and West » [3]). M. Atiya note que la grande bataille de Nicopolis « may justly be regarded as the end of one chapter and the beginning of another in the history of the crusade ». Elle confirma, en effet, l'établissement des Ottomans en Europe [4]). Si au XIVe siècle les Musulmans présentèrent un double front envers la chrétienté: l'égyptien et le turc, au XVe siècle ce furent

[1]) *Ibid.*, p. 281.
[2]) *Crus.*, p. 226.
[3]) *Ibid.*, p. 189.
[4]) *Loc. cit.*

les Turcs qui constituèrent le danger principal, bien autrement grave que les Mameluks d'Égypte, qui désormais demeuraient au second plan.

Dans le même ordre d'idées nous pouvons souligner la mise en relief de l'attitude défavorable à la croisade de certains écrivains du XIVe siècle, tels que Gower, Langland, le réformateur Wyclif et Honoré Bonet [1]). Mais elle a été déjà signalée, bien qu'incidemment, par Delaville le R. [2]).

Pour en revenir au chap. XII, le récit de M. Atiya [3]) concernant les opérations maritimes de la ligue croisée de 1344 est préférable, comme plus exact, à celui de l'historien français mentionné [4]). Il utilise à cet égard l'excellente étude de Jules Gay: *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient (1342—1352)* [5]). La flotte turque, ayant été trop faible pour se mesurer d'égal à égal, fut alors écrasée par les alliés. Nous ne saurions souscrire au jugement de M. Bréhier, suivant lequel déjà à cette époque les États musulmans « étaient devenus les maîtres de la mer » [6]), ce qui est tout à fait contraire à la réalité historique. En effet, on ne le sait que trop, c'étaient les républiques italiennes qui dominaient les mers, les Turcs s'exerçant seulement en actions de piraterie, par lesquelles ils gênaient, c'est vrai, la navigation, mais n'en avaient pas la maîtrise.

Touchant lesdites opérations et l'entretien de la garnison chrétienne de Smyrne, l'érudit égyptien a consulté aussi — d'après les indications de Gay [7]) — les registres du Vatican et les Archives de Venise [8]). Quant aux dépôts de documents, il cite également, plus loin, les Archives d'État de Turin pour la croisade d'Amédée VI de Savoie [9]), sans en apporter d'ailleurs rien de nouveau; puis les archives de Barcelone et de Gênes au sujet de l'expédition de Tunisie [10]). Mais la découverte la plus intéressante de M. Atiya est celle de huit pièces arabes tirées de l'« Archivo de la Corona d'Aragón » [11]) de Barcelone. Ces actes importants, qu'il signale

[1]) *Ibid.*, pp. 187-88; cf. aussi *Nicop.*, pp. 122-24.
[2]) *France*, I, pp. 28 n. 1, 341 n. 1.
[3]) *Crus.*, pp. 292-94.
[4]) *France*, I, pp. 103—105.
[5]) Thèse, Paris, 1904.
[6]) Bréhier, p. 292.
[7]) *Le pape Clément VI*, p. 39 n. 4.
[8]) *Crus.*, pp. 293 n. 5, 296 n. 3, 297 n. 2.
[9]) *Ibid.*, pp. 381 n. 3-4, 385 n. 7-8.
[10]) *Ibid.*, pp. 415 n. 5, 432 n. 3.
[11]) Et non pas « Archivio de la Corona de Aragon » *(Ibid.*, pp. 276 n. 1, 510 et n. 3, 541).

dans l'annexe III de son ouvrage, concernent les relations amicales entre Jayme II et Alfonse IV rois d'Aragon, d'un côté, et le sultan al-Nâsir d'Égypte, de l'autre, au début du XIVe siècle. L'auteur pense à en publier des extraits [1]).

Dans le chap. XV, sur *les croisades de Pierre de Lusignan*, M. Atiya — qui caractérise très bien les suites malheureuses du sac d'Alexandrie [2]) — rectifie une petite erreur de Iorga [3]), qui croyait avoir lu chez Machaut [4]), sa source, la date de 29 au lieu du 28 septembre 1365, comme jour de l'embarquement à Rhodes de l'armée de Pierre dans l'expédition contre Alexandrie. Il aurait pu corriger aussi quelques autres méprises, plus lourdes, qu'on rencontre dans une monographie d'ailleurs si valeureuse que ce livre de jeunesse de Iorga sur Philippe de Mézières. Car on y lit, par exemple, à cause d'une fausse interprétation du mot «fortiores» existant dans la source employée [5]), que les Anglais furent «les plus nombreux» parmi les croisés étrangers de Pierre en même occasion. On y trouve également l'idée de croisade mise en relation avec la fin cruelle du vaillant roi: «Un dernier effort pour obtenir des secours l'amena à Rome: le pape lui conseilla une paix nécessaire avec le Soudan. Il revint en Chypre, désespéré pour la première fois, ayant perdu son enthousiasme antérieur, ne respirant que la haine contre tous ceux qui ne l'avaient pas compris et secouru. Cela finit par une catastrophe: Pierre Ier fut tué par ses barons indignés» [6]). Voilà ce qui est totalement infondé, parce qu'aucun des faits présentés par le grand historien roumain ne prouve que la raison de l'amertume qu'avait poussé le roi à commettre des abus et à faire des violences, eût été la désillusion de n'avoir pas eu l'assistance du St. Siège — et du reste de l'Occident — contre les Mécréants, avec lesquels d'ailleurs, vers la fin de son règne, il voulait, faute de mieux, conclure la paix. Bien au contraire, il ressort du propre récit de Iorga [7]), que ce furent des affaires personnelles et d'autres encore, de politique intérieure, qui expliquent l'attitude de Pierre entraînant sa mort violente.

---

[1]) *Ibid.*, p. 276 n. 1.
[2]) *Ibid.*, pp. 377-78.
[3]) *Méz.*, p. 284 n. 4.
[4]) *Ouvr. cité*, vers 2090-93.
[5]) Cf. *Méz.*, pp. 279 et n. 9, 301 n. 8.
[6]) *Ibid.*, pp. 4-5.
[7]) *Ibid.*, pp. 385-90.

Le chap. XVIII, ayant trait à *la croisade de Nicopolis*, apporte les résultats des recherches de M. Atiya, présentés déjà dans la monographie dont nous avons parlé et où l'on trouve aussi de l'inédit et quelques bonnes observations à propos de la description de la grande défaite dans laquelle le rôle des janissaires — très peu nombreux à cette époque, un millier environ [1]) — devait être assez restreint par rapport aux autres troupes ottomanes.

Dans la *conclusion* de son livre, M. Atiya, tout en reprenant une partie des considérations déjà développées dans l'introduction, nous montre d'une façon limpide *les causes et les conséquences politiques de l'échec des croisades entreprises en Orient au bas Moyen Âge.* Nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur.

3. ERREURS

Après les contributions positives de l'auteur, il est de notre devoir de relever aussi les défauts de son ouvrage. Nous le faisons sans aucune préoccupation hypercritique, mais dans le seul intérêt du progrès de notre discipline. On trouvera donc ci-après, toujours dans l'ordre des chapitres, la liste des méprises dont nous nous sommes aperçus. Relativement à la *méthode historique*, on y verra que M. Atiya ne va pas toujours — s'agisse-t-il même des questions touchant spécialement son sujet — jusqu'aux sources, et qu'il se contente en l'occurence des assertions sans preuve de certains historiens modernes; quelquefois il n'utilise pas les meilleures éditions des sources, encore qu'il les connaisse; sans précaution critique dans l'emploi des sources ou faute d'en comprendre le véritable sens, du moins le sens grammatical, il lui arrive même d'en fausser le témoignage. Il ne fait pas toujours mention des travaux auxquels il puise certaines de ses idées, que l'on pourrait ainsi croire à tort originales. Parfois il ignore ou simplement ne tient pas compte des derniers résultats positifs de la critique, même lorsqu'il cite les études auxquelles nous en sommes redevables. Il passe enfin sous silence des faits historiques importants, pour se prodiguer en détails superflus ou en longues digressions étrangères au sujet. Quant aux *données erronées*, on rencontrera des erreurs de *faits* et de *chronologie;* parfois aussi des méprises et des lapsus

[1]) Selon Herbert Adams Gibbons, *The Foundation of the Ottoman Empire*, Oxford, 1916, p. 118, que suit notre auteur *(Nicop.*, p. 75).

dans la *nomenclature historique et géographique* ainsi que dans les *noms d'auteurs*. On y relevera encore des *affirmations* et des *interprétations* discutables, fausses ou tout à fait gratuites; des inconséquences, des inadvertances, des confusions et contradictions; des *jugements* erronés et finalement des hypothèses traitées comme des vérités historiques.

Dans l'*introduction* [1]) on relève tout d'abord l'affirmation — qu'on trouve d'ailleurs répétée dans le chap. X [2]) — que par son mémorable premier voyage Colomb devait chercher une route vers l'Occident pour prolonger au delà de l'Océan la croisade ibérique, terminée heureusement dans la Peninsule par la prise de Grenade et établir une liaison « between Europe and the Tatars against Islam ». Mais une telle assertion n'est pas du tout prouvée, puisque le passage qu'on nous cite [3]) comme preuve du journal attribué au grand navigateur, ne parle d'aucune intention de croisade contre les Musulmans; on y exprime seulement le désir de convertir les peuples de l'Extrême-Orient au christianisme. Le sens du témoignage est donc forcé.

Une autre affirmation, à savoir que la conquête de la Petite Arménie par les Mameluks en 1375 « aroused great *indignation* in Europe and stirred up *the enthusiasm of western people for the crusade* »[4]), est tout à fait gratuite.

Ensuite c'est une opinion unilatérale et vieillie que celle de l'auteur qui au Moyen Âge, oppose la « renaissance » des lettres classiques. On sait bien aujourd'hui qu'en réalité la tradition des lettres antiques s'était maintenue sans interruption au cours du Moyen Âge et que c'était seulement l'esprit nouveau, dans lequel les humanistes étudiaient les mêmes lettres, le facteur qui (à côté d'autres causes spirituelles et matérielles) changea « the old conception of life and learning » [5]).

Dans le chap. I, concernant *la naissance d'une nouvelle époque dans l'histoire des croisades*, il faut remarquer que Taddeo da Napoli chronologiquement n'était pas le « first propagandist of period » [6]) et que M. Atiya dans son récit lui a donné à tort la préséance sur Fidenzio da Padova

---

[1]) *Crus.*, p. 8.
[2]) *Ibid.*, pp. 258-59.
[3]) *Loc. cit.*
[4]) *Ibid.*, p. 11. Dans les passages cités c'est toujours nous qui soulignons.
[5]) *Ibid.*, p. 25.
[6]) *Ibid.*, p. 29.

En effet, celui-ci acheva son traité au début de janvier 1291 [1]), tandis que celui-là composa le sien en décembre de la même année [2]).

Il y a ensuite une phrase à compléter, pour ne pas lui fausser le sens: « The King of Cyprus, the Templars and the Hospitallers could provide ten galleys [*each*] and the rest might be levied by the Holy See » [3]).

À l'époque de la rédaction du projet de croisade de Fidenzio, Tripoli (Tarâbulus) n'était plus aux mains des chrétiens, comme a le grand tort de prétendre l'auteur [4]). Elle fut conquise par les Mameluks dès 1289.

L'érudit égyptien n'a pas raison non plus d'écrire que Nicolas IV équipa une flotte croisée [5]). Il est vrai que le pape avait prit des mesures à cet égard, mais le projet fut réalisé seulement après sa mort par le collège des cardinaux [6]).

Le titre du chap. II: « *Pierre Dubois and the reign of Philippe le Bel* » n'est pas justifié, parce que le contenu du même chapitre n'accuse aucune situation prépondérante du projet de Dubois parmi les autres plans de croisade de l'époque du grand roi. Dans les mêmes pages il y a encore à relever et à corriger nombre d'erreurs, petites et grandes. Ainsi, la Cour pontificale ne se trouvait pas en 1307 à Avignon [7]), mais à Poitiers [8]). Lorsque Foulques de Villaret, le Grand-Maître des Hospitaliers, écrivit, entre autres choses, à Philippe le Bel « *facimus... de presenti armari* quinque [galeas] » [9]), il n'est pas exact d'en conclure que « the Hospitallers have fully epuipped five armed galleys » [10]). M. Atiya a tort de dire que Marino Sanudo le Vieux, dans son projet de croisade, recommande

---

[1]) *Crus.*, p. 38 n. 5.

[2]) *Ibid.*, p. 31 n. 1.

[3]) *Ibid.*, p. 36. Cf. Delaville le R., *France*, I, p. 17, la source de l'auteur dont il puise ce passage textuellement.

[4]) *Crus.*, pp. 43, 470.

[5]) *Ibid.*, p. 45.

[6]) W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Âge*, trad. Furcy Raynaud, réimpression, Leipzig, 1923, II, pp. 28-29.

[7]) *Crus.*, p. 55.

[8]) Delaville le R., *France*, I, p. 55.

[9]) *Crus.*, p. 57 n. 2.

[10]) *Ibid.*, p. 57. Les connaissances en latin de l'auteur décidemment ne sont pas très sûres. On rencontre en effet dans son récit des formes comme celles-ci: « gladium spirituale », « gladium corporale », « Ars generale » *(Crus.*, p. 84). On trouve d'autres exemples de ce genre dans les notes: « Terra Sancta e(*x*) manibus Infidelium recuperari » *(Ibid.*, p. 77 n. 4); « in civitate (Cay*rum)* » *(Ibid.*, p. 166 n. 4).

la Petite Arménie comme « base suitable »[1]) pour les opérations militaires des croisés. Il est, au contraire, dans le vrai, lorsque, se contredisant, il dit plus loin toujours à propos de Sanudo: « Nor should the crusading army land in the unhappy country of the Armenians ». L'effort des croisés devait se diriger contre l'Égypte [2]). Toutefois, par l'effet de sa sympathie pour la Petite Arménie, pour ce boulevard de la chrétienté en face des attaques mamelukes et en raison de son importance stratégique, Sanudo « proposait l'envoi d'un contingent séparé dans ce royaume afin de fortifier la résistance des Arméniens » [3]).

D'après le mémoire des ambassadeurs d'Henri II de Lusignan, les croisés, en partant de l'Égypte une fois conquise, pourraient atteindre la Syrie « in V. vel VI. diebus ad plus » [4]) et non pas en « four or five » [5]).

M. Atiya croit à tort avec L. de Mas Latrie, que Benedetto (l'érudit égyptien lui dit: Benito) Zaccaria est l'auteur d'un projet de croisade [6]). Il s'agit en effet d'une erreur mise au point par Heyd et, probablement d'après le même, par Delaville le R. [7]). Malgré cela, M. Atiya persiste à considérer comme projet de croisade en Terre Sainte ce plan de débarquement de l'armée française en... Angleterre, conçu en 1296, lors du conflit entre Philippe le Bel et Édouard I.

L'idée qu'on trouve chez Guillaume Adam (dans son *De modo Sarracenos extirpandi)* d'envoyer une flotte chrétienne dans l'Océan Indien, pour compléter le blocus économique de l'Égypte, mesure qui devait être un prodrome de la croisade, — M. Atiya se l'explique par l'influence des voyages du Dominicain en ces parages [8]). Il se contredit cependant, puisque c'est lui-même qui place ces pérégrinations lointaines de G. Adam après la rédaction de son mémoire, qui selon lui avait eu lieu en

---

[1]) *Ibid.*, p. 59.

[2]) Marinus Sanutus, *Liber Secretorum Fidelium Crucis super Terrae Sanctae recuperatione et conservatione*, l. II, pars II, cap. II (dans Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. II, Hanovre, 1611, pp. 37-38).

[3]) *Ibid.* (Bongars, t. II, p. 7); cf. Delaville le R., *France*, I, p. 38.

[4]) La source de l'auteur: L. de Mas Latrie, *Hist. de l'île de Ghypre*, II, 1ère partie, p. 124.

[5]) *Crus.*, p. 60.

[6]) L. de Mas Latrie, *ibid.*, p. 129; *Crus.*, loc. cit.

[7]) *France*, I, p. 60 n. 1; cf. aussi Iorga, *Méz.*, p. 41 n. 9; Miller, *Essays on the Latin Orient*, Cambridge, 1921, p. 286.

[8]) *Crus.*, p. 67.

1313 [1]) Mais cette attribution chronologique, en contradiction avec la teneur dudit traité, ne repose que sur la méprise que le cardinal Raymond de Farges, à qui fut dédié l'ouvrage, serait mort « about 1314-15 » [2]), tandis qu'en réalité il mourut le 5 octobre 1346. Notre auteur, encore une fois, ne tient pas compte des résultats depuis longtemps acquis par la critique historique. Car, en fait, Kohler a démontré d'une façon limpide que le *De modo* fut composé entre 1316-18, très probablement en 1317 [3]). D'après ce même savant [4]), G. Adam se trouvait probablement en Perse en 1313-14 et retourna en France vraisemblablement en 1316-17. En tous cas l'assertion de M. Atiya qu'il « was in the West during the first half of 1313 » [5]) est complètement gratuite.

Du reste, l'idée mentionnée du Dominicain au sujet de la flotte n'était pas aussi neuve que le voudrait l'érudit égyptien [6]). En effet, d'après le *De modo* même, elle avait été déjà conçue par les Génois, qui sous le règne d'Argûn, l'ilkhân mongole de Perse (1284-91), favorable à une alliance avec l'Occident contre les Mameluks, construisirent à Bagdad « tantummodo galeas duas », en voulant les conduire par l'Euphrate dans l'Océan Indien pour interdire le passage d'Aden. « Quod procul dubio perfecissent — faisait observer G. Adam — nisi eos ille divisionis et parcialitatis spiritus invasisset, qui consuevit Ytalicos perturbare. Dicentes enim isti esse Gebelinos et illi Guelfos, mutuo se occidentes, subito ad nichilum sunt redacti » [7]). Et toute cette expérience intéressante, que M. Atiya passe sous silence et qui fut reprise aux débuts de l'Âge Moderne par les Portugais d'Almeida et d'Albuquerque, nous la connaissons justement par le mémoire de G. Adam, qui n'avait donc pas la prétention d'enseigner une « novel method ». Bien au contraire, il demandait la reprise et la réalisation de ce hardi projet génois [8]).

La même idée n'en provoque pas moins la réflection suivante de notre auteur: « One may search in vain for this idea in works by other propagan-

---

[1]) *Ibid.*, p. 65.

[2]) Étienne Baluze (Baluzius), *Vitae paparum Avenionensium*, I, Paris, 1693, col. 663, les notes de l'éditeur.

[3]) *Recueil des Historiens des Croisades.* Documents arméniens, II, Paris, 1906, p. CLXXXIX.

[4]) *Ibid.*, pp. CXCII, CXCIII, n. 3.

[5]) *Crus.*, p. 65.

[6]) *Ibid.*, p. 66.

[7]) *Recueil* cité, pp. CC—CCI.

[8]) *Loc. cit.*

dists »[1]). Elle fut pourtant exprimée à quelques années de distance par un confrère de G. Adam, Jourdain Cathala (Catalani), encore qu'il ne fût pas précisément un « propagandiste », mais un missionnaire à Thâna dans l'Inde. Celui-ci écrivait en effet dans une lettre du 20 janvier 1323 à ses confrères d'Europe: « Dans l'Inde, on se fait des Latins une idée plus haute qu'ils ne se font d'eux-mêmes. On y attend toujours la croisade générale et on prie Dieu pour qu'elle se réalise au plus tôt ». Jourdain — observe le P. Loenertz — parle sans doute des chrétiens nestoriens au milieu desquels il vivait. Il conclut comme suit: « Si le seigneur pape armait deux galères dans cette mer, quel avantage. Et pour le soudan d'Alexandrie quels dégâts, quelle perte. Qui dira cela au pape notre très Saint Père? Le Pérégrinant que je suis ne le peut en aucune façon. Mais je m'en remets à vous, mes Pères saints. . . »[2]).

Si le projet de croisade de Galvano de Levanto [3]) devait être composé, à ce qu'il paraît, entre les années 1291-96 — en réalité, en 1295 *au plus tard*, quand l'opuscule est déjà mentionné dans un inventaire de bibliothèque [4]) — cela ne veut pas encore dire qu'il est de 1295, comme l'affirme M. Atiya [5]). Qu'on en juge s'il a raison de tirer la conclusion catégorique suivante: « phisician attached to the court of the Pope »[6]), de ces lignes de Kohler: « Que ce personnage [Galvano] ait été médecin attaché à la personne du pape, *on n'en a aucune attestation formelle.* On peut *conjecturer* toutefois qu'il tenait d'assez près à la cour de Rome »[7]). Mais ce qui est plus étonnant encore, M. Atiya, oubliant ce qu'il a affirmé dans son récit, se contredit dans la bibliographie de son ouvrage [8]), où il écrit, tout gratuitement, que Galvano était « phisician of Phi-

---

[1]) *Crus.*, p. 67.

[2]) *L'Appendix I* du *Chronicon XXIV Generalium Ordinis Minorum*, dans les *Analecta Franciscana sive chronica aliaque varia documenta ad historiam Fratrum Minorum spectantia* edita a Patribus collegii S. Bonaventurae, III, Quaracchi, 1897, pp. 610-11; trad. franç. auprès de Raymond R. Loenertz O. P., *La Société des Frères Pérégrinants, Étude sur l'Orient Dominicain,* I, Rome, 1937, p. 181.

[3]) *Crus.*, p. 350: Levanto; p. 71: Levanti!

[4]) Kohler, *Traité de Galvano de Levanto, Revue de l'Orient Latin,* 6, Paris, 1898, pp. 353, 355-56.

[5]) *Crus.*, p. 71. Dans la bibliographie pourtant: « circa 1295 » *(Crus.*, p. 550). Cf. aussi Bréhier, p. 248.

[6]) *Crus.*, loc. cit.

[7]) Kohler, *Traité*, p. 349.

[8]) *Crus.*, loc. cit.

lippe le Bel ». Pourtant sa source[1]) se contente de remarquer au sujet de celui-ci: « Le roi Philippe auquel il s'adresse, est certainement Philippe le Bel ».

Ensuite, il est inexact de parler, comme le fait l'érudit égyptien dans le chap. V, sur *Burcard*, d'un « real menace of the Turks to Eastern Europe... during the early decades of the fourteenth century »[2]).

Mais il y a encore chez M. Atiya des méprises non moins graves. En effet, nous avons fait mention plus haut du projet de Zaccaria faussement qualifié de croisade. Nous devons maintenant ouvrir ici une petite discussion au sujet d'un autre projet, que l'auteur a le grand tort d'attribuer à un certain Burcard. Il s'agit du traité bien connu: *Directorium ad Philippum regem*, dédié à Philippe VI de Valois en 1332. Ce mémoire a été assigné par quelques auteurs à Burcard (Brocard, Brochard), personnage toutefois différent de celui, supposé, de M. Attiya; d'autres l'ont attribué à Guillaume Adam; il y a des érudits qui l'ont assigné à Raymond Étienne et, enfin, même à Pierre de la Palud. Tous ces personnages appartenaient à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Cependant les manuscrits latins originaux de ce traité ne portent aucune indication du nom de l'auteur. C'est à peine deux siècles après, en 1455, qu'on le trouve attribué, par une confusion évidente, à Burcard du Mont-Sion, à savoir dans la traduction française de Jean Mielot. Celui-ci avait déjà traduit la *Descriptio Terrae Sanctae*, composée vers 1285 par le même Burcard. Delaville le R., dans le t. I de son ouvrage souvent cité, suppose qu'il s'agit de ce « Brocard », comme auteur du *Directorium*.[3]) Ce qui n'empêche pas le futur et émérite historien des Hospitaliers de tomber dans une contradiction flagrante au IIe t.[4]), où il rapporte le même document, qu'il avait déjà mis en relation avec Brocard, à G. Adam. C'est bien vrai que le *Directorium* se rapproche par de nombreuses analogies du traité *De modo* de celui-ci. Aussi Kohler, dans une étude sur la paternité du *Directorium*[5]), réfute-t-il d'une manière décisive l'opinion l'attribuant à Burcard et suppose au contraire qu'il s'agirait comme auteur de G. Adam.

[1]) Kohler, *ouvr. cité*, p. 347.
[2]) *Crus.*, p. 95.
[3]) *France*, I, pp. 89 et n. 4, 98 et n. 1.
[4]) *Ibid.*, II, p. 11 et n. 1.
[5]) *Recueil* cité, p. CXLIII et suiv.

Depuis lors, certains auteurs, tels Bréhier [1]), Milan Šufflay [2]), Soranzo [3]), parlent du *Directorium* comme d'un ouvrage de ce Dominicain. D'autres pourtant, à savoir François Tournebize [4]), le regretté P. Girolamo Golubovich [5]), Henri Omont [6]), tout en admettant, comme de juste, les conclusions de Kohler concernant le caractère fantaisiste de l'attribution de l'œuvre en question à Burcard, ne trouvent cependant pas décisives les raisons alléguées par lui en faveur de la paternité de G. Adam.

Néanmoins, chose étrange, M. Atiya reprend la thèse relative à Burcard, avec la différence toutefois — nous l'avons déjà dit — qu'il considère ce personnage tout autre que le moine du Mont-Sion [7]). Il croit pouvoir tirer en faveur de *son* Burcard une preuve — la seule d'ailleurs qu'il apporte — du *Directorium* même, c'est-à-dire du passage où l'auteur anonyme, en parlant d'une des nombreuses tentatives d'union de l'église arménienne de Cilicie, dit qu'il était un des délégues du pape Jean en cette occasion [8]). Il s'agit ici très

---

1) *Ouvr. cité*, pp. 249, 257.

2) *Pseudobrocardus. Rehabilitacija vaznog izvora za povijest Balkana u prvoj polovini XIV vijeka, Vjestnik hrv.-slav.-dalm. zemaljskog Archiva*, Zagreb, 1911, p. 142, cité par Giuseppe Praga, *Lo stato attuale degli studi sull'Albania e i compiti della storiografia italiana, Rivista Storica Italiana*, VI[e] série, vol. V, fasc. II, 1940, p. 215.

3) *Il Papato, l'Europa cristiana e i Tartari, un secolo di penetrazione occidentale in Asia*, Milan, 1930, pp. 274 n. 5, 395, 518 n. 2.

4) *Histoire politique et religieuse de l'Arménie*, Paris, s. date, p. 650 n. 1

5) *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*, III, Quaracchi, 1919, p. 405 n. 3.

6) *Guillaume Adam missionnaire*, dans l'*Hist. litt. de la France*, t. 35, Paris, 1921, p. 283.

7) *Crus.*, p. 97.

8) Selon la trad. franç.: « desquelles union et confession j'ay esté promoteur, ouvrier, executeur et deleguié, *l'un* des *deux* freres Prescheurs. . . » *(Recueil* cité, p. 488). M. Atiya reproduit le même passage, qui chez lui, par suite probablement d'une coquille typographique, est inintelligible: « desquelles union et confession j'ai esté promoteur, ouvrier et exécuteur, et déléguié *j* (? !) des frères prescheurs » *(Crus.*, p. 106, n. 1). Notre auteur s'en sert ici de l'édition de Reiffenberg où n'existe cependant pas cette lettre superflue, qui embrouille le sens du passage entier. Nous ignorons d'ailleurs la raison pour laquelle M. Atiya n'a pas recouru à l'édition plus récente et meilleure du *Recueil* cité, qu'il connaissait pourtant. Le manuscrit utilisé pour cette édition, différent de celui employé par Reiffenberg, lui aurait offert la forme plus correcte du même passage, que nous avons citée au début de la présente note.

probablement [1]) de la mission dominicaine envoyée par le même souverain pontife en Petite Arménie, pour y négocier l'union religieuse en 1318 et non pas 1323, comme le prétend à tort l'érudit égyptien, parce qu'en dépit de M. Atiya [2]), la mission confiée en cette dernière année par Jean XXII à G. Adam ne concernait pas l'union des Arméniens de Cilicie, mais les tentatives de convertir les Arméniens de Perse et de Grande Arménie [3]). Il est à noter qu'aussi bien dans l'un que dans l'autre cas, les sources ne disent mot du prétendu Burcard de M. Atiya, qui relève ainsi du domaine de la fantaisie. Tout ce qu'on peut dire de certain au sujet de l'auteur du *Directorium*, après tant d'essais vains d'identification, c'est que ce mémoire de croisade a été rédigé par un prélat (archevêque) anonyme faisant partie de l'Ordre dominicain et activant longtemps en Petite Arménie [4]).

En relation toujours avec ce traité, M. Atiya fait la critique du projet d'opérations que celui-là recommande [5]). Cependant, par une erreur méthodologique, il néglige de dire que les objections formulées ne lui appartienent pas toutes, ayant déjà été en partie présentées par le Conseil de Philippe VI [6]), ce qui tout de même n'est pas la même chose.

Dans le chap. VI, traitant de Marino Sanudo le Vieux, on rencontre tout d'abord une confusion fâcheuse: le père de ce propagandiste, Marco (1243—1316), est considéré comme identique avec son homonyme du début du XIIIe siècle, qui était neveu de sœur du fameux Enrico Dandolo et membre de la branche des ducs de Naxos [7]). En réalité notre Marino n'est qu'un parent de cette branche [8]). Ensuite, la visite en Rhodes est certaine; c'est le passage cité par M. Atiya en note [9]) qui l'affirme. L'auteur n'est donc pas conséquent, lorsque dans la partie correspondante du récit il nous dit: « He *seems* to have visited Rhodes ». Voici maintenant des remarques qui relèvent de la méthode. L'érudit égyptien

---

[1]) D'après Kohler, dans le *Recueil* cité, p. CLVIII; Tournebize, p. 316; Golubovich, III, p. 406.

[2]) *Crus.*, pp. 65, 97, 98.

[3]) Kohler, *ibid.*, p. CLXXXIV.

[4]) Cf. aussi Golubovich, *loc. cit.*

[5]) *Crus.*, p. 109.

[6]) Delaville le R., *France*, I, pp. 97-98; II, pp. 7-9.

[7]) *Crus.*, pp. 116-17.

[8]) Charles Hopf, *Chroniques gréco-romanes*, Berlin, 1873, pp. XVII, XIX, XX; Delaville le R., *France*, I, p. 32.

[9]) *Crus.*, p. 118 n. 2.

ne met pas toujours les choses à leur juste place. C'est ainsi que la phrase: « On the other hand... on the proj. crusade of Philippe VI », trouble la cohérence des faits, d'une autre nature, exposés à la p. 98. Il lui faut chercher une place convenable plus loin, à la p. 110. Un autre exemple: les détails sur le blocus de l'Égypte fournis par Sanudo [1]), auraient dû être placés un peu plus avant [2]), où l'on parle pour la première fois de ce sujet. Cela, pour encadrer les renseignements dans la suite originale du récit du Vénitien, ce qui est non seulement leur contexte logique, mais aussi leur ordre le plus clair. Voici aussi une petite erreur chronologique de M. Atiya ou bien des sources auxquelles il se réfère: « In *1332*, he [Sanudo] also sent his *Secreta* to Philippe VI of the House of Valois, who *had been elected* by the Pope « Capitaneus-Generalis illustrissimus passagii Dei et Terrae Sanctae' » [3]). On sait, en vérité, que ce sera seulement le 11 novembre *1333* que le roi obtiendra le titre dont il est question [4]). Une autre remarque concernant le même chapitre: le « Comte de Clermont » [5]) et « Louis, who was created first Duke of Bourbon » [6]), c'est le même personnage, chose qui ne résulte guère de l'exposé de l'auteur, qui ne nous fait rien savoir du rôle de ce grand seigneur dans les préparatifs de croisade des rois français [7]). Il nous semble d'ailleurs qu'il eût fallu nous dire au moins quelques mots sur les préparatifs en ce sens des derniers Capétiens [8]), pour l'intelligence meilleure de ceux du premier Valois

Les pages nombreuses consacrées à *Philippe de Mézières*, dans le chap. VII, ne sont pas plus exemptes d'erreurs de détail. André, le malheureux époux de la reine Jeanne de Naples, fut assasiné en 1345 et non pas en 1346 [9]). Ce que le livre de Iorga, la source de l'auteur, présente avec beaucoup de réserves comme une hypothèse, à savoir: *l'époque* du voyage de Ph. de Mézières en Espagne, *probablement* en Castille [10]), devient chez M. Atiya, par un défaut d'exactitude historique, bel et bien une

---

1) *Ibid.*, pp. 123-24.
2) *Ibid.*, pp. 120-21.
3) *Ibid.*, p. 125 et n. 1.
4) Delaville le R., *France*, I, p. 99.
5) *Crus.*, p. 125.
6) *Ibid.*, p. 126.
7) Delaville le R., *France*. I, pp. 78-79, 83-84, 88; Bréhier, p. 226.
8) Delaville le R., *ibid.*, pp. 78-85; Bréhier, pp. 266-67.
9) *Crus.*, p. 137.
10) *Méz.*, pp. 68-69.

chose certaine: « Mézières *thereupon* left Naples, *journeyed to Castille*. . . [1]). Mais il y a mieux: où a-t-il puisé la donnée fantaisiste que « during the interval between his meeting with Hugh IV and the accession of Pierre I [of Cyprus], Philippe spent most of his time *preaching* (!) *the crusade in Aragon and France*? . . . » [2]). M. Atiya, en échange, a raison de ne pas croire lui non plus à la paternité de Ph. de Mézières en ce qui concerne le traité *Somnium Viridarii* [3]). Iorga lui-même, qui avait soutenu cette paternité [4]), a fini par la reconnaître à son tour comme « douteuse » et par supposer que ce *Songe* était « une œuvre collective, commandée par Charles V » [5]). Mais l'érudit égyptien est de nouveau désinvolte avec sa source, l'ouvrage de Iorga, dans le passage « From the outset, Mézières *naturally* chose Pierre I de Lusignan as suprem *patron* of the organization [of the Order Militia Passionis] » [6]). C'est encore une hypothèse transformée en vérité absolue, puisque chez Iorga il s'agissait seulement d'une *probabilité* touchant la personne du *chef* qu'eût voulu donnér Philippe à sa milice [7]). L'initiation des premiers chevaliers de cet Ordre eut lieu en 1395 [8]) et non pas en 1385 [9]). Quant à Hayton, il ne parle pas, en dépit de l'auteur [10]), de la prédiction favorable à la croisade qui courrait parmi les Musulmans. Puis, nous ne saurions approuver la méthode de publier un texte, telle qu'elle ressort de l'échantillon que nous offre l'érudit égyptien de l'*Épitre au Roy Richart* de Philippe, dont il nous promet la publication intégrale: « Et que plus est quant par la grace de *d*ieu vous aures conquesté *t*urquie *e*gypte et *s*urie, qui sont remplis [corr.: remplies] de toutes manières de richesses et de délices. . . » [11]). Relativement à son information, M. Atiya ignore tant l'épître adressée par Philippe de Mé-

[1]) *Crus.*, loc. cit.

[2]) *Ibid.*, p. 138.

[3]) *Ibid.*, p. 139 n. 3.

[4]) *Méz.*, pp. 430-33.

[5]) Compte-rendu cité ci-avant, p. 534 et n. 1.

[6]) *Crus.*, p. 143.

[7]) *Méz.*, p. 349 n. 7.

[8]) Aug. Molinier, *Description de deux manuscrits contenant la règle de la Militia Passionis Jhesu Christi de Philippe de Mézières*, *Archives de l'Orient Latin*, I, Paris, 1881, p. 338; Iorga, *Méz.*, p. 480.

[9]) *Crus.*, loc. cit.

[10]) *Ibid.*, p. 146.

[11]) *Crus.*, p. 152 n. 4; cf. aussi *Nicop.*, p. 173 n. 91. Ce passage a été déjà reproduit par Iorga, *Méz.*, p. 487.

zières à son neveu Jean, chanoine de Noyon, que le testament « plein d'une touchante intimité », deux écrits contenant des allusions sur les personnalités et les événements du temps, qui ont été publiés par Iorga [1]). C'est le regretté historien lui-même qui [2]) a attiré l'attention sur ce défaut d'information de l'ouvrage dont nous discourons.

Nous devons ensuite relever quelques inexactitudes dans les chapitres VIII et IX qui ont trait aux *pèlerins et propagandistes*. Du reste, ce dernier chapitre sur les « pilgrims and propagandists in the *fifteenth* century » sort du sujet, parce que le livre, malgré son titre, est consacré seulement aux croisades du XIVe siècle. Ricoldo da Monte Croce n'est pas allé à la Curie pour présenter au pape sa *Confutatio Alcorani* en 1301 [3]). Il voulait s'y rendre, « mais... il ne put mettre son projet à exécution » [4]). M. Atiya n'a-t-il pas commis une erreur, en affirmant [5]) que le cardinal Élie de Talleyrand-Périgord avait été nommé pour prêcher la croisade par le pape Benoît XII (1332-42)? Nous ne connaissons en effet que sa nomination comme légat pontifical pour le « saint passage » par Urbain V en 1363 [6]). — « The Holy *Orthodox* Church of Alexandria » [7]) est, on le sait bien, monophysite... Les mémoires anonymes *Via ad Terram Sanctam* et *Memoria Terre Sancte* sont à tort insérés parmi les descriptions de pèlerinages et considérés de la sorte [8]), bien qu'ils ne soient que des projets de croisade. Nous ne partageons pas l'opinion de l'auteur, d'après laquelle Ghillebert de Lannoy, émissaire bourguignon en Orient au début du XVe siècle, pourrait désigner par la parole « Sayette » l'Égypte Supérieure, qu'on appelle en arabe « Sa'îd » [9]). On sait très bien que les sources médiévales de langue française, par ex. la version de Guillaume de Tyr [10]),

---

1) *L'épître de Philippe de Mézières à son neveu*, *Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale*, VIII, Bucarest, 1921, pp. 27-40; *Le testament de Ph. de M.*, *ibid.*, pp. 120—140.

2) Dans le compte-rendu cité ci-avant, p. 534 et n. 1.

3) *Crus.*, p. 159.

4) Reinhold Röhricht, *Lettres de R. de M. Cr.*, *Archives de l'Orient Lat.*, II (1884), p. 259.

5) *Crus.*, p. 161.

6) Iorga, *Méz.*, pp. 166-67.

7) *Crus.*, p. 170.

8) *Ibid.*, pp. 184-85.

9) *Ibid.*, p. 194 n. 2.

10) Grousset, *Hist. des crois.*, I, Paris, 1934, pp. 150, 605, 608; II, Paris, 1935, p. 671; III, Paris, 1936, pp. 180 n. 2, 228.

« Le livre des faicts »[1]) et la relation de La Broquière[2]) emploient la forme « Saiette, Sayette, Sagette » pour la ville de Sidon, qu'on appelle encore, surtout en arabe, « Saîda ». En tenant ainsi compte de la forme française et de l'ordre dans lequel Lannoy, écrivain français lui-même, nous présente les trois toponymes dont il parle: l'Égypte, la Syrie et Sayette, il est plus probable qu'il s'agit de Sidon et de ses environs, lieu qui géographiquement faisait partie de la Syrie, après laquelle nous le trouvons mentionné en effet. Si l'interprétation de M. Atiya était la juste, s'il s'agirait de l'Égypte Supérieure par rapport à l'Égypte inférieure, c'est-à-dire le Delta, il faudrait s'attendre que Lannoy nous en parle immédiatement après l'Égypte et non pas après la Syrie. Voici aussi un exemple d'intelligence erronée de la source: « Lannoy remarks that he who possesses the castle and harbour of Gallipoli can intercept the passage of the Turks from the one continent to the other and *so cut them off from hopes of conquest in Greece* ». Voyez maintenant la note 3 de la même page 197: « Et qui auroit ledit chastel et port, les Turcs n'auroient nul scëur passaige plus de l'un à l'autre et *seroit leurs pays qu'ilz ont en Grèce comme perdu et deffect* ». Il s'agit, c'est l'évidence même, de la *perte* de ce qu'ils ont conquis jusqu'alors de l'empire byzantin, et non pas de *l'espérance* de nouvelles conquêtes. Bertrandon de la Broquière, l'autre émissaire bourguignon en Orient, devait s'embarquer à Venise le 8 mai 1432 (et non pas en 1433[3]), pour pouvoir quitter Constantinople au retour de ce voyage, le 23 janvier 1433[4]). Le duc de Milan à cette époque n'était pas Francesco Sforza[5]), mais Filippo Maria Visconti. Constantinople fut conquise le 29 mai et non pas le 21 avril 1453[6]). Une ponctuation erronnée fausse le sens de la phrase qui suit: « Moreover not content with the despoliation of the Christians in Syria twenty-six

---

[1]) *Le livre des faicts du bon Messire Jean le Maingre dit Bouricaut, maréchal de France et gouverneur de Gennes*, dans Michaud et Poujoulat, *Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe*, II, Paris et Lyon, 1850, chap. 22.

[2]) Nous en parlerons tout de suite.

[3]) *Crus.*, p. 198.

[4]) *Ibid.*, p. 201. La Broquière, *Le voyage d'Outremer*, publié par Ch. Schefer, Paris, 1892, p. 167 (dans le *Recueil de voyages et de documents)*.

[5]) L'auteur se laisse abuser à ce propos par une méprise de Schefer, dans l'édition de La Broquière, p. 167 n. 1.

[6]) *Crus.*, p. 204.

years ago, he [the sultan] had invaded the Latin Kingdom of Cyprus... »[1]). Il faut déplacer la virgule qui se trouve après « ago », entre « Syria » et « twenty-six », parce que le laps de temps se réfère à Chypre et non pas à la Syrie. Ce n'était pas « *Frederick III* Duke of Austria »[2]), mais Sigismond de Habsbourg, avec lequel était en conflit le pape Pie II. Celui-ci mourut le 15 août 1464[3]) et non pas le 14 août de la même année[4]).

Le chap. X, sur l'*Europe et les Tatars*, n'apporte rien de neuf, soit comme faits soit comme interprétation. On nous offre trop de détails sur les missionnaires et les voyageurs chrétiens dans l'empire mongol au *XIIIe siècle*[5]). C'est bien une digression étrangère au sujet — la croisade au bas Moyen Âge — dont l'intelligence ne rendait point nécessaire un récit aussi minutieux des affaires tatares de l'époque précédente. Nous remarquons avec Iorga que l'auteur n'a pas employé le diffus mais important ouvrage de M. Soranzo, que nous avons mentionné plus haut[6]). Il lui aurait été certainement très utile à bien des égards. On rencontre chez M. Atiya un lapsus particulièrement fâcheux: « Although Matteo Ricci and other *Jesuit* missionaries, on their arrival in China late in the *fifteenth* [corr. sixteenth] century, searched for Christians in vain »[7]). Le missionnaire Giovanni da Monte Corvino non seulement *essaya*[8]), mais il convertit en effet « le roi Georges » du nestorianisme au catholicisme[9]). On nous apprend, d'après Moule à ce qu'il paraît, qu'un autre missionnaire, Oderico da Pordenone, revint de Chine « by the land route trough Tibet... »[10]). Si l'érudit égyptien avait utilisé l'« Histoire de l'Extrême-Orient » de M. Grousset, il y aurait pu lire, à propos du même Franciscain: « il rentra en Europe en 1330 par le Sseutch'ouan; il ne traversa pas, comme on l'a cru, le Tibet »[11]). Enfin,

---

1) *Crus.*, pp. 205-6.

2) *Ibid.*, p. 218.

3) Ludwig v. Pastor, *Geschichte der Päpste*, éd. 8-9e, t. II. Fribourg en Br., 1925, p. 285.

4) *Crus.*, p. 230.

5) *Crus.*, pp. 233—248.

6) P. 24 n. 3.

7) *Ibid.*, p. 218.

8) *Ibid.*, p. 250.

9) Grousset, *Histoire de l'Extrême-Orient*, II, Paris, 1929, p. 479; Soranzo, p. 526.

10) *Crus.*, p. 254; cf. aussi Bréhier, p. 286.

11) *Ibid.*, p. 479 et n. 4, où l'on renvoie à Laufer, *T'oung pao*, 1914, 405 *(Was Odoric of Pordenone ever in Tibet?)*.

M. Atiya range, par inadvertance, les ambassadeurs de Castille, Payo de Sotomayor et Herman Sanchez de Plazuelos [corr. Palaçuelos], dans la suite de Bajazet [1]) au lieu de l'entourage du vainqueur de celui-ci, Tamerlan, auprès duquel ils étaient accrédités [2]).

À propos du chap. XI, sur le problème de l'*union religieuse*, il est à noter qu'en dépit de M. Atiya [3]), St. Thomas d'Aquin n'assista pas au concile de Lyon de 1274, car en voulant s'y rendre, il mourut en route. La victoire des Byzantins sur les troupes de Charles d'Anjou en 1281, eut lieu à Belgrade albanaise (Bérat), que l'auteur confond avec la future capitale serbe [4]). La profession de foi catholique de Jean V Paléologue est de l'an 1369, pas de « 1369-70 » [5]). On nous offre trop de détails, pour la plupart étrangers au sujet, sur les déboires des Coptes, de ces chrétiens auxquels l'auteur porte une si grande sympathie [6]). M. Atiya partage encore, avec Budge, l'opinion erronée de l'union religieuse de l'Abyssinie avec l'église romaine au concile florentin [7]). Pourtant, c'est bien prouvé aujourd'hui que les envoyés de Nicodème, l'abbé du couvent éthiopien de Jérusalem, auprès du concile, n'ont pas eu une mission officielle de la part du Négus. M. Atiya ne connaît malheureusement pas les études récentes d'Enrico Cerulli sur ce point : *L'Etiopia del secolo XV in nuovi documenti storici* [8]) et *Eugenio IV e gli Etiopi al concilio di Firenze nel 1441* [9]).

Dans le chap. XII, concernant *les préludes des expéditions croisées au bas Moyen Âge*, relevons la faute d'autant plus fâcheuse qu'elle est élémentaire et trois fois répétée à la même page, à savoir que Charles de Valois, le prétendant à l'empire byzantin, devait reconquérir « Naples » sur les Aragonais [10]). Mais c'était bien la Sicile et non pas Naples qui se trouvait au pouvoir de ceux-ci à l'époque dont il est question. On pourra

---

1) *Crus.*, p. 257.
2) Delaville le R. *France*, I, p. 391; Gibbons, p. 249.
3) *Crus.*, p. 261.
4) *Ibid.*, p. 263; cf. l'index.
5) *Ibid.*, p. 265.
6) *Ibid.*, pp. 272-76.
7) *Ibid.*, p. 278.
8) Dans l'*Africa Italiana*, V, Bergamo, 1933, pp. 57—112.
9) Dans les *Rendiconti della R. Accad. Naz. dei Lincei*, Scienze morali, storiche e filologiche, VIe série, vol. IX, Rome, 1933, pp. 347-67.
10) *Crus.*, p. 284.

consulter sur les entreprises de Charles de Valois l'étude récente de M. E. Dade, *Versuche zur Wiedererrichtung der lateinischen Herrschaft in Konstantinopel im Rahmen der abendländischen Politik (1261 bis etwa 1310*[1]). Le projet de croisade de Philippe VI de Valois, fils de Charles, ne fut pas conçu contre Constantinople[2]), mais contre les Turcs seldjoukides. Le concile de Vienne eut lieu en 1311-12 et non pas en 1308[3]). Quant à la chronologie, très discutée d'ailleurs, de la conquête de Rhodes par les Hospitaliers, M. Atiya s'en tient[4]), bien mal à propos, à l'affirmation de Delaville le R., d'après laquelle « la prise de Rhodes eut lieu en 1308 », la conquête ayant été commencée en 1306[5]). Cette assertion a été déjà rectifiée par Heidelberger[6]) — et c'est bien dommage que l'érudit égyptien ne s'en soit pas aperçu — à l'aide aussi d'une nouvelle source d'archives. Il a établi précisément que la conquête dura de 1306 à 1310: « per annos quatuor » au dire du chroniqueur Giorgio Stella[7]). Contrairement à Amadi (que M. Atiya considère « our best source) »[8]) cette conquête ne fut pas achevée en 1308[9]), ni en 1309[10]), mais seulement en 1310[11]).

---

[1]) Jena, 1938, pp. 72—154.

[2]) *Crus.*, p. 286.

[3]) *Crus.*, p. 257.

[4]) *Ibid.*, p. 289.

[5]) *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre*, Paris, 1904, p. 278.

[6]) *Ouvr. cité*, pp. 36-37.

[7]) *Annales Genuenses*, dans Ludovico Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. 17, Milan, 1730, col. 1024.

[8]) *Crus.*, p. 289 n. 1.

[9]) *Chroniques d'Amadi et de Strambaldi*, éd. René de Mas Latrie, I, Paris, 1891, pp. 254-57.

[10]) Lettre de Jayme II, roi d'Aragon, 17 mars 1309 (Heidelberger, *loc. cit.*). Il en résulte que la guerre était encore en cours.

[11]) Bernard Guidonis, *Quarta Vita Clementis V*, chez Baluze, I, col. 72; Stella, col. 1024; la chronique de Paolino da Venezia, faussement attribuée par Muratori à un certain Giordano (*Antiquitates Italicae Medii Aevi*, IV, col. 1031; pour l'erreur, voir Golubovich, II, Quaracchi, 1913, pp. 77, 78). Cette méprise est partagée non seulement par M. Atiya (*Crus.*, l. c., qui pourtant, dans un autre ordre d'idées, fait mention, à la p. 491, du personnage qui nous intéresse: « Paulinus Puteolanus »), mais elle se rencontre également chez Iorga, dans un récit erroné aussi à d'autres égards: *Rhodes sous les Hospitaliers*, I, *Revue Hist. du Sud-Est Europ.*, VIII (1931), p. 51 n. 2. Celui-ci renvoie à l'étude de John Edwards, *The Knights hospitallers and the conquest of Rhodes*, *Proceedings of the Royal Philosophical Society of Glasgow*, 1930, qui nous est restée inaccessible. Que

Le chap. XIII, sur *la croisade d'Humbert II de Viennois*, manque en général de netteté et fourmille en particulier d'erreurs. L'auteur est de l'avis singulier qu'un territoire peut être « consolidé » par l'héritage de « douteuses prétentions ». Lisez: « In 1337 he [Humbert] further succeded to Guillaume de Vienne, seigneur de St. Georges, in his ancient but doubtful claims over the County of Vienne, and thus consolidated his own territories in the Dauphiné »[1]. Un autre exemple de la sorte, d'après lequel la vanité et l'égoïsme seraient incompatibles avec le sacrifice des biens matériels pour une cause telle que celle de la croisade: « If he was so vain and self-seeking as he is now generally painted [mais personne n'a pas accusé Humbert d'égoïsme. . .], how can we account for the unusual sacrifice of disposing of all his fiefs? »[2]. En voici encore un, à propos de la victoire navale des Hospitaliers sur les Turcs à l'île d'Imbros en mai 1347: « It had, indeed, no positive resulte; but, on the other hand, it forced the Turks to accept the *status quo* at Smyrna and offer more privileges to the Christians in Asia Minor and led to the peace of 10 April 1348 which was concluded with Umar's succesor *Kh*idr Bey »[3]. Et tout cela veut dire: manque de résultats positifs. . . Les détails relatifs au conflit de l'empereur Louis de Bavière avec le St. Siège[4] sont des lieux communs, en tout cas superflus au sujet. La nouvelle de la prise de Smyrne par les chrétiens, le 28 octobre 1344[5], ne pouvait pas arriver en Europe seulement en décembre 1345, comme le prétend à tort M. Atiya[6] à l'encontre de toute vraisemblance et de son propre contexte[7]. Il s'agit évidemment de l'an 1344[8].

Quelle fut la raison du retard avec lequel le pape Clément VI accepta l'offre d'Humbert d'aller en croisade? Iorga la voyait dans le caractère

---

l'île ne fût pas occupée complètement qu'en 1310, l'admettent de même Soranzo (p. 356) et Gottardo Bottarelli, ce dernier dans l'ouvrage assez superficiel: *Storia politica e militare del Sovrano Ordine di S. Giovanni di Gerusalemme detto di Malta*, I (con introduzione di Mario Monterisi), Milan [1940], p. 122 et n. 43.

[1] *Crus.*, p. 303.

[2] *Crus.*, p. 305.

[3] *Ibid.*, p. 315.

[4] *Ibid.*, p. 303 n. 1.

[5] *Ibid.*, p. 294; cf. p. 315, où, à cause d'un lapsus, on lit: « 28 *February* 1344 ».

[6] *Ibid.*, p. 305 et n. 5.

[7] *Ibid.*, p. 302 et n. 3-4, 306 n. 2.

[8] Odoricus Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, éd. de Cologne, 1690, t. XV, ad annum 1344, no. 3; cf. Gay, p. 41.

de ce prince, que le pape et les cardinaux auraient jugé « trop peu sérieux » pour une pareille entreprise, « dont l'insuccès pouvait compromettre les tentatives ultérieures et discréditer l'idée de la croisade »[1]). Gay supposait que le St. Siège n'avait « qu'une médiocre confiance en sa valeur militaire et politique »[2]). M. Atiya, qui ne partage pas ces jugements, croit qu'il faut chercher la raison du retard plutôt dans la lenteur de la procédure curiale, puisque le souverain pontife « had confidence in him as an admirable head of the holy expedition, on account of his personality, the nobility of his origin, the power with which he was endowed, and his marked virtues »[3]). Il ne faut cependant pas prendre au pied de la lettre, comme le fait l'érudit égyptien, ces termes élogieux bien que assez généraux, parce qu'ils relèvent d'une phraséologie de politesse, familière au style curial. Le fait certain, c'est que nous ignorons les mobiles d'après lesquels se conduisit le St. Siège dans ce retard à accepter les offres répétées du dauphin de Viennois, et tout ce qu'ont dit ceux qui se sont efforcés de les éclaircir, n'est que conjectures personnelles.

Les chiffres, fabuleux au demeurant, que donne la prétendue lettre du roi Hugues IV de Chypre[4]) pour le nombre des belligérants, sont les suivants: les Turcs « duodecim centum milia (et non pas 200.000[5]), les chrétiens « ducenta milia » (et non pas 12.000[6]). Nous ne croyons pas que cette lettre concernant une victoire miraculeuse des chrétiens près de Smyrne, soit authentique, comme l'a fait Iorga[7]), en revenant sur ce qu'il avait dit dans son « Philippe de Mézières »[8]) et en oubliant surtout que la teneur de l'acte ne s'accorde pas avec les événements de 1345 ou bien de 1347, les dates de l'année respectives de ses versions latine et

1) *Méz.*, p. 49.

2) *Le pape Clément VI*, p. 63.

3) *Crus.*, p. 306.

4) Publiée par Iorga, *Une lettre apocryphe sur la bataille de Smyrne (1346)*, *Revue de l'Orient Lat.*, III (1895), pp. 27-31. L'indication chronologique dans le titre de cet article est erronée. Le texte latin, l'original, porte la mention de l'an 1345. Une version française, en date de 1347, se trouve chez Jules Michelet, *Histoire de France*, éd. de Paris, 1876, III, pp. 370-73.

5) *Crus.*, p. 308.

6) Loc. cit.

7) Dans le compte-rendu cité, p. 534 et n. 1.

8) *Méz.*, pp. 53-54.

française. En effet, on ignore par ailleurs toute victoire chrétienne en ces années-là dans les environs de Smyrne. Il s'agit sans doute, en ce qui touche ladite lettre, d'un *excitatorium* au moyen duquel « on tâchait de réchauffer le zèle du peuple pour la croisade », selon le mot de Michelet [1]) et dont se fit l'écho un chroniquer anonyme de Pistoie de la même époque [2]). On se voit ainsi ramené à l'ancienne thèse [3]) accordant une certaine valeur historique à cet acte faux, qu'on ne peut pas au demeurant attribuer à Philippe de Mézières, comme le fait M. Atiya dans sa liste bibliographique [4]), en contradiction avec ce qu'il avait avancé lui-même [5]).

Quant à la date de l'embarquement d'Humbert pour la croisade, l'érudit égyptien corrige... faussement ce qu'écrivait là-dessus Iorga dans *Philippe de Mézières*. En vérité, celui-ci ne mettait point du tout le départ au début d'août, comme on lui reproche [6]); il indiquait seulement que le seigneur français avait l'*intention* de prendre la mer au commencement d'août [7]), mais il s'embarqua, selon lui et d'autres auteurs, le 2 septembre 1345 [8]). Cette date en réalité est celle d'une charte de donation délivrée par Humbert sur sa galère [9]). Il ne résulte guère de cette pièce ni qu'elle ait été donnée de Marseille ni que le prince se soit embarqué le 2 septembre, comme le prétend à tort l'éditeur et d'après lui Iorga. En réalité ce n'est pas une « charte de départ ». On n'y parle non plus d'aucune île à l'encontre de ce qu'affirme M. Atiya, qui, d'accord avec Gay [10]), met l'embarquement « at the end of August 1345 » [11]). En fait, Humbert « partit le 3 septembre » [12]).

---

1) *Loc. cit.*

2) *Istorie pistoiesi*, dans Muratori, *Rerum It. Script.*, t. 20, Milan, 1727, col. 512; cf. Iorga, *Méz.*, pp. 53-54.

3) Gay, p. 67; C. Faure, *Le dauphin Humbert à Venise et en Orient (1345-47)*, *Mélanges de l'École Française de Rome*, t. 37 (1907), p. 521.

4) *Crus.*, p. 551.

5) *Ibid.*, p. 307 n. 7.

6) *Ibid.*, p. 309 n. 3.

7) *Méz.*, pp. 46-47.

8) *Ibid.*, p. 50; cf. aussi le compte-rendu souvent cité.

9) J. Roman, *Charte de départ du dauphin Humbert II*, *Arch. de l'Orient Lat.*, I, pp. 537-38.

10) *Ouvr. cité*, p. 64: le 31 août.

11) *Crus.*, p. 309.

12) Faure, p. 521.

L'érudit égyptien nous assure qu'à Venise on ne donna au dauphin aucune galère [1]); nous apprenons pourtant, par Faure [2]), qu'il en reçut deux.

C'est vrai qu'Humbert chercha à s'attirer l'alliance du Génois Vignoso; il aurait fallu cependant préciser que le prince voulait agir contre l'île de Chios, ce qui ne se dégage pas clairement du récit [3]).

On a prétendu assez longtemps que la vanité, le désir de gloire avait été le motif qui poussa Humbert à cette expédition de croisade, dont les détails nous sont d'ailleurs bien mal connus [4]), et qu'elle avait échoué à cause du caractère indécis [5]) et du manque d'initiative du dauphin de Viennois. C'est ce que nous lisons chez Delaville le R. (qui s'embrouille dans la chronologie de ce qu'il nomme une « folle entreprise » [6]), chez Iorga [7]), Gay [8]), M. Bréhier [9]). Un essai de réhabilitation, modéré et très judicieux du reste, a été fait par Faure, qui a observé qu'il « n'est pas juste de faire retomber sur le Dauphin la responsabilité de son insuccès [dans la croisade]. Le pape Clément VI, les Vénitiens, les Génois doivent en porter leur part » [10]). Sans nous signaler cet essai, encore qu'il y ait puisé quelques idées, M. Atiya pousse plus loin, voire exagère, la tentative de réhabilitation, en tâchant de nous convaincre que « the clue to his behaviour is his zeal for the service of God » et que « his failure to realize his hopes is a totally different matter » [11]). Mais en ce qui concerne l'échec de ce « passage » oriental, M. Atiya doit lui-même reconnaître que, tout en tenant compte de l'indifférence vénitienne et de l'hostilité génoise, la cause principale en fut « the Dauphin's character, his weakness and indecision » [12]). Cependant, si certains auteurs ont peut-être exagéré en insistant un peu trop sur la vanité, bien que réelle, d'Humbert, l'érudit égyptien va plus loin encore, quoique dans un sens opposé, lorqu'il écrit:

---

[1]) *Crus.*, p. 310.
[2]) *Ouvr. cité*, p. 526.
[3]) *Crus.*, p. 312.
[4]) Faure, p. 541.
[5]) Le chroniqueur contemporain Matteo Villani, cité chez Gay, p. 79 n. 1.
[6]) *France*, I, pp. 105-8.
[7]) *Méz.*, pp. 45—59.
[8]) *Ouvr. cité*, pp. 71, 72, 80, 164.
[9]) *Ouvr. cité*, p. 294.
[10]) *Le dauphin Humbert*, cité, p. 540; cf. pp. 541-42.
[11]) *Crus.*, p. 306.
[12]) *Crus.*, p. 316.

« Combining with his religions temperament the militant sens of chivalry of his rank and upbringing, he appeared as the ideal crusader »[1]). Nous ne saurions approuver un tel jugement: un homme aussi faible, aussi hésitant, aussi dépourvu d'initiative militaire que le dauphin de Viennois ne pourrait être considéré, malgré son dévouement à l'Église, comme le type idéal du chevalier croisé.

Dans les chap. XIV et XV, se référant aux *croisades de Pierre de Lusignan*, de ce chevaleresque et brillant roi de Chypre, il y a pareillement nombre de remarques à faire. Le héros s'enfuit de Chypre, dans sa jeunesse, avec deux galères[2]), et non pas avec une[3]). Les détails généalogiques au sujet de la descendance de Hugues IV ne sont qu'une répétition[4]). Pierre ne succéda au trône de Chypre « after his father's death in 1359 », comme l'écrit l'auteur[5]), mais le 24 novembre 1358, quand son père le fit couronner et se retira dans un monastère où il mourut le 10 octobre 1359[6]). Ce n'était pas le roi Léon V (à lire: VI) qui « offered to cede Gorigos to Pierre »[7]), mais bien la population de cette ville cilicienne[8]). Un des ambassadeurs de celle-ci se nommait Philitsis[9]) et non pas Philistis[10]). Lorenzo Celsi quand même n'était pas si « young Doge »[11]); il avait cinquante ans à son avènement, en 1361[12]). Le roi Jean II le Bon mourut le 8 avril 1364 et non pas « early in May »[13]), quand eurent lieu seulement ses funérailles. Lors de son grand voyage en Europe en quête de l'aide pour la croisade, Pierre passa, en 1364, aussi par Esslingen et par Erfurt et exposa aux chevaliers, écuyers et bourgeois de cette dernière ville ce qu'il avait fait pour la cause du « saint

---

[1]) *Ibid.*, p. 318.

[2]) Iorga, *Méz.*, p. 90.

[3]) *Crus.*, p. 321.

[4]) *Ibid.*, p. 322; cf. p. 319 n. 1.

[5]) *Crus.*, p. 319.

[6]) Iorga, *Méz.*, pp. 102-3.

[7]) *Crus.*, p. 323-24.

[8]) Leontios Makhairas, *Recital concerning the Sweet Land of Cyprus entitled « Cronicle »* publ. et trad. en anglais par R. M. Dawkins, I, Oxford, 1932, paragr. 114; chronique d'Amadi, citée, pp. 410-11.

[9]) Makhairas, *loc. cit.*

[10]) *Crus.*, p. 323 n. 2.

[11]) *Ibid.*, p. 331.

[12]) Iorga, *Méz.*, p. 145 et n. 6.

[13]) *Crus.*, p. 334.

passage » pendant « bien ij yvers et un esté », selon le mot de Machaut [1]), laps de temps qui se réfère à toute sa tournée diplomatique de jusqu'alors, commencée en 1362 dans les pays de l'Europe, et non pas seulement à son séjour en Allemagne, comme il résulte faussement du récit de M. Atiya [2]). Mais voici une erreur plus grosse encore: notre auteur en citant deux lettres de Pierre, allié de Venise, affirme [3]) que la révolution crétoise qui éclata en 1363 contre la République, fut étouffée par « the Cypriot army », chose dont ne savent rien les autres sources historiques, nombreuses, bien que M. Atiya n'en tienne pas compte. Dans l'une de ces lettres, qu'écrivit de Londres le 24 novembre 1363 à la reine et à son frère Jean (le régent de Chypre pendant son absence), Pierre ordonna de traiter les rebelles candiotes comme s'ils avaient été ses propres sujets traîtres [4]). Dans l'autre, en date du 17 février (1364, écrite de Paris [5]), le roi aurait fait savoir au doge (d'après ce que nous assure M. Atiya en comprenant faussement le regeste de Predelli [6]), puisque, malgré son renvoi aux Archives de Venise, il ne semble pas avoir vu le texte du document, qui d'ailleurs a été déjà publié [7]), il lui aurait fait savoir, dis-je, que « *he had quelled the rebellion* and that he (toujours le roi) and his crusading colleagues including the Count of Savoy would not be ready for the expedition by August and that the Venetians might therefore have ample time to fit out the necessary fleet » [8]). Mais en réalité, du regeste de Predelli et du texte même du document, il ne ressort point du tout que le roi eût étouffé

---

[1]) *Ouvr. cité*, vers 881-92.

[2]) *Crus.*, p. 334 et n. 3.

[3]) *Ibid.*, p. 336 et n. 6; cf. 337, 340 et n. 6.

[4]) L. da Mas Latrie, *Hist. de l'île de Chypre*, II, 1ère partie, p. 252; Georg Martin Thomas et Riccardo Predelli, *Diplomatarium Veneto-Levantinum*, pars II (1351—1454), Venise, 1899, p. 97 (dans les *Monumenti pubbl. dalla R. Deputazione di Storia Patria*, 1ère série, Documenti, vol. IX).

[5]) Publiée dans le vol. cité de Thomas et Predelli, p. 100 avec la date erronée de lieu: « Padue? ». Il faut lire « Parisius » ou « Parisiis », parce que le roi se trouvait alors dans la capitale française. Voir aussi Iorga, *Méz.*, p. 183; cf. aussi p. 240 et n. 8.

[6]) Predelli, *Regesti (I libri commemoriali della Repubblica di Venezia)*, Venise, 1883, t. III, p. 27, n. 131. M Atiya a utilisé ce regeste, bien qu'il ne nous le dise pas. La chose est pourtant évidente, à en juger par certaines ressemblances stylistiques.

[7]) Voir ci-dessus, notes 5.

[8]) *Crus.*, p. 336 n. 6.

la révolte, ni personnellement, ni par l'action de ses troupes de Chypre. Du reste, c'est un fait absolument certain, attesté par toutes les sources historiques [1]), que la grande révolution candiote fut étouffée par une flotte et une armée vénitiennes, au mois de mai 1364 à peine, et même alors elle fut noyée dans le sang seulement dans les principaux centres de l'île, tandis que les guerillas se prolongèrent dans les montagnes trois ans encore [2]).

Dans le chap. XVI, sur *la croisade d'Amédée VI, comte de Savoie*, entreprise en 1366-67, les *Chroniques de Savoye* sont la principale source de l'auteur, qui en fait usage sans aucune précaution, même lorsqu'elles se trouvent en contradiction avec ce que nous savons par ailleurs. Il paraît que M. Atiya oublie l'avertissement de Domenico Promis, l'éditeur de cette œuvre supposée de Jean Cabaret d'Orville, où, dans l'avertissement, on lit en effet: «in questa cronica non si cerchi la critica; scritta in tempi in cui voleansi cose strane e maravigliose, l'autore servì al secolo, non badò ad esattezza e concisione». En outre, elle n'est pas contemporaine des événements, ayant été rédigée «dopo l'innalzamento d'Amedeo VIII al ducato... nel 1416» [3]), d'après «i ricordi e le tradizioni» conservés à la Cour de Savoie [4]). Il s'agit d'une œuvre qui n'offre pas «des garanties absolues de vérité historique», a remarqué à son tour Delaville le R. [5]). En fait, on ne peut pas admettre qu'Andrinople ait été en 1366 possession bulgare et qu'y ait résidé la tzar̂ Šišman III, comme le prétendent les *Chroniques*, suivies par le même historien français [6]), en dépit de sa méfiance, et par M. Atiya [7]). Celui-ci émet en conséquence la théorie selon laquelle la ville fut conquise par les Turcs seulement «very late in 1366» [8]). En réalité, Andrinople avait été occupée par les Ottomans

[1]) Voir à propos de celles-ci Heinrich Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*, II, Gotha, 1920, p. 607.

[2]) *Ibid.*, p. 221.

[3]) *Chr. de S.*, dans les *Monumenta Historiae Patriae*, Scriptorum I, Turin, 1840, préface.

[4]) Francesco Cognasso, *Il Conte Verde*, Turin-Milan, etc. [1926], p. 15 (dans la *Collana Storica Sabauda)*.

[5]) *France*, I, p. 115; cf. aussi Iorga, *Gesch. des Osm. Reiches*, I, Gotha, 1908, p. 229 n. 4.

[6]) *France*, I, p. 155.

[7]) *Crus.*, p. 393.

[8]) *Loc. cit.*, n. 1.

dès 1361 [1]). Du reste, la Cour de Šišman ne pouvait pas être dans cette ville, mais à Trnovo, capitale de son État. Il est infiniment probable que les *Chroniques de Savoye*, source occidentale et tardive, faiblement renseignée sur la géographie balkanique, confondent ces deux localités.

M. Atiya — comme du reste Delaville le R. — aurait dû en outre s'imposer toute réserve touchant les informations sur le prétendu emprisonnement de Jean V Paléologue par Šišman, qui se trouvent dans la même source [2]) et chez un auteur comme Pietro Datta, qui amplifie et force le sens des documents [3]). D'autre part, une allusion aussi vague que celle de Démétrios Kydones aux déceptions de Jean V quant à l'amitié des Bulgares, ne peut pas être, à notre humble avis, mise à profit [4]) pour prouver que le basileus aurait été prisonnier du tzar. Déjà « L'Art de vérifier les dates » [5]) avait justement observé que « c'est une fiction que cette captivité ». Il s'agit en effet d'une confusion, comme l'a démontré Iorga: l'empereur, dans son voyage de retour de Hongrie, dut *s'arrêter* à Vidin, ville bulgare occupée par les Hongrois en 1365, parce que Šišman lui avait refusé le passage à travers la Bulgarie. Ce n'était donc pas un emprisonnement, mais un *impedimentum*, selon le terme d'un document employé, quoique faussement, par Datta [6]). Malheureusement M. Atiya ne connaît pas l'étude de Iorga: *Lupta pentru stăpânirea Vidinului în 1365-9 şi politica lui Vladislav-Vodă faţă de Unguri. Un episod din cucerirea peninsulei balcanice de Turci* [7]). S'il avait du moins utilisé la *Ge-*

---

[1]) C'est notre auteur qui l'avait déjà dit dans *Nicop.*, ¿. 3; cf. également Joseph v. Hammer, *Geschichte des Osmanischen Reiches*, I, Pest, 1834, p. 147 (suivant les sources turques); Gibbons, pp. 308, 313; Franz Babinger, *Byzantinisch-Osmanischen Grenzstudien*, *Byzantinische Zeitschrift*, 1929—1930 (Festgabe A. Heisenberg), p. 413. Au moyen d'une éclipse lunaire, le savant orientaliste considère la date en question comme « très vraisemblable ».

[2]) Coll. 300, 313, 314, 316.

[3]) *Spedizione in Oriente di Amedeo VI conte di Savoia provata con inediti documenti*, Turin, 1826, pp. IX, 108, 112—134.

[4]) *Crus.*, p. 390, no. 1; Demetrii Cydonii, *Oratio pro subsidio Latinorum*, dans J. P. Migne, *Patrologiae cursus completus*, series graeca posterior, t. 154, Paris, 1866, col. 975—976.

[5]) t. 17, Paris, 1819, p. 179.

[6]) *Ouvr. cité*, p. 114.

[7]) Dans les *Convorbiri Literare*, t. 34, Bucarest, 1900, pp. 970-71.

schichte des Osmanischen Reiches du même historien, il y aurait pu trouver cette mise au point [1]), ce qui lui aurait épargné une erreur.

L'érudit égyptien exagère quelque peu même... les exagérations des *Chroniques*, alors qu'il écrit qu'Amédée au moment de son retour de la croisade, avant de repartir de Constantinople, « *seized the Patriarch* and four Greek barons whom he *surrendered* to the Pope later as *hostages* until the submission of the Greeks to Rome became a reality » [2]). Sa source ne parle pourtant d'aucune arrestation desdits personnages; elle affirme seulement que, par suite de l'attitude menaçante du comte irrité par l'hésitation de Jean V de renoncer au schisme, celui-ci lui donna « quatre de ses barons en hostage iusques tant quil auroit accomply ce que entre eulx estoient pour parler » et qu'en quittant Constantinople, Amédée « mena avec luy le patriarche et les quatre barons hostagiers » [3]). En réalité il s'agit du patriarche *latin* de Constantinople, légat pontifical en Orient [4]), et des *ambassadeurs* byzantins (non pas d'otages), qui accompagnèrent le comte chez Urbain V, pour le prévenir de l'arrivée prochaine de l'empereur grec près du St. Siège, afin de renoncer au schisme [5]).

Encore quelques petites remarques à propos de ce chapitre. La lettre d'Urbain V à l'empereur byzantin, concernant l'aide contre les Turcs et l'union religieuse n'est pas de février [6]), mais de l'« VIII kal. Febr. », c'est-à-dire du 25 janvier 1366 [7]). Il semble que M. Atiya ait emprunté cette erreur à Delaville le R. [8]). La capitale de Šišman n'était pas Vidin [9]), mais Trnovo, comme l'écrit notre auteur lui-même, et cela une page plus haut [10]). Enfin, la monnaie byzantine ne s'appelait « parpero » [11]), mais hyperperon (en latin médiéval: perperus; en italien: iperpero).

Nous devons signaler un certain nombre de contradictions et de confusions dans le long chap. XVII, sur *la croisade tunisienne de Louis II de Bourbon*, de ce beau-frère d'Amédée, entreprise en 1390. L'appel de

1) I, pp. 224 n. 2, 230.
2) *Crus.*, p. 396.
3) *Chroniques de Savoye*, coll. 318-19.
4) Golubovich, V, Quaracchi, 1927, p. 122.
5) Raynaldus, t. 15 n. 466.
6) *Crus.*, p. 382.
7) Raynaldus, *ibid.*, n. 453.
8) *France*, I, p. 143.
9) *Crus.*, p. 390.
10) *Ibid.*, p. 389 n. 2.
11) *Ibid.*, pp. 390 et 395 n. 1.

Gênes à Charles VI pour l'organisation de cette expédition est mís faussement tantôt en novembre 1390 [1]), tantôt au début de la même année [2]), sans s'apercevoir de la contradiction avec les renseignements où l'on parle des mesures françaises prises en vue de la croisade au commencement de 1390 [3]) à la suite justement de la demande génoise, présentée au roi en 1389, pendant son séjour dans le Midi [4]). Le nombre des croisés français, d'après M. Atiya, fut limité par Charles VI à « fifteen thousand » [5]). En fait il s'agit seulement de « quinze cents » [6]). En lisant la phrase: « The Genoese had promised to furnish all the needs of the crusade; but the Doge wrote to inform Louis [II de Bourbon] that unless he mediated with the comte de Provence who had no sympathy for the Genoese and with the Angevin authorities in the Kingdom of Naples for permission to buy some of the necessary article in which the Liguorian territories were poor, there might be a serious shortage » [7]), on pourrait entendre que le comte de Provence et le roi de Naples étaient des personnages différents, tandis qu'en réalité Louis II d'Anjou, neveu du chef de la croisade, cumulait ces deux qualités. L'île de Conigliera, près de la côte orientale de Tunisie, n'est pas identique avec Kuriat, comme le suppose l'auteur [8]). Après avoir affirmé, en s'appuyant sur le témoignage de Cabaret d'Orville (le biographe du duc de Bourbon), que les croisés « had no horses » dans l'expédition [9]), l'érudit égyptien se contredit légèrement lorsqu'il écrit: « the invaders had but a scanty supply of horse » [10]). À ce témoignage il faut ajouter également celui de Froissart, qui affirme que

---

1) *Ibid.*, p. 402.

2) *Ibid.*, p. 433.

3) *Ibid.*, p. 407, notes.

4) Joseph Calmette et Eugène Déprez, dans l'*Histoire du Moyen Âge* de Gustave Glotz, VII, 1ère partie, Paris, 1937, pp. 39-40.

5) *Crus.*, pp. 404, 407.

6) *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, éd. L. Bellaguet, précédée d'une introduction par M. de Barante, I, Paris, 1839, p. 652 *(Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, 1ère série); Jean Cabaret d'Orville, *La chronique du bon duc Loys*, publ. par A. M. Chazaud, Paris, 1876, p. 223; Jean Froissart *(Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 14, Bruxelles, 1872, p. 157) dit que les Français « estoient quatorze cens chevalliers et escuiers »; cf. Delaville le R., *France*, I, pp. 170, 177.

7) *Crus.*, p. 408.

8) *Ibid.*, p. 411 n. 1.

9) *Ibid.*, p. 414 et n. 4.

10) *Ibid.*, p. 424.

lors de l'embarquement à Gênes « tous les varlets et les chevaulx demourèrent derrière »[1]).

À propos de Jean de Châteaumorand, le fidèle compagnon d'armes du duc, on trouve chez M. Atiya presque autant d'erreurs que de mentions. C'est ainsi qu'il le confond[2]) avec son père Hugues de Chastellus[3]), en metant celui-ci en relation avec la composition de la *Chronique du bon Loys de Bourbon ;* puis, sans s'en apercevoir, il revient sur cette assertion, quand il présente Jean comme l'informateur de Cabaret d'Orville[4]), ce qui d'ailleurs est exact. Notre auteur indique en outre comme fils de Hugues: Jean et Guichard[5]). En fait, ils doivent être mentionnés dans l'ordre inverse, suivant l'âge[6]). Une autre erreur: « Guichard de Chastellus, son of Jean de Châteaumorand »[7]). Évidemment, il est question dudit frère de Jean, et non pas d'un fils. Ce n'était pas le maréchal Jean Boucicaut qui prit part à l'expédition de 1390[8]), mais son frère Geoffroy[9]). Si M. Atiya, à la différence de Delaville le R.[10]) se montre — avec M. Léon Mirot du reste — plus prudent envers le récit de Cabaret d'Orville sur certains détails concernant le retour du duc de Bourbon de la croisade[11]), il confond cependant les données du même chroniqueur au sujet de l'accord conclu par les Génois, alliés du prince, avec le roi de Tunisie[12]). Il ne s'agit pas, en effet, d'un traité signé pour dix ans, comme l'écrit bien à tort l'érudit égyptien (sans s'inquiéter du contresens de son exposé, où dans un accord établi pour dix ans il fait figurer une clause qui devait être valable quinze ans. . .), puisque ce terme de dix ans existait seulement dans le premier projet[13]), tandis que le contrat définitif fut conclu pour quinze ans[14]).

---

1) *Froissart, loc. cit.*
2) *Crus.*, p. 417 et n. 3.
3) Voir au sujet de celui-ci Delaville le R., *France*, I, p. 184.
4) *Crus.*, p. 430.
5) *Ibid.*, p. 417.
6) Delaville le R., *France*, I, p. 184 n. 1.
7) *Crus.*, p. 430 n. 1.
8) *Ibid.*, p. 420 et l'index.
9) Delaville le R., *France*, I, p. 189 et n. 1.
10) *Ibid.*, p. 198.
11) *Crus.*, p. 430.
12) *Ibid.*, p. 426.
13) Cabaret d'Orville, p. 247.
14) *Ibid.*, p. 248.

La croisade de Louis de Bourbon n'a pas fini par une victoire; elle n'a pas atteint son objectif, la conquête de al-Mahdiyâ. Mais elle ne s'est pas terminée non plus par une défaite. M. Atiya, après avoir fait des considérations sur l'illusion des croisés qu'un coup porté aux Musulmans berbères eût pu se répercuter sur la situation des Mahométans du Proche-Orient, et être de la sorte à l'avantage de la Terre Sainte (considérations puisées du reste au livre de Delaville le R. [1]), fait observer: « The Duke, it was firmly believed, had wrested from the Berber kings an honourable treaty which was a justification for the campaign » [2]). Sans doute, le traité était honorable et sur ce terme d'« honnourable » croyait devoir insister aussi Cabaret d'Orville [3]). Cependant, il n'en est pas moins vrai que Louis ne pouvait pas être trop satisfait d'un pareil résultat, lui qui avait tout de même rêvé une autre issue, plus glorieuse, de cette croisade. En tout cas, ce n'était pas la faute du duc si elle n'a pas mieux réussi, car on ne saurait partager le jugement de Iorga, qui, influencé par Froissart (défavorable à Louis [4]) et sans tenir compte également des autres sources contemporaines (Cabaret d'Orville, Christine de Pisan [5]), le Religieux de St. Denis), qu'il connaît pourtant, affirme injustement de celui qu'il appelle un « prince aventureux et brouillon », qu'il a été « un chef assez médiocre, sans énergie et sans habileté, dont la personnalité insignifiante *contribua beaucoup à l'insuccès de l'armée chrétienne* » et qu'il serait revenu « *honteusement* en France » [6]).

Dans le chap. XVIII, portant sur *la croisade de Nicopolis*, objet, comme nous l'avons vu, d'une recherche spéciale de l'auteur, on rencontre également des inexactitudes, qu'il répète d'un ouvrage à l'autre, sans avoir tiré profit des observations, pour la plupart justes, des comptes-rendus consacrés à son *Nicopolis* par Iorga, Stadtmüller, le général Rosetti [7]) et peut-être par d'autres. C'est ainsi qu'en matière de chronologie, on peut noter que Vidin ne tomba pas au pouvoir des Turcs en 1390 [8]),

---

[1]) *France*, I, p. 200.

[2]) *Crus.*, p. 432.

[3]) *Ouvr. cité*, p. 248.

[4]) *Chroniques*, t. 14, p. 237; cf. Delaville le R., *France*, I, pp. 116, 193 n. 2.

[5]) *Le livre des faicts et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, chap. 14, dans Michaud et Poujoulat (cités plus haut, p. 29 n. 1), II, pp. 21-24.

[6]) *Méz.*, pp. 476-77; cf. *Gesch. des Osm. Reiches*, I, p. 290.

[7]) Voir ci-dessus, pp. 532-533.

[8]) *Crus.*, p. 435; *Nicop.*, p. 5.

mais en 1391 [1]), tandis que Nicopolis Minor fut reconquise par les chrétiens en 1395 [2]) et non pas en 1393 [3]). On y rencontre ensuite une confusion relative au chef de l'ambassade hongroise en Occident, en quête d'alliances pour la croisade. Il était bien Nicolas Kanizsai [4]), trésorier du royaume de Hongrie, mais non pas aussi archevêque de Gran, cette dernière dignité concernant son frère Jean [5]). M. Atiya emprunte l'erreur à Delaville le R. [6]), sans observer toutefois que l'historien français se corrige dans ses « Errata et additions » [7]), où il remplace partout Nicolas de Kanizsa par Jean de K., ce qui pour son contexte n'est qu'en partie exact. En matière de géographie, nous apprenons en outre de M. Atiya que l'Osma, petit afluent balkanique du Danube, n'aurait rien moins qu'un « estuary » [8]). Mais il y a aussi mauvaise intelligence de la source. En effet, on conviendra que les lignes suivantes: « the Senate [of Venice] agreed to supply a number of galleys equal to one quarter of the coalition flect, on condition that the Venetian contribution should not exceed twenty-five sail » [9]), ne sont pas précisément la meilleure interprétation de la pièce vénitienne du 10 mars 1395, si explicite pourtant, où la République s'oblige à fournir, sous certaines conditions « quartam partem galearum que ponetur per alios christianos ad obstaculum et resistentiam supradictam [contra Turchos], non transeundo numero galearum viginticinque, hoc modo videlicet, quod si armata erit et si per omnes ponentur XXV galee, nos ponemus sex, si viginti, ponemus quinque et cet. » [10]). Il est à remarquer qu'il y a une analogie frappante entre cette réponse à l'ambassade de Sigismond, roi de Hongrie, et celle que la Seigneurie donna, un demi siècle plus tôt, le 11 janvier 1343, à Clément VI, qui l'avait invitée à participer à la ligue navale contre les Turcs [11]).

---

1) Iorga, *Istoria Românilor*, III, Bucarest, 1937, pp. 296, 304.

2) *Ibid.*, pp. 294, 302.

3) *Crus.*, p. 435; *Nicop.*, pp. 7, 37.

4) *Crus.*, pp. 437, 455; *Nicop.*, pp. 37, 175 n. 32.

5) Bálint Hóman-Gyula Szekfü, *Magyar Történet*, III, Budapest s. d., pp. 176, 192: table généalogique.

6) *France* I, p. 230.

7) *France*, II, p. 331.

8) *Crus.*, p. 444; *Nicop.*, p. 60.

9) *Crus.*, p. 437; *Nicop.*, p. 38.

10) Sime Ljubić, *Listine*, etc., IV (1358—1403), pp. 430-32 (*Monumenta spectantia Historiam Slavorum Meridionalium*, IV, Zagreb, 1874); cf. Delaville le R. (*France*, I, p. 230), qui a bien compris, lui, ce document.

11) Gay, pp. 33-34.

Notre auteur croit pouvoir préciser, d'après les sources, qu'à Nicopolis « the Christians... were approximately 100.000; and the Ottomans... could not have exceeded 104.000 »[1]). Mais en tenant compte que les effectifs des armées médiévales, malgré les exagérations des sources, étaient d'ordinaire très réduits et que le champ de bataille de Nicopolis était relativement étroit, de sorte que, suivant le général Rosetti (qui a visité lui aussi, après M. Atiya, les lieux)[2]), « it is impossible, owing to lack of space, for a force of 100.000 men, much less for two armies of 100.000 men each, to manœuvre on the plateau south of Nicopolis »[3]), — on doit considérer ces chiffres comme excessifs outre mesure. Et nous sommes pleinement d'accord avec le même critique lorsqu'il conclut que « the numbers, on each side, were no less than 10.000 and that they certainly did not reach 20.000 for each of the opposing armies »[4]). Du reste, les chiffres qu'avaient conjecturés Gustave Kling[5]) et son maître Hans Delbrück[6]) sont moindres encore.

Il nous semble que la présence de l'escadre vénitienne sur le Danube, devant Nicopolis, comme l'affirme M. Atiya[7]), ou bien aux bouches du grand fleuve, selon Delaville le R.[8]), ne soit pas du tout certaine. C'est ce qui résulte d'un examen attentif des sources, contradictoires à ce sujet[9]). En ce qui concerne le rôle de la flotte chrétienne, dont faisait partie l'escadre mentionnée, notre auteur aurait dû employer également une chronique bulgare du début du XV[e] siècle[10]), sur laquelle a déjà attiré l'attention M. Stadtmüller[11]).

---

[1]) *Crus.*, p. 446 et n. 3; cf. aussi p. 440 n. 7; *Nicop.*, pp. 67-69.

[2]) *Notes on the battle of Nicop.*, p. 636.

[3]) *Ibid.*, p. 633.

[4]) *Ibid.*, p. 635.

[5]) *Die Schlacht bei Nikopolis im Jahre 1396*, thèse, Berlin, 1906, pp. 24, 81.

[6]) *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, III, Berlin, 1907, pp. 492, 495.

[7]) *Crus.*, pp. 444-45; *Nicop.*, pp. 54-55, 60-61.

[8]) *France*, I, p. 287.

[9]) Ljubić, *Listine*, IV, pp. 375—386-88; VII, 210 *(Monum.*, t. 12, Zagreb, 1882); Marino Sanudo le Jeune, *De origine urbis Veneti et vita omnium Ducum* dans Muratori, *Rerum It. Script.*, t. 22, Milan, 1733, col. 762-63; la chronique bulgare (voir la note suivante).

[10]) Ioan Bogdan, *Ein Beitrag zur bulgarischen und serbischen Geschichtschreibung, Archiv. für Slavische Philologie*, t. 13, Berlin, 1891, pp. 530-31, 539; Const. Jireček, *Zur Würdigung der neuentdeckten bulg. Chronik*, *ibid.*, 14 (1892), p. 273.

[11]) Dans son compte-rendu (cité plus haut, p. 532).

Nous devons observer encore, avec le même savant, que notre auteur [1]) n'aurait dû négliger non plus d'utiliser, aussi bien sur le rôle de la flotte qu'en général sur la politique vénitienne à l'égard de la croisade dont il est question, l'important ouvrage de Max Silberschmidt, *Das orientalische Problem zur Zeit der Entstehung des türkischen Reiches nach venezianischen Quellen. Ein Beitrag zur Geschichte der Beziehungen Venedigs zu Sultan Bajezid I., zu Byzanz, Ungarn und Genua und zum Reiche von Kiptschak (1381—1400)* [2]). Il faut noter toutefois que si l'interprétation que l'érudit suisse donne du jeu de la diplomatie « élastique » de Venise relativement à l'idée de croisade vers la fin du XIVe siècle, témoigne d'un esprit très aigu, il n'en est pas moins vrai que quelquefois il va trop loin, voit les choses plus complexes qu'elles ne l'étaient réellement à cette époque et croit pouvoir lire dans les documents certains faits et pensées qu'ils ne contiennent pas [3]).

Aucune source ne dit que les Transylvains eussent été commandés à Nicopolis par Étienne Laczković, qui aurait été leur voïvode à cette époque-là. À vrai dire, Joseph Aschbach est le premier qui ait affirmé que ce personnage prit part à la croisade en qualité de voïvode de Transylvanie [4]). Mais en réalité il est avéré que c'est Stibor qui fut revêtu de cette dignité entre 1395—1401 et qui se distingua à Nicopolis [5]). Il n'y a aucune preuve non plus que Laczković ait tenu l'aile droite de l'armée croisée, tandis que l'allié roumain Mircea avec ses troupes valaques se serait trouvé à l'aile gauche et qu'ils eussent été, tous les deux, les premiers à se retirer du champ de bataille. Ces choses fantaisistes ont été pieusement empruntées par M. Atiya [6]) à des livres d'interprétation [7])

[1]) *Loc. cit.*

[2]) Thèse présentée à l'Université de Zurich, Leipzig, 1923.

[3]) Un exemple: le plan d'entente de la Sérénissime avec Bajazet Ier aurait été « bis zum letzten vorbereitet » *(ouvr. cité*, p. 53). En voici un autre: « Die Venezianer erkannten sofort, dass der ungarisch-türkische Krieg eigentlich gar nichts mit der byzantinisch-lateinischen Frage zu tun hatte, und deshalb machten sie ihre Hilfeleistung abhängig davon, dass auch wirklich ein allgemeiner Kreuzzug zu Wasser und zu Lande zustandekomme » *(ibid.*, p. 101).

[4]) *Geschichte Kaiser Sigmund's I.*, Hamburg, 1838, p. 105; cf. p. 114.

[5]) Gusztáv Wenzel, *Stibor vajda*, Budapest, 1874, pp. 30, 99—100 *(Értekezések a történelem tudomány köréböl*, publiées par l'Académie des Sciences Hongroise, t. IV).

[6]) *Crus.*, pp. 451-52, 454-55; *Nicop.*, pp. 70, 85 note 93.

[7]) Il pouvait les trouver chez Hammer, I, pp. 198-99; Aschbach, I, pp. 105-6; Delaville le R., *France*, I, pp. 231-32, 276; L. Kupelwieser, *Die Kämpfe Ungarns mit den Osmanen bis zur Schlacht bei Mohács, 1526*, Leipzig, 1895, p. 25.

et leur origine remonte presque entièrement à Johann Christian Engel, un historien moderne [1]). Il paraît en effet qu'on oublie, qu'en ce qui touche le prétendu rôle de Laczković, Ladislas Szalay avait depuis longtemps attiré l'attention que: « Jenes Geschichtchen war, wenn ich nicht irre — dit-il — zuerst bei Engel zu lesen, dessen Gewohnheit es ist, nicht nur Charaktere sondern auch die Ereignisse aus psychologischer Induktion zu ergänzen, wobei es ohne Änderung der geschichtlichen Wahrheit selten abgeht. Viele Daten übergingen aus Engel in Hammers Werk und unsere Schriftsteller [les historiens hongrois] mochten nun gemeint haben, Hammer habe jene Angaben gleichfalls aus türkischen Quellen geschöpft » [2]).

Il y a une chronique contemporaine, celle d'Antonio Fiorentino, jadis attribuée à Pietro Minerbetti, qui à propos de Nicopolis parle — bien que d'une manière fort discutable — de la fuite des Valaques. Ayant été quinze mille sur l'effectif total de trente-cinque mille croisés, ils auraient lâché pied après la fuite de la majorité des Hongrois, au moment précisément où les Français, les Allemands et les Anglais combattaient encore de leur mieux. Nous citons ci-après les extraits de cette chronique qui nous intéressent ici: « la quarta schiera [de l'armée chrétienne] furono gli Ungari col loro Re, la quinta schiera furono tutti Balacchi, nella quale gente aveano [les Hongrois] già poca fede, e dubitavano ch'elli non li tradissono, come poi feciono... li Franceschi... si combatterono colla prima schiera de' Turchi... li Tedeschi e gl' Inglesi corsono alla battaglia, e valentemente si combatterono, e multi si furono morti di nimici. Ma gli Ungheri, li quali erano nella schiera col loro Re, veggendo tanta gente essere li nimici, sbigottirono molto, e la maggior parte di loro fuggirono verso il fiume [le Danube] sanza andare alla battaglia, credendosi campare, e forse il terzo della gente, ch'era nella schiera del Re, rimase con lui. Ma il Re veggendo questo, come valente uomo, con quelli, che rimasi gli erano, percorse alla battaglia, e quanto potè, si combattè co' nemici. Ancora li Balacchi, ch'erano sua diretana schiera, lo tradirono e abbandonaronlo, e fuggirono verso il fiume, e quasi tutti gli Ungheri, che s'erano fuggiti dallo Re, uccisono e rubarono. Di che li Franceschi e gli Tedeschi e gl'Inghilesi e parte degli Ungheri rimasono soli alla battaglia e quasi tutto quello dì si combattero colli nimici, ma pure alla fine

[1]) *Geschichte des Ungarischen Reiches*, II, Vienne, 1834, pp. 197, 201.
[2]) *Geschichte Ungarns*, trad. par Heinrich Wögerer, II, Pest, 1869, p. 361 n. 1.

furono vinti... »[1]). Nous trouvons encore dans les *Annales Estenses* de Jacobus de Delayto[2]) quelques données vagues, mais de toute autre sorte, sur le rôle de « messer Stibor » et de « Mircea Voda » en cette campagne. Cependant ce dernier n'aurait pas pris part à la bataille[3]), à ce que nous assure le même chroniqueur, qui nous fournit lesdites informations parmi d'autres renseignements confus ou erronés, puisés à des lettres contemporaines. L'opinion des historiens modernes, quant à la valeur de ces sources italiennes, n'est pas du tout flatteuse. En vérité, Delaville le R., observe qu'au sujet de Nicopolis elles « ont accueilli sans contrôle des informations inexactes ou exagérées, et on ne saurait leur accorder aucune confiance »[4]). D'autre part, Kling, l'auteur d'une bonne étude d'histoire militaire, que nous avons déjà mentionnée, parle de la « recht unzuverlässige Chronik des Minerbetti, deren Wert für die Schlacht gleich Null ist ». Et de conclure: « Wir werden diesen Bericht also verwerfen »[5]).

Encore une chose en relation avec l'attitude des Valaques. On sait que Sigismond fuyant la débâcle, au lieu de regagner la Hongrie à travers la Valachie, par la route la plus courte, préféra faire, en descendant le Danube, un très long détour par la Mer Noire, la Méditerranée et l'Adriatique, pour arriver enfin dans son royaume. Cet itinéraire singulier s'expliquerait-il par la crainte d'une « treachery on the part of Wallachians »[6]), c'est-à-dire « on the part of Mircea »[7]), comme le dit notre auteur? Si le roi craignait en réalité de passer par la Valachie, c'est fort probable,—pensons nous, qu'il y redoutait alors, comme en 1395[8]), une attaque du côté du contrevoïvode turcophyle Vlad, qui, installé à Curtea-de-Argeş, disputait la possession de la principauté à Mircea.

Dans le chap. XIX, concernant *the aftermath of the crusades*, M. Atiya estime que les expéditions entreprises par le maréchal Boucicaut contre

---

1) *Cronica di Pietro di Giovanni Minerbetti dall'anno 1385 al 1409*, dans les *Rerum Italicarum Scriptores... quorum potissima pars nunc primum in lucem prodit ex florentinarum bibliothecarum codicibus*, II, Florence, 1770, col. 365-66.

2) Muratori, *Rerum Ital. Script.*, t. 18, Milan, 1731, coll. 935-36.

3) « Merce non fu a la Battaja ».

4) *France*, I, p. 216.

5) *Ouvr. cité* (à la p. 46 n. 5), p. 19. Cette étude n'a pas été employée par M. Atiya.

6) *Crus.*, p. 455.

7) *Nicop.*, p. 84.

8) Hóman et Szekfü, III, p. 197; Iorga, *Ist. Rom.*, III, pp. 295, 300, 302-4.

les Turcs et les Mameluks, en 1399 et en 1403, « could hardly be descrived as a crusade » et c'est pour cela qu'il les mentionne à peine [1]). Un tel avis s'accorde mal avec la réalité historique. Pourquoi donc ne mériteraient-elles pas le nom de croisade? En effet, le zèle du maréchal, de cet ancien pèlerin en Terre Sainte et participant à la malheureuse affaire de Nicopolis, « qui le cœur n'avoit à autre chose fors à tousjours grever les Sarrasins » [2]), n'était pas moins ardent, ni moins constant, que celui de Pierre de Lusignan et ses troupes n'étaient pas certes plus égoïstes que les croisés d'Alexandrie en 1365, pour ne pas user que d'un seul exemple significatif. C'est vrai que les campagnes de Boucicaut, engagées avec des forces très modestes [3]) ne réalisèrent pas de résultats durables. Ce n'était pourtant pas la faute de Boucicaut, d'autant moins que d'autres saintes expéditions entreprises durant le même bas Moyen Âge avec des contingents et des moyens infiniment plus forts, n'atteignirent pas toutefois de résultats plus tangibles et plus durables. Quelques-unes, au contraire, aboutirent au désastre, telles que les croisades de Nicopolis et de Varna.

À propos de cette dernière campagne dont il dit seulement quelques mots, nous ne saurions partager non plus le jugement de M. Atiya, lorsqu'il écrit: « actually it was little more than *one episode* in the Turco-Hungarian wars of the fifteenth century » [4]), en lui contestant en quelque sorte, à elle aussi, le nom de croisade. Mais en fait, elle fut la dernière tentative vraiment européenne pour sauver Byzance et l'Orient chrétien en général du péril ottoman [5]). L'échec de cette entreprise de l'an 1444 décida non seulement du sort de Constantinople, qui succomba neuf ans plus tard, mais il compromit aussi, et définitivement, l'union religieuse de Florence et confirma la domination ottomane sur la peninsule balkanique pour environ la moitié d'un millénaire. Voilà donc l'importance

---

[1]) *Crus.*, p. 465.

[2]) *Le livre des faicts*, chap. 24 (ouvrage cité plus haut, p. 555 n. 1).

[3]) Mais il faut remarquer que les forces utilisées par Amédée VI, un autre croisé dont le zèle ne surpassait pas certainement celui du maréchal, n'avaient pas été supérieures.

[4]) *Crus.*, p. 467.

[5]) A. A. Vasiliev, *Histoire de l'empire byzantin*, II, Paris, 1932, p. 334; Francisc Pall, *Autour de la croisade de Varna: la question de la paix de Szeged et de sa rupture (1444)*, Bucarest, 1941, p. 1; extrait du *Bulletin de la section historique*, de l'Académie Roumaine, 22, 2e partie.

de tout premier ordre de cette croisade pour la Question d'Orient, voire pour l'histoire générale [1]). En conséquence, il ne s'agit pas, en dépit de M. Atiya, d'un simple épisode de guerre pour ainsi dire régionale, mais bien d'une entreprise européenne, y prenant part le St. Siège, les Hongrois, Polonais, Roumains, Byzantins, Vénitiens, Ragusains et Bourguignons; d'une entreprise très largement conçue et menée même, jusqu'à un certain point, comme une collaboration panchrétienne contre les Mécréants.

Pour notre auteur « the disaster to Western chivalry at Nicopolis marked the end of the crusades as an organized movement of Christendom against Islam *for the deliverance of the Holy Land* » [2]). Aussi les entreprises successives ne sont-elles pour l'érudit égyptien que « de single-handed efforts mainly undertaken in self-defence, and Holy War lost its original significance as being a universal movement *for the recovery of the Holy Land* » [3]). On voit que dans la conception de l'auteur entre dans une certaine mesure la définition donnée de la croisade par le comte Paul Riant [4]), qui a insisté tout particulièrement sur ce qu'il tenait comme la caractéristique fondamentale des croisades: la Terre Sainte, comme leur objectif direct ou indirect. Mais considérée dans une perspective historique plus large, il paraît que la notion de croisade est trop élastique, voire complexe [5]), pour qu'elle ne déborde pas les limites factices des définitions traditionnelles par trop dogmatiques. Et en effet, encore qu'il y ait une part de vérité dans les deux passages que nous venons de citer de l'ouvrage de M. Atiya, en ce qui concerne le but des croisades, qui persistait à être au XIVe siècle plus ou moins théoriquement la Terre

—[1]) Oscar Halecki, *La croisade de Varna*, *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences*, vol. XI, IVe partie, octobre, 1939, Paris, p. 485.

[2]) *Crus.*, p. 463. Une idée semblable, à savoir que Nicopolis forme la conclusion des anciennes croisades, a été déjà exprimée par Zdzislaw Morawski dans un petit ouvrage sur la fortune de la question de croisade contre les Turcs dans la seconde moitié du XVe siècle (après la chute de Constantinople). Le livre porte comme titre: *Epilogi krucjat XV wieku*, Cracovie, 1924. Nous le connaissons seulement d'après le compte-rendu de Boleslaw Stachoń (dans *Kwartalnik Historiczny*, t. 39, Lemberg, 1925, pp. 113-16), qui nous a été traduit par notre ami M. Georges Duzinchevici.

[3]) *Crus.*, p. 480.

[4]) *Inventaire critique des lettres historiques de croisades*, dans les *Archives de l'Orient Lat.*, I, pp. 2, 22.

[5]) Cf. par exemple la définition donnée par Cognasso, *La Genesi delle Crociate*, Turin 1934, pp. 14-15.

Sainte, il n'en est pas moins exact que le grand mouvement ne s'arrêta pas à la fin de ce siècle. En réalité, les expéditions contre les Turcs ayant posé le problème de la défense de la civilisation chrétienne, autrement plus pressant que la poursuite d'un idéal si lointain, si utopique que celui de la reconquête de Jérusalem (qui ne fut pourtant pas oublié ni même au XVe siècle par les papes, par un Jean Hunyadi, par un Charles VIII et par d'autres contemporains [1]), ces expéditions continuaient à être dans l'esprit et le langage des gens du XVe siècle et même bien au delà, toujours des guerres saintes, des croisades, bien que M. Atiya ait peine à partager leur avis...

Voici encore quelques menues observations à propos du même chapitre XIX. La Styrie ne fut jamais une province hongroise [2]); le maréchal Boucicaut devint gouverneur de Gênes en 1401 seulement [3]), il ne l'était pas encore en 1399, comme il ressort à tort du récit de l'auteur [4]); M. Atiya oublie de préciser de quelle chronique égyptienne il prépare une nouvelle édition: de celle d'Ibn Zunbul, peut-être? [5]).

Dans la *conclusion* de l'ouvrage on nous dit qu'en 1291 « Akka [Acre] with other strongholds *had passed to the enemy* ». On croirait ainsi qu'il s'agissait d'une trahison, ce qui n'était pas le cas. Ensuite, l'affirmation est erronée suivant laquelle la littérature de propagande pour les croisades du bas Moyen Âge reflète « *the spirit of dispair* which prevailed in the mind of the age » à la suite de la chute d'Acre [6]). Ce fut assurément un coup très dur pour la chrétienté, mais que celle-ci n'en était pas « désespérée » et que, au contraire, elle gardait toujours l'espoir, nous en font témoignage justement les projets de reconquête de la Terre Sainte, qui ne sont que ladite littérature elle-même, analysée par M. Atiya avec force détails. Nous ne savons pas enfin ce qu'on veut nous apprendre par « *the sacrilege* committed by the Latins at Alexandria » à l'occasion de l'expédition de 1365 [7]).

Quant à *la liste des croisés de Nicopolis*, qui forme l'annexe IV de l'ouvrage dont il est question, l'érudit égyptien emprunte à Delaville le

[1]) Voir à cet égard notre conférence citée plus haut, p. 528 n. 1.
[2]) *Crus.*, p. 464.
[3]) Delaville le R., *France*, I, p. 405.
[4]) *Crus.*, p. 465.
[5]) *Ibid.*, p. 476 n. 2.
[6]) *Ibid.*, p. 480.
[7]) *Ibid.*, p. 481.

R.[1]), et celui-ci à Froissart[2]) et à la relation du « serviteur de Gui de Blois »[3]), les formes fantastiques: Henry d'Ensteinchalle ou d'Ester[l]emchale pour le nom du « maréchal » du roi de Hongrie[4]). Il s'agit sans doute d'une erreur et d'une confusion, faites par Froissart (qui défigure terriblement les noms étrangers), avec Eustache de Ilsva ou Jolsva (dans les documents: Leustachius de Ilsua), palatin du royaume de Hongrie, prisonnier des Turcs à Nicopolis. C'est un personnage bien connu[5]), qu'on rencontre aussi dans les listes de Delaville le R.[6]) et de M. Atiya[7]). Cependant la forme « Gérard d'Estavayé »[8]) n'a rien à voir ni avec ce personnage, ni avec la Hongrie, ni non plus avec la croisade de Nicopolis. Il s'agit simplement d'une confusion due à Kervyn de Lettenhove, l'éditeur de Froissart[9]), entre le nom d'un Français et la forme mentionnée par le célèbre chroniqueur pour le nom du dignitaire hongrois. L'érudit égyptien puise toujours au livre de Delaville le R.[10]), avec un étrange manque de précaution critique, les qualités suivantes d'Étienne Kanizsai, autre seigneur hongrois qui prit part à la croisade: « Chief Janissary, count of Samoyye-Var »[11]). Le frère du primat de Hongrie et du trésorier du royaume, de Jean et de Nicolas Kanizsai, fut-il « chef des janissaires » contre lesquels il combattait en même temps à Nicopolis précisément? Un pareil miracle se serait produit sans le moindre doute si l'attribut de « Janitorum magister », que les documents donnent au personnage en question[12]), ne signifiait pas tout bonnement « le maître des huissiers » de la Cour royale[13]). « Samoyye-Var », c'est apparemment

---

1) *France*, II, p. 80.

2) *Chroniques*, t. 15. Bruxelles, 1872, p. 313.

3) D'après le même chroniqueur, *ibid.*, p. 473.

4) *Crus.*, p. 524.

5) Hóman-Szekfü, III, pp. 176, 194, 196. Jolsvai Lesták, selon la forme hongroise.

6) *France*, II, pp. 47-48, 80.

7) *Crus.*, p. 525.

8) *France*, loc. cit.; *Crus.*, loc. cit.

9) *Chroniques*, t. 14, p. 439; t. 21 (table analytique des noms historiques). Bruxelles, 1875, s. v. Estavayé.

10) *France*, II, p. 82.

11) *Crus.*, loc. cit.

12) Georgius Fejér, *Codex diplomaticus Hungariae*, X, 2ème partie, Buda, 1834, pp. 429-33, 440, 456-65.

13) Homan-Szekfü, III, p. 192.

Szamosujvár, en roumain Gherla, mais nous ignorons où Delaville le R., la source de M. Atiya, a pu trouver qu'Étienne Kanizsai portait le titre de comte de cette ville transylvaine. Nous savons seulement que celui-ci était revêtu, en 1395, de la dignité de « comes Siculorum » (comte des Sicules de Transylvanie) [1]). Stephen Synüher [2]) ne peut pas être identifié avec Étienne de Simontornya, comme le fait à tort notre auteur, encore d'après Delaville le R. [3]), qui lui-même suit sur ce point une suggestion de Philippe Bruun [4]). En réalité ce personnage est identique avec le Bavarois Stephan Smichär [5]). Il s'agit ensuite des neveux (deux) de l'évêque de Pécs-Fünfkirchen [6]), non pas d'un seul neveu [7]). Il est seulement *probable* que Berthelot Heliot [8]) soit allé en Hongrie [9]). Étienne *comte* (!) de Rascie [10]) n'est pas autre qu'Étienne Lazarević, despote de Serbie, dont l'auteur nous parle lui-même [11]). Jean de Roye n'était pas « seigneur de Plessis, de Roye » [etc.] [12]), mais « du Plessis de Roye » [etc.] [13]). Parmi les Français tombés dans la grande déconfiture se trouva aussi Thomas de Kocrinel [14]) et non pas Th. de Kocri*mel* [15]). Un participant polonais à l'expédition fut le chevalier Thomas Kalski [16]) et non pas Th. K*u*lski [17]). Le châtelain de Visegrad, un Polonais également, qui fut tué dans la

---

[1]) Fejér, X, 2ème partie, pp. 294, 305, 444-45.

[2]) *Crus.*, p. 527.

[3]) *France*, II, p. 85.

[4]) *Ibid.*, I, p. 286 n. 6.

[5]) Et non pas Schmichar, comme chez M. Atiya (l. c.), ou Schmichär, forme qu'on trouve chez Delaville le R. (l. c.). Voir sur ce personnage: Alois Braun, *Die Schlacht bei Nikopolis 1396*, thèse, Breslau, 1876, p. 51.

[6]) J. de Delayto (cité plus haut, p. 49 et n. 2), col. 935; cf. Delaville le R., *France*, II, p. 81.

[7]) *Crus.*, p. 524.

[8]) *Ibid.*, p. 525.

[9]) Delaville le R., *France*, II, p. 81 n. 11.

[10]) *Crus.*, p. 526.

[11]) *Ibid.*, pp. 446, 452, 453, 455.

[12]) *Ibid.*, p. 527.

[13]) Delaville le R., *France*, II, p. 84.

[14]) Braun, *ouvr. cité*, p. 46.

[15]) *Crus.*, l. c.; cf. *France*, l. c. À ce propos Delaville le R. renvoie faussement à la chronique de Długosz.

[16]) Joannes Długosz, *Historia Polonica*, éd. de Francfort s. le M., 1711, I, col. 186.

[17]) *Crus.*, p. 525; cf. *France*, I, p. 281; II, p. 84.

bataille de Nicopolis, se nommait Sasinus [1]), et non pas Sansinus [2]). Frédéric de Zollern (M. Atiya [3]) emploie l'ortographe française: Zolerne!, empruntée à Delaville le R. [4]), sa source), qui aurait été « Grand Prior [!?] of the Teotonic Order in Germany », serait tombé alors lui aussi. En bien! l'érudit égyptien oublie, comme le fait d'ailleurs Delaville le R. (un modèle de contradictions à ce sujet) [5]), ce que lui-même écrivait dans son étude sur la croisade de 1396, où il admettait, et avec raison, l'opinion d'après laquelle ce n'était pas Frédéric, mais son frère Jean III burgrave de Nuremberg, qui prit part à cette expédition [6]).

Il y a encore de nombreux *lapsus et erreurs de moindre importance* dans l'ouvrage qui fait l'objet de notre examen. Il serait ennuyeux, voire oiseux, d'en dresser la liste complètc. Aussi notons-nous ici seulement quelques exemples concernant la chronologie, les noms historiques, géographiques et d'auteurs.

Chronologie: l'an 1373 [7]) lapsus pour 1375; 1352 [8]) pour 1252; 1356 pour 1366 [9]).

Noms historiques: *Innocent IV* [10]) lapsus pour Nicolas IV; *Clement V* [11]) pour Clement VI; *Clement VI* [12]) pour Innocent VI; *Muhammad II* [13]) pour Murad II; Benedetto Folco da *Froli* [14]) pour B. F. da Forlì; *Pascale Malpiero* et, par inadvertance, *Prosper* M. [15]) pour Pasquale Malipiero; *Lazarović* [16]) pour Lazarević.

---

1) Dlugosz, loc. cit.

2) *Crus.*, p. 527; cf. *France*, II, p. 84.

3) *Crus.*, p. 528.

4) *France*, II, pp. 76, 86.

5) *Ibid.*, I, pp. 240-41, 45; II, pp. 78, 86.

6) *Nicop.*, pp. 43-44. Dans la liste des croisés que donne l'ouvrage dont nous nous occupons, Jean III figure lui aussi (*Crus.*, p. 526).

7) *Crus.*, p. 270 l. 9.

8) *Ibid.*, p. 272 l. 14.

9) *Ibid.*, p. 370 l. 9. En effet, Du Guesclin prit la croix en 1366 (Iorga, *Méz.* p. 306).

10) *Crus.*, p. 250 1.5.

11) *Ibid.*, p. 303 n. 1.

12) *Ibid.*, p. 323 l. 2 et 8.

13) *Ibid.*, p. 476 l. 7.

14) *Ibid.*, pp. 200, 201.

15) *Ibid.*, pp. 218, 229, 532.

16) *Ibid.*, pp. 446, 452, 453, 455.

Toponymes: *Cyprus* [1]) pour Rhodes; « Aigues-Mortes, Marseilles and *other* ports of *Languedoc*»! [2]); *Neustadt*[3]) pour Wiener-Neustadt; *Mistra* [4]) pour Mestre; *Livonia* [5]) pour Livadia; *Olta* [6]) pour Oltul.

Noms d'auteurs: *Reynaldus* [7]) pour Raynaldus; *Lorentz* [8]) pour Loenertz; *Nicephoras* Gregoras [9]) pour Nicephorus Gr.

En ce qui touche enfin *l'index* de son ouvrage, M. Atiya ne nous avoue pas pourquoi, à l'encontre de l'usage général (auquel d'ailleurs lui-même s'était conformé dans *Nicopolis)*, il trouve préférable de citer les personnages historiques dans l'ordre des prénoms, ce qui, on conviendra, ne facilite guère la recherche. Il ne nous en fait pas savoir davantage sur la cause de l'omission des noms qui figurent dans les listes de pèlerins, de voyageurs et de croisés des annexes II et IV.

CONCLUSION

Ayant parcouru l'ouvrage de M. Atiya sur les croisades en Orient au bas Moyen Âge, nous espérons que les observations critiques que nous lui avons consacrées, ont pu attirer l'attention du lecteur sur le rapport très inégal entre ses qualités et ses défauts. À vrai dire, le progrès qu'il représente pour l'étude des croisades dont il s'agit, n'est pas grand. Il ne peut en effet remplacer les livres antérieurs sur ce sujet, dus à N. Iorga, à L. Bréhier et surtout à J. Delaville le Roulx, celui-ci si vieilli pourtant, bien qu'il les complète quelquefois, en particulier par ses chapitres sur Raymond Lulle et sur les pèlerins et propagandistes du XIVe et XVe siècles. À cette dernière exception près, l'auteur, trop amoureux du XIVe siècle, néglige, quoique sans juste raison, le XVe siècle. Mais même pour le XIVe siècle il omet, on l'a vu, des données importantes pour lesquelles nous devrons en appeler toujours à ses devanciers. D'ail-

---

1) *Ibid.*, p. 12 l. 15.

2) *Ibid.*, p. 113.

3) *Ibid.*, p. 227 dernière ligne du texte.

4) *Ibid.*, p. 331 l.7.

5) *Ibid.*, p. 464 l.9 d'en bas. Mais il s'agit en réalité d'une ville et non pas d'une province.

6) *Ibid.*, pp. 442, 452.

7) *Ibid.*, pp. 35 notes, 131 n. 2 et passim.

8) *Ibid.*, pp. 252 n. 4, 253 n. 5.

9) *Ibid.*, pp. 292 n. 5, 293 n. 3, 312 n. 4. Cependant on rencontre aussi la forme correcte, dans la bibliographie, p. 557.

leurs, à la différence de ceux-ci, M. Atiya nous offre en général un récit sans entrain, assez incohérent, presque fragmentaire ; ce qui le caractérise, c'est un manque de pénétration critique qui ne peut pas dominer, et encore moins modeler les matériaux fort abondants, bien qu'incomplets, qu'elle voudrait mettre à profit. Aussi croyons-nous que le lecteur sera à même de juger par lui seul si M. Atiya, tout en offrant quelques contributions partielles qu'il faudra retenir, a vraiment réussi à nous donner un nouvel ouvrage d'ensemble, qui soit en même temps à la hauteur des exigences scientifiques et digne de la beauté du sujet...

FRANCISC PALL

COMPTES RENDUS

G. OSTROGORSKY, *Die Perioden der byzantinischen Geschichte, Hist. Zeitschrift*, Bd. 163, 2, 1941, pp. 229—254.

L'auteur de la *Geschichte des byzantinischen Staates* a éprouvé le besoin de justifier les divisions chronologiques nouvelles qu'il venait d'appliquer dans son grand ouvrage à l'histoire byzantine. Il a voulu en même temps préciser sa position à l'égard des études antérieures de M. E. Stein et de mes propres travaux à ce sujet; et c'est pour moi-même une excellente occasion de faire le point et de marquer l'état présent de la discussion, engagée il y a déjà plus de douze ans autour d'une question dont l'importance n'est plus à signaler. En effet, il ne s'agit pas seulement de déplacer les étapes d'une périodisation traditionnelle, et de préférer une date à une autre pour délimiter certains chapitres essentiels d'une histoire millénaire. Il est vrai que la division du cours inégal des événements en périodes historiques a eu, et aura toujours, quelque chose d'éminemment artificiel; elle se justifie surtout par les besoins de l'exposition et la nécessité de marquer à certains intervalles, des faits considérés décisifs pour l'ensemble de l'évolution. Mais depuis que le domaine des recherches historiques s'est étendu à toutes les branches de l'activité humaine, il n'est pas rare de constater que ces limites chronologiques diffèrent, selon le facteur auquel l'historien accorde le plus d'importance: celles qui s'imposent à l'histoire politique et militaire ne sont pas toujours les mêmes qui déterminent le classement des faits économiques et sociaux, sans préjuger des conclusions auxquelles aboutissent l'histoire de la pensée, des lettres et des arts. Enfin, est-il encore besoin d'insister sur le *rythme* des événements qui diffère si profondément d'une période à l'autre? Comme le remarquait si justement M. Ferdinand Lot, « s'il est vrai que le fleuve du Temps glisse d'un mouvement continu, il est vrai aussi que son cours ne va pas d'une allure égale; tantôt il s'attarde au point que son mouvement est à peine perceptible, et le récit de plusieurs siècles semble pouvoir tenir en quelques pages; tantôt il précipite son débit, bouillonne et s'échappe, et l'historien, comme écrasé par l'abondance des faits pressés, tumultueux, use toute une vie à retracer quelques journées révolutionnaires »[1]. Il semble bien que sous ce rapport, le siècle auquel nous vivons est un véritable tourbillon de l'évolution historique.

---

[1]) *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*, pp. 1—2.

Mais tout en reconnaissant ce que la question des divisions chronologiques présente de relatif et même de provisoire, puisque la perspective même des événements se modifie à mesure qu'ils s'éloignent dans le passé, il n'en est pas moins vrai que cette table des matières de l'histoire présente un intérêt réel. Elle achève de répartir les lumières et les ombres du tableau que trace la plume de l'historien, et en mettant l'accent sur tel fait, ou tel personnage plutôt qu'un autre, c'est le sens même de l'histoire qu'elle arrive parfois à définir. C'est aussi pourquoi ces discussions ne sont pas des disputes de vaine chronologie, qui sembleraient survivre à quelque tradition oubliée de l'âge scolastique: elles contribuent à l'interprétation des faits et obligent ceux qui entreprennent d'en faire le récit à préciser leur pensée et à mieux établir leur jugement.

Constatons sans plus tarder que M. Ostrogorsky est d'accord avec le principe de la division tripartite de l'histoire byzantine, dont le mérite revient à M. E. Stein: les trois phases du *früh*, *mittel* et *spätbyzantinisch*, empruntées aux vocables de l'histoire de l'art, tendent à devenir aujourd'hui une notion généralement admise. Le point de départ est encore matière à discussion, bien que les différences ne soient pas très considérables, tout au moins au point de vue de la stricte chronologie.

Il fut un temps où l'on tenait la fondation officielle de Constantinople en 330 comme l'acte de naissance de l'empire byzantin. M. Stein — et j'en étais d'accord avec lui — préférait le règne de Dioclétien et le fondement du système tétrarchique de gouvernement de l'empire romain. M. Dölger marquait tout de même des préférences pour le règne du premier empereur chrétien et M. Ostrogorsky adopte une date nouvelle, celle de 324, où l'on commença effectivement à bâtir sur les rives du Bosphore la nouvelle Rome, en transformant l'antique Byzance.

Il nous faut marquer sur ce point la nécessité d'un principe. Le choix du règne de Dioclétien n'était pas arbitraire. Il est vrai que les regards de ce grand réformateur de l'empire étaient tournés vers le passé, qu'il tentait de conserver, plutôt que vers l'avenir qu'évoque la réforme constantinienne. Mais les résultats de l'histoire sont-ils toujours conformes aux intentions des souverains et des hommes d'État? Ce n'est pas non-plus uniquement, comme paraît le croire M. O., la nouvelle division administrative de l'empire qui impose à notre attention les faits et gestes du fondateur de la tétrarchie. Il s'agit d'une division peut-être moins apparente, mais plus profonde, qui inscrit dans le sens d'une même évolution historique le règne du persécuteur des chrétiens et celui de l'empereur qui vainquit sous le signe de la croix. L'époque de Dioclétien qui partagea l'empire avec ses collegues et celle de Constantin qui le réunit à nouveau, ne représentent en réalité que deux phases différentes d'un même processus historique, qui marque d'une part le triomphe de l'Orient, sur le plan spirituel aussi bien que dans l'ordre de la matière, à la fin du monde antique, et annonce d'autre part l'aube des temps nouveaux. Il s'agit selon nous moins du début de l'histoire byzantine que de la fin de l'Antiquité gréco-romaine; Byzance en a assurément recueilli l'héritage, mais en le mélangeant aux traditions de l'Orient préclassique, elle l'a proprement « tué », pour lui substituer des formes de vie nouvelle qui annoncent le Moyen Âge. Et c'est pourquoi nous estimons que malgré

les apparences, et sans vouloir diminuer l'importance de Constantinople pour l'histoire universelle, la division chronologique doit s'arrêter aux réformes établissant le *dominat* asiatique à la place du *principat* romain, qui font des empereurs de la tétrarchie des personnages divins ou quasi-divins, à l'instar du roi des rois de la Perse ou du Pharaon de l'Égypte conquise sur les Lagides. Que Constantinople représente un site mieux choisi que Nicomédie, et que l'inspiration de Constantin ait été meilleure que celle de son prédécesseur, il n'y a pas de doute à ce sujet; mais la décision de déplacer vers l'Est le centre de gravité de l'Empire et d'établir sur des bases nouvelles sa politique et son économie avait été prise le jour où les empereurs associés se proclamèrent descendants de Jupiter et d'Hercule et confirmèrent, en se partageant les provinces, les limites qui séparaient déjà l'Orient de l'Occident. M. O. accepte également le terme fixé pour cette première période; il l'arrête, comme nous, au règne d'Héraclius. Mais il préfère le début de ce règne guerrier (610) à l'année 641 qui en marque l'achèvement. Héraclius, d'après lui, appartient en entier à l'époque nouvelle et ne saurait être confondu avec la phase de transition qui suit la fin du monde antique. Il n'y a assurément rien à redire à cette définition, mais il s'agit une fois de plus d'intégrer les faits de l'histoire byzantine dans ceux de l'histoire générale. Et pour celle-ci, ce qui compte véritablement dans le règne du vainqueur des Perses et du réformateur militaire de l'empire, c'est l'invasion arabe dont les conséquences ont eu une portée que l'on ne saurait plus contester aujourd'hui.

C'est précisément sur ce point que la division chronologique de l'histoire byzantine rejoint celle qu'Henri Pirenne avait établie pour l'histoire générale de la fin du monde antique et des débuts du Moyen Âge. Il est d'autre part assez évident que l'invasion musulmane, qui priva l'empire définitivement de la Syrie et de l'Égypte et influa si profondément sur ses destinées, se produisit à la fin, et non au commencement du règne d'Héraclius. Le débarquement à Byzance de l'exarque d'Afrique, venu pour y relever l'éclat de l'empire d'Orient et galvaniser ses défenseurs, marque moins sur le plan de l'histoire générale que ses dernières années, qui virent le flot des guerriers de l'Islam déferler sur les cités les plus riches et les plus prospères et arracher à l'empire ses plus belles provinces.

Pour ce qui est de la seconde division adoptée par M. O. et des critiques formulées à l'égard de ma persistance à soutenir le terme traditionnel de la prise de Constantinople par les Latins, et du démembrement de l'empire qui en fut la conséquence, je remarquerai tout d'abord que l'étude du savant historien de Belgrade n'est pas au courant de mes dernières publications. Il aurait pu s'apercevoir dès lors — comme il n'aura certainement pas manqué de le faire par la suite — que j'avais adopté une nouvelle formule dans le rapport destiné au congrès des études byzantines, qui devait se réunir à Alger en 1939, au début de la guerre actuelle, rapport qui put encore paraître dans le dernier fascicule européen de *Byzantion* [1]. J'avais préféré d'abord la coupure de la IVe Croisade pour deux

[1] *Les études byzantines d'histoire économique et sociale*, *Byzantion*, XIV, 1939, pp. 497—511.

raisons principales: elle me paraissait importante sur le plan économique et monétaire, puisqu'elle semblait déterminer, en dernière analyse, l'abandon définitif de l'étalon-or du *nomisma* byzantin et le début d'un procès de dévaluation toujours plus accentué par la suite, qui éclaire de son côté le procès de désagrégation politique de l'empire. Je considérais d'autre part la nécessité des concordances avec l'histoire générale du Moyen Âge, et pensais trouver au XIIIe siècle, époque des invasions mongoles qui coïncide en Occident avec la naissance de l'esprit laïque, un point de départ indiqué pour une période historique distincte.

Depuis cependant, en traçant le plan d'une nouvelle histoire de l'Europe au Moyen Âge, j'étais déjà revenu sur ces premières impressions. Je constatais à cette occasion que « c'est à la fin du XIe siècle que l'Occident se ressaisit. Aussi bien, Arabes et Byzantins ont subi à leur tour le contre-coup des invasions turques qui ont également atteint la Russie méridionale ». Même pour l'histoire de l'Afrique du Nord, un spécialiste avait établi qu'après l'invasion hilâlienne et les progrès des états berbères, « à partir du XIe siècle les ponts sont coupés qui reliaient la Berbérie à l'Espagne d'une part, à l'Égypte et à l'Asie d'autre part... Nouvel argument, ajoutai-je, et certes non négligeable pour arrêter à la fin du XIe siècle et au début des croisades la seconde partie de l'histoire du Moyen Âge » [1]. On pourrait retenir également pour cette même époque les débuts encore obscurs du mouvement démographique qui oriente l'Europe occidentale, après les terreurs de l'an mille, vers un repeuplement des villes et une renaissance du commerce, qui prélude au grand essor du capitalisme à la fin des temps médiévaux. Et c'est pourquoi, en considérant la transformation intérieure de l' tat byzantin qui s'accomplit en même temps et marque les progrès de l'élément féodal dans le gouvernement de l'empire, et l'influence croissante des relations avec les négociants latins qui précèdent les croisés, j'avais conclu en faveur de cette même division chronologique, en me ralliant au point de vue déjà adopté par d'autres auteurs, en faveur de l'avènement des Comnènes en 1081. M. O. est cependant sur ce point d'un avis différent: selon lui, le procès de « féodalisation », dans le sens où l'on peut employer ce terme à Byzance, s'ouvre dès le lendemain de la mort du Bulgaroctone; c'est donc en 1025 qu'il fait commencer la dernière époque de l'histoire byzantine. Il nous faut remarquer toutefois que ce raisonnement n'emporte pas la conviction. La bureaucratie centralisatrice de l'époque macédonienne est encore très puissante jusqu'à la crise des invasions seldjoukides, à laquelle elle a d'ailleurs largement contribué par sa propre impéritie; ce n'est qu'au lendemain des désastres que l'élément militaire et féodal prend définitivement le dessus, pour parvenir enfin jusqu'au trône impérial. D'ailleurs, dans son histoire de l'État byzantin, M. O. en arrive lui-même à distinguer « la domination de la noblesse administrative de la Capitale (1025—1081) » de celle de « l'aristocratie militaire (1081—1204) ». Je crois qu'il nous faut accentuer davantage cette distinction: la « noblesse administrative » dont Psellos est encore

---

[1]) *Une nouvelle histoire de l'Europe au Moyen Âge*, Bucarest, Fondation Regele Carol I, 1938, p. 10.

un représentant caractéristique, représente la tradition bureaucratique de l'État qui s'oppose encore aux tendances centrifuges des propriétaires des grands domaines d'Asie Mineure; il y a là un contraste de la ville et de la campagne dans la vie de l'empire, qui d'ailleurs n'est nullement particulier, à cette époque, à l'histoire byzantine.

Et c'est pourquoi je suis amené à maintenir les conclusions, non plus celles de mon premier essai sur les divisions chronologiques, mais celles du dernier rapport sur les études byzantines d'histoire économique et sociale: une période *œcuménique*, tant au point de vue économique que politique, qui s'étend de la réforme de Dioclétien à la fin du règne d'Héraclius (293—641); une période *autoritaire*, tout à la fois en ce qui regarde le régime constitutionnel et social et qui s'achève avec la crise du XIe siècle, soit 641—1081; et enfin une période *féodale* qui marque, avec quelques intervalles de redressement, sous les Comnènes ou sous le premier des Paléologues, le déclin désormais irrémédiable de l'empire. S'il est de plus en plus difficile d'établir exactement le tournant, qui relie la fin du Moyen Âge aux débuts de l'époque dénommée « moderne », l'histoire byzantine présente l'avantage d'offrir un terme consacré: celui de la chute des deux capitales où se maintenait encore la tradition de l'État byzantin dans la deuxième moitié du XVe siècle: Constantinople (1453) et Trébizonde (1461). Mais là aussi il convient de remarquer que cette fin est aussi en quelque sorte un recommencement: Iorga avait raison de considérer que l'empire ottoman, qui atteint son apogée après la prise de la ville impériale, n'est guère autre chose que Byzance après Byzance. Certains des aspects de l'histoire byzantine se prolongent ainsi bien au delà de la fin de l'état de langue et de religion grecque, qui en avait été le représentant attitré. Peut-être, malgré le paradoxe que semble comporter semblable affirmation, est-ce seulement l'indépendance hellénique, dont naît une nation moderne, qui met fin aux dernières influences émanant du monde qu'il est devenu habituel d'appeler « byzantin ».

Quoi qu'il en soit, ces différents point de vue ne comportent plus que des discussions de détail. Le principe de la division tripartite semble s'imposer toujours davantage à l'histoire du Moyen Âge et le ralliement à cette thèse de M. Ostrogorsky ne saurait être accueilli qu'avec l'entière satisfaction que lui confère son incontestable autorité.

G. I. B.

F. DÖLGER, *Die « Familie der Könige » im Mittelalter*, *Festgabe R. v. Heckel*, Hist. Jahrbuch, hg. v. I. Spörl, Köln, 1940, pp. 397—420.

Cette étude de l'éminent directeur de la *Byzantinische Zeitschrift* dépasse de beaucoup le cadre de l'histoire proprement byzantine, qui ne lui offre guère que le point de départ. Il s'agit en effet bien plus que d'une simple formule protocolaire, qui est d'ailleurs encore en vigueur aujourd'hui: on sait que les souverains modernes se gratifient, lorsqu'ils se rencontrent, d'une accolade et d'un salut fraternels, de même qu'ils usent, dans leur correspondance officielle, de ces appellations familiales qui ne sont pas en rapport avec la parenté réelle des

maisons régnantes. Parmi les internationales diverses qui régissent le monde, la « famille des rois » a un rôle qui n'est certainement pas le moins considérable. Cette observation s'applique du reste encore mieux à l'époque médiévale, qui donnait au symbole une valeur que les rationalistes du siècle de Voltaire n'avaient pas encore mise en doute.

M. Dölger recherche les origines de ce système de parenté purement formelle et abstraite et le retrouve déjà entièrement organisé dans le « Livre des Cérémonies » du Xe siècle, source traditionnelle du protocole byzantin. L'on retrouve en effet dans les adresses destinées aux divers souverains une hiérarchie établie selon des règles précises: une catégorie inférieure comprend les princes d'Arménie, d'Ibérie et d'Abasgie, les seigneurs de Rome, Venise, Capoue, Salerne, Naples, de la Sardaigne, d'Amalfi et de Gaëte, les princes serbes, croates et moraves, et dans un second groupe les souverains de Hongrie et de Russie, ainsi que les princes qui ne sont pas chrétiens, tel le Khagan des Khazars, celui des Petchénègues, l'émir de Kairouan, le Khalife et le prince du Yemen. Tous ceux-ci n'ont aucun rapport de parenté protocolaire avec le basileus byzantin. Ont droit par contre au titre d' « ami » (φίλος) l'émir d'Égypte et le prince de l'Inde. Les rois chrétiens de Saxe, Bavière, d'Italie, d'Allemagne et de France sont les « frères » (ἀδελφοί) de l'empereur; image apparente de la protection impériale, certains des voisins immédiats de l'Empire, les princes de la Grande Arménie et d'Alanie ainsi que le souverain bulgare, sont des « enfants » dont l'empereur grec est le « père », même lorsqu'il s'agit de Constantin Porphyrogénète qui n'a que onze ans et de Siméon de Bulgarie qui en a plus de quarante!

Enfin, le seul auquel s'adresse le vocable de « père » ne peut être, de toute évidence, que le Saint Père, celui de Rome.

M. Dölger démontre aisément que la « fraternité » avec les souverains chrétiens de l'Occident dérive nécessairement de l'arrangement, qui a dû être conclu après l' « usurpation » du titre impérial par Charlemagne; la reconnaissance du titre de βασιλεύς comportait la notion d'une parenté qui ne pouvait être que fraternelle. Mais il est des exemples plus anciens et plus frappants de cette habitude monarchique: le roi des Perses était déjà le « frère » de l'empereur romain, et les premiers rois germaniques établis sur le territoire de l'empire, ont commencé par être les « enfants » de celui-ci. Il est donc naturel, en tenant compte des parentés spirituelles dont la tradition remonte aux premiers temps du christianisme, de s'arrêter au système élaboré par Dioclétien, qui créait entre les Augustes et les Césars de la Tétrarchie des parentés artificielles soigneusement équilibrées. Mais comme pour toutes les institutions de cette époque, de grandes et profondes transformations dans la structure et les conceptions de gouvernement de l'empire, il convient de remonter encore plus haut, aux parentés non moins artificielles des Ptolémées et des institutions de l'Égypte hellénistique à celles de l'époque lointaine des Pharaons. Ainsi, comme l'écrit si justement l'auteur, « nous sommes parvenus aux racines d'une institution, qui, ainsi que beaucoup d'autres, a été empruntée par la cour impériale romaine, à travers l'hellénisme, aux usages et aux conceptions de l'Égypte et de la Perse antiques, pour être ensuite transformée par les Byzantins dans un sens chrétien ». Il y a là un exemple

remarquable, parce que concret et s'appuyant sur des témoignages certains, d'une évolution qui affirme une fois de plus l'influence considérable de l'Orient, de ses habitudes et de son idéologie, à l'époque où un monde nouveau naît du déclin de la civilisation antique autour de la Méditerranée gréco-romaine.

M. Dölger arrête ses recherches au seuil de l'époque moderne; il indique avec raison, que les recherches pourraient être poursuivies jusqu'à nos jours. Ce n'est pas pour rien que le collier de l'Annonciade confère encore la qualité de « cousin » du roi d'Italie. Nous nous permettrons seulement de rappeler qu'au XIXe siècle, le principe de légitimité amena parfois des restrictions et des réserves dans l'emploi de la formule « fraternelle » à l'égard des nouveaux souverains issus du suffrage populaire. On connaît l'incident qui se produisit à l'avènement de Napoléon III: l'empereur de Russie, Nicolas Ier, qui représentait le principe de la conservation et de l'absolutisme au sens le plus étendu de ce terme, ne put prendre sur lui d'adresser au nouvel Empereur des Français le vocable réservé aux souverains légitimes; il se contenta de l'appeler son « grand ami ». La réponse spirituelle de Napoléon III est également bien connue: il se déclara extrêmement touché de cette marque d'attention, puisque « l'on subit sa famille, mais l'on choisit ses amis ».

Peut-être faut-il attribuer à cette tendance de l'exclure de la « famille » traditionnelle, à laquelle le premier des Napoléons s'était imposé par son mariage avec une archiduchesse, le ton de défi qui caractérise la déclaration par laquelle Napoléon III fit connaître au Conseil des Ministres sa décision d'épouser Mlle. Eugénie de Montijo: « ... Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à tout prix à s'introduire dans la famille des rois qu'on se fait accepter. C'est plutôt en se souvenant toujours de son origine et en prenant, franchement, devant l'Europe, le titre de parvenu, titre glorieux, quand on parvient par le suffrage d'un grand peuple... ». Il y a tout de même, dans ce fier langage de l'homme du 2 décembre, quelque nuance de dépit. « La famille des rois » y figure d'ailleurs en toutes lettres; M. Dölger y retrouvera le titre même de son étude si intéressante et si suggestive et ses lecteurs matière à mainte méditation fructueuse. À une époque où le monde traverse d'aussi graves bouleversements, un principe de tradition et de stabilité qui remonte si haut dans l'histoire de l'humanité, ne saurait être négligé par ceux qui se préoccupent d'assurer à l'Europe, déchirée par la plus effroyable des guerres, les assises d'un ordre meilleur, à la fois plus juste, plus pacifique et plus durable [1]).

G. I. B.

---

[1]) Il faut joindre à ce travail plus récent les études antérieures de M. F. Dölger: *Johannes VI Kantakuzenos als dynastischer Legitimist*, *Annales Kondakov*, X, 1938, pp. 19—30 et *Der Bulgarenherrscher als geistlicher Sohn des byzantinischen Kaisers*, *Recueil P. Nikov*, Sofia, 1939, pp. 219—232.

M. P. CHARLESWORTH, *Les routes et le trafic commercial dans l'Empire romain.* (Traduction française par G. Blumberg et P. Grimal). Paris, Éditions de Cluny, 1939, 307 p. 16°.

Le petit livre publié par M. Charlesworth en 1924 sous le titre *Trade Routes and Commerce of the Roman Empire* est en train de devenir classique. Deux ans après sa parution, l'auteur était obligé d'en donner une nouvelle édition anglaise, et depuis une traduction italienne et une traduction française ont encore puissamment contribué à sa diffusion dans le monde. Tant de faveur témoignée à un travail scientifique pourrait surprendre, s'il n'y avait, pour l'expliquer, l'intérêt d'un sujet par lui-même particulièrement attrayant et si, aux qualités ordinaires de ses œuvres, le savant éditeur de la *Cambridge Ancient History* n'avait ajouté cette fois celle d'un plan commode et l'agrément d'un style clair. L'ouvrage acquiert de ce fait un genre de mérite qu'on ne rencontre que rarement dans les contributions érudites, et, écrit pour le spécialiste, il s'adresse aussi bien à toute personne cultivée.

Après une brève introduction, dans laquelle il retrace à grands traits l'œuvre de restauration d'Auguste et les conditions matérielles de l'Italie aux I-er et II-ème siècles de l'Empire, M. Charlesworth passe en revue chaque province tour à tour, en étudiant successivement les routes, les ressources agricoles, les ressources minières et les mouvements de la population d'une contrée à l'autre. Les douze chapitres de l'ouvrage convergent ainsi en un tableau d'ensemble de la vie économique du monde ancien au moment le plus prospère de son histoire, et bien que l'auteur ait pris soin de nous avertir que son livre « est un manuel, et non une encyclopédie », et bien que — ni par l'ampleur, ni par les buts — il ne puisse être comparé à la *Social and Economic History of the Roman Empire* de M. Rostovtzev, il n'en constitue pas moins un ouvrage de référence de premier ordre, auquel il sera désormais indispensable de s'en rapporter, notamment pour ce qui concerne le problème des communications terrestres et maritimes aux premiers siècles de notre ère.

C'est là un aspect de son sujet que M. Charlesworth a particulièrement bien étudié, — en historien et en géographe à la fois, — en faisant aller de pair l'exposé topographique et l'exposé politique, et en expliquant par des mobiles économiques des entreprises dont des raisons d'une autre nature ne suffiraient pas à rendre compte. Je citerai comme exemple les pages où il montre le réseau routier de l'Égypte orienté de manière à favoriser le commerce de l'Inde, par delà les ports de la Mer Rouge, ou encore le chapitre dans lequel sont exposés les efforts obstinés des Romains à s'assurer le contrôle de la route de terre qui, en partant du Pont et en traversant l'Arménie du Nord et l'Ibérie, conduisait à Samarkand et aux soieries de la Chine.

Pour présenter moins de nouveauté, le reste du livre n'en est pas moins attachant. L'image du Haut-Empire qu'il nous propose est celle d'une époque active et intrépide, sensible au gain mais aussi à l'aventure, heureuse de jouir des conquêtes de la civilisation et de les faire partager par les populations les plus éloignées. « Un flot humain déferla sur les terres pacifiées par les armes romaines et sur les mers dont les navires romains avaient chassé les pirates, — écrit M. Charlesworth, en un raccourci aussi précis que suggestif. Des marchands et des trafiquants de toutes les nationalités passaient et repassaient. On faisait de longs voyages à l'intérieur de

l'Empire, et au delà de ses limites. Le nom de Rome fut connu partout. Les agents des hommes d'affaires romains avaient atteint l'Irlande et touché aux rivages de la mer Baltique. Ils connaissaient les Scythes de Chersonèse Taurique; ils avaient rencontré les marchands chinois au delà de la Tour de Pierre solitaire de Tash-kourgan. Ils avaient acheté et vendu aux marchands de l'Inde, et échangé des marchandises avec les Ethiopiens. La pureté et le bon aloi de la monnaie romaine, les exploits des armées romaines, l'honnêteté des marchands romains commandaient partout le respect » (p. 237).

Un point sur lequel il est permis d'exprimer un regret, c'est que les communications de la Dacie, et en général des provinces danubiennes, n'aient pas davantage retenu l'attention de l'auteur (une tentative pour combler cette lacune de notre information a été récemment esquissée par M. Em. Panaitescu, dans un article des *Mélanges Lapedatu*, Bucarest-Cluj, 1936). Et l'on déplorera également que les auteurs de la version française n'aient pas cru devoir reproduire la carte qui accompagnait l'original anglais, et qui est indispensable à l'intelligence du texte.

D. M. Pippidi

J. CARCOPINO, *Aspects mystiques de la Rome païenne.* Paris, L'Artisan du Livre, 1941, 315 p. 16°.

Tout en comptant parmi les travaux qui ont le plus contribué à renouveler notre connaissance du paganisme romain, les mémoires recueillis par M. Carcopino dans ces *Aspects mystiques de la Rome païenne* (et qui avaient été publiés au cours des vingt dernières années dans différentes revues d'érudition) sont aussi parmi ceux qui ont le plus fait pour gagner à leur auteur la réputation d'un déchiffreur d'énigmes. En effet, qu'il s'agisse de l'article intitulé *Le culte des « Cereres » et les Numides* ou de celui consacré à *Rome et les immolations d'enfants ;* de *La réforme romaine du culte de Cybèle et d'Attis* ou des *Origines pythagoriciennes de l'Hercule romain ;* qu'il soit enfin question de suivre — à propos du tombeau de Lambiridi— *Les traces de l'Hermétisme africain*, chacune de ces études pose un problème dont personne auparavant ne s'était avisé, soit qu'il résultât de découvertes nouvelles,— comme la fameuse mosaïque tombale de Kherbet-Ouled-Arif, —soit encore, comme le dit si bien M. Carcopino, que les spécialistes, « faute d'une réflexion suffisante, n'aient pas su en discerner la présence cachée dans les documents qui, depuis longtemps, se prêtaient à leurs enquêtes ». De plus, toujours selon la juste caractérisation de l'auteur, dans la plupart des cas, elles présentent cette particularité commune de partir « d'une remarque philologique appliquée à un texte dont le changement d'un seul mot, voire d'une seule lettre, rénove tout d'un coup la signification en même temps qu'il en déplace la perspective et qu'il en étend la portée ». C'est dire que les dons les plus brillants de M. Carcopino trouvent à s'employer dans un domaine particulièrement fait pour les stimuler, et que, pour les voir à l'œuvre, il n'y a qu'à procéder à une rapide analyse des mémoires que je viens d'énumérer, dans un ordre qui — à moins que je ne m'abuse — est l'ordre même où ils ont été publiés.

Dans le premier, *Le culte des « Cereres » et les Numides*, M. Carcopino s'est proposé pour but d'éclaircir la nature et l'origine du culte voué par les habitants de l'Algérie et de la Tunisie romaines à un couple de divinités inconnues, désignées sous le nom de *Cereres* dans des inscriptions qui, par leur nombre et par l'ampleur de leur aire de dispersion, en proclament la popularité. Ces divinités, dans lesquelles M. Audollent s'était plu jadis à reconnaître la Cérès italo-grecque et Caelestis, forme latinisée de la Tanit carthaginoise, sont identifiées par M. Carcopino (après Wissowa, Toutain et Stéphane Gsell) à Démèter et Koré, les deux déesses Thesmophores, dont le culte avait été adopté par Himilcon en 396 av. J.-C., et dont le rayonnement s'est par la suite étendu bien au delà des murs de Carthage. Quels qu'aient été les noms ndividuels des deux divinités parèdres (M. Carcopino nous fournit de sérieuses raisons de penser qu'elles se soient appelées respectivement *Ceres* et *Tellus*), nous nous trouvons donc en présence d'un culte grec, et plus précisément d'un culte agraire de la fécondité, qui, introduit en Afrique par les Carthaginois, non seulement a survécu à la destruction de leur empire, en 146 av. J.-C., mais a continué à s'y épanouir indépendamment de la domination de Rome, puisqu'ainsi qu'il est prouvé par les inscriptions, on en relève les traces en dehors de la province romaine, à l'intérieur du royaume numide. La conclusion qui s'impose, et que M. Carcopino n'a pas manqué d'en tirer, c'est que « les propagateurs imprévus du culte hellénique des *Cereres* en Afrique ne furent, ni les Carthaginois d'avant 146 av. J.-C., ni les Romains d'après 39 av. J.-C. [année où, dans Carthge ressuscitée, l'on voit s'élever une *aedes Telluris*], mais bien, entre ces deux dates, les rois berbères de la lignée de Masinissa ».

Comme je viens de le faire observer, le simple jeu des repères chronologiques, corroborant le témoignage des documents épigraphiques, eut suffi à assurer ce résultat. Il y a mieux cependant, et M. Carcopino a réussi à apporter la preuve irréfutable qu'en 109 av. J.-C., sous le règne de Jugurtha, dans l'Afrique entière, le culte des deux déesses était couramment pratiqué par les Numides sédentaires et agriculteurs. Cette attestation formelle c'est dans le *De Bello Iugurthino* 66, 2 qu'il l'a trouvée, dans une phrase de Salluste défigurée par les copistes, où, à propos du complot ourdi par les habitants de Vaga, et qui devait aboutir au massacre de la garnison romaine de cette ville, on s'était jusqu'ici contenté de lire : « dein compositis inter se rebus *in diem tertium* constituunt, quod is festus celebratusque per omnem Africam ludum et lasciuiam magis quam formidinem ostentabat ». M. Carcopino propose de lire, au lieu de « in diem *tertium* », « in dicm *Cererum* », et cette correction — parfaitement plausible paléographiquement — en rendant son véritable sens à une mention autrement dénuée de valeur, achève par la même occasion d'éclairer les rapports de la fête africaine et des Thesmophories syracusaines sur lesquelles elle a été modélée.

Dans le mémoire intitulé *Rome et les immolations d'enfants*, c'est toujours un aspect du paganisme africain que l'auteur a pris sur lui d'étudier, un aspect autrement sombre que la fête des *Cereres*. L'occasion lui en est fournie par une série de stèles votives à Saturne provenant de l'ancienne Nicivibus (aujourd'hui N'gaous, dans le département de Constantine), datant de la fin du IIe ou des premières années du IIIe siècle de notre èrc. Toutcs lcs stèles portent une inscription, et cette

inscription énonce le sacrifice à Saturne que les stèles avaient pour objet de commémorer. Après quoi, dans quatre dédicaces sur cinq, revient le mot sémitique *molchomor*, dont l'origine et le sens ont été élucidés par M. l'abbé Chabot et que, selon ce savant, l'on doit traduire par « promesse ou offrande d'agneau ». Si, comme on l'a supposé, et comme il paraît vraisemblable, le *Dominus Sanctus Saturnus* qui en était l'objet, n'est autre que le Baal Hammon de la religion punique, les stèles de N'gaous évoquent en plein empire romain, une survivance de la cruelle religion de Carthage. Et M. Carcopino n'a sûrement pas tort de supposer qu'il faut y reconnaître, sous l'influence du rituel romain, la substitution consciente et volontaire d'un de ses rites les plus affreux: l'immolation d'enfants attestée par les textes et confirmée — depuis 1921 — par les fouilles de M. Icard au voisinage du Cothon.

La longue étude sur *La réforme romaine du culte de Cybèle et d'Attis* (qui, à elle seule, aurait pu fournir la matière d'un petit volume et qui, depuis sa première publication dans les *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* de l'École de Rome, n'a cessé de gagner à la thèse défendue par M. Carcopino de nouvelles adhésions) traite — à côté de nombreux petits problèmes secondaires — deux questions fondamentales pour les rapports des religions orientales et du paganisme romain: la date de l'introduction officielle à Rome du culte d'Attis et l'organisation de ce culte. On sait en effet que, si la date de l'introduction à Rome du culte anatolien de Cybèle (204 av. J.-C.) ne fait aucun doute, celle à laquelle son compagnon, vint partager son apothéose officielle varie, dans les calculs des historiens modernes de la première moitié du I-er siècle ap. J.-C. au dernier tiers du III-ème. Plus précisément, si, « d'après M. Cumont, suivi par M. Graillot, l'intronisation d'Attis dans le férial romain fut l'œuvre de Claude, d'après M. Wissowa, qui a connu ces conclusions mais ne s'y est point rallié, il est impossible qu'elle ait précédé le milieu du II-e siècle; enfin, d'après M. Von Domaszewski, elle serait bien plus tardive encore et ne remonterait pas plus haut que le principat de Claude II ». De ces trois thèses, c'est la première qui reçoit l'approbation de M. Carcopino, après un examen serré des données du problème, au cours duquel il trouve moyen d'apporter à l'opinion de M. Cumont l'appui de documents qui, laissés jusqu'ici en dehors du débat chronologique, n'en sont pas moins de nature à le trancher définitivement. Dans l'ordre même où ils retiennent l'attention de M. Carcopino, ces documents sont: une phrase d'Arrien (*Taktika*, 33, 4), où il est dit qu'en 136—137 ap. J.-C. la passion d'Attis était pleurée à Rome à la mode de l'Asie, et cela dans des termes qui reportent l'introduction de ce culte en Italie à plusieurs générations en arrière; un passage de la *Vie d'Othon* par Suétone (ch. 8), qui nous contraint de remonter jusqu'à la dynastie Julio-Claudienne; enfin, et surtout, un paragraphe de la compilation juridique découverte en 1821 par le cardinal Angelo Mai dans un manuscrit palimpseste de la Vaticane et connue sous le nom de *Fragments du Vatican*, dans laquelle, sous la rubrique *De excusatione*, parmi d'autres exemples d'exemptions de tutelle colligés dans les lois, il est fait mention de celui qui, « dans le Port, et par l'ordre prophétique de l'archigalle, aura sacrifié pour le salut de l'empereur ». La sollicitude témoignée par Claude à l'annone du peuple romain, ainsi que l'intérêt par lui porté au développement d'Ostie, suffiraient déjà à autoriser la présomption que les privilèges attachés au sol ostien furent une concession de Claude.

Mais, — comme le meilleur connaisseur de l'histoire d'Ostie ne pouvait manquer de le relever, — les termes mêmes que nous lisons dans les *Fragments du Vatican* y substituent une preuve décisive, puisque la locution *in Portu* qu'ils emploient garde l'empreinte de ce règne à l'exclusion de tout autre, et que le langage qui fut officiel sous Claude tomba en désuétude aussitôt après la mort de cet empereur.

En admettant au calendrier de la religion romaine les fêtes d'Attis, Claude prenait soin d'en attenuer le caractère par toute une série de mesures destinées à en romaniser l'esprit. Parmi celles-ci, il faut citer en premier lieu une refonte du sacerdoce métroaque, qui avait échappé jusqu'ici à tous les chercheurs, et dont la portée et le sens ont été reconstitués par M. Carcopino avec une sagacité et une méthode absolument hors ligne. Les plus récents historiens du culte de Cybèle avaient cru pouvoir affirmer qu'il s'agissait, de la part de l'empereur, d'un simple emprunt: dans l'organisation phrygienne qu'il se proposait de transférer au peuple romain, Claude aurait trouvé des galles et des archigalles; sans molester les galles, il aurait renoncé à faire appel à leur concours et admis, en revanche, l'archigalle au sommet de sa réforme. En réalité, ainsi qu'il restera désormais acquis, grâce à la pénétrante analyse de M. Carcopino, avant que les Romains n'eussent adopté Attis, la prêtrise métroaque était peuplée de galles qui, sans disparaître après, ont néanmoins cessé à ce moment d'en faire partie; inversement, l'archigalle, qu'elle ignorait avant l'Empire, apparaît pour la première fois dans le texte des *Fragments du Vatican* qui semble contemporain de la réforme opérée par Claude. « Tout se passe, écrit M. Carcopino, comme si cette réforme avait consisté en un double travail d'épuration et de concentration: épuration, en ce qui concerne les galles qu'elle raye des cadres de la religion officielle; concentration, en ce qui concerne l'archigalle qui, sans être un castrat comme les galles, absorbe leurs pouvoirs et les dépasse: unique dépositaire de l'esprit de Cybèle et d'Attis qui planait jadis au-dessus d'eux, il devient en chaque église métroaque le chef qui, personnellement inspiré des dieux — *ex vaticinatione archigalli* —, commande au reste du sacerdoce et à l'entière communauté des fidèles » (pp. 108—109).

À cette conclusion, un seul témoignage paraissait faire obstacle, un passage de l'*Histoire Naturelle* (XXXV 70) où Pline, énumérant les principales œuvres du peintre Parrhasios, lui attribue un « archigalle » entré plus tard dans la collection de l'empereur Tibère. C'est, dans l'exposé de M. Carcopino, le point de départ d'un long *excursus*, au cours duquel sont tour à tour examinés et victorieusement résolus plusieurs problèmes intéressant à la fois l'histoire religieuse et l'histoire de l'art grec, la critique textuelle et la légende du successeur d'Auguste. Entrer dans les détails qu'exigerait l'importance des sujets et la maîtrise montrée par M. Carcopino dans l'exploration de ces divers domaines étant malheureusement impossible, je me contenterai d'indiquer simplement les résultats auxquels aboutit sa recherche, rigoureuse comme un syllogisme et cependant passionnante comme un jeu de l'imagination. Tout d'abord, double correction du texte de Pline, l'une portant sur le prix de l'œuvre de Parrhasios (un million de sesterces, au lieu de six, leçon de Jahn, adoptée par Mayhoff), l'autre sur la dénomination du tableau, redevenu — grâce à une intuition vraiment admirable, qui lui suggère l'émendation ΑΡΤΙΓΑ-ΜΟΝ là où des générations d'éditeurs s'étaient contentés de lire ΑΡΧΙΓΑΛΛΟΝ

— une scène de genre, une « nouvelle mariée » au lieu d'un « vieux castrat». Ensuite, identification de cette peinture de boudoir et du tableau mentionné par Suétone dans le chapitre 43 de sa *Vie de Tibère* (toujours une œuvre du peintre d'Ephèse), qui aurait figuré les amours de Méléagre et d'Atalante et que cet auteur rappelle comme un opprobre. Il n'en faut pas plus pour laver le solitaire de Capri du reproche de lubricité complaisamment étalé par le biographe friand de scandaleux commérages (les pages où M. Carcopino repousse la légende des débauches séniles du prince sont parmi les plus vigoureuses du livre); il n'en faut pas plus pour débarrasser notre tradition du seul exemple d'archigalle qu'on ait jamais rencontré dans les textes antérieurement au règne de Claude.

Sensiblement moins étendue, et de caractère en quelque sorte occasionnel, puisqu'elle n'est qu'une présentation du livre de M. Jean Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, l'étude intitulée *Les origines pythagoriciennes de l'Hercule romain* propose à notre méditation « l'histoire des migrations mythiques et cultuelles qui ont transformé un héros grec en divinité romaine ». En effet, bien qu'au siècle d'Auguste Hercule ait pris à Rome un aspect indigène, il n'y a point de doute qu'il ne faille chercher dans l'Italie grecque le secret de la religion dont il allait devenir l'objet sur les bords du Tibre. Car, si ce n'est qu'à la fin du VIe siècle av. J.-C. qu'il fait son apparition sur les monuments de l'Etrurie, et si son culte n'est attesté sur la côte latine que cent ans après, la numismatique de la Grande Grèce prouve qu'en plein V-e siècle il était considéré comme le dieu national de Métaponte et le fondateur de la cité de Crotone. Du Promontoire Lacinien, — en empruntant les voies des commerçants et des guerriers, le long des vallées qui relient la mer Ionienne à la Tyrrhénienne, et en s'arrêtant d'abord à Poseidonia, puis à Cumes, — l'Héraclès achéen est parvenu dans l'ancienne Rome, où reparaît, sous une affabulation nouvelle, sa physionomie originale.

Dans la cité latine, Héraclès est d'abord adoré, en dehors du *pomerium*, près de la *Porta Trigemina*, sous l'Aventin, par quelques Grecs immigrés. Bientôt il s'insinue dans l'enceinte interdite et s'installe, à l'entrée de la vallée du Grand Cirque, à l'*Ara Maxima*. Au contact de Faunus et d'Évandre à la *Porta Trigemina*, au contact de Faunus-Évandre à l'*Ara Maxima*, Hercule en devient l'hôte et l'ami. La présence des deux sanctuaires autour desquels sa légende s'était recréée pièce à pièce paraît en garantir la vérité; et de leur site excentrique continuèrent à découler des enrichissements de la divinité à laquelle ils étaient consacrés. « Attenant par eux au tombeau d'Acca Larentia, Hercule est censé lui avoir procuré un mari... ; spectateur, une fois l'an, de la noyade des Argées..., il passa pour avoir aboli les sacrifices humains auxquels s'était substituée cette lugubre solennité; portier du *pomerium*, il finira par l'avoir tracé et s'appellera, sur les monnaies de Commode, le fondateur: *conditor;* témoin obligé... de la pompe des *imperatores*, il est invoqué comme le vainqueur par excellence — *Hercules victor*, *Hercules invictus*... Chacune de ces additions à ses attributs propres et à son caractère initial contribue à étendre et fortifier sa naturalisation; mais toutes n'arrivent pas à nous masquer sa nature première, à défigurer l'Hercule qui les a recueillies peu à peu, et qui n'est autre, toujours, en son essence, que l'Héraclès achéen, purificateur et sauveur...» (pp. 186—187).

À ces conclusions de M. Jean Bayet, qui trouvent dans l'exposé de M. Carcopino une approbation totale et l'appréciation la plus favorable, l'auteur de la *Basilique pythagoricienne de la Porte Majeure* ajoute une série de suggestions, qui sont autant de pas en avant dans l'élucidation d'un problème important et difficile. La première, c'est que, dans la migration d'Héraclès depuis Crotone jusqu'à Rome, Tarente a servi d'intermédiaire. Ensuite, que c'est par la continuité de la propagande orphico-pythagorique que s'est transmis, non seulement à Tarente, mais jusqu'à Rome, l'Héraclès auquel, aux VIe et Ve siècles avant notre ère, les pythagoriciens de Crotone avaient accordé une si belle place en leur religion. On sait, en effet, que Appius Claudius avait *été* touché par la doctrine du Maître. La réforme de 312 av. J.-C. s'est donc réalisée par la volonté d'un Romain pythagorisant, qui, « voulant faire à l'hellénisme sa part sans qu'elle empiétât sur la souveraineté du peuple romain, a pris à son égard une initiative dont la géniale audace inaugure la féconde politique d'assimilation à laquelle Rome restera fidèle jusque sous les Césars. Il supprime la secte, mais il en consacre l'objet: en transférant au préteur la fonction du *potitius*, et à ses serviteurs celle de la plèbe des affiliés, les *pinarii*, il a ouvert l'État au héros étranger et à ses rites secrets, mais il les a si intimement fondus dans l'harmonie de la cité que la légende même d'Hercule, décalque des contes achéens, s'est romanisée à son tour, et que le Grand Autel a fini par absorber dans la Ville toute la vitalité de la religion héracléenne » (pp. 205—206).

Ainsi qu'il m'est déjà arrivé de le dire, la dernière étude du volume — *Sur les traces de l'hermétisme africain* — prend son point de départ dans la découverte, en 1918, à Kherbet-Ouled-Arif, l'antique Lambiridi, d'un pavement de mosaïque qui avait orné un tombeau dont les murs ne subsistaient plus qu'au ras du sol. Un sarcophage mis au jour par les fouilles de M. Omont, en 1919, a révélé, par son épitaphe, que le monument avait été élevé à Cornelia Urbanilla, jeune femme de 28 ans, par son mari, Tiberius Claudius Vitalis. L'intérêt de la découverte ne réside cependant ni dans le sarcophage, — dénué de tout art, — ni dans le libellé de l'inscription (banal, sauf la formule « échappée à un grand péril » qui, dans une épitaphe, ne laisse pas que de détonner), mais bien dans la mosaïque qui ornait la chambre funéraire (aujourd'hui au Musée d'Alger), et notamment dans l'*emblema* qui en constitue le centre et qui représente deux personnages de taille inégale, assis en face l'un de l'autre, sur deux sièges rapprochés au point de se confondre. Le personnage de gauche, plus petit, est posé à droite, la jambe légèrement repliée. Son corps, débile, est dans un état de maigreur effrayante. Sensiblement plus grand que lui, le personnage de droite, tourné vers lui, est drappé d'un manteau et chaussé de sandales. Autant le premier paraît efflanqué, autant celui-ci donne l'impression de la force. Mais sa puissance est bienfaisante: de sa main gauche il soutient le bras décharné de son interlocuteur, et, de sa main droite, il lui touchait le menton d'un geste familier, tandis qu'il lui laisse reposer le pied droit sur le sien propre, planté largement sur le sol.

Cette description, dont j'emprunte les éléments à M. Carcopino, est forcément sommaire. Je suis obligé de laisser de côté bien de traits, ainsi que tous les motifs ornementaux qui complètent la décoration du pavement. J'ajouterai simplement que l'*emblema* est surmonté d'un cartouche renfermant une légende en lettres latines

EV/TER/PI/VS, et que, symétriquement disposé, sous la scène que je viens de décrire, il y en a un second, encadrant une formule dont il existe, en grec et en latin, de nombreuses variantes: οὐκ ἤμην/ἐγενόμην/οὐκ εἰμί/οὐ μέλει μοι: « je n'étais pas; je suis devenu; je ne suis plus; cela m'est égal ».

La première évidence qui s'impose au chercheur, c'est que, lorsqu'il a exécuté l'*emblema*, la personne terrestre de la morte était si indifférente au mosaïste, qu'en face du personnage imposant il a campé, non l'image d'Urbanilla, mais celle d'un être masculin. Pour parler avec M. Carcopino, « il n'a pas cherché à peindre la réalité, et, si réaliste qu'on juge la scène, il ne l'a traitée que comme un symbole, valable, non pas seulement pour Urbanilla, en particulier, mais pour l'homme, en général, pour tous les humains soutenus par la foi quelle professait elle-même. Son œuvre est éclairée par l'épitaphe d'Urbanilla, et, à son tour, elle en illustre le texte. Pas plus que le salut dont parle le sarcophage ne doit s'entendre du salut matériel..., la mosaïque ne représente le banal examen d'un médecin dont la thérapeutique n'a pas empêché Urbanilla de mourir. Comme l'épitaphe, elle évoque le salut qu'Urbanilla a trouvé au delà de la mort; et la figure de droite de l'*emblema*, qui est vraiment la figure principale de la mosaïque, personnifie, sous les traits du médecin — ἰατρός —, la souveraine guérison qu'apporte le sauveur — σωτήρ » (p. 240).

Celui-ci se présente à nous sous les traits du dieu-médecin selon le paganisme, et c'est précisément vers une religion qui faisait d'Asklèpios l'intercesseur entre les humains et la divinité unique du Père céleste que nous conduisent, et l'interprétation de l'*emblema*, et l'exégèse de ses légendes. Une fois de plus, je ne puis que regretter de ne pouvoir entrer dans les détails d'une démonstration qui, à elle seule, suffirait à faire la gloire d'un chercheur. Le moins que j'en puisse dire c'est que, même à M. Carcopino, il lui est rarement arrivé de dépenser plus de savoir et d'intelligence au service d'une thèse, et qu'au terme d'une analyse qui se poursuit sur de dizaines de pages avec une science et une finesse admirables, on est amené à considérer la mosaïque et l'épitaphe de Lambiridi comme l'illustration fidèle, liturgique des livres hermétiques. « Toutes proportions gardées, — écrit M. Carcopino, et c'est sur cette belle citation qu'il me plaît de clôre un compte rendu qui aura atteint son but, s'il a pu donner une idée de la richesse du livre qu'il annonce, — on dirait que ce monument les a traduits et qu'ils l'éclairent, à peu près comme les rituels pharaoniques nous expliquent les peintures de l'ancienne Égypte ou comme les « miroirs » de notre moyen âge déroulent à notre intelligence le livre sculpté des cathédrales françaises ».

D. M. Pippidi

FRANZ ALTHEIM, *Helios und Heliodor von Emesa* (ALBAE VIGILIAE unter Mitwirkung von S. Eitrem, herausgegeben von Karl Kerényi, Heft XII). Amsterdam-Leipzig, Pantheon, 1942, 54 p.

La dernière en date des contributions de M. Altheim à la collection dirigée par M. Kerényi (on sait qu'il a déjà publié, dans la même série, une *Lex sacrata* et, en collaboration avec M. E. Trautmann, l'étude intitulée *Italien und die dorische Wanderung*) n'est pas de celles qu'on résume. Conçue comme un examen des

Éthiopiques d'Héliodore, visant à dégager les renseignements historiques que ce roman pourrait contenir, et plus particulièrement l'attitude religieuse de son auteur, elle consiste essentiellement en une succession d'analyses convergeant vers le même résultat.

Ce résultat, au demeurant, est double. D'une part, il permet de reconnaître dans la trame du récit une « geste » divine s'accomplissant sur un plan surnaturel, qui laisse dans l'ombre l'aventure humaine de Théagène et de Chariclée; d'autre part, cette première conclusion en autorise une autre, concernant la date du roman et les buts que l'auteur se proposait de servir.

Brièvement formulée, la geste divine à laquelle je viens de faire allusion est la conquête du monde par le Baal d'Emèse. Après la tentative d'Héliogabale, qui s'était essayé à élever sa pierre noire au rang de divinité souveraine de l'Empire, mais n'avait réussi qu'à soulever la réaction exaspérée à laquelle il devait succomber, cela ne pouvait plus s'opérer que par des moyens discrets. Héliodore semble s'en être si bien rendu compte, que le nom d'Emèse n'apparaît nulle part au cours de son récit, et que ce n'est qu'à la fin du roman qu'on apprend que le dieu dont les héros chantent les louanges, « le plus pur et le plus brillant des dieux », — comme ils l'appellent à l'envi, — celui qui règne chez les Grecs et chez les Éthiopiens, en Égypte et partout où l'on rend un culte au Soleil, n'est que le dieu national de l'auteur, protecteur de son peuple et fondateur de sa lignée.

Je ne suivrai pas M. Altheim dans ses explorations à travers cette œuvre curieuse, dont on s'était contenté de considérer jusqu'ici le seul aspect littéraire. Qu'il suffise de dire que ces sondages vont profondément et que, dans les domaines de la théologie et de l'astrologie aussi bien que dans celui de l'histoire, mainte information précieuse vient accroître notre connaissance de ce III-e siècle, qui marque l'irruption des divinités syriennes en Occident et le triomphe de la religion solaire.

Pour ce qui est de la chronologie des *Éthiopiques*, dont Münscher avait fixé la composition entre 220—250 ap. J.-C., sans être d'une grande précision, les inductions de M. Altheim permettent de resserrer encore ces *termini:* c'est des années 230—240 que l'œuvre daterait, à en croire notre auteur, qui estime avoir trouvé dans le récit d'Héliodore un écho de la guerre contre les Perses de 232—233, et qui tire une indication dans le même sens des relations entre Romains et le royaume de Meroé, qui devaient cesser vers la moitié du III-e siècle, mais qui dans le roman apparaissent encore excellentes.

D. M. Pippidi

FERDINAND LOT, *La France des origines à la Guerre de Cent Ans*, Paris, Gallimard, 1941, 277 p.

Il n'y a pas d'époque de l'histoire de France, jusqu'à la Guerre de Cent Ans, qui n'ait pas fait l'objet des recherches savantes de M. Ferdinand Lot. Qu'après un demi-siècle d'études partielles il fût tenté d'embrasser d'un seul regard tout le champ d'une activité si féconde, c'était naturel de la part de M. Lot, et c'est en même temps du plus grand profit pour ses lecteurs.

Dans une telle œuvre, qui retrace en moins de 300 pages plus d'un millénaire de vie historique, ce ne sont pas les détails qui intéressent, mais les vues d'ensemble, le dosage des différents éléments, les phénomènes qui ont le plus attiré l'attention de l'historien, le point de vue qu'il a adopté dans les questions controversées.

Pour traiter son beau sujet, M. Lot a adopté le cadre commode des chapitres d'histoire politique alternés avec ceux consacrés aux faits de civilisation. Ces derniers occupent plus de la moitié du livre, ce qui est déjà significatif. Ajoutons que ce sont aussi les plus riches de pensée. Notons encore que l'époque capétienne, malgré sa moindre étendue, jouit d'un nombre double de pages que les cinq siècles d'histoire mérovingienne et carolingienne, ce qui s'explique, d'une part, par les réalisations incomparablement supérieures des premiers siècles du second millénaire et, de l'autre, au point de vue politique, parce que c'est à partir de ce moment, que nous avons toujours plus à faire à une vraie France. C'est la formation de cette unité française qui préoccupe surtout, comme de juste, M. Lot dans ses chapitres d'histoire politique. Ses origines, il va les chercher jusque dans la Gaule indépendante, dont « l'immense majorité des habitants... appartient à une seule race, la celtique » (p. 9). Mais M. Lot a la précaution d'ajouter: « Par « race » il ne faut pas entendre une race « pure » — elle n'existe nulle part, — mais un ensemble de traits physiques qui, en dépit d'innombrables variétés et sous-variétés, distingue une masse d'hommes des masses voisines ». L'unité du substrat ethnique lui donne « la clef du problème de cette unité française, qui ne se manifestera qu'à une époque tardive ». Car « si la Gaule avait été peuplée par un nombre sensiblement égal de Celtes, d'Ibères, de Ligures, de Romains, l'existence même d'une histoire de France eût été impensable » (ibid).

À part cela, la Gaule jouissait d'une unité, sinon politique, du moins religieuse et juridique, une unité de culture. Les Romains, malgré le caractère fédératif qu'ils donnèrent à la province, s'appliquèrent « à renforcer son unité, on pourrait même dire à la créer » (p. 18). Puis, c'est Clovis qui donne une nouvelle forme d'unité à la Gaule. « Est-ce faire preuve de témérité que d'avancer que la profonde raison de la survie et de la durée du « royaume des Francs », c'est qu'il répondait à un besoin d'union, non seulement entre les Francs, mais entre l'ensemble, beaucoup plus considérable, des populations indigènes de la Gaule? » (pp. 39—40). Mais, sous les successeurs de Clovis, « des partis se constituent autour des princes et les populations embrassent les querelles affreuses de leurs souverains. Des oppositions durables, des haines tenaces se forment entre régions au cours de cette période. Tout cela est gros de danger pour l'unité et la force du royaume des Francs » (p. 41). « La rivalité des deux parties du monde franc est moins une rivalité de race — car l'Austrasie arrive jusqu'à la Brie et comprend toujours le centre de la Gaule, et une partie du Midi — que la rivalité de deux bandes de profiteurs qui se disputent les ressources et les faveurs de l'État » (p. 49).

La conclusion du chapitre sur *La civilisation mérovingienne*, qui peut être considérée comme la conclusion de la première partie du livre de M. Lot, s'intitule *Les assises de la nationalité française* (pp. 61—65). Elle débute par cette considération: « On doit faire remonter jusqu'à la fin de la période mérovingienne la conception d'un sentiment national en France, si étrange que l'affirmation puisse

paraître tout d'abord ». Mais, en fait, nous n'avons encore qu'une « nationalité franque », qui, d'ailleurs, ne repose ni sur l'unité de race, ni sur l'unité de langue. « Toutefois, il est inévitable que, si des vicissitudes historiques viennent à séparer Francs de l'Est et Francs de l'Ouest, cette communauté nationale ne pourra subsister indéfiniment. En quelle partie du *Regnum Francorum* devra persister le sentiment national franc? *A priori* à l'Est. Mais l'histoire se moque des *a priori*. Contre toute vraisemblance, il se conservera à l'Ouest. C'est là que le sentiment national franc aura sa continuation, sans interruption aucune, dans le sentiment national français. De telle sorte que si la nationalité franque n'est pas la nationalité française, du moins elle la préfigure ». Mais sous le régne des premiers carolingiens « Le *Regnum Francorum* prend une telle extension qu'il fait craquer le cadre où s'enfermait la vie de la France naissante. Retracer les règnes de Charlemagne et de Louis le Pieux, ce n'est pas faire, à proprement parler, de l'histoire de France, c'est retracer l'histoire d'un empire éphémère dont la force franque fait, pour peu de temps, le vrai ressort » (p. 69). Et aussi cette simple phrase, qui en dit long: « En dépit de la légende, Charlemagne n'est pas un roi de France, encore moins un roi d'Allemagne » (p. 75). Ce n'est que par le partage, qui suivit la mort de Louis le Pieux, qui d'ailleurs se fit sans « que l'on ait compris le moins du monde qu'il convenait de tenir compte de la langue et de la race des sujets du *Regnum* et aussi de la géographie » (p. 77) que nous rentrons dans le domaine propre de l'histoire de France, et cette fois-ci de la vraie. Le premier véritablement roi de France est Charles le Chauve; « fils d'un père mi-franc ripuaire (par Charlemagne), mi-alaman (par sa mère Hildegarde), d'une mère, Judith, mi-alamane, mi-bavaroise, Charles est pour nous un pur Allemand. On l'eût fort surpris si on le lui eut dit » (p. 78).

Sous Charles le Gros, l'unité franque se refait pour un moment. « C'était chose naturelle. Les diverses branches de la famille carolingienne n'avaient pas encore de caractère national accusé » (p. 87). Mais après 888 l'unité est brisée définitivement. Lorsque les rois de France et d'Allemagne se rencontrèrent à la seconde croisade, « quel prodigieux changement s'était opéré depuis cette date. La séparation entre Francs de l'Ouest et Francs de l'Est, à peine perceptible, s'était accentuée... Les Francs de l'Ouest étaient devenus des Français et les Francs de l'Est des Allemands. Quand les circonstances les mirent face à face... ils s'aperçurent qu'ils ne s'entendaient plus » (p. 129). Toutefois, « entre la France et l'Empire, si l'on met à part l'épisode fugitif de 1124, il n'y avait pas eu de conflit au cours de plusieurs siècles. A Bouvines, en 1214, Philippe Auguste avait remporté une victoire moins sur l'Allemagne que sur le parti guelfe. Entre les deux États il a pu se produire des frictions, des échanges de propos aigres, mais point d'antagonisme véritable » (p. 153). De même en ce qui concerne les relations avec l'Angleterre. « Parler de lutte de l'Angleterre et de la France à propos des compétitions entrePlantagenêts et Capétiens, aux XIIe et XIIIe siècles, c'est ne rien comprendre à ces temps » (p. 138). De sorte que, « si la dynastie fut en péril, la France ne le fut à aucun moment. Il était indifférent à ses destinées que la dignité royale fût conservée dans la famille des descendants de Robert le Fort ou qu'elle passât à unc dynastie de princes français régnant à Angers, à Bordeaux, à Rouen » (p. 130).

« C'est seulement au XIVe siècle, à partir de l'avènement des Valois, que l'on perçoit autre chose que des compétitions dynastiques » (p. 131). Et encore, « au début de la guerre de Cent Ans, Edouard III, qui est réellement Anglais, ne semble pas s'en rendre compte et se considère encore comme un prince français régnant sur l'Angleterre. C'est la guerre de Cent Ans qui engendrera une opposition entre France et Angleterre et non l'iverse » (p. 138). C'est elle qui « sema entre deux peuples, qui jusqu'alors s'ignoraient, — en dehors du monde de la cour —, des semences de haine qui se propagèrent pendant plusieurs siècles » (p. 265). D'autre part « il est exact que la guerre de Cent Ans a, sinon créé, du moins aiguisé ce sentiment patriotique en France. Les gens de France se rendirent bien compte, et seulement alors, que, malgré leurs divisions intestines, malgré la diversité des dialectes et des « coutumes » ils se ressemblaient plus entre eux et s'etendaient mieux qu'ils ne ressemblaient aux gens d'Outre-Manche qu'ils ne comprenaient pas du tout » (p. 272). Au début du siècle suivant, au lendemain de la catastrophe de Pavie, nous rencontrons sous la plume de François I-er des expressions telles que « la chose publique », « ma nation », « la liberté de mon pays ». « Quels propos nouveaux de la part d'un roi de France. Mais, quand un souverain tient ce langage, même malheureux et captif, c'est qu'il gouverne un État où le sentiment de la solidarité est parvenu à un tel point de maturité qu'on peut affirmer qu'une nation est née à la vie » (p. 274). Ce point d'aboutissement d'une longue évolution est aussi la conclusion du livre de M. Lot.

En ce qui concerne la civilisation, à regarder la répartition de la matière par chapitres, on serait tenté de croire à une série de coupures dans cette histoire longue de plus de dix siècles: Gaule romaine, civilisation mérovingienne, carolingienne, capétienne. Mais ce ne sont en général que des coupures nécessaires à la commodité de l'exposé. De vraie coupure il n'y en a que celle de la fin du XIe siècle. Car, pendant l'époque carolingienne, «la vie économique continue celle de la période mérovingienne, elle même suite d'une décadence » (p. 96); de même « la structure sociale ne diffère pas, dans ses grandes lignes, de celle des âges précédents (Bas-Empire et ère mérovingienne): elle est essentiellement aristocratique» (p. 98) et ce n'est qu'au XIIe siècle que « la ville sort d'une léthargie sept ou huit fois séculaire » (p. 209). Donc, si malgré la régression économique que l'on constate à la fin de l'époque mérovingienne (p. 55), malgré la réduction presque complète du trafic et la vie agricole qui domine complètement l'économique à l'époque carolingienne (pp. 96—97), nous sommes tout aussi loin de la célèbre coupure pirennienne que des idées d'un Dopsch sur le renouveau économique présumé pour la même période. M. Lot nie d'ailleurs aussi les relations obligatoires entre une certaine forme de vie économique et les institutions qui régissent la société à une époque déterminée. On aurait tort cependant de s'imaginer que cette économie arriérée explique tout dans la société carolingienne. Sur la base d'une économie agricole et « fermée » — si tant est qu'une économie puisse jamais mériter entièrement cette qualification — se sont élevés des États de types divers, antagonistes même: monarchique, aristocratique, féodal, démocratique. Seule une société ploutocratique et capitaliste est, par définition, incompatibile avec une vie économique de cet ordre » (pp. 97—98). Si, sous Charlemagne, « son Empire est un État, non pas déjà féodal, comme on a

dit à tort, mais vassalique » (p. 75), « au moment où la dynastie carolingienne termine une existence trois fois séculaire, le régime qu'on est convenu d'appeler *féodal* est né, pourvu de ses organes essentiels. Ce régime n'est pas venu au monde brusquement. Il est, au contraire, le produit d'une lente évolution parallèle à la vie de la dynastie carolingienne et comme sousjacente » (p. 112). Mais la surface est autre: « Si l'on croyait utile de faire tenir l'époque carolingienne dans une formule, on pourrait dire: elle manque le retour à l'Antique. Plus exactement, elle tente un retour à l'Antique, et cet effort échoue à peu près sur tous les points » (p. 111). Ce retour à l'Antique est aussi un retour à l'antiquité judaïque, par ce concept « davidien » du Roi, que M. Halphen illustrait peu avant le début de la guerre. Et, puisque nous sommes à l'époque carolingienne, remarquons aussi que dans la question si discutée du couronnement de l'an 800, M. Lot accepte le témoignage d'Eginhard, attribuant l'initiative de l'acte à Léon III, à l'insu du futur empereur.

L'époque des Capétiens, et surtout à partir du XIIe siècle, est une époque de reconstruction. En première ligne de la Royauté, qui veut dire redressement de l'État, et c'est pourquoi l'histoire capétienne est surout l'histoire du domaine royal (parmi ces règnes celui de Philippe le Bel, dominé par son entourage, est « aberrant »).

Dans la vie sociale, si « la noblesse mène le monde », favorisée par le renouveau économique, une nouvelle classe, la classe urbaine, se constitue. «...la renaissance de la vie économique et de la vie urbaine marque un tournant décisif dans l'histoire de la France et de l'Europe.Le développement d'une civilisation est lié intimement à la vie urbaine. Une civilisation purement rurale n'est capable d'aucun progrès; elle est simplement végétative.

La révolution du XIIe siècle, en donnant naissance à une classe sociale nouvelle, la *bourgeoisie*, en ranimant, ou plutôt en suscitant l'esprit d'entreprise, autrement dit le capitalisme, a eu d'immenses conséquences dont l'effet n'est pas encore épuisé aujourd'hui » (p. 216). Retenons cette date du XIIe siècle, et aussi le mot « capitalisme », qui est loin d'être jeté au hasard !

Quant au changement survenu dans la condition juridique des classes urbaines et leurs prétentions d'ordre politique, « pourquoi ce changement? On l'attribue à la renaissance du commerce qui enrichit les villes: elle donne aux habitants un sentiment plus vif de dignité: elle leur rend plus sensibles les entraves que le régime féodal apporte à leurs personnes et à leurs intérêts. La renaissance commerciale n'a pu se produire, en effet, sans que la condition du négociant fût relevée et son trafic protégé.

Cette raison est certainement juste. Est-elle la seule ou même la principale? On n'oserait l'affirmer. L'affaissement du pouvoir épiscopal se manifeste même en des cités qui ne participent que fort peu ou point du tout à la reprise des affaires. Et puis cette reprise ne s'est pas opérée en un jour; elle se produit au cours d'une évolution de durée ça et là considérable. Or, le mouvement d'affranchissement présente un caractère de soudaineté qui est le contraire d'une évolution. Il est probable qu'il se préparait dans l'ombre, échappant aux contemporains qui notent simplement l'explosion et n'y comprennent rien » (pp. 209—210). Mais cette

préparation dans l'ombre n'est-elle pas justement la conséquence de cette évolution de durée de la reprise des affaires elle-même? Ce sont plutôt deux mouvements parallèles, conditionnés l'un par l'autre et dont l'un se passe à la surface et l'autre dans l'ombre. Et si le mouvement s'étendit aussi aux centres dénués d'une importante vie économique, c'est que les mouvements sociaux, comme les idées politiques, se propagent facilement même dans des milieux qui, laissés à eux seuls, auraient été incapables d'innover.

Des transformations non moins importantes se produisent dans la vie des campagnes. Ici «la condition juridique du monde agricole s'est transformée: les paysans ont acquis la liberté» (p. 216); en même temps, «dans la réalité des choses la petite propriété paysanne est née» (p. 220).

S'il y a une classe sociale qui ne jouit pas de la sympathie de M. Lot, c'est la classe noble. Déjà à l'époque mérovingienne, l'aristocratie gallo-franque devient rapidement brutale, ignare, égoïste, anarchique. Elle préfigure la noblesse française des temps futurs» (p. 57). Pendant la minorité de Louis IX, «la noblesse s'annonce telle qu'elle sera à travers les siècles: inconstante, cupide, perfide, traîtresse envers son roi et le royaume, avec des retours soudains de repentir, de fidélité, de dévouement. D'idée politique, pas trace» (p. 142). Toutefois M. Lot lui reconnaît certains mérites, et importants; «...la masse des nobles à un très vif sentiment de sa dignité, de ce qui lui est dû, même par le roi. Son amour propre s'émeut facilement. Le gentilhomme défend, les armes à la main au besoin, toute atteinte portée à son honneur. L'honneur, concept nouveau, inconnu aux Anciens, aux Orientaux, sauf aux Japonais qui ont vécu dans un état social analogue à notre moyen-âge. Ses excès, ses ridicules mêmes, ne doivent pas faire perdre de vue que là est l'obstacle qui empêchera le retour en France d'un despotisme dégradant comme, dans le passé, celui du Bas-Empire romain. De la noblesse ce concept pénétrera, plus ou moins lentement, dans les autres classes de la société» (p. 207). Puis il y a «le compagnonnage, sentiment puissant entre nobles, même de fortune inégale, issu d'un double courant, l'amitié, considérée par les Anciens comme une vertu, la fraternité symbolique, d'origine germanique» et l'Amour courtois qui a ses origines dans la succession féminine aux fiefs (p. 208).

«En résumé, si la classe noble de France — et c'est partout la même chose — n'a montré aucun sens politique au cours de son histoire, elle a introduit dans le monde des sentiments nouveaux d'une rare qualité» (p. 209).

Une part importante est accordée par M. Lot à l'Église, à la vie intellectuelle, à la création artistique. Les croisades, regardées probablement comme un mouvement international, ne sont rappelées que tout à fait incidemment. En échange, l'enseignement, dont «l'importance est capitale à une époque où il est le principal, presque le seul procédé de transmission du savoir» (p. 226), jouit d'un chapitre spécial. Sur l'origine des *Chansons de geste*, l'historien évite de donner son opinion. De toute la littérature du Moyen-Âge sa préférence va au *Lancelot du Lac*. «Le *Lancelot*, dont la *Quête* ne saurait se détacher, suivi de l'épisode tragique de la *Mort d'Arthur*, ce crépuscule des héros, précédé, comme d'un portique de l'*Estoire du Graal*, où les destinées antiques du vase sacré sont retracées, se dresse comme un édifice grandiose, le plus grand de la littérature européenne avant la *Divina*

commedia de Dante » (p. 240). Quand à la production de Jean de Meung, « cette œuvre grossière, haineuse, informe, d'un cuistre sans talent eut un succès immense jusqu'au XVIe siècle » (p. 243).

Si l'histoire politique est retracée jusqu'à la seconde moitié du XVe siècle, et même jusqu'à François Ier, l'étude des institutions et de l'activité spirituelle ne dépasse pas en lignes générales la fin du XIIIe siècle. C'est que probablement M. Lot s'est trouvé, dans la composition de son beau livre, partagé entre le désir de conduire son récit jusqu'à ce qu'une nation fût « née à la vie », et celui de donner la description de la civilisation de la France médiévale au moment de son apogée, le XIIIe siècle.

M. B.

PIER FAUSTO PALUMBO, *Gli studi italiani di storia del Medio Evo, dalla Guerra Mondiale ad oggi.* Accademia di Storia della Cultura. Ist. Edit. Cisalpino, Milano-Roma-Varese, 1941, 110 p.

M. P. F. Palumbo a eu l'heureuse idée de passer en revue, dans ce bulletin critique, l'ensemble de la production historique italienne relative au Moyen Âge. Si pendant les dernières années on avait eu pour certains aspects de cette époque des chroniques du plus grand intérêt — comme, par ex., celles de M. Gino Luzzato sur les recherches d'histoire économique ou de M. Vito Vitale sur la région ligure — une tentative d'embrasser l'ensemble des études italiennes d'histoire médiévale n'avait plus été faite depuis celle que leur dédia, en 1911, Giacinto Romano.

Après avoir tracé dans un premier chapitre, sobre et nourri, les lignes de développement de l'historiographie italienne depuis la Grande Guerre, M. Palumbo examine, dans les chapitres successifs, les éditions critiques et les études sur les sources, les travaux de portée générale, ceux concernant l'histoire du haut Moyen Âge, l'époque des communes, celle des seigneuries et des principautés. Un dernier chapitre est consacré aux études d'histoire médiévale non-italienne, dues à des érudits italiens.

Le matériel passé ainsi en revue est énorme, et l'on peut affirmer que rien d'important n'a pas été oublié. Des opinions judicieuses, parfois sévères, sur la plupart des ouvrages mentionnés et le soin d'indiquer presque toujours les parties de ce domaine d'études qui n'ont pas été encore assez fouillées sont parmi les qualités de ce bulletin critique, qui pourra d'ailleurs rendre service aussi en tant que bibliographie, vu que celle d'Egidi, qui date depuis 1922, n'a plus été ajournée.

Mais ce que je veux surtout relever, c'est l'impression d'ensemble qui s'en dégage: celle d'un effort vraiment impressionnant, fait par la science italienne dans le champs des recherches d'histoire médiévale, effort couronné d'un succès largement mérité. Il y a lieu de souligner aussi les résultats donnés par l'organisation du travail collectif, surtout dans le cadre de l'Institut historique italien pour le Moyen Âge.

Je mentionnais plus haut que le dernier chapitre de l'ouvrage de M. Palumbo est consacré aux études d'histoire non-italienne dues à des érudits italiens. Mais il faut reconnaître que la matière de ce chapitre est bien maigre. À part les études

consacrées à l'activité déployée par des Italiens en dehors des frontières de leur patrie — ce qui, au fond, est aussi de l'histoire italienne — il n'y a, a vrai dire, presque rien. L'explication est facile à trouver: l'histoire de leur propre pays offre aux médiévistes italiens un trop beau champ à explorer. Mais il est bon, toutefois, pour une discipline historique, de se pencher plus souvent sur des réalités dépassant le cadre de l'histoire nationale, fût-elle, celle-ci, parmi les plus riches et les plus intéressantes pour l'évolution des sociétés humaines.

Le temps où les œuvres maîtresses sur l'histoire italienne étaient dues à des plumes étrangères a, certainement, passé depuis lontemps, Mais l'intérêt des érudits d'autres pays pour cette histoire si pleine d'attraits continue toujours. Il serait donc utile de compléter le travail de M. Palumbo par une chronique des publications étrangères relatives à la même époque. Nous aurions ainsi une image complète des progrès faits par nos connaissances sur le Moyen Âge italien, pendant le dernier quart de siècle.

M. B.

JOSEPH CALMETTE, *L'effrondement d'un Empire et la naissance d'une Europe, IXe—Xe siècle.* Les grandes crises de l'Histoire, collection dirigée par J. Calmette, Paris, Éditions Montaigne, 1941, 268 p.

Un livre écrit de main de maître, comme on pouvait bien s'attendre de la part de l'un des maîtres de l'historiographie française contemporaine. Une vingtaine de pages, au début, sont employées à retracer le cadre et le point de départ de cette histoire tragique du IXe siècle: l'empire créé par Charlemagne, « cet homme étonnant, plus grand que César et que Napoléon » (p. 15). Au second chapitre, nous rencontrons immédiatement les protagonistes du drame qui va se dérouler: Louis le Pieux, dont on fait ressortir le contraste entre le robuste aspect physique et le grave déséquilibre nerveux; la belle et ambitieuse Judith, choisie dans un concours de beauté; le brave, mais dénué d'esprit politique, Bernard de Septimanie; le trop politique Wala.

En ce dernier, M. Calmette va jusqu'à supposer l'auteur caché de l'*Ordinatio;* c'est reconnaître les grandes qualités de son esprit, puisqu'il admire cette construction au plus haut point. Mais, on se rappele que déjà dans son *Monde Féodal* (p. 142), il demandait qu'on reprenne l'étude des convulsions du règne de Louis le Pieux, où Himly (dans sa thèse sur *Wala et Louis le Débonnaire*, Paris, 1849) avait accepté aveuglement, ou peu s'en faut, les racontars de Paschase Radbert. Maintenant c'est M. Calmette lui-même qui reprend cette étude et ses belles pages sont parmi les plus pénétrantes qu'on ait écrit sur le règne du malheureux empereur.

Entre l'impératrice et le puissant ministre la partie s'engage dès 823, date de la naissance du dernier fils de Louis le Pieux, Charles le Chauve. Elle a comme enjeu l'influence sur l'esprit vacillant de l'empereur, et c'est d'elle que va dépendre le sort de l'Empire. En ce qui concerne Judith, son procès est revisé et elle obtient gain de cause. Ce n'est pas qu'elle n'ait été une grande ambitieuse, mais dans la question de la dotation de son fils Charles elle avait parfaitement raison. Loin de demander pour son fils un régime de faveur, ses prétentions étaient raisonnables,

et, de plus, parfaitement équitables; leur accomplissement n'aurait atteint en rien les principes sur lesquels reposait l'*Ordinatio Imperii.* Si on lui opposa l'acte de 817, c'est que « sous le voile des prétendus principes dont on se fait une arme, c'est d'une lutte de clans, d'une rivalité d'influences qu'il s'agit » (p. 33). On voit immédiatement la position de Wala aussi.

Homme d'État au début de son activité, il descend par sa soif de domination au rang de politicien. La campagne qu'il déchaîne contre Judith et Bernard, « c'est à n'en pas douter, le premier exemple d'une grande campagne d'opinion dans notre histoire. Wala, le premier spécimen caractérisé du politicien, est en même temps le premier parangon du polémiste politique » (p. 41). C'est lui aussi le vrai responsable de la débâcle: « l'idée même de l'unité, jetée dans la mêlée des partis, interprétée comme un programme d'égoisme et une formule d'injustice, puisqu'elle couvrait l'inique et insoutenable exhérédation de Charles le Chauve, était compromise, ainsi qu'il advient de toute idée dont on abuse et dont on fait un bouclier de bataille. Le bouclier, criblé de coups, s'effrite. Et si le concept unitaire de l'*Ordinatio* s'effondre, c'est son prétendu champion, Wala, qui l'a condamné » (p. 45). Mais, en même temps, Wala fait aussi un peu figure de victime, victime des événements qui le dépassèrent bientôt: « il croyait arrêter ses amis et les événements mêmes au point exact où il le jugerait bon. Là était l'erreur du calcul. Combien d'hommes politiques après lui raisonneront avec la même puissance d'illusion? Un parti qui lutte est emporté par sa propre vitesse. Ses succès même l'entraînent au-delà du point où il faudrait se fixer. Quiconque veut se mettre en travers de la trajectoire, fût-ce le chef qui a donné l'impulsion, est impuissant à freîner » (p. 53).

A côté de Wala, Bernard de Septimanie, par son manque de capacité politique, et surtout Louis le Pieux, par son manque de fermeté, partagent les responsabilités de la ruine du principe unitaire.

Ceci, c'est la part des hommes. Mais celle des faits eux-mêmes? M. Calmette se demande ce qu'il serait advenu si l'*Ordinatio* était restée la loi de l'avenir. « Toutes les conséquences territoriales et gouvernementales des démembrements ultérieurs auraient été enrayées, et dans cet immense Empire, dominé par un empereur de mâle en mâle par ordre de primogéniture, il est très probable que l'évolution féodale eût été contenue dans des limites compatibles avec la souveraineté effective de l'État tel que l'avaient conçu les rédacteurs de l'acte de 817. Disons-le sans ambages: le cours de l'histoire était totalement changé. C'est parce que l'*Ordinatio* a finalement sombrè, parce que la politique de famille a pris sa revanche, que l'Occident a dû traverser bon gré mal gré les longs siècles du Moyen Âge » (p. 29). Qu'il me soit permis d'observer, à ce propos, que le problème me paraît mal posé. Pour moi, le vrai problème est plutôt celui-ci: si les fils de Louis le Pieux avaient vécu dans la meilleure entente avec leur père jusqu'au moment de sa mort, et si en 840 la répartition de l'héritage eût été faite en vertu de l'*Ordinatio*, même corrigée en faveur de Charles le Chauve, est-ce que le caractère unitaire de l'Empire aurait pu se maintenir dans les formes indiquées par cette constitution? Je me permets d'en douter. Et j'estime que ce doute devrait être partagé en premier lieu par M. Calmette, qui voit dans les conflits entre les fils de Louis le Pieux des *guerres franco-allemandes*, opinion qui d'ailleurs me semble insoutenable. Un second

problème se rattache au premier: aurait-on pu « contenir l'évolution féodale dans des limites compatibles avec la souveraineté effective de l'État » par l'application de l'*Ordinatio*? Cette fois encore, on peut en douter. Il y a, il est vrai, le cas de l'Allemagne, où, jusque dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, nous avons à faire à un état de choses analogue et où justement la crise que traversa le pouvoir central pendant le Grand Interrègne laissa le champ libre à la poussée féodale, — ce qui semble appuyer la thèse soutenue par M. Calmette. Mais la situation de l'Allemagne, pays récemment conquis, était autre que celle de la Gaule, où le procès de féodalisation était plus ancien même que l'avènement de la dynastie carolingienne. Au fond, il est peut-être plus curieux que Charlemagne ait réussi à fonder sur les fragiles liens vassaliques un gouvernement si fort, que d'assister à la victoire du principe féodal sur la royauté sous ses successeurs. La vertu des monarques pouvait différer l'accomplissement d'un procès naturel — comme cela devait arriver, en fin de compte, en Allemagne — mais pas l'empêcher définitivement. Pour cela, il aurait fallu que leur valeur personnelle fût aidée par un profond changement dans les conditions économiques et puis sociales, qui ne s'avèrera que beaucoup plus tard. Le règne d'un Charles le Chauve, souverain si doué, est significatif en ce sens. Car, bien que l'on ne puisse plus accorder le même sens que les historiens d'autrefois au capitulaire de Kiersy, cet acte confirme en tout cas une situation qui s'était créée lentement et qui, bien qu'elle fût encore loin de son point d'aboutissement, était tout aussi loin de celle qui existait encore à la fin du règne de Louis le Pieux.

Sous les successeurs de Louis le Pieux commence « la guerre fratricide »,—où la bataille de Fontenoy est considérée par les contemporains comme un « jugement de Dieu »,—à laquelle succède le régime de la «confraternité», qui fut déjà étudié par M. Calmette au début du siècle, dans son ouvrage sur la *Diplomatie Carolingienne* (Bibl. de l'Éc. Hautes Ét., Paris, 1902).

L'époque de la confraternité est dominée par le problème de la succession de Lothaire I (... « Chose curieuse: tandis qu'en général on parles d'oncles à héritage, l'histoire carolingienne va nous donner l'étrange spectacle de trois neveux à héritage dans la même génération » p. 86). Il serait oiseux de relever la sûreté avec laquelle sont retracés les évènements, la justesse avec laquelle sont démêlées leurs causes, ou l'impression si agréable qui se dégage de la lecture de ces pages, et qui ne peut être donnée que par ce long contact avec les sources qu'elles font sentir.

Dans ce cadre, la question du mariage de Lothaire II retrouve tout son aspect politique. Pour Lothaire et son entourage, pour les évêques lorrains, c'était surtout le problème de l'existence ultérieure d'une Lorraine; pour les oncles, une question d'héritage. D'ici l'acharnement de Lothaire et des siens à obtenir l'annulation du mariage avec Teutberge et d'ici toutes les fluctuations de sa politique envers ses oncles et l'attitude adoptée par ceux-ci dans cette retentissante question.

La même époque est pour M. Calmette, comme je le rappelais plus haut, celle de la première *guerre franco-allemande*. Avait-elle vraiment ce caractère la guerre de 858, de même que les conflits qui suivirent entre les Carolingiens de l'Est et ceux de l'Ouest? Je ne serai pas le premier à en douter. D'ailleurs les faits qui s'opposent à cette interprétation peuvent être facilement trouvés dans le récit

même de M. Calmette. En 858, déjà, Charles se voit « abandonné d'un grand nombre de ceux qui l'avaient suivi jusque-là » (p. 89), qui pourtant n'avaient nullement la conscience de trahir leur patrie. En 875, «Louis le Germanique, comme à l'époque de la première guerre franco-allemande, s'était ménagé des intelligences parmi les grands du royaume de son frère » (p. 162). En 879, après la mort de Louis le Bègue « les grands se divisent. Plantevelue et Boson sont pour Louis III et Carloman. D'autres nient leurs droits et songent à appeler l'Allemand Louis le Jeune » (p. 180). Enfin, après la mort de Louis III et de Carloman, « sans égard au fils posthume de Louis le Bègue, Charles le Simple, les grands de France avaient appelé à régner sur eux Charles le Gros, cousin et héritier des deux derniers rois » (p. 182). Peut-on parler, dans ces conditions, de « guerres franco-allemandes »? (v. tout récemment la même opinion chez Lot, *La France des origines à la Guerre de Cent Ans*, Paris, 1941, p. 87).

M. Calmette interrompt l'exposé de cette histoire, si l'on peut s'exprimer ainsi, inter-carolingienne, pour jeter un coup d'œil sur l'aspect dominant de l'époque (qui a d'ailleurs des origines plus lointaines et va se poursuivre au delà de la période étudiée jusqu'ici). C'est « l'insécurité généralisée ». Du Nord, du Sud, et bientôt de l'Est aussi, le péril guette. Aux invasions normandes qui s'étendent sur des aires toujours plus vastes, correspondent sur les côtés méditerranéennes celles des Arabes. Quant à ces dernières « à y regarder de près, il ne semble pas que les Arabes, ou les hommes des diverses races africaines qu'on confond avec eux sous ce vocable, aient beaucoup détruit; il ne semble pas non plus qu'à part des cas assez localisés leur domination ait été très meurtrière » (p. 114). « Le type du mécreant sanguinaire et barbare est pl utôt du domaine des Chansons de Geste, que du domaine de l'histoire. D'autre part, l'origine sarrasine attribuée par les traditions arabes à quantité de vestiges monumentaux ne résiste pas à l'examen critique » (p. 11). La flotte qui fit fuir les Maures à Ostie en 849 (p. 113) n'était pas une flotte impériale. Elle était composée des navires envoyés par Naples, Amalfi et Gaète. En ce qui concerne les Hongrois, je me permets d'attirer l'attention sur cette phrase: « Parvenus sur les bords de la mer d'Azov vers 833, ils obliquèrent et, franchissant les Carpathes, maîtrisèrent les Moldaves vers 860 » (p. 121)?! Quant au titre de roi apostolique concédé par Sylvestre II à Saint Etienne et à la couronne que le même pape aurait envoyée au roi de Hongrie à cette occasion (p. 123), l'on sait depuis longtemps que la bulle papele sur laquelle reposait cette légende est un faux du XVIIe siècle, dû à l'évêque Jean Tomko Marnevič, et que la « sainte couronne » se compose en réalité de deux parties superposées, dont l'une, le cercle inférieur, porte l'image de l'empereur Michel Doukas et des inscriptions byzantines, tandis que l'autre semble avoir été travaillée en Italie, sur des modèles byzantins.

L'insécurité généralisée a été certainement l'un des facteurs qui ont le plus contribué à l'essor des pouvoirs locaux au détriment du gouvernement centralisé que les Carolingiens avaient tâché de donner à l'Empire. C'est la « féodalité en marche ». Tout le monde connaît le livre classique dédié par M. Calmette à la *Société féodale*, peut-être la meilleure étude sythétique que nous ayons jusqu'à ce jour sur le sujet. Mais si alors le savant français avait disséqué les institutions, maintenant il regarde les hommes qui les ont fait triompher. Ces hommes sont

pour la plupart les descendants des anciens collaborateurs des premier Carolingiens, presque toujours des Austrasiens. « La marche en avant de cette aristocratie primitive à laquelle la dynastie avait fait appel, a été le véritable secret de la montée féodale » (p. 129).

A côté des luttes entre les princes, du désarroi crée par les continuelles invasions, de la montée féodale, nous avons encore « la pression des nationalités et des faits économiques » qui contribuent à leur tour à l'effondrement de l'unité carolingienne.

La question si délicate de la formation des nationalités dans les anciens cadres de l'Empire est étudiée par M. Calmette à l'aide d'un cas qu'il avait déjà illustré dans les *Mélanges offerts à M. Ferdinand Lot*, à savoir celui de la Catalogne. La pression des faits économiques joue dans le même sens. « Une vie rurale et locale — disons: déjà presque manoriale — s'esquisse avant même les grandes invasions et les explique » (p. 147). « Les invasions, à leur tour, ont accentué, accéléré l'évolution vers la vie rurale et locale... L'époque mérovingienne va vers la décentralisation à outrance à tous les sens du mot » (p. 148). «...l'effort corolingien a été, au contraire, centralisateur par excellence. Il l'est en politique, et rigoureusement. Il ne l'est pas et il ne peut pas l'être au point de vue économique » (ibid.) « Bon gré, mal gré, l'Occident doit s'adapter à l'économie fermée, et d'autant plus que, nous l'avons remarqué, l'axe méditerranéen, le vieil axe des échanges antiques, vient précisément de se rompre du fait de la piraterie arabe; et c'est pourquoi — ainsi que l'a souligné Pirenne, non sans quelque exagération toutefois — la vie carolingienne, plus encore que la vie mérovingienne, a été une vie *sur place*...» (ibid.). « Vie localisée, évolution sociale qui s'y adapte: l'aboutissement se dessine. La société de demain ne pourra être que du type féodal » (p. 149; cf. là-dessus les opinions de M. Lot, *ouvr. cité*, pp. 97—98). « Comment une pareille économie, à force centrifuge, pourrait-elle, en effet, se concilier avec le concept politique de la centralisation unitaire? La contradiction est flagrante. Le heurt de ces forces de sens contraire est inévitable, et de leur choc doit obligatoirement jaillir une résultante. Il faut, en d'autres termes, que l'une des tendances opposées prenne le dessus; il faut ou bien que l'économie soit rouverte, ou bien que l'édifice unitaire soit disloqué.

Or, il n'est au pouvoir de personne de rouvrir l'économie close. C'est donc la seconde hypothèse qui se vérifiera, et le morcellement médiéval en sera la traduction sur la carte et dans les faits. Assurément, les contingences ont leur part dans cette désagrégation. La mêlée des partis, les guerres civiles, l'égoïsme des grands sont les composantes de ce dynamisme qui mène le monde vers de nouvelles destinées; mais les contingences n'ont jamais de prise sensible que si elles vont dans le sens du grand courant historique, lorsqu'un de ces courants de fond déferle et entraîne le siècle. C'est parce qu'un grand courant économique, en soi irrésistible, battait et fissurait l'édifice politique des Carolingiens, que les coups qui lui ont été portés par la main des hommes l'ont fait si facilement s'écrouler » (ibid.). J'ai reproduit cette page non seulement pour sa beauté, mais aussi comme la meilleure justification de ce que je soutenais plus haut à propos de la mise en pratique de *l'Ordinatio*.

Avec « la succession impériale » nous retournons à cet aspect de l'histoire politique que nous avions pour un moment quitté. M. Calmette considère l'élection de Charles le Chauve à l'empire, en 875, comme « un moment lumineux de l'histoire du IXe siècle » (p. 159). Il a raison, si l'on ne pense qu'à ce qu'attendait Jean VIII de cette élection, espoir justifié comme le choix même du nouvel empereur, malgré les invectives des *Annales de Fulda*. Mais les résultats furent nuls pour la Chrétienté, et les sujets mêmes de Charles se montrèrent insensibles à cet honneur, voire empêchèrent leur souverain de réaliser quoi que ce soit en sa nouvelle qualité. C'est pour le même motif qu'on ne saurait souscrire à l'opinion que la mort de ce dernier aurait marqué l'« un des plus redoutables tournants de l'histoire ». Si l'Empire échappait à la France, parce qu'elle n'en voulait plus, si le Pape, en désespoir de cause, s'adressera quatre ans plus tard au Carolingien d'outre-Rhin, je crois qu'il est difficile de penser que « le saint empire germanique d'un proche avenir est en germe dans le couronnement à Rome du premier empereur allemand » (p. 167). C'est oublier qu'avant Otton Ier l'empire fut détenu aussi par de petits princes italiens. Il aurait pu retourner à la Maison de France, comme il fut relevé par le roi allemand. La création d'Otton Ier, aidée par les circonstances et par la force dont disposait ce souverain, se reliait, par dessus l'imbécile Charles le Gros, par dessus Arnulf même, à celle de Charlemagne, dont la légende entretenait toujours la gloire. Le souvenir de Charles le Gros eut été, vraiment, une base trop faible pour légitimer la nouvelle création impériale, même pour donner l'idée d'un renouveau de l'Empire.

M. Calmette est aussi d'avis que la dévolution de l'Empire se fit en 875 sur la base de l'*Ordinatio*. « En vertu de l'*Ordinatio*, en cas d'extinction de la branche aînée de la dynastie, le chef de l'Empire devra être désigné parmis les fils survivants de Louis le Pieux, au moyen d'une « élection » dictée par la « volonté divine » (p. 158). « Le soin de trancher (entre Louis le Germanique et Charles le Chauve) appartenait évidemment à l'Église. Seule, elle était compétente pour parler au nom de cette « volonté divine » à laquelle Louis le Pieux, dans l'acte de 817, avait remis l'élection » (ibid.). Or, à l'*Ordinatio*, périmée pour tout le reste de sa teneur, comme l'affirme M. Calmette même, personne n'y pensait plus. Dans la correspondance du pape Jean VIII, qui fit le choix du nouveau souverain, nous ne trouvons nulle trace de référence à l'*Ordinatio*, et cela parce que les idées en matière de relations entre l'Église et les pouvoirs laïques (si on peut parler de pouvoirs laïques en pensant à l'Empire !) avaient évolué sensiblement entre 817 et 875. C'est en partant de ces nouvelles idées, dont le cheminement n'a pas attiré l'attention de M. Calmette, bien qu'elles constituent l'un des aspects les plus saisissants de cette époque, que Jean VIII, successeur — par dessus Adrien II — de Nicolas Ier, procéda à l'élection du roi de France à l'Empire.

Ce serait rendre ce compte-rendu démésurément long, que de nous attarder sur les chapitres qui restent, aussi longtemps que nous l'avons fait jusqu'ici. Bien qu'à contre-cœur, je me résignerai d'en indiquer seulement les titres, si suggestifs d'ailleurs, là où j'aurais aimé à transcrire plus d'une page en entier. Les voilà ces titres: *La dislocation territoriale ; Carolingiens et Robertiens ; Du désarroi à l'espoir ; Domaine et mouvance ; Les linéaments d'une Europe*. L'exposé de M. Calmette va ainsi qusqu'au seuil du XIe siècle.

Serait-ce amoindrir la portée de ce livre que de faire une dernière remarque sur les rapports entre son titre et son contenu? Disons que c'est en première ligne une histoire du IXe siècle; pour le Xe on nous donne beaucoup moins. C'est surtout l'époque qui a vu l'effondrement de l'Empire et les origines du régime féodal qui intéresse le plus M. Calmette. Ajoutons encore que son intérêt est concentré sur la France — patrie de la féodalité — et que l'histoire allemande est traitée presque exclusivement dans ses rapports avec celle de la France (sauf le dernier chapitre, qui lui est consacré en sa majeure partie); pour l'Italie, quasi-rien, malgré son évolution économique et sociale différente sur beaucoup de points (même à la bibliographie on ne trouve aucune source italienne).

L'Europe dont M. Calmette surprend les linéaments, réside surtout dans la formation du couple France-Allemagne. Personne ne pensera à nier la part de ces deux grands peuples dans la formation de la civilisation européenne, et encore moins le rôle joué par leurs États dans l'histoire politique des siècles ultérieurs. Toutefois, l'Europe est sans doute beaucoup plus grande. Même en laissant de côté l'idée territoriale d'Europe, en pensant seulement à la civilisation européenne, il faut remarquer que cette dernière est loin d'être née à l'époque où s'arrête M. Calmette. Ce ne sont encore que les premiers symptômes d'un renouveau qui se laissent apercevoir. *M. B.*

CARLO NICOLA DE ANGELIS, *Le origini del comune meridionale. Saggio storico di diritto pubblico*, Napoli, Jovene, 1940, 176 p.

Le mouvement communal dans l'Italie méridionale, byzantine et lombarde, puis normande, a été longtemps considéré comme précurseur de celui qui arriva à un si haut degré de développement dans les parties nordiques de la péninsule. Cependant, les derniers temps, on regarde d'un œil toujours plus sceptique des manifestations qui avaient été considérées aupavarant comme les indices d'une orgnaisation communale. Seulement une série de monographies urbaines, comme celle entreprise dernièrement par la R. Deputazione di Storia Patria per la Province Napolitane, pourra offrir les données nécessaires pour un jugement d'ensemble. Il va sans dire que l'existence de ces monographies ne dispenserait pas l'historien de recourir directement aux textes. Mais, en leur absence, l'analyse minutieuse de ceux-ci s'impose encore plus.

Cet avis n'est pas partagé par M. De Angelis, qui méprise les textes, haït la chronologie et fait fi du temps de son lecteur. S'il ne cite, dans presque deux cent pages, qu'une ou deux chroniques et pas un seul document (la bibliographie des travaux modernes est, elle aussi, non seulement excessivement réduite, mais encore très veillie), en échange il nous parle de l'organisation des Germains aux temps de César et de Tacite, des pérégrinations des Lombards avant leur arrivée en Italie, du fiscalisme romain pendant les derniers temps de l'Empire, etc. etc. Il va même jusqu'à reconnaître avec candeur qu'il parle de choses sans intérêt pour ses recherches, comme par ex. lorsqu'il se prépare à dresser la liste des seigneurs de Capoue: « A noi non interesserebbe gran che la conoscenza della cronologia dei Signori Capuani... ma, giacchè ci troviamo, è utile riportarla » (p. 143). D'autres

fois on a même l'impression qu'il se paye la tête du lecteur, lorsque dans le texte il annonce qu'il va traiter plus loin un certain aspect du sujet, tandis qu'en note on nous fait savoir que pour divers motifs il a changé d'avis (par. ex. pp. 43, 108). Ou bien que dire de semblables constatation: « l'elemento artigiano delle città la passava discretamente bene » (p. 20)? Ajoutons encore que le livre est plein d'erreurs de fait. Nous citerons quelques unes parmi les très nombreuses que nous avons relevées. Amalfi ne connut jamais de régime ducal (p. 10)! Les villes de la Campanie possédaient au neuvième siècle, à part la flotte commerciale, une vraie flotte militaire (p. 18)! Les stratèges des villes de Campanie prirent, en imitant les ducs lombards, le titre ducal (p. 19)! À la différence de l'Italie nordique, l'Italie méridionale connut des Lombards déjà civilisés (pp. 19—29)! Le gouvernement épiscopal hérita par droit divin le droit de gouverner les fiefs (p. 33)! C'est absurde de voir dans les successeurs de Siconolf de Salerne des princes-évêques (p. 35; et aussi p. 36, où il suppose que le prince Guaifer fût en même temps évêque; v. aussi p. 81 les évêques-princes de Salerne et de Bénévent). Loin de nous l'intention de diminuer l'importance économique d'Amalfi; mais peut-on affirmer qu'aux Xe et XIe siècles elle fut le principal entrepôt commercial de l'Europe (p. 58)?

Quelles sources ont-elles informé M. de Angelis sur la part prise par les vétérans et les fils des Goths qui combattirent dans les monts Lattari contre les Byzantins, dans les luttes contre les Lombards (p. 61)? Amalfi ne connut jamais de stratège byzantin (p. 62). Les Arabes ne restèrent pas sur le Garigliano « environ deux siècles » (p. 62). Le titre de duc était complètement inconnu aux Normands (p. 77)! Il faut se décider pour la date de la mort de Sicard de Bénévent: 839 ou 840 (p. 80). Peut-on parler sans exagération de la formidable organisation militaire et maritime des villes de Campanie (p. 91)? Ce serait une belle découverte, si M. De Angelis arrivait à prouver que Justinien combattit les Arabes (p. 119)! De même, des expéditions en Terre Sainte aux VIIIe et IXe siècles (p. 122)! Tout aussi difficile serait d'identifier le chroniqueur du XIe siècle qui affirme que sans l'aide de Gaète, de Naples, et surtout d'Amalfi, les Croisades seraient restées un « pium desiderium » du Saint-Siège (p. 123). Le système féodal fut l'infamie du Moyen Âge (p. 136)!

Nous ne connaissions pas jusqu'à présent l'existence de deux sortes de gastalds: civils et militaires (p. 144). Comment M. de Angelis réussit-il à voir dans la création par le pape Jean VIII d'un nouvel évêché pour Lando de Capoue, un indice de la future lutte entre la Papauté et l'Empire (p. 145)? La *magna charta* serait-elle du XIVe siècle (p. 170)? Ce serait trop beau si vraiment la France et l'Angleterre avaient pris comme modèle la commune méridionale italienne (p. 173)!

Il serait vain de suivre dans son développement un travail exécuté dans de telles conditions. Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'il n'apporte de neuf que ses nombreuses erreurs de faits et confusions de pensée.

Ayant terminé la lecture de cet ouvrage, nous sommes en droit de répéter la question mise par l'auteur dans les dernières pages de son étude: « Ma esistette davvero l'autonomia comunale nel Mezzogiorno d'Italia? » (p. 156).

M. B.

ANDRÉ MAZON, *Le Slovo d'Igor*. Travaux publiés par l'Institut d'Études slaves, XX. Paris, Librairie Droz, 1940.

Le travail de l'éminent slaviste français jette une lumière définitive sur le problème du fameux chef-d'œuvre poétique du moyen âge russe, qui fait depuis plus de cent ans l'objet d'un grand débat dans le monde de la science.

L'analyse pénétrante s'étend non seulement au fond du poème, si plein de singularités et d'incohérences, que, dès son apparition, on conçut des doutes sur son ancienneté, mais aussi au langage de l'auteur, tout à fait étranger aux vieux monuments de la littérature russe; elle aboutit à des conclusions qui fixent enfin la valeur historique de cette œuvre considérée par les Slaves, depuis un siècle, comme la source authentique de l'ancienne histoire russe.

Le *Slovo o polku Igoreve*, découvert en 1795, fut publié en 1800 d'après un manuscrit qui disparut dans l'incendie de Moscou. Il commémore la campagne malheureuse du prince Igor de Novgorod-Sěversk contre les Polovtses (Coumans), campagne assignée par la version Hypatienne de la Chronique à l'année 1185, par la Laurentine à l'année 1186. On a admis que l'auteur du *Slovo* a dû être un contemporain de l'événement, mais, remarque notre savant, cet auteur est complètement inconnu et « aucun témoignage dans toute la littérature russe, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ne fait la moindre allusion à son œuvre ». Telle qu'elle nous est parvenue, l'œuvre apparaît pleine d'obscurités. « Et le mal est, ajoute Mr. Mazon, que, durant sept siècles, aucun document vieux russe ne peut lui être comparé, sauf précisément cette *Zadonščina*, qui n'en serait qu'un pauvre plagiat ». On a voulu prétendre que la civilisation kiévienne fit fleurir une poésie originale, qui eût pu soutenir la comparaison avec le poésie des grands pays d'Occident, mais les invasions tatares ont tout détruit dans leurs incendies et pillages, le vandalisme « n'épargnant par miracle que les vies des saints, les chroniques, les sermonnaires, les relations de voyages, les ménagiers, si impitoyable par contre aux œuvres poétiques qu'il n'est resté d'elles que l'unique *Slovo*, pour notre bonheur et notre éblouissement, et pour notre douleur aussi à la pensée de tant d'autres poèmes perdus à jamais. Le *Slovo* nous apparaît ainsi dans une solitude impressionnante » (p. 6).

Chose à la vérité bien étrange ! Aussi dès 1800, en Russie même il s'est trouvé quelques savants pour exprimer leur méfiance, pour douter de l'authenticité de l'œuvre. Mais les historiens de la littérature russe on fait bon marché de toutes ces réserves, ont ironisé l'offensive de l'esprit critique. L'opinion des lettrés s'est imposée à l'histoire, « opinion qui avait pour elle le vent romantique de l'époque, l'enthousiasme préféré à la certitude, l'ignorance ou du moins une ignorance relative du moyen âge russe et de la littérature ancienne, la curiosité provoquée par la publication des premières bylines et surtout le grand courant d'un nationalisme jeune, soucieux, en Russie comme en Bohême, de reconstituer un patrimoine du passé répondant à l'orgueil de la nation » (p. 7).

Commenté à l'infini, le *Slovo* ne sera plus suspecté, et jamais la question préalable de son authenticité ne sera de nouveau posée en Russie. En face de cette doctrine, partagée depuis un siècle par tous les historiens de la littérature russe,

Mr. Mazon a la témérité de « remettre sur le chantier », comme il le dit, toute la question.

Pour reconstituer la situation politique des régions des bouches du Danube pendant le Moyen Âge, le *Slovo* a toujours été considéré par la science slave comme une source historique indiscutable. Il a été systématiquement exploité toutes les fois qu'on a voulu découvrir dans la Dobroudja actuelle, dès l'époque des Comnènes, les prétendus établissements des Russes. Vasiljevskij, Koulakovskij et d'autres l'ont toujours invoqué à l'appui d'une telle opinion, reprise constamment par les savants bulgares qui, comme nous l'avons récemment montré, vont jusqu'à forger pour les Assénides, créateurs du secon dempire bulgare, une absurde origine coumano-russe.

Le *Slovo* intéressant l'ancienne histoire des Roumains, a attiré aussi l'attention de nos savants, et Al. Papadopol-Calimach, il y a soixante ans, nous a donné la traduction en roumain du fameux poème (*An. Ac. Rom.*, S. II, t. VII [1884—1885], Secţia II, pp. 141—169). Nicolas Iorga avait constamment opposé ses justes objections aux prétentions d'authenticité du *Slovo*, considéré par lui comme un produit de beaucoup postérieur à l'époque qu'on lui assignait. Dans son dernier ouvrage consacré à l'*Histoire des Roumains et de la romanité orientale*, (T. II, p. 345, note 2), il le caractérisait à juste titre comme une œuvre « d'une facture romantique moderne ». Nous avons souligné souvent nous-mêmes les anachronismes patents accusés par cette œuvre.

Sachons gré à Mr. Mazon de mettre enfin au point, avec tant d'érudition et d'esprit critique, la valeur d'un texte qui embrouilla durant un siècle les recherches des historiens. Par une examen rigoureux des sources, il démèle la véritable genèse du *Slovo* et prouve qu'il n'est, en fait, qu'une œuvre moderne et, qui plus est, un pastiche.

La littérature russe possède une composition du XVe siècle, la *Zadonščina* (« La campagne par delà le Don »), qui célèbre la gloire du grand-duc de Moscou, Dimitrij Ivanovič Donskoj, vainqueur des Tatars au Champ des Bécasses (K likovo pole), en 1380. La science russe l'estimait jusqu'à présent comme une composition médiocre, qui ne devait être dans ses parties essentielles qu'un plagiat maladroit du *Dit* ou *Slovo de la campagne d'Igor*.

Mr. Mazon entreprend dans le Ier chapitre de son ouvrage, la réhabilitation de cette œuvre. La *Zadonščina*, dit-il, illustre un grand événement, l'un des plus grands, par ses conséquences, de l'histoire du moyen âge russe. Cet événement historique a eu d'autres échos dans la littérature russe. À côté de la *Zadonščina*, figurent encore deux formes de la relation légendaire de Kulikovo: 1) *La Relation des Chroniques*; 2) *Récit de la bataille de Mamaj*. La première a été composée vers la fin du XIVe siècle à la cour de grand-duc de Moscou, Dimitrij Ivanovič, qui en est le héros. Elle a un caractère historique, mais aussi un caractère religieux et poétique. La seconde, composée vers le début du XVIe siècle, est plus étendue que les autres. L'auteur éclaircit la genèse de toutes ces œuvres et définit les rapports qu'elles ont entre elles. Il examine ensuite, d'après tous les manuscrits qui nous ont transmis la *Zadonščina*, la structure et le style de cette composition. Elle est représentée par la version du XV siècle (provenant

du monastère de Saint-Cyrille du Lac Blanc) qui ne nous donne qu'un aspect du drame de Kulikovo (les pertes des Russes et la plainte qui les accompagne), et par les versions des manuscrits des XVIe—XVIIe siècles, versions plus développées et plus abondantes que la version du XVe siècle.

A la suite de cet examen, qui fait passer sous nos yeux tous les épisodes du récit, le savant français établit qu'il ne s'agit guère d'un plagiat commis aux dépens du *Slovo*. Sans doute la sujet de la *Zadonščina* est parallèle à celui du *Slovo*, la façon dont ce sujet est traité est en plus d'un endroit la même dans les deux œuvres, ce qui peut faire prendre l'une d'elles pour un plagiat de l'autre. Mais rien, dans la *Zadonščina*, ne surprend et ne détone. « L'atmosphère en est celle du XVe siècle, mais avec des apports manifestes du XVIe siècle dans les versions récentes qui l'amplifient et la complètent. Les échos d'un moyen âge plus ancien y retentissent aussi naturellement que dans les chroniques ». On devine dans l'auteur « un moine belliqueux, frotté de politique princière et, dans son zèle pour l'Eglise et les monastères, ne manquant pas de mettre en lumière le rôle des moines-soldats Peresvět et Oslebja, du métropolite Kiprian » (pp. 38—39). On reconnaît dans cet auteur un lettré ayant quelque expérience de la littérature religieuse et des chroniques, et, pour le style, des chansons et bylines de son temps. On reconnaît aussi en lui un poète sachant composer un ensemble, varier les mouvements, créer avec des moyens simples certains effets. Son œuvre est parfois gauche, mais toujours sincère. La cohésion en est irréprochable. Ce soi-disant plagiat n'a pas, sous sa forme ancienne (type Cyrille), la moindre trace de suture: toutes ses parties se tiennent. C'est pourquoi cette œuvre a eu son rayonnement dans la littérature russe ancienne. « Ce rayonnement, se demande notre auteur, n'avait-il pas été plus large qu'on ne l'admet à l'ordinaire? Le *Slovo d'Igor* ne serait-il pas seulement un reflet déguisé de la *Zadonščina?*

Le IIe chapitre de l'ouvrage est consacré à cette question. L'auteur y examine de près le rapport manifeste que les deux œuvres ont entre elles. Il prouve d'abord que le sujet du *Slovo* est fourni par les Chroniques, au moins dans ses étapes principales. Ses éléments se retrouvent, plus ou moins développés, dans le volume de la *Bibliothèque russe* de 1767, au tome II de la *Chronique de Nikon* éditée en 1768, au tome III (1771) de l'*Histoire russe* du prince Ščerbatov, et surtout au tome III (1774) de la grande *Histoire russe* de Tatiščev, qui renferme une relation toute proche de la version dite méridionale de la Chronique Hypatienne, éditée en 1843.

La campagne malheureuse du prince Igor contre les Polovtses (1185 ou 1186), remarque Mr. Mazon, n'est qu'un événement minime en soi et qui ne compte guère entre les nombreuses expéditions militaires dont l'histoire russe est pleine à cette époque; c'est pourtant dans cet événement, longuement relaté par la Chronique, que l'auteur du *Slovo* a saisi la trame de son poème. Mais, écrivain expérimenté, il a renouvelé cette matière un peu banale, « en la transposant dans le style poétique et sur un plan plus ancien que celui où nous place la relation des Chroniques. Il l'a même reculée jusque dans un passé panthéiste où nous ne retrouvons pas la Russie de la fin du XIIe siècle, christianisée depuis deux cents ans ». Son Igor est « un païen sonnant, un boute-selle de chevalier en quête

de renommée », sans aucun souci de la chrétienté. Ainsi, « en dépit des bonnes vieilles Chroniques, l'aventure d'Igor se trouve située, dès le début de l'œuvre, dans une Russie toute païenne, et cela presque au seuil du XIIIe siècle » (pp. 42—44). C'est, selon le critique, le premier signe d'une incohérence intérieure et surtout un désaccord grave avec ce que les historiens pensent savoir de cette période de l'histoire russe.

L'auteur du *Slovo* n'a pas seulement transposé la relation de la Chronique; il l'a enrichie de données nouvelles, d'additions prêtant à des effets et qui lui furent inspirées par la *Zadonščina*. L'analogie est, en effet, manifeste entre la campagne désastreuse d'Igor contre les Polovtses et la grande bataille de 1380, au Champ des Bécasses, entre Russes et Tatars. Avec le temps, cette bataille que la *Zadonščina* du XVe siècle nous présente comme une tuerie fatale aux Moscovites, fut célébrée en Russie comme une éclatante victoire. « C'en était assez de l'analogie des situations pour commander mêmes développements, mêmes clichés, et, au besoin, mêmes épisodes » (p. 44). Pour les fervents du passé russe, la campagne d'Igor avait l'avantage de l'ancienneté.

La *Zadonščina* s'adaptait bien pour la première partie de l'aventure militaire d'Igor. La suite de cette aventure, notamment l'intervention de Svjatoslav et de ses princes, l'évasion du prisonnier et son retour parmi les siens trouvaient l'auteur du *Slovo* réduit à sa propre inspiration ou plutôt à des emprunts qu'il puisa à la *Zadonščina* (pour quelques détails), aux Chroniques, à la Bible, aux poèmes d'Ossian et à d'autres sources modernes que le savant français précise, pièce par pièce, dans la suite de son exposé.

Il procède par la confrontation des passages communs au *Slovo* et à la *Zadonščina*, considérée comme modèle principal, et met en évidence les quatre faits frappants qui ressortent de cette confrontation: 1) C'est à la *Zadonščina* du type transmis par les manuscrits des XVI —XVIIe siècles que se rapportent les correspondances du *Slovo*; 2) Le *Slovo* présente à l'ordinaire, en face de la *Zadonščina*, un texte plus développé et souvent embelli suivant le goût moderne; 3) Dans le *Slovo* la composition est incohérente, et la suture dénonçant la pièce rapportée est visible en plus d'un endroit; 4) Enfin, à la différence de la *Zadonščina*, le *Slovo* est souvent obscur, et cette obscurité, qui n'a pas d'égale dans toute la littérature du moyen âge russe, n'a d'autres raison à l'ordinaire que la malhabilité de l'auteur à s'exprimer en « langage ancien » ou la recherche « d'un certain brouillard poétique ».

La comparaison de l'édition *princeps* du *Slovo* avec les divers manuscrits de la *Zadonščina* fait voir d'une manière éclatante les correspondances entre ces deux œuvres (pp. 46—126), et accuse tout ce que le *Slovo* doit à la *Zadonščina*.

La « plainte de Jaroslavna » est le dernier emprunt que l'auteur du *Slovo* ait fait à son modèle principal. Nous devons y relever la mention du *Danube*, qui donna souvent prétexte aux savants slaves de nous ressasser l'expansion russe par delà le grand fleuve pendant le Moyen Âge. Il est un peu vain, observe Mr. Mazon, de vouloir la justifier par la Géographie, mais il est plus raisonnable d'y retrouver seulement l'écho des Chroniques et des chansons. Il renvoie à l'*Histoire russe* de Tatiščev, qui enseigne, comme le géographe Beer, que le *Don* (Tanais)

et le *Dunaj* (avec la *Duna* et la *Dvina*) ne sont originellement qu'un seul et même mot qui, dans la langue de quelque peuple très ancien, aurait signifié « eau » ou « rivière ». « Le nom de *Dunaj* ne serait, en ce cas, ajoute le savant français, qu'une variante pédante de celui du Don » (p. 117). C'était d'ailleurs aussi l'opinion de Peretz Volodimir (*Slovo o polku igorevim*, Kiev 1926), que nous avons une fois relevée en discutant ce problème (*Ein etnographisches Problem am Unterlauf der Donau aus dem XI. Jahr.*, *Byzantion*, VI, 1931, p. 300).

Mr. Mazon montre ensuite, dans le IIIe chapitre de son remarquable ouvrage, les *additions massives* que l'auteur du *Slovo* a apportées à son modèle. Trois de ces additions seulement se rapportent directement au sujet: *La défaite d'Igor*, *L'évasion d'Igor* et *Le Retour d'Igor*. Toutes les autres ne sont que des hors-d'œuvre historiques et poétiques, « où s'accuse la griserie qu'inspire à l'auteur sa lecture des chroniqueurs et des historiens ». Notre savant constate là-dessus que toutes ces additions se distinguent par l'étrangeté, l'incohérence et l'obscurité du style, qui nous offrent le plus grand nombre d'énigmes et nous donnent la mesure de ce que « pouvait » l'auteur du *Slovo* privé de son modèle principal et abandonné à ses propres forces.

* * *

Voici maintenant la *conclusion* qui ressort de cette longue épreuve critique à laquelle le savant français a soumis le célèbre poème, qui exerça pendant un siècle l'érudition des chercheurs:

L'auteur du *Slovo* fut un lettré qui « possédait une version tardive de la *Zadonščina;* il avait lu les Chroniques, tout au moins la *Laurentine* et l'*Histoire* de Tatiščev, et avait même sans doute eu sous les yeux quelques manuscrits anciens comme ceux du *Digenis* ou d'*Akir le Sage*. Le genre des bylines et de la romance au goût de Čulkov lui était familier. Il connaissait à la fois ses pseudo-classiques et l'inspirateur des romantiques: Lomonosov, Deržavin, — et Macpherson ».

« C'était un écrivain ardent à servir la politique de son impératrice suivant des recettes où nous reconnaissons à la fois le genre « troubadour », des formules pseudo-classiques (souvent en forme de gallicismes) et la flasque matière dont se contentaient volontiers les gens de l'époque préromantique. Un écrivain expert, d'ailleurs, bien que souvent inhabile à manier « le langage ancien ». Son œuvre est par endroit brillante, mais, dans l'ensemble, factice, incohérente et médiocre. Les historiens la retiendront, entre la *Chronique de Joachim* et les manuscrits aujourd'hui disparus du *Musée slave* de Pierre Dubrovskij, comme l'un des épisodes curieux de la littérature russe du XVIIIe siècle ».

Il n'est pas sans intérêt de signaler enfin, dans cet ordre d'idées, le rapprochement de faits relevé par notre savant, rapprochement assez éloquent pour les résultats obtenus. La célèbre inscription trouvée en 1792 par l'ataman Holovatij à l'Ouest de Taman n'est pas sans rapport, remarque Mr. Mazon, avec la *Slovo d'Igor*, qui fait son apparition presque en même temps (1795). La « mention obsédante» de Tmutorokan dans notre poème n'est pas étrangère à l'atmosphère des conquêtes de l'impératrice Catherine sur la mer Noire. C'est dans cette atmosphère

que s'est produite « la trouvaille archéologique de la pierre de Tmutorakan, comme la trouvaille littéraire du *Slovo d'Igor*, et ces deux découvertes surprenantes semblent bien tenir de près l'une à l'autre » [1].

N. Bănescu

R. MOROZZO DELLA ROCCA — A. LOMBARDO, *Documenti del commercio veneziano nei secoli XI-XIII.* Documenti e Studi per la Storia del Commercio e del Diritto Italiano pubblicati sotto la direzione di Federico Patetta e Mario Chiaudano, XIX-XX, Torino, Editrice Libraria Italiana, 1940, 2 vol., XXX, 457—465 p.

Les deux volumes de documents publiés par MM. Morozzo della Rocca et Lombardi dans la collection de MM. Patetta et Chiaudano constituent, sans aucun doute, la plus riche mine d'informations mise les derniers temps à la disposition des historiens de l'activité commerciale de Venise. Autant dire une vraie aubaine pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique de l'Europe pendant cette époque, d'une vie toujours plus intense, qui va du début du XIe jusqu'à la moitié du XIIIe siècle.

Les premiers sept documents de la série, datés avec beaucoup de probabilité par les éditeurs entre 1021—1031, pourraient bien être aussi parmi les plus anciens conservés, car, comme ceux-ci le font remarquer avec beaucoup de justesse, « on se rapproche singulièrement de cette époque où l'on dut abandonner à Venise l'usage du papirus, et l'on arrive aussi très près des limites de la possibilité de conservation archivistique, surtout dans une ville dont le climat n'est pas le plus favorable pour un matériel d'écriture tellement délicat » (Introd., p. XXVIII). Les derniers documents sont de 1261, la publication s'arrêtant à la date du traité de Nymphée, non seulement à cause de son importance pour l'histoire du commerce vénitien dans le Levant, mais surtout parce que « à peu d'années d'intervalle paraissent les premiers fragments de protocoles, à l'aide desquels les problèmes commerciaux peuvent être autrement étudiés » (Introd., p. XX).

Cette riche moisson présentée par MM. Morozzo della Rocca et Lombardi provient des fonds des *Loci accomendacionis* aux Archives de l'État à Venise et remplace, en un certain sens, pour cette époque, les registres des notaires, qui à Gênes offrent de si précieux renseignements sur l'évolution commerciale. À la différence de ces derniers, la nature même des dépôts dont nous avons à faire permet quelques fois de suivre dans le détails des carrières du plus haut intérêt, comme, par ex., celle de Romano Mairano, pour laquelle nous trouvons plus de cent documents.

En l'absence des registres notariaux, qui à Venise ne furent reconnus par l'État qu'à partir de la moitié du XIIIe siècle, le problème de la conservation des documents privés, menacés de disparition pendant les longs voyages pleins d'incidents imprévus, trouva sa meilleure solution dans l'institution de la *accomendacio.* Confier la garde de ses papiers à des privés sûrs, à des couvents (surtout à celui de San Zaccaria) ou aux procurateurs de Saint Marc devint une habitude de plus en plus usitée.

Au point de vue diplomatique, ces actes sont pour la plupart des quittances. La menace de destruction des documents originaux et les besoins des déplacements continuels avaient crée l'usage de faire faire des copies — *exempla* — d'après les originaux — *matres*. Or, au moment de l'extinction d'un débit, comme ces copies pouvaient encore circuler, et comme il se pouvait aussi que l'original fût perdu, ou resté dans un pays lointain, le créditeur satisfait délivrait une quittance, une *cartula securitatis*. À côté de celles-ci, il y a les originaux mêmes des contrats conclus — *manifestationis cartulae* — ainsi que des *testificationis cartulae* — établissement d'un fait à l'aide de témoins.

Les deux volumes contiennent un total de 864 documents, dont seulement une soixantaine avaient encore été édités auparavant, — mais soigneusement revus d'après les originaux en vue de cette nouvelle édition, — tout le reste étant de l'inédit. (À la liste des documents déjà publiés il faut ajouter les nos. 8 (juillet 1039) et 13 (août 1073), publiés par R. Heynen dans l'ouvrage dont je parlerai un peu plus loin). Chronologiquement, nous avons un total de 26 documents pour le XIe siècle, 419 pour le XIIe et autant pour les soixante années du XIIIe. D'un contenu riche et varié, — prêts de toutes sortes, payements à terme, prêts et échanges maritimes, associations, compagnies commerciales, procures, dépôts, constructions et frêts de navires, — ils feront sans doute mieux connaître cette grande œuvre humaine qui fut l'expansion commerciale de Venise.

Comme il fallait s'y attendre, la plupart des documents touchent à des affaires conclues ou devant être effectuées dans les ports de la Méditerranée orientale et personne ne s'étonnera de trouver la seule mention de Constantinople dans plus de 200 parmi ceux-ci. En seconde ligne vient Alexandrie, puis St.-Jean d'Acre et Tyr, enfin Corinthe, Thèbes, les îles de Crète et de Négrepont.

M. Brătianu a déjà attiré l'attention dans cette revue même (XIX, 1, p. 178) sur l'importance spéciale du doc. no. 478, qui laisse voir la fréquentation de la mer Noire, « *usque in Soldadea* », par les marchands vénitiens depuis 1206, donc deux ans seulement après la conquête de Constantinople par les Latins et beaucoup plus tôt que nous ne le savions par d'autres sources. Pour le commerce de la mer Noire nous avons encore dans la même collection deux autres documents, l'un de 1212 (no. 561; Angelo Abriano avait confié la somme de 25 hyperpères à Giovanni Bianco « quod totum suprascriptum habere tunc secum portare debet suprasallitus *cum nave de Provençalibus* de qua nauclerus ivit Iohannes Longobardo ad negociandum prout melius potuisset ad nostrum commune prode, de hinc (c. à d. Constantinople) in taxegio de Simisso Maris Maioris...»), le second de 1232 (no. 662).

Une série non moins intéressante est celle qui concerne les relations si mouvementées entre Venise et l'Empire byzantin aux approches de la quatrième croisade. Ce sont surtout des quittances pour des sommes remboursées de l'argent envoyé de Constantinople, en réparation des pertes subies par les marchands vénitiens lors de l'emprisonnement de ceux parmi eux qui se trouvaient dans l'Empire byzantin, sur l'ordre de Manuel Comnène, en 1171.

Faisons remarquer encore que les nombreux documents qui voient maintenant le jour font défiler devant nous les plus grands noms de l'aristocratie vénitienne,

ce qui prouve une fois de plus la part prise par celle-ci au mouvement des affaires et le rôle joué par le commerce international dans la formation des grandes fortunes.

Je disais plus haut que plus d'une centaine de ces documents concernent l'activité commerciale de Romano Mairano. Cette série de papiers est considérée à juste titre par les éditeurs comme le joyau de la collection. Cependant, il semble qu'ils ne se soient pas doutés que ces matériaux avaient déjà été utilisés d'une manière exhaustive par l'historien allemande R. Heynen, dans son ouvrage *Zur Entstehung des Kapitalismus in Venedig* (Münchener Volkswirtschaftliche Studien, 71, Stuttgart u. Berlin, 1905), dont le Ve chapitre (*Ein Handels- und Reederbetrieb im 12 Jahrhundert*, pp. 86—120) suit pas à pas la carrière du grand marchand vénitien. Le cas de Mairano servait à R. Heynen comme le meilleur soutien de sa thèse antisombartienne sur la formation des capitaux et les caractères du commerce médiéval avant même le début du XIIIe siècle.

M. B.

Innocentii III epistolae ad Bulgariae historiam spectantes, recensuit et explicavit IV. DUJČEV. Annuaire de l'Université de Sofia, Faculté historico-philologique, tome XXXVII (1941—1942), No. 3. P. 116 avec 11 planches.

Dans un article publié en 1933 dans le Bulletin de la Société historique de Sofia (XIII, pp. 113—141), M. Dujčev avait signalé de nombreuses inexactitudes dans l'édition des lettres du Pape Innocent III donnée par Augustin Theiner, *Vetera monumenta Slavorum meridionalium historiam illustrantia*, Rome 1863. Dix ans plus tard le savant historien bulgare nous donne une nouvelle édition de la correspondance de ce Pape avec les Bulgares, édition accompagnée de la reproduction photographique des registres originaux d'Innocent III, où cette correspondance s'est conservée. C'est donc un travail de longue haleine que nous offre M. Dujčev, travail dont la valeur et l'utilité sont rehaussées par le précieux et très érudit commentaire historique qui accompagne l'édition.

L'édition de M. Dujčev ne comprend pas seulement les lettres d'Innocent III adressées à des Bulgares ou les lettres envoyées à ce dernier par le tsar Kaloyan, l'archevêque Basile et d'autres Bulgares; nous y trouvons aussi toutes les lettres d'Innocent III où il est question de la Bulgarie, ainsi que trois lettres de l'empereur de Constantinople, Henri d'Angre, au pape. De cette manière le nombre des documents qui figurent dans cette édition s'élève à 38 lettres.

Chaque lettre est précédée d'un ample regeste en langue bulgare, ainsi que de l'indication des pages de la *Patrologie* de Migne et de l'édition de Theiner (éventuellement aussi des *Regesta Pontificum* de Potthast) où la lettre a été éditée (ou résumée) antérieurement. Pour les éditions antérieures l'auteur renvoie (p. 10 en note) aux *Regesta* de Potthast (1874); il passe complètement sous silence l'édition donnée en 1887 par Nicolas Densuşianu (vol. I de la collection *Documente Hurmuzaki)* ; l'édition de Densuşianu, collationnée sur les registres originaux d'Innocent III, n'est pas une simple reproduction de celle de Theiner.

Le commentaire historique, fruit d'une érudition très étendue, sera d'une grande utilité et on ne peut que regretter qu'il ait été rédigé en bulgare. Dans

plusieurs cas l'auteur a réussi à établir d'une manière plus précise la date de plusieurs lettres, et à expliquer d'une manière plus satisfaisante des phrases obscures ou des allusions qu'on y rencontre. Mais pour ce qui est de la tendance générale apparaissant d'un bout à l'autre de ce commentaire, le moins que l'on puisse dire est que l'auteur reste fidèle aux enseignements de ses maîtres, Basile Zlatarski et surtout Pierre Mutafčiev. Voici p. ex. comment M. Dujčev explique le fait que Ioniţă s'intitule lui-même «imperator Bulgarorum et Blachorum», ainsi que le fait que la chancellerie papale ajoute toujours jusqu'en 1237 les mots *Blachorum* ou *Blachie* au titre du souverain bulgare: Après avoir combattu l'opinion dénuée de critique (bezkritično) de quelques historiens comme Rösler, Uspenskij et même Zlatarski (qui osa admettre une participation de l'élément roumain dans les événements de 1185 tout en la minimisant), M. Dujčev affirme (p. 85) que «la meilleure solution de la question a été proposée par le Prof. P. Mutafčiev ...lequel conclut *qu'il n'y avait alors des Vlaques ni au nord ni au sud du Danube dans les territoires qui voisinent directement avec ce grand fleuve.* L'étude des sources contemporaines est extraordinairement instructive à cet égard et confirme complètement l'opinion que le renouvellement du second empire bulgare a été effectué uniquement par des Bulgares». Après avoir énuméré les passages bien connus de Nicétas Choniates, Ansbert, Villehardouin, Robert de Clary, Guillaume de Roubrouk, notre auteur (p. 86) conclut à l'existence d'une «mode» (moda) chez les écrivains du XIIe et du XIIIe siècles, «mode qui consistait dans l'emploi du nom de *Vlaque* pour désigner les Bulgares du mont Balkan et de la Bulgarie du nord» (le nom de *Bulgare* étant réservé pour les habitants de la Bulgarie du sud, selon M. Dujčev, qui ne fait que suivre ici la théorie de Zlatarski). Et à propos de la première lettre du Pape adressée «nobili viro Iohannitio» où il est question de la noble origine romaine de ce dernier (nos autem audito quod de nobilis urbis Rome progenitores tui originem traxerint) M. Dujčev observe tout d'abord (p. 79) que le Pape emploie le nom Ioniţă comme «véritable nom national du tsar bulgare». Quant au passage sur son origine romaine, M. Dujčev écrit (p. 79): «Ce passage a paru très énigmatique à quelques savants et a été interprété souvent comme un indice d'une soi-disant origine roumaine des Assénides. En réalité ce passage ne peut être expliqué d'une manière satisfaisante que si l'on tient compte de quelques faits dans Byzance de cette époque». Après quelques exemples tirés des écrivains byzantins pour souligner leur tendance d'attribuer une origine illustre à leurs grands dignitaires et leurs familles, M. Dujčev conclut: «On peut supposer que le tsar bulgare lui aussi, lorsqu'il était encore prétendant au trône, a fait répandre quelque récit semblable sur sa prétendue descendance de quelque antique famille romaine (de nobili urbis Rome prosapia) dans le but de se créer des droits et une plus grande considération».

Sans vouloir entrer dans les détails du commentaire historique [1]), je termi-

[1]) Ainsi p. ex. je ne vois pas pourquoi l'auteur (p. 97) cherche le nom de la forteresse de Kruja dans la «villa nuncupata Cravatochori» qu'on n'a pas réussi à identifier mais qui doit être cherchée plutôt à proximité de Durazzo et du littoral.

nerai ce bref compte-rendu par une observation plus générale concernant la langue dans laquelle ont été originairement conçues les lettres de Ioniță au Pape.

Pour la première lettre (1202) aucun doute n'est possible puisque dans les registres d'Innocent III le texte de la lettre est précédé de la mention « translato de bulgarico in grecum et de greco postea in latinum ». M. Dujčev ajoute (p. 82): « des traces d'une pareille double traduction apparaissent clairement aussi dans quelques lettres ultérieures »; et à propos de la lettres des prélats bulgares dont les évêch s figurent sous des noms grecs, il observe (p. 97): « ces traces grecques montrent d'une manière irréfutable que les lettres ultérieures du tsar, de l'archévêque et des prélats bulgares étaient également traduites toujours d'abord en grec et ensuite en latin ». Pourtant on peut se demander si le chrysobulle solennel (*chrysobolum* deux fois dans le texte) de Ioniță (1203) ait été originairement conçu en bulgare. Je laisse de côté les formes *Vlachie* (deux fois), *Vulgarorum* (émendé en *Bulgarorum* par l'éditeur), *Trinovi* qui peuvent s'expliquer par une première traduction en grec d'un original slave; mais je voudrais attirer l'attention sur deux particularités qui feraient plutôt écarter l'hypothèse d'un original slave:

Le chrysobulle commence par une *invocatio verbalis* ; on en chercherait en vain un exemple dans les diplômes des rois bulgares rédigés en langue slave qui t o u s commencent par l'*invocatio symbolica* ; par contre les chrysobulles des empereurs byzantins avant 1204 commencent par l'*invocatio verbalis*; ce n'est qu'après cette date que celle-ci est remplacée par l'*invocatio symbolica.*

Encore plus probante est la phrase: « in quo et nostrum pium et a Deo promotum subsignavit imperium », traduction de la formule habituelle par où se terminent les chrysobulles byzantins: ἐν ᾧ καὶ τὸ ἡμέτερον εὐσεβὲς καὶ θεοπρόβλητον ὑπεσημήνατο κράτος. Puisqu'il s'agit d'une formule c o n s t a m m e n t employée dans les chrysobulles byzantins, il est vain de l'interpréter comme le fait notre auteur (p. 96): « Kaloyan affirme l'origine divine de son pouvoir par les mots: nostrum pium et a Deo promotum imperium ». Je sais bien qu'une formule analogue apparaît dans le diplôme d'Ivan Alexandre au monastère de Zographou (1342): въ нѥже и наша благочестиваа и богопронареченаа назнамена дръжава; mais, si l'on excepte une variante assez modifiée de cette formule dans le chrysobulle du même souverain au monastère d'Orěchovo (1347), on peut dire que c'est là un cas isolé dans toute la diplomatique bulgare et même dans toute la diplomatique slave; il s'agit probablement d'une imitation tardive et gauche introduite dans les formulaires bulgares sous le règne d'Ivan Alexandre.

On peut donc conclure que l'original du diplôme solennel, véritable « chrysobulle » par lequel Ioniță jurait fidélité et se soumettait à l'Église romaine, a été rédigé non pas en bulgare mais directement en langue grecque.

M. Lascaris

RENÉ GROUSSET, *L'Empire mongol* (I-ère phase). *Histoire du Monde*, publiée sous la direction de M. E. Cavaignac, tome VIII, 3. Paris, E. de Boccard, 1941, XII, 583 p., 4 cartes.

Les ouvrages de M. Grousset se succèdent à un rythme impressionnant. Les trois gros volumes de l'*Histoire des Croisades*, parus en 1934—36, furent suivis

en 1938 par l'*Empire des Steppes*, qui embrassait dans ses pages si denses plus de mille ans d'une vie conservatrice sous des dehors continuellement changeants. Une année plus tard, la belle *Épopée des Croisades* faisait revivre les figures principales de l'Orient latin, si attachantes dans leur diversité. En 1941, enfin, M. Grousset nous donnait cet *Empire Mongol* de la collection Cavaignac. On pourrait même conclure que, dans cette activité si riche, les ouvrages sur les Croisades alternent avec ceux dédiés aux nomades, comme l'on pourrait presque voir dans l'*Empire Mongol* un pendant à l'*Epopée des Croisades*. Car, si mon impression ne me trompe pas, dans ces deux derniers l'accent est surtout mis sur l'homme, et non plus sur les faits. C'est ce qui leur donne d'ailleurs, sinon plus d'intérêt, du moins un certain caractère de vie vécue, extrêmement agréable pour le lecteur. Cela explique aussi, je crois, les différences de composition entre l'*Empire Mongol* et les chapitres respectifs de l'Empire des Steppes. Il va sans dire que M. Grousset n'allait pas reproduire dans son nouvel ouvrage ce qu'il avait déjà dit dans son livre d'ensemble sur la vie de la steppe, comme il était aussi naturel que les proportions du récit soient cette fois-ci autres. Mais ce que je veux faire remarquer, c'est que la partie que M. Grousset a le plus développée dans son dernier livre est justement celle qui va depuis les pénibles débuts de Gengis-Khan et jusqu'au grand *qouriltaï* de 1206, et non la seconde moitié de cette vie prodigieuse, celle des grandes conquêtes. Or, il est certain que cette première étape a été, comme entreprise humaine, plus difficile que la seconde; elle lui a demandé plus de qualités personnelles, plus d'efforts, et nous fait mieux voir les raisons profondes de sa réussite, qui résident, — outre le besoin d'unité du monde mongol et la proie alléchante qui attendait partout ces barbares, — dans cette espèce de pouvoir hypnotique sur les individus et sur les masses, — signe d'une forte individualité, — qui a toujours fait la fortune de tant de chefs. Ce qui contribue encore à cette impression de vie vécue sont aussi les nombreux fragments de textes contemporains ou quasi-contemporains que M. Grousset a su choisir avec art et introduire souvent dans son récit. Et l'on peut vraiment se demander pourquoi personne ne s'est avisé encore d'offrir au grand public, à la place des nombreuses vies plus ou moins romancées de Gengis-Khan, une bonne traduction de l'émouvante épopée mongole connue sous le nom d'*Histoire secrète*.

Ces sources, surtout l'*Histoire secrète*, Rachîd-ed-Dîn et le *Yuan-che*, M. Grousset les confronte continuellement sous les yeux du lecteur, ce qui est pour ce dernier non seulement profitable, mais lui donne aussi une agréable impression de jeu « cartes sur table ». Que l'historien n'arrive pas toujours à mettre d'accord les données différentes de ces sources, qu'il doive, plus d'une fois, se contenter de les juxtaposer, quand il n'y a pas moyen de se déclarer en faveur de l'une d'entre elles, c'est ce qu'on ne pourra certainement pas lui reprocher. Ajoutons encore que, dans sa seconde partie, le volume contient plus de 150 pages de « remarques et références ». Cette première phase de l'empire mongol (la seconde: *Timour et les Timourides*, a déjà été traitée dans cette même collection par M. Bouvat) va depuis les premières tentatives d'unification des Mongols par les précurseurs de Gengis-Khan jusqu'à la troisième génération gengiskhanide, à l'époque de la conquête de l'empire des Songs par Qoubilaï et la fondation du règne des Il-Khans par Hulägu. L'époque suivante est laissée aux historiens de la Chine et de la Perse.

L'exposé est clos par un « bilan des conquêtes mongoles », riche en vues générales, éclairant cette histoire millénaire dont l'épopée gengiskhanide n'est qu'un des épisodes les plus retentissants. À l'encontre d'Owen Lattimore, qui voulait voir « sous la périodicité des invasions turco-mongoles en Chine le rythme des périodes de sécheresse en terre mongolienne (la loi des invasions serait, en ce cas, une loi hygrométrique) », M. Grousset fait remarquer que « les historiens chinois ont, de leur côté, pris soin de nous exposer les conditions politiques, j'allais dire politiciennes qui ont, à la cour de Chine, favorisé, on pourrait dire, appelé les invasions. Et on ne peut nier qu'à peu près chaque fois, il y eut appel d'air, rupture d'équilibre entre la pression latente des nomades et la résistance normale des empires sédentaires » (p. 339). Car « la razzia périodique (avec contre-rezzous correspondants de la part des sédentaires) est le régime normal des rapports entre Turco-Mongols et Chinois, l'invasion véritable, la conquête, n'étant qu'un accident exceptionnel, une chance sur cent environ, qui souvent déconcerte les conquérents eux-mêmes » (p. 341). Pour la conquête, ceux qui sont les plus avantagés ce ne sont pas les grands empires constitués dans les steppes du Nord, mais les tribus de « fédérés et ripuaires », établies en marge des états sédentaires, et leur ayant souvent servi en qualité de mercenaires, connaissant donc la situation intérieure de ces états: « La seconde loi de cette histoire est donc sans doute celle-ci, qu'à la transition géographique entre la steppe et les labours, à la transition culturelle entre la vie pastorale et la vie sédentaire, le Tartare fédéré bénéficie d'avantages inattendus. C'est le nomade dans la cité, et il n'y a pas de cité antique ou moderne qui puisse résister longtemps à cette présence-là » (p. 343).

Notons encore deux observations importantes de M. Grousset. La première est que « les migrations proprement dites en Haute Asie, si l'on entend par migrations celles qui ont modifié l'aspect ethnico-linguistique du pays, ne sont sans doute pas les invasions des nomades en pays sédentaire, mais les mouvements des nomades les uns par rapport aux autres » (p. 351). La seconde touche aux limites historiques de la culture des steppes. Du fait que les nomades ne réussirent pas à introduire leur art animalier stylisé dans les régions de l'Inde ou de l'Iran où ils s'étaient établis, M. Grousset conclue que « l'art stylisé des steppes du Nord n'a réussi que dans les steppes du Nord et aussi en pays celto-germanique où, depuis Hallstatt et La Tène, existait avec lui, dans les domaines des stylisations et du géométrisme, une sorte d'harmonie préétablie, un terrain tout préparé. Là où ses propagateurs naturels trouvaient au contraire préétablis les arts essentiellement plastiques et anthropomorphes du milieu indo-iranien, la stylisation des steppes ne put prendre. Elle ne conquit au point de vue géographique que l'aire qu'elle possédait déjà » (p. 357). Les découvertes de Ngan-Yang, qui ont fait voir l'existence d'un foyer extrême-oriental de cet art tout aussi ancien que celui du Caucase, rendent inutile la recherche d'un centre d'irradiation à l'Ouest où à l'Est et par conséquent, celle de la direction de son expansion.

En suivant la carrière du grand conquérant, nous rencontrons souvent des détails significatifs sur l'histoire économique ou sociale des Mongols aux XIIe et XIIIe siècles. Mais la manière de présenter les faits adoptée par M. Grousset, bien qu'elle ait l'avantage de nous donner cette impression de vie dont je parlais

un peu plus haut, fait que ces connaissances si précieuses ne nous parviennent qu'accidentellement, au gré du récit, quand nous aurions préféré que le savant historien se donnât la peine de nous faire pénétrer plus avant dans la connaissance organique de ce milieu qu'il ne nous fait qu'entrevoir.

En parlant du raid de Djébé et de Subötäi en Russie, M. Grousset répète son affirmation de l'*Empire des Steppes* (p. 308) qu'à cette occasion les Mongols auraient pillé les comptoires génois de Soldaja (p. 260). Dans l'ouvrage précédent il ajoutait aussi que « rien n'autorise l'hypothèse de Cahun sur une entente entre eux et les Vénitiens ». Mais si M. Grousset avait raison de combattre l'affirmation gratuite de Cahun, il faut dire que parler de comptoirs génois à Soldaja à cette date est également peu fondé. L'erreur semble provenir de Hammer, *Geschichte der Goldenen Horde*, p. 87, ouvrage auquel M. Grousset renvoie dans l'*Empire des Steppes.* Mais Hammer, si tant est vrai qu'il ait fait pareille affirmation, a dû être influencé par le développement ultérieur du commerce génois à Soldaja. Pour l'époque antérieure à cette première expédition mongole nous n'avons qu'un seul document, de 1206, publié d'ailleurs seulement en 1941 (V. plus haut mon compte-rendu de Morozzo della Rocca-Lombardo. *Documenti del commercio veneziano*) et qui parle, comme on pouvait s'y attendre à cette date, de commerce vénitien et non génois. Donc, si les Mongols de Subotaï auraient pillé vraiment des comptoirs italiens en 1223, c'étaient des comptoirs vénitiens et non génois, ce qui montre une fois de plus l'inanité de l'hypothèse de Cahun.

Je voudrais souligner encore la tradition selon laquelle le dernier des filsrecevait en apanage la région de l'Onon, du Kéroulèn et de la Toula supérieurs, ancienne patrie des Mongols et lieu d'origine de Gengis-Khan, qui fait penser, — sans prétendre établir une relation quelconque, — à l'habitude qui persiste encore dans certaines régions de la Roumanie, d'après laquelle c'est le plus jeune des garçons qui succède dans la possession de la maison paternelle [1]).

Pour faire la liaison avec le second volume dédié aux Mongols, M. Cavaignac retrace en une trentaine de pages le sort ultérieur des quatre grandes fondations mongoles; Khanat de Chine, Khanat de Djaghataï et ses relations avec le sultanat de Delhi, Khanat de Perse et celui de Russie. Deux appendices, sur « l'iconographie et le costume gengiskhanides » et sur « l'ordre des faits dans le *Cheng wou ts'in tcheng lou* », complètent le volume. Quant à la transcription des noms propres, il y a lieu d'observer qu'elle diffère souvent de celle-même adoptée par M. Grousset dans son *Empire des Steppes.* Il serait peut-être temps que les orientalistes se mettent d'accord pour adopter une graphie uniforme, ces fluctuations rendant difficile la lecture aux non-spécialistes, qui ne connaissent pas les raisons qui ont fait préférer une transcription à une autre.

M. B.

Pendant que ce compte-rendu était déjà composé, le hasard d'une lecture me fait tomber sur ce passage de Rubrouk, qui fait une hypothése vraisemblable de ce qui dans mon texte n'était qu'une simple suggestion: « Curia enim patris et matris semper accidit minori filio » (ch. VII, éd. P.A. van den Wyngaert, *Sinica Franciscana*, I, p. 185). Le long contact des Roumains aves les peuples de la steppe pourrnit expliquer cette influence.

F. DÖLGER, *Die dynastische Familienpolitik des Kaisers Michael Palaiologos* (1258—1282), *Festschrift Eduard Eichmann* zum 70. Geburtstag, Paderborn, 1940, p. 179—190.

Cette étude établit avec précision un point important du règne de Michel Paléologue et nous fait mieux comprendre certains textes se rapportant à la succession des empereurs byzantins.

Il était en effet difficile de comprendre pourquoi l'empereur aurait pensé, en distribuant à ses frères et parents des titres de sébastocrators, despotes et césars, aussitôt après la reprise de Constantinople en 1261, à assurer sa succession autrement qu'en ligne directe, alors que son fils Andronic II, ne fut couronné, du vivant de son père, qu'en novembre 1272.

Il ressort d'un examen plus attentif des relations d'Acropolite et de Grégoras, ainsi que du discours de Manuel Holobolos, que la proclamation de l'héritier direct et légitime, comme basileus associé à l'empire, eut lieu dès la fin d'août 1261. Le couronnement était une formalité, dont on ne saurait contester l'importance, mais qui pouvait avoir lieu plus tard, lorsque le jeune empereur approchait de l'adolescence; ce fut le cas d'Andronic II, qui n'avait que trois ans au lendemain de la prise de Constantinople par les armées de son père. Le souci d'assurer l'avenir de la dynastie et la succession régulière au trône déterminèrent Michel VIII à le fin de son règne, à proclamer également empereur le fils et héritier de son propre successeur: il y eut ainsi en 1282 deux empereurs associés au trône du basileus régnant: Andronic II, appelé à lui succéder, et le fils de ce dernier, Michel IX; ainsi l'avenir était ou du moins pouvait paraître assuré pour deux générations. On sait que la mort de Michel IX, du vivant d'Andronic II, laissa le second des Paléologues aux prises avec son petit-fils, ce qui provoqua la crise dynastique de l'histoire byzantine au XIVe siècle.

Il y a donc lieu de rectifier les données de M. Ostrogorsky [1] tout en tenant compte de son observation, que l'on attendait généralement pour procéder au couronnement, que le jeune empereur ne fût plus un enfant en bas âge. Les Paléologues revenaient assurément à une tradition plus ancienne de l'empire byzantin, mais il faut peut-être tenir compte du fait que l'habitude d'associer au trône l'héritier, du vivant du souverain régnant, avait été également adoptée par d'autres maisons royales de l'Europe féodale; chez les Capétiens, ce fut la règle jusqu'à Philippe-Auguste. Il y eut aussi au XIIIe s ècle, un *rex senior* à côté d'un *rex junior* en Hongrie. Il y a quelque raison de croire que ce « Doppelprinzipat » — avec ou sans « Reichsteilung » — fut également pratiqué dans les principautés roumaines aux XIVe et XVe siècles; il suffit de rappeler le cas d'Alexandre Basarab de Valachie, qui pourrait avoir été associé au trône du vivant de son père, le « grand Basarab », avant 1352 et celui des fils d'Alexandre le Bon en Moldavie, dont l'aîné, Élie, semble avoir aussi été associé au trône par son père. Il y a là encore une influence byzantine, qu'il n'est pas sans intérêt de relever à cette occasion.

G. I. B.

[1] Ds. E. Kornemann, *Doppelprinzipat und Reichsteilung*, Leipzig-Berlin 1930, pp. 169, 178.

STANISLAO FRANCHI, *L'itinerario di Marco Polo in Persia*. Con due tavole fuori testo, Torino, Tip. Collegio Artigianelli, 1941, 132 p.

Être italien, habiter Téhéran, connaître bien les différentes régions de l'Iran, sa langue et son histoire, voilà bien des avantages qui devaient décider M. Franchi à reprendre l'étude de l'itinéraire persan de Marco Polo. C'est ce qu'il fit, et la lecture passionnée et attentive du célèbre récit de voyage l'amena plus d'une fois à des conclusions nouvelles sur un texte qui n'a pourtant pas manqué d'exégètes. Il faut dire aussi que les conditions de travail dont il disposait n'étaient pas le meilleures. Ainsi, M. Franchi n'a pas pu consulter la grande édition critique de M. Foscolo Benedetto — il a dû se contenter de la traduction italienne du même érudit — comme il ne connaît pas l'existence de l'édition Moule-Pelliot. Ces lacunes de son information le font parfois enfoncer des portes ouvertes, ou bien persister dans des points de vue dont on avait déjà démontré le peu de fondement. Ainsi, par exemple, M. Franchi s'élève contre l'opinion de Yule qui fait passer Marco Polo en route vers la Chine par Bagdad, sans savoir que M. Pelliot avait démontré que le voyageur vénitien avait connu seulement par ouï-dire non seulement cette ville, mais aussi Mossoul, par où il le fait encore passer (ap. Grousset, *L'empire des Steppes*, p. 375, n. 2).

Je laisserai à d'autres plus compétents que moi le soin de préciser ce qu'il y a vraiment à retenir de chaque détail établi par M. Franchi. Pour mon compte, je me contenterai d'indiquer d'une façon sommaire les conclusions générales auxquelles s'est arrêté l'érudit italien dans ses investigations.

La véracité des description poliennes est encore une fois confirmée. Sauf d'insignifiantes erreurs, la Perse de Marco Polo correspond toujours à l'Iran historico-géographique. Des huit « règnes » de la Perse des Il-Khans, — neuf avec celui du Kirman, — le Tunocain, identifié généralement avec la région des deux petites villes du Khorassan oriental, Tun et Kain, est considéré par M. Franchi comme correspondant à la province de Damghan. Quant au fameux « Arbre Sec » ou « Arbre Seul », en qui on voyait une fois un arbre giganteusque, d'après le même auteur ce sont les monts Elburz ou Albors, le «pays de l'Arbre Sec» ou de «l'Arbre Seul» correspondant selon lui non seulement au Khorassan, mais aussi au Mazandéran, Gorgan et Kumish. Sa capitale serait à Damghan.

Les notes de Marco Polo, même pour les régions qu'il a traversées deux fois, ne représentent que les impressions du premier voyage. Les descriptions de paysage, correspondant ainsi à un seul itinéraire, servent à fixer les époques de l'année où les voyageurs atteignirent les différents endroits.

Partis de St.-Jean d'Acre pour Lajazzo en décembre 1271, ils quittèrent cette dernière ville au début du printemps de l'année suivante et se dirigèrent vers Tébriz, en passant, selon M. Franchi, par Mossoul. À Tébriz ils étaient pendant l'été de 1272. Les guerres entre les gengiskhanides de Perse et Qaïdou prolongèrent leur séjour à Tébriz et puis les amenèrent à se diriger vers Ormuz. Le voyage de Tébriz à Ormuz dura plus de deux mois et il eut lieu pendant l'automne avancé. À l'arrivée à Ormuz, l'hiver était déjà venu. Le trajet parcouru était celui qui passait par Kazvin (la future capitale de Soultanieh n'existait pas encore). Savyeh, Kâchan, Yezd, Kirman, cet itinéraire comportant les mêmes points principaux

que celui fixé par le Général Sykes, à l'encontre de Yule, qui faisait naviguer Marco Polo de Bagdad à Ormuz. Le château des adorateurs du feu, Cala Ataperistan ou Calasaca, serait le Karyat al Madjus (Château des Mages), entre Kumm et Kâchan, du géographe arabe El-Istakhri.

À Ormuz, ils renoncèrent à l'intention de poursuivre leur voyage par mer, à cause, selon M. Franchi, des mauvaises conditions de la navigation. M. Pelliot (ap. Grousset, *ouvr. cité*, p. 375) mettait le changement d'itinéraire sur le compte du fait que les côtés de la Chine méridionale se trouvaient encore entre les mains des Song. Or, cette situation pouvait et devait être connue par les Polo depuis leur arrêt dans la capitale d'Abaqa. D'autre part, connaissant la situation de la Chine méridionale, on peut se demander où ils comptaient débarquer en partant de Tébriz. D'Ormuz ils remontèrent vers le Nord-Est, vers Kirman, par une autre route, plus longue, mais plus sûre, située à l'Ouest de la première. Le trajet Kirman-Ormuz, aller et retour, avait duré environ deux mois. Vers la fin de l'hiver ou le début du printemps 1273, ils commencèrent la traversée du désert. Pour la première étape, Cobinan, M. Franchi n'est pas d'accord avec tous les commentateurs qui l'identifièrent avec le village actuel de Kuh-Banan. Il le cherche, quant à lui, dans quelque village plus au nord de Béhabad, dont les habitants se seraient transportés, comme il est arrivé souvent en Iran, plus au sud. De Cobinan, ils continuent leur voyage en ligne droite vers le nord, par Damaghan, jusqu'aux pieds de l'Alborz. M. Franchi fait traverser aux Polo, et il semble qu'avec beaucoup de raison, l'Alborz, pour descendre sur la côte de la Caspienne. Cela se passait en plein printemps. De la baie d'Astérabad ils se dirigèrent, en contournant les monts par le nord, vers Chébourgan, peut-être par Merw, et ensuite vers Balkh. Si les manuscrits les font parcourir en rien que six jours la dernière étape, jusqu'à Sapurgan (Chébourgan), c'est qu'il y a évidemment une lacune dans les manuscrits. La preuve est trouvée par M. Franchi aussi dans un passage conservé seulement par le manuscrit utilisé par Pauthier: « Et quant l'on a chevauché les vi cités, si trouve l'en une cité qui a nom Sapurgan ». Les « vi cités » ne seraient autres que les « vist cités », dont la description ne nous a plus été transmise par les copistes.

Pour le voyage du retour, je me limiterai à transcrire le tableau suivant, dressé par M. Franchi: « Partenza dalla Cina: primo semestre 1291; arrivo a Cormosa: estate 1293; viaggi Cormosa-Toris e Toris-Albero Solo e ritorno, sino a fine A. D. 1293; soggiorno nove mesi presso Chiacatu: sino al settembre-ottobre 1294: arrivo a Trebisonda: fine 1294; arrivo a Venezia: 1295 ».

M. B.

ARMANDO SAPORI, *Studi di storia economica medioevale.* Biblioteca Storica Sansoni, Nuova Serie V, Sansoni, Firenze, 1940, XVII, 662 p.

M. Sapori a eu l'idée vraiment heureuse de réunir en volume cette vingtaine d'études qui, répandues dans différents périodiques, ne pouvaient pas faire saisir toute l'importance de son inlassable travail, dédié à l'histoire économique de l'Italie au Moyen Âge. Maintenant ces *disjecta membra* se rassemblent en un organisme vivant et unitaire. Ce qui fait l'unité de l'œuvre, c'est — sans parler de l'identité

de la matière traitée — une continuelle prise de position anti-sombartienne. Ce faisant, M. Sapori arrive à nous rendre plus claires nos idées sur beaucoup de points de cette si attachante vie économique du Moyen Âge. Les opinions du grand économiste allemand sur les caractères du commerce médiéval sont trop connues, pour que nous soyons dans l'obligation d'insister encore à leur propos: faible volume des capitaux employés, d'où faible volume des affaires et peu d'intensité du trafic; manque chez le marchand de l'esprit d'entreprise, de l'esprit capitaliste, et aussi de toute culture technique; empêchement de toute vie économique plus intense par l'organisation corporativiste, tout aurait concouru à faire dominer une mentalité artisane, qui se serait contentée d'alimenter les marchés locaux, sans nourrir des visées plus ambitieuses. Démolir ces assertions a été le but de bon nombre de médiévistes, non seulement en Italie, — et le résultat de leur travail a été une tout autre image du marchand médiéval. À cette nouvelle image, plus proche de la réalité, les coups de pinceau de M. Sapori lui ont amplement aidé à obtenir son relief.

M. Sapori ne s'intéresse pas au facteur économique du type « artisan »; c'est l'autre, le grand marchand, qui retient son attention. Et il a parfaitement raison, car, bien qu'en minorité quant au nombre, c'est celui qui donne son cachet spécial à la vie économique de l'époque, et, par son activité, a eu le plus d'influence sur le développement de la vie collective. Pour l'étudier, l'historien a trouvé dans sa propre patrie le plus riche champ d'investigations, et ce choix explique pourquoi la plupart des études se réfèrent à l'économie florentine à ce moment d'apogée que fut la première moitié du XIVe siècle, avant le retentissant faliment des grandes compagnies commerciales. Quant au matériel qui a permis à M. Sapori d'enrichir nos connaissances de tant de données nouvelles, il lui a été fourni surtout par les livres de commerce (on sait que nous lui devons la belle édition de ceux des Peruzzi), les carnets de notes et la correspondance des marchands de l'époque, qui, par ailleurs, lui ont permis d'obtenir les importants résultats consignés dans ses études sur *La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi* (Bibl. Stor. Toscana, III, Firenze, 1926) e *Una compagnia di Calamala ai primi del Trecento* (*ibid.*, VII, Firenze, 1932).

Quelques-unes des études du volume intéressent, en effet, directement la vie de ces grands organismes qui dominèrent le mouvement commercial du temps. Ainsi, la *Storia interna della compagnia mercantile dei Peruzzi* (pp. 243—284) nous retrace l'histoire de cette compagnie depuis 1274, date à laquelle l'on a les premiers indices sûrs de son existence, et jusqu'à sa débacle, en 1343.

Employant au début presque exclusivement les capitaux de la famille, l'entreprise des Peruzzi commence à s'ouvrir, — lors de ses successifs renouvellements, — aux capitaux étrangers, suivant une évolution qui semble commune aux compagnies florentines. Mais les capitaux souscrits par les membres de la compagnie deviennent vite la moindre partie de ceux investis dans les multiples affaires conclues sur toutes les places importantes de l'Europe. C'est que ces affaires étaient basées surtout sur le crédit, ce qui explique d'ailleurs l'écroulement subit de la compagnie au moment où le roi d'Angleterre, débiteur principal, renonça au payement de ses dettes. Les revenus apportés par les capitaux investis sont, pour l'époque où la compagnie

fut la plus solde, d'environ 15%; mais, déjà, la sixième compagnie, stipulée en 1331, se solde en 1335 avec une perte de 16½% par an. Ces puissantes compagnies ressemblent aux entreprises modernes par l'extension de leur activité aussi bien que par le nombre du personnel employé. La compagnie des Bardi, par ex., utilisa dans la centrale et dans ses succursales, entre 1310 et 1345, trois cent quarante six fonctionnaires, — soit de 100 à 120 personnes à la fois, — ce qui nous mène loin des petites boutiques où le maître travaille accompagné de quelques aides. La variété de ces employés (« garzoni », personnel non spécialisé, et, à part les « discepoli » qui faisaient leur stage généralement non payés, la catégorie la plus importante, celle des « fattori », comprenant les comptables et les caissiers, les notaires, — dont une partie remplissaient les fonctions proprement notariales — stipulation des contrats et en général rédaction des papiers — et d'autres celles d'avocat, formant ainsi une espèce de contentieux de l'entreprise, — et, enfin, les « fattori » sans autre appellatif, qui traitaient les affaires et parmi lesquels on choisissait les directeurs des succursales), leurs rapports juridiques avec la compagnie (salariés et pas associés, engagés par contrat, — sauf les « garzoni », — les « fattori » engageaient la compagnie envers les tiers — mais pas eux-mêmes — et ne prenaient jamais part ni aux gains ni aux pertes de l'entreprise) et le taux de leurs salaires, qui allaient de 50 livres (libbre a fiorini) jusqu'à l'importante somme de 450 livres par an, sont étudiés dans le chapitre intitulé *Il personale delle compagnie mercantili del Medioevo* (pp. 345—503). La caractère des compagnies toscanes est examiné dans l'étude: *Le compagnie mercantili toscane del Dugento et dei primi del Trecento : la responsabilità dei compagni verso i terzi* (pp. 327—370). Ce furent des sociétés en nom collectif, leurs ressources provenant du capital social et, en second lieu, mais toujours en plus grande quantité, des participations et surtout des dépôts (l'existence d'une « accomandigia » différente du dépôt ne se vérifie pas, ni les différences supposées entre les membres de la société, soit par rapport au fait de la résidence auprès de la centrale ou à l'étranger, soit par la différence des capitaux souscrits, soit, enfin, par une participation plus ou moins limitée aux affaires sociales). La responsabilité des membres de la société envers les tiers était illimitée et solidaire.

Mais les compagnies ne remplirent pas seulement un rôle économique de premier plan. Bien que leur raison d'être ait été le gain, elles n'oublièrent pas, à une époque où la foi était intense même chez les hommes d'affaires, les devoirs envers les deshérités de cette société si florissante. Ainsi, à part les prescriptions testamentaires, en faveur des pauvres, des différents membres des compagnies, la compagnie même créait un compte spécial de « Messer Domeneddio », tenu avec la même rigueur que n'importe quel autre. Le sort de cette part du bon Dieu comme m mbre des compagnies est étudié par M. Sapori dans *Le beneficenze delle compagnie mercantili del Trecento* (pp. 1—20). Mais on ne pensait pas qu'aux pauvres. *I precedenti della previdenza sociale nel Medioevo* (pp. 419—433) nous montrent les premières formes de l'assistance sociale; très intéressant le cas de l'Arte dei Calafati de Venise, où l'on avait réussi à inventer une espèce de pension de retraite, sous la forme d'engagement obligatoire de la part des chantiers d'un nombre proportionnel de vieillards, payés, ceux qui pouvaient encore rendre quelque service, du même

salaire que les jeunes, tandis que ceux qui n'étaient plus capables d'aucun service recevaient la moitié du traitement.

Bien que le grand commerce ne connût pas les mêmes entraves que la petite production, l'habitude de l'indication du prix de revient des draps français (*Il toccamento dei panni franceschi a Firenze nel Trecento*, pp. 169—188) démontre l'intention de protéger l'acquéreur, tout en forçant aussi le marchand à mieux organiser son entreprise. Car ce qui devait être connu de l'acheteur était le prix des draps achetés dans les villes flamandes ou brabançonnes jusqu'à leur arrivée à Paris. La marge qu'on laissait entre ce prix de revient et le prix de vente comprenait les frais ultérieurs et le gain du marchand. Or, cette marge était en fin de compte fixée par la concurence, ce qui, d'une part, laissait le jeu libre aux forces économiques (il va sans dire que cela durait tant que n'intervenait pas la fraude par l'augmentation du prix de revient) et, de l'autre, permettait d'obtenir le plus grand gain aux marchands les plus doués, qui savaient organiser le mieux les transports de Paris à Florence et réduire le plus les frais de l'entreprise.

Dans une société d'esprit capitaliste comme celle étudiée par M. Sapori, une attention particulière devait être accordée au commerce de l'argent et à son corollaire, l'usure. Une série de chapitres de ces recherches sont consacrés, en effet, à cette ardente question. Ce groupe est formé par les études sur *I mutui dei mercanti fiorentini del Trecento e l'incremento della proprieta fondiaria* (pp. 43—73) ; *L'interesse del danaro a Firenze nel Trecento* (d'après le testament de l'usurier florentin Bartolommeo Cocchi-Compagni; pp. 95—115); et l'*Usura nel Dugento a Pistoia* (pp. 117—125). La conclusion qui se dégage de ces patientes recherches est que l'intérêt normal variait entre 5 et 15%; au delà, et surtout à partir de 20%, commençait l'usure. Si le prêt à intérêt dans cette société est devenu chose normale, malgré l'opposition de l'Église, qui d'ailleurs est obligée d'y recourir de plus en plus, l'usure continue à être regardée comme un péché, ce qui décide beaucoup d'usuriers, pour se purger l'âme, de rendre par testament leurs gains illicites à leurs victimes.

Le commerce de l'argent va de pair avec l'investissement des capitaux dans des valeurs immobilières. Car le plus souvent on prenait comme garantie d'un prêt la possession d'une terre, qui, en fin de compte, passait dans la propriété du prêteur. Mais, — résultat des prêts non payés à temps ou de simples achats, la propriété foncière des marchands s'arrondit toujours plus à partir de la seconde moitié du XIII[e] siècle. Le rôle dévolu à cette propriété foncière était surtout de donner une base toujours plus ferme au crédit nécessaire pour les entreprises commerciales.

A côté des investissements de l'argent dans des propriétés rurales, nous avons celui dans des immeubles urbains, dont les revenus sont étudié par M. Sapori dans le chapitre intitulé *Case e botteghe a Firenze nel Trecento*, (pp. 371—417), sur la base d'une intéressante pièce des Archives de l'État à Florence. C'est un cahier où se trouvent enregistrés les loyers d'une série d'immeubles appartenant à la famille de riches marchands Del Bene et allant de 1314 à 1367. Le nombre des immeubles et le long intervalle — plus d'un demi-siècle — sur lequel s'étendent les informations fournies par ce document permettent de tirer des conclusions d'une plus grande portée. Avec des variations selon les circonstances (apogée en 1335—1338, époque

de grande prosperité; moments de baisse en 1340, année de famine et d'épidémies, ou en 1348, année de la peste) les loyers se retrouvent en 1367 presque au même point où ils étaient en 1348. Il faut donc renoncer à la légende des loyers toujours plus grands, qui auraient donné un caractère angoissant au problème du logement pour les gens de condition médiocre, et aussi à la théorie de Sombart, selon laquelle l'origine des grandes fortunes serait à voir dans la hausse vertigineuse des valeurs inmmobiliaires.

L'examen d'un autre cahier trouvé aux mêmes Archives et contenant les revenus et les dépenses de deux enfants de condition très modeste, depuis 1290 jusqu'en 1295, notés par leurs tuteurs (*Un bilancio domestico a Firenze alla fine del Dugento*, pp. 75—93) offre des données intéressantes sur le prix de la vie à l'époque et la valeur de l'argent.

Le problème du *justum pretium*, qui a soulevé tant de discussions au Moyen Âge et bien au delà, est étudié par M. Sapori dans la doctrine de saint Thomas d'Aquin et dans la réalité de l'époque (*Il giusto prezzo nella dottrina di san Tommaso e nella pratica del suo tempo*, pp. 189—227). La conclusion à laquelle il arrive est que la pensée de l'auteur de la *Somme*, qui n'ignorait pas les réalités économiques, est assez élastique sur ce point. Ce qui est très important c'est que saint Th m s n'excluait pas dans la formation du prix ni le gain du marchand ni les variations qui peuvent provenir de la situation spéciale du marché à un moment donné, — abondance ou rareté des denrées —, à condition, naturellement, que le gain ne fût pas excessif et que les conditions du marché ne fussent pas influencées par l'intervention calculée de l'homme d'affaires. Le legislateur, d'autre part, s'efforçait par ses mesures de mettre en pratique la même conception, ce qui lui réussit lorsqu'il s'agit du marché local, mais beaucoup moins lorsqu'il s'agit du commerce international et du commerce de l'argent.

Le grand commerce, qu'il soit d'argent ou de marchandises, reste celui qui donne sa caractéristique à la vie économique de l'époque. Celui qui le pratique, souvent en dépit des lois divines et humaines, le grand marchand, ne dispose pas seulement d'exceptionnelles qualités de courage et d'esprit d'entreprise, de grands capitaux et d'un large crédit, mais aussi d'une préparation technique remarquable. Cette préparation fait l'objet de l'étude sur *La cultura del mercante medioevale italiano* (pp. 285—385). M. Sapori y examine les connaissances en mathématiques de ce marchand à l'esprit précis, ayant le goût de l'ordre et la passion de la chose écrite, sa préparation à l'école et celle très importante au « fondaco », ses instruments habituels de travail, — l'abac et les tablettes, — les manuels qu'il a à sa disposition — tel celui, célèbre, de Pegolotti. Les conclusions qui s'en dégagent nous mènent de nouveau loin de celles de Sombart.

Et voici maintenant deux de ces grands brasseurs d'affaires, ayant eu une part égale dans la vie politique de l'époque: Niccolò Acciajuoli, grand sénéchal du roi de Naples (*Lettera di Niccolo Acciajuoli à Niccolo Soderini, 1363*, pp. 21—41) et Scaglia Tifi, marchand florentin, devenu trésorier des comtes de Bourgogne, qui joue un rôle important dans l'annexion de cette province à la France (*Un fiorentino bizzaro alla corte di Borgogna: Scaglia Tifi*, pp. 137—167).

Plus on connaît le vrai caractère de la vie économique au Moyen Âge et mieux on se rend compte de l'exactité de certaines données des chroniqueurs italiens, qu'on a souvent tenues pour fantaisistes. Après M. G. Luzzato, qui a étudié le cas de Marino Sanudo, M. Sapori entreprend de rechercher la vraisemblance des chiffres offerts par Giovanni Villani (*L'attendibilità di alcune testimonianze cronistische dell'economia medioevale*, pp. 127—135). Cet esprit précis qui fut l'ancien membre de la compagnie des Peruzzi mérite la confiance des historiens, ses données étant généralement confirmées par les autres sources dont nous disposons. L'article sur *Firenze e Castruccio : tentativi di guerra economica* (pp. 229—241), enfin, nous retrace les mesures d'ordre économique prises par Florence au temps de l'âpre guerre qu'elle dût soutenir contre Castruccio Castracani, mesures allant jusqu'au bloccus de Lucques, mais qui se montrèrent en grande partie irréalisables.

Avec les deux derniers chapitres de ce livre si riche en substance nous quittons le champ des recherches sur des sujets limités, pour aborder des problèmes d'ordre plus général. *La storia economica d'Italia nei secc. XII—XVI e la storia economica mondiale* (pp. 505—521), communication au Congrès de Varsovie, en 1933, est un plaidoyer pour une organisation internationale des recherches à entreprendre dans les différentes archives de l'Europe, recherches qui aideront certainement à faire connaître mieux l'évolution économique de chaque pays, mais aussi l'expansion prodigieuse du commerce italien, vrai ferment du renouveau de l'Europe, — et non seulement au point de vue matériel, — aux derniers siècles du Moyen Âge.

L'ouvrage se termine par la belle communication de Zurich, *Il commercio internazionale nel Medioevo* (pp. 523—561), mise à point de nos connaissances actuelles sur les différents aspects de ce grand courant d'échanges, qui donne son caractère capitaliste à l'économie du dernier Moyen Âge. Il est inutile d'ajouter que, de ces connaissances, bon nombre sont dues aux recherches de M. Sapori.

M. B.

GHEORGHE I. MOISESCU, *Catolicismul în Moldova până la sfârşitul veacului XIV*. (Bucureşti), 1942, Tipografia Cărţilor Bisericeşti, XXIV + 152 pp.

Cette thèse de doctorat en théologie du R. P. Moisescu, décrit les efforts, plusieurs fois renouvelés, tentés par l'Église catholique romaine en vue d'implanter le christianisme occidental en Moldavie. Ces efforts vont d'ailleurs se poursuivre même au delà de l'époque étudiée dans cet ouvrage.

La riche bibliographie des sources par laquelle s'achève le livre (pp. 127—144), ainsi que l'exposé sommaire de l'état actuel des études sur ce problème font voir combien ce sujet a été souvent débattu. Et pourtant, cet exposé même met en relief le côté faible de presque toutes ces études, les unes marquant un point de vue strictement confessionnel, les autres accusant de graves défauts d'information.

C'est pourquoi l'auteur a été amené à discuter dans des notes largement développées, les questions de détail sur lesquelles les études précédentes ne paraissent pas avoir dit le dernier mot.

Le sujet est plutôt vaste, puisqu'il embrasse la mission catholique en ce pays jusqu'à la fin du XIVe siècle. Quoique pareille entreprise suppose de fréquentes incursions dans le domaine de l'histoire politique — assez mal connue précisément à cette époque-ci — il faut dire que l'auteur a su éviter bien d'écueils, en avançant prudemment et en n'acceptant les solutions proposées par ses devanciers qu'après les avoir soumises à un sévère contrôle. Ce faisant, il réussit à élucider nombre de questions de détail, mal connues auparavant.

Le livre comprend deux grandes divisions; dans la première partie l'auteur expose les rapports religieux entre la Moldavie et la Hongrie; dans la deuxième, ceux du même pays avec la Pologne. L'invasion des Coumans en Moldavie est suivie de l'établissement des chevaliers teutons; elle facilita aussi la lente pénétration des Hongrois, des Saxons de Transylvanie, et des Szekler au Sud et à l'Est des Carpathes. En 1228, l'archevêque Robert de Strigonium fonde l'évêché des Coumans, en directe dépendance de Rome, ayant le siège dans la ville de Milcovia, détruite lors de l'invasion tatare.

Au XIVe siècle, les rois angevins luttent pour la fondation, de nouveau, de l'évêché disparu; pourtant, il n'est pas sûr que les évêques ici nommés aient effectivement conduit leurs ouailles.

Après la fondation de l'état moldave, dont la religion orthodoxe fut le rempart spirituel, l'évêché disparait de nouveau, cette fois faute de fidèles.

Les difficultés rencontrées par la propagande catholique étaient à la fois d'ordre religieux (on se rappelle les paroles de Cantemir: « aucune loi n'est si haïssable pour les Moldaves que celle de Rome ») et politique, puisque les missions catholiques s'infiltraient en Moldavie aidées par les puissances voisines, la Pologne et la Hongrie.

L'auteur commence l'étude de la II-ème partie par un cóurt exposé des relations politiques et ecclésiastiques entre la Moldavie et la Pologne. C'est à la suite des relations commerciales fréquentes què des Polonais catholiques-romains s'établissent en Moldavie.

Le roi de Hongrie monte sur le trône de la Pologne en 1370, et alors Latsco, le voïvode moldavie, cherche appui à Rome; il demande au pape que Siret, sa résidence, soit élevée au rang de « civitas » et que le franciscain André de Cracovie soit nommé évêque de ce nouvel évêché. Ce fait n'eut pas de conséquences, car André ne vint jamais en Moldavie; le peuple, ainsi que la famille deLatsco n'abandonnèrent pas l'orthodoxie et le voïvode lui-même finit ses jours en membre fidèle de l'Église de son pays.

On serait tenté de croire que les ordres rivaux des Franciscains et des Dominicains pérégrins aient réalisé quelque chose si l'on pense surtout à la protection si efficace que la mère de Pierre Musat offrait aux disciples de Saint Dominique; ce ne fut rien. Tout au contraire, sous le règne de Roman et d'Étienne Ier, de la même famille, le catholicisme est dans une décadence évidente, tandis que l'Église orthodoxe commence à s'organiser sous la jurisdiction de Constantinople.

Aucun prélat catholique-romain n'était parvenu à s'établir en Moldavie.

C'est ainsi que, malgr é l'appui incessant des puissants rois de Hongrie et de Pologne, les missions du catholicisme-romain n'ont pas réussi à supplanter l'orthodoxie orientale.

Le livre, dont plus de la moitié est remplie de notes où l'on discute les questions nombreuses que soulève l'état actuel des recherches sur cette époque, présente des qualités remarquables de précision scientifique, de clarté et de style; notons aussi l'effort d'impartialité, d'objectivité scientifique, qui fait honneur à un membre du clergé de l'Église orthodoxe. *N. Chițescu*

GINO MASI, *Statuti delle colonie fiorentine all'estero (secc. XV—XVI).* Università Commerciale Luigi Bocconi. Istituto di Storia Economica diretto da Armando Sapori, Serie I: Fonti, vol. IX, Milano, Giuffrè, 1941, XXXII—254 p.

Ce sont surtout les études récentes de M. A. Grunzweig qui ont attiré l'attention des chercheurs sur l'important fonds du consulat de la mer aux Archives de l'État à Florence. Ce fonds vient maintenant de procurer à M. Gino Masi la plupart des statuts des colonies florentines à l'étranger aux XVe et XVIe siècles, qu'il a réunis dans cette publication dont je voudrais signaler l'intérêt.

Il n'y a pas lieu d'insister sur l'importance des statuts pour la connaissance de la vie interne des colonies marchandes italiennes, qui, en essaimant si loin de leur patrie, contribuèrent d'une manière souvent décisive à l'essor économique de l'Europe aux derniers siècles du Moyen Âge. Il est tout aussi inutile de rappeler que l'observation qu'on a dernièrement faite sur les statuts des différentes corporations de l'époque s'applique aussi à ceux des colonies. On a remarqué, en effet, que l'image laissée par la lecture des statuts des corporations ne correspond qu'en partie aux vrais caractères de l'économie médiévale, que la poussée de la vie était beaucoup plus forte que les prescriptions du législateur et que c'est surtout cette marge qui se soumettait mal aux désirs de réglementation, qui donne son vrai aspect au mouvement économique de l'époque. De même, il est certain que tout ne se passait pas dans les colonies selon les normes fixées par les statuts. Rien que leur renouvellement continuel suffirait à nous convaincre du contraire. Cela ne veut pas dire, naturellement, qu'ils ne restent pas une source essentielle pour l'étude de l'organisation de la vie coloniale. Il ne dépendra que de l'esprit critique de l'historien de trouver entre les lignes du statut et à l'aide d'autres matériaux, les rapports mouvants de la loi et de la vie.

M. Gino Masi fait précéder sa publication de textes d'une brève mais précise introduction sur l'origine, les caractères et la structure des colonies italiennes; la structure des colonies florentines selon les statuts; les magistrats chargés du contrôle des colonies et de la juridiction d'appel. Une liste des sources d'archives concernant les colonies florentines à l'étranger complète l'introduction. Les textes publiés sont pour la plupart inédits. Lorsque M. Masi a eu à sa disposition plusieurs copies, il prend toujours soin de donner en notes les différentes variantes.

Aucun statut ne représente la phase d'organisation des colonies. Tous sont de beaucoup postérieurs aux débuts de la pénétration des marchands florentins dans la région. Les plus anciens qui nous soient parvenus, ceux de la colonie de Bruges, sont de 1426 (d'antérieurs on n'a retrouvé jusqu'à présent que ceux de Bologne, de 1279, mais qui n'entrent pas dans le cadre de ce volume; pour le XIVe siècle, rien encore), remaniés entre 1461 et 1498 et publiés en traduction française par

M. A. Grunzweig. (*Le fonds du consulat de la mer aux Archives d'État à Florence, Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, X, 1930, pp. 104—121). M. Masi nous offre maintenant l'original italien, d'après la même copie du fonds du consulat de la mer. Pour un autre centre commercial de première importance, Lyon, A. Rouche avait déjà donné il y a une trentaine d'années (en traduction française) une partie des statuts de 1501. (*La nation florentine à Lyon au commencement du XVI*[e] *siècle, Revue d'histoire de Lyon*, 1912, pp. 26—65). M. Masi les publie maintenant d'après la copie des Archives du Vatican, collationnée avec deux autres copies du fonds du consulat de la mer, en leur ajoutant un autre statut, antérieur, de 1487, trouvé dans le même fonds. Pour Londres, où l'existence d'un consul florentin est attestée depuis 1402, nous avons trois pièces. La première (Archives de l'État à Florence, *Strazziane*, déjà publiée dans l'*Archivio storico italiano*, n. S., t. II, I-ère p., p. 218 et suiv.), c'est le pacte de boycottage conclu en 1457 contre Londres par les représentants des quatre nations italiennes commerçantes en Angleterre: Florentins, Génois, Vénitiens et Lucquois. La seconde pièce, inédite jusqu'à présent (deux copies chez les *Consoli del mare*) est un statut de la colonie de Londres, de 1513; la troisième est de deux ans postérieure (1515, inédite, deux copies au même fonds).

Mais la série la plus riche de statuts est celle concernant la nation florentine en Romanie, formée de quatorze pièces. Elles sont toutes de l'époque ottomane et vont de 1488 jusqu'en plein règne de Soliman le Magnifique, en 1546 (1488, 1492, 1500, 1503, 1505, 1507 juin et août, 1511, 1528, 1531, 1534, 1544, 1546; une pièce de 1505 regarde spécialement l'émir de Valonne). Sauf la première, publiée déjà par Müller dans ses *Documenti sulle relazioni delle città toscane con l'oriente cristiano*, Florence 1879, probablement d'après une autre copie que celle utilisée par M. Masi, tout le reste est inédit; leur provenance est la même: le fonds du consulat de la mer.

Les index des noms de personnes et de lieux et des matières seront d'un grand secours à ceux qui voudront utiliser le riche matériel mis à la disposition des historiens par M. Masi, dans des conditions qui méritent des éloges sans réserves.

M. B.

Dr. VOJTECH BRUCKO, *Mikuláš Oláh a jeho doba*, Bratislava, 1940. 228 p. avec 4 planches.

Si l'on excepte les monographies de MM. I. Lupas (*Doi umanişti români în sec. al XVI-lea, Anal. Acad. Române, secţ. istor.*, VIII, 1928) et St. Bezdechi (*Nicolaus Olahus, primul umanist de origină română*, Aninoasa-Gorj, 1940), la vie et l'œuvre du primat de Hongrie Nicolaus Olahus, le brillant humaniste d'origine roumaine, a surtout été l'objet de travaux hongrois. À ces travaux s'ajoute maintenant l'important ouvrage de l'érudit slovaque M. Vojtech Brucko, qui embrasse toute l'activité de notre prélat dans le cadre de cette époque si mouvementée du XVI[e] siècle.

La première moitié de la vie de Nicolaus Olahus est passée en revue plutôt rapidement. L'auteur, tout en rappelant que le père de son héros «membre de la haute noblesse roumaine, avait dû s'enfuir de Valachie» (p. 12), ne s'attarde pas sur la

question de ses origines et de sa nationalité. De même on s'attendrait à plus de détails (p. 11—18) sur les circonstances qui ont facilité à Olahus sa rapide ascension jusqu'au poste de secrétaire de la reine Marie, épouse du roi Louis II. Suivent des chapitres (pp. 19—146) sur *Olahus en Belgique, Olahus et Erasme de Rotterdam, l'activité scientifique et littéraire d'Olahus, ses écrits sur la Hongrie, Olahus et la Réforme, Olahus et le danger turc, son retour en Hongrie* jusqu'à sa nomination comme archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie. A partir de ce moment (1553) son activité s'étend sur la vie religieuse des Slovaques qui faisaient partie de son diocèse. Dans l'exercice de sa nouvelle mission, Olahus montra la dignité d'un prélat, la perspicacité d'un esprit subtil, la probité d'un savant, et surtout d'ardentes convictions catholiques, qualités qui font de ce premier humaniste roumain une des figures les plus remarquables de son temps.

C'est sur ce dernier point que M. Brucko insiste tout particulièrement; à l'aide de la correspondance de Nicolaus Olahus et d'autres documents contemporains, il nous présente les efforts de ce prélat en vue de l'organisation de l'Église catholique en Hongrie. C'était justement l'époque où la Réforme commencait à se repandre dans ce pays par l'intermédiaire des Allemands colonisés dans les pays slovaques et aussi par de jeunes étudiants qui faisaient leurs études en Allemagne, Devant ce prosélytisme, les prêtres catholiques ne réagissaient pas suffisamment, laissant avec indifférence s'évaporer le prestige de l'Église romaine. Dans un temps très court, Olahus réussit à inspirer à tout le clergé l'enthousiasme nécessaire. Par plusieurs synodes diocésains, auxquels furent conviés tous les ministres de l'Eglise, par sa participation au Concile de Trente où il présenta une synthèse du dogme catholique résumé en 38 chapitres (véritable pendant à la *Confession ortodoxe* de Pierre Movilă), par ses letres pastorales adressées à ses subordonnés, par ses visites canoniques dans les communautés religieuses, par le contrôle auquel il soumit les détenteurs de bénéfices ecclésiastiques, il joua un grand rôle d'animateur et d'organisateur.

Olahus a ramené à la foi catholique les reformés et les hérétiques; il a lutté avec la même énergie contre les anabaptistes et les protestants (qu'il obligea à émigrer) que contre le laisser-aller, l'indifférence et les abus dans sa propre Église. Sa sévérité réussit à épurer l'Église catholique des éléments douteux ou indisciplinés.

En même temps Olahus s'est occupé de la réorganisation de l'enseignement. C'est à lui que la ville de Trnava doit d'être devenue au milieu du XVIe siècle un centre d'études théologiques. Les réformes scolaires d'Olahus tendent à donner à l'enseignement un caractère humaniste et toujours apologétique. Toute une série de mesures d'Olahus réglementèrent le fonctionnement des écoles de Trnava, décidèrent la fondation de séminaires auprès de chaque siège épiscopal, et établirent les normes et les objets d'études pour la formation des futurs prêtres qu'il voulait « religiose educare et ecclesiasticis disciplinis instituere » (p. 177).

Ainsi le nom de Nicolaus Olahus s'est inscrit définitivement dans l'histoire de la culture du peuple slovaque. Ce prélat reste pour les Slovaques (et pas seulement pour eux) « un grand savant humaniste, d'origine roumaine... destiné par la Providence à une activité multiple dans un des moments les plus difficiles de l'Église catholique » (p. 180).

Un résumé en allemand, une riche bibliographie des travaux concernant le XVIe siècle, et un index des noms propres terminent le livre, soigné et méritoire, de M. Brucko.

Tr. Ionescu-Nişcov

FRITZ VALJAVEC, *Der deutsche Kultureinfluss im nahen Südosten*, I, München, 1940, XV, 456 pp. (Veröffentlichungen des Südostinstituts München, Nr. 21).

L'auteur de ce volume épais, plein de faits, mais aussi de considérations générales très judicieuses, est bien connu en Europe Sud-Orientale. Le professeur Valjavec est le directeur de la revue *Süd-Ost Forschungen* de München, à laquelle collaborent des spécialistes de Roumanie, de Croatie, de Bohême et d'autres pays. Sa connaissance du roumain, des langues slaves et du hongrois lui permet d'utiliser la littérature historique de tous les pays du Sud-Est, ainsi que l'inédit, car M. Valjavec a fait des recherches fructueuses dans les archives de Bucarest, de Budapest, etc. et les anciens manuscrits en alphabet cyrillique n'ont aucun secret pour lui.

Der nahe Süd-Osten, qui enferme le sujet de l'auteur dans des limites assez arbitraires, comprend la Bohême, la Slovaquie, la Hongrie, les Serbo-Croates et les Roumains, mais non pas la Péninsule des Balkans, qui serait un centre de civilisation différente. Il est certain qu'au point de vue religieux les Croates catholiques, ainsi que les Roumains uniates de Transylvanie appartiennent à l'aire de civilisation de l'Europe centrale, mais on ne peut nier l'existence d'une forte culture populaire unitaire serbe et roumaine, qui réunit les orthodoxes et les catholiques de ces deux nations. L'auteur ne cache pas cette difficulté et la met en pleine lumière; il se propose tout simplement d'élargir son sujet sur ce point (p. VII).

La section consacrée au Moyen Âge commence par l'établissement des Magyars en Pannonie, elle étudie le rôle des missionnaires allemands dans les origines du christianisme hongrois, les plus anciennes infiltrations allemandes dans la vallée du moyen Danube, la formation des villes par les colons et les commerçants venus surtout des pays rhénans. En ce qui concerne la population de la Hongrie au Moyen Âge, M. Valjavec admet la thèse de feu Nicolas Drăganu: « Certains restes romanisés s'étaient maintenus même dans la Transdanubia au IXe siècle » (p. 9). Le centre de gravité de la population magyare était à cette époque dans cette Transdanubia, ce qui explique la prépondérance des influences occidentale (ibidem). Les dignitaires de la cour hongroise jusqu'au XIe siècle appartiennent aussi, par leurs titres, à l'influence byzantine, car Ladislas le Saint avait à sa cour un *protospatarius*, mais c'était un allemand (p. 15). Les colons allemands de Transylvanie et de la région des Carpathes posent à partir du XIIIe siècle les bases d'une civilisation bourgeoise en Hongrie et on peut faire d'ailleurs la même affirmation pour la Slovaquie aussi (p. 42). Mais pour l'influence de l'humanisme dans le Sud-Est de l'Europe, c'est la Bohême qui détient la primauté avec son Université et l'œuvre de Charles IV (chapitre 4: *Das Eindringen des Humanismus*; voir aussi le chapitre *Ungarische Renaissance*, p. 81 et suiv.,

avec beaucoup de détails sur la Transylvanie et sur la cour du roi roumain d'origine, Mathias Corvin).

L'influence allemande au Moyen Âge chez les Serbes et chez les Roumains (p. 120 et suiv.) est étudiée avec soin, dans le cadre général des influences occidentales. Pour les Roumains, l'auteur signale les modèles saxons de certains bi joux du XIV[e] siècle dans les tombeaux princiers de Curtea-de-Argeş. En 1542, Pierre Rareş de Moldavie avait un médecin allemand, « Gregorio apothecario per medicamentibus vaivodae Moldaviensi ». C'était un saxon de Braşov. Il est certain que des Saxons ont travaillé comme architectes des égl ises élevées par les princes valaques et moldaves et l'auteur a raison de signaler l'influence allemande sur le style des terres-cuites historiées qui forment un art à part depuis le XV[e] siècle, surtout en Moldavie. Les mêmes lignes d'influences, art et commerce, se retrouvent aussi en Serbie, jusqu'à la chute de ce pays sous la domination ottomane.

La seconde partie du livre est consacrée à la période de la Réforme et de la Contre-Réforme (p. 141 et suiv.). La pénétration de la Réforme dans le Sud-Est de l'Europe fut une œuvre allemande, y compris le calvinisme hongrois, et les colons allemands établis au Moyen Âge dans cette partie du continent en furent les propagateurs. Le résultat le plus important de cette influence pour tous les peuples du Sud-Est a été l'aurore d'une littérature en langues nationales, qui fit suite aux premières traductions des livres d'église. Le chapitre consacré à la Transylvanie à cette époque est spécialement riche (p. 177—185). Celui qui traite des Principautés Roumaines (p. 220 et suiv.) commence par des considérations sociales sur la classe paysanne, puissante et saine chez les Roumains: « L'organisation sociale des Roumains leur a permis, ainsi qu'aux Serbes, de résister avec plus de succès à l'époque turque que les Ma yars » (p. 222). Voir aussi une note sur l'humaniste Démétrius Megalophron à la cour des princes roumains du XVI[e] siècle, Radu Paisi et Petraşco le Bon. À propos des influences romanes, on peut noter des noms de médecins, de secrétaires princiers (Del Chiaro), de missionnaires catholiques, l'influence de l'Université de Padoue, etc. Mais les influences allemandes comportent, à côté du commerce saxon (voir, p. 232 sur les *Moldavi*, commerçants enregistrés à Cluj en 1665), le commerce allemand à travers la Pologne, des influences littéraires luthériennes (premiers cathéchismes en roumain), l'introduction des armes à feu (pp. 240—241); l'expression roumaine: moara de hârtie, moulin à papier, au XVII[e] siècle, est d'origine allemande. L'auteur étudie ensuite les influences hongroises et polonaises en Roumanie et conclut comme il suit: « L'influence allemande dans les Principautés Roumaines peut souvent être en apparence insignifiante, mais elle était présente à toutes les époques et en outre, elle a eu des conséquences beaucoup plus profondes pour les Roumains que n'importe quelle autre influence occidentale » (p. 257).

La troisième partie, qui traite de l'époque de l'absolutisme et des Lumières (du XVII[e] siècle au début du XIX[e], p. 265 et suiv.), a le même caractère que les autres: grande richesse de faits, vues d'ensemble intéressantes, surtout sur les conséquences des réformes de l'empereur Joseph II, les écoles, le mouvement historique et scientifique, les journaux. En 1839, l'imprimeur saxon Gött de

Brașov faisait paraître trois journaux : le *Siebenbürger Wochenblat* à 750 exemplaires, la *Gazeta Transilvania* en roumain, 500 exemplaires, et l'*Erdély Hirlap* en hongrois, qu'il ne pouvait faire paraître qu'en 200 exemplaires (p. 358). L'auteur traite ensuite du théâtre, des librairies, de la philosophie (sur les origines de la philosophie en Roumanie, p. 413), de l'historiographie (en 1828, l'Histoire Universelle de Bredow fut traduite de l'allemand en grec à Bucarest, p. 417).

Le premier volume, seul paru jusqu'à présent, s'arrête à 1830 environ, le second volume étant destiné à traiter de l'époque qui va jusqu'en 1867.

On ne saurait analyser dans ce court compte-rendu les innombrables détails que comprend ce grand livre si intéresant et si instructif. C'est une œuvre de travail assidu èt compétant, que consulteront toujours avec profit tous ceux qui s'intéressent au passé du Sud-Est de l'Europe.

P. P. Panaitescu

Pr. Dr. TEODOR BODOGAE, Profesor la Academia teologică « Andreiană », *Ajutoarele românești la mânăstirile din Sfântul Munte Athos.* (Sibiu), 1941, pp. 308 + LII.

Le R. P. Bodogae se propose de montrer la générosité de ce « Byzance après Byzance », comme l'a appelé le professeur Iorga, dont la largesse a dépassé celle de Byzance, de la Russie et même de tous les peuples orthodoxes orientaux ensemble; (« Aucun autre peuple orthodoxe n'a fait autant de bien que les Roumains, pour l'Athos », avouait un des plus grands connaisseurs de l'Athos du siècle dernier ,le russe Porphyre Ouspenskij, dans son monumental ouvrage *L'Orient chrétien*). C'est par ces donations que s'est manifesté ce que le professeur Iorga appelait, de même, d'une façon si heureuse, « l'impérialisme roumain », depuis la formation des deux Principautés jusqu'au siècle dernier, dans tous les centres de l'Orthodoxie, soumis aux Turcs.

L'auteur a eu devant lui un matériel immense dû aux recherches faites surtout à la suite de l'ouvrage célèbre d'Ouspenskij, cité ici (suivi par les études des archimandrites russes Antonin et Léonide et surtout par celles de Sébastianof; ajoutons que son œuvre a été systématisée par Langlois et continuée par Millet-Pargoire-Petit, pour ne rappeler que les plus grands savants athonites).

Les historiens roumains ne manquent pas de la liste, surtout à cause du grand procès de la sécularisation; aussi faut-il rappeler à ce propos, les noms des César Bolliac, de J. Brezoianu, N. Istrati, G. Manu, Al. Odobesco (Otmenedec), Gr. Bengesco, et surtout ceux de Bălcesco, Cipariu (qui avait connu le catalogue d'Ouspenskij), Mândris, Burada, Erbiceanu, St. Nicolaesco. (Les meilleures de ces études sont, dit l'auteur, celles de G. Bals et de N. Iorga).

Le point de départ de cette étude reste sans doute le προσκυνητάριον (guide) de la Sainte Montagne, publié en 1701 par Jean Comnène, le docteur de Constantin Brâncoveanu, à Snagov.

Le R. P. Bodogae a fait lui même des recherches personnelles à l'Athos. Par rapport aux études antérieures, il a introduit une innovation, en remplaçant la synthèse chronologique par celle spatiale; aussi fait-il une description de chacun

des vingt monastères qui ont été l'objet de la générosité roumaine au Mont Athos et ensuite montre la façon extrêmement variée dont s'est exercée cette générosité chrétienne de nos aïeux, par das moyens aussi bien spirituels que matériaux.

Cette partie spéciale est précédée par une autre, générale, dans laquelle l'auteur donne une description géographique et historique de la Sainte Montagne et expose l'évolution de la spiritualité athonite.

Le livre commence par une introduction dans laquelle on rappelle, entre autres, que les conclusions du livre ne sont pas définitives puisque, jusqu'à présent n'a été publiée qu'une partie des documents et des inscriptions de la Sainte Montagne et même de Roumanie.

Le tout est précédé d'une bibliographie très étendue (pp. XII—XLIX) et complété par trois annexes, dix-sept illustrations et un index.

L'auteur déclare n'avoir pas voulu donner un livre aux seules fins scientifiques ; il s'est proposé de relever l'idée d'une continuelle assistance et solidarité des Roumains avec l'Orient orthodoxe; il nous semble avoir pleinement réussi. Son livre représente une mise au point de la question dans l'état actuel des recherches historiques, écrite avec beaucoup de discernement et avec une remarquable richesse d'information.

N. Chițescu

P. J. ZEPOS, Συνταγμάτιον νομικὸν 'Αλεξάνδρου 'Ιωάννου 'Υψηλάντη Βοεβόδα ἡγεμόνος πάσης Οὐγγροβλαχίας 1780 (Πραγματεῖαι τῆς 'Ακαδημίας 'Αθηνῶν t. IV, No. 2), Athènes 1936, in-4 de X—267 p.

Le *Syntagmation nomikon* d'Alexandre Ypsilanti a été six fois publié en Roumanie, mais l'édition de M. Zépos nous donne, pour la première fois, une étude approfondie de ce code dans ses rapports avec le droit coutumier roumain et le droit byzantin, de même qu'avec l'ancien droit hellénique qui, au cours des siècles, a survéou à l'état latent dans les pays d'Orient.

La longue liste bibliographique, qui ouvre le volume peut donner une idée de la richesse d'information de l'auteur qui a fait des recherches personnelles en Roumanie, où il a pu tirer profit des documents qui concernent l'ancien droit du pays. Le recueil publié en 1930 par N. Iorga, « Anciens documents de droit roumain » — a été particulièrement mis à contribution par l'auteur dont l'ouvrage s'alimente aussi à bien d'autres sources.

Le travail se divise en deux parties. La première débute par une esquisse exacte et claire de l'évolution historique du droit roumain, dans laquelle l'auteur trouve des mots justes pour caractériser les codifications parues dans les pays roumains à partir de l'époque de Mathieu Basarab (première moitié, du XVIIe siècle). M. Zépos aborde ensuite l'objet de son étude: le Συνταγμάτιον νομικόν d'Ypsilanti (1780) qui, à son avis, doit être considéré comme « la plus récente codification des principales institutions législatives de l'Orient et surtout de celles de la Grèce antique, sous la forme où ces dernières survécurent et furent appliquées à l'époque post-byzantine ». Il fait ses remarques sur les éditions diverses de ce code et réfute l'opinion de ceux qui croient qu'il a été d'abord composé

en roumain. La simple lecture des deux textes mis en parallèle ne laisse, en vérité, là-dessus aucun doute.

Dans les chapitres qui suivent M. Zépos examine avec soin les dispositions du code ayant trait à la condition des serfs, au droit réel, aux obligations, au droit de famille, aux successions et à la procédure. Dans tous ces domaines du droit roumain, l'auteur montre, à l'aide d'une solide documentation, l'influence exercée par le droit byzantin et parfois aussi par l'ancien droit hellénique. Très bien informé de la question du servage roumain il prouve que la condition des « rumâni », en Valachie et des « vecini » en Moldavie n'était pas différente de celle des ἐναπόγροφοι ou δουλοπάροικοι du droit byzantin, Les dispositions, relatives à l'emphytéose, à la vente, au droit de *protimésis*, aux prêts et intérêts, celles qui touchent au droit de famille reproduisent souvent les formules correspondantes du droit byzantin.

Le dernier chapitre de cette partie nous fait voir aussi que les prescriptions concernant l'organisation de la justice et la procédure ont été élaborées d'après des modèles byzantins.

La seconde partie du travail renferme le texte du code, en grec et en roumain. En appendice, l'auteur ajoute deux chrysobulles de 1775 du même Ypsilanti, réglant la distribution de la justice en Valachie. À la fin, la table des sources et l'index, qui sont d'une réelle utilité.

Les chercheurs des institutions byzantines sauront gré à M. Zépos pour ce travail d'autant plus méritoire qu'il nous révèle, comme M. Dölger l'a justement remarqué (BZ, 37, 1937, 274), l'état social et économique de l'empire byzantin à l'époque des Paléologues, pour laquelle nous sommes en général si mal informés.

N. Bănescu

LEON CASSO, *Rusia şi basinul dunărean*, traduit du russe par Şt. Berechet, Jassy 1940, XII, 349 p. (Publications de l'Institut de droit international de l'Université de Jassy).

Selon le portrait qu'en a tracé son ami, le baron de Taube, « Léon Aristidovitch Casso, fils unique d'un richissime propriétaire de Bessarabie, d'origine gréco-roumaine, était au moment de sa haute nomination (comme ministre de l'Instruction publique en 1910) professeur ordinaire de droit civil à l'Université de Moscou et directeur du Lycée Nicolas dans la même ville. Elève du Lycée Condorcet à Paris, il avait fait ses études universitaires à Berlin et, s'étant specialisé dans le domaine du droit romain, occupa en Russie l'une après l'autre, la chaire de droit local des provinces baltiques à Dorpat, et celle de droit civil russe à Kharkov d'abord et ensuite dans la plus ancienne Université de Russie. D'une intelligence vive et profonde, grand savant, brillant orateur et causeur plein d'esprit, bon enfant dans le fond, mais caustique et même mordant, très strict dans l'accomplissement de ses devoirs et très exigeant aussi envers les autres, étudiants et collègues, il inspirait à son entourage, selon les caractères, estime, respect, crainte, voire même haine »[1]).

[1]) Michel de Taube, *La politique russe d'avant-guerre et la fin de l'Empire des tsars*, Paris, 1928, p. 256.

À côté de nombreux travaux, surtout juridiques, Casso a publié, à l'occasion du centenaire du traité de Bucarest, un ouvrage d'histoire sous le titre « La Russie sur le Danube et la formation de la province de Bessarabie », Moscou 1913, 230 p. Dédié « à la mémoire de l'inoubliable maître Albert Sorel », ce livre constitue un travail tout à fait remarquable, qui se distingue par des qualités d'objectivité et de style et qui est basé sur une documentation très large. L'auteur utilise abondamment non seulement les livres et documents russes mais, aussi des ouvrages roumains et même grecs. Parmi les ouvrages roumains le seul important qui lui ait echappé, est l'article de N. Iorga, *Luarea Basarabiei și Moruzeștii*, *Analele Acad. Române*, *ist.*, XXXIII, 1910, pp. 160—185.

Le titre de l'ouvrage en indique aussi ses limites: L'auteur donne une histoire diplomatique de la guerre russo-turque (1806—1812) et du traité de Bucarest en l'étudiant tout particulièrement du point de vue de l'acquisition de la Bessarabie. Les autres aspects de cette guerre sont à peine effleurés: c'est ainsi que la question serbe n'est mentionnée qu'incidemment; pourtant c'est grâce à la guerre russo-turque que les Serbes, insurgés deux ans auparavant, devinrent les alliés de la Russie et constituèrent un État indépendant bien qu'éphémère, qui servit de base à leur resurrection. Chez les Grecs, l'apparition de la flotte de l'amiral Seniavin dans la mer Égée en 1807 eut un profond retentissement; plusieurs parmi les futurs héros de l'indépendance entrèrent au service de la Russie, qui s'était installée dès 1799 dans les îles Ioniennes.

Le premier chapitre qui est aussi le plus long de l'ouvrage (pp. 1—133) est intitulé « L'occupation des principautés danubiennes ». L'auteur montre que la déposition des princes Ypsilanti et Mourouzi ne fut que le prétexte de la guerre; la raison plus profonde doit être cherchée dans le désir d'Alexandre Ier, dont le prestige avait été atteint dans sa lutte contre Napoléon, de donner des satisfactions à l'opinion publique en reprenant la vieille politique de Catherine II vis-à-vis de la Turquie. Sous l'influence paraît-il du prince Czartoryski, Alexandre conçut un plan assez vaste, teinté aussi d'idéalisme romantique, et qui comportait la création d'un groupe d'États chrétiens en Orient en dehors de tout appui moral ou matériel émanant de l'empereur des Français. Le premier pas vers la réalisation de ces projets devait être l'occupation des principautés danubiennes et leur annexion à la Russie; on espérait aussi, à la faveur de cette occupation, provoquer des soulèvements parmi les Chrétiens des Balkans et même obliger la Turquie à rompre avec la France, ce qui eût permis dans la suite une alliance anglo-russo-turque dirigée contre Napoléon.

Le coup de théâtre de Tilsit changea ces projets; l'alliance inattendue entre la France et la Russie ouvrait de nouvelles voies à la diplomatie des puissances en Orient. Par l'entremise de la France, un premier armistice fut signé entre Russes et Turcs à Slobozia (12 août 1807) stipulant l'évacuation des principautés; mais cet armistice ne fut pas ratifié par Alexandre. Les Russes restèrent dans les principautés, et la diplomatie russe s'efforça d'obtenir le consentement de Napoléon à leur annexion. Des négociations s'ouvrirent tant à Paris qu'à Petersbourg; c'est au cours de ces pourparlers qu'apparaît pour la premiere fois chez le chancelier Roumiantsov (dans une lettre au comte Tolstoi, ambassadeur à Paris, du 26 Novembre

1807) l'idée de l'annexion tout au moins de « cette étroite lisière de pays qui, ne formant pas province, porte le nom de Bessarabie ».

Mais à Constantinople le prestige de Napoléon diminuait; du reste celui-ci semble avoir suivi une politique trop subtile pour inspirer aux Turcs une confiance illimitée. À Erfurt on decida que « S. M. l'Empereur de Russie s'engage à entamer une négociation afin d'obtenir à l'amiable si cela se peut, la cession de ces deux provinces. La France renonce à sa médiation. Les plénipotentiaires ou agents des deux Puissances s'entendront sur le langage à tenir afin de ne pas compromettre l'amitié existant entre la France et la Porte, pour empêcher la Porte de se jeter dans les bras de l'Angleterre ».

C'est sous ces auspices que des négociations directes entre Russes et Turcs s'ouvrirent à Jassy (février 1089); elles ne purent aboutir et la guerre recommença. Mais les succès décisifs que l'on escomptait ne furent pas atteints et les hostilités traînèrent jusqu'à l'arrivée de Koutouzov qui réussit à conclure la paix de Bucarest.

Celle-ci fut précédée par de laborieuses négociations au cours de l'année 1811, qui eurent lieu à Giurgiu et auxquelles Casso consacre le second chapitre de son ouvrage: Le congrès de Giurgiu (pp. 134—175). Du côté turc les deux principaux représentants furent, Galib, ancien Reïs-effendi, et le drogman Dimitraki Mourouzi. Il n'était plus question pour les Russes d'annexer les deux principautés; il voulaient garder la Moldavie, ou tout au moins une partie de cette province; mais on ne put s'entendre sur le partage; le « congrès » de Giurgiu menaçait d'echouer. C'est alors que Koutouzov prit l'initiative de renouer les pourparlers en les transférant à Bucarest.

À cette dernière phase des négociations, Casso consacre le dernier chapitre intitulé « Le dernier hiver en Valachie » (pp. 176—216). Entre temps la Russie s'était décidée de renoncer à la ligne du Sereth et de se contenter de celle du Pruth et du Danube. La modération des prétentions russes s'explique par l'imminence de la rupture avec Napoléon; et la diplomatie anglaise représentée à Constantinople par Stratford Canning (le même qui s'illustra plus tard sur ces lieux par sa politique anti-russe qui aboutit à la guerre de Crimée) s'efforçait d'amener les Turcs à des concessions. La paix fut finalement signée le 5 Mai 1812. « Il est évident, dit Casso, que le plan initial de la Russie était plus vaste; en 1806 les Russes avaient formé le projet de conquérir sans lutte la Moldavie et la Valachie et de les transformer en quatre « gouvernements », mais à la longue ils durent se contenter d'une acquisition plus modeste dont on ne put former qu'un seul « gouvernement », celui de Bessarabie. Quel fut le prix de cette acquisition? D'après les calculs des contemporains elle se solda par une dépense d'environ 200 millions de roubles et une perte de 150.000 hommes, dont un tiers tomba sur le champ de bataille, les autres succombant aux epidémies et au climat de la Valachie et de la Bulgarie, auquel le soldat russe n'était pas habitué. Tout compte fait, cette acquisition était profitable à la Russie, qui se trouvait ainsi rapprochée des Balkans et solidement établie au Danube. Elle lui fournissait en outre une base d'opération pour de futures conquêtes au détriment de l'Empire ottoman, selon les traditions de la politique de Catherine la Grande. D'autre part l'importance esentielle de cette acquisition résidait dans

le fait que pour la premier fois la Russie étendait sa domination sur des sujets chrětiens de la Turquie d'Europe. La Crimée et les steppes d'Ogeakov conquises précédemment, étaient soit des régions complètement désertes, sort des térritoires peuplés par des musulmans ; il n'en était pas de même de cette partie de la Moldavie, qui devait nous fournir l'occasion de montrer aux populations chrétiennes subjuguées par les Turcs, le bien-être qu'elles étaient en droit d'espérer sous l'égide de l'aigle bicéphale ! » (pp. 211—212).

Le chapitre suivant, « Rêves et réalité » (pp. 217—243), est consacré au séjour à Bucarest du successeur de Koutouzov, l'amiral Tchitchagov (mai-août 1812) ; celui-ci y était arrivé avec des plans très vastes : le traité de Bucarest n'étant pas encore ratifié, il s'agissait de forcer les Turcs à s'allier aux Russes contre Napoléon, de provoquer des soulèvements parmi les populations de l'Autriche, d'armer les Yougoslaves et d'attaquer l'Empire français dans ses « provinces illyriennes » et en Dalmatie. Casso condamne sévèrement cette politique aventureuse qui, jointe aux efforts de la diplomatie française à Constantinople pour dissuader le Sultan à ratifier le traité, risquait de faire perdre à la Rusie sa récente conquête. Heureusement pour les Russes, l'échange des ratifications eut lieu à Bucarest le 2 juillet 1812 ; et le 2 août Tchitchagov avec son armée quittait Bucarest pour jouer un rôle de premier plan dans la guerre contre Napoléon.

Dans le cinquième chapitre, « Après la paix de Bucarest » (pp. 244—280), l'auteur étudie les événements survenus après la signature du traité. Pour la diplomatie russe, l'exécution du traité donna naissance à de graves problèmes qui dominèrent les rapports entre la Russie et la Porte jusqu'à l'éclosion, en 1821, de la guerre d'independance grecque. Quelques pages (pp. 250—254) sont consacrées à la tragédie de la famille Mourouzi ; indépendamment de Iorga, qui dans l'article mentionné plus haut, a fait justice de la prétendue « trahison » de Dimitraki, décapité à Schoumla, Casso met bien en lumière la personnalité et le rôle de ce phanariote éminent qui défendit les intérêts de la Porte avec énergie et habileté.

Dans le chapitre final, « Une province nouvelle » (pp. 281—339), l'auteur étudie l'organisation de la Bessarabie après l'annexion. C'est peut-être le chapitre le plus important de tout l'ouvrage. Pendant les premières années après l'annexion, la Bessarabie a joui d'un régime special d'autonomie ; ce régime dura jusqu'en 1828 date à laquelle l'autonomie fut abolie et la Bessarabie incorporée dans le « gouvernement » de la « Nouvelle Russie ». Mais, jusqu'à cette date de 1828, ce régime d'automie passa par différentes phases et subit plusieurs modifications, que Casso, juriste et bessarabien, étudie d'une manière très détaillée. Il met aussi en valeur le rôle du Comte Capodistrias qui fut chargé d'élaborer le premier projet de l'organisation provisoire de la province et qui ne cessa de s'intéresser à la Bessarabie, lorsque, par la suite, il devint un des collaborateurs préférés d'Alexandre Ier. Ce projet d'organisation provisoire fut soumis à l'Empereur le 2 août 1812 par Tchitchagov (Capodistrias était alors directeur de la chancellerie diplomatique de l'amiral). « Le choix fait en la personne de Capodistrias a son explication dans ses connaissances orientales et ses affinités avec les populations chrétiennes de la Péninsule balkanique. Dans l'organisation de la Bessarabie, on étudiait le moyen de réaliser la consolidation et la prospérité des populations, ce qui n'aurait pas manqué

d'exercer une grande force d'attraction sur les sujets chrétiens de la Porte. « Il faut, écrivait Tchitchagov, que les habitants de la Bessarabie ressentent les avantages d'une administration paternelle et généreuse et qu'on use d'habileté pour attirer sur la province les regards des nations voisines. La dernière guerre avait suscité d'immenses espoirs chez les Moldaves, les Valaques, les Grecs, les Bulgares, les Serbes et parmi tous les peuples devoués à la Russie. Il nous faut conserver l'affection de ces peuples et les soustraire à l'influen e de nos ennemis ». On avait surtout en vue la Moldavie, la Valachie et la Serbie, dont le sort ne pouvait s'améliorer dans un avenir prochain que sous les auspices de la Russie ainsi que cela se trouve confirmé dans le Mémoire présenté postérieurement à l'Empereur par Capodistrias»[1]).

La réalité ne justifia pas ces espoirs; bien au contraire, on assista au début à une forte émigration des paysans bessarabiens. « Un témoin oculaire russe, l'archiprêtre Kunickij, a laissé un récit de ce déplacement en masse des paysans d'une province nouvellement organisée, et, à un siècle de distance, une impression pénible persiste quant au sentiment de désespoir qui a dû s'emparer de milliers de gens pacifiques. L'administration bessarabienne se montrait impuissante d'obvier à cette calamité, de même qu'elle était incapable de détruire les bandes de pillards qui infestaient le pays. On s'est demandé ce qui a pu provoquer un tel état de choses si complètement inattendu pour les autorités russes et si peu en rapport avec les espoirs exprimés par nos dignitaires d'attirer tout au contraire des émigrants étrangers en Bessarabie pour l'accroissement de la population. Et voilà quelques mois à peine après l'annexion, la Bessarabie menacée de dépeuplement ! On a tenté de mettre ce mouvement d'émigration sur le compte de la peste et des bruits qui circulaient au sujet de l'introduction du servage dans les domaines des boyards. Cependant il y eut de tout temps des épidémies en Bessarabie des émigrants risquaient tout aussi bien de rencontrer cette maladie en deça du Pruth. Quant à l'autre cause, elle n'a sans doute pas été étrangère aux événements; on savait que le pouvoir central s'était enquis à Chișinău sur la possibilité de coloniser la Bessarabie au moyen de paysans serfs; on supposait naturellement que si des Russes acquerraient en Bessarabie des domaines ils y enverraient des paysans russes; cependant l'achat de terres dans ce pays nouvellement annexé dans un but de colonisation avec des serfs était inadmissible et en contradiction avec le regime moldave, où les paysans jouissaient de leur liberté personnelle; c'est de ce motif d'ailleurs que s'inspirera l'oukaze du 21 octobre 1817 qui interdisait aux propriétaires de Russie de rechercher leurs serfs réfugiés en Bessarabie » (pp. 299—300).

Le livre de Casso se termine par les lignes suivantes, qu'il vaut la peine de reproduire en entier:

---

[1]) Casso, pp. 290—292. Le Mémoire en question, que Casso cite à plusieures reprises, a été récemment traduit par nous avec une introduction et des notes sous le titre *Autobiographie de Jean Capodistrias* (en grec, Athènes 1940, 128 p.). Pour ce qui est des rapports de Capodistrias avec les Serbes, nous les avons étudiés dans notre ouvrage *Grecs et Serbes pendant leurs luttes libératrices (1804—1830)*. Athènes 1936 (en grec), pp. 42—59 (ces pages ont été résumés en français dans la revue *Les Balkans*, IV, 1933, pp. 938—949).

« Quoiqu'il en fût, la Bessarabie au cours du XIXe siècle n'a pas joué le rôle auquel elle semblait destinée après la paix de Bucarest et dont rêvait Capodistrias. Quelques lustres après son annexion il paraissait déjà évident qu'elle ne serait pas le premier échelon pour des conquêtes futures dans les Balkans, ni une étape de transition dans la marche en avant sur la route de Constantinople. De plus, notre époque a été témoin de certains changements dans la direction de notre politique en Orient; l'idée qui se faisait jour dans cette politique, c'était moins le souci des sujets chrétiens de la Porte dans leur ensemble, que la defense des intérêts slaves dans la péninsule balkanique. Partant de ce dernier point de vue, on s'apercevait que la population roumaine des deux moitiés de la Moldavie, y compris celle de la Valachie, semblait située dans cette partie du monde pour séparer les Slaves du nord des Slaves du sud, et de manière à empêcher leur union fraternelle dans l'avenir. Cette idée a été exprimée entre autres par un des nos diplomates (Fonton, un Levantin au service russe): « Les Roumains, écrivait-il, ont des traits bien distincts, une nature particulière, et pour ma part je ne puis réprimer un mouvement d'humeur chaque fois que je considère une carte et que je vois cette nation de huit millions d'hommes étrangers à la race slave, installée sur les magnifiques versants des Carpathes, de façon à former un angle entre les nationalités slaves et à empêcher leur union ». Quelques lignes plus loin il s'exclame comme à regret: « Si au lieu de ces Roumains, il y avait des Serbes et des Bulgares, combien facilement la question orientale et la question slave seraient résolues », sans évidemment pressentir les difficultés qui attendaient à l'avenir la diplomatie russe dans ses rapports avec les États slaves de la peninsule ! Cette origine latine, ainsi qu'on le voit, ne laissait pas que de porter ombrage non seulement aux diplomates mais encore aux slavophiles. Un de ces derniers, Batjuskov, niait cette origine, s'efforçant de prouver que les habitants primitifs de la Bessarabie avaient été des Slaves, latinisés au cours des siècles; d'autres, tels Danilevskij, n'osant s'aventurer dans le domaine des hypotèses, préconisaient une politique basée sur le principe des nationalités et conseillaient au Gouvernement russe de rétrocéder la Bessarabie à la Roumanie. Récemment encore un ecrivain militaire, Kuropatkin, affirmait que la Russie a atteint dès 1792, ses frontières naturelles après la paix de Jassy qui lui donnait la rive gauche du Dniester, alors que, depuis, toutes les guerres menées contre la Turquie ne lui ont plus valu qu'« un sillon de terre » selon l'expression qu'il emploie pour désigner le territoire entre le Dniester et le Pruth. Mais ne vaut-il pas mieux chérir avec amour ce « sillon », qui nous rappelle aujourd'hui encore les grands faits d'armes de l'armée russe, en y voyant l'image de tout ce qui est resté de nos rêves orientaux et de nos plans qui ne se sont pas réalisés? » (pp. 337—339).

M. Berechet fut bien inspiré en traduisant cet ouvrage. Sa traduction est précédée d'une biographie de l'auteur et suivie d'un très utile index. Une correction plus attentive des épreuves aurait fait éviter quelques négligences et mis aussi plus d'ordre dans les notes au bas des pages, dont les numéros ne correspondent pas toujours au texte. C'est à la même négligence qu'il faut imputer quelques contresens fâcheux: p. ex. p. 68 ligne 21 « favorabile »; ou bien p. 272 ligne 12 « anexarea ducatului polonez la Rusia din apus »; dans les deux cas c'est le con-

traire qu'il faut lire; p. 232, ligne 8 il faut lire « Turcia » au lieu de « Rusia »; l'orthographe des noms propres laisse aussi à désirer: « Laibach » (pp. 273 et 274), « Gorjaninov » (passim pour Gorcaïnov) etc.

M. Lascaris

Documente privitoare la istoria Românilor, culese de Eudoxiu Hurmuzachi, sub auspiciile Ministerului Instrucţiunii şi ale Academiei Române. Vol. XXI: *Corespondenţă diplomatică şi rapoarte consulare austriace* (1828—1836), publicate după copiile Academiei Române, de Ion I. Nistor, Membru al Academiei Române. Cu un indice alfabetic al numelor de persoane şi de localităţi, Bucureşti, Cartea Românească, 1942, VI, 726, p. 8⁰ gr.

Il y a déjà de longues années depuis que M. Nistor a entrepris la publication, d'après les copies de l'Académie Roumaine, des rapports envoyés par les agents consulaires de l'Autriche à Bucarest et à Jassy, dont les originaux, allant de 1782 à 1848, se trouvent à la Haus-, Hof- und Staats-Archiv de Vienne. Les rapports pour les années 1782—1812 forment les deux tomes du XIXe volume (parus en 1922 et 1938) de la grande collection de sources éditée par l'Académie Roumaine et connue sous le nom de *Documente Hurmuzaki* (cette collection, fondamentale pour l'histoire du peuple roumain, représente aujourd'hui 46 tomes d'un format imposant et d'une exécution typographique presque toujours irréprochable, avec un total de plus de 30.000 pages). L'impression du XXe volume, contenant les rapports des agents autrichiens pour les années 1813—1823, venait à peine d'être finie à Cernăuţi, lorsque les troupes soviétiques s'emparèrent, en juin 1940, de la Bucovine du Nord. Au retour des autorités roumaines, en juillet 1941, il fut impossible de retrouver les traces des copies quittées au moment de la retraite. Deux seuls exemplaires furent sauvés, qui serviront à une nouvelle impression de l'ouvrage disparu. Entre temps, M. Nistor vient de donner le volume suivant de la série (XXIe de la collection), dont le contenu embrasse les années 1828—1836. C'est justement l'une des époques les plus intéressantes de l'histoire roumaine, époque riche en germes s'il en fût! Car la guerre russo-turque, commencée en 1828, se terminait l'année suivante par le traité d'Andrinople, qui mettait fin au commerce de monopole turc dans les principautés roumaines et, en permettant l'accès de nos ports aux navires occidentaux, allait pousser les régions du bas Danube, qui connaissaient encore à cette date des formes d'économie plutôt féodale, dans la sphère d'influence de l'économie capitaliste de l'Occident. L'historiographie roumaine tend toujours plus à voir dans le traité d'Andrinople un vrai tournant de l'évolution historique du peuple roumain. Mais, si les résultats de cet événement ne se feront voir que petit à petit dans le courant du XIXe siècle, la brève époque qui nous précocupe fut encore marquée par d'autres faits importants. Pendant l'occupation russe, qui se prolongea jusqu'en 1834, les Principautés reçurent le fameux *Règlement organique* qui, malgré ses imperfections, représentait la première étape vers un régime constitutionnel. Ajoutons encore que les mêmes années virent les premiers efforts d'organisation d'une armée nationale, armée qui, moins d'un demi-siècle plus tard, allait rendre au pays son indépendance politique.

Les 602 documents publiés par M. Nistor, provenant d'une source bien informée et attentive à tout ce qui se passait dans les pays roumains — aussi bien au point de vue politique, que social et économique — rendront d'inappréciables services aux historiens de cette époque si attachante.

M. B.

DR. W. HOFFMANN, *Rumänien von Heute*, 2e édit. Cartea Românească, Bucarest—F. Meiner, Leipzig, 1942, 8°, 263 p.

L'auteur, dont la spécialité est l'économie politique, a tenté d'établir dans ce volume un inventaire de la Roumanie nouvelle, bilan à la fois matériel et moral. Son entreprise se ressent naturellement des difficultés inhérentes à une époque de transformations profondes et d'incessantes révolutions; écrite en pleine guerre, elle représente le fruit des recherches antérieures, dues à une activité de quinze années dans le Sud-Est de l'Europe, mais ne saurait échapper à l'influence des événements qui se déroulent à une allure trop rapide. Son travail n'en constitue pas moins un effort des plus méritoires dans le sens de l'objectivité et de la compréhension.

On lui saura gré d'avoir fait précéder ses considérations statistiques d'une brève introduction sur la formation du peuple roumain et les principaux événements de son histoire. M. H. adopte les conclusions de M. Gamillscheg sur les origines de la langue et la continuité des éléments daco-roumains dans la partie occidentale du massif carpathique. Il est revenu dans une note (p. 35) sur la thèse qu'il avait empruntée à Xenopol, dans la première édition de son ouvrage, regardant la tradition d'une fondation transylvaine de la principauté de Valachie. Il convient de remarquer à ce sujet que malgré l'opinion courante de la plupart des historiens roumains modernes, cette tradition ne semble pas dénuée entièrement de tout fondement; j'ai tenté récemment de rapprocher ces données à demi-légendaires de certains faits historiques et linguistiques, en tenant compte également des recherches de M. Gamillscheg [1]. Notons aussi l'aperçu un peu trop sommaire du règne du prince Couza, qui laisse l'impression que la réforme agraire de 1864 a échoué, ce qui n'est nullement le cas (p. 40). Les données démographiques sont objectives et exactes; on remarquera particulièrement le paragraphe sur « les Roumains au delà des frontières » qui évalue à environ 4 millions le nombre de la population roumaine vivant en 1942 hors des limites du royaume de Roumanie, y compris environ 1.400.000 Roumains en Transylvanie occupée.

Les chiffres indiqués pour certains des départements dévolus à la Hongrie par la décision arbitraire de Vienne (Nasaud: 75,5% Roumains, 5,2% Magyars; Salaj: 56,2% Roumains, 31,4% Magyars; Someş: 77,5% Roumains, 15,4% Magyars) sont particulièrement éloquents. Les indications démographiques concer-

---

[1] *Tradiţia istorică a descălecatului Ţării Româneşti, în lumina noilor cercetări*, *An. Acad. Române, secţ. ist.*, ser. 3-a, XXV, 1942, pp. 1—29.

nant la population roumaine au delà du Dniestr sont actuellement en cours de vérification; ils présentent plus d'intérêt pour l'étude de la question roumaine que la description détaillée de la Transnistrie, territoire occupé et administré à ce titre seulement, par les autorités roumaines.

Nous n'insisterons pas sur le tableau très complet des ressources économiques et financières, établi avec soin d'après les informations les plus récentes. L'aperçu que donne l'auteur de la politique intérieure des dernières années subira sans doute quelques retouches; le reproche qu'il adresse aux divers gouvernements roumains de n'avoir pas donné plus d'importance à la question des minorités demande également à être revisé. Je ne sais trop où il a pris l'information que « l'on procédait parfois énergiquement contre l'emploi de la langue et de la littérature allemande » (pp. 116—17). Il suffit de comparer le traitement des minorités en Roumanie entre 1920 et 1940, et plus particulièrement de la minorité allemande, à celui qui leur était réservé dans d'autres États de l'Europe orientale, pour se rendre compte combien tout est relatif à ce point de vue. Il faudrait peut-être aussi joindre à tant de données statistiques, celle des écoles et des publications minoritaires, avant et après la domination roumaine dans les nouvelles provinces, et les comparer au régime dont bénéficiait la population roumaine de ces mêmes régions avant 1918.

On lira avec intérêt les pages consacrées à la politique extérieure pendant l'époque qu'il est déjà d'usage d'appeler « l'entre-deux guerres ».

Il faudrait cependant, pour être complet, rappeler pourquoi la politique de Titulesco échoua dans sa tendance excessive à poursuivre un rapprochement de l'U.R.S.S., et l'opposition énergique qu'elle rencontra dans l'opinion publique roumaine, malgré l'attitude des pouvoirs constitués et les rigueurs de la censure. Il y aurait également lieu, ce qui est particulièrement important pour l'étude des relations entre l'Allemagne et la Roumanie, de mentionner les occasions qui s'offrirent à plusieurs reprises, d'asseoir sur des bases plus saines la politique extérieure de la Roumanie, dans ses rapports avec les grandes Puissances aussi bien que dans ses relations avec ses voisins immédiats; ces occasions furent toujours portées en temps utile à la connaissance du roi, et des gouvernements qui se succédèrent de 1936 à 1939, et ce ne sera pas sans intérêt de rechercher un jour pourquoi elles ne furent jamais considérées à leur juste valeur. Bien des tragédies, bien des sacrifices, bien des injustices aussi auraient sans doute été épargnées à l'histoire de notre temps.

C'est avec raison que M. H. constate à la fin de son ouvrage que dans la guerre de l'Est, à laquelle elle prend part depuis deux ans sans ménager ni son sang, ni ses ressources, la Roumanie a retrouvé le sens véritable de sa mission historique, qui a toujours été de défendre l'Europe et sa civilisation contre l'assaut de l'Asie. Mais le peuple roumain, comme tous les peuples d'ailleurs, n'a pas qu'une mission européenne; il a aussi une mission nationale, qui est de réunir dans un même État toutes les régions de peuplement roumain compact, qui peuvent être comprises dans l'espace destiné à contenir son unité et que dessinent sur la carte des limites géographiques en grande partie naturelles. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur les cartes qui accompagnent l'ou-

vrage, et de considérer avec attention celles des frontières, de la distribution des éléments ethniques et aussi celle des communications. L'auteur ne pouvait indiquer d'une manière plus convaincante ce que la configuration de la «Roumanie d'aujourd'hui» a de provisoire, d'inachevé et d'absurde. Souhaitons qu'il puisse nous donner, lorsque la paix sera revenue et qu'un équilibre plus juste et plus durable aura rétabli l'harmonie entre les nations, l'image d'une Roumanie non seulement consciente de la mission qui lui revient aux bouches du Danube, mais en possession de tous les moyens qui lui sont nécessaires pour la mener à bonne fin.

G. I. B.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ANALELE ACADEMIEI ROMÂNE. MEMORIILE SECŢIUNII ISTORICE. Seria III, Tomul XXII (1939—1940), Bucarest, 1941, 745 p. N. Iorga, *O descoperire privitoare la biserica Sfântul Nicolae din Şcheii Braşovului* (obituaire de l'église St. Nicolas de Şcheii Braşovului, offrant des informations précieuses sur les familles princières moldaves et valaques du XVIe siècle et leurs rapports avec la fondation religieuse transylvaine); N. Iorga, *Incă o formaţiune romanică: Luxemburgul* (persistance d'anciennes formes de vie populaire à Luxembourg, Diekirk et Echternach); Ion I. Nistor, *Primele încercări de restaurare a oştirilor pământene* (organisation d'une armée nationale en Valachie, en 1787, par le prince Nicolas Mavroyenni; elle prit part à la guerre turco-autrichienne de 1788—89 et fut dissoute, par ordre du Sultan, après la décapitation de Mavroyenni, en 1790); G. G. Mironescu, *Contribuţiune la biografia lui Constantin Negri* (deux lettres de C. Negri à Kogălniceanu, de 1869, expliquant son refus de participer à la vie politique); Alex. Lăpĕdatu, *Un aventurier ungur în Principatele Române, în epoca unirii lor: Gh. Bogathy* (basé sur le dossier Bogathy des Archives de la Cour de Vienne, qu'il publie en appendice, M. Lăpĕdatu retrace les multiples relations de cet aventurier hongrois, aussi bien avec les partis révolutionnaires des pays soumis à la Porte et aux Habsbourg, qu'avec les Gouvernements respectifs); Ion I. Nistor, *Un proiect de organizare a oştirilor pământene din 1812* (projet russe d'organisation d'une armée nationale en Valachie et en Moldavie, au moment de l'évacuation des Principautés par les Russes, en 1812, pour faire face à une éventuelle occupation des pas roumains par l'Autriche et pour rendre inutile une intervention militaire de la part des Turcs; le départ des armées russes empêcha la mise en pratique du projet); N. Bănescu, *Maurocastrum — Mo(n)castro — Cetatea Albă* (démonstration de l'identité de Maurocastrum avec Moncastro et Cetatea Albă, contre M. Bromberg, qui voit en Maurocastrum une ville de Crimée); G-ral Radu Rosetti, *Ambulanţa doamnelor din Iaşi în 1877—1878* (organisation d'hôpitaux et d'une ambulance, pendant la guerre pour l'indépendance, par un comité de dames de Iassy); Hans Petri, *O scrisoare necunoscută a domnitorului Constantin Mavrocordat, din anul 1740* (le prince C. Mavrocordato accorde la permission de s'établir en Valachie à vingt familles d'artisans, faisant partie de l'Unité des Frères de Herrnhut); N. Iorga, *Eminescu în şi din cea mai nouă ediţie* (à propos de l'édition Perpessicius); Constantin Moisil, *Probleme de numismatică românească* (les monnaies de Vladislav Ier de Valachie et de Pierre Ier de Moldavie); Andrei Rădulescu, *Note*

asupra justiției din Țara Românească la 1840 (la réforme de l'organisation judiciaire de Valachie en 1840) ; I. Lupaş, *Descendența transilvană a lui Gheorghe Magheru și relațiunile lui cu țăranii sălișteni, în deosebi cu familia lui Dumitru Răcuciu* (l'origine transylvaine du chef nationaliste de 1848, G. Magheru, et ses relations avec les paysans roumains de Săliște-Sibiu ; documents inédits) ; N. Iorga, *Cărți neașteptate* (un manuel d'histoire de l'Antiquité profane, publié en 1851 à Bucarest, en français, par Léopold Monty, et une nouvelle de mœurs, publiée en 1867) ; G-ral Radu Rosetti, *Un nou studiu asupra artei militare la Români* (critique des études d'histoire militaire publiées par le Colonel A. Culici dans la revue *România Militară*, 1938—39) ; I. Ionescu-Dolj, *Contribuțiuni la istoria luptei duse de domnitorii români în contra introducerii și aplicării regimului capitulațiunilor în principate. Raportul lui Coronini către împăratul Fr. Iosef, pentru desființarea Capitulațiunilor* (le régime des Capitulations dans les Principautés roumaines ; résistance des princes roumains ; traduction roumaine du rapport du général Coronini, commandant des troupes autrichiennes d'occupation en Moldavie et Valachie, proposant l'abolition du droit de juridiction des consuls dans ces pays) ; V. Mihordea, *Biblioteca domnească a Mavrocordaților. Contribuții la istoricul ei* (sur le sort de la bibliothèque des Mavrocordato et l'intérêt qu'elle suscita chez les contemporains ; documents inédits) ; N. Iorga, *Două pagini din istoria Fanarioților* (l'une des plus intéressantes descriptions de la capitale turque, *Tableau de Constantinople*, de Friederich Murchard, qui, lors de son voyage en Orient, en 1804, passa aussi par la Valachie ; version roumaine, d'après la traduction hollandaise, parue à Amsterdam en 1810, de quelques pages d'un grand intérêt sur la fin du prince Hangerli et sur le pachà rebelle Pasvantoglu) ; R. V. Bossy, *Vechi năzuințe federaliste în Sud-Estul Europei* (projet de fédération des pays danubiens, portant la date de 15 avril 1862 et la signature du général Klapka) ; Ion Răducanu, *Adam Smith. O comemorare* (commémoration de 150 ans depuis la mort d'Adam Smith ; influence de Smith sur l'école économique libérale de Roumanie) ; N. Iorga, *Incercări austriace de anexiune a țărilor noastre* (sur les tentatives d'annexion des Principautés roumaines par l'Autriche, à la lumière de la correspondance du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et Kaunitz, publiée par Von Arneth et J. Flammermont) ; D. Gusti, *Considerații asupra unui sistem de sociologie, etică și politică ;* Id., *Monografia sociologică — planul de lucru ;* Id., *Monografia sociologică — metoda de lucru* (dans ces trois communications, M. Gusti présente son système sociologique, qu'il avait exposé auparavant en France et en Allemagne ; la méthode employée par le sociologue roumain dans l'étude de la réalité sociale est celle de la « monographie sociologique », méthode appliquée dans ses recherches par l'Institut Social Roumain, sous la direction de M. Gusti) ; Constantin I. Karadja, *Cea mai veche mențiune a Daciei în tipar* (la première mention de la Dacie dans une œuvre imprimée se trouve dans le *Turkenkalender* imprimé en 1454, probablement par Gutenberg) ; Ion I. Nistor, *Tudor Vladimirescu și Sfânta Alianță* (d'après les rapports de l'agent autrichien à Bucarest, Fleischhackl, et de son secrétaire, Udriski, publiés par M. Nistor dans les *Documente Hurmuzaki*, XX) ; Damian P. Bogdan, *Pomelnicul dela Bistrița și rudeniile dela Kiev și dela Moskova ale lui Ștefan cel Mare* (par sa première femme, Eudocie, fille du prince de Kiev Alexandre (Olelco), ainsi que par le mariage de sa fille Hélène (Oléna) avec le

prince moscovite Ivan le Jeune, fils du prince Ivan III, Etienne le Grand de Moldavie avait de nombreuses relations de parenté en Russie; M. Bogdan identifie les parents russes du voévode moldave, énumérés par les dyptiques du monastère de Bistrița, dont il vient de donner une édition critique); Andrei Rădulescu, *Influența italiană asupra dreptului român* (vue d'ensemble sur l'influence exercée par le doit italien sur le droit roumain, à partir du XVIIe siècle et jusqu'à nos jours); I. Lupaş, *Emanuil Gosdu, 1802—1870 — Originea şi opera sa* (vie et activité de l'avocat transylvain E. Gozsdu, qui laissa sa fortune à la fondation qui en porte le nom; la fondation Gozsdu, ayant comme but principal d'aider les jeunes gens pendant les études universitaires, joua un rôle important dans le développement intellectuel des Roumains de Transylvanie, qui se fit sentir dans leur lutte contre la domination hongroise; pièces justificatives).

*

C'est avec un vif plaisir que nous signalons l'apparition du XXVIIe tome de REVISTA ISTORICĂ (1941, Bucarest, 1942, 252 p.). Fondée en 1915 par N. Iorga, cette revue méritait pleinement de survivre à la personne physique de son fondateur, premier directeur et principal collaborateur. Elle revoit le jour sous les auspices de l'Institut pour l'étude du Sud-Est européen, autre création du même savant, et sous la direction de M. N. Bănescu. Grâce aux soins pieux de M-lle Liliane Iorga, plus de la moitié du volume renferme des pages posthumes du maître défunt, et l'on nous promet encore de l'inédit pour les fascicules suivants.

En tête du volume nous retrouvons le bel et digne éloge lu par M. Bănescu à la séance que l'Académie Roumaine consacrait à la mémoire de N. Iorga, le 15 mai 1941. On reproduit aussi, à cette occasion, les pages sur l'historien roumain, publiées par M. Jérôme Carcopino dans l'*Europe du Sud-Est*, en 1931. M. I. Simionescu, président de l'Académie Roumaine, évoque des souvenirs du temps où il était collègue d'école primaire de N. Iorga. M. Th. Capidan lui rend hommage en étudiant les conclusions des recherches de N. Iorga sur les Roumains de la Péninsule balkanique. M. D. Berciu donne une vue d'ensemble sur les résultats des fouilles d'archéologie préhistorique effectuées en Bessarabie, en faisant ressortir le caractère de partie intégrante de la région de civilisation daco-gétique, qu'a eu dans l'Antiquité cette province orientale de la Roumanie. M. N. A. Constantinescu publie des lettres de Barbu D. Ştirbei touchant à une entreprise de transports de bois sur l'Olt et sur le Danube, en 1846—48. M. Tr. Ionescu-Nişcov présente la première partie d'une étude détaillée sur l'écrivain moldave de langue russe, Alexandre Hasdeu. M. I. Nistor, en partant de l'étude de M. G. Stadtmüller, *Die Bulgaren und ihre Nachbarvölker*, combat la thèse d'une domination bulgare sur la rive gauche du Danube au Moyen Âge. M. G. Oprescu examine quelques épisodes de la vie de Fr. Liszt: ses rapports avec le peintre C. Popp de Szathmary et avec le docteur Davilla, fils présumé du célèbre musicien hongrois.

La seconde partie du volume contient le matériel laissé inédit par N. Iorga. Nous y trouvons d'abord une série de notes sur: 1) la princesse Stanca, épouse de Michel le Brave; 2) une intéressante description des pays roumains en 1587, découverte par M. D. Ciurea dans les Archives du Vatican; 3) la « conspiration »

valaque de 1811, contre le métropolite grec Ignace; 4) la princesse Marie Soutzo, épousé du prince de Moldavie Michel Soutzo, et l'érudit français J. A. Buchon; 5) la situation de la Roumanie lors des premières négociations de la Paix, d'après les mémoires du prince Sixte de Bourbon; 6) la permanence roumaine en Transylvanie; 7) le voyage, en 1888, de l'italien d'origine polonaise Giuseppe Grabinski dans le Sud-Est de l'Europe; 8) le voyage de Th. A. Paschides, directeur de l'Institut grec de Bucarest, en Orient, en 1870; 9) un livre du docteur Şt. Episcupescu, imprimé à Bucarest en 1843; 10) l'actualité de Hobbes; 11) l'ammende nommée *ferâia*. À part, ces notes, une série de comptes rendus, — dont le long compte rendu critique du livre de M. E. Pavlescu, *Economia breslelor în Moldova*, — une chronique excessivement riche des dernières publications roumaines et étrangères et des notices sur de vieux livres, que la passion de lecteur jamais assouvie de N. Iorga savait toujours tirer de l'oubli.

*

Le quatrième volume de REVISTA ARHIVELOR, publiée par les Archives de l'État de Roumanie, a paru en deux tomes (Bucarest, 1940 et 1941, 490 p.), dont le premier est dédié à la mémoire de Démètre Onciul, l'un des chefs de l'école historique roumaine du début du siècle, le second à celle de Nicolas Iorga.

Le premier tome contient, avec une esquisse biographique de D. Onciul, par M. A. Sacerdoţeanu, directeur de la revue, un article de M. H. Dj. Siruni sur une invasion, restée inconnue jusqu'à présent, de bandes turques dans les pays roumains, en 1769 (avec 21 documents du fonds turc des Archives de l'État de Bucarest, donnés en traduction roumaine), les recherches de M. Şt. Meteş sur la population magyare de la Transylvanie, basées sur des dates statistiques (écrites à la veille de l'arbitrage de Vienne, elle font voir l'impossibilité d'un partage territorial en Transylvanie, entre la minorité hongroise et la majorité roumaine) et une étude de sigillographie roumaine, due à M. C. Moisil (le sceau de Michel le Brave comme prince des trois pays roumains, Valachie, Transylvanie et Moldavie; les premiers sceaux portant les armes réunies de la Moldavie et de la Valachie). La seconde partie du tome présente les rapports sur l'activité des Archives en 1939, une série de documents concernant le village Mâţău-Muşcel, publiés par M. I. I. Şucu, des notes de MM. Mih. Popescu, Dr. E. Wymann, A. Sacerdoţeanu, la bibliographie de D. Onciul et d'autres informations bibliographiques.

Dans le second tome, dédié à la mémoire de N. Iorga, M. Sacerdoţeanu évoque la figure du maître disparu, M. Şt. Meteş s'occupe des recherches de N. Iorga dans les archives de Transylvanie, M-lle G. Finţescu publie le dossier d'étudiant du futur historien (inscrit à la Faculté des Lettres de Iassy en octobre 1888, à l'âge de dix sept ans, il passe sa licence en décembre 1889). Une note de M. S. Reli sur les Archives de l'État de Cernăuţi est suivie par une série de documents concernant le village Lieşti-Tecuci, publiés par M. M. C. A. Stoide et D. L. Stahiescu, un répertoire des stations préhistoriques de Roumanie, dressé par M. D. Berciu (par périodes, dans le cadre des périodes par ordre alphabétique, avec la bibliographie de chaque station), un répertoire des autographes et des sceaux de Michel le Brave, dû à M. C. Moisil (chapitre d'essai d'un répertoire général des sceaux et autographes prin-

ciers), et un article de M. T. Bălan sur le conflit survenu en 1848 entre le métropolite de Bucovine E. Hacmann et les prêtres de son diocèse (pièces justificatives). La seconde partie du tome renferme les rapports sur l'activité des Archives pendant l'année 1940, une série de notes signées par M. M. I. Minea, T. Bălan, Em. Vârtosu, I. Mărcuş, E. Mureşan, R. Seişanu, A. Sacerdoţeanu, C. Turcu, ainsi qu'une contribution de M. A. Sacerdoţeanu à la bibliographie de N. Iorga pendant les dernières années de sa vie (depuis 1934, jusqu'où va la bibliographie de M. B. Theodorescu, jusqu'aux ouvrages posthumes publiés en 1941: 412 nos. en tout) et de nombreuses notes bibliographiques.

*

Le VIII[e] tome des STUDII ITALIENE (*Roma* N. S., 1941, Bucarest, 1942, 238 p.) présente en première ligne une série d'articles sur les relations italo-roumaines, genre de recherches auquel cette publication s'est surtout consacrée. Le rhotacisme en Sicile et dans les pays roumains y est étudié par M. G. Alessio, qui arrive à la conclusion suivante: « In ogni caso il fenomeno siciliano non può essere messo in relazione con l'analogo fenomeno romeno se non pensando al comune sostrato linguistico mediterraneo » (p. 31). Conclusion intéressante, si l'on pense aux efforts de certains linguistes magyars d'expliquer les ressemblances entre le roumain et les dialectes méridionaux italiens à l'aide de fantaisistes migrations au haut Moyen Âge. Le jeune historien G. Coatu, mort sur le front russe en 1941, reproduit, accompagnées d'un commentaire, les pages sur les Principautés roumaines de la grande encyclopédie géographique de N. Dally, traduite en italien par L. Cibrario, Turin, 1844. M. D. Simonescu attire l'attention sur la préface de la seconde édition du *Poemation de Secunda Legione Valachica* (Sibiu, 1768), par le capitaine Antonio Cosimelli, dont l'éloge des vertus romaines des Roumains transylvains avait trouvé l'approbation de Métastase, alors poète de la Cour de Vienne. M. Al. Marcu, directeur de la revue, signale la visite faite dans nos contrées par Paracelse. L'Italie dans l'œuvre de Al. Odobescu et de B. Delavrancea fait le sujet de deux thèses de licence de M-lles E. Carp et O. Ilie. Le diacre I. E. Naghiu rappele les traductions en italien faites il y a un demi-siècle par Roberto Fava, d'après des poésies patriothiques roumaines.

Nous quittons le domaine italo-roumain avec les recherches de M. C. H. Niculescu sur l'« *Ottimo Commento* », précurseur des commentateurs modernes du Dante, et l'étude de M. N. Condeescu sur l'opinion publique en France au XVII[e] siècle et le système de Galileo Galilei.

Une série de notes de MM. Al. Marcu et de ses élèves, M. Nucă et M-lles Coandă et Slama, touche à des problèmes de « coïncidences thématiques » (Coşbuc et le Tasse, Eminescu et les Fioretti di S. Francesco, Petrarque et d'Annunzio, Ronsard et Pétrarque, Pétrarque et Dante). Des comptes rendus, des notes bibliographiques et la chronique de la culture italienne en Roumanie (enseignement, publications, traductions de l'italien, conférences, concerts de musique italienne, théâtre etc.) complètent la revue.

*

BYZANTINISCHE ZEITSCHRIFT, Vierzigster Band, 1940, 560 p. 1. Halbjahrschrift. 1. Abteilung: Th. Nissen, *Zur Rhythmik und Sprache der Aristainetosbriefe;* Th. Nissen, *Eine christliche Polemik gegen Julians Rede auf den König Helios;* C. Wendel, *Das unbekannte Schlussstück der Theogonie des Tzetzes;* K. Kalbfleisch, *Zur Palatinischen Anthologie;* B. Altaner, *Die Schrift* Περὶ τοῦ Μελχισεδέκ *des Eustathios von Antiocheia;* M. Tarchnišvili, *Die Legende der heiligen Nino und die Geschichte des georgischen Nationalbewusstseins;* G. Stuhlfauth, *Sphragis des griechisch-katholischen Abendmahlbrotes und das Dreieck;* E. Weigand, *Zwei neue Hypothesen über die konstantinischen Bauten am Heiligen Grabe in Jerusalem;* J. Gottwald, *Die Burg Til im südlichen Kilikien.* II. Abteilung: Besprechungen. III. Abteilung: Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen. — 2. Halbjahrschrift. 1. Abteilung: M. Brachmann und F. Dölger, *Die Rede des* μέγας δρουγγάριος *Gregorios Antiochos auf den Sebastokrator Konstantinos Angelos;* F. Drexl, Μή θάψω σε; Carl Wendel, *Planudea;* F. Drexl, Γορδιασόν; E. Kornemann, *Zur Geschichte des Doppeladlers.* — Einundvierzigster Band, 1941, 576 p. 1. Halbjahrschrift. 1. Abteilung: I. Dujčev, *Bemerkungen zu byzantinischen Historikern;* L. Previale, *Due monodie inedite di Matteo di Efeso;* L. Kunz, *Die Struktur der drei ältesten Epiphanie-Troparien;* B. Altaner, *Altlateinische Übersetzungen von Schriften des Athanasios von Alexandreia;* A. M. Schneider, *Topographica;* F. W. Dreichmann, *S. Agnese fuori le mura und die byzantinische Frage in der frühchristlichen Architektur Roms;* J. Gottwald, *Burgen und Kirchen im mittleren Kilikien;* E. Weigand, *Die Spätantike Sarkophagskulptur im Lichte neuerer Forschungen;* F. K. Dörner, *Zwei Reliquienaltäre von der bithynischen Halbinsel.* II. Abteilung: Besprechungen. III. Abteilung: Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen.— 2. Halbjahrschrift. 1. Abteilung: W. Beševliev, Κύριος Βουλγαρίας *bei Theophanes;* F. Drexl, *Index Nominum zu den von Sathas, Boissonade, Hase, Ruelle und Tafel edierten Psellosbriefen;* F. Drexl, *Nachträge zur Ausgabe der Psellosbriefe von Kurtz-Drexl;* F. Drexl, *Ein griechisches Losbuch;* M. Lambertz, *Der literarische Charakter der kretischen Dramen* Στάθης *und* Γύπαρις F. Dölger, *Die Echtheit des « Tragos »*; D. Georgakas, *Beiträge zur Deutung als slavisch erklärter Ortsnamen;* A. M. Schneider, *Brände in Konstantinopel;* A. M. Schneider, *Die Symbolik des Theodorichgrabes in Ravenna;* E. Weigand, *Die spätantike Sarkophagskulptur im Lichte neuerer Forschungen,* II.; A. Michel, *Ein Bischofsprozess bei Michael Kerullarios.* II. Abteilung: Besprechungen. III. Abteilung: Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen.

*

SÜDOST-FORSCHUNGEN, Jahrg. V (1940), 1038 S. Heft 1. Aufsätze: Ernst Gamillscheg, *Zur Herkunftsfrage der Rumänen;* Erwin Koschmieder, *Die ekphonetische Notation in kirchenslawischen Sprachdenkmälern;* Ilie Bărbulescu, *Die paläographischen und orthographischen Einflüsse des Westzyrillischen auf das Ostzyrillische bei den Rumänen;* P. P. Panaitescu, *Der Oktoich des Makarij 1510 und der Ursprung der Buchdruckerei in der Walachei;* Fritz Valjavec, *Briefwechsel Kopitars mit Rumy;* Oskar Wittstock, *Titu Maiorescu;* Karl Dinklage, *Studien zur Frühgeschichte des deutschen Südostens.* Kleine Mitteilungen: Dietrich Gerhardt,

Das Gotische in der Krim; Helmut Preidel, *Der sogenannte St.-Wenzels-Denar;* Ernst Benz, *Der älteste zyrillische Druck aus Hans von Ungnads Druckerei in Urach;* D. Tschžewskij, *Ein unbekannter polyglotter Druck aus Halle;* Gheorghe Duzinchevici, *Zwei Briefe von C. A. Suțu aus dem Jahre 1855 über die Stellung der rumänischen Fürstentümer in der europäischen Politik;* Arthur Haberlandt, *Zur Erforschung der Volkstrachten im Südosten.* Bücher- und Zeitschriftenschau: Allgemeines, Binnendeutsche Grenzgebiete, Sudetendeutsche Gebiete—Böhmen—Mähren—Slowakei, Ungarn, Südslawien, Rumänien, Übriger Südosten. = Heft 2/3. Aufsätze: Herbert Weinelt, *Deutsche mittelalterliche Stadtanlagen in der Slowakei;* Béla Iványi, *Das Deutschtum der Stadt Eperies im Mittelalter;* Eugen Bonomi, *Die Ansiedlungszeit des Ofner Berglandes;* Helmut Preidel, *Handel und Verkehr in den Sudetenländern während der zweiten Hälfte des ersten Jahrtausends n. Chr.;* Gottlieb Brandsch, *Rumänische Volksmusik unter westlichem Einfluss;* Eleonore Gsell, *Die Veränderungen der Bewohner von Donaukimling (Schwäbische Türkei) gegenüber der Urheimat an der Mosel und auf dem Hunsrück unter Bearbeitung der hygienischen und Ernährungsverhältnisse;* Eberhard Wolfgramm, *Deutsche Einflüsse auf die Anfänge der bulgarischen Kulturbewegung in der ersten Hälfte des 19. Jhs.;* Kleine Mitteilungen: Fritz Valjavec, *Namensübersetzungen als Hinweise für die mittelalterlichen Nationalitätenverhältnisse in Städten des Südostens;* D. Tschižewskij, *Zu der Entstehung des Alphabets und der Literatursprache bei den Slawen;* Jevto M. Milovič, *Peter von Goetze und Weimar;* Friedrich Müller-Langenthal, *D. Dr. Georg Adolf Schuller (1862—1939);* Heinrich Kunnert, *Bibliographie zur Landes- und Volkskunde des Burgenlandes. III. 1936—1938.* Bücher- und Zeitschriftenschau, Nachrichten. = Heft 4. Aufsätze: Ernst Häckel, *Der Hausbesitz im alten Pest;* Hristo Vakarelski, *Die bulgarische Ethnographie nach 1918;* Ivan Dujčev, *Italienische Kultureinflüsse in Bulgarien während des 17. Jhs.;* Jakob Kelemina, *Die Meererin;* Arno Mehlan, *Der Bazar auf dem Balkan in der Türkenzeit;* Günter Glauert, *Grundherrschaftsbesitz und Rodung im karantanisch-altkrainischen Grenzgebiet.* Kleine Mitteilungen: N. van Wijk, *Über die Herkunft der Italienischen Legende (Zur Zyrill-Method-Frage);* D. Tschižewskij, *Einige Bemerkungen zu « Slovanski jeziki I » von Rajko Nahtigal;* Johann Lipták, *Zur Frage der Besiedlungsgeschichte der Zips;* Fritz Zimmermann *Zur Besiedlung der Gemeinde Pilisvörösvár (Ofner Bergland).* Bücher- und Zeitschriftenschau, Nachrichten. = Jahrg. VI, 1941, 727 p. Heft 1/2. Aufsätze: Fritz Valjavec, *Der Werdegang der deutschen Südostforschung und ihr gegenwärtiger Stand;* George Vernadsky, *Flavius Ardabur Aspar;* Nicolas van Wijk, *Zur sprachlichen und stilistischen Würdigung der altkirchenslawischen Vita Constantini;* Elemér Császár, *Deutsche Elemente in der ungarischen Dichtung des 18. Jahrhunderts;* Alfred Malaschofski, *Beiträge zur Siedlungsgeographie der Slowakei;* Hugo Moser, *Schrifttum über das Deutschtum in Sathmar einschliesslich Marmarosch und Bihar.* Kleine Mitteilungen: Rudolf Gassauer, *Beiträge zur Kulturgeschichte der Bukowina;* Helmut Klima, *Die Union der Siebenbürger Rumänen und der Wiener Staatsrat im theresianischen Zeitalter;* Hans Bernhard Zimmermann, *Matthias Rath, der Begründer des madjarischen Zeitungswesens (1749—1840);* Johann Loisch, *Zipser Ortsnamen aus Wiener Archiven;* Eugen Bonomi, *Der Nachtwächter im Ofner Bergland;* Dietrich Gerhardt,

Zur Frage des Krimgotischen; Josef Hahn, *Nachtrag zu einem Aufsatz D. Tschižewskijs.* Nachrichten. = Heft 3/4. Aufsätze: Gottfried Fittbogen, *Stephan Ludwig Roths Kolonisationsversuch im zeitgeschichtlichen Zusammenhang;* Jan Eisner, *Die vor- und frühgeschichtliche Forschung auf dem Gebiete der Slowakei und der ehemaligen Karpatenukraine in den Jahren 1918—1938;* Ernst Häckel, *Der Hausbesitz im alten Pest* (Fortsetzung); Wena Politowa-Denewa, *Die Entwicklung des bulgarischen Zeitschriftenwesens von ihren Anfängen bis 1878;* Gerhard Eis, *Zur Paracelsusnachfolge im Sudetenraum;* Herbert Weinelt, *Deutsche mittelalterliche Stadtanlagen in der Slowakei* (Schluss); Eugen Bonomi, *Die Pest im Ofner Bergland;* Myloka Andrusjak, *Der westukrainische Stamm der Lemken;* Kurt Horedt, *Zur siebenbürgischen Burgenforschung.* Kleine Mitteilungen: Friedrich Müller, *Die Rolle und Wirkung der deutschen Kultur in Osteuropa;* D. Tschižewskij, *Die Trubarschen Drucke an der Universitätsbibliothek Halle a. d. S.;* Bernhard Zimmermann, *Der Ödenburger Musikverein im Jahre 1835;* Gottfried Fittbogen, *Ein Besuch der Hohen Tatra vor hundert Jahren;* Eqrem Çabej, *Der albanische Dichter Gjergj Fishta (1871—1940);* Hugo Moser, *Fränkische Ortsnecknamen und Neckverse aus Südosteuropa (einschliesslich Galizien);* Eugen Bonomi, *Kirchtagsnamen und Kirchtagsspeisen im Ofner Bergland.* Bücher- und Zeitschriftenschau, Nachrichten.

*

ANNALES DE L'INSTITUT KONDAKOV (Seminarium Kondakovianum), XI, Institut Kondakov, Beograd, 1940, 300 p., XXIV pl. Louis Bréhier, *Les peintures du rouleau liturgique no. 2 du monastère de Lavra;* Harold R. Willoughby, *Greek Rebinding Colophons in Chicago Manuscripts;* G. Vernadsky, *Juwaini's version of Chingis Khan's Yasa;* G. Ostrogorsky, *L'expédition du prince Oleg contre Constantinople en 907;* Dj. Boskovič, *Deux « couronnes de vie » à Gračanica;* A. Grabar, *L'expansion de la peinture russe aux XVIe et XVIIe siècles;* D.A. Rassovsky, *Les Comans* (suite; en russe, avec résumé français); Paul Lemerle et Alexandre Soloviev, *Trois chartes des souverains serbes conservées au monastère de Kutlumus (Mont Athos);* D. Anastasievič, *L'année impériale à Byzance* (en russe, avec résumé français). Chronique: G. Martiny, *Die Ausgrabungen im byzantinischen Kaiserpalast in Istanbul;* G. I. Loukianoff, *À propos de la châsse en argent de la grande martyre Ste Catherine du couvent de Sinaï* (en russe); À l'occasion du centenaire de V. G. Vasilievsky (articles en russe de: A. A. Vasiliev, *Mes mémoires sur V. G. V.;* P. B. Strouvé, *V. G. V., historien de la vie sociale du monde antique et maître universitaire;* G. A. Ostrogorsky, *V. G. V., fondateur des études byzantines en Russie*). Personalia: N. E. Andreev, *Princesse N. G. Yaschwil;* D. A. Rassovsky, *Comte A. A. Bobinskoi;* N. P. Toll, *Charles R. Crane;* A. N. Grabar, *P. Perdrizet et les études byzantines;* A. V. Soloviev, *Jaroslav Bidlo;* J. Roosval, *William Anderson;* G. Vernadsky, *William Egbert Wheeler.* Bibliographie.

*

Nous reproduisons d'après la RIVISTA STORICA ITALIANA, LVIII (1941), 4, les informations bibliographiques suivantes:

Nell'Aprile 1941, col concorso della Frank B. Kellogg Foundation presso il Carleton College, della University of Colorado, della Indiana University, dell'

Oberlin College e dello Slavic Departement della Harvard University, è uscito il primo fascicolo di un *Journal of Central European Affairs*, dedicato alla storia, passata e presente, della Mediaeuropa. Direttore S. Harrison Thomson, Boulder, University of Colorado, 4 fascicoli all'anno. Nel primo fascicolo: Oscar Jászi, *The future of Danubia;* Dinko Tomašič, *The struggle for power in Jugoslavia;* Leo J. Wollemborg, *Italy within the Triple Alliance (1882—1915);* Oscar Halecki, *Poland's Eastern Frontiers 981—1939;* Frederik Engel-Janosi, *Austria and the Beginnings of the Kingdom of Greece.*

La rivista *Byzantion*, che si pubblicò a Bruxelles, dal 1924 al 1939, sotto la direzione di Henry Grégoire, ha ripreso, nell'ottobre 1941, a uscire a Boston, Mass., sotto la medesima direzione e come organo del Byzantine Institute. Nel I fasc. (vol. XV, American Series I): G. C. Boyce, *The Legacy of Henri Pirenne;* Peter Charanis, *Byzantine Coronation;* C. H. Coster, *Synesius, a curialis of the time of Arcadius;* Germaine Da Costa, *Y eut-il des invasions russes dans l'Empire byzantin avant 860?;* Henri Grégoire, *The problem of the diversion of the Fourth Crusade;* J. L. La Monte, *The significance of the Crusade. States in Mediaeval History;* A. A. Vasiliev, *The Empire of Trebizond in History and Literature.*

Anche la *Slavonic and East European Review*, pubblicata, dal 1922, a Londra, a cura della School of Slavonic and East European Studies of the University of London, si è trasferita in America, a Cambridge, Mass. Il vol. XX (1940) della « Review » è apparso nell'ottobre, col titolo di *The Slavonic Year-Book*, American Series I, e con un comitato direttivo completamente nuovo. Ecco il contenuto del volume, di 362 pp.: K. J. Conant, *The Mosaic Eucharist in St. Michael's (Kiev);* S. H. Cross, *Klyuchevski and Recent Trends in Russian Historiography;* P. E. Mosely, *Adaptation for Survival: the Varžić Zadruga;* W. A. Morrison, *Non-Slav Elements in Serbo-Croatian;* O. Odložilik, *George of Poděbrady as Candidate for the Polish Throne;* Alfred Stern, *The kinship between Baltic and Slavic;* George Vernadsky, *The Russian Church during the Fifty Years after Vladimir I's Conversion.*

*

Malgré la guerre qui continue à sévir, la plus grande collection de sources pour l'histoire du Moyen Âge, les *Monumenta Germaniae Historica*, continue à faire paraître ses éditions, devenues depuis longtemps indispensables à ceux qui se sont dédiés à l'étude de cette époque. En 1939 ont vu le jour le premier fascicule (228 p.) du tome VIIIe des *Epistolae* (Karolini Aevi VI) et le second fascicule du tome V^e des *Poetae latini Medii Aevi* (pp. 281—564). Après la belle édition des lettres de Jean VIII, due à E. Caspar, voilà maintenant la première partie de la correspondance de l'illustre prince de l'Église qui fut Hincmar de Reims. Le présent fascicule contient 206 lettres, qui vont de 845, année de l'ordination d'Hincmar comme archevêque de Reims, jusqu'en mars 868. Le second fascicule des *Poetae latini M. Aevi*, préparé — comme le premier — par M. Karl Strecker, comprend l'œuvre poétique mineure de l'époque des empereurs saxons (Allemagne, Suisse et Italie), disposée généralement par régions, dans le cadre des rubriques suivantes: Grabschriften, Inschriften und Aufschriften, Bucheinträge, Verse in Miniaturenhandschriften, Otto III in vermischent Gedichten, Verschiedenes.

En 1940, c'est une autre série de la collection, les *Diplomata regum Germaniae ex stirpe Karolinorum*, qui s'est enrichie d'un nouveau volume du plus grand intérêt (T. III, XXIX-368 p.), dû au savant historien P. Kehr. Le tome nouvellement paru de la série comprend les 192 diplômes relâchés par le roi et empereur Arnulf (nov. 887—août 897).

En 1941, enfin, la première partie du tome VI des *Diplomata regnum et imperatorum Germaniae* (X-371 p.) vint s'ajouter aux cinq volumes de cette série parus jusqu'alors.

Préparé par M. D. v. Gladiss, ce fascicule réunit 285 diplômes des vingt premières années du règne d'Henri IV (décembre 1056—juillet 1076).

*

Le sixième volume de la collection *Documenti di storia e di pensiero politico*, éditée par l'Istituto per gli Studi di Politica Internazionale (*Le affrancazioni collettive dei servi della gleba*, Milano, 1939, 133, p.) présente les textes les plus significatifs concernant le mouvement d'affranchissement, par des actes collectifs, des classes paysannes soumises au servage de la glèbe. Ces textes, choisis et commentés par M. Pietro Vaccari, auteur d'intéressantes recherches sur les affranchissements en Emilie et en Toscane, régions où ce mouvement atteignit son plus haut degré de développement, sont pour la plupart du XIII[e] siècle (Assise: 1210; Verceil: 1243; Bologne: 1256, 1257; Florence: 1289, 1290). Pour des régions de grande propriété terrienne nous avons les édits de date assez tardive, d'Emmanuel-Philibert (1561 et 1568) et de Charles-Emmanuel III (1762). Rien pour l'Italie méridionale. Quelques documents faisant voir des affrandissements collectifs accordés par des seigneurs laïques ou ecclésiastiques, s'ajoutent à ceux qui révèlent les mesures prises par les communes par rapport à ce grand problème d'histoire sociale. Le recueil de textes est précédé par une brève introduction sur les affranchissements collectifs en Italie, pays qui, grâce à son évolution économique et au caractère démocratique du régime communal précéda les autres dans la voie de l'abolissement de la servitude. Il aurait peut-être été utile que M. Vaccari, dans son tour d'horizon, regardât aussi vers la Flandre, qui à l'autre bout du continent, se trouvait de même à la tête des pays européens, au point de vue du développement économique et social.

*

M. A. Sacerdoţeanu, directeur général des Archives de l'État et directeur de l'École Supérieure d'Archivistique et de Paléographie, a eu l'heureuse idée d'entreprendre — avec la collaboration des professeurs de l'École — la publication d'une série d'albums paléographiques: *Culegere de Facsimile pentru Şcoala de Arhivistică*, Bucarest, Cartea Românească, dont trois fascicules ont été jusqu'ici publiés, chacun contenant 25 fac-similes d'après des documents dont les originaux se trouvent pour la plupart aux Archives de l'État de Bucarest (une petite partie sont reproduits d'après des copies photographiques). Chaque fascicule ouvre une nouvelle série, dédiée à l'une des langues employées par les chancelleries roumaines. Le fascicule de la série roumaine (28 fac-similes d'après des documents du XVI[e]

siècle) est dû à M. Sacerdoţeanu; les documents en latin (XIIIe—XVIIIe siècles; la plupart ont trait à l'histoire des Roumains de Transylvanie) sont publiés par M-mes M. Holban et V. Sacerdoţeanu; ceux en grec (XVIIe siècle), par MM. A. Sacerdoţeanu et M. Regleanu. Les fac-similes sont toujours précédés par un index contenant, en plus des informations nécessaires sur les documents, le début et la fin de chaque pièce. La qualité des reproductions et les notes qui les accompagnent feront de ce recueil non seulement un précieux instrument didactique entre les mains des professeurs de paléographie, mais il rendra certainement service à tous ceux qui étudient le passé du peuple roumain.

*

Les actes du *Congresso do mundo português*, série de réunions savantes tenues à Lisbonne en 1940, à l'occasion du 3e centenaire du recouvrement de la liberté nationale par le Portugal, viennent d'être publiés en non moins de 19 volumes magnifiquement présentés. Je n'ai eu l'occasion de voir que le dernier volume, comprenant les programmes des congrès, les discours et les messages envoyés à cette occasion, et le IIIe, dédié aux communications concernant les découvertes maritimes. Parmi celles-ci se trouvent les belles pages de N. Iorga sur *Les découvertes portugaises et la Croisade*. Ce fut la dernière participation du savant roumain à un congrès international, et peut-être ne faudrait-il pas voir une simple coïncidence dans le fait que les dernières paroles adressées par ce grand latin à une réunion de représentants de différentes nations aient eu comme but de glorifier l'œuvre hautement civilisatrice du pays latin le plus éloigné du sien, le Portugal.

*

L'un des champions de la science historique et philologique magyare dans son offensive contre le passé historique des Roumains, M. L. Galdi, vient de découvrir, au grand enchantement de ses compatriotes et à l'étonnement de tout le monde, que ces pauvres Valaques, acueillis très tard en Transylvanie par la générosité de la Ste. Couronne, ont attendu jusqu'au dix-huitième siècle pour que l'érudition hongroise leur enseignât, — par méprise, certainement, — qu'ils avaient dans leurs veines un peu de sang romain. Ce qui est vraiment curieux, c'est que M. Galdi, au lieu de faire *mea maxima culpa* pour la science hongroise d'avoir introduit dans ces têtes barbares une idée si fausse, tâche de présenter cette erreur scientifique et politique comme l'un des bienfaits prodigués par cette science à la nation roumaine.

Mais les thèses hongroises, pour absurdes qu'elles soient, ont toujours quelque chose de bon: elles forcent les historiens roumains de reviser leurs connaissances, de reprendre de vieux thèmes avec une préparation nouvelle, de refaire l'inventaire des données relatives aux problèmes essentiels du passé de leur peuple. C'est ainsi que l'un des plus doués de nos jeunes érudits, M. Alexandre Ciorănescu, dans une étude sur *La tradition historique et l'origine des Roumains* (Bucarest, 1942, 52 p.) a repris l'examen des origines et du développement de l'idée de la descendance romaine de cette nation. Idée presque tout aussi vieille que les premières mentions de ce peuple même. Car nous la rencontrons déjà aux XIe et XIIe siècles sous

la plume des chroniqueurs byzantins Kekaumenos et Kinammos et au même XII-ème siècle, avec beaucoup de probabilité, dans la plus vieille chronique hongroise, les fameuses *Gesta Hungrorum* qui attestent la présence en Pannonie, à l'arrivée des Magyars, d'une population d'origine romaine. Mais ce qui est plus intéressant encore que ces mentions des historiens étrangers, c'est la conscience de ces origines chez les Roumains, aussi bien chez ceux habitant au sud du Danube — attestée par les lettres d'Innocent III à Jean Assen — que chez les Valaques de la rive gauche du fleuve qui, selon Flavio Biondo, — au moment de la chûte de Constantinople, — « par leur langue font la preuve de l'origine romaine *dont ils s'enorgueillissent* ». En Moldavie nous retrouvons la même tradition au début du XVIe siècle, tandis que dans la principauté voisine, à la même époque, les moines de Dealul enseignaient au voyageur italien Francesco della Valle que les Roumains « sont venus de Rome dans les temps anciens ». Ces idées, qui existaient depuis longtemps dans la conscience du peuple roumain et dans l'historiographie surtout byzantine, reçurent une circulation universelle grâce aux travaux des érudits italiens de la Renaissance, qui influencèrent fortement l'ancienne historiographie hongroise et polonaise. Au seizième siècle l'idée était tellement répandue que l'empereur Ferdinand Ier pouvait écrire au plus grand humaniste hongrois de l'époque, d'origine roumaine, Nicolas Olah: « Les Valaques, ceux du même sang que toi, ont leur origine, *comme chacun le sait*, de Rome, qui a été autrefois maîtresse du monde entier ». Au dix-septième siècle et au début du XVIIIe, le problème est amplement discuté par les chroniqueurs et historiens roumains Miron Costin, Constantin Cantacuzène et Démètre Cantemir. Ce dernier sera tenu en grande considération par les promoteurs de l'école latiniste, historique et philologique, qui se développera en Transylvanie à la fin du XVIIIe et au début du siècle suivant, promoteurs qui avaient reçu une sérieuse préparation scientifique à Vienne et surtout à Rome. Dans ces conditions, il est complètement ridicule de parler de la formation d'une conscience de leur origine ethnique chez les Roumains sous l'influence de l'érudition magyare. Ce qui est vrai, c'est que — comme le relève très bien M. Ciorănescu — l'historiographie magyare a été, depuis ses origines, convaincue, comme tout le monde, de l'origine romaine des Roumains et de leur permanence sur la rive nord du Danube. Si, à un moment donné, elle a changé de ton, le motif doit en être cherché dans les circonstances d'ordre politique. En effet, c'est dans les milieux hongrois et saxons de Transylvanie — chez les nations privilégiées, donc—que vit le jour, vers la fin du XVIIIe siècle, la théorie de l'immigration tardive des Roumains dans ce pays et justement pour faire face aux aspirations nationales de ce peuple, qui avaient trouvé leur force et leur justification dans l'idée d'autochtonie et de descendance romaine. Les conclusions de M. Ciorănescu méritent d'être méditées par tous ceux qui s'occupent des problèmes de l'Europe danubienne: « Chaque fois que la nation magyare sent sa position en Transylvanie en danger, chaque fois, dans l'historiographie de cette nation, se reflètent des théories et des hypothèses historiques tendant à accréditer la primauté magyre sur ce territoire. Cette constatation est confirmée depuis le XVIII-ème siècle jusqu'en 1919, époque où l'historien officiel J. Karacsony affirme que les Roumains sont les bergers des Appenins descendus dans les Balkans, et de là dans

les Carpathes, à la fin du Moyen Âge, — puis en 1941, où L. Galdi soutient que la conscience de la latinité roumaine est une création historique magyare, artificielle comme toutes les créations de cette science.

*

La petite ville de Curtea de Argeş jouit d'une renommée qui a dépassé depuis longtemps les frontières de la Roumanie. Située dans un site charmant, ancienne capitale de la principauté de Valachie, elle compte parmi ses attraits le plus ancien monument architectonique conservé sur le territoire roumain d'en deçà des Carpathes et qui est en même temps l'un des plus beaux joyaux de la renaissance byzantine du temps des Paléologues. Si nous ajoutons qu'à Curtea de Argeş se trouve aussi l'église épiscopale construite par Neagoe Basarab au début du XVI[e] siècle, qui passa longtemps et passe encore pour beaucoup de gens pour le plus beau monument de Roumanie, et qu'elle est le centre artistique le plus proche de Bucarest et d'un accès très facile, nous comprenons aisément pourquoi elle est particulièrement fréquentée par les touristes roumains et étrangers. Or, nous possédions jusqu'à présent de beaux ouvrages sur les monuments de Curtea de Argeş, mais difficilement accessibles aux non-spécialistes. M. Grigore Ionescu vient de combler cette lacune par un petit livre joliment imprimé (*Curtea de Argeş. Istoria oraşului prin monumentele lui*, Bucarest, Fundaţia pentru Literatură şi Artă, 1940, 197 p.), où nous trouvons, en plus des résultats des recherches des historiens de l'art roumain, les observations judicieuses d'un architecte doublé d'un archéologue.

La partie la plus importante de cette « histoire de Curtea de Argeş par ses monuments » est consacrée, comme de juste, à l'Église princière. L'architecture, la décoration, les peintures, les tombeaux, tout est étudié avec le plus grand soin, et nous devons remercier l'auteur surtout de n'avoir jamais omis de signaler tout ce qui a été ajouté au monument ou remanié par les générations successives, détails qui seront d'un réel service aux touristes qui, sans être des spécialistes, ne se contenteront pas d'une simple impression d'ensemble.

À part l'Église princière, nous y retrouvons sa contemporaine, sinon son aînée, l'église Sân Nicoară, malheureusement dans un état de ruine irrémédiable, ainsi que les vestiges du palais princier, l'église épiscopale et des monuments de moindre valeur, mais non dénués de charme, aussi bien de la ville même que de la pittoresque vallée de l'Argeş. Des plans soigneusement tracés et de nombreuses photos inédites augmentent l'intérêt de l'ouvrage, qui mérite — avec des détails n'intéressant que les Roumains, en moins, et des pages pour mieux mettre le lecteur étranger dans l'ambiance historique et artistique, en plus — d'être traduit en des langues plus accessibles aux étrangers qui veulent connaître le passé roumain et ses monuments.

*

M. P. P. Panaitescu publie dans les *Convorbiri literare*, sept.-oct. 1942, un chapitre d'une monographie qu'il est en train de préparer sur l'important règne

valaque de Mircea l'Ancien (1386—1418) et dont les lecteurs de cette revue trouveront un autre fragment dans les pages de ce fascicule même.

Dans l'article que je viens de mentionner *(Armata lui Mircea cel Bătrân)*, M. Panaitescu examine les ressources militaires du grand prince valaque, qui s'illustra dans les luttes contre les Turcs, aussi bien que dans l'organisation intérieure de son État. Tandis que, vers la fin du XIVe et le début du XVe siècles, les armées polonaise et hongroise deviennent de plus en plus des armées féodales, dépendant des grands propriétaires nobles, l'armée roumaine — qui représente une levée en masse de la population — reste sous la dépendance directe du voévode. C'est ce qui explique en grande partie le grand potentiel militaire dont disposèrent les princes roumains dans la croisade anti-ottomane. Parmi les intéressantes observations de M. Panaitescu, je veux signaler surtout deux faits, inconnus auparavant aux historiens roumains. Le premier, c'est la participation de chevaliers valaques, mentionnée par le chroniqueur polonais Dlugosz, à un tournois qui eut lieu à Bude en 1412; le second, c'est la ressemblance, quant à l'armement, des guerriers valaques avec les Tatars, attestée par l'historien byzantin Jean Cantacuzène et facilement expliquable par l'influence que durent exercer les chevaliers de la steppe sur les populations roumaines sédentaires. (V. aussi, à ce sujet, le témoignage de Kalkokondyles, reproduit dans l'article de M. Panaitescu, *Mircea l'Ancien et les Tatares*, ci-dessus, p. 441).

*

M. P. P. Panaitescu, qui avait donné dans les « *Mélanges de l'École roumaine en France* (Paris, 1926) une importante étude sur *L'influence de l'œuvre de Pierre Moghila, archevêque de Kiev, dans les principautés roumaines*, revient sur ce thème dans la revue *Biserica Ortodoxă Română* (*Petru Movilă și Românii*, B. O. R. LX (1942). 9—10), en apportant de nouveaux matériaux pour l'étude des relations de cette grande figure de l'Église et de la culture russes avec sa patrie roumaine. Signalons les conseils donnés à son frère Moise Moghila, depuis peu monté sur le trône de Moldavie, sur la manière de se conduire d'un prince chrétien, contenus dans la préface d'un Triode imprimé à Kiev en 1631 et passés inaperçus jusqu'à présent dans l'historiographie roumaine. Ces pages, republiées par M. M. Titov dans un ouvrage sur l'histoire du livre en Ucraine aux XVIe—XVIIe siècles (Kiev, 1924) doivent trouver leur place dans l'histoire de la culture roumaine, à côté des conseils de Neagoe Basarab à son fils Théodose. M. Panaitescu a aussi découvert dans la bibliothèque de l'Ossolineum de Lwów une édition inconnue jusqu'à présent du discours prononcé par Pierre Moghila en 1645, à l'occasion du mariage d'une des filles du prince moldave Basile Lupu avec le noble polonais Ianusz Radziwill. De la préface il ressort qu'une bonne partie de l'oraison avait été prononcée en roumain (M. Panaitescu a réussi à démêler dans le texte polonais les parties roumaines, qui forment les deux tiers de l'ensemble) ce qui prouve une foi de plus la fidélité de ce prince de l'Église russe non seulement à sa patrie, mais aussi à sa langue d'origine.

*

L'érudit italien C. Tagliavini vient de découvrir dans la bibliothèque de l'Université de Bologne un exemplaire d'un psautier roumain inconnu jusqu'à présent, imprimé à Jassy en 1748 par le typographe grec Duca Sotirovici. Cette édition reproduit le texte d'un autre psautier, publié en 1743 par le même imprimeur. La seule différence entre les deux ouvrages — sauf d'insignifiantes variantes de langue et d'orthographe—réside dans le fait que l'édition de 1748 ne donne que les psaumes' tandis que dans la précédente ceux-ci étaient accompagnés par des commentaires . L'exemplaires découvert par M. Tagliavini provient de la bibliothèque du pape Benoît XIV (*An. Acad. Rom.*, *Mém. Sect. Lit.* S. III, T. XI, Mém. 8: *O psaltire românească necunoscută din 1748*, de C. T.).

*

M. Victor Papacostea dédie un petit livre, bien informé et agréablement présenté, à J. F. Neigebaur, consul général de Prusse dans les Principautés roumaines en 1843—1846 (*Un observator prusian în țările române acum un veac*, Bucarest, 1942, 97 p.). Ce diplomate allemand, exprit généreux et cultivé, observateur attentif, très sensible à l'idéal d'unité nationale — et non seulement dans son pays, mais aussi en Italie et chez les Roumains — a laissé, parmi les cent volumes qui forment son œuvre, quatre importants ouvrages sur les Principautés roumaines, considérés à juste titre par N. Iorga comme « l'une des sources du plus grand prix pour l'histoire contemporaine des Roumains ». À part ceux-ci, dont le plus remarquable est une *Beschreibung der Moldau und Walachei* (Leipzig, 1848; 2-e éd. Breslau, 1854) basée sur une information particulièrement riche concernant le passé, les conditions géographiques, sociales et politiques, le peuplement, la langue et la production artistique des pays roumains, Neigebaur a entrepris aussi une enquête archéologique sur la Dacie romaine et a traduit en allemand l'ouvrage que Al. Papiu-llarian venait de publier en roumain sur l'*Indépendance constitutionnelle de la Transylvanie*.

Il est très probable que ces travaux, solidement documentés et impregnés d'une réelle sympathie pour les Moldo-Valaques, dont les États furent longtemps, selon son expression, un bastion de la Chrétienté, — aient exercé dans les milieux dirigeants de la Prusse une influence favorable à la cause roumaine. En effet, ce furent les délégués de la Prusse qui — à côté de ceux de la France — accordèrent le plus grand appui aux Roumains quelques années plus tard, en 1856, lors de la signature du traité de Paris.

Il serait extrêmement souhaitable que des recherches dans les archives de Berlin puissent mettre à la disposition des historiens de cette époque de formation de la Roumanie nouvelle les rapports envoyés, pendant sa mission dans les Principautés, par ce diplomate averti, doublé d'un érudit et d'un homme de cœur.

*

M. Ioan Sabău, ancien membre de l'École roumaine de Rome, publie dans les *Annales de l'Académie Roumaine* (*Mém. Sect. Ist.* S. III, T. XXIV, Mem. 20, Bucarest, 33 p.) un mémoire trouvé dans les Archives du Vatican et adressé au

St. Siège en 1859 par l'évêque Joseph Fessler, professeur à cette époque à l'université de Vienne et futur secrétaire général du Concile de Rome, en 1869—1870. Ce mémoire intitulé « *Relatio historica de Daco-Romanis in Transilvania et Hungaria cum Ecclesia romana unitis vel uniendis*, est le résultat d'une enquête que Fessler fit en Transylvanie, vers la fin de l'année 1858, en qualité de membre d'une délégation envoyée par le St. Siège pour étudier sur place les conditions dans lesquelles se trouvait l'Église roumaine uniate réorganisée depuis 1853. Le rapport débute par des considérations historiques sur le passé des Roumains de Transylvanie, assez bien informées dans leurs lignes générales. Il est intéressant de voir que ce prélat, auteur de nombreuses études d'histoire ecclésiastique et qui à Vienne, où il habitait déjà depuis six ans, pouvait s'informer très bien sur les sujets roumains de la Monarchie, s'exprime de cette manière sur les Valaques transylvains, lorsqu'il parle de l'annexion de cette province par les Habsbourg: « Sedebant autem tres praecipue gentes tunc in Transilvania, scilicet antiquissimi et primaevi Valachi seu Dacoromani, ceteris omnibus numero longe potiores; his postmodum accesserunt immigrantes Hungari et Siculi, qui nomine licet diverso insigniti, reipsa ejusdem sunt gentis, linguae, morisque, armorum vi et usu praestantes; denique Germani seu Saxones ut ibidem vocantur, statim ab adventu suo in hanc terram eximiis privilegiis aucti ». À cette date, la Capitale des Habsbourgs était donc loin d'être conquise par les idées d'mmîgration roumaine en Transylvanie, forgées depuis peu par des historiens hongrois et saxons. On ne doit pas négliger ni ces considérations concernant les possibilités d'extension de l'Union chez les Roumains restés orthodoxes: « Revera enim et Hungari et Saxones eosdem (scil. Valachos) et aversantur et superbe despiciunt ac nihili faciunt; cumque isti (Hungari et Saxones) in Transilvania pleraque munera publica teneant et aures Gubernii occupent, hac ex parte nisi mutatis consiliis alia prorsus agendi ratio ineatur, nulla certe affulget spes, Sacram Unionem perficiendi et partem schismaticam gentis Daco-Romanae nunc satis florentem traducendi ad unitatem ovilis Christi ».

*

Après avoir publié deux articles en français sur l'écho trouvé en Italie par le procès du Mémorandum, jugé à Cluj en 1894 (*L'opinion publique italienne et le procès du Mémorandum de Transylvanie (1894)*, *Revue de Transylvanie*, V (1939), et *La question roumaine en Italie après le procès du Mémorandum (1894—1896)*, *ibid.*, VI (1940), 2) M. D. Brăharu vient de reprendre le même thème dans un ouvrage en roumain, *Chestiunea română în Italia în timpul Memorandumului* (Univ. « Regele Ferdinand I » Cluj-Sibiu, Bibl. Institutului de Istorie Națională, VIII. Sibiu, Cartea Românească, 1942, 142 p.).

Ce fut en vain qu'une loi de septembre 1863 accordait aux Roumains de Transylvanie l'égalité de droits, attendue depuis des siècles, avec les autres nations habitant le pays. Car peu d'années plus tard, en 1867, par la nouvelle organisation dualiste que se donnait l'empire des Habsbourg, les Roumains qui formaient cependant la majorité de la population en Transylvanie venaient d'être de nouveau sacrifiés en faveur de l'élément magyar. Le gouvernement de Pest commença aussitôt une action extrêmement soutenue de magyarisation des autres nationa-

lités, restées à sa discrétion. Ce fut contre cette tendance magyarisatrice poussée à outrance que le parti national roumain essaya de protester par un *Mémorandum* présenté à l'empereur et roi François-Joseph Ier le 1er juin 1892, par une délégation ayant à se tête le chef même du parti, Jean Raţiu.

L'empereur ne daigna même pas regarder la supplique des Roumains, qui fut envoyée au Ministère de l'Intérieur de Budapest et de là aux Archives de l'État. Le mémoire, toutefois, traduit en plusieurs langues, allait informer l'Europe du sort d'une des populations sujettes de la Double Monarchie. Or, ce fait devait être puni. En effet, un procès fut monté à Cluj, en 1894, au cours duquel les chefs du mouvement furent gratifiés chacun de plusieurs années de prison. Mais si les patriotes roumains allaient expier dans la célèbre prison de Szeged la faute d'avoir osé demander un peu plus de justice pour une nation opprimée, leur cause n'avait qu'à gagner de ce traitement inique. Car un mouvement de révolte s'esquissa dans l'opinion publique européenne, qui s'intéressa beaucoup plus qu'elle n'avait fait auparavant du sort des quelques millions de Roumains placés sous la protection de la couronne de St. Etienne.

C'est l'écho trouvé en Italie par ce procès que M. Brăharu s'est proposé d'examiner dans ses écrits. Là, en effet, de nombreux journaux prirent la défense des Roumains de Transylvanie, des associations d'étudiants témoignèrent leurs affection à ces lointains Latins d'Orient, la majorité des membres du Parlement italien envoya une adresse de sympathie à cette occasion à leurs collègues de Bucarest. Parmi ceux qui manifestèrent leur compréhension envers la cause roumaine nous rencontrons des noms comme ceux de Giosué Carducci, de Cesare Cantu, G. Ascoli, A. De Gubernatis. Mais le champion de l'action en faveur de la cause roumaine en Italie fut l'infatigable journaliste et conférencier Roberto Fava, auquel les Roumains gardent encore un souvenir plein d'affection et de reconnaissance.

M. B.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Pages

Les manuscrits et les livres pour comptes rendus seront envoyés à l'adresse de l'Institut d'Histoire Universelle «N. Iorga», B-d Mareşal Ion Antonescu, 3, Bucarest, avec la mention «pour la Revue Historique du Sud-Est Européen».

Prix : 500 lei.

MONITORUL OFICIAL ŞI
IMPRIMERIILE STATULUI
IMPRIMERIA NAŢIONALĂ
BUCUREŞTI — 1943

C. 18.931.